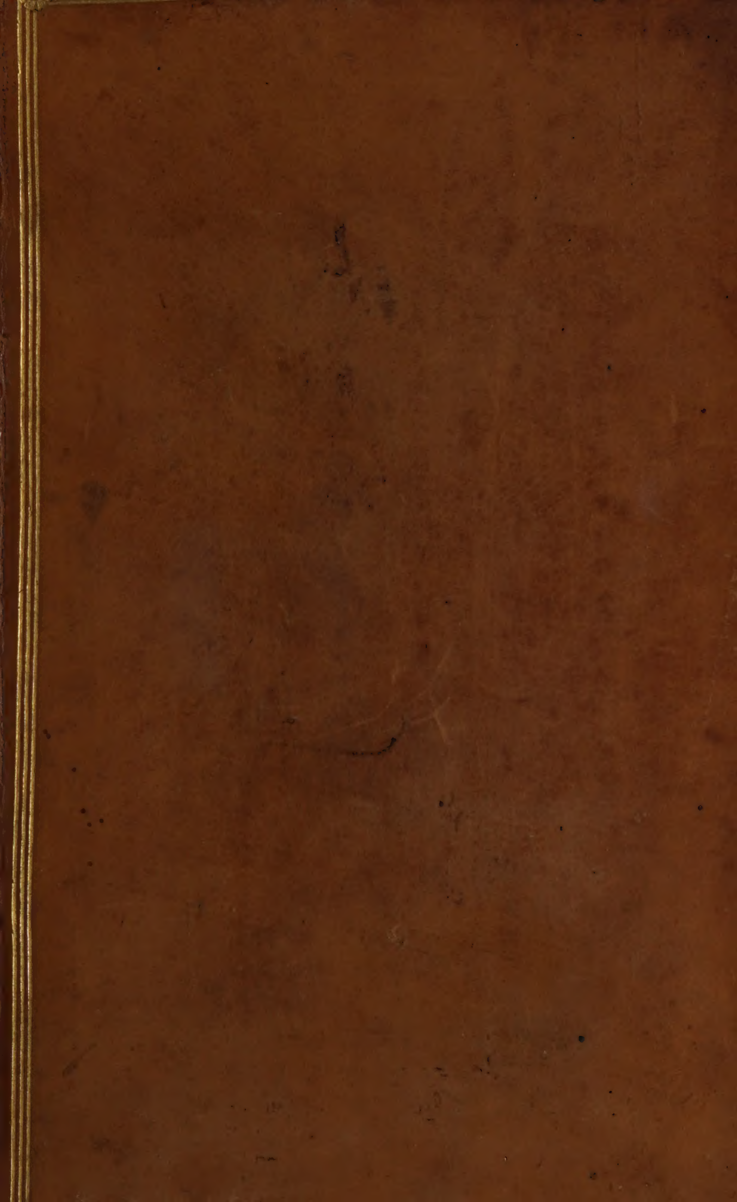






NOUVEAU

DICTIONNAIRE

DE MÉDECINE & DE CHIRURGIE.

TOME QUATRIÈME.

Omnes homines Artem Medicam nosse oportet; est enim res honesta ac utilis ad vitam.

HIPOCRAT. *Lib. de Nat.*

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL ET RAISONNÉ

DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE;

CONTENANT

Des connoissances étendues sur toutes ces parties, & particulierement des détails exacts & précis sur les Plantes usuelles, avec le traitement des maladies des Bestiaux.

Ouvrage utile à toutes les classes de Citoyens, sur-tout aux Habitans de la Campagne, & mis à leur portée.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME QUATRIÉME.



A PARIS,

Chez HÉRISSANT le Fils, Libraire.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



NOUVEAU DICTIONNAIRE *UNIVERSEL* ET *RAISONNÉ* DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

LAB



LABYRINTHE, (Anat.) C'eſt la ſeconde cavité de l'oreille interne, qui eſt creuſée dans l'os pierreux ; elle eſt ainſi nommée à cauſe des différens contours que l'on y obſerve.

On diſtingue trois parties dans cette cavité : la premiere, qui conduit dans les deux autres, ſe nomme veſtibule ; la ſeconde comprend trois canaux courbés en demi-cercle, & appellés à cauſe de cela, canaux demi-circulaires. Ils ſont placés du côté du veſtibule vers la partie poſtérieure de la tête ; la troiſiéme, appellée limaçon, ou trompe, à cauſe de ſa figure, eſt ſituée de l'autre côté du veſtibule. *Voyez* LIMAÇON, VESTIBULE.

LAC ou LAS, (Vet.) Ce n'eſt autre choſe qu'une corde, qui a pour uſage de faire tomber les chevaux auxquels on veut faire quelque opération.

LACHE, (Vet.) On prétend que les chevaux qui ſont lourds, & pareſſeux, doivent être renfermés pendant l'eſpace d'un mois ou ſix ſemaines environ, dans une écurie très-obſcure, où il faut leur donner à manger tant qu'ils veulent; & que ſi on ne vient pas à bout par ce moyen de les guérir de leur lâcheté, il eſt néceſſaire d'avoir recours à la chambriere, à la houſſine, à la voix. Je doute que cette méthode conduiſe au but qu'on ſe propoſe; au reſte, on pourra la tenter. C'eſt la ſeule qu'ayent propoſé juſqu'à préſent ceux qui font métier de traiter les maladies de ces animaux. *Voyez auſſi* LASSITUDE.

LACRYMAL, le, (Anat.) Se dit de pluſieurs parties relatives aux larmes. *Voyez* LARMES. La glande Lacrymale eſt une petite glande blanchâtre du nombre de celles qu'on appelle conglomèrées. Elle eſt ſituée au-deſſous de l'œil près du petit angle; elle eſt un peu plate, & comme diviſée en deux lobes, dont l'un eſt du côté du muſcle droit ſupérieur, & l'autre eſt tourné vers le muſcle droit externe; elle eſt fort adhérente à la graiſſe qui environne les muſcles, & à la convexité poſtérieure de l'œil. Il y a auſſi près du grand angle de l'œil, une petite éminence appellée caroncule lacrymale. *Voyez* CARONCULE.

On trouve du même côté un petit os qui eſt du nombre de ceux de la machoire ſupérieure, & qui eſt quelquefois nommé *os lacrymal*, mais plus ſouvent *os unguis*.

Les points lacrymaux ſont deux petites ouvertures au grand angle de l'œil; ces tuyaux ſont les orifices de deux petits conduits membraneux aſſez ouverts; ils marchent ſous la peau & vont aboutir au ſac lacrymal, en formant un *y*. Le ſac lacrymal eſt

ſitué à la partie ſupérieure du canal nazal ; il eſt placé en arriere & en partie en dedans du tendon de l'orbiculaire ; ſa figure approche de l'ovale, il va un peu en deſcendant : ce ſac eſt ſuivi du conduit qu'on appelle auſſi conduit lacrymal & qui deſcend par le canal nazal, dans le nez, où il va ſe décharger.

L'humeur ſéparée par la glande acrymale, eſt deſtinée à lubréfier le globe de l'œil.

LACQUE, (Mat. Méd.) C'eſt une eſpece de gomme réſineuſe d'une couleur rougeâtre, tirant ſur le brun, claire & tranſparente ; on nous l'apporte des Indes Orientales. Les Royaumes de Bengale & de Malabar ſont les pays dont on en retire davantage ; on prétend qu'elle eſt fournie par des fourmis aîlées qui tirent, comme nos mouches à miel, le ſuc des plantes, & le dépoſent ſur de petits bâtons gros & longs comme le doigt, que l'induſtrie des hommes a fichés en terre pour le recevoir. Avant d'en faire la récolte, on jette de l'eau pour purifier cette gomme réſine, & on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle ait acquis une conſiſtance dure. Etant à ce point, on retire ces bâtons dont on coupe la partie chargée de lacque qui porte alors le nom de lacque en bâton, pour la diſtinguer de deux autres eſpeces que l'on a appellé lacque plate, & lacque en grain. La premiere ne différe de la précédente qu'en ce qu'elle a été ſéparée des bâtons, fondue, lavée & jettée ſur du marbre.

La ſeconde eſpece n'eſt que le réſidu de la lacque en bâton dont les Anglois & les Hollandois ſe ſervent pour faire leurs teintures.

La Médecine employe cette gomme réſine comme apéritive ; auſſi s'en ſert-elle pour exciter les mois aux femmes ; elle eſt diaphorétique, elle fortifie les gencives ; & peut-être de quelqu'uſage dans

les véroles invétérées, auſſi bien que dans le ſcorbut.

On s'en ſert beaucoup plus dans les Arts que dans la Médecine, on croit que c'eſt avec elle que les Levantins rougiſſent leurs maroquins.

La cire à cacheter n'eſt auſſi que de la gomme lacque fondue, & colorée avec du vermillon.

LACTÉES, VEINES LACTÉES, ou VAISSEAUX LACTÉS, (Anat.) Ce ſont de petits vaiſſeaux longs, qui des inteſtins portent le chile dans le réſervoir de *pequet.* Il eſt impoſſible d'appercevoir ces vaiſſeaux, quand ils ne ſont pas remplis de chile ou de limphe, ils viennent de tous les points des inteſtins grêles. A meſure qu'ils approchent du méſentere, ils s'anaſtomoſent & forment de plus groſſes branches, appellées veines lactées du premier genre. L'extrémité des veines lactées, par où l'on ſoupçonne qu'elles reçoivent le chile, communique, à ce qu'on prétend, avec les artéres capillaires des inteſtins, & par ce moyen elles reçoivent une lymphe qui détrempe le chile, & en facilite le cours.

L'autre extrêmité des veines lactées, décharge le chile dans les cellules véſiculaires des glandes répandues par-tout le méſentere : ces glandes fourniſſent d'autres veines lactées dont le calibre eſt plus conſidérable, & qui portent le chile dans le réſervoir de pequet. Ces dernieres ſont nommées veines lactées ſecondaires : les veines lactées ont comme les veines deſtinées à rapporter le ſang, des valvules, de diſtances en diſtances, qui s'oppoſent au retour du chyle dans les inteſtins.

Les Anatomiſtes doutent encore s'il y a des veines lactées dans les gros inteſtins, & ils n'ont pas encore pu découvrir comment les orifices des veines lactées étoient diſpoſés pour recevoir le chile.

LADANUM, (Mat. Med.) C'eſt une ſubſtance ré-

ſineuſe: on en connoît de deux eſpeces ; l'une eſt formée en maſſes conſidérables d'une conſiſtance molle, ſe collant entre les doigts ; leur odeur eſt agréable, leur couleur d'un jaune tirant ſur le noir : on les enveloppe dans des veſſies, ou dans des peaux : on les appelle *Ladanum en maſſes ou en pains.*

La ſeconde eſpece eſt formée en pains contournés ; ils ſont ſecs, durs, ſe caſſent aſſez aiſément ; expoſés au feu ils ſe ramolliſſent un peu ; leur couleur eſt noire, leur odeur foible ; cette eſpece de ladanum eſt connue dans les boutiques, ſous le nom de *ladanum in tortis.*

Il faut choiſir le ladanum qui exhale une odeur agréable aſſez forte ; qui, expoſé au feu, s'enflamme, ſe ramolliſſe, & ſoit purgé du ſable & des autres ordures qu'il renferme ordinairement.

Il nous vient de l'iſle de Crète & des autres iſles de la mer Egée.

Le ladanum ſort des feuilles d'un arbriſſeau appellé (*cyſtus ladanifera eretica, flore purpureo.* Inſt. rei her.) Ses feuilles ſont ordinairement vertes, blanchâtres & rudes : ſa racine eſt dure, ligneuſe, blanche en dedans, rouge en dehors ; ſa tige n'excéde point la hauteur d'un ou deux pieds ; il s'en éleve pluſieurs rameaux durs, de la groſſeur du pouce, d'une couleur ordinairement brune, & quelquefois cendrée.

On retire le ladanum de trois manieres ; la premiere, par le moyen des boucs & des chevres ; l'on mene paître ces animaux dans des endroits où il ſe trouve beaucoup de cyſtus-lédon, ils empliſſent de cette gomme leurs poils que l'on a ſoin de peigner de retour à la bergerie. La ſeconde maniere eſt par le moyen de certains fouets, & c'eſt la plus uſitée, comme le rapporte M. de Tournefort. Les payſans ſe muniſſent d'un long bâton, au bout duquel ils ont attaché pluſieurs laniéres ; ils fouettent avec ces inſtrumens, appellés *ergaſtini*, le cyſtus-lédon, dont la gomme s'y attache : on l'ôte enſuite des laniéres, avec

des couteaux. La troisieme maniere est usitée en Espagne ; on met dans l'eau les feuilles de l'arbrisseau, dont l'huile se dégage, & s'éleve à la superficie de la liqueur : le tems le plus favorable pour retirer cette résine, est la canicule ; il est très-difficile de l'avoir pure ; les paysans guidés par l'intérêt y faisant entrer du sable ou des parties ferrugineuses.

L'analyse chimique démontre que le ladanum est composé d'une huile unie avec un sel essentiel ammoniacal.

La chirurgie employe le ladanum dans les ulceres, dans les phlegmons, étant propre pour digérer, ramollir, atténuer, & résoudre.

La médecine s'en sert plus rarement que la chirurgie; il réussit cependant pour fortifier l'estomac, & aider la digestion ; on le prescrit au poids d'un gros, dans les amas sereux, les catarres & la dyssenterie ; on recommande de l'appliquer sur la tête, pour l'intemperie froide du cerveau ; sur la région abdominale, pour la foiblesse de l'estomac ; sur les temples, pour les maux de dents. Il est excellent pour remédier aux maladies de matrice. Les Parfumeurs s'en servent aussi, & l'on en fait de la maniere dont nous allons le dire, des pommes odorantes pour se garantir de la peste.

Prenez *ladanum, demi-once.*
storax calamite, trois gros.
benjoin, deux gros.
bois d'aloës, de canelle, de santal citrin, de chacun deux scrupules.
des cloux de géroffle, du marum, de la lavande, de l'écorce de citron, de chacun demi-gros.
du camphre, un scrupule.

On mettra le tout dans un mortier chaud; on en fera une masse, après y avoir mis, autant qu'il faut, de stirax liquide ; on y ajoutera, si l'on veut, six grains d'ambre & un grain de musc ; on formera

une boule que l'on portera dans sa main ou que l'on pendra à son cou.

LADRE, (Méd.) Voyez LEPRE, LEPREUX, ELEPHANTIASIS.

LADRE, (Vet.) Se dit d'un cheval, auquel on voit autour des yeux ou au bout du nez, plusieurs petites taches naturellement, dégarnies de poils & de couleur brune : ces marques qui désignent un cheval ladre, sont des indices de bonté.

LAGOPHTALMIE, ou ŒIL DE LIEVRE, (Chir.) C'est une maladie de la paupiere supérieure, qui est retirée en haut, ensorte que l'œil n'en peut être couvert. Plusieurs Auteurs ont confondu cette maladie avec l'éraillement & l'*ectropium*, qui est à la paupiere inférieure, ce qu'est la lagophtalmie à la supérieure. Cette maladie peut venir ou d'un vice de conformation, ou de la convulsion du muscle releveur de cette paupiere, jointe à la paralysie simultanée du muscle orbiculaire qui sert à l'abaisser ; ou bien du desséchement de la paupiere, ou bien encore des cicatrices qui suivent les plaies, des ulceres ou brûlures de cette partie. La Chirurgie n'a pas encore découvert de remede efficace contre cette maladie ; on a proposé de faire une opération, qui consiste à inciser la paupiere supérieure en forme de croissant, dont les extrêmités sont vers le bord de la paupiere ; on remplit la plaie de charpie, & l'on en tient les levres écartées jusqu'à ce que la cicatrice soit fermée ; cette opération faite avec tous les soins possibles sur différentes personnes, n'a jamais été couronnée d'aucun succès ; il n'est pas difficile d'en rendre raison : toute cicatrice cause un rétrécissement à la peau, qui est déja trop courte dans ces circonstances : la paupiere sera donc nécessairement plus racourcie après cette opération qu'auparavant ; ce qui rendra la maladie encore plus incommode.

LAIT, (Diete & Mat. Med.) C'est une humeur que les mamelles séparent de la masse du

ſang. *Voyez* MAMELLES. Dans toute eſpece de lait on reconnoît trois principes; le premier eſt une graiſſe ſubtile, connue ſous le nom de beurre. *Voyez* BEURRE. Le ſecond eſt une ſubſtance muqueuſe, appellée caſéeuſe; le troiſiéme eſt une liqueur aqueuſe, chargée d'une matiere ſaline & muqueuſe : elle eſt connue ſous le nom de petit lait.

Il y a beaucoup d'analogie entre les différentes eſpeces de lait. Néanmoins cette identité genérique n'empêche pas qu'ils ne ſoient diſtingués entr'eux par des qualités ſpécifiques. Ce qui les différencie eſſentiellement, c'eſt la diverſe proportion des principes que nous venons de mentionner.

On a vu des perſonnes qui, n'ayant vêcu que de lait pendant toute leur vie, ſont parvenues par ce régime à un âge très-avancé. M. Lemery en rapporte des exemples dans ſon Traité des Alimens ; les habitans des montagnes en font un uſage journalier ; il ſemble, au premier coup d'œil, qu'on devroit déduire de ces faits, que le lait eſt un excellent aliment ; néanmoins il ne convient pas à tout le monde en général ; il y a autant d'eſtomacs qui en ſont incommodés, qu'il y en a qui le ſoutiennent; il n'eſt pas rare de voir ceux qui en font un uſage habituel devenir gras, lourds, ſtupides; ſouvent il arrive que ceux que les Médecins mettent à la diete blanche, deviennent mélancoliques; ordinairement le lait lâche le ventre, donne des coliques, ou bien il conſtipe.

Malgré ces inconvéniens qu'on peut reprocher au lait, il y a beaucoup de monde qui lui ont dû la conſervation de leur vie; combien de fois n'a-t-on pas reconnu ſon efficacité contre l'action des venins corroſifs ſur l'eſtomac & les inteſtins ; contre celle des cantharides ſur les voies urinaires ; contre la phtiſie commençante, le maraſme, la conſomption, les grandes hémorragies, les éruptions extraordinaires de ſang par les vaiſſeaux du poumon ?

Plusieurs Médecins pensent que c'est un préjugé de redouter son usage dans les maladies aigues. En Angleterre on se sert très-communément, dans ces especes de maladies, du zythologa, c'est-à-dire d'un mêlange de bierre & de lait. Le grand Sidhenam conseille l'usage du lait dans lequel on aura écrasé des pommes cuites, dans la petite vérole. J'ai connu des Praticiens qui ne craignoient pas d'administrer le lait dans les fluxions de poitrine. Mêlé avec l'eau, il est très-bon dans les dyssenteries ; nous voyons tous les jours, sous nos yeux, des Médecins éclairés ordonner le lait pour la toux, la goutte, le rhumatisme, les dartres, les fleurs blanches, les maladies vénériennes. Jean Costœus en étoit si entousiaste, qu'il le propose comme remede universel dans un livre qui a pour titre, *de Medicinâ facili.* Wepter, Médecin Suisse, soutient que le lait est quelque chose de divin. Cheyne, qui exerça la Médecine en Angleterre, publia hautement qu'il falloit mettre à la diete blanche, toutes les personnes parvenues à un certain âge, persuadé que c'étoit le seul moyen d'éloigner l'instant de la mort.

Cette façon de penser à l'égard du lait, adoptée par beaucoup de gens d'un rare mérite, n'est pas celle de tous les Médecins éclairés; plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes, s'élevent avec force contre son usage. Bennet, Médecin Anglois, nous avertit expressément dans son livre intitulé, *Theatrum Tabidorum*, qu'il est nuisible aux vrais phtisiques. M. Raulin, dans un livre qui a pour titre *Observations de Médecine*, nous déclare que ses remarques lui ont fait connoître qu'il étoit pernicieux en pareil cas. Sidenham nous défend de l'ordonner dans le traitement prophilactique de la goutte. Morton nous dit, que cet aliment ne vaut rien dans les maladies chroniques de la poitrine. Desaut n'en fait pas même mention dans sa belle Dissertation sur la phtisie. Hoffman, qui en dit tant de bien dans sa Dissertation sur

le lait d'âneſſe, ne l'ordonne jamais dans ſa pratique. Malgré ce contraſte que nous appercevons au ſujet du lait, dans les plus grands Auteurs, il eſt bon cependant de fixer nos idées & de ſçavoir quelles ſont les occaſions où l'on doit en faire uſage, ou s'en abſtenir.

Il ne procure aucun bien dans les phtyſies décidées, l'expérience l'a toujours conſtamment démontré; on n'en retire preſque aucun avantage dans les rhumatiſmes, dans le traitement des ulceres intérieurs, dans les maladies de la peau, Quand le pus a une iſſue, comme dans les ulceres du poumon ou de la matrice, ſouvent il en ſupprime l'excrétion, & par-là accélere la mort.

Dans la toux gutturale, les menaces de phtyſie, les fleurs blanches, l'hémophtyſie, les vapeurs hyſtériques, les affections vaporeuſes ou nerveuſes, on en fait uſage avec le plus grand ſuccès, comme nous l'avons déjà dit ci-deſſus.

Quand on a envie de prendre le lait, c'eſt au printems & en automne qu'il faut le faire, à moins que la néceſſité ne fût preſſante; il eſt bon de s'y préparer par une médecine, & d'éviter tout ce qui auroit de la diſpoſition à le corrompre. C'eſt ordinairement le matin qu'on choiſit pour prendre le lait; & dans ce cas, il faut être à jeun, ou bien le boire le ſoir en ſe couchant; alors il faut que ce ſoit au moins trois heures après le repas. Nous ne pouvons nous empêcher de nous recrier ici contre la méthode de ceux qui recommandent toujours à ceux qui font uſage du lait de s'abſtenir des acides, de peur, diſent-ils, qu'ils ne le fiſſent cailler & ne le rendiſſent indigeſte; qu'ils ſçachent que les acides ne nuiſent pas alors en coagulant le lait, puiſqu'il eſt toujours caillé dans l'eſtomac le plus ſain avant la digeſtion, & ſans qu'on ait fait uſage d'aucun acide; qu'ils apprennent qu'il y a nombre de perſonnes qui ne digerent jamais mieux

le lait qu'après avoir pris des acides ; qu'ils étudient les mœurs des différens peuples, & ils verront que les Italiens ne ſont preſque jamais incommodés par le lait, quoiqu'ils ayent pour habitude de le couper avec la limonade. Ce qu'il faut bien obſerver pendant l'uſage du lait, c'eſt de s'abſtenir des choſes éminemment indigeſtes, des excès à l'égard de la veille, des exercices immodérés de l'acte vénérien, des paſſions en général, de l'air froid ou trop humide.

Il faut renoncer à l'uſage du lait, quand on voit que les excrémens ſont mêlés d'une matiere coagulée très-denſe, blanchâtre, verte ou jaune, & qu'en même-tems les hypocondres ſont gonflés, qu'on ſe ſent lourd, & très-conſtipé ; c'eſt auſſi un avertiſſement pour le quitter, ſur-tout chez les vaporeux des deux ſexes. Il eſt bon de noter ici que quand la conſtipation, occaſionnée par le lait, ne céde pas aux lavemens, il faut avoir recours au ſuc d'herbe de violette, de mauve, de cerfeuil, mêlés avec parties égales d'eau de veau ou de poulet, & pris à la doſe de quelques cuillerées dans la matinée.

On peut prendre le lait de bien des manieres : pluſieurs Médecins ſoutiennent que pur & chaud ſortant du pis, il n'entraîne preſque jamais après lui les inconvéniens particuliers au lait : ſouvent on le prend bouilli ou froid, ſeul ou mêlé avec différentes liqueurs ; de l'eau pure, par exemple, les décoctions des ſemences farineuſes, comme de l'orge, les ſucs, infuſions ou décoctions des plantes vulnéraires, aſtringentes, adouciſſantes, anti-ſcorbutiques, ſudorifiques, l'infuſion de millepertuis, de violette, de bouillon blanc, le ſuc de creſſon, la décoction d'eſquine. Il n'eſt pas rare de voir couper le lait avec les bouillons de bœuf, de mouton, l'eau de veau, de poulet, les liqueurs fermentées même, comme le vin, la bierre, ou les eaux minérales. Le ſucre, le ſel, le miel, divers ſyrops & le fer rouillé, peuvent ſervir d'aſſaiſonnement au

lait ; il eſt employé comme aſſaiſonnement lui-même dans les crêmes de riz, de gruau, d'orge mondé ; quelquefois on fait prendre le lait privé de quelques-uns des principes dont nous avons parlé au commencement de cet article. Quand il eſt dépouillé de la partie graſſe, nommée beurre, il s'appelle laité crêmé ; quand il eſt privé de la ſubſtance caſeuſe ; & de cette même partie graſſe ſubtile, il prend le nom de petit lait.

Lorſqu'on deſire remplir ſimplement l'indication que demande le lait, il faut le couper avec l'eau ou les décoctions farineuſes, il paſſe mieux alors ; les ſucs, les décoctions, les infuſions vulnéraires & ſudorifiques mêlés avec le lait, rempliront les indications compoſées, les mêlanges de bouillons & de liqueurs vineuſes, avec le lait, ſont plus nourriſſans que le lait pur. On obſerve que le lait écrêmé paſſe mieux que le lait entier ; aſſaiſonné de ſucre, de ſel, &c., il eſt préſervé, par ces additions, des altérations auxquelles il eſt ſujet.

Il eſt très-intéreſſant, quand on prend le lait, de ſçavoir quel eſt l'animal qui le fournit, & s'il eſt bien ſoigné ; un jeune animal donne un lait meilleur qu'un autre plus âgé, & s'il eſt dans de bons pâturages, ſon lait eſt plus ſucculent que quand il eſt renfermé dans une étable, comme cela arrive à ceux qui ſont dans les fauxbourgs des grandes Villes. Le lait eſt très-bon quelques ſemaines après que la bête a mis bas, & tant qu'elle en donne abondamment ; une bête pleine ou en chaleur ne fournit qu'un très-mauvais lait. La coutume où l'on eſt à Paris de mettre le lait dans des cruches de cuivre, a coûté la vie à bien des perſonnes ; l'on a peine à concevoir pourquoi cette méthode eſt ſi généralement reçue ; un reſte de lait oublié dans ces vaſes, n'eſt-il pas propre, par ſa pente à s'aigrir, à y former le verd-de-gris, & ce poiſon ne peut-il pas très-aiſément communiquer ſa qualité malfaiſante au lait qu'on verſera dans la ſuite dans ces cruches ?

Le lait n'a pas été ſeulement regardé comme bon remède intérieur, on reconnoît encore tous les jours ſes bons effets à l'extérieur ; quelques gouttes verſées ſur l'œil dans l'ophtalmie, procurent beaucoup de bien ; les tubercules hémorroïdaux baſſinées avec du lait chaud, ſe calment ; les lavemens faits avec le lait dans les dyſſenteries, ont ſouvent eu beaucoup de ſuccès. On éprouve tous les jours les avantages des cataplaſmes faits avec le lait, & appliqués à l'extérieur ſur les parties enflammées.

Quoiqu'il y ait une identité générique entre les différentes eſpéces de lait, néanmoins nous avons dit qu'on attribuoit à chacune des qualités eſſentielles & individuelles.

Le lait de femme eſt celui qu'on a le plus célébré, à cauſe de ſa grande analogie avec nos organes ; on dit qu'il opére des prodiges, ſur-tout dans le maraſme ; & M. Tiſſot rapporte l'exemple de pluſieurs perſonnes attaquées de conſomption, qui ſe ſont rétablies en couchant avec des jeunes Nourrices qu'elles tetoient. Il importe peu d'approfondir ici ſi c'eſt le lait ou le deſir continué de l'acte vénérien qui a produit ces cures admirables, toujours eſt-il vrai de dire qu'elles ſont très-conſtatées ; reſte à ſçavoir ſi ce moyen de guériſon eſt permis, & ſi l'on peut, ſans renverſer l'ordre naturel, ſacrifier une perſonne ſaine à la ſanté d'une perſonne malade ; car il eſt bon d'obſerver que le rétabliſſement du ſujet malade, ſe fait au détriment des forces de la Nourrice. Nous laiſſons cette queſtion à décider aux Théologiens.

Le lait de vache paſſe ordinairement chez les Médecins, pour le lait par excellence ; c'eſt celui dont on ſe ſert le plus communément en France. Il poſſéde les principes que nous avons détaillés, au dégré le plus exact ; le lait de chevre en approche beaucoup ; celui de brebis peut leur être ſuppléé ; on prétend même que ce dernier eſt celui qui convient éminemment aux vieillards. On ſoutint, il

y a quelque tems, aux Ecoles de Médecine de Paris, une thèse qui a pour but de le prouver : le lait de brebis, dit-on, est très-agréable au goût ; il fortifie, & rétablit l'estomac, augmente le ressort des solides, & le mouvement des fluides, souvent il empêche qu'on ne maigrisse ; comme il nourrit beaucoup, il est par conséquent très-bon dans la vieillesse.

Le lait d'ânesse a été préconisé par bien des Médecins. Frédéric Hoffman nous a laissé une belle Dissertation, dans laquelle il détaille ses avantages.

Hyppocrate le regarde comme préférable aux autres, parce que, dit-il, il lâche le ventre doucement & passe plus aisément par les selles ; il abonde en substance sucrée, ce qui le rend très-nourrissant, puisque cette substance est dans le lait, la matiere nutritive par excellence.

Le lait d'ânesse se prend ordinairement une fois par jour seulement, le matin ou le soir en se couchant ; la dose est depuis huit onces, jusqu'à une livre; il est très-bon dans les toux séches, pectorales dans les menaces de jaunisse, ou les jaunisses commençantes, dans les affections des voies urinaires, dans les sensibilités d'entrailles ; les fleurs blanches, quelquefois on le coupe avec les eaux de Cauterets dans la phtisie pulmonaire. Plusieurs Auteurs veulent que l'on tire le lait, dont on veut faire usage, dans un vase à gontôt plongé dans de l'eau tiéde, & qu'on le tienne dans le bain-marie, jusqu'à ce qu'on le présente au malade ; ils veulent prévenir par-là, la dissipation de l'esprit vivifiant contenu dans le lait. Cette méthode n'a rien contr'elle, & on peut s'en servir.

Petit lait. (Mat. Med.) Il se sépare du lait ou par l'altération, ou par la coagulation. Celui qui est séparé du lait par l'altération, se nomme *lait de beurre* ; il est aigrelet, peu usité en Médecine ; on pourroit cependant l'employer avec succès, dans tous les cas où une boisson aqueuse & légérement acide est indiquée. Le petit lait ordinaire est

celui qui se sépare du lait coagulé par la presure, ou bien par les acides végétaux.

Pour clarifier le petit lait, on le prend tout récent & trouble ; on met un blanc d'œuf sur chaque livre, on fouette le tout exactement, afin de bien mêler, ensuite on fait bouillir cette liqueur; on jette dedans, pendant l'ébullition, dix-huit ou vingt grains de crême de tartre, on le passe au blanchet, puis au papier à filtrer.

Hoffman préparoit une autre espéce de petit lait, qu'il nommoit petit lait doux : Voici comme il le composoit. Il prenoit du lait sortant du pis, le mettoit dans un vaisseau d'érain & le faisoit évaporer au feu, jusqu'à ce qu'il eût obtenu un résidu, qui se présente sous la forme d'une poudre jaunâtre & grumelée ; il jettoit sur ce résidu autant d'eau qu'il s'en étoit dissipé par l'évaporation ; il le filtroit ensuite après quelques légers bouillons ; il vantoit beaucoup ce petit lait, qu'il appelloit aussi petit lait par décoction ; cependant il n'est pas meilleur que le petit lait ordinaire clarifié.

En France on ne se sert presque que du petit lait de vache.

En genéral le petit lait est un doux laxatif ; on le charge quelquefois de matieres purgatives ou diurétiques ; on le mêle, si l'on veut, avec les tamarins, & les sucs acidules des fruits. Une légere limonade préparée avec le petit lait, au lieu d'eau, est excellente, toutes les fois qu'on se propose de rafraîchir & de relâcher. Une décoction de tamarins avec le petit lait, fait des merveilles dans les ardeurs d'entrailles & des voies urinaires, menacées d'inflammation. On se sert du petit lait dans toutes les affections des visceres du bas ventre, qui dépendent de la tension spontanée ou nerveuse, ou d'irritation ; de la présence de quelque humeur âcre, ou de quelque poison ; on le donne avec succès dans l'hypochondriacisme, l'hystérie, les flux hémorroïdaux irréguliers, les diges-

tions fougueuses; les flux hépatiques, les jaunisses commençantes & subites, les fleurs blanches, les flux dyssentériques, les tenesmes, les fiévres aigues, sur-tout dans la fiévre ardente & la fiévre maligne.

Il est utile dans l'inflammation des organes particuliers des parties naturelles, par exemple, après une blessure ou une opération chirurgicale. Hoffman dit qu'on peut le donner dans le scorbut; M. Lind est du même avis; Frédéric Hoffmand conseille de l'employer dans les maladies où l'on est menacé de paralysie, ou d'épilepsie, & dans les cancers des mammelles commençans. Il faut donner le petit lait à grande dose & long-temps. Les Anglois le préparent en faisant bouillir le lait avec le vin d'Espagne ou de Canarie. Cette méthode ne peut être suivie d'aucun inconvénient qui soit bien à craindre.

On tire un sucre du lait, qui se nomme sucre de lait; on en prépare de deux espéces; l'une est en cristaux; l'autre se vend sous la forme de tablettes; cette derniere espèce se fait de cette maniere. On écrême le lait; on le fait prendre ensuite avec de la presure pour en tirer le petit lait, que l'on filtre à travers un linge propre, & que l'on fait évaporer sur un feu lent, en le remuant doucement, jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de miel; quand il est épaissi de cette façon, on le moule, on lui donne différentes formes, & on le fait sécher au soleil; c'est ce qu'on nomme *sucre de lait en tablettes*. Le sucre de lait en cristaux, se tire de celui dont nous venons de parler: on fait dissoudre dans de l'eau, le sucre de lait en tablettes, on le clarifie avec le blanc d'œuf; on le passe à la chausse, on le fait épaissir par l'évaporation jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un syrop, & on le met reposer, pour que la crystallisation se fasse; les crystaux s'étant séparés forment des masses cubiques brillantes; ils sont attachés aux parties du vase par couches.

Le sucre de lait ne sert pas beaucoup en Méde-

cine ; premiérement, parce qu'il seroit un reméde très-cher ; secondement, parce qu'il n'a pas beaucoup de propriétés ; on dit cependant qu'il est excellent contre la goutte, le rhumatisme, lorsqu'il est dissous dans une liqueur convenable ; le petit lait distillé au bain-marie, doit être mis au nombre des eaux distillées inutiles.

LAIT VIRGINAL. (Phar.) On donne ce nom à plusieurs liqueurs rendues laiteuses par un précipité blanc, léger, formé & suspendu dans leur sein ; la plus commune est la teinture de benjoin précipité par l'eau : on dit que l'application de cette liqueur sur le visage est très-propre à effacer les taches de la peau. *Voyez* BENJOIN.

M. Lemery nomme dans sa Chymie lait virginal, le vinaigre de saturne précipité par l'eau ; on vante ce reméde contre les dartres, les éruptions éréſipélateuses : il mérite des attentions à cause de sa qualité repercussive. *Voyez* SATURNE. PLOMB.

LAIT. (*Maladies qui dépendent du*) (Méd.) Les maladies produites le plus communément par le lait sont la fiévre de lait, le lait répandu, le caillement de lait dans les mammelles, & le poil de lait. Nous pourrions encore ajouter aux maladies, dont le lait est la source, celles qu'il occasionne tous les jours dans les enfans, quand il est vieux. *Voyez* MALADIES DES ENFANS.

LAIT. (*Fiévre de*) Aussi-tôt que la matrice a été débarrassée de l'enfant, elle se resserre ; on voit arriver l'écoulement des humeurs qui s'y étoient ramassées ; les sucs nourriciers qui y abordoient pour servir de nourriture au fétus, se portent aux mammelles, afin de former le lait, aliment analogue à la délicatesse de ses organes. La Nature sage & prévoyante, dont le but a toujours été que la femme qui met un enfant au monde le nourrisse elle-même, envoye sans cesse aux mammelles, après l'accouchement, une nouvelle quantité de lait, pour réparer la

perte de celui que l'enfant doit avoir ſuccé. Mais ſi, par le plus cruel de tous les procédés, la mere ſe refuſe au devoir ſacré d'allaiter, les mamelles ſe tendent, deviennent douloureuſes, s'enflamment; le lait s'y épaiſſit, empêche l'abord de celui qui vient après, qui reflue ou reſte, ſans être ſéparé, dans les vaiſſeaux ſanguins, & y forme une phlétore de lait; le ſang troublé par la préſence de cette humeur étrangere, circule avec tumulte; il ſe fait dans l'économie animale un mouvement inteſtin qui excite la fiévre.

Il eſt arrivé quelquefois que les femmes qui ne nourriſſoient pas, n'étoient point attaquées de la fiévre de lait; mais cela eſt très-rare. Voici comme cette maladie s'annonce:

On éprouve d'abord un pointillement entre cuir & chair, une laſſitude, enſuite mal de tête, le ſein ſe gonfle, ſe gorge, eſt inégal; on ſent des élancemens, le pouls s'éleve, il eſt fort, plein, tendu; on croiroit d'abord, à en juger par ce ſymptome, qu'on auroit à craindre une fievre conſidérable. Il arrive aſſez ſouvent que cette fiévre eſt compliquée avec la fiévre miliaire; quelquefois auſſi la miliaire eſt la criſe de la fiévre de lait; cette fiévre eſt peu de choſe en elle même, quand elle eſt circonſcrite dans les bornes ordinaires; mais quand la ſuppreſſion des vuidanges a lieu en même-tems, le danger eſt augmenté de beaucoup; on a tout à craindre pour une mort prochaine, ſi la peſanteur de tête, le tintement d'oreille, l'oppreſſion, la foibleſſe, la petiteſſe du pouls & le délire, ſe mettent de la partie.

La fiévre de lait dure ordinairement 24, 36 heures, quelquefois 48; elle commence ordinairement au bout de 60, ou 72 heures après l'accouchement.

Quand cette fiévre ſuit la marche ordinaire, elle n'a pas beſoin de traitement, le régime exact ſuffit pour la combattre; la diéte doit être un peu rigoureuſe, non-ſeulement pour empêcher la maladie d'empirer: mais encore pour prévenir la trop grande ſecretion du lait; on tient les mammelles enveloppées

avec des linges chauds, on peut même les humecter avec des décoctions d'anis, de fenouil, de menthe, de fleurs de sureau; si la fiévre miliaire est de la partie, on a recours aux cordiaux légers, aux diaphorétiques, quelquefois aux vésicatoires. *Voyez* FIEVRE MILIAIRE. Si le cours des vuidanges est arrêté, on tourne ses vues de ce côté-là, comme le point le plus important. *Voyez* VUIDANGES.

LAIT REPANDU, (Med.) Cette affection ne forme pas une maladie particuliere, elle est plutôt la source d'une infinité de maladies; c'est un levain vicieux qui infecte les humeurs; tous les maux qu'il produit sont rebelles, très-difficiles à guérir. Le lait répandu chez certaines femmes produit des douleurs de tête continuelles; chez d'autres des rhumatismes, quelquefois des picotemens tout le long de la colonne épiniere. Le plus sûr moyen de guérir qu'on puisse employer dans ces circonstances, est de nourrir un second enfant, s'il en vient un; mais si une femme, après un tel accident, est encore assez marâtre pour refuser la nourriture à celui qu'elle vient de mettre au monde, son mal empirera de jour en jour, & souvent deviendra incurable. Il peut encore arriver que le lait répandu produise des ophtalmies, des ulceres, des tumeurs, des attaques de vapeurs, &c. Nous parlerons de tous ces accidens à l'article COUCHE. Si les ravages causés par le lait répandu sont difficiles à arrêter, on peut aussi essayer de les prévenir. Voici en deux mots quelle doit être la conduite d'une femme accouchée qui ne veut pas nourrir, ou d'une nourrice qui veut cesser de l'être : il faut s'abstreindre à une diete modérée, avoir recours de tems en tems aux purgatifs légers, & prendre beaucoup de lavemens; on peut faire quelques applications sur les mammelles, pourvu qu'elles ne soient pas trop astringentes.

LAIT. (*Caillement de*) POIL DE LAIT. Maladie dans laquelle les mammelles sont gorgées de lait;

elle eſt ordinaire aux femmes qui refuſent la nourriture aux enfans qu'elles ont mis au monde ; elle arrive auſſi quelquefois aux nourrices qui ne donnent pas aſſez à teter. On a donné à cet état maladif, le nom de poil, parce qu'on a cru que c'étoient de véritables poils qui bouchoient les tuyaux lactiféres, & s'oppoſoient au dégorgement des glandes du ſein.

Les paſſions vives, la colere, la joie ſubite, la terreur, ſont les cauſes aſſez fréquentes de cette maladie : on peut encore compter parmi ſes cauſes les plus ordinaires, l'action du froid qui frappe inopinément le ſein ; car l'effet du contact de l'air, eſt d'endurcir ces organes glanduleux, ſans s'oppoſer à l'abord du nouveau lait, pendant qu'il ne ſe fait aucune diſſipation de celui qui eſt déjà ſéparé. Les applications acides, aſtringentes ſur les mammelles, peuvent encore produire cette maladie. Voici quels en ſont les ſymptomes : la mammelle eſt dure au tact, inégale ; elle devient douloureuſe, & s'enflamme ; quelquefois on ſent des grumeaux de lait endurcis ; quand on ne porte pas un prompt reméde à cet accident, il peut avoir des ſuites très-fâcheuſes ; il n'eſt pas rare de lui voir occaſionner l'apoſtême des mammelles, quelquefois la tumeur devient ſquirreuſe & dégénere en cancer, qui, pour l'ordinaire, conduit au tombeau.

Les ſecours les plus convenables, dit M. Levret, pour remédier à cet accident, ſont les ſaignées du bras & du pied, un régime ſévere & délayant, les topiques, en partie anodins & en partie réſolutifs, tels que les cataplaſmes de mie de pain & de lait, avec les jaunes d'œufs & le ſafran, ou même les farines réſolutives cuites dans la décoction des plantes émollientes. Quand on apperçoit, continue-t-il, la détente dans la tumeur, on paſſe à l'uſage des réſolutifs ſeuls, tels que le cataplaſme de mie de pain & de vin, l'eau marine animée de vin rouge, l'urine d'une perſonne ſaine, le ſel ammoniac diſſous dans

une décoction de plantes vulnéraires. Ce procédé curatif est bien ordonné, sans doute ; mais il faudroit, pour le rendre plus sûr, qu'après l'application des résolutifs ordinaires, par exemple, le cataplasme de miel, des quatre farines, on fît teter fortement la femme par une personne robuste : quand la douleur est bien vive, on peut employer le cataplasme qui reçoit dans sa composition, le blanc de baleine.

Il est bon d'observer ici qu'on doit avoir la plus grande attention de n'employer les résolutifs qu'après l'usage des relâchans, & que si ces derniers remédes n'avoient pas eu leur effet, il faudroit s'en abstenir. Dans ces cas, on employeroit à leur place, les suppuratifs émolliens, comme l'onguent de la mer incorporé dans le cataplasme simple de mie de pain & de lait, qu'on renouvelle avec soin tous les six heures.

Lorsque le sein s'apostume ou suppure, il arrive quelquefois que le tissu cellulaire de la mammelle est engorgé seulement ; quelquefois aussi l'engorgement n'occupe que les glandes, ou bien il occupe tout à la fois, & le tissu cellulaire, & les glandes. Dans le premier cas toute la mammelle est gonflée, on sent des douleurs pulsatives pendant très-long-tems ; dans le second cas, la suppuration est tardive ; tandis qu'un foyer d'abcès se vuide, un autre se fait jour dans un autre endroit. Dans le troisiéme cas, il se forme aussi différens foyers ; mais comme il y a plusieurs glandes engorgées comprises dans chacun de ces foyers, la mammelle se dégorge plus proptement que dans le second cas, & plus lentement que dans le premier.

Plusieurs Chirurgiens ont coutume d'ouvrir tous ces dépôts avec l'instrument tranchant. M. Dionis & son Commentateur, sont de cet avis. Cette méthode paroît un peu trop tranchante ; premiérement, parce que les cicatrices sont difformes, & que cette partie, de laquelle les femmes tirent souvent le plus beau de leurs

agrémens ; doit être ménagée autant qu'il eſt poſſible. Il vaut mieux attendre que la matiere ſe faſſe jour elle-même ; car, ſans parler de l'avantage dont on vient de faire mention, il arrive encore que le pus, en ſéjournant dans la mamelle, corrode les cloiſons qui partagent les différens foyers voiſins, d'où il réſulte qu'il ſe fait une moindre ouverture aux tégumens.

Quand c'eſt en hyver qu'on veut réſoudre des engorgemens laiteux, on peut employer pour ſeul topique l'emplâtre de Nuremberg récemment préparé ; en été on peut ſe ſervir des douches d'eau de pluye diſtillée, ſur chaque pinte de laquelle, on a fait diſſoudre depuis deux gros, juſqu'à demi-once de ſel fixe de tartre ; on met ſur le ſein malade, une compreſſe imbibée de cette liqueur chaude ; en même-tems on peut employer pour l'intérieur, le ſel de *Duobus* à petite doſe & long-tems continué ; on purge de tems en tems avec de légers minoratifs.

Quand la mamelle a ſuppurée & qu'il n'y a plus de douleur, on recommande, pour faciliter l'expulſion des matieres purulentes, les mouvemens modérés du bras, qui mettent en action les muſcles grand & petit pectoral.

LAITRON. (Bot.) *Sonchus*. C'eſt une plante dont on reconnoît deux eſpéces ; une liſſe, tendre & molle ; l'autre rude & épineuſe : la premiere eſpéce eſt la plus uſitée en Médecine ; elle eſt connue ſous le nom de *ſonchus*, *lævis*, *laciniatis foliis*. (Pitton de Tournefort.) Elle pouſſe une tige à la hauteur d'un pied & demi, creuſe en-dedans, un peu purpurine ; les feuilles ſont longues, liſſes, dentelées, arrangées alternativement, les unes attachées à des queues longues ; les autres n'ayant point de pédicule.

La ſeconde eſpéce eſt appellée *ſonchus aſper non laciniatus*. (Pitt. Tourn.) Elle différe de la précédente en ce qu'elle a la tige plus rude, & que ſes feuilles ne ſont point découpées : elles fourniſſent

l'une & l'autre, par expreſſion, une liqueur épaiſſe blanchâtre.

On employe le laitron avec ſuccés pour les inflammations de bas ventre, du foie, & de la rate. Il humecte les parties, les relâche, les diſtend, & peut fournir du lait aux nourrices ; il eſt, par conſéquent, contr'indiqué dans toutes les maladies qui viennent de relâchement, comme l'hydropiſie, l'apoplexie, l'épilepſie, &c.

LAITUE. (Bot.) C'eſt une eſpéce de plante à fleur compoſee de pluſieurs demi-fleurons portés chacun ſur un embryon, & ſoutenus par un calice écailleux, grêle & oblong ; l'embryon devient, dans la ſuite, une ſemence garnie d'une aigrette ; les Botaniſtes ont diſtingué beaucoup d'epéces de laitues : comme il n'y en a que trois dont on fait journellement uſage, c'eſt à celles-là que nous nous attacherons principalement ; la premiere eſt la laitue ordinaire non-pommée, *lactuca ſativa non capitata* ; la ſeconde eſt la laitue pommée, *lactuca capitata* ; la troiſiéme eſt la laitue romaine, *lactuca romana dulcis*, aſſez ſouvent on nomme cette derniere ſimplement romaine ; la racine de la premiere eſpéce que nous venons de ſpécifier, eſt longue, annuelle, épaiſſe, fibreuſe, les feuilles ſont oblongues, larges, ridées, aſſez liſſes, d'un verd pâle, elle rend plus de ſuc laiteux. Sa tige eſt épaiſſe, haute d'une coudée & demie à peu-près ; elle jette des rameaux qui ſe diviſent en d'autres plus petits chargés de fleurs, leſquelles ſont renfermées dans un calice écailleux, foible & menu ; quand ces fleurs ſont ſéchées, il leur ſuccede de petites ſemences garnies d'aigrettes : on ſeme cette eſpéce de laitue dans les jardins : la laitue pommée différe de celle-ci, en ce que ſes feuilles ſont plus courtes, plus rondes ; la graine eſt noire, & elle ſe ſeme dans toutes les ſaiſons de l'année dans les potagers, quelquefois on la voit panachée de blanc, de pourpre, de jaune ; on la nomme alors laitue de Siléſie.

La laitue romaine a des feuilles plus étroites, plus longues, plates, sans rides, garnies en-dessous de petites épines le long de la côte ; sa fleur & sa tige sont les mêmes que celles de la laitue ordinaire, les graines sont noires.

Parmi les différentes espéces de laitues sauvages, comme il y en a une dont on fait usage en Médecine, il est bon que nous nous y arrêtions un instant, avant de passer à l'examen des propriétés générales de ce genre de plante ; celle-ci se nomme *lactuca sylvestris* ; sa racine est plus courte, plus petite que celle de la laitue cultivée ; ses feuilles sont étroites, oblongues, découpées profondément des deux côtés ; sa tige est haute d'une coudée ; son sommet se partage en plusieurs petits rameaux, chargés de petites fleurs jaunes semblables à celles de la laitue des jardins ; les fleurs étant tombées, on voit des semences garnies d'aigrettes & noirâtres : cette laitue croît dans les hayes, & dans les vignes ; on dit qu'elle est beaucoup plus déterſive que la laitue ordinaire ; aussi s'en sert-on de préférence.

Les principales vertus de la laitue, sont de rafraîchir, de tempérer l'acrimonie des humeurs, & de donner au chile, plus de fluidité ; les personnes d'un tempérament bilieux, d'une forte complexion, & qui sont resserrées, retireront un grand avantage, s'ils veulent en user de tems en tems.

Ordinairement les laitues se mangent en salade. Dans les potages : & l'on en fait entrer les feuilles dans les bouillons ; & les apozèmes, qu'on a envie de rendre plus rafraîchissans ; dans les lavemens qu'on a dessein de rendre plus relâchans ; dans les cataplasmes, en un mot qu'on veut faire plus émolliens ; elles entrent aussi dans l'onguent *populeum* ; les semences entrent dans le syrop de jujubes & de tortue.

On compte parmi les quatre semences froides mineures les semences de laitues, qui sont émulsives.

LAMBDOIDE, (Anat.) C'eſt le nom de la troiſiéme ſuture propre du crâne.

LAMBITIF. (Pharm.) *Voyez* Looch.

LAMIUM, (Bot.) C'eſt une plante dont on connoît deux eſpeces, que l'on employe dans la médecine (*Lamium vulgare album.* park.) (& *Lamium rubrum.* Raii hiſt.)

La premiere eſpece croît à la hauteur d'un pied & demi, ſa tige eſt quarrée & plus mince en bas qu'en haut : ce qui fait qu'elle a beaucoup de peine à ſe tenir; elle a pluſieurs racines qui ſont fibreuſes; ſes feuilles reſſemblent à celles de l'ortie; elles viennent ſur le haut des tiges, & ſont appuyées ſur de longs pédicules; ſes fleurs ſont verticillées, leur grandeur eſt aſſez conſidérable, leur couleur blanche; ſes ſemences ſont triangulaires.

L'analyſe chimique a prouvé que ce genre de plante renfermoit un ſel eſſentiel tartareux, enveloppé de ſoufre & de terre.

La Médecine en fait un grand uſage; elle l'employe avec ſuccès, ſur-tout dans les fleurs blanches des femmes, dans les maladies des poumons; l'expérience journaliere démontre qu'elle fait ceſſer les hémorragies de la matrice; on fait macérer ſes fleurs dans l'eau chaude comme celles de thé, & l'on peut prendre un verre de l'infuſion, deux ou trois fois par jour.

La Chirurgie l'employe auſſi; elle retire un balſamique vulnéraire de ſes fleurs macérées dans de l'huile d'olive, qu'on a ſoin d'expoſer au ſoleil. Ses ſuccès ſont marqués principalement dans les bleſſures des tendons.

La ſeconde eſpece (*Lamium purpureum.* Raii hiſt.) a une racine menue fibreuſe, qui ne rampe point comme la précédente; ſes tiges ſont longues, quarrées, creuſes; il s'en éleve pluſieurs rameaux; ſes feuilles ſont plus petites & plus courtes que celles de l'ortie, attachées à des queues aſſez longues; ſes

fleurs ſont petites d'une couleur purpurine: elles ſont monopétales & labiées; des ſemences aſſez groſſes, triangulaires, luiſantes leur ſuccédent. La plante exhale une odeur déſagréable.

L'analyſe prouve qu'elle contient une plus grande quantité d'huile bitumineuſe que la premiere eſpece: elle eſt bonne pour les anciens ulcères extérieurs, pour les inflammations, & pour procurer la cicatriſation des playes. On dit que ſa décoction eſt un remede excellent pour la dyſſenterie.

LAMOTHE, (*eaux de*) (Med.) *Voyez* EAUX.

LAMPAS, (Vet.) On donne ce nom à une tumeur inflammatoire qui ſurvient au palais des chevaux, derriere les pinces de la mâchoire ſupérieure; il n'y en a guère qui n'ayent eu cette maladie pendant leur vie; juſqu'ici on n'a pas encore expliqué ce phénomène; mais il n'en eſt pas moins vrai de dire que c'eſt une eſpece de tribut qu'il faut qu'ils payent tôt ou tard à la nature. Il eſt vraiſemblable que cette infirmité reconnoît pour cauſe l'abord extraordinaire de ſang qui ſe porte vers cette partie; le cheval attaqué de cette maladie ne peut manger, auſſi faut-il recourir au remede le plus promptement qu'il eſt poſſible; on n'en connoît point d'autre que de brûler la tumeur avec un fer chaud ou avec une lampe.

LAMPSANE, (Bot.) *Lampſana*. Dod. C'eſt une plante qui n'a qu'une racine fibrée, & d'une couleur blanche; elle pouſſe une tige d'environ deux pieds, qui eſt ronde & ſtriée; on y voit quelques poils, & ſa couleur eſt rougeâtre: il s'en éleve pluſieurs rameaux; elle a des feuilles depuis ſa racine & le bas de la tige, qui reſſemblent à celles du laitron, couvertes de poils & d'une conſiſtance molle. Celles qui revêtent le haut de la tige ſont différentes, étroites, pointues, & ne ſont point attachées à des pédicules. Les fleurs ſont très-petites, leur couleur eſt jaune; les ſemences, contenues dans une enveloppe, ſont

un peu longues, pointues, & leur couleur eſt noire. Si on fait une incision à cette plante, il en ſort un lait amer ; elle croît le long des chemins.

Elle contient un ſel eſſentiel tartareux, mêlé avec grande quantité d'une huile épaiſſe bitumineuſe, & enveloppé dans beaucoup de terre & d'eau.

Cette plante n'eſt pas d'un uſage fréquent en Médecine ; on s'en ſert cependant pour rafraîchir & ramollir ; on l'employe le plus ſouvent dans les lavemens pour lâcher les inteſtins ; ſon ſuc exprimé & uni avec des onguens eſt bon pour déterger les ulcéres ; on la recommande comme un remede excellent pour les maladies des mamelles : auſſi eſt-elle connue ſous le nom d'herbe aux mamelles.

LANCE, (Chir.) Inſtrument inventé pour ouvrir la tête du fœtus mort, & arrêté au paſſage : le manche eſt une lame de fer droite, qui ne préſente rien de remarquable; l'extrêmité eſt un fer de pique fait en cœur, dont la pointe eſt très-aigue & tranchante ſur les côtés ; au moyen du doigt indicateur de la main gauche, on introduit la lance dans le vagin, on tâche de percer la tête du fœtus entre les deux os pariétaux, afin de donner entrée au *tire-tête*.

Cet inſtrument dont M. *Mauriceau* eſt l'inventeur, ne doit plus être mis en uſage depuis la découverte du *tire-tête* de M. *Levrette*, perfectionné par M. *A. Petit*. Voyez TIRE-TETE.

LANCETTE, (Chir.) On donne ce nom à un inſtrument très-pointu & tranchant ſur les côtés, dont on ſe ſert le plus communément pour ouvrir les vaiſſeaux artériels ou veineux. Les Chirurgiens François ne diſtinguent aujourd'hui que deux ſortes de lancettes, qu'ils regardent comme plus commodes : l'une ſe nomme *lancette à grain d'orge*, l'autre *lancette à grain d'avoine*. La lancette à grain d'orge ne commence à perdre ſa largeur que vers ſa pointe, tandis que la lancette à grain d'avoine a une pointe très-allongée ; la premiere eſpece eſt préférable à la ſeconde ;

ſa pointe ſolidement terminée inciſe aiſement la peau ; & fait une grande ouverture, ſans que l'Opérateur ſoit obligé de faire beaucoup délévation : auſſi preſque tous les Chirurgiens s'en ſervent-ils.

Les Allemands & les Polonois employent pour l'opération de la ſaignée, une lancette renfermée dans un petit coffre, qui agit par le moyen d'une baſcule ſur laquelle on appuye latéralement & extérieurement; cette baſcule lâche un reſſort auquel l'inſtrument eſt attaché : l'uſage de cette eſpece de lancette expoſe à mille dangers. Cette baſcule qui lâche le reſſort, qui tient la lancette, fait à peu près l'effet du chien d'un fuſil ou d'un piſtolet : il reſulte delà que le coup eſt ſubit, ce qui empêche de le diriger. Souvent il arrive qu'on perce le vaiſſeau de part en part, qu'on endommage le tendon ou l'aponevroſe, qu'on ouvre l'artere placée ſous la baſilique, ou au moins qu'on fait une ſaignée blanche.

LANGUE, (Anat.) Corps charnu capable de toutes ſortes de mouvemens, placé dans la bouche. On y diſtingue une baſe, une pointe, une face ſupérieure & inférieure & deux bords ; elle eſt attachée par ſa baſe, à l'os hyoide ; un ligament membraneux, appellé frein ou filet, fixe pardevant ſa face inférieure. On voit à ſa ſurface, pluſieurs éminences nommées mamelons, qu'on dit être l'extrêmité des nerfs qui s'y rendent : il y a un très-grand nombre de muſcles, qui ſervent à faire mouvoir la langue, elle eſt parſemée de quantité de glandes ; ſes arteres lui viennent de la carotide externe, ſes veines ſe déchargent dans les jugulaires externes ; ces arteres & ces veines s'appellent ſublinguales ou ranines ; on peut ſe déterminer à ouvrir ces veines dans l'eſquinancie ; on retireroit beaucoup d'avantage de cet expédient, ſi l'on y avoit plus ſouvent recours ; quand on y eſt réſolu, il faut bien prendre garde de trop plonger la lancette ; on riſqueroit d'ouvrir l'artere ; ce qui pourroit être ſuivi d'une hé-

morragie très-fâcheuſe : les nerfs de la langue, viennent de la cinquieme & de la neuvieme paire du cerveau : l'uſage de ce muſcle, eſt de ſervir à la parole, à la déglutition, &c.

LANGUE, (Méd.) *Baglivi* recommande expreſſément de bien s'attacher à l'examen de la langue dans les maladies : il ſoutient qu'elle indique toujours alors l'état actuel du ſang, & qu'elle peut ſervir de de bouſſole. *Hippocrate* avoit beaucoup d'égard à l'état de la langue dans ſa pratique ; auſſi nous a-t-il laiſſé des obſervations très-judicieuſes ſur ce ſujet. Pour bien examiner cet organe, on recommande au malade de la tirer, le plus qu'il peut, dehors de la bouche.

L'inſpection de la langue a jetté la plûpart des Modernes dans une erreur très-condamnable ; ils ſe ſont imaginés que toutes les fois qu'ils la verroient chargée d'une croûte blanche, épaiſſe, & jaunâtre, ils pourroient inférer de-là, qu'il y avoit pourriture dans les premieres voies & que par conſéquent il falloit purger : ce ſyſtême vrai dans bien des circonſtances, peut devenir très-préjudiciable aux malades, dans certains cas ; dans la convaleſcence, par exemple, après de longues maladies très-ſouvent la langue eſt chargée, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours aux purgatifs : je dis plus ; c'eſt que ſi dans cette occaſion, on vouloit trop inſiſter ſur leur uſage, on feroit perir infailliblement les malades, dont les forces épuiſées par ces remedes, ne ſeroient plus en état de ſe rétablir.

On obſerve que la langue eſt couverte d'une croûte jaunâtre & bilieuſe, dans la jauniſſe, les fievres bilieuſes les affections de la poitrine. *Hippocrate* a remarqué que la langue jaune, bilieuſe dans le commencement des pleureſies, annonçoit la criſe pour le ſeptieme jour. La noirceur de la langue eſt un ſymptôme aſſez ordinaire aux fievres putrides, ſur-tout aux malignes peſtilentielles ; la pâleur de la langue eſt d'un très-

mauvais ſigne, ſur-tout quand elle tire ſur le verd; ſa trop grande rougeur eſt auſſi d'un mauvais préſage dans les grandes inflammations : on augure mal dans les maladies aiguës, quand on voit la langue en convulſion ou paraliſée : on regarde comme avant-coureur de la mort, le tremblement qui ſuccéde à l'extrême ſéchereſſe de la langue; cette ſéchereſſe eſt elle-même d'un mauvais augure. Dans la vraie eſquinancie, on peut aſſurer qu'il y a délire, ou du moins qu'il ne tardera pas à arriver, quand on voit la langue ſeche ſans ſoif. Lorſque dans les fievres malignes, on apperçoit la langue couverte d'ulceres remplis de crévaſſes, on peut affirmer que la maladie ſe terminera d'une maniere déſavantageuſe; on peut aſſurer que la mort va arriver, quand on trouve la langue froide au toucher.

LANGUE, (Chir.) La langue peut être attaquée de ſquirre & de cancer: le ſquirre ſurvient ſans qu'il y ait au commencement aucune douleur; la partie ſe durcit, s'enfle peu à peu; la ſurface de la langue offre des tubercules plus ou moins élevés; les glandes ſalivaires augmentent en volume, on les voit alors s'enflammer, s'ulcérer. Cette maladie reconnoît pour cauſe, les contagions, les plaies faites par les dents, un vice ſcrophuleux ou une diſpoſition particuliere au cancer. Le pronoſtic en eſt fâcheux; l'expérience a montré qu'un cancer à la baſe de la langue, faiſoit conſtamment périr le malade. Quand il eſt à la baſe ſans aucune adhérence, il eſt encore très-difficile à guérir, même par l'opération chirurgicale, les topiques ne doivent pas être employés dans le traitement du ſquirre de la langue; s'il étoit à pédicule on pourroit en tenter l'amputation avec le biſtouri: le cancer confirmé doit être traité avec les émolliens. On a propoſé de faire l'extraction d'un cancer ſitué à la pointe de la langue; c'eſt le meilleur parti qu'on puiſſe prendre en pareil cas, ayant attention toutefois d'ouvrir un cautere au bras, afin

de purifier la masse du sang. Sans cette précaution, la cause de la maladie subsistant, on verroit bientôt revenir un autre cancer dans les lieux voisins de celui où l'on auroit fait l'opération du premier ; il ne faut pas s'effrayer de l'hémorragie qui arrive dans cette opération, on cherche à l'arrêter par les moyens appropriés. *Voyez* HEMORRAGIE.

La contraction forcée des muscles qui servent à faire exécuter à la langue, ses mouvemens naturels, peut encore la constituer dans un état maladif toujours suivi d'accidens très-fâcheux : celle des deux muscles basioglosses, des deux stiloglosses, par exemple, produit son renversement ; celle des génioglosses produit sa sortie de la bouche ; l'affoiblissement de quelques-unes des puissances qui la meuvent, ou qui la fixent ; la section du frein, *Voyez* FREIN. La paralisie de quelques-uns des muscles, un ulcére ou une plaie qui en altére la substance : peuvent encore occasionner son renversement.

Pour remédier à cette fâcheuse maladie, on a coutume de rapprocher la pointe de la langue vers les dents incisives ; on la fait assujettir par un aide, puis on introduit dans la bouche un peloton de charpie, qui, par la compression qu'il fait sur la langue, la maintient dans son état naturel. On dit qu'elle s'accoutume peu à peu à cette position. Nous sommes redevables à un M. Petit, Chirurgien, de cette méthode curative. Elle est souvent insuffisante ; néanmoins il est toujours bon de la tenter, vu que jusqu'ici on n'en a pas encore trouvé de plus propre à remplir les indications de cette maladie.

Le volume de la langue augmente quelquefois considérablement ; dans ce cas, ou bien elle se tuméfie toute entiere, ou bien on voit quelque tumeur s'élever à sa surface ; ceux qui ont eu de violentes inflammations, & que l'usage du mercure a fait saliver pendant longtems, sont les plus sujets à ce bour-

fouflement ; quand il eſt la ſuite d'une inflammation ; les ſaignées, les gargariſmes rafraîchiſſans & un peu répercuſſifs, ſont les moyens auxquels on a recours, quand cet accident eſt cauſé par le long uſage du mercure ; on fait uſage enſuite des remedes hydragogues, des purgatifs & des lavemens. Quant aux plaies de la langue, *Voyez* le mot PLAIE.

LANGUE DE CERF. (Bot.) (*Lingua cervina officinarum.*) C'eſt une plante dont la racine eſt fibreuſe, noirâtre ; ſes feuilles ſont longues, dentelées à leur origine, pointues à leur extrémité ; leur couleur eſt verte, leur odeur reſſemble à celle que les capillaires exhalent ; elles ont un goût aſtringent. Cette plante vient ſur le bord des puits & des fontaines, & croît dans les fentes des pierres ; elle aime les rochers humides. Toutes ces parties ſont d'uſage en Médecine.

On en retire un ſel eſſentiel vitriolique tartareux, qui approche beaucoup du ſel admirable de Glauber : ce ſel ſe trouve uni avec une grande quantité d'huile épaiſſe, bitumineuſe, & peu de terre aſtringente.

Elle a la propriété de corroborer le ton des viſceres, ce qui la fait employer avec ſuccès, lorſqu'ils ſont obſtrués ; on l'ordonne ſur-tout contre les tumeurs de la rate, qui ſont beaucoup diminuées par ſon uſage : par le moyen de ſon ſel digeſtif, elle diſſout les humeurs épaiſſes ; par ſon huile bitumineuſe, elle tempere l'acrimonie des humeurs ; ceux dont le poumon eſt foible s'en ſervent avec avantage ; employée extérieurement, elle déterge & ſéche les playes & les ulceres.

On ſe ſert, à l'intérieur, de ſon infuſion dans l'eau tiede ; & dans l'eau ferrée, où l'on aura fait diſſoudre du nitre, ou tartre ſoluble ou du tartre vitriolé ; c'eſt un excellent déſobſtruant. Si on la fait ſécher, on en retire une poudre, que l'on employe depuis 1 gros juſqu'à deux, pour les mêmes uſages, & qui, au rapport de pluſieurs Médecins, fait des merveilles

dans les ſuffocations de matrice & dans les mouvemens convulſifs.

LANGUE DE SERPENT. (Mat. Med.) Dent pétrifiée, adhérente à de la pierre ou à de la terre. Les anciens ont penſé que c'étoit une langue de ſerpent : il eſt très-probable que ce n'eſt que la dent du Carcharias, ou du Réquiem qui s'eſt pétrifiée dans la terre. Il y en a de pluſieurs eſpéces & de différentes groſſeurs. Elle ſe trouve à Malthe, aux environs d'Angers, & dans les endroits pierreux; on en voit auſſi de différentes couleurs.

Cette dent pétrifiée, a été regardée comme un ſpécifique contre la morſure des ſerpens. Pluſieurs Médecins ſoutiennent que priſe en poudre, elle fait des merveilles dans les fiévres malignes; la doſe eſt depuis demi-ſcrupule, juſqu'à un ſcrupule.

Les propriétés dont nous venons de faire mention, n'ont pas été bien reconnues; on peut dire que c'eſt un abſorbant propre à adoucir les acides du corps, à arrêter le vomiſſement & le cours de ventre.

Les bonnes femmes, perſuadées que la langue de ſerpent eſt favorable à la dentition, en ſuſpendent au col de leurs enfans.

LANGUE DE CHIEN. (*Cynogloſſum vulgare majus.*) (C. B.) C'eſt une plante qui a une racine droite, longue, groſſe, noirâtre, quelquefois brune en-dehors, blanche en-dedans; ſon odeur eſt forte, elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux pieds, lanugineuſes; il s'en élève des rameaux, d'où ſortent immédiatement des feuilles longues, étroites, & couvertes de poils; les fleurs de cette plante ſont d'un rouge foncé, croiſſant le long de la tige, à peu près comme celles de la bugloſe; on trouve cette plante dans les lieux arides.

La propriété narcotique qu'on lui connoît, la fait employer dans les maladies catarreuſes; elle a auſſi une vertu aſtringente, qui fait qu'on en recommande

l'usage dans les dévoyemens, dans les gonorrhées & dans les hémorragies.

Appliquée extérieurement elle amollit & résout les tumeurs ; on s'en sert heureusement pour guérir les playes & les ulceres, lorsqu'on l'incorpore dans les cataplasmes ou dans les emplâtres ; on recommande sur-tout pour le même usage, un onguent composé de son suc, de miel & de thérébentine ; cette plante, appliquée extérieurement, est aussi très-bonne pour chasser la vermine ; le hasard a fait découvrir cette propriété dans cette plante : une femme l'ayant entendu vanter pour les écrouelles, en suspendit les racines au col de son fils, qui avoit cette maladie ; les écrouelles resterent, & la vermine qui le tourmentoit aussi, se dissipa ; l'odeur désagréable de cette plante, en fut probablement la cause.

LANGUE, (Vét.) Partie de la bouche du cheval : on dit ordinairement que quand la langue du cheval est trop épaisse, serpentine, feuillandée, c'est un mauvais signe, & qu'on peut inférer delà qu'il ne sera jamais bon.

LANGUEUR, (Méd.) C'est une espece de foiblesse & d'abattement universel ; il y a cependant des langueurs qu'on pourroit nommer particulieres, telles sont celles de l'estomac, &c. *Voy.* INDIGESTION. Dans les langueurs universelles, on n'est propre à rien, on perd l'appétit, tous les plaisirs deviennent fastidieux ; on s'ennuie de son existence, on est à charge à soi-même ; elles sont presque toujours symptomes des maladies chroniques, sur-tout de la chlorose. Comme les langueurs annoncent toujours l'état atonique du sang & des vaisseaux, les remedes qu'on doit employer dans ces circonstances, sont ceux que l'expérience a démontré propres à ranimer le ton & l'action des vaisseaux sur les liquides ; ainsi l'équitation, l'exercice en voiture, l'usage des martiaux, des alkalis fixes volatils, & des plantes fortifiantes, sont indiqués.

LAPIN, (Hig.) C'eſt une eſpece d'animal quadrupede, qui a beaucoup de rapport avec le liévre; ceux qui ſe nourriſſent dans les lieux ſecs, élevés, & fertiles en herbes aromatiques & peu aqueuſes, donnent un aliment plus délicat, plus ſucculent que ceux qui vivent dans les pays gras, ou dans des terreins couverts d'herbes graſſes & fades, comme les bords des ruiſſeaux & les potagers. Les lapins nourris avec du chou ſont les plus mauvais; quoiqu'il y ait beaucoup d'analogie entre le lievre & le lapin, néanmoins on préfére le lapin pour les convaleſcens, parce qu'il n'eſt pas ſujet à faire l'effet d'un laxatif, comme cela arrive quelquefois à la chair du lievre. D'ailleurs, il ſe digere mieux.

LARD. (Hig.) Graiſſe blanche qui ſe trouve entre la couenne & la chair du cochon. Ceux dont l'eſtomac eſt foible & pareſſeux, doivent peu faire uſage du lard; il leur cauſeroit des indigeſtions, dont les ſuites ſont toujours fâcheuſes; les eſtomacs forts & robuſtes, le ſoutiennent très-bien; le lard fondu a toutes les propriétés médicamenteuſes des graiſſes.

LARMES. (Phyſ.) Lymphe claire ſalée qui, par le mouvement des paupieres, ſe répand ſur l'œil, pour le lubrefier & humecter la cornée.

LARMIER. (Vet.) On donne ce nom à l'eſpace qui va depuis le petit coin de l'œil du cheval, juſqu'au derriere de ſes oreilles; ce ſont, pour ainſi dire, ſes temples. Ce mot ſe prend auſſi pour déſigner une de ſes veines placées à côté de l'œil.

LARMOIEMENT. (Med.) C'eſt un ſigne preſque aſſuré, auquel on peut reconnoître que le ſang ſe porte en trop grande abondance aux parties ſupérieures; il eſt toujours regardé comme d'un très-mauvais augure dans les maladies aigues; c'eſt un préſage de délire ou d'hémorragie par les narrines; cependant quand il a lieu dans les jours de criſe, on peut en tirer un prognoſtic avantageux, puiſque

l'hémorrhagie par le nez, dont il eſt alors l'avant-coureur, peut terminer la maladie.

On peut affirmer, diſent pluſieurs Auteurs eſtimables, que la rougeole va paroître quand on voit le larmoyement au commencement des fiévres aigues, accompagné de nauſées, de vomiſſement, de mal de tête & douleurs dans les reins, ſur-tout chez les enfans. Quant au larmoiement, maladie, *voyez* EPIPHORE.

LARYNGOTOMIE, (Chir.) *Voyez* BRONCHOTOMIE.

LARYNX, (Anat.) C'eſt le commencement, ou la tête de la trachée-artére ; c'eſt un des organes de la reſpiration, & le principal inſtrument de la voix. *Voyez* RESPIRATION & VOIX. Sa figure eſt à-peu-près circulaire ; on dit que la voix des enfans eſt aigue, parce qu'alors il eſt étroit ; que la voix eſt plus forte dans un âge plus avancé, parce qu'il eſt plus ample, & que les hommes ont la voix plus grave que les femmes, à cauſe de la groſſeur plus conſidérable du larinx.

Il doit être toujours ouvert pour donner continuellement paſſage à l'air qui doit alternativement entrer & ſortir de la poitrine. Quand l'œſophage s'abaiſſe pour recevoir les alimens, le larynx s'éléve pour les comprimer. *Voyez* DÉGLUTITION.

Le larynx eſt compoſé de cinq eſpéces de parties différentes ; on y voit des cartilages, des muſcles, des membranes, des nerfs, & des glandes. Les cartilages ſont le tyroide, le crycoide, les arytenoides & l'épiglotte ; le tyroide eſt celui qui forme l'éminence appellée *pomme d'Adam*. A la jonction du troiſiéme & du quatriéme, ſe trouve une petite ouverture ou fente, nommée *glotte*, qui ſert à laiſſer paſſer tout ce qui deſcend dans les poumons & à l'excrétion de la pituite, que l'on crache dans les rhumes en touſſant : elle a auſſi pour uſage, de modifier la voix. *Voyez* GLOTTE.

L'épiglotte eſt placée ſur la glotte ; elle couvre

l'entrée du larynx, & empêche les liquides, qui en bûvant paſſent deſſus pour entrer dans l'œſophage, de tomber dans la trachée-artére. *Voyez* EPIGLOTTE.

Les cartilages du larynx ſont dilatés ou contractés par ſept paires de muſcles; ceux qui ont leur origine & leur inſertion au larinx, ſont nommés *muſcles propres;* ceux qui n'y ont que leur inſertion, ſont appellés *muſcles communs;* la membrane qui en eſt le canal à l'extérieur, eſt une continuation de celle de la trachée-artére; celle qui le tapiſſe à l'intérieur, eſt un prolongement de celle qui tapiſſe toute la bouche; il reçoit deux paires de nerfs des recurrens; ce canal eſt lubréfié & humecté par quatre glandes, dont deux ſe nomment amygdales. *Voyez* AMYGDALES, deux ſont appellées tyroïdes.

LASSITUDE, (Méd.) Sentiment dolorifique qu'on éprouve dans toute l'habitude du corps, accompagné de perte d'appétit, de triſteſſe, ſouvent même de dégoût pour les plaiſirs. On diſtingue pluſieurs eſpéces de laſſitudes, celles qui viennent après les exercices trop violens, les marches forcées, par exemple, & celles qui ſont ſpontanées. Les laſſitudes qui ſuccédent aux exercices immodérés ſe guériſſent par le repos : tous les remédes qu'on pourroit employer, ne ſont rien en comparaiſon de celui là. On vante néanmoins beaucoup les bains & les demi-bains préparés avec la décoction d'armoiſe.

On peut regarder comme maladie, les laſſitudes ſpontanées, car elles ſont toujours l'effet de la foibleſſe des nerfs, & d'un grand dérangement dans la machine. On obſerve que preſque toutes les maladies aigues ſont précédées & accompagnées de laſſitudes. *Hyppocrate* nous dit qu'elles ſe trouvent aſſez ſouvent dans les fiévres malignes, & qu'alors elles en augmentent le danger.

Les Médecins ont diſtingué pluſieurs eſpéces de laſſitudes ſpontanées, à raiſon des differens ſentimens qu'elles expriment quand on a envie de ſe mou-

voir ; ils ont nommé lassitudes ulcéreuses celles qui font sentir une espéce d'érosion, à l'occasion des efforts qu'on fait pour se remuer ; ils ont appellé tensives celles dont le sentiment se réduit à une tension : & gravatives, celles qui font l'effet d'un poids incommode. On dit que les lassitudes ulcéreuses annoncent une acrimonie dans les humeurs ; que les gravatives annoncent leur épaississement ; & que les tensives caractérisent l'état mitoyen. Lorsqu'on voit des lassitudes spontanées dans un vieillard, avec des engourdissemens dans les membres, & des vertiges, on doit craindre l'apoplexie ; il faut bien se donner de garde de prescrire des remédes qui pourroient affoiblir dans les maladies chroniques, accompagnées de lassitudes spontanées ; ceux dont on doit faire usage, sont les toniques, & ceux qui sont propres à corriger l'état vicieux des humeurs. L'expérience a montré que les selles rougeâtres, sur-tout dans les tems de crise, étoient un très-bon signe dans les maladies qui avoient pour symptome les lassitudes. Nous voyons dans *Hyppocrate*, que si après des sueurs critiques, avec lassitude & frisson, la chaleur revient : on doit en tirer un prognostic fâcheux ; & que si les lassitudes persistent pendant & après la fiévre, on doit craindre un abcès aux joues & aux articulations.

LASCIS, (Anat.) *Voyez* PLEXUS.

LAVANDE. C'est une plante dont on reconnoît deux espéces. (*Lavandula major. C. B.*) Sa racine est ligneuse, fibrée ; sa tige est assez grande, également ligneuse, & quarrée ; elle a des feuilles charnues, blanchâtres & larges ; l'odeur qu'elle exhale, est forte ; mais agréable : elle affecte d'amertume le sens du goût.

(*Lavandula Augustifotia.* C. B.) C'est celle dont on se sert ordinairement : elle différe de l'autre en ce que ses feuilles sont plus petites, plus étroites, vertes, sans blancheur. Elles viennent volontiers dans les environs de Narbonne. On assigne à la lavande

la propriété d'être céphalique ; elle eſt bonne pour fortifier les nerfs, & exciter les mois aux femmes. Les particules aromatiques que contient cette plante, excitent l'oſcillation générale des vaiſſeaux ; auſſi s'en ſert-on heureuſement dans toutes les maladies qui viennent de relâchement ; comme dans l'apoplexie, l'épilepſie, & les maladies catarreuſes. Elle réuſſit aſſez bien pour faire accoucher les femmes dont le tempéramment eſt humide ; elle eſt contre-indiquée dans les difficultés d'accouchemens par une trop grande tenſion des fibres, auſſi-bien que dans toutes les maladies qui ont la même cauſe.

On preſcrit la poudre des fleurs de lavande, ou les ſemences pilées, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; & la teinture des fleurs dans l'eau ſimple diſtillée, ou l'eſprit de vin, juſqu'à deux ou trois onces ; on fait des fleurs, une conſerve qu'on ordonne juſqu'à une demi-once, & l'on prend intérieurement de l'huile eſſentielle qu'on en retire, deux, trois, & même ſix gouttes.

Si l'on unit à la même huile, un ſel volatil ammoniacal, il s'en ſublime un ſel volatil huileux aromatique, propre à faire revenir ceux qui ſe trouvent mal.

La lavande brûlée dans la chambre d'un phtiſique, produit un très-bon effet.

L'huile de lavande appliquée extérieurement, a la propriété de tuer la vermine.

On nous l'apporte ordinairement de Narbonne où cette plante croît en abondance ; mais on y mêle ſouvent de l'huile de thérébentine ou de l'eſprit de vin. On reconnoît la ſupercherie dans le premier cas, ſi ayant mis la liqueur dans une cuillier de métal expoſée au feu, il s'exhale une flamme abondante, noire, & d'une odeur déſagréable ; la flamme qui ſort de l'huile de lavande pure, étant tenue, & donnant une odeur ſuave. Dans le ſecond cas, on préſente de l'eau

au composé : elle s'unit avec l'esprit de vin qui quitte l'huile, & la laisse surnager.

Prenez de l'huile essentielle de lavande, trois gouttes.

Mettez-y du sucre, un gros.

Faites dissoudre le tout dans du bon vin, cinq onces.

C'est un remede excellent pour les affections catarreuses & paralytiques.

Prenez *de l'huile essentielle de lavande*, 1 *gros* ;
huile d'hypericum, *deux onces*,
huile de vers de terre, *trois onces*,
baume de fioravanti, *une demi-once*.

Qu'on les mêle ensemble, il en résultera un lénitif propre à faire des frictions aux membres paralytiques & attaqués de rhumatismes.

LAUDANUM, (Phar.) C'est l'extrait de l'opium. *Voyez* OPIUM.

LAVEMENT, (Pharm.) Injection qui se fait dans les intestins par le moyen d'une seringue, le plus communément ; on ne donne ces lavemens que pour amollir & évacuer les matieres stercorales ; on les prescrit encore dans toutes les inflammations violentes, sur-tout celles de quelque viscere du bas-ventre ; assez souvent on les recommande pour hâter l'accouchement & la sortie de quelque corps contenu dans la matrice. La vertu des lavemens faits à l'eau simple, a été si reconnue dans les cas d'inflammation, qu'un Praticien de nos jours avoit coutume de les prescrire au lieu des saignées dans les péripneumonies & les pleurésies les plus violentes. Quoiqu'on retire beaucoup d'avantages de leurs usages dans de telles circonstances, il est dangereux cependant de les regarder alors comme spécifiques : l'expérience a montré que quand ils étoient employés comme principal moyen de guérison, la gangrene survenoit, pour peu que l'inflammation fût considérable, les lavemens peuvent se faire à

l'eau ſimple : nous venons d'en parler ; ou avec les décoctions des plantes émollientes, le lait, les bouillons de tripes, &c. Quand l'eſtomac ou les inteſtins grêles ſont bleſſes, on les fait avec du bouillon, pour ſuppléer à la nourriture qu'il ne faut donner alors qu'en très-petite quantité par la bouche ; dans la vraie eſquinancie portée au dernier degré, on les fait de même, parce qu'ils ne pourroient pas paſſer dans l'œſophage.

Les lavemens ſont devenus aujourd'hui à la mode plus que jamais ; il n'y a pas de femme du *bon ton* qui ne veuille en prendre un ou deux tous les matins ; premierement, afin d'aller à la garderobe plus à ſon aiſe ; ſecondement, afin de tempérer & de rafraîchir les humeurs, ou afin de ſe rendre le teint frais. L'uſage des lavemens, ſi bon en lui-même, quand la néceſſité le requiert, eſt trés-pernicieux quand on en fait une habitude : les chûtes de fondement, les hémorroïdes, les fleurs blanches, la ſtérilité en ſont ordinairement les ſuites.

Lavement rafraîchiſſant.

Prenez une livre d'eau commune, deux onces de bon vinaigre, & mêlez, pour un lavement.

Ou bien des feuilles de laitue & de grande joubarbe, Ana, une poignée ; fleurs de Nymphæa, demi-poignée. Faites cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau que vous ferez réduire à une livre : diſſolvez, dans la colature, deux onces de ſyrop violat.

Lavement adouciſſant.

Prenez une livre d'eau de poulet, deux onces de mucilage de ſemences de coins, & trois onces de miel roſat. Mêlez, pour un lavement.

Ou bien quatre onces d'huile d'amandes douces & de graine de lin ; moëlle de caſſe, une once ; feuil-

les de mauves, une poignée ; bouillons de tripes ; une livre. Faites un lavement, après avoir fait bouillir les feuilles dans le bouillon : on y mêle l'huile.

Lavement émollient.

Prenez des feuilles de pariétaire & de guimauve ; de chacune une poignée ; fleurs de camomille, demi-poignée. Faites cuire dans suffisante quantité d'eau, réduite à une livre ; dissolvez dans la colature, une once de pulpe de casse, deux onces d'huile d'amandes, ou autant de beurre frais.

Lavement carminatif.

Prenez des fleurs d'hyssope, une poignée ; fleurs de camomille, demi-poignée ; semences d'anis, un gros ; baies de geniévre, deux gros. Faites cuire dans une quantité suffisante d'eau & de vin ; & dissolvez, dans la colature, une once d'électuaire de baies de laurier.

Lavement anodin.

Prenez du mucilage de semences d'herbe aux puces extrait par l'eau de roses, douze onces ; huile d'amandes douces & beurre frais ana, deux onces. Faites-y dissoudre deux grains de laudanum, ou depuis demi-gros jusqu'à un gros de philonium romain.

Lavement antiputride.

Prenez une poignée d'orge entiere. Faites cuire dans suffisante quantité d'eau réduite à une livre. Ajoutez sur la fin de l'ébullition, des feuilles de scordium & de petite centaurée ana, une poignée ; dissolvez, dans la collature, six gros d'onguent Egyptiac, & demi-once de thérébentine battue avec un jaune d'œuf. Mêlez, pour un lavement.

Lavement contre le ténefme.

Prenez quatre onces de bon vin, fyrop de pavot blanc, deux onces; diafcordium, deux gros; blanc de baleine, un gros; jaunes d'œufs, n°. 2. Mêlez, pour un lavement.

Lavement vermifuge.

Prenez une poignée de gratiole verte, fommités d'abfinthe & de petite centaurée ana, une demi-poignée; femences de fantoline, demi-once. Faites bouillir le tout dans fuffifante quantité de petit lait, rédait à demi-livre. Faites un lavement, qui produira de bons effets contre les vers afcarides.

Lavement febrifuge.

Prenez deux gros de têtes de pavots blancs, écrafées dans un mortier; quinquina groffiérement concaffé, depuis demi-once jufqu'à une once. Faites bouillir dans fuffifante quantité d'eau, réduite à une livre.

Ou bien prenez de quinquina, une once. Faites cuire dans fuffifante quantité d'eau, réduite à douze onces. Ajoutez, dans la colature, un gros de thériaque, ou demi-once de diacode. Faites un lavement, que le malade prendra deux ou trois fois par jour.

LAVEMENT, (Vet.) On ne fauroit donner de meilleurs remedes que les lavemens, aux chevaux, bœufs, mulets, ânes & brebis qui font conftipés, & dont les inteftins font échauffés ou irrités par les matieres qui y font retenues. On compofera ces lavemens, fuivant les indications, & l'urgence du cas, en obfervant ce qui fuit:

1°. On aura attention que l'animal n'ait point mangé depuis deux heures.

2°. On le placera de maniere que la croupe soit haute, & le devant bas.

3°. Si l'on se sert d'une seringue, l'ouverture de la cannule doit avoir un trou gros comme le pouce.

4°. Si l'on fait usage de la corne de bœuf, on en introduira le petit bout dans le fondement, & l'on versera la décoction par l'autre bout de la corne; & en cas que le lavement n'entre pas bien, on remuera la langue de l'animal, & on lui frappera de petits coups sur les reins avec la main.

5°. Après avoir donné le lavement, on laissera l'animal tranquille, sans le promener, ni lui boucher le derriere avec du foin; car si on le promene, il rendra le remede trop tôt: & par conséquent ce remede n'aura pas son effet. La dose ordinaire des lavemens, pour un cheval, est de deux à trois pintes. Voici quelques formules de lavemens pour les bestiaux.

Lavement antidissenterique.

Prenez *six grains d'opium, deux gros,*
ypecacuanna, deux gros;
bouillon blanc, une poignée;
extrait de geniévre, un gros.

Faites une décoction avec le bouillon blanc; mêlez à cette décoction les autres drogues, & faites un lavement.

Lavement purgatif.

Faites d'abord une décoction des plantes émollientes suivantes:

de mauve,
de guimauve,
de brancursine,
de pariétaire, de chacune une poignée,
graine de lin, quatre onces.

Prenez ensuite deux livres de cette décoction.

Faites-y fondre
du savon blanc rapé, trois onces;
miel mercuriel, quatre onces.
Faites un lavement selon l'art.

Autre lavement.

Prenez de la décoction émolliente bouillante, deux livres,
feuilles de senné, trois onces.
Faites infuser pendant une heure, & délayez dans la colature, quatre onces de catholicum.
Faites un lavement.

Lavement irritant.

Prenez des racines de pyréthre, trois onces.
Faites bouillir dans quatre livres d'eau commune;
Ajoutez à la colature une once de sel gemme.
Faites un lavement.

Autre.

Prenez des feuilles *de mercuriale,*
de mauve,
de pariétaire, de chacune une poignée,
sené,
pulpe de coloquinte, de chacune une once,
feuilles de tabac, deux gros.

On fera d'abord bouillir les feuilles des plantes émollientes avec la pulpe de coloquinte, dans cinq livres d'eau commune. Sur la fin, on mettra dans la décoction, les feuilles de tabac & le sené; on tiendra le vaisseau couvert, & on fera bouillir doucement pendant un quart d'heure.

Autre.

Prenez des feuilles ſeches de tabac, deux onces.
Faites bouillir dans cinq livres d'eau de riviere juſqu'à diminution du tiers. Coulez & exprimez fortement. Jettez dans la collature du
vin émétique trouble, trois onces,
ſel commun, une poignée.
Faites un lavement.

Lavement ſtomachique.

Prenez des feuilles *de laurier,*
de menthe
& de germandrée, de chacun une poignée,
fleurs de camomille,
baies de geniévre, de chacune une poignée.
Faites bouillir dans deux livres de vin rouge, pendant un quart d'heure.
Coulez; ajoutez-y de l'eſprit carminatif de Sylvius, un gros.
Faites un lavement, qu'on donnera en deux fois.

Lavement tempérant.

Prenez de décoction de feuilles de laitue, de chicorée, de bette & de pourpier, trois livres.
Faites-y diſſoudre du ſel de prunelle, une once.
Délayez-y trois onces de miel de nénuphar.

Autre.

Prenez d'une décoction *d'orge, deux livres & demie;*
nitre, une once,
vinaigre de ſureau,

miel rosat, de chacun trois onces.

Mêlez; faites un lavement.

Lavement vermifuge.

Prenez du vitriol de Mars, trois gros.

Mêlez dans une décoction de verveine & d'auronne, trois livres,

huile d'olive, trois onces.

Faites un lavement.

LAURIER, C. (*Laurus Vulgaris*, C. B.) C'est un arbre qui s'éleve à une hauteur médiocre dans les pays temperés : & acquiert une hauteur plus grande dans les climats chauds. Sa tige est rameuse, & déliée, on n'y voit aucun nœud; les racines qu'elle jette, sont épaisses & inégales; ses feuilles sont oblongues, assez dures, pointues des deux côtés, & toujours vertes; leur goût est âcre, aromatique; les fruits que le laurier porte, sont des baies grosses, comme de petites cérises, vertes au commencement, mais acquérant par la maturation, une couleur noire; elles sont aromatiques.

Personne n'ignore combien les Anciens estimoient le laurier : ils en faisoient des couronnes pour orner la tête des victorieux dans la guerre & dans les jeux olympiques. Les Muses, selon eux, habitoient le Mont Parnasse décoré d'une forêt de lauriers : ils avoient la superstition de croire que la foudre épargnoit cet arbre dédié à Appollon qui avoit converti en laurier, Daphné, l'objet de ses amours.

La Médecine ne se sert que des feuilles & des baies de laurier; la racine autrefois en usage, n'est plus employée. Les feuilles macerées dans l'eau pendant quelques heures & distillées ensuite, fournissent une huile essentielle très-odorante; celle que l'on retire des baies a encore plus de saveur & d'odeur.

Les feuilles sont astringentes, elles fortifient l'esto-

mac, aident la digeſtion; ce qui fait qu'on en met dans les ragouts compoſés de viandes difficiles à digérer.

On les infuſe dans de l'eau, comme les feuilles de thé, pour fortifier l'eſtomac, chaſſer les vents; la poudre juſqu'à un gros produit le même effet; leur décoction en lavemens eſt employée contre la colique.

Les baies étoient employées par les Anciens dans la pthiſie; on les ordonne de nos jours dans les maladies des viſceres, du bas ventre; elles excitent l'appétit, déſobſtruent le foye, ſont diuretiques, emménagogues; ſi l'on prend des baies de laurier, qu'on les faſſe macérer dans de l'eau, & qu'on les expoſe à une diſtillation pouſſée par un feu violent, il en ſort une huile eſſentielle, limpide, d'une odeur forte que l'on emploie heureuſement à l'intérieur, pour chaſſer les vents, appaiſer les coliques, & tempérer les douleurs hyſtériques; la doſe eſt depuis trois gouttes, juſqu'à ſix: il ne faut point donner de cette huile aux tempéramens chauds, bilieux, ni dans les maladies inflammatoires; appliquée extérieurement en friction ſur les parties du bas ventre, elle produit les mêmes effets.

LAXATIF, (Phar.) Ce mot veut dire à peu près purgatif; on l'emploie ſeulement dans un ſens moins général: jamais on ne s'en ſert pour déſigner les purgatifs violens.

LAXITÉ. *Voyez* RELACHEMENT.

LÉGUME, (*Hig.*) On entend ordinairement par ce mot, les herbes potagéres; quelquefois auſſi on donne ce nom, aux ſemences des plantes appellées légumineuſes. *Voyez* PLANTE.

Les herbes potagéres auxquelles on donne aſſez ſouvent le nom de légume, différent entre elles eſſentiellement par leurs bonnes ou leurs mauvaiſes qualités. Le contraſte qui ſe trouve entre elles, eſt ſuffiſamment

ment détaillé à leurs articles ; c'eſt pourquoi nous n'en dirons rien ici.

Les ſemences légumineuſes dont on fait le plus d'uſage, ſont les féves de marais, les petites féves, les haricots & les pois. Le lupin, l'ers, l'orobe & la veſce, ont paru d'un goût moins ſavoureux, quoiqu'ils ſoient du même genre, & méritent d'être rangés dans la même claſſe ; on les a relegués à l'uſage pharmaceutique. *Voyez en les articles.*

Il eſt bon d'obſerver ici que les ſemences légumineuſes doivent être rangées au nombre des ſubſtances farineuſes. *Voyez Farine, Farineux.*

Les ſemences légumineuſes ont toujours été regardées comme fourniſſant un aliment très-abondant ; mais on leur a reproché d'être indigeſtes, & de cauſer des vents.

Il eſt certain que les eſtomacs foibles les digérent avec beaucoup de peine, & qu'elles cauſent des coliques venteuſes chez les perſonnes qui ont des eſtomacs débiles ; mais ceux qui ſont d'une forte complexion ſe trouvent bien de leur uſage. Combien ne voyons-nous pas de gens, habitans à la campagne, qui ne vivent habituellement que de ſemences légumineuſes, ſans en être incommodés ? L'expérience a prouvé qu'elles étoient très-nuiſibles aux mélancoliques & aux hyſtériques.

Les Médecins modernes ſe ſont oppoſés, & s'oppoſent encore tous les jours à l'uſage des ſemences légumineuſes, qui renferment, ſelon eux, un principe incraſſant, très-propre à produire des obſtructions dans les différens viſcéres. On a peine à concevoir comment des gens de mérite peuvent s'élever avec tant de chaleur contre un être idéal dont l'exiſtence ne leur a jamais été démontrée.

Les ſemences légumineuſes mangées crues, ne valent rien pour les eſtomacs pareſſeux ; la meilleure méthode, c'eſt de les manger en purée ; elles ſont alors privées de la peau qui les environ-

noit, & qui ſeule ſuffiſoit pour peſer ſur l'eſtomac.

Pour que la coction des plantes légumineuſes ſe faſſe bien, il faut employer l'eau commune la plus pure & la plus légere.

LENITIF, ELECTUAIRE, (*Pharmac. & Mat. Méd.*) d'après la Pharmacopée de Paris, prenez orge entiere, racine ſéche de polypode de chêne concaſſée, & raiſins ſecs, mondés de leurs pepins, de chacun deux onces; jujubes, ſébeſtes & prunes de damas noir, de chacun n°. vingt; tamarins deux onces; feuilles récentes de ſcolopendre une once & demie; de mercuriale quatre onces; fleurs de violettes récentes cinq onces, ou à leur place ſemence de violette une once; régliſſe rapée ou concaſſée, une once: faites la décoction de ces drogues, dans ſuffiſante quantité d'eau commune, pour qu'il vous reſte cinq livres de liqueur, dans laquelle vous ferez infuſer du ſené mondé, deux onces; ſemence de fenouil doux, deux drachmes.

Prenez enſuite trois livres de cette colature; jettez y deux livres & demie de ſucre, & cuiſez à conſiſtance de ſyrop, dans lequel vous délayerez ſix onces de pulpe de pruneaux, cuits avec une des deux livres reſtantes de colature, & paſſez; prenez encore autant de pulpe de tamarins préparé avec l'autre livre de colature, & autant de caſſe; vous y mêlerez exactement cinq onces de ſené en poudre, & ſemence d'anis en poudre, deux drachmes.

Cet électuaire eſt un purgatif doux, agiſſant aſſez bien. La doſe eſt depuis une once, juſqu'à deux.

LENTILLE. (Bot.) C'eſt une plante dont on diſtingue deux eſpéces, la lentille des champs, & la lentille des marais.

La premiere eſt ſubdiviſée en deux autres eſpéces (*Lens vulgaris minor*, *C. B.* & *Lens vulgaris major*, Dod.

Lens vulgaris minor, ou la petite lentille, eſt annuelle; ſa racine eſt menue, blanche, & garnie de quelques fibres; elle pouſſe une tige d'environ un

pied, assez grosse, hérissée de poils, anguleuse; elle est très-foible, & a besoin de quelque plante voisine pour se soutenir; ses feuilles sont oblongues, ressemblantes à celles de la vesce. Ses fleurs sont de couleur blanchâtre; il leur succéde des semences rondes, applaties, élevées, dures, de couleur rougeâtre.

Lens arvensis major, *C. B.* Celle-ci différe de la première, en ce qu'elle est plus belle & plus grande en toutes ses parties; ses semences sont beaucoup plus grosses; ce sont celles dont on se sert dans nos cuisines. Il paroît que les anciens en faisoient un grand cas dans la diéte; mais elles ont beaucoup perdu de leur crédit parmi nous; on les accuse, de troubler le cerveau, d'émousser le sens de la vue, & de rendre ceux qui les emploient sujets aux affections mélancoliques; on les regarde comme difficiles à digérer, donnant des vents, & capables d'obstruer les viscéres, comme le foie, la rate, &c.; l'usage de donner de la décoction de lentilles dans la petite vérole & la rougeole, si vantée parmi les Médecins Arabes, ne subsiste plus. Les Anciens s'en servoient aussi beaucoup en chirurgie, employées en cataplasmes.

Lenticula palustris vulgaris, *C. B.* La lentille d'eau, est une petite plante aquatique; elle ressemble assez aux lentilles par la grandeur & la figure de ses feuilles. On la voit nager sur la superficie des étangs & des marais.

On ne s'en sert que pour l'extérieur; elle réjouit, rafraîchit, & calme la violence des douleurs; elle est bonne pour les inflammations produites par la goutte, employée en cataplasme. Si l'on prend deux poignées de lentilles aquatiques mêlées avec une demi-once de myrrhe, qu'on enferme le mélange dans un sac de lin, & qu'on en fasse découler la liqueur sur les hémorrhoïdes douloureuses, elles calment l'inflammation, & font cesser la douleur.

LEPRE, (Méd.) Maladie qui attaque la peau,

& qui ſe convertit en ulcére univerſel quand elle eſt portée à ſon plus haut dégré.

La lépre commençante à être nommée *impetigo*; on a donné à la lépre confirmée, le nom d'*elephantiaſis*. Cette maladie eſt moins commune aujourd'hui qu'elle l'a été dans les ſiécles paſſés : on la voit plus ſouvent dans l'Arabie, la Paleſtine, les Ports de la Mer Baltique ſur-tout, que par-tout ailleurs, elle eſt très-contagieuſe, de façon qu'il ſuffit de coucher une ſeule nuit dans la chambre d'un lépreux, pour le devenir. Auſſi voyons-nous dans l'Hiſtoire Sacrée que Moyſe avoit fait des loix pour ſéparer les lépreux du reſte du peuple. *Voyez* MALADRERIE. Il eſt cependant conteſté par des expériences, que des femmes violées par des lépreux, n'avoient point contracté la lépre.

On peut regarder comme cauſe de cette maladie, la cacochimie univerſelle, & un levain très-cauſtique qui s'attache à la lymphe, la déprave & la corrompt. De ce que les lépreux ſont portés avec une paſſion effrénée aux plaiſirs de l'amour; de ce qu'ils ſont toujours en érection; de ce que les Eunuques n'ont jamais la lépre; de ce que la caſtration faite dans le premier dégré de la maladie, & aidée des médicamens, eſt le plus sûr moyen de guériſon, ne pourroit-on pas conclure que la cauſe de la lépre n'eſt autre choſe que la dépravation & la trop grande abondance de la ſemence, qui altére & corrompt la lymphe? Au reſte ceci eſt purement conjectural; peut-être qu'un tel ſoupçon pourra jetter par la ſuite plus de jour ſur la cauſe de cette maladie.

Voici quels en ſont les ſymptomes : on voit d'abord une éruption de puſtules rouges, quelquefois ſolitaires, quelquefois auſſi entaſſées les unes ſur les autres, principalement aux bras, aux jambes; à la baſe de celles-ci s'en élévent d'autres qui s'étendent comme des grappes, leur ſurface devient écailleuſe, & les écailles s'enlevent, on voit paroître un petit ſuin-

tement de matiére ichoreuſe, qui jette l'odeur la plus déſagréable; la maladie faiſant du progrès, les puſtules ſe jettent par-tout le corps. Pendant ce tems-là, le malade eſt maigre, défiguré, ſes lévres ſe gonflent, ſes extrêmités ſupérieures & inférieures ſe tuméfient; il éprouve une laſſitude univerſelle, des inquiétudes, un mal être univerſel; ſes cheveux, les poils de ſa barbe & de ſes ſourcils tombent en partie; ſa voix eſt comme enrouée, quelquefois les ulcéres ouverts à l'extérieur minent ſourdement les parties internes & cavent les os; on voit des nœuds ſe former aux environs des paupiéres, & boucher l'œil; les dents vacilient, ſe carient; la mélancolie & le chagrin ſe mettent de la partie; on eſt toujours en éréction, mais ces éréctions ſont très-douloureuſes, l'urine, la reſpiration & le battement des artéres ſont d'ailleurs à peu-près dans l'état naturel; la fiévre s'allume cependant ſouvent, la maigreur eſt portée à un certain point; à la fin les ulcéres ſont d'un mauvais genre; le nez tombe, les dents ſe carient avec douleur, la voix eſt preſque éteinte, la reſpiration exténuée, le déſeſpoir accable le malade; il devient féroce à l'aſpect des femmes; il les inſulte s'il eſt ſeul. Enfin quand il a ainſi langui pendant pluſieurs années, la diarrhée ſurvient, & le fait périr ſans qu'il s'en apperçoive.

On aſſure que ceux qui ont eu le courage de ſe faire couper les teſticules dans le premier dégré de la lépre, ont été guéris. Les Anciens employoient auſſi ce traitement : les mélanagogues, les hépatiques fondans, l'aloës, l'ellébore, les mercuriaux, les purgatifs, les ſaignées, le petit-lait, les eaux acidules, les décoctions ſudorifiques; les meilleurs moyens de guériſon, ſont les bains ſimples, ou compoſés avec des eaux ſulphureuſes; celles de Bareges, de Banniere: par exemple on peut auſſi en même-tems les prendre à l'extérieur : au reſte la lépre bien confirmée eſt preſque incurable. Les applications à l'extérieur ne

doivent être que tempérantes, adouciſſantes; autrement elles aggraveroient le mal.

LETHARGIE. (Med.) Epéce d'affection ſoporeuſe compoſée, dans laquelle on remarque un délire oublieux & une petite fiévre, qui prend, à peu près, le caractere d'une fiévre hectique : il peut arriver que le ſommeil ne ſoit pas abſolument profond; mais les malades ont une telle abſence d'eſprit qu'ils refuſent, un moment après qu'ils les ont demandés, les vaſes dont ils ont beſoin; quelquefois ils oublient de s'en ſervir, lors même qu'ils les ont à la main : ils ont preſque toujours les yeux fermés; ſi on les agite ou qu'on les tiraille un peu, ils les entrouvent avec peine, les referment auſſi-tôt, & s'aſſoupiſſent comme auparavant. Quelquefois ils dorment ſi profondément, qu'on peut arracher leurs cheveux, ſans qu'ils s'en plaignent, La reſpiration eſt rare & foible, le ventre eſt reſſerré aux uns, libre aux autres, les urines ſont troubles : on a vu des léthargiques changer tout-à-fait de figure, devenir pâles, décolorés, bourſoufflés. Quelquefois le pouls eſt lent; ſouvent il eſt vîte, fréquent, mais inégal, petit & ſerré : ceux qui ſont affoiblis par l'âge, par les remédes, ou par les maladies; qui prennent trop d'opium, & qui font des excès de vin, y ſont les plus ſujets; l'expérience a montré que la léthargie étoit quelquefois le ſyptome des fiévres putrides, malignes, peſtilentielles & de l'hémitritée.

Malgré les ouvertures innombrables des crânes de ceux qui ſont morts de la léthargie, on n'eſt pas encore parvenu à pouvoir aſſigner la vraie cauſe de cette maladie; il eſt certain qu'elle dépend d'un dérangement dans le cerveau. Mais quel eſt-il? *Foreſtus* dit avoir trouvé les lobes droits du cerveau & du cervelet, abſcédés & corrompus dans un enſant mort de léthargie. J'ai ouvert le crâne d'un léthargique, ſans trouver le moindre dérangement dans le cerveau; une tumeur ſquirreuſe placée à l'intérieur du crâne, avoit donné lieu à cette ma-

ladie, par la compreſſion qu'elle faiſoit ſur ce viſcere. On trouve dans les obſervations ſingulieres de *Chifflet* un cas très-curieux, qui prouve qu'il y a des léthargies ſympatiques, qui ne dépendent d'aucune cauſe agiſſante immédiatement ſur le cerveau : une jeune fille étant morte de léthargie, après quarante-huit heures de l'invaſion de la maladie, on fit l'ouverture de ſon crâne ; le cerveau parut dans ſa plus parfaite intégrité ; cet examen engagea à ouvrir le bas-ventre, afin de voir ſi l'on n'y trouveroit pas la cauſe d'une fin ſi inopinée : on apperçut enfin une légere inflammation à une portion d'inteſtin, dans la cavité duquel il y avoit douze vers aſſez longs.

Quoiqu'on n'ait pu juſqu'ici aſſigner la vraie cauſe de la léthargie, le ſommeil profond & l'oubli qui la caractériſent, ſemblent inſinuer qu'elle dépend du relâchement des nerfs & des fibres du cerveau.

Cette maladie eſt très-aigue, & cauſe une mort prompte, ſi l'on ne travaille de bonne heure à la prévenir ; elle ſe termine ordinairement en cinq jours ; le tremblement y eſt un ſigne funeſte, ainſi qu'une ſueur froide qui ſurvient autour de la tête dans la force du mal. Quand le malade atteint le cinquiéme jour, il eſt hors d'affaire. Elle eſt moins dangereuſe, quand elle eſt la ſuite & l'effet d'une chûte, d'un coup, de l'ivreſſe, des narcotiques. *Hyppocrate* remarque que quand l'uſage des remedes apporte quelque relâche dans les ſymptomes, c'eſt un bon ſigne. On doit encore bien augurer de l'iſſue de la maladie, ſi le malade éprouve une douleur au col, & un tintement dans les oreilles.

Les remedes qu'on employe avec le plus de ſuccès contre cette maladie, ſont les émétiques, les lavemens irritans, les potions cordiales, les huiles eſſentielles éthérées, les élixirs ſpiritueux, les ſels volatils, les véſicatoires, les ventouſes, les ſternutatoires, les ſalivans. Rarement on a recours à la ſaignée : le caſtoreum paſſe pour opérer des prodiges

dans cette maladie : on l'ordonne de toutes les façons, mêlé avec les purgatifs, pris en potion, ou mêlé au vinaigre, pour être attiré par le nez. *Borelli* rapporte qu'il a guéri une léthargie avec la ſcammonée & le caſtoreum. Le rhue, le ſerpolet, le pouliot & l'origan ſont auſſi réputés très-bons. On vante auſſi beaucoup l'application des acides à l'extérieur, & leur uſage à l'intérieur. L'eſprit de vitriol céphalique, c'eſt-à-dire tiré du vitriol, qui a été avant arroſé des eſſences céphaliques, eſt très-célébre. On en rapporte des effets merveilleux. Quelques obſervations nous apprennent les heureux effets de l'immerſion ſubite des léthargiques dans l'eau froide. Je me ſouviens d'avoir lu dans le Journal Encyclopédique une obſervation ſinguliere ſur la guériſon d'un léthargique; j'eſpere que le Lecteur me ſçaura gré de ſon récit. Un homme étant tombé en léthargie depuis environ trois jours, ſans que tous les remedes dont je viens de parler puſſent le tirer de cet état fâcheux, le Médecin, qui en prenoit ſoin, voyant que les reſſources ordinaires étoient épuiſées, s'imagina de lui inoculer la gale; cet expédient eut tout le ſuccès poſſible; les efforts que fit la nature pour expulſer le virus de la gale, firent ſortir notre léthargique de ſon profond ſommeil; les ſymptomes diſparurent, & il fut entierement guéri.

LEUCOME, (Chir.) C'eſt une tache qui ſurvient à la cornée tranſparente; cette maladie eſt aſſez commune, aſſez rebelle, ſouvent incurable. Quelquefois elle ſuccede à la rougeole: alors on la guérit moins difficilement. Elle peut ſurvenir à tout âge; cependant les enfans y ſont plus expoſés que les adultes, & les adultes, que les vieillards. Ces taches couvrent quelquefois tout le diſque de la cornée tranſparente.

L'obſtruction des vaiſſeaux de la cornée tranſparente, eſt la cauſe ordinaire de cette maladie. On

l'a vu cependant produite par un épanchement purulent entre les lames de la cornée ; cela arrive surtout après la petite vérole : alors cette matiere peut se faire jour au-dedans de la chambre antérieure, attaquer le corps vitré, & en ronger la membrane. Dans ces tristes circonstances, le corps vitré se dissout, l'œil se flétrit & se perd sans ressource ; les ulcéres à la cornée peuvent aussi passer pour causes de cette maladie,

Le leucome en général est difficile à guérir : on en obtient la guérison très-difficilement, quand ce qui le forme est un peu coagulé, ou qu'il est ancien : quand il est nouveau, qu'il provient d'une humeur lymphatique épaissie, & arrêtée dans ses vaisseaux, la guérison n'est pas si difficile à obtenir.

Comme cette maladie reconnoît pour cause générale, la dépravation & la viscosité des humeurs, on a recours aux setons, aux cauteres, aux vésicatoires ; leur usage est très-utile ; les vésicatoires surtout sont salutaires, à cause des parties actives qu'ils font passer dans les humeurs, qui ont besoin alors d'être atténuées. On employe les collyres résolutifs, on donne à l'intérieur les apéritifs, les sudorifiques, les purgatifs. On peut dire cependant en général, que les collyres résolutifs ne font pas grand chose ; s'il en est un, qui soit efficace, c'est celui qui est composé de l'infusion de safran mêlé à l'eau d'euphraise. La pierre ophtalmique, & le sucre candi dont on s'est servi très-souvent dans ces circonstances, n'ont pas grand effet.

Si l'inflammation existe dans l'œil, il faut songer à la dissiper, avant de travailler à faire disparoître la tache ; pendant tout le tems qu'elle subsiste, on tient l'œil ouvert ; on ordonne même au malade de chercher l'ombre, quelque tems après que le mal a cessé, afin que la résolution se fasse bien : car la lumiere, en frappant un œil où il y a déja irritation ou grande disposition à l'irritation, contribue à crisper les

vaisseaux ; & met obstacle à la résolution.

On dit que la vapeur du vin aromatique, & celle du baume de fioraventi, sont d'un très-grand secours dans cette maladie. On en met un peu dans le creux de la main, on la porte ensuite le plus près de l'œil qu'il est possible, & on l'y tient pendant quelque tems : ou bien on imbibe de ces liqueurs, quelques compresses, qu'on applique sur l'œil. On vante aussi la vapeur de l'infusion des herbes aromatiques ; M. *Heister* en fait un grand éloge ; cependant il y a nombre d'Oculistes, qui soutiennent que ces remedes ne doivent rien valoir. Ils donnent pour raison, qu'on ne doit rien appliquer de chaud ou d'humide sur les yeux, qu'il faut bannir les cataplasmes émolliens, même dans le cas d'inflammation, parce que ces remedes gonflent la cornée transparente.

Les sudorifiques pris à l'intérieur, sont très-utiles. Ceux qu'on doit préférer, sont le gaiac, le buis & le bois de genievre ; néanmoins il faut être bien circonspect dans leur usage ; il est à craindre que ces remedes n'échauffent trop, & n'enflamment la cornée. On donne aussi avec fruit, les alkalis volatils, le sel ammoniac, les purgatifs résineux continués longtems. Quand le leucome succéde à la petite vérole, on ne doit pas désespérer de la guérison, même lorsque la cornée est tout-à-fait blanchie par l'extravasion du pus, en suivant le procédé curatif que je vais détailler. On commence par faire appliquer de larges vésicatoires ; on fait faire au malade un cautere, qu'on entretient pendant six ou neuf mois ; on couvre l'œil avec une compresse froide, on prescrit les bouillons apéritifs fondans ; on purge de quatre jours l'un, avec le sené, & la rhubarbe ; on fait prendre le soir quelques gouttes d'alkali volatil.

Si le leucome provient d'une cicatrice, on ne doit pas en entreprendre la cure. Quelques Auteurs ont conseillé, dans ce cas, d'ouvrir les premieres lames

de la cornée. Cette opération n'a jamais été heureuse ; si le mal est ancien, on doit aussi rester tranquille ; si la tache ne dépendoit que d'un petit grain de petite vérole placé sur la cornée transparente, on pourroit tenter l'ouverture.

LEUCOPHLEGMATIE. (Med.) *Voyez* ANASARQUE.

LEVRES, (Anat.) Ce n'est autre chose que le bord ou les parties extérieures de la bouche. *Voyez* BOUCHE.

Les levres sont composées de deux parties, outre les tégumens communs ; celle qui est externe est dure, ferme, musculeuse ; celle qui est interne est molle, spongieuse & glanduleuse, couverte d'une membrane très-fine. Les muscles, dont la partie extérieure est composée, sont ou communs aux levres avec d'autres parties, ou propres. Les communs sont la troisiéme paire des muscles du nez, le paucier & le buccinnateur. Les muscles propres des levres sont au nombre de quinze, six incisifs, deux canins, quatre zigomatiques, deux triangulaires, & un impair, le quarré de la levre inférieure.

Les artéres qui portent le sang aux levres, sont des branches des carotides ; les veines vont se décharger dans les jugulaires externes ; les nerfs viennent de la cinquiéme, de la septiéme, & de la huitiéme paires de la moelle allongée. Les levres jouent un très-grand rôle dans l'action de la parole. J'ai connu des sourds qui connoissoient si bien les mouvemens des levres dans la parole, qu'ils comprenoient très-bien ce qu'on disoit. Les passions de l'ame influent beaucoup sur les levres, la voix les anime. Un très-célébre Auteur dit que leur couleur vermeille fixe les regards des amans.

Levres. (Chir.) Il n'est pas rare de voir des plaies aux levres. Dans le cas de ces plaies faites par un instrument tranchant, soit en long, soit en

travers, on ſe ſert d'emplâtres agglutinatifs, afin de faciliter la réunion des deux bords; on les ſaupoudre avec quelque poudre conſolidante, telle que celle de ſarcocolle, ou autre préparée avec la racine de conſoude, la gomme adragante & la gomme arabique. Mais ſi l'on craignoit que la plaie fût trop grande, pour être traitée par ces moyens, on auroit recours à la ſuture.

Si l'on voit une plaie aux levres occaſionnée par des corps émouſſés, une chûte, ou des armes à feu, par exemple; il faut préparer à la ſuppuration, par quelqu'onguent digeſtif; & déterger enſuite cette plaie, puis on réunit les bords comme ci-deſſus, avec une emplâtre agglutinative, ou par le moyen d'une ſuture, quand on ne peut l'éviter.

Lorſqu'il y a plaie aux levres, il faut bien recommander l'uſage des alimens, qui n'exigent point de maſtication; on voit au premier coup d'œil que le mouvement des levres, qui ſuit celui des machoires, ne peut avoir lieu, ſans que les bords de la plaie s'écartent l'un de l'autre. On défendra de parler trop ſouvent pour éviter le même inconvénient.

Levres, (Anat.) ou grandes levres, ſont auſſi les deux extrémités des parties naturelles de la femme, entre leſquelles eſt la fente ou vulve.

Levres, (Chir.) Se dit encore des deux bords d'une plaie.

LEVRE. (Vet.) C'eſt la peau qu'on voit autour de la bouche : on dit qu'un cheval *s'arme de la levre* ou *ſe défend de ſes levres*, quand il les a ſi groſſes qu'elles couvrent les barres, en ôtent le ſentiment, & rendent l'appui du mord ſourd & peſant.

Toute embouchure dont le canon eſt beaucoup plus large auprès des banquets, qu'à l'endroit de l'appui, empêche un cheval de *s'armer des levres*. Voyez ce qui a été dit au mot *bouche*. (Vet.)

LEVURE. (Phar.) Ecume qu'on tire de la biere, quand elle fermente dans la cuve.

On s'eſt ſervi pendant quelque tems de la levure pour l'uſage médecinal, mais la Faculté de Médecine de Paris ayant jugé qu'elle étoit plus nuiſible qu'utile, rendit un decret le 24 Mars 1688, qui l'interdit abſolument.

LICHEN. (Bot.) C'eſt une plante dont on reconnoît deux eſpéces ; la premiere s'appelle lichen de puits, ou hépatique de fontaine ; (*Voyez* HÉPATIQUE.) la ſeconde eſt nommée *lichen arboreus, ſive pulmonaria arborea.* S. B. C. la pulmonaire de chêne. Elle croît ſur le tronc des vieux chênes, des ſapins & d'autres arbres que l'on voit dans les forêts ; elle reſſemble à l'hépatique, mais elle eſt plus grande dans toutes ſes parties ; l'on y voit pluſieurs ſinuoſités ; elle a la figure, en quelque façon, d'un poumon deſſéché ; l'on ne connoît pas encore ſes fleurs & ſes fruits.

On eſtime plus celle qui vient ſur les ſapins ; ſon goût eſt amer & aſtringent.

Des moutons, dont la reſpiration étoit gênée, recouvrerent, par ſon uſage, la liberté d'une fonction ſi néceſſaire à la vie ; il n'en fallut point davantage pour l'accréditer parmi les Médecins dans les maladies pulmonaires ; leurs conjectures n'ont point été fauſſes : on ſe ſert, avec les plus heureux ſuccès, de ſa poudre, juſqu'à 1 gros ; de ſon infuſion ou de ſa décoction, juſqu'à 6 onces, dans l'hémophtyſie & la phtyſie ; elle fait auſſi merveille dans les ulceres du poumon. On a des exemples que le lichen de chêne a guéri des jauniſſes qui avoient réſiſté à tous les autres remédes.

Par ſa propriété aſtringente, il arrête le ſang qui coule d'une veine coupée ; ce qui fait qu'on s'en ſert pour les hémorragies.

Prenez des feuilles de pulmonaire & de tuſſilage, de chacun, une poignée ;

De régliſſe, dépouillée de ſon écorce & pilée, 1 gros ;

Faites-les cuire & bouillir dans 1 livre & demie ou 2 livres d'eau commune.

Paſſez le tout, &, ajoutez de ſyrop de liere terreſtre, 2 onces.

Qu'on faſſe quatre doſes que l'on donnera de quatre heures en quatre heures.

Ce remede eſt efficace pour l'hémophtyſie ou la phtyſie.

LIEGE. (Bot.) *Suber latifolium perpetuo florens.* C'eſt un arbre reſſemblant au chêne verd, par les glands qu'il porte, par ſes feuilles, qui ſont cependant plus grandes, plus molles, & quelquefois dentelées; ſon tronc eſt auſſi plus gros, il s'en éleve peu de rameaux; l'épaiſſeur de ſon écorce eſt plus conſidérable, ſpongieuſe; ſa couleur eſt d'un gris jaunâtre: il vient en Italie & en Eſpagne; on en voit auſſi en Gaſcogne, vers les Pyrénées, qui différent de ceux qu'on trouve en Eſpagne, en ce que leur écorce n'eſt pas noire, & que leurs feuilles demeurent toujours vertes.

Pour faire la récolte du liége, on coupe l'arbre longitudinalement pour en retirer l'écorce plus facilement, on la met enſuite dans de l'eau, ſous le poids de quelques pierres, afin de l'applatir; dans cet état, on la retire & on la fait ſécher: c'eſt de cette écorce dont on ſe ſert pour faire des bouchons.

La Médecine ſe ſert du gland comme d'un bon aſtringent; on l'employe dans la colique venteuſe.

Son écorce jouit de la même propriété & a d'heureux ſuccès pour arrêter les hémorragies, les cours de ventre; on dit que brûlée & appliquée ſur les hémorroïdes, elle les adoucit & diminue la force des douleurs: on ne ſe ſert de l'écorce qu'en poudre, & la doſe du gland, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

LIEN. (Chir.) Eſpéce de bande de ſoie, de fil ou de laine, deſtinée à contenir les malades, ſurtout dans l'opération de la taille: le malade étant mis ſur la table, deux aides prennent deux liens de cinq

ou ſix aunes chacun, & larges de deux ou trois doigts; ils les plient en deux, mettent le milieu derrière le col du malade, & deſcendent en faiſant quelques loſanges autour de chaque bras. Les cuiſſes étant placées contre le ventre, & les talons contre les feſſes : ils attachent tellement enſemble le bras, la cuiſſe & la jambe de chaque côté, qu'on eſt abſolument maître du malade. Comme cet appareil a quelque choſe d'effrayant, les Lithotomiſtes ſe ſont appliqués à trouver un moyen plus ſimple, plus commode, & qui inſpirât moins de terreur. M. Raw ne ſe ſervoit que de lacs pour contenir les mains avec les pieds, au moyen de quelques circonvolutions des chefs d'une bande. M. Ledran eſt celui qui a imaginé les liens les plus commodes : chacun de ces deux liens, dit-il, eſt une treſſe de fil fort, & large de deux pouces, longue de deux pieds ou environ, & dont les deux bouts ſont réunis par une couture, de maniere qu'on pourroit lui faire décrire un cercle ; la treſſe étant ainſi pliée en deux, le lien n'a plus qu'un pied de long ; un nœud coulant fait d'une pareille treſſe, rapproche & embraſſe enſemble les deux côtés de ce lien, qui alors fait une eſpéce de 8 ; ce nœud n'eſt pas fixe, c'eſt-à-dire qu'on peut le faire couler vers l'un ou vers l'autre bout du lien : chacun des deux aides paſſe une des mains du malade dans l'un des bouts du lien, & il l'aſſujettit avec le nœud coulant, à l'endroit de la jointure du poignet ; auſſi-tôt il fait paſſer l'autre lien dans le pied, en forme d'étrier ; il paſſe une de ſes mains entre le bras & le jarret du malade pour le lui ſoutenir, & de l'autre main il lui ſoutient le pied.

LIENTERIE. (Med.) Flux de ventre alimenteux, dans lequel on rend par les ſelles, les alimens tels qu'on les a pris. Souvent on éprouve dans cette maladie, des nauſées, peſanteur d'eſtomac, ptialiſme, des douleurs, des tranchées ; la lienterie eſt ſouvent précédée de faim canine, ſuivie de l'anorexie ; le malade tombe toujours dans la langueur,

il ſent une grande ardeur aux hypocondres, ſon dégoût pour les alimens eſt extrême.

On regarde comme cauſe déterminante de cette maladie le défaut d'action du ſuc gaſtrique ſur les alimens: la pate alimentaire n'ayant reçu aucune impreſſion des ſucs de l'eſtomac, reſte inſoluble & inaltérable, par ceux des inteſtins, d'où il ſuit néceſſairement qu'on doit rendre les alimens tels qu'on les a pris. Pluſieurs Auteurs ont attribué cette maladie à l'extrême atonie & au grand relâchement de l'eſtomac : mais par quel moyen les fibres ſe relâcheroient-elles donc à un tel point? Cet extrême relâchement ne peut guère avoir lieu que dans certains cas de paralyſie, par exemple, & alors je le demande, y auroit-il lienterie? Peut-on dire que l'excrétion des alimens dans le pylore ne ſoit pas une excrétion active? On pourroit avancer, & avec plus de fondement, que la lienterie reconnoît pour cauſe, une irritation dans les inteſtins, qui empêche la digeſtion : cette irritation pourroit venir de certains ulceres. Par exemple, on ſeroit d'autant plus volontiers enclin à adopter ce ſentiment, que le Pere de la Médecine nous dit dans un de ſes aphoriſmes, que la lienterie eſt ſouvent la ſuite de la diſſenterie; les douleurs, les tranchées, les excrétions ſanguinolentes, appanages de certaines lienteries, confirmeroient encore dans cette idée. Les obſervations de Bontius, qui dit avoir trouvé des abcès dans la plûpart des perſonnes mortes de lienterie, l'épidémicité de cette maladie dans certaines conſtitutions de l'air, pourroient encore affermir le jugement qu'on auroit porté. Ce qui ſemble prouver d'une maniere démonſtrative que la lienterie peut être cauſée par l'irritation des inteſtins, c'eſt que ceux qui s'habituent à prendre des lavemens, y ſont très-expoſés : on a cependant ouvert les cadavres de pluſieurs perſonnes mortes de lienterie, & on n'a trouvé aucune marque d'irritation dans le conduit inteſtinal; ce qui fait voir

évidemment

évidemment que cette maladie n'eſt pas toujours cauſee par l'irritation du canal inteſtinal. On doit donc diſtinguer deux ſortes de lienteries, celle qui eſt cauſée par l'irritation des inteſtins ; & celle qui eſt produite par l'abolition abſolue des fonctions digeſtives ; quand la lienterie eſt produite par cette derniere cauſe, la faim canine, enſuite l'anorexie, quelquefois auſſi la paſſion cœliaque, la précédent ; quand elle dépend de l'irritation, ſur-tout de l'ulcération des inteſtins, il y a ptyaliſme, peſanteur d'eſtomac, on éprouve des tranchées, ſoif extrême, ſéchereſſe dans le goſier, âpreté, rudeſſe de la langue, & les excrétions ſont ſereuſes.

Il n'en eſt pas de lienterie comme de tous les autres flux de ventre, jamais elle n'eſt critique ; les vieillards en guériſſent très-difficilement : quand cette maladie vient de la corruption de l'air, elle conduit toujours au tombeau ceux qu'elle a conſumés par ſa longueur. Hyppocrate dit que, quand après avoir long tems ſouffert, l'on rend des vers par les ſelles, avec des tranchées & des douleurs de ventre, on devient enflé auſſi-tôt que ces ſymptomes ceſſent ; ſi le viſage eſt marqueté, la mort eſt prochaine : on a tout lieu de déſeſpérer du malade, ſi les évacuations ſont ſi fréquentes qu'elles ne laiſſent point de repos ni le jour ni la nuit, ſi les matieres ſont fort crues ou noires, ou légeres & fétides ; ſi l'on n'urine pas à proportion de ce qu'on a bu, ſi la bouche s'ulcere, s'éleve & s'amollit, ſi la langue devient ſale & ridée ; enfin ſi le malade eſt vieux, ſi le mal a duré long-tems ; Hyppocrate dit que les rapports aigres qui ſurviennent pendant la nuit, ſont d'un très-bon augure.

Si la lienterie dépend de l'abolition abſolue des fonctions digeſtives, on doit alors mettre en uſage les remédes propres à ranimer, fortifier, & réveiller le ton de l'eſtomac. C'eſt aux ſtomachiques aſtringens, & aux abſorbans, qu'on a recours. La muſcade, le gingembre en conſerve ; le vin d'abſinthe, préparé avec le

maſtic & les ſudorifiques, ſont alors très-indiqués; l'exercice, l'équitation, ſont auſſi très-favorables; quelques Auteurs conſeillent alors le mariage; je doute qu'il pût remplir le but qu'on ſe propoſe : les rots étant utiles, ſuivant Hyppocrate, on les favoriſe par l'uſage du lait & de la rue.

Lorſqu'on s'apperçoit que la lienterie vient d'irritation dans le conduit inteſtinal, on tâche d'emporter la cauſe irritante, ſi on la connoît; ſi cela n'eſt pas poſſible, on cherche, du moins, à en émouſſer l'activité, par les laitages pris ſur-tout en lavemens; ſi on a quelque indice qui annonce ulcere dans les inteſtins, on fait uſage du baume de copahu, de la Mecque, du Canada, & des lavemens thérébentinés.

LIERRE, (Bot.) *Hedera*. On en connoît de deux eſpéces, un qui pouſſe en arbre, & l'autre en plante.

La premiere eſpéce, connue ſimplement ſous le nom de lierre, (*Hedera arborea C. B.*) a des fruits reſſemblans à des bayes de geniévre, diſpoſées en grappe, & noires lorſqu'elles ont acquis l'état de maturité; elles renferment depuis une, juſqu'à cinq ſemences, oblongues, applaties d'un côté, renflées de l'autre; elles ſont couvertes d'une peau très-fine; le dedans eſt pulpeux; ſes bayes viennent d'un piſtile qui s'éléve du milieu des fleurs, de couleur d'herbe, compoſées chacune de ſix feuilles radiées, dont le haut de la tige eſt embelli; ces feuilles ſont grandes, aſſez larges, vertes, d'un goût âcre & aſtringent.

Les rameaux du lierre ſe joignent à tout ce qu'ils y rencontrent, y jettent de profondes racines dans le ſein même des vieilles, & s'attachent aux murailles des édifices, & les font quelquefois écrouler.

L'analyſe chimique a prouvé à *M. Geoffroi*, que les feuilles du lierre renfermoient des parties ſubtiles très-âcres, & un ſel eſſentiel reſſemblant à la crême de tartre.

La Médecine ne ſe ſert que des feuilles & des bayes

du lierre. Elles ſont déterſives, vulnéraires; on en frotte la tête pour tuer la vermine, & guérir de la teigne; on fait des injections d'eau où auront été infuſées des feuilles de lierre, pour les douleurs d'oreilles.

On en retire une réſine dure au toucher, d'une couleur noire, d'une ſaveur un peu âcre, aſtringente; expoſée au feu il en ſort une flamme dont l'odeur aſſez agréable approche de celle que l'encens exhale. La Perſe eſt le pays qui en fournit le plus; elle eſt connue ſous le nom de larme, ou de gomme de lierre. Sa propriété balſamique la fait employer pour délayer les ulcères; on ſe ſert en Perſe de toutes les parties du lierre à l'intérieur, mais très-rarement dans nos contrées.

La ſeconde eſpéce du lierre, eſt le lierre terreſtre. (*Hedera terreſtris vulgaris. C. B.*) C'eſt une plante qui vient d'une des quatre ſemences, oblongues, unies enſemble, & enveloppées dans le même calice que la fleur à laquelle elles ſuccédent; ſes fleurs, dont la couleur eſt bleue, naiſſent à l'aiſſelle des feuilles qui ſont rondes, dentelées, lanugineuſes, attachées par de longues queues, à une tige dont la hauteur eſt d'un demi-pied, mince, nouée, & quelquefois rougeâtre; ſes tiges ſont appuyées ſur une racine menue & blanchâtre; ſon goût eſt amer, & ſon odeur forte. Toutes ſes parties ſont employées en médecine.

On attribue la propriété qu'elle a d'être vulnéraire, déterſive, apéritive, au ſoufre, & à la terre qu'on en retire par l'analyſe chimique, auſſi-bien qu'à un ſel eſſentiel, approchant du tartre vitriolé, qui ſe trouve uni avec une petite quantité de ſel ammoniac.

On peut en retirer un ſuc que l'on donne depuis deux onces, juſqu'à trois; on en fait prendre l'infuſion dans du vin ou de l'eau; ſa poudre eſt priſe depuis une demi drachme juſqu'à une drachme. Parmi les Auteurs, les uns regardent cette plante comme un ſpécifique pour les viſcéres attaqués de gan-

grene, les autres pour les ulcéres du poumon. On a vu des heureux succès de son usage dans les coliques néphrétiques, & même procurer l'expulsion des pierres contenues dans la vessie.

On s'en sert dans les lavemens, pour appaiser les douleurs de colique, & pour la dyssenterie ; des maux de tête considérables ont été guéris par le suc de cette plante qu'on a respiré.

Elle entre dans une recette pour la folie. Que l'on prenne des feuilles récentes du lierre de Saint-Mistre, qu'on les fasse infuser pendant long-tems dans du vin blanc ; que l'on en exprime ensuite le suc, que l'on fera bouillir, uni avec une égale quantité d'huile, jusqu'à ce que le tout soit diminué de moitié, que l'on en frotte ensuite avec la main le front & les temples, & qu'on applique en dernier lieu sur ces mêmes parties, un cataplasme dont la base sera ce suc huileux, & qui sera changé de six en six heures.

LIEVRE, (Diette & mat. Méd.) Animal vivant dans les plaines, quelquefois sur les côteaux. Ceux qui sont jeunes, c'est-à-dire, les levraux, fournissent un aliment délicat, succulent, relevé par un fumet qui est peut-être un principe utile & bienfaisant. Quand on est accoutumé aux nourritures légéres, on peut manger le liévre rôti sans assaisonnement, il ne fera aucun mal ; mais si l'on vit habituellement de nourritures grossieres, il est bon de ne le manger qu'assaisonné avec les choses dont on se sert dans les cuisines pour faire ce qu'on nomme *sauce pointue*. Le tems où les liévres sont les meilleurs, c'est à huit mois ; auparavant cet âge, la viande n'est pas encore faite, & elle pourroit peser sur l'estomac. Les liévres d'un certain âge, sont durs, coriaces, de difficile digestion. On regarde comme plus parfaits, ceux qu'on tue sur les côteaux dans les Provinces Méridionales ; ceux de Languedoc passent pour excellens ; ceux qu'on tue aux environs de Paris sont les moins bons.

On a attribué au liévre plusieurs vertus médecinales : il lâche, dit on, le ventre chez certaines personnes. Les poils entrent dans l'emplâtre aglutinative de *Galien*, composée d'ailleurs d'encens, de mirrhe & d'aloës. Plusieurs Médecins ont vanté cette emplâtre comme spécifique, pour arrêter l'hémorrhagie qui survient dans l'arteriotomie : il est singulier qu'on lui ait donné cette vertu; car elle n'est rien moins que réelle.

LIEVRE, (Bec de.) *Chir.* Voyez BEC-DE-LIEVRE.

LIGAMENT, (Anat.) Partie du corps fibreuse, compacte, de couleur blanche, difficile à rompre, ne prêtant presque point, composée de fibres très-déliées & très-fortes, destinée à attacher, à garantir, à soutenir, ou borner d'autres parties, soit dures, soit molles. Les ligamens unissent les os dans leur articulation, afin d'empecher leur luxation; ils suspendent & retiennent certaines parties molles dans une situation convenable, comme le foie, la matrice; ils servent encore à former des espéces d'anneaux ou de poulies, qui empêchent l'écartement des tendons de certains muscles, comme on l'observe aux ligamens annulaires de la jonction du poignet.

Le plus grand usage des ligamens est d'unir les différens os entre eux; les uns sont comme des cordons applatis; ce sont ceux qui ne font que retenir les articulations, & rendre les mouvemens sûrs; tels sont ceux des articulations ginglymoïdes, ou en charniere, & ceux qui lient les corps des fibres entre eux. On en voit qui entourent l'extrêmité des os en forme de capsule, ceux-ci retiennent la sinovie : on en trouve qui sont cachés dans les articulations mêmes par la capsule; tel est celui de la tête du femur. On en rencontre enfin qui sont faits en forme de bandes applaties, & dont l'usage est de maintenir dans une situation convenable deux os placés l'un à côté de l'autre; tels sont les interosseux de la jambe & de l'avant-bras.

LIGAMENT CORONAIRE DU FOIE, (Anat.) On donne ce nom à l'attache immédiate de la surface postérieure & supérieure du foie, principalement de son grand lobe, avec la portion aponévrotique du diaphragme qui lui répond. C'est improprement qu'on a donné le nom de ligament à cette attache.

LIGAMENTS LATERAUX DU FOIE, (Anat.) Ce sont deux petits ligamens qui se trouvent à droite & à gauche du foie, tout le long du bord postérieur du petit lobe, & de la portion du grand lobe, qui n'est pas immédiatement collée au diaphragme.

LIGAMENTS LARGES DE LA MATRICE, (Anat.) Productions élargies du péritoine, qui parvenu de chaque côté vers les bords ou les parties latérales de la matrice, se prolonge en s'écartant à droite & à gauche, afin de l'attacher aux parties latérales voisines des os du bassin.

LIGAMENTS RONDS DE LA MATRICE, (Anat.) Ce sont deux trousseaux, en partie membraneux, & en partie vasculaires, résultans de l'assemblage & de la réunion des vaisseaux spermatiques, & de quelques autres vaisseaux utérins entrelassés & unis ensemble au moyen d'un tissu cellulaire, le tout enveloppé dans la partie antérieure de l'épaisseur de la duplicature membraneuse qui forme les ligamens larges.

Ils naissent de chaque côté des parties latérales supérieures & antérieures du fond de la matrice ; ils se terminent dans l'épaisseur de la peau & de la graisse, qui concourent à la formation des grandes lévres, ou s'y distribuent de chaque côté, sous la forme d'une patte d'oye.

LIGAMENTS, (Chir.) Ils sont sujets à plusieurs maladies ; mais comme ces maladies sont des causes des luxations & des fractures. *Voyez* ces Articles.

LIGATURE, (Chir.) On donne ce nom à une bande de drap écarlate, large à peu-près d'un travers

de pouce, de la longueur d'une aune, & dont l'usage eſt de reſſerrer le bras, la jambe ou le col pour l'opération de la ſaignée. Elle remplit le but qu'on ſe propoſe par la compreſſion qu'elle exerce ſur les vaiſſeaux, & le gonflement des veines qu'elle produit en interceptant le cours du ſang.

Quand on a deſſein de faire une ſaignée du bras, on place la ligature à deux travers de doigt au deſſus de l'endroit où il faut faire l'ouverture, ſi le vaiſſeau eſt gros; s'il eſt fin, peu volumineux, on n'éloigne pas tant la ligature; l'application de cette bande ſe fait alors de la maniere ſuivante:

On en applique le milieu ſur la face du bras, en laiſſant pendre les deux chefs, de façon que celui qui eſt à la partie externe du bras, vienne croiſer celui de la partie interne, pour ſe rendre tous deux à la partie externe, & y être noués par un nœud, duquel l'anſe regardera le bras, tandis que les deux chefs regarderont l'avant-bras. Quand la piqûure eſt faite, on deſſerre un peu la ligature; on la défait entiérement, quand on voit qu'on a tiré une aſſez grande quantité de ſang.

Beaucoup de Chirurgiens veulent que dans la ſaignée du pied, quand les vaiſſeaux ſont petits, on place la ligature au-deſſous du genou ſur le gras de la jambe; ils prétendent que c'eſt un ſûr moyen de faire gonfler ces vaiſſeaux & de les rendre ſenſibles: cette méthode nous paroît très-louable; l'expérience a démontré combien elle pourroit être avantageuſe: cette ligature néanmoins ne doit pas empêcher qu'on n'en place une ſeconde près du lieu où l'on veut faire la piqûure, afin d'aſſujetir les vaiſſeaux roulans.

Dans la ſaignée de la jugulaire, la veine étant bien reconnue, on place ſur ſes clavicules, une compreſſe qu'on aſſujettit par une ligature beaucoup moins large que celle dont on ſe ſert pour la ſaignée du bras, on croiſe celle-ci par une autre ligature de même largeur, de laquelle on laiſſe pendre les deux chefs ſur

l'estomac ; à l'instant que l'Opérateur se dispose à nouer la premiere ligature derriere le col, un Aide se saisit des deux chefs de la seconde, pour les empoigner d'une seule main, & les tirer à lui, à mesure que le Chirurgien noue derriere le col les deux chefs de la premiere.

On inventa, il y a quelque tems, une machine pour faciliter la saignée à la jugulaire; c'est une espéce de carcan, dont le mouvement s'exécute par le moyen d'une charniere, qui répond à la nuque; les deux portions de cercle sont unies par une cremaillée, au moyen de laquelle on serre plus ou moins : la compression se fait déterminément sur l'une des veines jugulaires, par le moyen d'une petite pelotte qu'on assujettit au moyen d'un ruban sur la partie concave d'une des branches du collier. Cet instrument présenté à l'Académie Royale de Chirurgie, fut regardé comme très-propre à remplir les vues que l'Auteur s'étoit proposé; on donna beaucoup d'éloges à l'Auteur de cette invention.

Cette machine, qui paroît d'abord si ingénieusement trouvée, est bien moins utile, & sert beaucoup moins bien que les ligatures placées, comme je l'ai dit ci-dessus.

LIGATURE, (Chir.) Se dit aussi d'une opération de Chirurgie, par laquelle on lie avec un ruban de fil ciré une artere ou une veine, afin d'arrêter l'hémorragie, ou la prévenir. *Voyez* HEMORRAGIE, ANEVRISME, AMPUTATION. On a coutume de faire avec un fil ciré, la ligature du cordon ombilical aux enfans nouveaux nés, on se sert avec succès de la ligature pour faire tomber les tumeurs montées sur un pédicule, les excroissances sarcomateuses de la matrice & du vagin. *Voyez* POLYPE.

LIGNE BLANCHE, (Anat.) Espece de bande qui est formée du concours des tendons des muscles obliques & du transverse, & qui partage l'abdomen en deux, par le milieu.

On donne aussi ce nom, à une espece de ligne qui se remarque le long de la partie moyenne & postérieure du pharinx.

LIMAÇON, (Anat.) C'est un insecte, dont la grosseur & la longueur n'excédent guerre celle du pouce; il est visqueux, humide; deux cornes sortent de sa tête, elles lui servent de main, ou pour mieux dire de guide.

On en distingue de deux especes; les uns naissent avec des coquilles, & ceux-là se trouvent dans les haies; d'autres sont nuds, & restent toujours de même, leur couleur varie; ils vivent dans les caves.

M. Duvernay de l'Académie Royale des Sciences, a publié un mémoire où il parle de leur accouplement, il en résulte qu'ils sont androgynes; qu'ils ont deux trous au col, l'un servant de vagin, où est renfermé aussi ce qui caractérise le mâle; l'autre ovale charnu d'où s'élancent dans les approches de l'accouplement, des aiguillons durs, cartilagineux: qu'ils inserent mutuellement entre leurs pattes, vraisemblablement par volupté; ils avancent ensuite leur tête, & s'accouplent; ils restent dans cet état très-long-tems.

Le limaçon est rafraîchissant; aussi en fait-on des bouillons que l'on employe dans les inflammations, dans les grandes chaleurs & les grandes soifs.

LIMON. (Mat. Med.) C'est un fruit qui vient sur un arbre appellé *limonier;* cet arbre ressemble totalement au citronnier. *Voyez* CITRON. Le fruit de ce dernier ne differe du premier qu'en ce qu'il est plus oblong & que son écorce est plus épaisse.

L'usage de ces deux fruits est le même; on en prépare une liqueur appellée limonade, qui se fait en mettant digérer dans de l'eau avec du sucre, des tranches du fruit; elle est recommandée dans les fiévres malignes, dans les cas de soif, & réussit pour nettoyer les voies urinaires.

On fait avec le suc de limons, un syrop qui donne de

la force à l'estomac, & tempere l'ardeur de la bile. On le donne heureusement dans les lypothimies & dans les vomissemens, qui suivent les fiévres ardentes.

LIMONIUM MARITIMUM MAJUS. (Bot.) Behen rouge des boutiques. C'est une plante dont les semences oblongues, d'une couleur rougeâtre tirant sur le bleu, succedent à des fleurs dispersées le long des branches; elles sont environnées de cinq feuilles disposées en œillet, soutenues dans un entonnoir; les tiges de cette plante s'élevent à la hauteur d'un pied & s'étendent en plusieurs rameaux, d'où sortent des feuilles lisses, douces au toucher, d'une couleur verte tirant sur le bleu immédiatement. La racine de cette plante est assez grosse, d'un goût astringent, & se divise en plusieurs têtes.

Cette plante qui croît dans les marais, les lieux humides, & sur-tout au bord de la mer, est un excellent déterfif; on s'en sert pour nettoyer les playes; on la donne intérieurement dans les cas de relâchement; elle est aussi diurétique.

LIN. C'est une plante dont il y a deux espéces d'usage en Médecine, le lin simplement dit, & le lin purgatif.

La racine du lin simplement dit, (*linum sativum*. C. B.) est petite, menue; cette espéce n'a ordinairement qu'une tige, haute d'environ deux pieds. Elle est ronde, & jette des rameaux vers sa sommité; ses feuilles sont pointues, placées sans ordre; ses fleurs sont belles & de couleur bleue; il leur succede des fruits gros comme de petits pois, partagés en dix capsules, qui renferment chacune une semence ovale, applatie, pulpeuse, dont on fait un grand usage en Médecine.

Les Asiatiques pétrissoient autrefois la farine de lin avec le miel, & en faisoient du pain; mais cette nourriture est très-mauvaise, de difficile digestion, engendrant des vents, & rendant ceux qui en usent sujets à l'hypocondriacisme, comme l'ont malheu-

reuſement éprouvé beaucoup de perſonnes, qui furent obligées de s'en ſervir dans une diſette de bled.

La racine de lin renferme un mucilage très-doux, qui l'a fait employer avec ſuccès dans les apozèmes ou les tiſanes, pour les inflammations, les ardeurs de veſſie & rétentions d'urine; on doit avoir ſoin que les potions où elle entre, ne ſoient point trop glutineuſes. La pulpe du lin réſout les tumeurs, les amollit, & les fait parvenir à maturité; auſſi s'en ſert-on dans les cataplaſmes émolliens.

On peut en exprimer une huile excellente pour la toux, la pleuréſie, & pour les coliques: on en prend trois ou quatre onces, de cinq heures en cinq heures, juſqu'à ce qu'on ait reçu du ſoulagement. A l'extérieur, elle appaiſe les douleurs, ſert de baſe aux cataplaſmes émolliens, & tempere l'inflammation des hémorrhoïdes.

LIN CATHARTIQUE, *linum catharticum off.* Cette plante a une racine blanche, ligneuſe, fibrée; les tiges qu'elle pouſſe, rampent un peu, & s'élevent bientôt; elles ſont menues, rondes & d'une couleur rouge; ſes feuilles ont le bout pointu, & ſont petites; les fleurs attachées à des pédicules, ſont de couleur blanche; ces fleurs étant paſſées, il paroit des capſules qui renferment des ſemences tout-à-fait ſemblables à celles du lin ordinaire.

Toutes les parties du lin cathartique ſont miſes en uſage, ſur-tout chez les Anglois; il purge aſſez violemment, & peut être mis au nombre des purgatifs moyens; il eſt bon par conſéquent pour toutes les maladies qui viennent de relâchement, comme les hydropiſies; ſes feuilles pilées depuis un, juſqu'à deux gros, ſont données en forme de bols: elles paſſent pour guérir les fiévres intermittentes, de même que ſa poudre, unie avec un peu de crême de tartre, & de la ſemence d'anis.

LINGUAL, (Chir.) C'eſt un bandage inventé par M. Pibrac, pour la réunion des plaies tranſverſales de la langue. On rapporte qu'une demoi-

ſelle, dans une attaque d'épilepſie, s'étant coupée la langue obliquement entre les dents, M. Pibrac crut devoir retenir la portion diviſée qui pendoit hors de la bouche, par un petit morceau de linge en double, qu'il mit tranſverſalement en forme de bande entre les dents : le ſuccès de cette manœuvre ſuggéra à M. Pibrac l'invention d'une petite bourſe de linge fin, pour loger exactement ce viſcere dans les cas où il ſeroit coupé par quelque cauſe que ce pût être ; il trouva moyen de l'aſſujettir en l'attachant à un fil d'archal replié ſous le menton, & qu'il étoit facile de fixer par deux rubans liés derriere la tête, ce qui repréſente aſſez bien un bridon. On fomente la plaie à travers la poche avec du vin, dans lequel on a fait fondre du miel roſat. Cette machine de la plus facile invention, a été célébrée par les Chirurgiens de Paris comme une découverte très-utile ; les Journaux l'ont annoncée avec éloge. Voy. plaies de la langue. On verra dans cet article, un cas où le ſac de M. Pibrac, fut du plus grand ſecours.

LINIMENT, (Pharm.) C'eſt une compoſition capable d'adoucir les parties extérieures.

On prépare en agitant enſemble égales parties de la diſſolution, de la chaux de plomb & d'huile roſat, & les réduiſant en une eſpéce d'onguent, un liniment fort propre pour la guériſon des ulcéres malins, pour les gales, les dartres, les feux volages, & même les brûlures.

Prenez de la pulpe de cloportes, de l'onguent populeum, & de l'huile d'œufs, de chacune une once, demi drachme d'extrait d'opium ; mêlez le tout enſemble ; ce liniment eſt propre à appaiſer les douleurs des hémorrhoïdes.

Prenez du précipité rouge de mercure & du vitriol verd, de chacun une once ; demi-once d'alun brûlé, du verdet & du borax, de chacun deux gros ;

deux onces de ſuc de parelle aigue, de l'axonge de porc, & du beurre frais, de chacun quatre onces; une once d'huile de juſquiame tirée par expreſſion; ce topique eſt excellent pour guérir les dartres.

Prenez de la litharge d'or préparé & de la céruſe lavée dans de l'eau roſe, de chacune une once; de l'huile des quatre grandes ſemences froides mondees, d'amandes-douces & d'œufs, de chacune demi-once; des eaux de moreile & de plantain, de l'une & de l'autre en quantité ſuffiſante; ce liniment eſt fait pour que la petite vérole ne laiſſe point de marques.

LIPOME, (Chir.) Loupe formée par la graiſſe épaiſſie dans les cellules de la membrane adipeuſe. J'ai vu un homme qui portoit une de ces loupes entre les deux épaules; elle avoit pris un accroiſſement conſidérable. Les coups, les chûtes peuvent être regardés comme cauſe diſpoſante à cette maladie. Nous en donnerons le traitement au mot LOUPE. *Voyez* cet Article.

LIPOPSICHYE, (Méd.) Etat de défaillance, où le viſage commence à perdre ſa couleur, & le pouls ſa force ordinaire: la chaleur commence auſſi à s'éteindre. Ce mot eſt ſinonime avec lipothimie.

LIPOTHIMIE, (Méd.) Eſpéce de défaillance ſupportable, pourvu qu'elle dure peu. Elle n'ôte pas tout d'un coup toutes les forces, comme la ſyncope, & elle n'eſt cauſée que par un ſimple défaut d'eſprits: auſſi arrive-t-il ſouvent que ceux qui en ſont ſurpris, voient, entendent, & reconnoiſſent les perſonnes qui ſont préſentes. Les odeurs fortes qu'on fait reſpirer au malade, ſuffiſent pour le faire revivre; l'eau jettée au viſage eſt auſſi regardée comme un bon reméde dans ces cas: cet état différe peu de l'évanouiſſement. *Voyez* EVANOUISSEMENT.

LISERON, (Bot.) *Convolvulus major albus. C. B.* C'eſt une plante dont le fruit eſt preſque rond, gros

comme une petite cerise, contenant des semences noirâtres, quelquefois rougeâtres; le fruit succéde à une fleur blanche, soutenu sur un pédicule qui sort d'entre les feuilles qui ressemblent à celles du lierre, mais qui sont plus grandes, plus molles, pointues, & vertes; elles s'élévent immédiatement de dessus les tiges, longues, grêles, & qui s'entortillent autour du tronc des arbres & des arbrisseaux voisins.

Le liseron rend du lait; il est déterfif, apéritif, dissout les tumeurs; on l'applique avec succès sur les blessures; on ne s'en sert point intérieurement; on le dit cependant propre pour traiter les maladies de la peau.

LITHARGE, (Mat. Méd.) C'est une demi vitrification d'un plomb empreint de cuivre: cette matiere se fait quand on purifie le cuivre: on peut faire aussi obtenir de la litharge en purifiant l'or & l'argent par la coupelle.

On en distingue de deux sortes; la litharge d'or, & la litharge d'argent; ces dénominations ne lui viennent point à cause qu'il entre de l'un ou de l'autre de ces deux métaux, dans sa composition; mais simplement à cause du dégré plus ou moins fort de calcination qui lui a fait prendre l'une de ces couleurs.

La Chirurgie fait simplement usage de la litharge, elle fait la base de toutes les emplâtres; unie avec de l'huile, elle desseche très-modérément, elle déterge; elle est anodine; elle conduit les ulceres à une prompte cicatrisation.

Les vins de cabaret contiennent souvent les parties cuivreuses que la litharge renferme; on doit éviter de boire ceux où elle entre. *Voyez* VIN.

LITHONTRIPTIQUE, (Mat. Méd.) C'est le nom d'un remede capable de dissoudre la pierre: je ne crois pas qu'on en trouve un dans un médicament pris par la bouche; il est trop alteré quand il arrive à la vessie.

M. *Petit*, célebre Médecin de la Faculté de Paris, dit avoir vu un pierreux guéri radicalement & ren-

dre par éclats en urinant, une pierre qui pesoit environ 8 onces. Il attribue cette dissolution à un acide dont il usa longtems, & qu'il avoue ne point connoître ; c'étoit un sel concret que vendoit un Epicier de Paris, & auquel il donnoit le nom de limonade seche ; selon ce qu'il lui a paru, il n'étoit pas entiérement végétal, & contenoit de l'acide nitreux ; mais ce remede n'a eu aucun succès sur beaucoup d'autres personnes, à qui M. Petit l'avoit conseillé. On recommande d'injecter de l'eau de chaux, & des acides, je l'ai fait, & n'ai guéri aucun malade.

Un hasard a fait soupçonner à M. Petit, qu'on pourroit découvrir un lithontriptique dans le vin doux qui commence à fermenter. Il avoit écrasé des raisins sur une pierre, qu'il vit se dissoudre à mesure que la fermentation se faisoit ; il réitera l'expérience sur différentes pierres qui subirent le même sort que la précédente ; le même phénomene ne se présenta point ayant employé le suc de raisins différens ; celui qui avoit servi à la premiere expérience est un raisin sans pepin dont le grain est serré ; M. *Petit* s'en est servi avec quelque succès, en l'injectant par la vessie, pour le soulagement de quelques pierreux ; les occupations de ce sçavant Medecin ne lui ayant point permis de suivre davantage ce remede, il desire qu'on en fasse des expériences plus completes.

L'usage du vin blanc a réussi quelquefois ; le rouge nullement : les raisins du Rhin seroient bons lorsqu'ils commencent à fermenter.

Le remede qui a fait jusqu'à présent le plus de bruit comme dissolvant de la pierre, est celui de Mlle Stéphens. Ce n'est qu'un savon ordinaire d'Espagne qui est fait de sel lixiviel de soude, de chaux & d'huile d'olives, cuits ensemble jusqu'à une certaine consistence ; les Chimistes savent ce qu'un composé de cette nature peut faire sur une substance saline, terreuse & sulphureuse qui constitue la pierre ; les expériences qu'on a tenté ont réussi quelquefois ; dans

d'autres occaſions elles n'ont eu aucun ſuccès ; ce qui a fait abandonner preſque généralement un remede que le Parlement d'Angleterre avoit acheté une ſomme exceſſive. Le goût déſagréable de ce remede a été la principale cauſe de ſon expulſion, on peut y joindre encore les déſordres qu'il excitoit quelquefois dans l'économie animale.

LITHOTOME, (Chir.) Eſpece de biſtoury deſtiné à faire une inciſion pour tirer la pierre, contenue dans la veſſie.

On a imaginé pluſieurs ſortes de lithotomes : celui dont on ſe ſert le plus communément, ne differe d'une lancette que par ſon volume : la lame eſt tranchante des deux côtés, & longue d'un pouce juſqu'à la pointe; on y obſerve quatre chancrures, deux de chaque côté, qui forment, dans le milieu, une arête; le talon de la lame ſe termine par une queue garnie d'une petite lentille. Les differentes manieres de tailler, adoptées par les Chirurgiens, ont fait changer la forme de la pointe de ce lithotome ; ceux qui font à l'urethre une inciſion parallelle à celle de la peau, veulent que la pointe ſoit ronde & mouſſe ; ceux qui allongent l'inciſion de l'urethre du côté du col de la veſſie, veulent que la pointe du lithotome ſoit en langue de carpe ; & comme pluſieurs Lithotomiſtes ſe ſont apperçus que la largeur de cette pointe ne permettoit pas de porter l'inciſion aſſez avant pour couper le bulbe de l'urethre, ſans intéreſſer le rectum, ils l'ont diminuée.

M. le Dran a fait une autre réforme à ce lithotome, il conſiſte en ce que le tranchant ſupérieur décrit une ligne droite : comme la pointe du lithotome ne doit pas ſortir de la crenelure de la ſonde conductrice, l'operateur étoit obligé, avant ce changement, de beaucoup baiſſer le poignet, & de relever l'extrêmité des doigts ; ce qui n'a plus lieu depuis les corrections faites à cet inſtrument par cet habile Chirurgien. On voit des lithotomes dont la lame eſt fixée dans

dans le manche ; mais les lithotomes ordinaires ont leurs lames fixées dans l'opération, par le moyen d'une bande de linge bien fin.

Le Frere Côme qui jouit actuellement dans la Capitale de la réputation du plus grand Lithotomiste, a inventé une espece de lithotome : voici comme il est décrit par l'Auteur du traité de Chirurgie inséré dans le Dictionnaire Encyclopedique. « La lame tran-
» chante a quatre pouces & demi de long ; cette
» lame a une gaîne dont la soie passe dans toute la
» longueur d'un manche de bois qui peut tourner
» sur elle ; ce manche est à six pans : chaque surface
» est à une distance inégale de l'axe de l'instrument,
» au moyen d'un ressort à bascule, dont l'extrémité
» inférieure entre dans des engrainures sur la virole
» du manche ; on fixe la surface qu'on juge à propos de
» choisir, sous la queue de la lame tranchante, de façon
» qu'on peut à volonté faire sortir la lame de 5, 7, 9,
» 11, 13, 15 degrés : des chiffres gravés sur chaque
» surface, indiquent le degré d'ouverture qu'elles per-
» mettent. Pour se servir de cet instrument, on met
» le malade en situation ; on fait sur une sonde cre-
» nelée, l'incision comme au grand appareil ; l'opé-
» rateur porte alors l'extrémité de la gaîne du litho-
» tome caché dans la crenelure de la sonde ; il en
» tient le manche avec la main gauche, puis en fai-
» sant glisser le bec du lithotome, le long de la cre-
» nelure sous l'os pubis, il introduit son instrument
» dans la vessie, & en retire la sonde qui n'est plus
» d'aucune utilité ; il faut reconnoître la pierre, &
» suivant le volume dont on la juge, on regle par
» le manche de l'instrument, la grandeur de l'incision
» dont on croit avoir besoin. Ces choses étant ainsi
» disposées, on porte le dos de la gaîne du litho-
» tome sous l'arcade du pubis, on ouvre l'instru-
» ment, & on le retire tout ouvert jusqu'au dehors,
» conduisant le tranchant de la lame suivant la di-
» rection de l'incision extérieure. Les parties sont

» coupées bien net, l'introduction des tenettes se fait
» aisément, & on acheve l'opération par l'extraction
» de la pierre. »

Nous ne pouvons terminer plus heureusement cet article, qu'en donnant la description d'un lithotome particulier, de l'invention d'un des plus grands Chirurgiens de l'Europe. Il n'est destiné que pour les femmes; il consiste en deux parties: l'une est un bistouri, & l'autre un étui, ou chappe, dans lequel se cache l'instrument tranchant. Le bistouri n'est composé que d'une lame & d'une queue ou soie; la pointe de cette lame est mousse, ses côtés sont tranchans, sa longueur est de deux pouces & demi, sa largeur n'est pas déterminée; elle varie suivant les différens sujets qu'on doit tailler.

La queue ou soie a quatre pouces & demi de long, en y comprenant la piéce de pouce faite en cœur ou en trefle; la tige de cette queue a une crête dans toute sa longueur à sa face supérieure. La seconde partie de l'instrument nommée chappe, est faite de deux pieces jumelles, qui, jointes ensemble, forment une caisse de la même configuration que la lame du bistouri. Chacune des pieces qui la composent, est terminée par un bec de deux pouces & demi de long, & s'unit en un bouton olivaire, pour former conjointement une sonde ou canule ouverte latéralement, pour le passage de l'instrument tranchant. A l'extrémité opposée la chappe fournit, avec le concours des deux pieces, un allongement quadrangulaire, long de douze à quatorze lignes, dans lequel passe la soie du lithotome. Il y a une rainure en-dedans de la partie supérieure, pour loger la crête de la tige du lithotome, & un petit ressort au-dessous de l'avance, qui tient à la plaque inférieure pour gêner un peu cette tige, afin qu'elle ne glisse pas d'elle-même, & que le lithotome soit contenu lors même qu'on ne le soutient pas, quand l'incision est faite, & qu'on porte les tenettes dans

la veſſie. Chaque piece de la chappe a encore des particularités qui la diſtinguent ; la piece ſupérieure a extérieurement ſur ſon milieu une crête, pour ſervir de conducteur aux tenettes ; la piece inférieure a dans ſon milieu un anneau, auquel eſt ſoudée une piece de pouce, & on voit ſur ſes côtés les têtes de vis qui uniſſent les deux lames de la chappe. Cet inſtrument eſt d'argent, & la lame d'acier. Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de décrire ce lithotome d'après ſon Auteur. Tout ce que nous en avons dit, ne ſont que ſes propres paroles.

LITHOTOMIE, (Chir.) C'eſt une opération, par le moyen de laquelle on tire de la veſſie les pierres qui y ſont contenues. Elle ſe fait de pluſieurs maniéres, & avec des inſtrumens bien différens. *Voyez* LITHOTOME. Les enfans ne doivent pas être taillés comme les adultes, les femmes comme les hommes, les jeunes gens comme les vieillards ; il ſuit de-là, que les différentes méthodes inventées juſqu'ici pour pratiquer la lithotomie, ne doivent pas être regardées comme inutiles, & que ce feroit commettre la plus grande de toutes les fautes, que d'en adopter une à l'excluſion des autres.

C'eſt une précaution bien néceſſaire avant l'opération, de bien préparer ſon malade ; on le fait ſaigner une ou deux fois la veille, ſuivant ſes forces ; on lui fait prendre le jour même de l'opération pluſieurs lavemens, afin de bien nettoyer le rectum. On lui fait obſerver quelque tems auparavant, une diéte modérée.

Opération de la taille au petit appareil.

L'opération de la taille eſt preſque auſſi ancienne que la Médecine. Hyppocrate en fait mention ; & nous trouvons dans *Celſe* la deſcription d'une méthode de pratiquer la lithotomie, appellée depuis *opération de la taille au petit appareil.* La pierre

étant amenée dans le col de la veſſie, dit ce grand homme, on fait à la peau près de l'anus, une inciſion en forme de croiſſant, laquelle doit pénétrer juſqu'au col de la veſſie; les extrémités doivent être un peu tournées vers les cuiſſes, dans la partie la plus baſſe & la plus étroite de cette inciſion; on fait ſous la peau une ſeconde inciſion tranſverſale, qui ouvre le col de la veſſie, de façon que l'ouverture ſoit un peu plus grande, que la pierre n'eſt groſſe; cette inciſion faite, on retire la pierre avec les doigts, ou ún crochet; & on y réuſſit très-bien quand la pierre eſt petite, parce qu'on a ſoin de l'aſſujettir contre le périné, par le moyen de deux doigts qu'on a introduit dans l'anus, & qu'on fait l'inciſion ſur elle.

L'opération de la taille au petit appareil, ainſi nommée, parce qu'il faut très-peu d'inſtrumens pour la faire, a été miſe én uſage pendant une longue ſuite de ſiécles: elle ſe fait avec la plus grande facilité; mais elle cauſe des douleurs inouies: ſi la pierre eſt graveleuſe, inégale, & qu'elle ait pluſieurs angles aigus, ſes pointes ou inégalités piquent, meurtriſſent la veſſie, qui eſt très-ſenſible, & font ſouffrir au malade les tourmens les plus cruels. Cette opération ne réuſſit guère que ſur les enfans, encore faut-il que la pierre ſoit petite; comme il eſt très-poſſible d'opérer les enfans par le haut appareil, (opération qui eſt toujours accompagnée de circonſtances bien moins fâcheuſes) il y a très-peu de cas où il faille employer d'autre méthode. On peut la tenter, quand la pierre eſt enkiſtée ou adhérente à la veſſie, dans l'endroit où l'on a coutume de la pratiquer. Il faut encore s'en ſervir, quand la pierre s'eſt fait, dans le col de la veſſie, un logement où elle s'eſt ſi fort augmentée, qu'elle forme une tumeur au périné; il ſuffit alors, le plus ſouvent, de tenir la peau ferme & tendue ſur la pierre, & de faire à cet endroit, une inciſion proportionnée à la

grosseur de ce corps étranger. Lorsqu'on veut faire à un enfant l'opération au petit appareil, un homme robuste assis sur une chaise, ayant un oreiller sur lui, prend l'enfant sur ses genoux; il passe ensuite ses mains sous les jarrets du malade, afin de se saisir de ses deux bras, qu'il écarte de façon que l'enfant soit situé convenablement pour être taillé, un aide releve les bourses, puis l'opérateur introduit dans l'anus le doigt indice & celui du milieu; il amene avec ses deux doigts la pierre proche le col de la vessie, & la pousse le plus qu'il peut en dehors, de façon qu'elle produise une tumeur apparente, sur laquelle il fait son incision. Avec ses doigts ou un crochet, il lui tire la pierre en dehors.

Opération de la taille au grand appareil.

L'opération de la taille au petit appareil fut bientôt oubliée, quand *Marianus Sanctus* eut publié la Méthode de *Jean de Romanis* son Maître, qu'on a depuis nommée, *opération de la taille au grand appareil.* Pour pratiquer cette opération, on place le malade sur une table un peu haute; on la garnit d'un matelas, sous lequel on renverse une chaise pour former un plan incliné; on fléchit les jambes du sujet, & on lie les malléoles avec les poignets; on place à droite & à gauche, deux personnes, pour tenir les cuisses & les jambes écartées; on fait monter une troisiéme sur la table pour appuyer sur les épaules; une quatriéme leve les bourses; un des assistans présente les instrumens à l'opérateur; ils consistent en un lithotome, une sonde crenelée, deux conducteurs, dont l'un se nomme conducteur mâle, & l'autre s'appelle conducteur femelle; des tenettes, & une espece de cuillier pour extraire les graviers. La sonde étant insinuée dans la vessie, on la releve, & on fait faire saillie à son dos, sur lequel se trouve la crenelure; on pratique dans la rainure

de cette ſonde au-delà du ſcrotum, à côté du raphé, une inciſion à l'urethre de deux ou trois pouces; on baiſſe un peu la main & le ſcapel, afin de bien couper l'origine de l'uréthre; pendant qu'on releve la ſonde, on applique le bec contre la ſymphiſe des os pubis. Quand on eſt parvenu par cette manœuvre à inciſer convenablement, on introduit dans la gouttiere de la ſonde, le bec d'un conducteur qu'on paſſe dans la veſſie; au moyen du gorgeret, on inſinue le doigt indice, avec lequel on cherche à aggrandir le paſſage. D'autres alors ont recours au ſecond conducteur. Au moyen du conducteur, on inſinue les tenettes & l'on tire la pierre.

L'expérience a démontré que cette opération réuſſit dans très-peu de circonſtances, & qu'elle eſt la plus défectueuſe de toutes celles qu'on a tenté juſqu'ici; pour peu que la pierre ſoit groſſe, on n'en fait l'extraction, qu'en cauſant des déchirures conſidérables, & en produiſant des douleurs atroces. L'endroit où l'on coupe la veſſie, eſt très-peu favorable à la ſortie des pierres: les inſtrumens ne s'inſinuent qu'avec beaucoup de peine: le dilatatoire exerce ſon action ſur des parties qu'on devroit reſpecter. L'effet de la dilatation devroit ſe faire ſentir ſeulement à la proſtate qui s'oppoſe à la ſortie des pierres, & il s'étend juſques ſur des parties qui, comprimées trop violemment, s'enflamment, ſuppurent, donnent lieu à des fiſtules, ſuivies de fiévre lente, de maraſme, & de mort.

Méthode de tailler du Frere Jacques.

Cette maniere de tailler, toute défectueuſe qu'elle étoit, fut néanmoins la ſeule dont on fit uſage pendant très-long-tems: un certain Moine, nommé *Jacques*, étant arrivé à Paris en 1697, chargé des certificats des opérations qu'il avoit faites en différens endroits, y tailla différentes perſonnes avec quelques

ſuccès, & d'une maniere toute différente de celles dont on s'étoit ſervi juſqu'alors : ayant fait aſſeoir ſes malades ſur le bord d'une table, un oreiller ſous leurs têtes, il leur faiſoit tenir les cuiſſes écartées, & ployées en haut, les talons proche les feſſes, il inſinuoit enſuite dans la veſſie, une ſonde, dont le bout lui ſervoit à pouſſer de la main gauche en dehors l'endroit de la veſſie où il vouloit faire ſon ouverture, puis prenant de ſa main droite un biſtoury long, fait en forme de poignard, il le plongeoit auprès de l'anus, du côté gauche, à deux travers de doigt du périné, & le pouſſant droit vers la région de la veſſie, il l'ouvroit dans ſon corps le plus près de ſon col qu'il pouvoit. Quand il jugeoit l'inciſion aſſez grande pour le paſſage de la pierre, il retiroit alors ſon biſtoury, il conduiſoit enſuite une tenette par le moyen d'un conducteur. Cela fait, il abandonnoit ſes malades *à la volonté du Seigneur*, ne faiſant aucun panſement, perſuadé que Dieu devoit prendre ſoin de ſes malades, & cicatriſer la plaie. Le manque de connoiſſances anatomiques, fit faire nombre de fautes au Frere *Jacques ;* quelquefois il perçoit les inteſtins & la veſſie de part en part ; quelquefois il coupoit les muſcles de la verge, les nerfs, les artères & les veines. Un grand nombre de femmes auxquelles il faiſoit l'opération, rendoient les urines par le rectum, & les matiéres fécales par le vagin : il faiſoit peu de cas de toutes les préparations néceſſaires pour s'expoſer à cette opération : il étoit ſi perſuadé de la réuſſite, qu'il opéroit avec une hardieſſe qui eût inſpiré la confiance à l'homme le plus indécis. Etant allé en Hollande l'an 1706, il eut la témérité de tailler un grand nombre de malheureux avec ſon couteau qu'il avoit aiguiſé ſur une pierre ; auſſi tous ceux qui ſe mirent alors entre ſes mains, furent-ils les malheureuſes victimes de ſa ſécurité.

Méthode de M. Raw.

M. *Raw* ayant vu opérer le Frere *Jacques*, fit de férieufes réflexions fur cette méthode : la jugeant bonne en elle-même, il la perfectionna, & s'en fervit avec beaucoup de fuccès. Ayant fait l'incifion au même endroit du périné où *Jacques* faifoit la fienne, il coupoit le col de la veffie, enfuite il fe fervoit d'une fonde cannelée, plus groffe que celles dont on fe fert communément, & il introduifoit la tenette entre deux conducteurs, faits en forme de gouttiere. La fituation qu'il faifoit prendre aux malades, étoit la même que celle du Frere *Jacques*, à l'exception qu'il faifoit un peu plus relever les feffes : fes liens confiftoient en deux bandelettes : à l'une des deux il attachoit le carpe, & de l'autre bout la jambe, il en faifoit autant de chaque côté : il les attachoit un peu au-deffous du genou au gras de la jambe. Cette méthode de tailler, fut regardée comme particuliére au Frere *Jacques*, qui cependant la tenoit de *Polonis*, Charlatan, mort en Italie.

Méthode de Chefelden.

Chefelden, Chirurgien Anglois, fubftitua une nouvelle méthode à celle de *Raw* : il rempliffoit la veffie d'eau, par le moyen d'une fonde creufe & cannelée introduite par le canal de l'uréthre ; quand les douleurs du malade lui annonçoient que la quantité d'eau étoit fuffifante, il entouroit la verge d'une petite bandelette de flanelle, & l'attachoit avec la fonde qu'il y laiffoit, & qu'il faifoit tenir par un aide ; il avoit recours à cet expédient, pour empêcher l'eau de fortir de la veffie : il plaçoit fes malades fur une table, de façon que leur ventre fût plus panché, que la tête & les feffes. Il attachoit le carpe avec la malléole : tout étant ainfi difpofé, il s'affeyoit fur une chaife,

prenoit un inſtrument dont la pointe étoit relevée, inciſoit d'un pouce au-deſſous de l'anus, entre le le muſcle accélérateur de l'uréthre & l'érecteur de la verge ; & allant obliquement du bord externe du ſphincter, il prolongeoit ſon inciſion juſqu'à trois ou quatre pouces ; il mettoit ſon doigt indice gauche dans le milieu de la plaie, repouſſoit l'inteſtin rectum, & reprenant ſon ſcapel qui étoit fait en forme de faulx, & tournant la pointe en haut, il le faiſoit gliſſer le long de ſon doigt, & le conduiſoit juſques dans la veſſie, entre la véſicule ſéminale & l'iſchium du même côté ; baiſſant la main droite, il faiſoit une ſeconde inciſion, tandis que la pointe de ſon ſcapel étoit dans la partie ſupérieure de la premiere inciſion. Par ce moyen, ayant ouvert la veſſie, il examinoit avec ſon doigt indice droit, l'endroit où la pierre étoit placée : dès qu'il étoit aſſuré du lieu, il retiroit une de ſes mains, & introduiſoit ſes tenettes pour prendre la pierre. Pendant tout le tems que duroit l'opération, il faiſoit laiſſer la ſonde dans la veſſie ; quand il arrivoit qu'il coupât quelques artéres qui lui donnoient beaucoup de ſang, il en faiſoit la ligature avec une aiguille courbe. Les topiques deſſicatifs, les bandages, & le repos, terminoient la cure.

Par la ſuite, *Cheſelden* fit pluſieurs changemens à cette méthode, & enfin l'abandonna pour un autre bien ſupérieure qui fera toujours honneur à la mémoire de ce grand homme ; elle conſiſte à attacher le malade comme dans le haut appareil, à le placer ſur une table ſituée horizontalement, à conduire ſon inciſion auſſi loin qu'on le peut, en commençant à l'endroit où on la finit ordinairement dans l'opération du grand appareil, & la continuer en arriere entre le muſcle accélérateur & l'érecteur de la verge, ſur le côté de l'inteſtin rectum.

Pour le reſte de l'opération, on ſe comporte comme dans le grand appareil : cet habile Chirurgien mit encore en uſage une autre méthode de tailler, qui

n'eſt autre choſe que la correction de celle-ci : après avoir coupé les tégumens, afin d'introduire ſon inſtrument dans la partie poſtérieure de la ſonde, c'eſt-à-dire, dans la partie inférieure & latérale de la veſſie, derriere la glande proſtate, & deſſus les véſicules ſéminales : il continuoit l'inciſion à travers le ſphincter de la veſſie, & la partie gauche de la glande proſtate, à la partie membraneuſe de l'uréthre, & juſqu'à ſon bulbe.

Les honneurs de l'apothéoſe décernés unanimement aux grands hommes, qui par leurs recherches ſur la lithotomie, avançoient les progrès de l'art, réveillerent bien-tôt l'émulation dans la Capitale de la France.

Méthode de Garengeot.

Garengeot, Chirurgien de Paris, fut le premier qui propoſa ſes idées ſur l'opération de la taille. Sa nouvelle méthode conſiſte à faire mettre le malade ſur une table haute de deux pieds & demi, la tête & les feſſes élevées par des oreillers, & à fixer les extrêmités comme dans le grand appareil ; il faiſoit tenir le ſcrotum par un aide, puis il prenoit une ſonde de fer cannelée, un peu courbe, & l'inſinuoit dans la veſſie ; lorſqu'elle étoit entrée, il en inclinoit le manche vers l'aîne droite du malade, & cherchoit avec ſon doigt, le bout de la ſonde entre la ligne du périné, & la tubéroſité de l'os iſchion ; ayant commis un aide pour tenir le manche de la ſonde de la main droite, & étendre la peau de la main gauche, il inciſoit obliquement à deux doigts de diſtance du périné, une ligne plus loin que l'endroit où la ſonde paroiſſoit. Après cette inciſion, il introduiſoit ſon doigt indice de la main gauche dans la plaie, pour chercher le bout de la ſonde ; il faiſoit l'inciſion au canal de l'uréthre ; ſon ongle lui ſervoit de conducteur pour gagner la rainure de la ſonde ; il alloit juſqu'au col de la veſſie qu'il ouvroit, & élevant un peu la main, de

maniére que le tranchant de ſon litothome fût du côté de la veſſie, il en ouvroit le corps environ d'un pouce de largeur; puis ſans ôter le doigt de la rainure de la ſonde, il retiroit l'inſtrument; auſſi-tôt il inſinuoit un conducteur dans la veſſie, en retiroit la ſonde, & y pouſſoit les tenettes, pour extraire la pierre, à la faveur de ce conducteur.

M. *le Dran*, fameux Chirurgien de Paris, fit auſſi de la lithotomie, l'objet de ſon étude & de ſes recherches; néanmoins il ne nous a pas laiſſé de méthode particuliére, il nous a ſeulement donné la deſcription de deux liens propres à aſſujettir les malades ſans les effrayer. Nous en avons parlé au mot lien. *Voyez* LIEN.

Les progrès de la lithotomie en étoient au point où je viens de les laiſſer, quand on vit paroître tout-à-coup MM. *Lecat*, *Foubert*, *Hawkins*, *Frere Côme*, *Louis*, & pluſieurs autres, qui tous animés d'une noble ambition, mirent au jour leurs découvertes, qui la porterent à la derniere perfection.

Voici comme s'explique M. *Lecat*, au ſujet de ſa méthode: Mon malade mis en ſituation, dit il, je donne à un aide une ſonde dont le manche eſt très-ſolide; la courbure de cette ſonde ſur laquelle je dois inciſer, eſt ſituée plus bas que dans les ſondes vulgaires; ma ſonde introduite & bien ſoutenue, j'appuie le pouce de la main gauche ſur le raphé, entre les bourſes & l'anus, le reſte de ma main gauche eſt étendu vers l'aîne droite du pierreux; alors de la main droite, tenant l'uréthrotome, je fais l'inciſion des tégumens, je la commence un peu au-deſſus de l'endroit où finit celle du grand appareil, c'eſt-à-dire, environ un pouce & demi dans l'adulte, au-deſſus de l'anus, & je la termine obliquement ſur la feſſe au-deſſous, en dedans de la tubéroſité de l'os iſchion, par une ligne un peu courbe, dont la concavité regarde l'anus; je tâte avec le doigt index de la main gauche, porté au fond de la plaie; je reconnois &

je diſtingue le rectum, le bulbe & la portion de l'uréthre, ſoutenue par la cannelure de la ſonde, qui eſt devant les proſtates ; c'eſt vers cette portion membraneuſe de l'uréthre que je continue mon inciſion, détournant, vers le côté droit le bulbe de l'uréthre, & déprimant le rectum avec un doigt conducteur, j'étends cette inciſion en bas latéralement ſur le muſcle tranſverſal, le ligament en trouſſeau, ou plutôt ſur le plancher triangulaire, aponévrotique, muſculeux & caverneux ; j'épargne les plus éloignées ou les plus baſſes de ces parties, ſi je n'ai à extraire qu'une pierre médiocre ; j'ouvre enfin cette portion de l'uréthre, ſituée devant les proſtates, ſans en retirer jamais la pointe de mon urhétrotome ; dès qu'une fois j'y ai plongé, & la cannelure de ma ſonde étant bien dégagée par cette inciſion, je fixe l'urhétrotome dans cette cannelure, à l'endroit le plus apparent, & je me releve en même-tems ; enſuite je prends cet inſtrument de la main gauche, & de l'autre main j'introduis le cyſtitome ſur la cannelure de l'urhétrotome ; alors, de la main gauche j'empoigne tout enſemble la main de l'aide, & le manche de la ſonde qu'il tient ; je ſouléve le manche pour approcher la courbure de la ſonde, & le cou de la veſſie du pubis, & l'éloigner du rectum ; je rapproche cette plaque d'environ vingt à trente dégrés de la perpendiculaire de la ligne du pubis, parallele à l'axe du corps, afin que le bec ou l'autre extrêmité ne ſe trouve avancé dans la capacité de la veſſie que d'environ dix lignes pour le cyſtitome ſimple : & de douze ou quatorze, pour le gorgeret cyſtitome, dont la pointe ne paroît que de quelques lignes en-deçà de ſon extrêmité ; je porte enſuite le manche de la ſonde tout-à-fait de côté, afin de faire à la proſtate & au col de la veſſie une inciſion latérale, & d'éviter le rectum ; dans le même tems, ſi je me ſers du cyſtitome au tranchant continu, je le pouſſe par la cannelure de la ſonde, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé par le bec de

celle-ci, & alors en le retirant je lui fais faire avec la derniere partie de la ſonde, un angle plus ou moins ouvert, pour avoir une inciſion plus ou moins grande, & croiſée en-dehors, ſelon l'âge du ſujet & la groſſeur de la pierre. L'inciſion faite, je raméne mon cyſtitome dans le haut de la cannelure de la ſonde, que je remets dans ſa premiere ſituation; j'abandonne le manche de cette ſonde au ſeul aide qui la tient toujours; je prends le cyſtitome de la main gauche, & de l'autre main, je coule ſur ſa cannelure dans celle de la ſonde, le gorgeret ordinaire que je pouſſe dans la veſſie; l'aide retire la ſonde, & alors ſur le gorgeret je pouſſe avec douceur le doigt index de la main droite dans la veſſie, & enſuite les tenettes, avec leſquelles je ſaiſis & tire la pierre; j'uſe dans cette derniere manœuvre où ſe fait la plus grande dilatation, de beaucoup de ménagement, portant çà & là les branches de l'inſtrument que je tire à moi, pour faire prêter peu-à-peu la veſſie. Tel eſt l'abrégé de la méthode de M. *le Cat*, qui fait aujourd'hui tant de bruit: je conſeille de jetter les yeux ſur les ouvrages mêmes & ſur ſes inſtrumens, pour avoir une idée *adæquate* de cette manœuvre, qui réuſſit preſque toujours.

M. *Foubert*, avant de faire l'opération de la taille, faiſoit retenir les urines au malade le plus long tems qu'il pouvoit; la veſſie ainſi diſtendue, le malade ſe couchoit horizontalement, un aide comprimoit la veſſie avec une pelotte, de façon qu'elle étoit repouſſée vers le périné & l'anus. M. *Foubert* portoit un troiſcart dans la veſſie, qu'il perçoit cinq ou ſix lignes en-deçà des ureteres, & au-delà de la proſtate; alors de la main gauche, il baiſſoit le manche de la canule; de la droite, il introduiſoit le long du ſillon pratiqué au-deſſous de la canule du troiſcart, un biſtoury, dont la pointe en ſe relevant, ſans quitter la canule, faiſoit l'inciſion de la veſſie vers la partie poſtérieure: ordinairement, en ſuivant cette

méthode, il coupoit l'artère honteuſe externe ; mais il avoit ſoin de ſe munir d'une aiguille pour en faire la ligature.

Cette maniere d'opérer eſt regardée comme la meilleure par beaucoup de Praticiens ; pluſieurs auſſi lui trouvent des inconvéniens ; je la crois bonne pour les vieillards dont la veſſie eſt très-enfoncée dans le baſſin ; elle n'équivaut pas à celle de M. *le Cat* & du Frere *Côme* : quand on a opéré par la méthode de M. *Foubert*, on introduit dans la veſſie un algali par l'uréthre, on fait coucher le malade ſur le côté oppoſé à la plaie, c'eſt le moyen de prévenir les fiſtules.

M. *Hawkins* a inventé une méthode beaucoup plus ſimple & plus facile que celles dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. On ſoutint en 1769, dans les Ecoles de Chirurgie de Paris, une Thèſe, dans laquelle elle eſt expoſée & détaillée fort au long. M. *Hawkins* ſe ſert des inſtrumens ordinaires, excepté que le gorgeret a un de ſes côtés tranchant, & que la cannelure de la ſonde va juſqu'au bout ; il n'y a point de bec comme aux nôtres ; il inſinue la ſonde dans la veſſie & la tient droite ; il inciſe au périné pour découvrir le canal de l'uréthre, qu'il coupe pour introduire le bec de ſon gorgeret dans la cannelure de la ſonde, puis il pouſſe le gorgeret dans la veſſie ; & comme ſon bord droit eſt tranchant, il fait au côté gauche du raphé une taille, par laquelle le col de la veſſie & la proſtate ſont coupés net ; le gorgeret étant parvenu dans la veſſie & dégagé du cathétere, M. *Hawkins* retire la ſonde, & à la faveur du gorgeret, il introduit ſes tenettes, & extrait les pierres.

Cette méthode eſt très-bonne, néanmoins impraticable, lorſque la ſonde ne peut entrer dans la veſſie.

Méthode du Frere Côme.

Le Frere *Côme* jouit actuellement de la réputation

d'un des plus grands Lithotomistes de l'Europe : les pierreux viennent des Pays les plus éloignés pour se mettre entre ses mains ; plusieurs le regardent comme un autre Frere *Jacques*, envoyé de Dieu pour soulager ceux qui sont affligés de la pierre. Notre Opérateur se sert d'un instrument connu sous le nom de *lithotome cerclé*. Nous en avons donné la description au mot LITHOTOME. Il place les malades à peu-près comme *Cheselden*, se sert des liens à peu-près semblables à ceux de M. *le Dran* ; il introduit d'abord dans la vessie, une sonde cannelée, en la penchant légérement, & la fait tenir par un aide sur l'aîne droite, ce qui tourne & rend saillante la convexité de l'instrument vers l'anus & la tubérosité de l'ischion ; l'aide reléve les bourses avec une de ses mains.

M. *Macquart*, Médecin de Paris, nous a donné dans une Thèse qu'il soutint pendant sa licence, l'Histoire de la méthode du Frere *Côme* : c'est d'après lui que nous parlerons.

Le malade étant mis en situation, dit-il, le Frere *Côme* tend la peau qu'il tire à droite avec les doigts de la main gauche, & de la main droite il plonge la pointe de son bistoury, de façon que son ouverture sur la sonde, se trouve au milieu du muscle accélérateur gauche ; cette incision se prolonge en descendant vers la tubérosité de l'ischium. L'Opérateur étant toujours guidé par la sonde, on incise à deux & même trois reprises, jusqu'à ce qu'on sente distinctement la cannelure de la sonde ; ensuite la pointe du bistouri appuyée dans cette sonde, on coupe en descendant, & on la découvre ainsi de sept à huit lignes ; la sonde étant bien découverte, & la cannelure bien nette, on insinue l'extrêmité du litothome ; le choc & la résistance mutuelle des deux instrumens convainquent que le lithotome est bien placé ; son extrêmité affermie dans la rainure de la sonde, on reléve celle-ci un peu sous l'arcade des os pubis, afin qu'elle ne puisse sortir de la vessie, & passer entiére-

ment dans l'uréthre; l'inſtrument regardant par ſa courbure les os pubis, il faut pouſſer tout doucement la lame le long de la rainure, qu'il ne doit jamais quitter : il la ſuit exactement, avançant toujours, juſqu'à ce qu'il ſe trouve arrêté par l'extrêmité de la ſonde ; le lithotome qui doit faire la manœuvre, parvenu dans la veſſie, il dégage & retire ſa ſonde, & prépare ſon inciſion ſuivant l'âge & la grandeur conjecturale de la pierre. Il appuye le doigt ſur le bouton de la baſcule, le manche tourne & préſente la ſurface numérotée du dégré d'inciſion qu'il veut faire. Cette même ſurface le fixe ; le doigt retiré de deſſus le bouton, & la languette retombant dans le cran correſpondant à la ſurface, il poſe l'inſtrument de façon que le dos regarde les os pubis, & que l'écartement de la lame ſe faſſe ſuivant la direction de la plaie antérieure, enſuite il approche la pate de la ſurface qui le regarde, il la fait toucher au manche, la lame ſort en même-tems de ſa gaîne, il retire alors, ſuivant la direction qu'il a donné, l'inſtrument tout ouvert, & coupe net & parfaitement, tout ce qui lui réſiſte en commençant en dedans, & finiſſant en dehors, le col de la veſſie & la proſtate ſe trouvent entiérement coupés, auſſi bien qu'une partie du bulbe. Frere *Côme* introduit enſuite dans la plaie une tenette pour entraîner la pierre contenue dans la veſſie.

Quand le Frere *Côme* veut tailler des femmes, il introduit ſimplement ſon lithotome dans le meat urinaire, ſa courbure tournée vers les os pubis, ſa convexité vers la tubéroſité de l'iſchion. De la main gauche il tire à droite le vagin, & après avoir préparé le dégré d'inciſion qu'il veut faire, il retire l'inſtrument tout ouvert, & coupe aiſément le col de la veſſie.

Telle eſt la méthode du Frere *Côme*. Malgré les inconvéniens que pluſieurs perſonnes ont voulu lui reprocher, il eſt très-vrai de dire que preſque tous

ceux

ceux qui ont été taillés par le Frere *Côme*, ont été guéris ſans éprouver les accidens fâcheux, qui ſont aſſez ſouvent la ſuite des autres méthodes.

Malgré les recherches innombrables faites par les plus grands hommes, depuis *Celſe* juſqu'à nous, ſur la lithotomie, nous ignorerions peut-être encore la maniere de faire l'opération de la taille au haut appareil, ſi le haſard n'eût ſuggéré à *Franco* de la mettre en uſage. Cet habile Chirurgien voyant un jour qu'il ne pouvoit réuſſir à extraire la pierre d'un enfant par le moyen d'une ſection faite au périné, s'imagina de la pratiquer dans la région hypogaſtrique pour parvenir dans la veſſie; mais avant d'en venir à l'opération, il injecta beaucoup d'eau dans la veſſie, pour faire faire plus de ſaillie à la partie ſupérieure de ſon corps, puis il la mit à découvert par la ſection des muſcles pyramidaux; il lui fit une ouverture proportionnée à la groſſeur de la pierre, introduiſit les tenettes, & fit l'extraction de cette pierre.

Le haut appareil eſt, de toutes les eſpéces de lithotomie, la moins douloureuſe, la plus facile. Cette méthode eſt la meilleure qu'on puiſſe mettre en uſage chez les enfans, comme la veſſie n'eſt pas placée dans l'adulte & les vieillards, comme dans les enfans : on ne doit pas s'en ſervir chez ces derniers. Quand on a fait l'opération au haut appareil, on fait des embrocations & des fomentations émollientes ſur le bas-ventre.

M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie de Paris, a auſſi beaucoup contribué aux progrès de la lithotomie. Les découvertes qu'il nous a communiquées regardent l'opération de la taille des femmes : autrefois quand une femme étoit attaquée de la pierre, & que la ſortie impétueuſe des urines retenues pendant long-tems, ne ſuffiſoit pas pour la faire ſortir, on dilatoit l'uréthre avec le dilatatoire, on introduiſoit les tenettes, & on en faiſoit l'extraction; ſi le dilatatoire ne ſuffiſoit pas, on inciſoit l'u-

réthre ; la grande dilatation dont on avoit besoin, faisoit perdre aux parties dilatées leur ressort ; on avoit un écoulement involontaire d'urine, qui bientôt jettoit dans le marasme ; on déchiroit l'uréthre, en introduisant les tenettes ; on excorioit & on divisoit les parois du vagin, & l'on meurtrissoit le col de la vessie. Pour subvenir à ces désordres, M. Louis s'est imaginé de faire deux incisions. Pour les exécuter, il a fait faire un lithotome particulier, dont nous avons donné la description au mot *lithotome.* Pour faire l'opération, dit-il, il faut mettre le sujet en situation, & qu'un aide souléve & écarte toujours les nymphes ; je prends alors l'instrument, la soie du bistoury dégagée du ressort qui la fixoit, j'en introduis le bec dans la vessie, je le contiens avec fermeté par l'anneau avec le doigt index, & le pouce de la main gauche ; mon instrument étant placé, & dans une direction un peu oblique, ensorte que l'extrêmité soit vis-à-vis du fond de la vessie, je presse le lithotome, & je fais convenablement deux sections latérales d'un seul coup ; je retire ensuite le tranchant dans la chappe, & je tourne mon instrument d'un demi tour du poignet gauche, en rangeant la canule dans l'angle de l'incision du côté droit ; j'introduis les tenettes dans la vessie à l'aide de la crête, qui est sur la chappe : après leur avoir frayé le passage par l'introduction du doigt index de la main droite, trempé dans l'huile rosat, on cherche la pierre, & on la tire avec facilité. Cette opération se fait très-promptement, & on est sûr des parties qu'on coupe, l'instrument ne pouvant faire ni plus ni moins qu'on a dessein qu'il fasse.

Cette maniere d'opérer les femmes, est la meilleure qu'on ait trouvé jusqu'ici : des expériences réitérées ont prouvé son efficacité. *Voyez* aussi le Mém. de M. Hoir sur la taille. Dans le Recueil de l'Acad. de Dijon, *Tome I.*

Quelle que soit la méthode dont on fait choix pour

extraire la pierre de la veſſie, il eſt bon de ne rien mettre ſur la plaie qu'on a faite pour parvenir dans la veſſie. La ſuppuration qui ſuit l'opération, a ſouvent été d'un très-grand ſecours pour faciliter la ſortie des graviers qui étoient reſtés après l'opération. C'eſt même cette remarque qui a donné lieu de croire aux Anciens, que quand la pierre étoit trop groſſe, ou qu'elle s'étoit partagée en pluſieurs parties, il ne falloit pas fatiguer le malade, & le mettre en danger, pour extraire ces différens corps étrangers, mais qu'il falloit attendre leur ſortie, de la ſuppuration. C'eſt ce qui a engagé M. *Louis*, déja cité plus haut, à faire revivre de nos jours cette idée, & à tenter des expériences, qui toutes ont été à ſon avantage : l'opération faite, on met le malade dans un lit très-chaud, dans lequel on a mis une alaiſe pour recevoir le ſang & les excrémens ; on lui fait tenir les genoux rapprochés, pendant tout le tems de la curation ; on lui fait prendre beaucoup d'eau tiéde, de boiſſons adouciſſantes d'eau, de poulet, &c.

LIVESCHE *ou* HACHE DE MONTAGNE. (Bot.) *Liguſticum vulgare*. C. B. C'eſt une plante dont le fruit eſt compoſé de deux ſemences oblongues, un peu épaiſſes, plus grandes que celles du fenouil, d'un goût amer & d'une odeur déſagréable; ſes fleurs ſont très-petites, diſpoſées en roſe. Elles s'élevent ſur des rameaux ornés de feuilles aſſez grandes, coupées ſur les bords, polies, d'une couleur reſplendiſſante & exhalant une forte odeur ; ſa tige eſt haute de quatre pieds & demi à cinq pieds ; elle eſt groſſe & ſtriée, appuyée ſur une racine longue, ridée, noire en-dehors, blanche en-dedans,

On ſe ſert en Médecine de la racine & des ſemences de cette plante : on dit qu'elles fortifient l'eſtomac, aident la digeſtion, & réſiſtent au venin : on aſſure cependant que les feuilles de la liveſche macérées dans du vinaigre, & machées, préſervent de la peſte.

On attribue encore à cette plante, les propriétés de

diſſiper les vents ; d'atténuer les humeurs viſqueuſes ; d'appaiſer les douleurs de colique, de déſobſtruer le foie & la rate, & de guérir la jauniſſe, ſur-tout quand elle reconnoît pour cauſe, la trop grande viſcoſité de la bile. Preſque tous les Auteurs de matiere médicale ſont d'accord que ſon uſage fait venir les lochies qui tardent trop à prendre leur cours après l'accouchement. A cet effet, diſent-ils :

Prenez une demi-once de ſemences de liveſche ;

Pilez-les dans huit onces de ſuc tiré de la même plante ;

Faites macérer le tout pendant la nuit ;

Paſſez le lendemain matin, & donnez ce qui eſt paſſé.

On ordonne la racine de liveſche en poudre, depuis une demi-drachme, juſqu'à une drachme ; & ſa ſemence, depuis un ſcrupule, juſqu'à une demi-drachme.

LOBE. (Anat.) Se dit des deux portions principales qui compoſent le poumon. *Voyez* POUMON. Cette diſtribution des lobes, ſert à la dilatation de ce viſcere.

Lobe. Se dit auſſi des trois parties qu'on diſtingue dans les portions latérales du cerveau.

On donne auſſi le nom de lobe, au bout de l'oreille, qui eſt plus gras & plus charnu que toute autre partie extérieure de cet organe.

LOCHIES. (Med.) Excrétion par les parties naturelles dans le tems des couches : cet écoulement eſt extrêmement chargé de ſang, pendant un ou deux jours ; il s'éclaircit enſuite, & prend l'aſpect d'une ſéroſité teinte, qui blanchit inſenſiblement, & s'épaiſſit en maniere de lait trouble, en diminuant à proportion. Les lochies coulent ordinairement pendant huit ou quinze jours ; cependant il arrive quelquefois qu'elles ſe terminent dans deux ou trois jours, quelquefois auſſi elles vont au-delà du vingtieme, trentieme, & même quarantieme ; leur quantité eſt indéterminée : on voit des accouchées qui n'en rendent point du tout ; cela arrive ſur-tout à celles qui

n'ont jamais été reglées : on en voit d'autres qui les ont très-abondantes, ce qui peut ſouvent être regardé comme dangereux, ſur-tout quand on s'apperçoit en même-tems de la tenſion du ventre, de l'obſcurciſſement de la vue ; quand il ſurvient des convulſions, l'enflure édémateuſe des jambes, &c. On s'eſt convaincu, plus d'une fois, que ce flux exceſſif des lochies n'étoit entretenu que par une portion de l'arrière-faix, ou tout autre corps retenu dans la matrice. Dans ce cas, la main de l'Accoucheur pourra calmer ſur le champ tous les accidens que je viens de décrire : mais lorſqu'on eſt perſuadé que cet écoulement extraordinaire reconnoît une autre cauſe, on fait obſerver à la femme un régime très-ſévere : on lui preſcrit d'éviter le froid, on lui défend tout exercice, on lui ordonne les tempérans & les adouciſſans, tels que la chicorée, la pinprenelle & la bourrache, les émulſions, les crêmes d'orge & de riz ; on peut auſſi lui recommander l'uſage des calmans & des anti-hyſtériques : il ſeroit dangereux de recourir aux aſtringens, à moins qu'on ne fût guidé par un homme dont la prudence fût conſommée.

Si le flux exceſſif des lochies peut cauſer des accidens graves, elles peuvent encore en produire de beaucoup plus terribles, lorſqu'elles ſont trop peu abondantes, ou qu'elles ſe ſuppriment. On lit dans les éphémérides des curieux de la nature, qu'une femme âgée de trente-quatre ans, n'ayant eu, après ſon dernier accouchement, que très-peu de lochies, & s'étant mal conduite pour le régime, fut attaquée d'une douleur de tête, de dégoût & de défaillances fréquentes ; quand elle eut ſevré ſon enfant, elle crut que ſes regles ſe rétabliroient d'elles-mêmes ; mais elle fut trompée ; elles ne parurent qu'irrégulierement, & en bien moins grande quantité qu'auparavant ; alors elle éprouva un battement fréquent aux temples, & une hémorragie du nez, qui revint preſque tous les jours, pendant quelques

mois ; cette hémorragie s'étant arrêtée, une veine s'ouvrit pendant la nuit au carpe gauche, tout auprès du pouce, & il ſortit beaucoup de ſang par cette ouverture ; cette femme s'étant éveillée, appella du ſecours ; on arrêta le ſang avec un tampon ; la malade ſe trouva très-abattue, elle ſentit un tremblement vague, des ſymptomes de jauniſſe ſe manifeſterent ſur ſon viſage & dans ſes yeux, ſon dégoût ſubſiſta, ſon ventre ſe tuméfia, elle fut tourmentée par des borborigmes, ſes pieds s'enflerent, elle ſentit dans les lombes, des douleurs lancinantes, elle éprouva un friſſon fébrile, joint à des mouvemens ſpaſmodiques aſſez fréquents dans les membres ; après une petite ſaignée à la malléole interne du pied droit, & l'uſage de quelques remédes méthodiquement adminiſtrés, la malade ſe ſentit un peu d'appétit, ſe promenoit & faiſoit quelques petits ouvrages ; ſes jambes & ſon ventre ſe déſenflerent un peu ; mais ce ſoulagement ne dura pas long-tems, car bientôt il ſurvint un dévoiement colliquatif, jaunâtre au commencement, & peu de tems après noirâtre, accompagné d'un téneſme continuel ; enfin un vomiſſement de ſang, accompagné de mouvemens convulſifs, la mit au tombeau.

La ſuppreſſion des lochies eſt, de toutes les ſuppreſſions, la plus formidable ; ſouvent elle enleve les malades avant le quatorzieme jour ; les cauſes qui y donnent lieu le plus communément, ſont d'autres évacuations, telles que la ſueur abondante & la diarrhée ; le froid, la colere, la terreur, les autres paſſions vives, les accès hyſtériques, les odeurs & les fautes dans le régime, la produiſent aſſez fréquemment : les accidens qu'entraîne après elle, la ſuppreſſion des lochies, ſont la tenſion & l'élévation du ventre, l'inflammation du ſein, les douleurs aux lombes & aux aînes, de même qu'à la région de la matrice, où l'on ſent des pulſations, les coliques, la paſſion iliaque, les friſſons & la fiévre, tantôt in-

flammatoire, tantôt pourprée ou miliaire, les accès hyſtériques les plus violens, le délire, les convulſions, l'apoplexie, l'oppreſſion, les ſueurs froides, la ſyncope, &c.

Quand une femme a une ſuppreſſion de lochies, il faut promptement recourir à la ſaignée; preſque tous les Praticiens ſoutiennent que celle du pied eſt indiſpenſable, quand la fiévre eſt inflammatoire. M. *Lieutaud* eſt d'avis qu'on n'en uſe qu'avec beaucoup de réſerve; la ſaignée paroît alors indiquée, dit-il; néanmoins l'expérience n'eſt pas ici d'accord avec le raiſonnement; ſouvent la ſaignée, ſoit qu'elle ait été faite au bras ou au pied, eſt meurtriere. Dans ces circonſtances, on cherchera à rétablir le cours des lochies par les emmenagogues; la bardane, l'ariſtoloche, le ſafran, la zedoaire, le caſtoreum, le borax & l'élixir de propriété, ſont les remédes qu'on employe avec le plus de ſuccès; néanmoins ſi la fiévre eſt aigue & inflammatoire, on doit s'en abſtenir; on a recours alors aux adouciſſans, aux tempérans, & aux légers apéritifs; tels ſont l'eau de poulet & le petit-lait pour boiſſon, l'huile d'amandes douces & le blanc de baleine, le chiendent, la chicorée, l'aſperge, la racine de roſeaux, les nitreux, &c. On met en uſage, lorſque la fiévre le permet, le kermès minéral, l'antimoine diaphorétique, & autres remédes qui pouſſent par la tranſpiration. M. *Lieutaud* dit avoir employé avec ſuccès, le laudanum & les autres hypnotiques, les lavemens avec le lait & le ſucre, le petit-lait, les émolliens & les anti-hyſtériques; il conſeille les fomentations & les cataplaſmes émolliens, appliqués à la région de la matrice, les emplâtres hyſtériques au nombril, les ventouſes aux cuiſſes; il recommande de faire des frictions aux extrémités inférieures, & d'injecter dans la matrice, des décoctions émollientes.

LOMBAIRES, (Anat.) qui appartient aux lombes, que l'on appelle vulgairement les REINS. *Voy.* REINS.

Les arteres lombaires ſont des branches de l'aorte, qui ſe diſtribuent aux muſcles des lombes.

Les veines lombaires ſont des veines qui rapportent le ſang des arteres, & vont ſe décharger dans le tronc de la veine cave.

Il y a cinq paires de nerfs lombaires ; ils ont tous cela de commun, qu'ils communiquent enſemble avec le nerf intercoſtal.

LOMBRICAUX. Vers de terre. (Mat. Med.) Ces inſectes ſont regardés comme diurétiques : on les lave comme il faut, on les fait enſuite ſécher au bain-marie, ou dans une étuve ; on leur a attribué une vertu anti-ſpaſmodique & vermifuge. Je crois que c'eſt à tort : ils s'employent en poudre depuis un demi-ſcrupule, juſqu'à un demi-gros ; on range dans la claſſe des topiques anodins, les vers de terre, appliqués vivans ſur la partie : ordinairement, cependant, on les fait infuſer & cuire dans l'huile d'olive, qui, étant chargée de la ſubſtance des vers, peut être regardée comme un topique ſédatif & réſolutif, propre à faire ceſſer les douleurs de rhumatiſme & de goutte, &c.

Quant aux maladies que les lombricaux peuvent cauſer, *voyez* VERS.

LOOCH, (Pharm.) C'eſt une compoſition de conſiſtance moyenne entre les ſyrops & les électuaires ; on s'en ſert le plus ſouvent dans les maladies de poitrine; les mucilagineux, les corps gras, les ſyrops, & les poudres, ſont ordinairement les ſubſtances qui les compoſent. Les loochs ſe prennent par cuillerées ; on les garde quelque tems dans la bouche, afin de les avaler peu à peu, ou bien on ſuce un morceau de régliſſe qui y aura été plongé ; par ce moyen, les parties balſamiques exhalées dans la bouche par la chaleur, pénétrent avec l'air qu'on inſpire, dans la trachée artére, les bronches & les poumons.

Looch aſtringent.

Prenez *deux onces de ſyrop de coing*, *autant de roſes ſeches*, & *une drachme de terre ſigillée.*

Faites-en un looch.

Looch antiputride.

Prenez *une once de ſyrop d'althea,*
ſix drachmes d'huile d'amandes douces,
une drachme d'eau de canelle,
quatre grains de camphre.
Faites le mêlange, ſelon les regles de l'art.
Ce looch ſe prend par cuillerée.

Looch pectoral bechique.

Prenez *enſemble trois onces d'huile d'amandes douces;*
& de ſucre d'orge.
Triturez le tout dans un mortier, juſqu'à ce qu'il en réſulte une liqueur blanchâtre.

Looch pectoral inciſif.

Prenez *une drachme de blanc de baleine,*
une demi-drachme de ſang de bouc préparé,
autant de gomme adraganth,
une once de ſyrop d'althæa,
autant d'huile d'amandes douecs.
Faites un looch.

Looch purgatif.

Prenez *enſemble une once de pulpe de caſſe,*
une once d'huile d'amandes douces,
deux onces de ſyrop d'althea.
Ce looch ſe prend par cuillerées.

LORDOSE, (Med.) C'eſt une maladie des os, dans laquelle ils ſe courbent ou ſe déplacent ; ceux qui ſont attaqués de ce mal, ſont appellés *Caigneux*, *Bancroches*. Néanmoins cette maladie n'affecte pas toujours uniquement les ſeules extrémités inférieures; il n'eſt pas rare de la voir agir ſur la

Les arteres lombaires ſont des branches de l'aorte, qui ſe diſtribuent aux muſcles des lombes.

Les veines lombaires ſont des veines qui rapportent le ſang des arteres, & vont ſe décharger dans le tronc de la veine cave.

Il y a cinq paires de nerfs lombaires ; ils ont tous cela de commun, qu'ils communiquent enſemble avec le nerf intercoſtal.

LOMBRICAUX. Vers de terre. (Mat. Med.) Ces inſectes ſont regardés comme diurétiques : on les lave comme il faut, on les fait enſuite ſécher au bain-marie, ou dans une étuve ; on leur a attribué une vertu anti-ſpaſmodique & vermifuge. Je crois que c'eſt à tort : ils s'employent en poudre depuis un demi-ſcrupule, juſqu'à un demi-gros ; on range dans la claſſe des topiques anodins, les vers de terre, appliqués vivans ſur la partie : ordinairement, cependant, on les fait infuſer & cuire dans l'huile d'olive, qui, étant chargée de la ſubſtance des vers, peut être regardée comme un topique ſédatif & réſolutif, propre à faire ceſſer les douleurs de rhumatiſme & de goutte, &c.

Quant aux maladies que les lombricaux peuvent cauſer, *voyez* VERS.

LOOCH, (Pharm.) C'eſt une compoſition de conſiſtance moyenne entre les ſyrops & les électuaires ; on s'en ſert le plus ſouvent dans les maladies de poitrine ; les mucilagineux, les corps gras, les ſyrops, & les poudres, ſont ordinairement les ſubſtances qui les compoſent. Les loochs ſe prennent par cuillerées ; on les garde quelque tems dans la bouche, afin de les avaler peu à peu, ou bien on ſuce un morceau de régliſſe qui y aura été plongé ; par ce moyen, les parties balſamiques exhalées dans la bouche par la chaleur, pénétrent avec l'air qu'on inſpire, dans la trachée artére, les bronches & les poumons.

Looch aſtringent.

Prenez *deux onces de ſyrop de coing, autant de roſes ſeches, & une drachme de terre ſigillée.*

Faites-en un looch.

Looch antiputride.

Prenez *une once de syrop d'althea,*
six drachmes d'huile d'amandes douces,
une drachme d'eau de canelle,
quatre grains de camphre.
Faites le mêlange, selon les regles de l'art.
Ce looch se prend par cuillerée.

Looch pectoral bechique.

Prenez *ensemble trois onces d'huile d'amandes douces;*
& de sucre d'orge.
Triturez le tout dans un mortier, jusqu'à ce qu'il en résulte une liqueur blanchâtre.

Looch pectoral incisif.

Prenez *une drachme de blanc de baleine,*
une demi-drachme de sang de bouc préparé,
autant de gomme adraganth,
une once de syrop d'althæa,
autant d'huile d'amandes douecs.
Faites un looch.

Looch purgatif.

Prenez *ensemble une once de pulpe de casse,*
une once d'huile d'amandes douces;
deux onces de syrop d'althea.
Ce looch se prend par cuillerées.

LORDOSE, (Med.) C'est une maladie des os, dans laquelle ils se courbent ou se déplacent; ceux qui sont attaqués de ce mal, sont appellés *Caigneux*, *Bancroches*. Néanmoins cette maladie n'affecte pas toujours uniquement les seules extrémités inférieures; il n'est pas rare de la voir agir sur la

colonne épiniere ; dans ce dernier cas, elle conſtitue l'état oppoſé à la boſſe : les vertebres ſe courbent, & laiſſent un vuide dans le dos. Ce vice eſt ordinairement la ſuite du rachitis : quelquefois cependant il dépend d'un vice héréditaire ; il peut auſſi être occaſionné par une chûte, un coup. Quand il eſt guériſſable, c'eſt avec les remedes propres à combattre le rachitis, qu'il faut l'attaquer ; quand il ne ſe porte que ſur les extrémités inférieures, on doit plutôt en eſpérer la guériſon, que lorſqu'il ſe porte ſur l'épine qu'il courbe en dedans ; car dans cette derniere circonſtance, il eſt preſqu'impoſſible de conſerver les jours du malade : les viſcéres de la poitrine gênés alors dans leurs fonctions, par la compreſſion de l'épine renverſée ſur eux, jettent bientôt le trouble dans toute la machine, & conduiſent en peu de tems le malade au tombeau. *Voyez* RACHITIS.

LOTIER ODORANT, TREFLE MUSQUÉ, OU FAUX BAUME DU PEROU, (Bot.) *Lotus hortenſis odora*, C. B. C'eſt une plante qu'on cultive dans les jardins : les piſtiles qui s'élevent du calice de chaque fleur, ſe changent en des capſules dures, qui renferment deux ou trois graines jaunes, odorantes & arrondies. Des aiſſelles des feuilles ſupérieures, ſortent de longs pédicules, qui portent des épics ou des bouquets de petites fleurs légumineuſes, d'un bleu clair, répandant une odeur aromatique. Ses feuilles naiſſent, alternativement portées, trois enſemble, ſur une longue queue : elles ſont d'un verd pâle, liſſes, dentelées tout au tour. Celles du bas des tiges, ſont plus obtuſes, plus courtes, & plus arrondies ; celles du haut, ſont plus longues & plus pointues. La tige eſt haute d'une coudée, droite, grêle, cannelée, un peu anguleuſe, creuſe & branchue dès le bas. Sa racine eſt blanche, garnie de quelques fibres.

On ſe ſert en Médecine des feuilles & des fleurs de cette plante. Elle déterge, digère, calme les

douleurs, & consolide les plaies : on la mêle dans les potions vulnéraires, avec les autres plantes vulnéraires. On s'en sert à l'extérieur, mélée dans les décoctions & les fomentations vulnéraires. Plusieurs disent que cette plante séchée & mise dans les habits, empêche qu'ils ne soient mangés des vers.

LOTION, (Mat. Med.) C'est une espéce de bain momentané, qui approche beaucoup des fomentations.

Lotion anodine.

Prenez *d'esprit de vin, six onces ;*
de sucre de saturne, un gros.
Pour une lotion.

Lotion anti-septique.

Prenez *de feuilles d'absynthe, deux poignées.*
Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de mer.
On en lavera les parties gangrenées.

Lotion dessicative.

Prenez *d'eau de chaux, une demi-livre ;*
de fleurs de soufre, deux gros,
de sel de saturne, deux scrupules.
Mêlez.

Lotion contre les engelures.

Prenez *d'eau-de-vie, une demi-livre,*
de sel ammoniac & de camphre, de chaque deux gros.
Mêlez pour être employé en lotion.

Lotion résolutive.

Prenez *de savon blanc, quatre onces.*

Faites fondre dans une ſuffiſante quantité d'eau-de-vie.

Lotion fortifiante.

Prenez *de myrrhe rouge, une demi-once;*
de maſtic, deux gros,
de fleurs de lavande, une poignée.

Faites bouillir dans quatre livres de bon vin, pour faire des lotions ſur les parties que la goutte a attaquées & affoiblies.

LOUP. (Mat. Med.) On a attribué des propriétés médicamenteuſes à preſque toutes les parties du loup. *Schroder* affirme que les dents, le cœur, le foie, les boyaux, la graiſſe, la fiente, la peau & les os de ce quadrupede ſont d'un très-grand ſecours dans nombre de maladies. Faites, dit-il, des hochets avec les dents de loup, & la dentition ſe fera chez vos enfans, ſans qu'ils éprouvent la moindre douleur; faites-vous une ceinture avec la peau ou les boyaux d'un loup, appliquez-là quand vous ſerez tourmenté de colique, & à l'inſtant vous ſerez guéri. J'ai peine à concevoir comment on peut ajouter foi à de telles rêveries; néanmoins nous voyons encore de nos jours, nombre de gens d'eſprit qui réverent ces abſurdités comme des vérités inconteſtables; preſque tous les Apothicaires de Paris conſervent chez eux, du foie de loup mis en poudre: ce reméde, diſent-ils, eſt excellent contre les vices du foie, ſur-tout contre les hydropiſies, qui reconnoiſſent pour cauſe le mauvais état de ce viſcere; c'eſt à la doſe d'un gros, qu'ils le recommandent.

Loup. (Vet.) Pluſieurs perſonnes, dignes de foi, rapportent qu'il n'y a pas de meilleur moyen, pour écarter les loups des bergeries, que de frotter les brebis avec leur fiente; on ne peut trop conſeiller aux habitans de la campagne de tenter cette expérience: pour cet effet, on détrempe de la fiente de loup dans de l'eau, on frotte enſuite le dos, la gorge & les

côtés de la brebis; on ſoupçonne que l'odeur qui émane de leurs corps, après cette opération, met en fuite ces animaux carnaſſiers, auſſi-tôt qu'ils en approchent.

Loup. (Chir.) On donne ce nom aux ulcères chancreux qui viennent aux jambes; on les nomme *loups*, parce qu'ils rongent & détruiſent les chairs voiſines comme un loup affamé. Les cauſes, les ſymptomes, le diagnoſtic, le pronoſtic de la cure, ſont les mêmes que ceux du cancer. *Voyez cet article.*

LOUPE. (Chir.) Tumeur qui ſe forme ſous la peau, dans les cellules du tiſſu adipeux; la cauſe de cette maladie, n'eſt autre choſe que l'obſtacle qu'une certaine quantité de l'humeur onctueuſe, qui eſt verſée dans la membrane adipeuſe, trouve à s'échapper de quelques-unes des cellules; cet obſtacle l'oblige d'y ſéjourner, d'où réſulte le collement de diverſes cellules, qui conſtitue la tumeur dont il s'agit. Ce qui contribue le plus à l'accroiſſement des loupes, c'eſt qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des vaiſſeaux lymphatiques engorgés dans ces tumeurs, & qui, trouvant de la difficulté à charier plus loin l'humeur qu'ils contiennent, la dépoſent dans le kiſte. Les loupes forment toujours des tumeurs circonſcrites, elles ne cauſent point de douleur, & ne changent point la couleur naturelle de la peau; on ſent au ventre, une eſpéce de fluctuation, mais ſouvent elle eſt très-obſcure. Pluſieurs Théoriciens ont rangé les loupes ſous quatre claſſes différentes; la différence de l'humeur qu'elles contiennent a donné lieu à cette diſtinction. *Voyez tumeur enkiſtée, atherôme, ſteatome, meliceris, lipome;* les chûtes, & les coups, peuvent être regardés comme cauſe occaſionnelle des loupes; ordinairement elles ſe forment peu à peu, quelquefois elles s'enflamment : quand elles ſont parvenues à une certaine groſſeur, elles deviennent ſquirreuſes, carcinomateuſes : tous ces changemens viennent de la dépravation de l'humeur qu'elles contiennent.

Le diagnoſtic eſt des plus faciles, la vûe ſuffit pour s'en éclaircir ; en général on peut dire que les loupes ne ſont pas dangereuſes, à moins, cependant, ce qui eſt rare, qu'elles ne gênent l'exercice de quelques fonctions importantes, comme la mobilité d'un membre, ou qu'elles ne compriment des vaiſſeaux qui portent la nourriture à une partie.

Quand une loupe eſt petite, & qu'elle ne gêne pas : il faut vivre tranquillement avec elle ; c'eſt le meilleur parti qu'on puiſſe prendre ; on conſeille aſſez ſouvent dans ce cas, de manier fréquemment cette petite tumeur, afin, dit-on, de la diſſiper. Bien loin d'y parvenir en ſuivant cette méthode, je penſe que c'eſt le plus sûr moyen pour favoriſer ſon accroiſſement ; car ces froiſſemens répétés attirent ſans ceſſe de nouvelles humeurs, qui ſe fixent avec les premieres, & font groſſir la tumeur ; mais l'accroiſſement des loupes n'eſt pas le ſeul accident qu'on ait à redouter en les pétriſſant ainſi : ſouvent on a vu que quand elles étoient le produit de quelque vice dans les humeurs, cette compreſſion exercée ſur elles, pendant un certain tems, les faiſoit enflammer, ulcérer, y attiroit la gangréne, & même les faiſoit dégénérer en cancer. Quand une loupe eſt commençante, on peut en tenter la réſolution, ſur-tout ſi elle eſt formée par une graiſſe molle ; pour cela, on ſe ſert des applications diſcuſſives, comme des fumigations de vinaigre, dans lequel on a fait diſſoudre de la gomme ammoniac.

On peut auſſi mettre en uſage, les cataplaſmes de cigue, de diabotanum & de vigo cum mercurio : néanmoins tous ces remédes recommandés par un très-grand nombre d'Auteurs, n'ont pas toujours grand effet. Je crois qu'il ſeroit plus à propos de faire des applications émollientes ſur la tumeur, & de donner les délayans à l'intérieur. La matiere condenſée étant ramollie par ces remédes, on chercheroit à la faire rentrer dans la maſſe, ou à l'attirer au dehors

par le moyen de quelque emplâtre diſcuſſif, comme celui qu'on feroit avec le diachilum gommé.

Si la tumeur ſuppuroit au lieu de ſe réſoudre, il faudroit bien prendre garde ſi le kiſte ſubſiſtoit encore après qu'elle ſeroit vuidée ou ouverte : quand on eſt aſſuré de ſa préſence, on cherche à le détruire, pour éviter qu'il ne ſe forme une nouvelle tumeur; on en vient à bout, en mêlant des cauſtiques au digeſtif ordinaire. Par exemple, ſi l'on panſe l'ulcére avec l'onguent Egyptiac, ou le baume d'Arcaus, on y racle un peu de pierre infernale; ou bien, ſi on l'aime mieux, on injecte au fond du kiſte, un peu d'eſprit de ſel ammoniac, préparé avec la chaux. Tous ces moyens ſont aſſez efficaces pour faire enflammer & ſuppurer le kiſte, qui bientôt après ſe diſſipe.

Lorſque les loupes ſont anciennes, & que l'humeur qu'elles renferment, a acquis un certain degré de conſiſtance, on riſque beaucoup, en cherchant à les faire réſoudre ou ſuppurer : le moyen le plus sûr dont on puiſſe ſe ſervir alors pour s'en débarraſſer, c'eſt la ligature & l'inſtrument tranchant. Quand la baſe eſt étroite, la ligature peut être miſe en uſage; mais l'extirpation eſt bien moins douloureuſe; la guériſon d'ailleurs eſt beaucoup plus prompte. M. *Laſiſſe*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ſoutint une Thèſe pendant ſa licence, dans laquelle il affirme qu'on doit faire ſuppurer les loupes par le moyen des cauſtiques, & que c'eſt là le vrai moyen de guériſon : il appuie ſon ſentiment ſur l'autorité de certains Auteurs, ſur le raiſonnement & l'expérience de pluſieurs Praticiens. Sans doute que les perſonnes qui lui ont fait un rapport ſi avantageux en faveur des cauſtiques, n'ont pas eu à traiter beaucoup de ces maladies; car ils auroient vu que ce procédé curatif, eſt ſujet à beaucoup plus d'inconvéniens que l'extirpation.

Nous ne raiſonnons pas d'après l'expérience d'un ſeul homme, mais d'après celle des plus grands Maî-

tres de l'Art. Quand on a deſſein d'extirper une loupe, voici comme on doit ſe comporter : on fait à la peau une inciſion dont la grandeur doit être proportionnée au volume de la tumeur ; on diſſeque un peu les deux lambeaux, puis on la ſaiſit avec une errhine, ou en paſſant un fil à travers, & on la tire fortement en coupant les brides. Si l'hémorrhagie eſt conſidérable, on fait la ligature du vaiſſeau qui la produit ; on parcourt enſuite avec le doigt toute la cavité, afin de voir s'il eſt reſté quelques lambeaux du kiſte ; on remplit la plaie de charpie ou de linge, on la couvre de pluſieurs compreſſes, & l'on roule autour, une bande, pour contenir ces appareils : enfin on a ſoin de la bien faire ſuppurer, & de détruire avec les cauſtiques, tout ce qui peut s'oppoſer à ſa dépuration & à ſa conſolidation. Si les loupes ont des racines profondes, on ſuit ces racines avec l'inſtrument tranchant ; mais ſi ces racines tiennent à de gros vaiſſeaux, on en laiſſe une partie que la ſuppuration détachera.

Il eſt imprudent de tenter l'extirpation des loupes, dont la baſe tient à nombre de parties, ſur-tout ſi les glandes voiſines ſont tuméfiées, le malade épuiſé, ou cacochime.

LOUTRE. (Hig.) Animal à quatre pieds. Sa tête reſſemble un peu à celle du chien, ſes oreilles ſont faites comme celles du caſtor ; ſa queue eſt oblongue, pointue & garnie de poils ; ſa peau eſt auſſi couverte de poils courts, qui ont une couleur de chataigne, & dont on fait des chapeaux, auſſi bien qu'avec ceux du caſtor ; ſa morſure eſt terrible : cet animal eſt amphibie ; il ſe voit en Europe ; mais il eſt bien plus fréquent en Canada : il habite proche des lacs & des rivieres ; il eſt très-avide de poiſſon : il n'y a guère que les pauvres gens qui faſſent uſage de la chair de loutre ; elle eſt dure, coriace, dégoutante & malſaine. On doit abſolument s'en abſtenir.

LOVET *ou* LOUVET, (Vét.) Cette maladie eſt

eſt une fiévre inflammatoire ou putride, dans le cours de laquelle il ſurvient quelquefois des tumeurs qui ont beaucoup de rapport avec le charbon.

Les animaux qui ſont frappés de ce mal, perdent leurs forces; ils ſont tremblans, abattus, ſe tiennent couchés, & ne ſe lévent que pour ſe rafraîchir, lorſqu'on leur préſente de l'eau. Ils portent la tête baſſe; leurs oreilles ſont pendantes; ils paroiſſent triſtes; leurs yeux ſont larmoyans & rougeâtres; la peau eſt brûlante & ſéche; la reſpiration fréquente & pénible. A meſure que le mal fait des progrès, les flancs de l'animal battent fréquemment; il touſſe beaucoup; ſon haleine eſt puante; la langue & le palais ſont arides, & deviennent noirâtres; le malade perd l'appétit; il eſt fort altéré; à chaque inſtant on le voit uriner, & ſes urines ſont rougeâtres. Le ventre eſt reſſerré; les excrémens ſont durs & noirâtres dès le commencement; quelquefois auſſi l'animal a une diarrhée qui dégénére en une dyſſenterie.

Les bœufs ceſſent alors de ruminer, & les vaches perdent leur lait: dans les uns il ſe forme des tumeurs, tantôt ſur la poitrine (c'eſt l'avant-cœur,) tantôt au ventre, tantôt au pis, ou aux parties de la génération: ce qui les fait enfler conſidérablement, & gêne le cours des urines de l'animal.

Les tumeurs n'épargnent pas l'intérieur; il s'en forme ſur preſque tous les viſcéres du bas-ventre, de la poitrine, & dans le cerveau lui-même. Ces tumeurs ſont vivement enflammées, & deviennent un charbon malin, ſi l'animal eſt négligé. Toute l'habitude de la peau ſe couvre de boutons ſemblables à ceux de la gale & des furoncles, & ces ſymptomes ſont ſucceſſifs.

La durée du louvet eſt indéterminée: elle dépend de la nature des remédes, & de la célérité que l'on met dans le traitement. La mort arrive au quatriéme jour de la maladie, ou l'animal échape au danger, quand les ſymptomes ſont violens. Quand la mala-

die va au ſeptiéme jour, & que ce jour eſt heûreux; on eſt fondé à attendre une guériſon aſſurée.

Les ſymptomes du plus mauvais caractére dans le *louvet*, ſont l'enflure du ventre, les mugiſſemens, les défaillances, l'abattement exceſſif, les tremblemens, les convulſions, les rétentions d'urine, les diarrhées longues & la dyſſenterie.

Les bons ſignes ſont l'abondance des urines qui ſont troubles, & dépoſent un ſédiment blanchâtre, une excrétion copieuſe d'excrémens mols & ſans odeur; la moiteur & la molleſſe de la peau, l'éruption des puſtules, la ceſſation de la chaleur dans les tumeurs, & de l'altération, le retour de l'appétit, l'enflure des jambes, la chûte des poils, & dans les bœufs, le retour du ruminement.

Le louvet attaque également les chevaux & les bêtes à cornes. En 1762, cette maladie fut moins meurtriére parmi les bœufs, que parmi les chevaux: le rapport de la mortalité, dans ces deux eſpéces fut comme 1 à 2: cette maladie régne ordinairement en été: ſouvent elle devient épidémique. On la voit rarement en hyver: elle fait moins de ravages au printems qu'en automne. Les troupeaux qui paiſſent dans des lieux expoſés aux vents, & élevés, ſont peu expoſés au *louvet*: le contraire arrive dans les pâturages humides & marécageux.

M. *Regnier*, Médecin de Gottingue, auquel nous devons une excellente Diſſertation ſur le louvet, regarde cette maladie comme une fiévre putride maligne; il en attribue la cauſe générale aux ſels alkalis qui ſe développent tout à coup dans le corps des animaux. *Sylvius*, *Boerrhaave* & *Mauchart*, ont attribué cette cauſe à l'uſage où l'on eſt d'abreuver les beſtiaux dans les baſſins où les Payſans lavent leur linge; la mauvaiſe qualité des eaux & de la nourriture, les fatigues auxquelles on ſoumet les beſtiaux, le peu de ſoin que l'on a des écuries, & des troupeaux qui y ſont renfermés; la malpropreté qu'on y laiſſe ré-

gner, &c. font tout autant de caufes particuliéres qui peuvent hâter le développement du louvet. (*Voyez* ce que nous avons dit à l'article BERGER, BETAIL, BREBIS, ETABLE.) Ces caufes entrainent les fluides dans une diffolution putride; les fels irritent le genre nerveux, excitent la fiévre, corrompent les chairs, les rendent flafques, infenfibles, elles fe gangrenent enfin.

On a deux indications à remplir, dans le traitement du louvet.

La premiere, c'eft de prévenir l'inflammation, & la putridité dans les folides & les fluides; d'en arrêter les progrès, & de les guérir.

La feconde, c'eft d'empêcher que la gangréne n'attaque les tumeurs, & qu'elle ne faffe des progrès, fi déja elle les a affectées. Les délayans & les rafraîchiffans internes rempliront la premiére indication: ces remédes font l'eau pure, les fucs de laitue, de berle, de petite joubarbe, de blettes; les décoctions d'orge, de fon, de femences froides, &c. on pourra, fi le mal eft preffant, ajouter à ces remédes le nitre, le felpêtre, le cryftal minéral, &c. On donnera auffi des lavemens au moins de fix en fix heures, avec les breuvages que nous venons d'indiquer, ou avec des décoctions de berle, de feneçon, de mercuriale, de laitues, de mauves, d'althéa, le vinaigre & le nitre.

On combattra la putridité, en donnant les acides; mais parmi toutes les fubftances de cette claffe, le vinaigre eft préférable: les citrons, le fuc d'ofeille, de fumac, le verjus & la crême de tartre, peuvent fuppléer au vinaigre.

Si la putridité faifoit toujours des progrès, il faudroit donner le quinquina, ou l'écorce de jeune frêne en infufion, ou en poudre; ce remede eft très-vanté par *Helvig*, qui lui donne le nom de *quina des Européens*.

M. *Reignier* dit qu'en 1757, il guérit une femme dont le bras étoit déja gangrené, en lui faifant ap-

pliquer ſur ce bras, des compreſſes trempées dans la décoction de l'écorce de frêne : mais il faut choiſir l'écorce des frênes qui ont crû dans un lieu ſec.

On donnera le quinquina en poudre par préférence ; on fera à l'animal un ou deux ſétons, pour donner iſſue aux humeurs dépravées : & l'on fera cette ouverture au poitrail, ou au bas-ventre, parce que les tumeurs ſe forment plus fréquemment ſur ces parties. On laiſſera fluer ce ſéton, juſqu'à parfaite guériſon. On a obſervé que les ſudorifiques n'ont pas grand effet dans la maladie dont nous parlons, & que les purgatifs ſont nuiſibles : il ne faut pas plus ſe fier aux diurétiques. S'il paroît des tumeurs ſur le corps de l'animal : il faut bien ſe garder de le ſaigner, ſurtout s'il y a quelques jours qu'il eſt malade. Il faut les ouvrir avec un raſoir, & y appliquer enſuite un cataplaſme fait avec l'abſynthe, la rhue, la myrrhe, la centaurée, la petite joubarbe, la cigue, l'écorce de quinquina, celle de frêne, le ſel ammoniac & le vinaigre ; on fera bouillir le tout pendant un quart-d'heure, & on l'appliquera ſur la tumeur.

Formules des Remédes propres à combattre le louvet.

Breuvage rafraîchiſſant & anti-putride.

Prenez cinq ou ſix poignées de laitues, de mauve, ou de mercuriale, & hachez-les ; faites-les bouillir dans cinq à ſix livres d'eau, pendant un quart-d'heure ; paſſez & ajoutez à la colature, deux onces de cryſtal minéral, & autant de vinaigre, pour donner de deux en deux heures ; on pourra à quelqu'une des décoctions des plantes que nous avons indiquées ci-deſſus, ajouter deux onces de vinaigre, autant de quinquina, ou d'écorce de frêne en poudre.

Autre breuvage anti-putride.

Prenez deux onces de quinquina en poudre, demi gros de camphre, une once de crême de tartre, ou deux onces de tartre crud.

L'hypécacuanna eſt un puiſſant reméde contre le louvet : il agit comme ſudorifique & anti-ſeptique.

Cataplaſme pour appliquer ſur les tumeurs.

Prenez deux poignées de laitues, de mauves, de mercuriale, de berle & de petite joubarbe; deux onces d'écorce de frêne verte, & demi-once de ſel ammoniac; concaſſez le tout, & y ajoutez ſept à huit onces de vinaigre; faites-les bouillir & appliquez-les ſur la tumeur. Il eſt eſſentiel pendant le cours de la maladie, de bien ſoigner le bétail, de tenir les étables propres, d'y renouveller l'air, de veiller à ce qu'on enterre les cadavres, & qu'on ne les laiſſe pas expoſés auprès des ruiſſeaux, ou dans les champs.

LUBREFIER. (Med.) Ce mot eſt ſynonime à oindre, rendre gliſſant. On dit communément qu'il faut faire prendre de l'huile d'amande-douce à ceux qui ont pris quelques poiſons actifs, comme du ſublimé corroſif, de l'arſenic, afin de lubréfier les inteſtins & d'amortir leur action. *Voy.* ADOUCISSANS.

LUCE. *Eau de* (Phar.) Cette formule n'eſt connue que depuis quelques années; c'eſt le produit d'un mélange de ſel & d'eſprit volatil de ſel ammoniac & d'huile de ſuccin, diſſous dans de l'eſprit-de-vin; on dit que cette eau eſt céphalique & anti-ſpaſmodique : on la place encore parmi les cardiaques & les diaphorétiques : on la donne avec ſuccès dans l'apoplexie, & c'eſt le reméde ordinaire qu'on employe dans la ſyncope; elle ſuffit même quelquefois dans les accès hyſtériques. Elle eſt auſſi efficace contre la morſure des animaux vénimeux. *Voyez* VIPERE.

La dose est depuis six gouttes jusqu'à vingt.

LUETTE. (Anat.) Corps rond, spongieux, suspendu au fond du palais sur la racine de la langue; les Latins l'ont appellé *uvula* : on prétend que son usage est de briser la force de l'air froid, qui, sans elle, pénétreroit dans la poitrine & pourroit y causer de très-grands désordres. En effet, Bartholin dit avoir observé que ceux qui n'avoient pas de luette, étoient sujets à la phtysie, & qu'ils en mouroient ordinairement.

Luette. (Chir.) La luette peut s'enflammer, se gonfler ou se relâcher.

Quelquefois l'inflammation de la luette allonge tellement cette partie, qu'elle tombe sur l'épiglotte : pour lors on ne peut ni avaler ni respirer; elle est douloureuse, sa couleur est d'un rouge vif ou livide, on crache sans cesse, on a une toux continuelle; si elle vient à suppurer, la difficulté de respirer & d'avaler augmente, & le malade est en danger d'être suffoqué.

Lorsqu'on s'apperçoit que la luette est enflammée, il faut promptement recourir aux saignées du bras, plus ou moins répétées, suivant les forces du malade, & suivant la violence de la maladie : on prescrit des gargarismes d'eau simple, aiguisés d'un peu d'esprit-de-vin, ou d'une décoction d'orge, de fleurs de troêne, & de mauve, avec le nitre; on se trouvera bien de méler à ces gargarismes, un peu d'alun & de sel ammoniac; on fera prendre intérieurement des remédes tempérans : il est bon de tenir le ventre libre, par des lavemens appropriés, pour écarter le danger d'une esquinancie inflammatoire : *Heister* recommande les scarifications sur la partie : dans le cas où la luette s'ulcéreroit dans quelqu'une de ses parties, il faudroit la toucher avec le collyre de *Lanfranc*, étendu dans une suffisante quantité d'eau d'orge; & l'on ajouteroit au tout, un peu de miel rosat.

Si l'inflammation, malgré ces remédes, se terminoit par gangréne, il faudroit promptement recourir à

l'amputation. Nous parlerons plus bas de la maniere dont il faut la faire.

Le gonflement de la luette, porté à un certain point, eſt très-rare parmi nous : cet accident eſt plus commun dans les pays froids, comme la Norvege ; les habitans de ces climats glacés, y ſont ſi ſujets : qu'ils ſe pourvoyent tous d'un inſtrument propre à faire l'amputation de la luette : auſſi-tôt qu'ils voyent qu'elle eſt gonflée, ils s'en ſervent promptement, pour éviter la ſuffocation qui les menace.

Le relâchement de la luette n'eſt pas abſolument rare parmi nous ; elle eſt alors quelquefois très-prolongée : ſa couleur eſt blanche ; on ne voit pas le moindre veſtige d'inflammation : ceux qui ont la luette relâchée, ſentent comme un morceau qui leur pend dans la bouche, & qu'ils croyent être prêts d'avaler à chaque inſtant. Pluſieurs conſeillent dans ce cas, de l'ébarber avec des ciſeaux, d'autres employent divers inſtrumens pour la replacer : ces moyens ſont inutiles, puiſque l'expérience a fait voir qu'une pincée de poivre concaſſé, & portée ſur l'extrêmité pendante de la luette, au moyen du manche d'une cuillier ou d'une fourchette, ſuffit pour la replacer. La luette ainſi remiſe en place, on ordonne au malade de ſe gargariſer avec de l'oxicrat, auquel on a ajouté un peu de ſucre candi en poudre.

Si le relâchement éludoit l'action de tous les remedes, que le gonflement menaçât de ſuffocation, ou que l'inflammation ſe terminât par gangrene, il n'y auroit pour lors de cure à eſpérer, que par l'opération de la main. *Hildan*, *Soultet* & *Heiſter*, ont conſeillé de faire alors la ligature. D'autres ont recommandé le cautere actuel ; d'autres enfin l'inciſion. Quand il ſeroit poſſible de lier la luette, les bouts de fil qui pendroient dans le goſier, juſqu'à ce que la ligature l'eût coupée, ſeroient très-incommodes. Le cautere actuel effraye trop les aſſiſtans : d'ailleurs, il ne ſeroit pas aiſé de borner à la ſeule partie

affectée, l'escarre qui en proviendroit. L'incision est donc préférable à tous ces moyens, pour la faire on abaisse la langue, avec une cuillier, ensuite avec de longs ciseaux, on retranche ce qui est superflu. Cette opération demande beaucoup de sagacité ; car si l'on coupoit trop de la luette, l'organe de la voix en souffriroit beaucoup ; si au contraire, on n'en coupoit pas assez, l'opération seroit inutile.

Après l'opération, on laissera un peu dégorger la partie ; & quand on voudra arrêter le sang, on fera gargariser le malade avec du vin chaud, ou de l'oxycrat. Si le sang couloit toujours, on présenteroit à la partie, la cuillier remplie de poudres astringentes.

LUMBRICAUX, (Anat.) On nomme ainsi quatre muscles de la main, & autant du pied. Les quatre muscles lumbricaux de la main, servent à fléchir la premiere phalange des doigts ; ils naissent des quatre tendons du muscle profond, & s'attachent à la face antérieure de la premiere phalange de chaque doigt. Ceux du pied naissent aussi des tendons du muscle profond, & s'attachent à la premiere phalange des doigts du pied.

LUNATIQUE, (Vét.) On nomme ainsi un cheval qui a une débilité de vue plus ou moins grande, suivant le cours de la lune ; on peut la regarder comme une marque sûre que l'animal perdra bientôt la vue.

LUNE, (*cristaux de*) (Chir.) On donne ce nom au sel qui résulte de l'union de l'acide nitreux, & de l'argent. Ces cristaux fondus & moulés, fournissent la pierre infernale dont les Chirurgiens font un si grand usage. *Voyez* PIERRE INFERNALE.

LUNETTE, (*fer à*) (Vét.) C'est celui dont les éponges sont coupées, quand un cheval a les seimes, & qu'on veut le faire travailler dans un manége, on doit le ferrer à lunettes ; quand au contraire, on veut qu'il travaille à la campagne, il faut le ferrer à pantoufle.

LUPIN, (Bot.) *lupinus ſativus flore albo*, C. B. C'eſt une plante dont la ſillique eſt applatie, velue & un peu groſſe, qui renferme cinq ou ſix grains preſque ronds, durs, blancs en dehors, jaunes en dedans : elle ſuccéde à des fleurs diſpoſées en épis, de couleur blanche, qui naiſſent aux ſommités de la tige & des rameaux. Les feuilles du lupin ſont partagées en ſept ou huit parties oblongues, étroites, de couleur verte en deſſus, blanchâtre en deſſous. Cette plante pouſſe une tige à la hauteur de deux pieds, médiocrement groſſe, remplie de moelle ; ſa racine eſt diviſée, dure & blanche.

On range la ſemence des lupins, dans la claſſe des médicamens déterſifs & deſſéchans ; on en employe avec ſuccès la décoction, contre la gale, les éréſipeles, & les autres maladies qui gâtent la peau. On ſe ſert très-communément en Médecine, de la farine de lupin : on en compoſe des cataplaſmes émolliens & réſolutifs, qu'on applique ſur les parotides enflées, les tumeurs écrouelleuſes, &c.

LUSERNE, (Bot.) *medica*, C'eſt une plante qui ſe cultive dans preſque toutes les campagnes. Ses ſemences, qui ſont blanchâtres, ont la figure d'un petit rein : elles ſe trouvent dans des fruits qui ſuccédent aux fleurs. Celles-ci ſont légumineuſes, de couleur violette purpurine. Les feuilles ſont rangées trois à trois, comme celles du trefle. Les tiges s'élevent à la hauteur de deux pieds : elles ſont rondes, droites, & rameuſes, principalement vers leurs ſommités. On dit que la décoction de luſerne eſt bonne pour exciter l'urine & tempérer les ardeurs du ſang : elle ſert de nourriture aux beſtiaux.

Les lieux plats ſont ceux qui conviennent le plus pour la culture de la luſerne ; on doit choiſir plutôt une terre ſabloneuſe qu'argilleuſe. Quand on a choiſi ſa terre, on la laboure bien, on la rend nette de toutes les racines & autres choſes qui lui peuvent

nuire. On ſeme la luſerne à la mi-Mars. La maniere de la ſemer, eſt la même que celle qui regarde les prés. On fauche cette plante toutes les fois qu'on voit qu'elle eſt en fleur, obſervant avec cela, que ce ſoit toujours pendant un beau tems. On la fauche quatre ou cinq fois l'année, quand elle eſt ſemée dans un bon fonds. Cependant on ne la fauche pas ſi ſouvent, quand c'eſt la premiere année qu'elle eſt ſemée.

Pendant les grandes chaleurs, ſur la ſeconde herbe que produit la luſerne, s'engendrent ordinairement de certaines chenilles qui ſont noires, & qui la ruineroient toute, ſi l'on ne prévenoit ce danger. L'unique remede qu'on peut apporter au mal, eſt de faucher cette herbe auſſi-tôt qu'on voit qu'elle blanchit à l'extrémité, ſans attendre qu'elle ſoit en fleur. Ces inſectes meurent auſſi-tôt que cette herbe eſt coupée. On guérit ainſi la luſerniere.

Quand on veut amaſſer la graine de luſerne, on obſerve de ne le faire qu'à la troiſiéme herbe qu'elle pouſſera, l'année qu'on en ſouhaitera faire récolte. Cette opération eſt cauſe qu'on la fauche cette année, un peu plus tard que les autres, parce qu'il faut donner le tems à la graine de ſe perfectionner dans les gouſſes.

Du champ où l'on recueille la graine, on la porte ſécher au ſoleil; quand elle l'eſt aſſez; on la bat légerement ſur un drap avec un fléau, puis on la vanne, pour en ſéparer la balle; quand cela eſt fait, on prend cette graine qu'on conſerve juſqu'à ce qu'on veuille s'en ſervir. Lorſque la graine a été mondée, il y reſte encore l'herbe qu'il faut faucher.

Quand on donne la luſerne aux beſtiaux, on y mêle moitié paille; on ne la donne jamais quand elle eſt verte, mais lorſqu'elle eſt ſeche.

Ce foin diſtribué modérément au bétail & avec précaution, contribue beaucoup en hiver à rétablir les bêtes qui ſont fatiguées, à engraiſſer les maigres,

& à rendre en cette ſaiſon, les vaches abondantes en lait; il eſt auſſi d'un grand ſecours pour nourrir les poulains, & bien élever les agneaux.

LUXATION, (Chir.) On appelle luxation, le déplacement d'un ou de pluſieurs os mobiles hors de la cavité dans laquelle ils ſe meuvent ordinairement.

On voit par cette définition, combien la connoiſſance des articulations, des ligamens qui les réuniſſent, & des muſcles qui les recouvrent, eſt néceſſaire pour le traitement des différentes luxations.

Les luxations varient, 1°. à raiſon de leurs eſpeces;

2°. De la différente articulation des os;

3°. Du lieu que l'os occupe étant luxé;

4°. Du tems qui s'eſt écoulé depuis l'accident;

5°. Enfin, à raiſon de leur ſimplicité & de leur complication.

1°. Par rapport à leurs eſpeces, les luxations ſont *completes* ou *incompletes*.

La luxation complete, eſt celle dans laquelle la tête de l'os eſt entierement ſortie de ſa cavité.

La luxation incomplete, eſt celle où l'os n'eſt pas entierement ſorti de ſa place naturelle.

2°. Des luxations, les unes arrivent aux os joints par *genou*, les autres, joints par *charniere*, &c. *Voyez* ARTICULATION.

3°. Par rapport au lieu qu'occupe l'os luxé, on appelle les articulations, ſupérieures, inférieures, internes, externes, ſelon que l'os ſe déplace en haut, ou en bas, en dedans, ou en dehors.

4°. A raiſon du tems de ſon exiſtence, l'articulation eſt récente ou invétérée; par conſéquent le pronoſtic qu'on en peut faire, doit varier auſſi par cette raiſon.

5°. La luxation *ſimple*, qui n'eſt qu'un déplacement de l'os ſans accident, offre moins de difficultés à ſurmonter, que celle qui eſt compoſée & accom-

pagnée de plaie, d'abcès, d'ulcére, de fracture, d'inflammation, de gangrene, &c.

Les causes de luxations sont internes ou externes : ces dernieres sont les coups, les chûtes, les efforts violens, les mouvemens extraordinaires, &c.

Les causes internes sont les convulsions, le relâchement des ligamens, la paralysie, l'amas de la sinovie, le gonflement de l'os, le vice de conformation dans les cavités des os.

Toutes ces causes internes, si l'on en excepte les convulsions, ne sont que prédisposantes.

On connoît, qu'un membre est luxé, 1°. par la douleur qui se fait sentir à l'articulation;

2°. Par la difficulté de mouvoir la partie;

3°. Par la différence que l'on trouve entre la longueur de la partie saine, & celle de la partie malade;

4°. Par la tumeur qui paroît à l'endroit où l'os s'est jetté;

5°. Par une dépression à l'endroit où l'os est sorti.

6°. Enfin, comme les os sont le point d'appui des muscles, & qu'ils font à leur égard, l'office de poulies de renvoi, la direction des muscles est changée après une luxation, & l'os luxé, d'un côté, tirera l'extrémité du côté où il se sera placé.

Les différences des luxations que nous avons établies, feront aisément connoître quelle sera leur espéce, & le traitement qui leur conviendra.

Les luxations de cause externe, supposent toujours une force violente pour leur cause : une douleur violente les accompagne toujours.

Les luxations internes arrivent lentement, & comme par degrés : la douleur qui les accompagne, n'est point considérable, si ce n'est dans les convulsions.

Les accidens qui accompagnent ordinairement les luxations, sont primitifs, ou consécutifs.

Les accidens primitifs, sont une douleur plus ou moins grande, la difficulté du mouvement, l'engorgement de la partie, & la stupeur, lorsque les nerfs sont comprimés.

Les accidens consécutifs, sont la paralysie, la gangréne, l'inflammation de l'articulation, la supuration, l'anchylose, l'atrophie.

La cure des luxations exige, 1°. de réduire l'os en sa place;

2°. De l'y maintenir;

3o. De calmer les accidens qui existent, & de prévenir ceux qui peuvent arriver. Ces indications ne peuvent être remplies, si le Chirurgien n'est versé dans l'anatomie, la pathologie & la thérapeutique: si d'ailleurs il n'a beaucoup de dextérité.

Quand les luxations sont compliquées, il arrive souvent qu'une fracture, l'inflammation, l'enflure, ou l'hémorragie s'opposent à la réduction.

Dans le cas de fracture, si l'os étoit fracturé loin de l'articulation, il faudroit en tenter la réduction.

Mais si la fracture étoit près l'articulation, il faudroit attendre que les os fussent soudés; on employeroit, à cet effet, les émolliens & les résolutifs; on auroit attention à prévenir l'endurcissement des ligamens, & l'épanchement de la sinovie dans l'articulation; & quand le col seroit formé, on réduiroit la luxation.

La réduction s'opere par l'extension, la contre-extension, & la conduite de l'os en sa place.

Pour bien faire ces opérations, on fait placer le malade de la maniere la plus commode pour opérer; sur un siége, si la luxation est à une des extrémités supérieures; sur un lit, si elle est à l'extrémité inférieure.

L'extension doit être aussi forte que la contre-extension: leur action sera graduée & dirigée en raison de l'écartement & de la résistance des muscles; appliquée autant qu'on le pourra, sur les os luxés: & conduite suivant que les muscles seront plus ou moins tendus.

On connoîtra que la tête de l'os se dégage de l'endroit où elle étoit, & qu'on a employé assez de

force pour faire l'extenſion ; lorſque la tumeur des muſcles diminue, & que la partie ſe rapproche de ſa figure naturelle. Alors on conduira l'os dans ſa cavité avec les mains, & en faiſant quelque mouvement en différens ſens & avec douceur, en obſervant de faire tenir à l'os, la route qu'il avoit tenu en ſortant de ſa place, & de ne lâcher la partie que peu à peu, afin que le cartilage de l'articulation ne ſouffre point, par l'entrée trop ſubite de l'os dans la cavité deſtinée à le recevoir.

On connoît que la réduction eſt bien faite, par la ceſſation de la douleur, la diminution de la tumeur que formoit l'os, par la figure naturelle de la partie, & par le mouvement rétabli.

On fait l'extenſion & la contre-extenſion avec les mains, ou par le moyen des lacs.

Quelquefois cependant, la réſiſtance eſt ſi grande, que tous les moyens ſont inſuffiſans ; c'eſt pour obvier à cet inconvénient, que les Auteurs ont imaginé différentes machines, dont on peut voir la deſcription dans *Oribaſe*, *Ambroiſe Paré*, *Scultet*, &c. Telles ſont *l'ambi* d'Hyppocrate, ſon *banc*, *l'échelle*, la *porte*, le *talon*, le *bâton*, & la machine de M. *Petit* le Chirurgien, &c.

Mais comme les mains ou les lacs placés à propos, ſuffiſent pour vaincre la réſiſtance des parties, & qu'on peut plus aiſément, par ces deux moyens, augmenter, diminuer, ou multiplier les forces, quand il le faut ; on a proſcrit de la bonne Chirurgie, toutes les machines, dont l'aſpect épouvantoit le malade, outre que l'application en étoit toujours douloureuſe.

C'eſt donc aux préceptes & aux raiſonnemens tirés de la ſtructure, des fonctions, & de la léſion des parties, qu'on doit recourir.

On conſeilloit autrefois d'appliquer les forces *extenſives* & *contre-extenſives*, auſſi près de la luxation qu'on le pouvoit. La Chirurgie moderne a apperçu l'inſuffiſance de ce précepte, en conſidérant

que la difficulté qu'on trouve dans les réductions, par la méthode ancienne, dépendoit moins de la résistance des muscles contractés, que de leur contractilité augmentée par l'application des forces sur les muscles.

Des réflexions aussi solides, ont conduit MM. *Fabre* & *Dupouy*, Chirurgiens de Paris, Membres de l'Académie Royale de Chirurgie, à une méthode plus douce & plus facile, de réduire les luxations.

M. *Dupouy* a prouvé, que plus les forces extensives sont loin de la luxation, plus la réduction est aisée. Ce Praticien éclairé, rapporte l'observation d'un homme, dont le fémur fut violemment luxé par les efforts qu'il fit pour monter derriere un carosse. Le Chirurgien qui fut appellé, tenta la réduction par la méthode d'usage: il ne put en venir à bout.

On eut recours à M. *Dupouy*; il ne fit que rapprocher le fémur luxé, de celui qui étoit sain; & pendant qu'un aide faisoit avec sa main une compression sur le genou, il tira le pied à lui, en faisant de légers mouvemens à droite & à gauche; il eut la satisfaction d'entendre la tête du fémur entrer dans la cavité cotiloïde.

Cette observation prouve que la réduction d'une luxation, est d'autant plus facile, que les forces extensives ne sont point appliquées sur les muscles contractés. Par la méthode de MM. *Fabre* & *Dupouy*, les mains ou les lacs ne comprimant point les muscles qu'il faut étendre, la douleur & la résistance sont bien moindres; les muscles cédant plus aisément, la réduction est plus prompte & moins pénible.

Mais s'il est essentiel d'appliquer les forces extensives, que dans un point bien éloigné de la luxation, il ne l'est pas moins d'éviter d'appliquer la force contre-extensive sur les muscles du

membre luxé. Nous devons à M. *Fabre* cette judicieuse observation.

En effet, si dans le cas de luxation du fémur, on applique les lacs à l'aîne du côté malade, on comprimera nécessairement le muscle triceps, & les autres qui sont auprès; la douleur sera plus forte, & la contraction des muscles s'opposera à la réduction.

Au contraire, si on place le lac à l'aine du côté sain, & que le corps soit fixé par un autre lac appliqué en travers à l'os des îles du même côté, en opposition avec l'autre : alors il y aura assez de résistance du côté du corps, les muscles cédent plus facilement; l'os ne trouve aucun obstacle pour être réduit.

On doit dire la même chose de la luxation de l'humerus; ce moyen est plus sûr, plus facile, plus prompt. La méthode proposée par MM. *Fabre* & *Dupouy*, est donc un don précieux dont ces deux Chirurgiens ont enrichi la Chirurgie; c'est un bienfait envers l'humanité.

L'os étant rentré en sa place, on l'y maintient par le moyen d'un bandage, & la situation de la partie.

Les bandages ne sont guères utiles que dans les luxations de cause interne, pour maintenir la tête de l'os en sa place, & empêcher qu'il ne sorte de nouveau.

Dans les luxations de cause externe, les bandages ne servent qu'à soutenir les médicamens qu'on applique sur la luxation.

La situation doit varier suivant la partie qui a été luxée, l'écharpe convient aux extrémités supérieures; quand le mal est à une des extrémités inférieures, le malade doit être couché sur le dos.

On fera sur la partie, des fomentations capables de la fortifier, en donnant du ressort aux fibres.

On remuera de tems en tems le membre où étoit la luxation, afin d'éviter l'anchilose, & le croupissement des fluides qui pourroient être épanchés dans la cavité, ou aux environs de l'os.

Pour

Pour combattre les accidens, on employera les remedes qui seront indiqués. Les saignées plus ou moins répétées selon l'âge, les forces & le tempérament du malade; les boissons adoucissantes, délayantes & laxatives, diminueront l'inflammation, la douleur, la tension.

Les topiques laxatifs & émolliens, préviendront la difficulté du mouvement que la tension auroit occasionnée.

Les résolutifs s'opposeront au croupissement de la sinovie.

Les spiritueux dissiperont l'engorgement.

Les hypnotiques calmeront la violence de la douleur & des convulsions, s'il en survient.

On préviendra l'anchilose par le mouvement, les frictions & les bains.

La stupeur du membre ne sera pas à craindre, pourvu qu'on évite toute compression sur le membre luxé. Enfin, on aura attention que le membre qui aura été luxé, ne soit ni trop plié, ni trop tendu, qu'il soit également appuyé, & que la pente n'empêche pas le retour des liqueurs. C'est ainsi qu'on parviendra à une heureuse guérison.

LYCANTHROPIE, (Med.) C'est une espéce de mélancolie, dans laquelle les hommes se croyent transformés en loup, & cherchent à les contrefaire. On lit dans l'Histoire des Imaginations de M. *Oufle*, qu'un homme s'étant un jour mis dans l'esprit, qu'il étoit transformé en loup, couroit les rues, y heurloit de son mieux, & mordoit les passans, afin d'imiter les actions du loup. Ceux qui sont attaqués de cette maladie, lorsqu'ils ne sont pas éloignés des bois, ont souvent pour habitude, de s'y réfugier le soir, pour y passer la nuit avec les bêtes féroces; le matin arrivé, ils rentrent chez eux, & alors, dit *Actuarius*, ils reprennent leur bons sens.

On pourroit citer mille exemples du contraire; & quand par hasard, ils ont l'air d'avoir l'esprit présent

à ce qu'ils font, ils font réveurs, triftes, ont les yeux enfoncés, la vue égarée, la bouche feche. On confeille, pour obtenir la guérifon de cette maladie, de faire des faignées copieufes dans l'accès, d'interdire au malade tous les alimens qui ne fourniroient pas de bons fucs; plufieurs Auteurs prétendent que lorfque l'accès eft fur le point d'avoir lieu, il faut arrofer la tête du malade avec de l'eau froide, ou des décoctions fomniféres, & que quand il dort, il eft bon de lui frotter les oreilles & les narines avec l'opium. Comme les caufes & les moyens de guérifon de cette maladie, font les mêmes que ceux de la mélancolie, nous renvoyons à cet article : nous confeillons d'ailleurs d'infifter fur les calmans moraux ; on détourne, autant que faire fe peut, l'efprit du malade des idées dont il aime à s'occuper ; on cherche à le diftraire par les plaifirs ; on a foin qu'il ne refte jamais fans compagnie ; on tâche de détruire petit à petit fa prévention.

LYMPHATIQUES, (Anat.) Petits vaiffeaux tranfparens, qui viennent ordinairement des glandes, & reportent dans le fang, une liqueur claire & limpide, connue fous le nom de lymphe. On n'a pas encore pu découvrir précifément leur origine ; leur extrême fineffe & leur délicateffe fe font toujours oppofées à ce qu'on en fit l'examen dans plufieurs parties du corps. On foupçonne qu'ils prennent naiffance collatéralement de l'extrêmité des artéres ; ainfi il eft très-probable qu'il y en a dans toutes les parties du corps. Les Anciens ignoroient entiérement leur exiftence. Bartholin eft celui qui en a fait la découverre en 1651. On remarque que les différentes branches des vaiffeaux lymphatiques, s'anaftomofent à mefure qu'ils s'approchent du cœur, afin de former des troncs plus confidérables. Ceux qui font au-deffous du diaphragme, viennent verfer la lymphe dans le réfervoir de Pequet : ceux qui font au-deffus, aboutiffent au canal thorachique.

LYMPHE, (Phif.) C'eft cette partie blanche

du ſang, qui roule & circule dans les vaiſſeaux.

LYMPHE, (Méd.) (Maladies de la). La lymphe peut pécher, par épaiſſiſſement, âcreté, & diſſolution.

Les cauſes de l'épaiſſiſſement de la lymphe, ſont ordinairement un vice vérolique, ſcorbutique, ou cancereux ; il eſt aiſé de comprendre que cette humeur répandue par-tout, & étant la ſource de preſque toutes les humeurs du corps, doit y cauſer de grands dérangemens, quand elle eſt infectée de différens vices. Quand elle eſt épaiſſie, elle produit dans les vaiſſeaux, des obſtacles pour la circulation du ſang ; dans les glandes, des engorgemens, des ſquirres, des cancers. Quand on s'apperçoit que la lymphe eſt trop épaiſſe, & qu'elle menace des accidens que nous venons de mentionner, il faut avoir recours aux boiſſons abondantes, aux lavemens, aux bains tiédes. Lorſqu'on a fait uſage pendant quelque tems, des délayans, on paſſe aux remédes apéritifs, comme les ptiſannes faites avec les racines de patience ſauvage, de fraiſier, de piſſenlit, d'oſeille. Après l'uſage de ces remédes, on employera des fondans plus actifs, comme la gomme ammoniac, le ſafran de mars apéritif, la racine de ſerpentaire de Virginie, les cloportes en poudre, les fleurs de ſoufre : on peut faire avec toutes ces drogues, des pilules, des bols ou des opiats. Les anciennes eaux de Paſſy, de Spa, de Plombieres, ſont auſſi d'un très-grand ſecours dans cette maladie. Tous ces remédes doivent être aidés par de doux purgatifs pris tous les quinze jours.

L'âcreté de la lymphe reconnoît pour cauſe, la préſence de quelque levain dont elle ſe trouve impregnée ; ce qui donne lieu à des engorgemens dans les parties charnues & membraneuſes, à des congeſtions, des tumeurs, des ſquirres, & des cancers, des irritations dans les nerfs ; à la poitrine, on reſſent des picotemens, des douleurs ; des élancement dans la

tête, des pesanteurs; & la peau est couverte d'érésipéles, de dartres.

On corrige l'âcreté de la lymphe, par les saignées, les boissons abondantes, les lavemens, les bains, les absorbans, le lait continué pendant long-tems, les alimens doux, comme les crêmes de riz, d'orge, le gruau: on doit sur-tout éviter de boire des liqueurs & du vin, de se livrer à des passions violentes, à des inquiétudes d'esprit pendant tout ce traitement.

L'usage des alimens chauds, & assaisonnés d'aromates, les liqueurs spiritueuses, le vice vénérien, scorbutique, scrophuleux ou cancereux, les évacuations forcées, &c. sont regardés comme les causes les plus communes de la dissolution de la lymphe; les accidens qui en résultent sont la fétidité des excrétions, les lassitudes spontanées, les démangeaisons de la peau, les ulcéres dans les différentes parties du corps, les foiblesses habituelles, &c.

Pour remédier à la dissolution de la lymphe, on emploie les boissons délayantes, les bains froids, les bouillons rafraîchissans & incrassans, comme ceux qui sont faits avec le veau, le poulet, les grenouilles, le lait de vache, d'ânesse, &c.

On examine d'ailleurs, si la dissolution ne vient pas d'un vice vénérien, ou du scorbut; dans ce cas, on fait entrer dans le traitement les remédes indiqués pour ces maladies.

LYPIRIE, (Méd.) Espéce de fiévre continue, ou rémittente, accompagnée d'un grand froid à l'extérieur, & d'une chaleur très-violente dans les entrailles. On peut donner pour cause de cette maladie, une irritation acrimonieuse fixée sur un des viscéres, & agissant sur les filets nerveux de cette partie. Cette acrimonie irritante produira à l'intérieur, une chaleur brûlante, tandis que les vaisseaux des muscles resserrés par des spasmes, privent du sang, les parties externes, & l'on y éprouve un sentiment de froid: ainsi l'inflammation des intestins, du foie, de la vésicule

du fiel, mettent obſtacle à la ſécrétion, ou du moins au cours de la bile : cette bile, devenue plus âcre par la courſe qu'elle aura faite, pourra cauſer la fiévre lypirienne. *Voyez* FIEVRE LYPIRIENNE.

L'inquiétude, l'agitation, l'inſomnie, les nauſées, la chaleur interne, le dégoût, & le froid à l'extérieur, caractériſent cet état. On a recours pour le combattre, aux antiphlogiſtiques, mêlés aux ſavoneux, donnés à petite doſe, mais ſouvent. On fait faire des fomentations à la partie, on ranime doucement la circulation languiſſante, par quelques anti-ſeptiques cardiaques, & par de légéres frictions faites aux extrêmités.

LYS, (*Lilium album flore erecto, & vulgare.*) C'eſt une plante dont la racine eſt bulbeuſe, compoſée de pluſieurs écailles charnues, & unies enſemble ; elle ſoutient une tige droite, de la hauteur de deux à trois pieds, & ronde. Sur ſa ſommité, l'on voit des feuilles qui ne tiennent à aucun pédicule ; leur forme eſt oblongue, leur couleur tient de la verdure, leur odeur reſſemble à celle de la verveine. Les fleurs du lys ſont très-belles, blanches, odorantes, & imitent la forme d'une cloche ; le fruit eſt oblong, partagé en trois loges, remplies de ſemences.

On ne ſe ſert en Médecine que des fleurs & des bulbes.

On reconnoît aux fleurs de lys, une vertu anodyne.

On ne s'en ſert que très-rarement à l'intérieur ; mais leur uſage eſt très-fréquent à l'extérieur ; elles appaiſent les douleurs que cauſent les abcès, lorſqu'ils ſe forment ; elles les digérent, & les conduiſent à l'état de maturité ; auſſi entrent-elles dans beaucoup de cataplaſmes émolliens ; on s'en ſert auſſi dans les clyſtéres que l'on donne pour relâcher. On peut ſe ſervir pour les mêmes effets, de l'huile de lys, qu'on a obtenu en expoſant les feuilles au ſoleil.

On retire par la diſtillation au bain-marie, des fleurs, une eau odorante, que l'on vante pour aider l'accouchement, & faire ſortir les membranes qui enve-

loppoient l'enfant. On en donne encore dans la toux, l'asthme, & les autres affections du poumon; les bulbes ont la même propriété que les feuilles, & il n'y a presque point de cataplasmes émolliens où ils n'entrent.

On ne les emploie que très-rarement pour l'intérieur. On nous rapporte cependant que plusieurs hydropiques ont été guéris par leur suc, que l'on unissoit avec la farine d'orge, & dont on faisoit un pain, que l'on donnoit au malade pendant cinq ou six semaines.

Prenez des bulbes de lys blancs, cuits sous la cendre, & pilés, deux poignées; autant de feuilles d'oseille; qu'on fasse cuire le tout avec la graisse de cochon, jusqu'à une certaine consistance.

C'est un excellent cataplasme pour exciter la suppuration.

M

MACHE, (Bot.) *Valeriana campestris, inodora, major* C. B. P. *locusta herba prior* J. B. C'est une plante qui croît presque par-tout: elle se cultive dans les jardins; on la seme au mois de Septembre. Ses fleurs naissent aux sommités des rameaux: leur couleur est blanchâtre, tirant sur le purpurin; elles sont petites, ramassées en bouquet, formées chacune en tuyau évasé & découpé en cinq parties, sans odeur. Il leur succéde des fruits arrondis, un peu applatis, ridés & blanchâtres, lesquels tombent avant leur entiere maturité. Ses feuilles sont longues, assez épaisses, molles, tendres, conjuguées ou opposées deux à deux, d'un verd pâle, sans queue: leur structure n'est pas toujours la même, car les unes sont crenelées, les autres sont entieres. Elle pousse une tige à la hauteur d'environ un demi-pied, foible, ronde, cannelée, creuse, nouée, rameuse, se sub-

divisant communément en deux branches à chaque nœud, & ces dernieres en plusieurs rameaux courbés souvent vers la terre. Sa racine est même fibreuse, blanche, d'un goût un peu doux.

Les feuilles de la mache, se mangent en salade: cette plante est mise dans la classe des détersives, & rafraîchissantes. Plusieurs auteurs disent que jettée dans les bouillons au veau, elle est très-propre à appaiser l'ardeur de la fiévre. On l'employe encore dans le scorbut, la goutte, les rhumatismes. Les agneaux l'aiment beaucoup.

MACERON, ou GROS PERSIL DE MACEDOINE, (Bot.) *Hipposelinum, theophrast, vel smyrium dioscoridis* C. B. P. C'est une plante qui croît aux lieux sombres & marécageux: ses fleurs soutenues par des parasols situés aux extrémités des branches, sont blanches, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Quand ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences jointes deux à deux, grosses, presque rondes, cannelées, noires, d'un goût amer; ses feuilles ressemblent à celles de l'ache, mais plus grandes, découpées en segmens plus arrondis, d'un verd brun, d'une odeur aromatique, d'un goût approchant de celui du persil.

Le maceron pousse des tiges à la hauteur de trois pieds, rameuses, cannelées, un peu rougeâtres. Sa racine est blanche, médiocrement longue, empreinte d'un goût âcre & amer, qui a l'odeur & le goût approchant en quelque maniere de la myrrhe.

La racine du maceron se mange en salade: néanmoins on n'en fait pas tant d'usage de nos jours, qu'on en faisoit autrefois. On se sert en Médecine principalement, de sa racine & de sa semence. La premiere peut être substituée à la racine d'ache, & employée dans les apozèmes & bouillons propres pour purifier le sang. Sa semence est propre pour la colique venteuse, & l'asthme: elle entre dans beaucoup de compositions cordiales & carminatives,

à la place de la ſemence de perſil de Macédoine.

MACHE-FER. (Mat. Med.) Pluſieurs Praticiens conſeillent d'employer le mâche-fer dans les pâles couleurs après l'avoir pulvériſé ſubtilement, lavé & fait ſécher. La rouille de fer eſt préférable. *V.* FER.

MACHER SON MORS, (Vet.) Se dit d'un cheval qui agite ſans ceſſe ſon mors avec ſa bouche, comme s'il vouloit le mâcher. C'eſt un ſigne de vigueur & de force.

MACHOIRE, (Anat.) Partie de l'animal où les dents ſont placées, & dont l'uſage eſt de mâcher les alimens. *Voyez* MASTICATION & DENT. On diſtingue deux mâchoires dans l'animal : l'une eſt ſupérieure, l'autre eſt inférieure; la premiere eſt immobile dans le plus grand nombre.

MACHOIRE, (Chir.) La mâchoire inférieure peut ſe luxer & ſe fracturer. Sa luxation a rarement lieu, parce que il eſt impoſſible qu'elle ſoit luxée par des cauſes externes, tant qu'elle eſt appliquée contre la ſupérieure. Les cauſes les plus communes de la luxation de la mâchoire inférieure ſont, les baillemens forcés. On dit que la luxation eſt complete quand les deux condyles ſont ſortis de leur place ordinaire : & qu'elle eſt incomplete quand il n'y en a qu'un de déplacé, & que l'autre eſt dans un état de gêne.

Lorſque la mâchoire inférieure eſt luxée, on ouvre la bouche, & on reſſent de grandes douleurs le long des joues, la ſalive coule abondamment & ſe répand ſur le menton; on ne peut parler librement; la mâchoire eſt de travers quand il n'y a qu'un condyle de luxé; les dents ne ſe répondent plus mutuellement; le menton eſt tourné du côté oppoſé à la luxation; le gonflement des muſcles n'a lieu que d'un ſeul côté.

Il n'eſt pas rare de voir dans les campagnes, des gens qui, faiſant la Chirurgie ſans la connoître, n'ont d'autre moyen pour réduire la luxation de la

mâchoire inférieure, que d'appliquer de grands coups de poing ſous le menton. D'autres mettent un baillon ſous les dents, & frappent enſuite le menton avec le poing. Outre que ces moyens de guériſon ſont très-violens, on peut encore leur reprocher de n'avoir ſouvent d'autre effet que celui d'avoir fait de violentes contuſions.

Pour réduire la luxation de la mâchoire inférieure, il faut faire aſſeoir le malade ſur une chaiſe, dont le doſſier ſoit à la hauteur d'un aide Chirurgien; on le garnit d'un oreiller; l'aide Chirurgien ſe ploye en arriere; il appuie ſes mains en entrelaſſant ſes doigts ſur le front; il fixe la tête du malade contre ſa poitrine, & fait la contre-extenſion; le Chirurgien introduit ſes deux pouces garnis d'un linge, ſur les dernieres dents molaires; il doit placer un de ſes doigts du côté droit, & l'autre du côté gauche; il pouſſe en bas, en preſſant fortement avec les doigts qu'il a introduits dans la bouche, & avec les paumes de ſes mains, il releve le bout du menton; par ce double mouvement, il dégage les condyles, & les pouſſe en arriere dans les cavités glénoidales; ces mouvemens à peine imprimés, le Chirurgien doit porter ſes doigts contre les parois internes des joues, afin d'éviter le choc des dents qui pourroit l'endommager.

On ne fait cette manœuvre que d'un côté, quand un ſeul condyle eſt déplacé; il faudra cependant employer un plus grand degré de force pour vaincre la réſiſtance des muſcles qui ſe contractent, dans ce cas-ci, beaucoup plus violemment, qu'ils ne font quand la luxation eſt complete, parce qu'ils ne ſont point auſſi étendus.

On connoît que la mâchoire inférieure eſt fracturée, lorſqu'en portant le doigt dans la bouche du malade, on ſent le déplacement des dents, l'inégalité de l'os, & lorſqu'en remuant une piece de la fracture avec une main, tandis qu'avec l'autre, on

fait des mouvemens opposés, en appuyant fortement sur les dents de devant; on entend une espéce de craquement.

Tantôt la fracture est oblique, tantôt transversale, tantôt longitudinale, ou perpendiculaire. Elle arrive tantôt aux angles, tantôt au menton, tantôt sur les côtés. Quelquefois l'os est brisé en plusieurs endroits, par un coup de feu; quelquefois il n'y a ni plaie, ni fragment.

Il peut aussi arriver qu'à la suite d'un coup, ou d'une chûte violente, l'os de la mâchoire inférieure ne soit qu'ébranlé, & que les dents amortissent la violence du coup; mais alors il y a quelque danger d'une commotion au cerveau.

Il en est de la fracture de la mâchoire inférieure, comme de celle des os du crâne, du bras, de la cuisse, ou de la jambe; l'os ne se trouve pas toujours fracturé, à l'endroit où le coup a été porté: c'est alors un vrai contre-coup, dont nous n'entreprendrons pas ici de décrire le mécanisme; il suffit de sçavoir qu'il existe.

Une grande douleur, quelquefois des convulsions aux lèvres, le flux de la salive, &c. sont les accidens ordinaires des fractures de la mâchoire inférieure.

Ces accidens sont plus ou moins fâcheux, selon que la fracture est plus ou moins compliquée. Le cas est grave, lorsque les pieces de l'os sont beaucoup écartées, parce qu'alors le rameau des nerfs de la cinquiéme paire, qui se distribue à la mâchoire inférieure, & fournit à toutes les dents, est beaucoup tiraillé & distendu: ce qui occasionne des douleurs très-aigues, des convulsions même, & des tintemens d'oreille insupportables. Souvent les dents se carient dans ces cas; les yeux s'enflamment, & il y survient une démangeaison insupportable.

On a souvent beaucoup de peine à arrêter le sang qui sort par l'ouverture du rameau de l'artére maxillaire externe, auquel on a donné le nom d'alvéolaire,

Lorſque la fracture arrive à l'articulation, elle eſt toujours ſuivie d'accidens fâcheux & très-douloureux, à cauſe de la léſion des parties nerveuſes qui l'environnent.

Il y a à craindre, dans ces circonſtances, que le ſuc nourricier ne s'épanche dans l'articulation, & qu'il n'y ſurvienne une ankyloſe.

Avant que de faire la réduction de la fracture, on examinera de quelle eſpéce eſt cette fracture.

Celle où il n'y a point d'écartement, eſt facile à guérir; il ne faut qu'un bandage bien fait, pour ſoutenir les parties dans leur état naturel.

Mais ſi une partie de l'os chevauche ſur l'autre, & ſi les dents ſont dérangées, on les aſſujettit, s'il eſt néceſſaire, avec un fil d'or ou d'argent très-fin.

Ce qu'il y a à faire pour réduire la fracture de la mâchoire inférieure, dans le cas d'un déplacement conſidérable, ſe borne à l'extenſion & à la contre-extenſion.

Pour cela, on garnira de linge les doigts index & du milieu, d'une main, & on les portera derriere la derniere dent molaire, en arcboutant contre l'apophyſe coronoïde, & la repouſſant fortement en arriere, avec les deux doigts de l'autre, mais qu'on aura placés ſous la langue. Le pouce de la même main ſera appliqué ſous le menton, & l'opérateur tirera en devant, la portion antérieure de la mâchoire.

Cela étant fait, on approchera la mâchoire inférieure, de la ſupérieure; on appliquera ſur la fracture, une compreſſe de la figure d'un quarré long, trempée dans l'eau-de-vie; par deſſus celle-là, on en appliquera une autre en pluſieurs doubles; l'appareil ſera ſoutenu par la fronde à quatre chefs, appellée *mentonniere*.

On ſaignera enſuite le malade, ſelon le beſoin, en obſervant les regles preſcrites pour la ſaignée; on l'empêchera de parler; on ne lui donnera rien de

dur à manger, & il ne ſera nourri qu'avec des alimens liquides.

Quand il y a plaie en dedans de la bouche ſeulement, on abſorbera le ſang & le pus qui en découleront, avec des éponges, juſqu'à ce que la cicatrice ſe forme.

Mâchoire de Brochet. (Mat. Med.) On peut s'en ſervir dans tous les cas où les abſorbans ſont indiqués ; néanmoins les écailles d'huitres, les coquilles d'œufs, ou les yeux d'écreviſſes, ſont préférables alors.

MACIS. (Mat. Med.) *Voyez* MUSCADE.

MACREUSE, (Hig.) C'eſt un oiſeau de mer, d'une couleur brune, qui vole avec peine ; il ſe nourrit d'inſectes, d'herbes marines, & de poiſſon. Nous en voyons beaucoup en France ; ſa chair eſt dure, coriace, d'un goût déſagréable ; c'eſt pourquoi on ne la doit manger que très-jeune ; ſon uſage eſt permis en Carême.

MAGITERE DE SOUFRE, (Mat. Med.) C'eſt une poudre blanchâtre, qui eſt un précipité de lait de ſoufre. Ce lait, comme tous les Chymiſtes le ſçavent, ſe forme par le mêlange du vinaigre diſtillé avec une diſſolution de ſoufre faite à l'eau bouillante, & le ſel de tartre. Cette préparation de ſoufre eſt rangée dans la claſſe des remedes pectoraux inciſifs. Elle eſt déterſive & dépurative.

On preſcrit depuis ſix, juſqu'à vingt grains de magiſtere de ſoufre.

MAGNESIE BLANCHE, (Mat. Med.) C'eſt cette matiere ſaline qui reſte après qu'on a fait évaporer juſqu'à ſiccité *l'eau mere du nitre ;* ce réſidu bien calciné, ſe réduit en poudre, que l'on lave pluſieurs fois dans l'eau chaude, juſqu'à ce qu'il ait perdu toute ſa ſaveur. Ce médicament eſt abſorbant, purgatif, apéritif & inciſif. On s'en ſert avec ſuccès dans le *ſoda* ou grande ardeur de l'eſtomac. Il réuſſit aſſez bien dans le traitement des écrouelles, & des

autres maladies chroniques qui dépendent d'obſtruction dans les viſcéres.

Il faut prendre juſqu'à un gros ou deux, de magneſie blanche, trois jours de ſuite, & ne laiſſer que douze heures d'intervalle, entre chaque priſe, ſi l'on veut en être purgé: elle produit cet effet, ſurtout lorſque les acides prédominent dans les premieres voies.

On l'employe comme remede altérant, depuis un demi-gros, juſqu'à un gros; ce qui ſe répéte tous les jours.

Elle a l'effet abſorbant & apéritif chez les enfans, lorſqu'on leur en donne depuis huit, juſqu'à douze grains. Elle purge ſi l'on leur en donne le double.

MAIGRE, (Diette.) L'Hiſtoire nous apprend que les premiers hommes ne vivoient que d'alimens tirés du régne végétal. Pourquoi avons-nous renoncé à cette maniere de vivre? Pluſieurs Auteurs ſe ſont récriés contre cette innovation, & ont prétendu que l'exemple de nos premiers peres, dont la vie avoit été longue & heureuſe, devoit nous éclairer ſur cet article, & nous montrer combien peu nous ſatisfaiſons au penchant inné de notre conſervation, en abandonnant un uſage dont l'utilité avoit été ſi reconnue. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des raiſons qu'ils ont apportées pour tâcher de convaincre à cet égard, & de les réfuter pas à pas: nous nous contenterons de dire que l'eſpéce humaine eſt beaucoup dégénérée par différentes cauſes qu'il ſeroit trop long d'énumérer.

Les végétaux, très-utiles autrefois, ne ſont pas aujourd'hui la nourriture que l'homme doit choiſir par préférence: ce que la raiſon nous dit, l'expérience le confirme: en effet, qu'on jette les yeux ſur ceux qui, par un principe de mortification, ſe font une loi de vivre de végétaux. La plûpart paroîtront pâles, défigurés; leurs yeux éteints, leur teint plombé, annoncent plutôt des ſquelettes ambulans, que des hommes:

ils sont une preuve bien convaincante du triste état dans lequel les aura réduit ce genre de vie, dur & austére. Parmi les différens régnes de la nature, celui qui fournit les alimens les plus propres à entretenir la liberté de nos fonctions, & à fortifier les ressorts de notre machine affoiblie; c'est le régne animal : pourquoi renoncerions-nous à cette ressource offerte par la main bienfaisante du Créateur, pour notre conservation? Il est prouvé que c'est dans ce régne, que se trouve le mucilage, le plus doux & le plus facile à être assimilé avec nos parties. *Voyez* ALIMENT. Concluons donc que les alimens tirés du régne animal sont plus analogues à la délicatesse de notre constitution, que ceux que fournit le régne végétal. Il est cependant bon d'observer que si nous prenions par habitude de ne vivre que de la chair des animaux, nous verrions bientôt éclorre dans les premiéres voies l'alkali spontané, & tous les désordres qu'il a coutume d'entraîner après lui. Pour se conserver le corps sain, & prolonger sa vie, il faut de toute néceſſité marier le régime animal avec le végétal. *Voyez* REGNES DE LA NATURE.

MAIGRE ou EXTENUÉ, (Vét.) On dit qu'un cheval est maigre, quand son ventre, au lieu de pousser en dehors, se contracte, ou rentre du côté de ses flancs.

La maigreur est un défaut dans les chevaux : elle annonce toujours le mauvais état de l'animal. Quand elle est l'effet d'un travail forcé, le repos & une bonne nourriture, sont les deux moyens les plus assurés pour la dissiper. Il faut mettre le malade à une eau de son, lui donner du son sec, soir & matin; & dans le tems de la verdure, leur faire manger de l'orge en herbe.

Lorsque la maigreur attaque une bête asine, sans cause apparente, il faut tâcher d'en discerner la cause, & la détruire, pour réparer ensuite les forces du malade, avec efficacité. On purgera l'animal, avec une chopine de bonne huile d'olives, & une livre de

beurre frais; on le saignera, s'il est trop échauffé; on pourra même lui donner plusieurs fois par jour, des lavemens avec du lait frais, où l'on mêlera quelques jaunes d'œufs. Sa nourriture ordinaire sera de la farine de froment, mêlée avec le miel rosat, le sucre, un peu de vinaigre rosat, & de mie de pain bien froissée : on lui en fera un armand. *Voyez* ARMAND. On pourra encore faire un mêlange de vin & d'huile, & en frotter l'animal à rebrousse-poil, ayant soin que ce liniment soit bien chaud : on se comportera de même pour les bœufs maigres. *Voyez* ENGRAISSER.

MAILLOT, (Méd.) Couches & langes dont on enveloppe un enfant à sa naissance, & pendant sa premiere année. J'ignore de quelle date est l'extravagante pratique du maillot; mais je m'imagine être autorisé à croire que l'époque de l'adoption presque générale de cet usage pervers & détestable, est celui de la dégénérescence de la tendresse des femmes, qui méprisant, pour ainsi dire, d'un commun accord les loix dictées par la nature, & étouffant en elles tous les sentimens de meres, se sont affranchies, sous de faux prétextes, du plus sacré de tous les devoirs, & ont confié le soin précieux de l'allaitement, à des mercénaires. Ces nourrices, indifférentes aux soins multipliés qu'exige un enfant à la mamelle, ont pensé qu'en le garrotant ainsi, elles pourroient vacquer à d'autres occupations; & c'est sans doute ce qui a donné lieu à cette coutume préjudiciable, qui n'est malheureusement que trop suivie de nos jours. Puisse l'aspect effrayant des maux qu'elle entraîne après elle, dessiler enfin les yeux, & faire voir aux personnes chargées de l'éducation physique des enfans, combien elles sont coupables envers l'humanité quand elles s'y asservissent!

1°. L'usage du maillot entraîne nécessairement la malpropreté qui nuit beaucoup à la transpiration, & donne naissance à des maladies innombrables. Si les enfans étoient libres dans leur berceau, on seroit plus

exact à les changer, ils ne croupiroient pas si long-tems dans la fange, parce qu'on s'appercevroit plutôt qu'ils sont mouillés ou malpropres.

2°. Il cause différentes difformités, qui n'auroient sûrement pas lieu, si les mouvemens de l'enfant étoient libres. En effet, ses petits membres se trouvant assez souvent contenus dans une direction contraire à celle qu'ils auroient dû avoir naturellement, se plient aux inflexions que leur font prendre ces liens.

3°. Il ôte à l'enfant la faculté de se mouvoir & de prendre l'exercice nécessaire pour accroître & se fortifier. Aussi n'est-il pas rare de voir les enfans qui ont été emmaillotés au berceau, rester foibles, languissans, & timides pour le reste de leur vie.

4°. Il met un obstacle au développement des principaux organes, & à l'exercice de presque toutes les fonctions vitales & naturelles. La difficulté de respirer, & tous les maux qui suivent ordinairement la mauvaise conformation de la poitrine, comme la phtysie, &c. l'embarras dans les viscéres, l'obstruction dans les glandes, l'engorgement des vaisseaux, le défaut de digestion, ont souvent été les tristes suites des compressions violentes du maillot.

Un autre inconvénient du maillot, dont les filles se ressentent plus particuliérement, c'est la déformation du bassin ; son diametre se retrécit ; il ne peut prendre les dimensions qu'il doit naturellement avoir ; l'enfant grandit, devient nubile, on la marie ; mais souvent elle ne survit pas à son premier accouchement.

Les soins qu'on a pris de son enfance ont été les instrumens de son supplice, & la cause de sa mort. Parens barbares & inhumains, jusqu'à quand serez-vous asservis à des usages pernicieux ! ne donnez-vous le jour à vos enfans, que pour leur faire avaler à longs traits, un poison lent, dont l'effet est toujours terrible, & pour les voir moissonnés au

midi

midi de leurs années ! Et vous, meres tendres & ſenſibles, verrez-vous encore d'un œil indifférent, les maux auxquels votre négligence expoſeroit le fruit de votre tendreſſe ! voudriez-vous empoiſonner votre vie par le regret cuiſant d'avoir ſacrifié votre poſtérité à l'entêtement d'un préjugé dangereux, ou au preſtige d'une erreur populaire ! L'humanité vous parle en faveur de vos enfans : elle vous crie de ſuivre à leur égard, les loix que la nature a gravées au fond de vos cœurs.

Le ſeul cas dans lequel on pourroit permettre le maillot, eſt celui où les genoux, les cuiſſes, &c. exigeroient une poſition contrainte pour être redreſſés ; on pourroit alors, afin de remédier aux vices de conformation de ces parties, les contenir dans leur direction naturelle.

Toutes les fois qu'un enfant né, paroît bien conformé, il eſt dangereux de le ſerrer avec des bandes comme une momie ; il doit être mis tout ſimplement dans des linges doux & bien ſecs ; on doit l'envelopper enſuite ſans le ſerrer, dans une petite couverture de laine, en faiſant rabattre un linge doux, pour qu'elle ne touche pas ſon viſage délicat ; laiſſez ſes membres jouer en liberté, ſans craindre qu'ils deviennent difformes. Les Caraïbes & Eſquinaux ſont les hommes les mieux faits, & de la taille la plus haute, parce qu'ils ne connoiſſent ni maillot, ni bandes, ni tout l'attirail de meubles inutiles & dangereux à l'enfance, dont nous nous ſervons.

MAIN, (Anat.) C'eſt une partie du corps de l'homme placée à l'extrémité du bras, & dont l'uſage eſt de ſaiſir les corps dont l'homme veut faire uſage.

Les Médecins & Chirurgiens caractériſent ordinairement du nom de main, la partie qui s'étend depuis l'épaule, juſqu'à l'extrémité des doigts ; ils diviſent enſuite cette partie en trois autres : la premiere va depuis l'épaule, juſqu'au coude ; celle-ci prend le nom de bras ; la ſeconde s'étend depuis le

coude, jusqu'au poignet, & se nomme avant-bras; la troisiéme enfin s'appelle main; cette derniere partie se subdivise en trois autres : sçavoir, le carpe, le métacarpe, & les cinq doigts. Il n'est pas rare de voir courir dans les campagnes différens imposteurs, qui soutiennent présager l'avenir, en examinant les raies qui se trouvent à l'intérieur de la main.

MALACIE, (Med.) C'est un appétit contre nature pour certains alimens qu'on desire avec un empressement extraordinaire, & qu'on mange avec excès.

Cette espèce de maladie, paroît venir d'une mauvaise disposition de la liqueur gastrique, ou de quelque dérangement de l'imagination, qui la détermine à une chose, plutôt qu'à une autre.

Elle est commune aux femmes nouvellement enceintes, & aux filles qui ont les pâles couleurs : elle se guérit d'elle-même ordinairement, quand la grossesse est terminée, & que les remedes indiqués contre les pâles couleurs, ont eu leur effet.

MAL D'ASNE, (Hipp.) C'est une espéce de peigne humide. *Voyez* PEIGNE. Ou un ulcére dartreux très-étendu, qui vient autour de la couronne sur le devant du pied. Ces ulcéres forment des petites crevasses étroites & courtes : elles rendent du sang, causent de la douleur, & font boiter l'animal; il faut les traiter comme les dartres. *Voyez* DARTRES.

MAL D'AVENTURE. *Voyez* PANARIS.

MAL DE CŒUR. *Voyez* CARDIALGIE.

MAL AUX DENTS. *Voyez* ODONTALGIE.

MAL CADUC. *Voyez* ÉPILEPSIE.

MAL DE GORGE. *Voyez* ESQUINANCIE.

MAL DES ARDENS. *Voyez* ERGOT.

MAL S. ANTOINE. *Voyez* ÉRÉSIPELE.

MAL S. LAZARE. *Voyez* EXULCERATION.

MAL DE MER. *Voyez* HISTERALGIE.

MAL DE MORT. *Voyez* LEPRE.

MAL D'ESTOMAC, *Voyez* CARDIALGIE.

MAL DE TESTE. *Voyez* CEPHALALGIE.

MAL AUX YEUX. *Voyez* OPHTHALMIE.

MALADIE, (Med.) C'eſt une diſpoſition vicieuſe dans tout le corps, ou dans quelques-uns de ſes organes, qui cauſe une léſion dans l'exercice d'une ou de pluſieurs fonctions, ou même qui en fait ceſſer abſolument quelqu'une, toutes même, excepté le mouvement du cœur. Celui qui conſacre ſes talens au traitement des maladies, doit d'abord s'attacher à bien connoître leur nature, leur force, leur durée, l'événement qu'elles peuvent avoir, les changemens qu'elles peuvent éprouver. Il faut enſuite qu'il ſache quel âge, quelle ſaiſon de l'année, quels tems, quels lieux ſont les plus propres à les voir éclore. Lorſqu'il eſt au lit des malades, il eſt important qu'il examine avec ſoin la ſituation de leur eſprit, leurs mœurs, leurs diſcours, leurs rêves, l'air de leur viſage, l'état préſent de leurs viſcéres, leur reſpiration; qu'il faſſe de mûres réflexions ſur les battemens du pouls, leur appétit, le régime qu'ils obſervent, leurs geſtes, leur attitude, enfin, qu'il porte ſon attention juſques ſur les excrémens, afin de tirer de tout cela, de juſtes indications.

Les maladies ſe diſtinguent en général, en aigues & en chroniques; les premieres décident en peu de tems de la mort ou de la vie; les ſecondes ne frappent pas d'auſſi grands coups à l'improviſte; mais paroiſſent miner inſenſiblement la machine.

Parmi les maladies aigues, il y en a qui donnent la mort à la plûpart de ceux qu'elles attaquent: telles ſont l'apoplexie, la phrénéſie, la fiévre peſtilentielle, l'inflammation de la veſſie, &c. d'autres ont un événement douteux, c'eſt-à-dire, qu'elles donnent également lieu d'eſpérer pour la vie ou pour la mort: telles ſont la léthargie, l'eſquinancie, la pleuréſie, la péripneumonie, l'inflammation de l'eſtomac, de la matrice, des reins, &c. les maladies chroniques ſont auſſi plus dangereuſes les unes que les autres,

Le rhume de cerveau, la fiévre quarte, la goutte; la gale, la gratelle, par exemple, ne font appréhender aucun danger, pourvu néanmoins qu'il n'arrive aucun accident. La mélancolie, l'abcès dans la poitrine, le dévoyement, l'hydropisie, l'ulcére, & la pierre des reins & de la vessie, les hémorroïdes, les maux vénériens, sont des maladies plus douteuses, & qui souvent altérent tellement l'économie animale, qu'elles la dépravent entierement, & conduisent le malade au tombeau. On en voit enfin, dont l'invasion fait présager un danger presque certain; comme l'ulcére du poumon, la fiévre hectique déclarée, la langueur, le cancer ulcéré ou occulte, &c.

Il y a aussi des maladies qui se changent en d'autres, soit que la premiere subsiste toujours, soit qu'elle se dissipe pour faire place à une nouvelle; ainsi la fiévre éphémere peut se convertir en fiévre putride; la fiévre ardente, la pleurésie & l'esquinancie, peuvent donner lieu à la péripneupmonie, & celle-ci, à la phrénésie. La pleurésie & la péripneumonie occasionnent souvent la suppuration de poitrine, & celle-ci, la phtisie & le dévoiement; la paralysie suit de même l'apoplexie & la colique; l'hydropisie peut succéder à une hémorragie de matrice, aux hémorroïdes trop abondantes. Au reste, il est bon d'observer que toute maladie, qui est la suite d'une autre, est souvent mortelle; car la nature, épuisée par la premiere, peut manquer de fond pour résister à la seconde.

Les changemens d'une maladie en une autre, peuvent cependant être regardés quelquefois comme favorables; c'est ainsi qu'on augure avantageusement de la terminaison de la péripneumonie, quand il survient derriere les oreilles, un abcès qui puisse mûrir & suppurer; il est au contraire très-dangereux, qu'une maladie passe d'une partie moins essentielle, à une autre plus noble, comme de l'extérieur du corps

aux viſcéres, & aux parties néceſſaires à la vie.

Tout le monde ſçait, qu'il y a des maladies particulieres à certains âges, à certaines ſaiſons, à certaines températures de l'air, & à certains lieux.

L'enfance eſt ſujette aux vomiſſemens, à la toux, aux inſomnies, lorſque les dents commencent à percer, aux convulſions, aux cours de ventre, aux fiévres, &c. l'âge de puberté eſt expoſé aux longues fiévres, aux ſaignemens de nez, &c.

L'adoleſcence eſt ſouvent en proye aux maladies les plus aigues, comme la pleuréſie, la péripneumonie, les fiévres ardentes, le cholera-morbus, &c.

La vieilleſſe eſt ſujette aux difficultés de reſpirer, à la toux, aux vertiges, à l'apoplexie, aux inſomnies, aux larmoiemens des yeux, aux foibleſſes de la vue & de l'ouie, à la goutte, la cachexie, &c.

Quant à ce qui regarde les différentes ſaiſons de l'année, il eſt bon de ſçavoir que les fluxions, la toux, les hémorragies, &c. en un mot, toutes les maladies qui viennent de la révolution des humeurs, arrivent plutôt en printems, que dans tout autre tems; on voit aſſez communément en été, les fiévres continues & ardentes, les fiévres tierces, les inflammations, &c.

L'automne, dit un grand Médecin, eſt la plus pernicieuſe de toutes les ſaiſons; il n'y en a point qui ſoit plus propre à produire des maladies mortelles & contagieuſes: les perſonnes exténuées par de longues infirmités, périſſent communément dans cette ſaiſon; l'automne expoſe fréquemment aux fiévres continues, aux fiévres quartes, à l'épilepſie, à la manie, à la phtiſie, &c.

L'hiver donne lieu aux vertiges, à l'apoplexie, à la léthargie, aux rhumes de cerveau, aux enrouemens, à la toux, aux maux de gorge, de côté & de poitrine, &c.

Peut-on préſager différentes maladies ſelon la diverſe température de l'air & des ſaiſons? De tout

tems, les Médecins les plus estimés ont conclu pour l'affirmative. Lorsqu'après un hiver sec, pendant lequel les vents du nord ont dominé, dit M. Lommius, suit un printems pluvieux & échauffé par les vents du midi : on peut prédire que l'été sera fertile en fiévres aigues, en ophtalmies, en dyssenteries, sur-tout dans les femmes & dans les hommes d'un tempérament humide. Si après un été sec où les vents du nord auront régné, l'automne est pluvieuse & chaude, l'hiver suivant sera fécond en maux de tête, en toux, en fluxions, en enrouemens; que si, à la suite d'un été sec & froid, l'automne est également froide & seche, ce tems à la vérité sera favorable aux tempéramens humides, & sur-tout aux femmes, mais on verra régner des ophthalmies seches, des fiévres aigues; de même, continue le même Auteur, les diverses qualités de l'air selon qu'il est serein, nébuleux ou pluvieux, & suivant les différens vents qui soufflent, servent à annoncer différentes maladies.

De ces observations, passons à ce qui regarde le malade même. Quand il est dirigé par un Médecin sage & prudent, qui contribue autant qu'il est en lui à sa guérison, & que malgré cela son état ne s'améliore pas : on peut dire qu'il est en danger. Lorsqu'on voit qu'il y a du trouble & de l'altération dans l'esprit, on peut encore augurer défavorablement. On peut aussi tirer de ses mœurs, des indications propres à faire juger de l'état du mal; car les contrastes dans le caractere, sont toujours un mauvais signe. Quand le malade ne parle point, ou parle trop, que son esprit se trouble par la force du mal, qu'il ramasse des flocons ou des pailles sur sa couverture, qu'il s'imagine être attaqué par des brigands, voir l'enfer déchaîné autour de son lit, les démons qui l'environnent : c'est encore d'un mauvais augure. Sa situation est plus triste, quand il a le cerveau si dérangé, qu'il oublie tout, ne reconnoît plus ses parens, ses amis;

enfin, il eſt aux portes de la mort, quand on s'apperçoit qu'il ne voit ni n'entend, que ſes extrémités ſont froides & livides.

Le ſommeil doit entrer pour beaucoup dans l'inſpection des maladies ; il eſt funeſte, s'il paroît augmenter le mal ; favorable au contraire, s'il l'appaiſe : le profond ſommeil de la nuit qui ſuccede au délire, & qui eſt accompagné du refroidiſſement des extrémités, marque qu'il y a danger. Le ſommeil profond, accompagné de foibleſſe du pouls, de refroidiſſement des extrémités, annonce une mort prochaine.

Les ſonges méritent auſſi notre attention.

L'extérieur du malade peut encore fournir des indications : ſi ſon viſage eſt peu différent de celui d'une perſonne ſaine, on eſpere davantage ; ſi au contraire, les yeux ſont enfoncés, les temples deſſéchées, les narines froides, la couleur de la peau livide ou noire, les levres, les paupieres devenues pâles : on peut affirmer qu'il eſt à l'extrémité.

A l'égard des attitudes & de geſtes, on peut encore en tirer des éclairciſſemens.

L'état de la reſpiration eſt une choſe à laquelle les Médecins éclairés ne manquent pas de faire attention; lorſqu'elle eſt aiſée, c'eſt un bon ſigne ; lorſqu'au contraire, elle eſt inégale & entrecoupée, le danger eſt beaucoup plus conſidérable ; quand le malade ne peut reſpirer étant couché, mais qu'il eſt obligé de ſe mettre à ſon ſéant pour le faire, on doit craindre la ſuffocation. Si en reſpirant, on rend par la bouche ou par le nez, une haleine froide, c'eſt un très-funeſte préſage.

Le pouls, qui eſt l'interpréte de l'état du cœur, peut encore beaucoup contribuer à faire tirer des préſages juſtes. *Voyez* POULS.

L'appétit ou le dégoût du malade ſervent à jetter des conjonctures ſur ſa ſituation ; ſi l'on voit qu'il n'ait point de répugnance pour tout ce qui tient lieu

d'aliment ou de boiſſon, c'eſt un bon ſigne; le dégoût eſt d'un mauvais augure.

Lorſqu'il arrive dans le déclin de la maladie, ou même en tout autre tems, ſi les forces ſont épuiſées : il menace de rechûte dans une convaleſcence.

Paſſons à ce qui concerne les examens. Nous comprenons ſous ce nom générique, les crachats, les déjections, les urines & les ſueurs. Les crachats qui viennent avec abondance dans les jours de criſe, & dont la ſortie ſoulage le malade, annoncent guériſon. La déjection eſt toujours bonne lorſqu'elle eſt molle, liée, denſe & rouſſâtre, & qu'elle n'a point d'autre odeur que celle d'un homme ſain : elle eſt mauvaiſe quand elle eſt, ou trop dure, ou trop liquide, extrêmement rouſſe ou blanche; cependant la rouſſe eſt quelquefois favorable dans le déclin d'une maladie; les déjections vertes ſont auſſi mauvaiſes : celles qui ſont graſſes, viſqueuſes, tenaces, fœtides, écumeuſes, légeres comme la fiente de vache : celles qui ſont mêlées de beaucoup de bile, de ſang, de pus, & qui ſont noires, ſont également de mauvais augure.

L'inſpection de l'urine jette un grand jour ſur l'état actuel du malade; ce n'eſt pas qu'elle indique d'une maniere ſûre & certaine, la nature, le degré de la maladie, comme le prétend un de ces impoſteurs publics, qui font métier de tromper à prix d'argent; mais au moins, elle donne lieu à des conjectures qui ne laiſſent pas que d'éclairer. La meilleure, eſt celle qui eſt de couleur d'or, dont le ſédiment eſt blanc, léger, & plus élevé au milieu. Celle qui eſt ſanglante, & qui, après avoir été repoſée, laiſſe un ſédiment pareil à du ſang caillé, dénote que les reins ſont froiſſés par quelque pierre. Si elle eſt chargée de particules purulentes, on peut dire qu'il y a ulcére au rein ou à la veſſie : ſa quantité, ſon odeur, ſon ſédiment, méritent encore une grande attention. *Voyez* URINE.

Les ſueurs ſont ſouvent très-ſalutaires dans les maladies, quand elles ont lieu après des ſignes de coction; mais il y en a qu'on peut regarder comme d'un très-mauvais augure : telles ſont, par exemple, les ſueurs froides, qui ſont un ſymptome mortel dans pluſieurs maladies aigues. On peut en général les regarder comme mauvaiſes, quand le friſſon leur ſuccéde : elles ſont toujours de mauvais augure, quand elles ſont trop abondantes ou continuelles.

Maladie imaginaire. (Med.) *Voyez* HYPPOCONDRIACISME.

Maladie noire, Mélene de M. Sauvages, (Med.) C'eſt le dernier degré de l'hyppocondriaciſme & de l'hyſtériciſme. Hyppocrate dit, qu'on vomit alors de la bile noire, qui ſouvent a l'âcreté du vinaigre; cependant, ajoute-t-il, ce ſymptome n'eſt pas toujours le même dans tous les ſujets; car on en a vu qui ne rendoient par le vomiſſement, qu'une matiere tenue, une bile verdâtre. L'obſervation a démontré que quand les matieres étoient noires ſanguinolentes, elles exhaloient une mauvaiſe odeur, fermentoient avec la terre ſur laquelle on les jettoit, qu'elles enflammoient le goſier, & agaçoient les dents. Au reſte, il eſt bon de remarquer, que le vomiſſement peut être regardé dans ces circonſtances, comme une eſpéce de criſe, puiſqu'il ſoulage le malade auſſitôt après; il s'en faut bien cependant que cette criſe ſoit parfaite; le vomiſſement fait renaître l'appétit, qu'il eſt impoſſible de ſatisfaire, ſans éprouver des douleurs d'eſtomac, & des tranchées; cet état eſt ſuivi de la fiévre, qui a pour ſatellite, la douleur de tête, l'engourdiſſement des membres; les yeux ſe ferment, la couleur de la peau devient noirâtre, l'amaigriſſement vient tout-à-coup, les déjections par les ſelles ſont de couleur noire, les ſyncopes ſe répetent à chaque inſtant, la foibleſſe eſt extrême; le chagrin, l'inquiétude, & la triſteſſe, ſont portés au plus haut point; enfin, après avoir ainſi ſouffert pendant un certain tems, le malade meurt.

Plusieurs Auteurs prétendent que la cause déterminante de cette maladie, n'est autre chose que la bile qui a croupi pendant longtems, & qui est très-saoulée d'acides. Ce qui les porte à asseoir ce jugement, c'est que les personnes attaquées d'hystéricisme & d'hyppocondriacisme, dont cet état est le dernier période, abondent extraordinairement en acides; c'est que la couleur des matieres qui sortent par le vomissement, ou par les selles, leur goût, leur odeur, l'impression qu'elles font sur le gosier & sur les dents, semblent confirmer dans cette idée. On regarde comme causes disposantes à la mélene, l'hyppocondriacisme & l'hystéricisme, les embarras dans les viscéres du bas-ventre, les suppressions du flux hémorroïdal, & des menstrues, les chagrins violens. Les ouvertures des cadavres de ceux qui sont morts de la maladie noire, prouvent que l'existence de l'atrabile admise par les Anciens: & leur opinion sur la part qu'avoit la rate à cette excrétion, ne sont pas si dénués de vérité, que les Modernes ont voulu le prétendre. Tantôt on a vu le tissu de la rate rongé par un ulcére, tantôt comme gangrené, tantôt on l'a vu noirâtre, ou détruit.

Le pronostic de cette maladie est très-fâcheux. Hyppocrate dit, que les déjections noires sans fiévre ou avec fiévre, au commencement ou à la fin d'une maladie, sont d'un très-mauvais augure; si ces accidens ont lieu chez des personnes exténuées, on peut dire qu'ils sont les avant-coureurs d'une mort prochaine; il arrive quelquefois, mais rarement, que ces déjections noires sont une crise très-parfaite; on les a vu mettre fin à des dérangemens dans l'action du foie, des viscéres abdominaux. On lit dans Hyppocrate, que ces déjections terminerent un jour une fiévre aigue, & firent disparoître une tumeur à la rate; on a vu aussi quelquefois, que ces déjections étoient la crise de la mélancolie.

Comme cette maladie se rencontre peu souvent

dans la pratique, presque tous ceux qui en ont traité, sont partagés sur le choix des remedes qui lui conviennent. La combinaison que nous avons faite des sentimens des différens Auteurs sur le traitement, & les réflexions que nous ont fourni les différentes indications, nous ont déterminé à proposer le plan curatif qui suit.

Quand les spasmes sont fréquens, que les coliques sont vives, & les douleurs aigues, nous croyons que le camphre, le castoreum, & le nitre, peuvent être employés avec succès; lorsque les matieres rejettées par le vomissement ou par les selles, manifestent un caractere d'acidité, nous pensons que c'est le cas de faire usage des absorbans terreux; mais comme ces remedes n'opéreroient aucun bien, si l'on n'avoit égard principalement au fond de la maladie : nous estimons qu'il n'est pas possible de la combattre plus victorieusement, qu'avec l'aloès, le tartre vitriolé, le savon, la rhubarbe; les préparations de Mars, & sur-tout les eaux minérales ferrugineuses; l'action de ces derniers remedes consiste à corriger la bile, à rendre son cours facile, à emporter les embarras du bas-ventre; on seconde leur effet, par des purgatifs convenables mélanagogues, dont on réitere souvent l'usage.

Maladie pédiculaire, (Med) Etat dans lequel on éprouve une démangeaison continuelle, occasionnée par la présence de certains insectes appellés poux; elle est commune chez les enfans, les adultes y sont aussi exposés; quelquefois on a vu ce mal porté à un tel point, que tous les membres en étoient couverts, & qu'ils sembloient même sortir de dessous l'épiderme, quand la démangeaison avoit sollicité à gratter ce tégument & à l'enlever. On pourroit distinguer autant de maladies pédiculaires différentes, qu'il y a d'especes de poux; mais toutes ces distinctions mettroient beaucoup de trouble dans l'esprit : d'ailleurs, elles importent peu dans la prati-

que. On ne diſtingue communément que trois ſortes de maladies pédiculaires : l'une eſt produite par les poux ordinaires qui s'attachent ſpécialement à la tête : l'autre eſt cauſée par les morpions qui ſe cramponent à la peau des parties génitales, qui eſt recouverte de poils : la derniere enfin, eſt occaſionnée par les cirons qui s'attachent aux mains & les pénétrent. Nous ne parlerons ici particulierement que de la premiere eſpece ; nous renvoyons aux articles *morpion* pour les deux autres.

Pluſieurs Auteurs regardent le changement d'eau comme une cauſe aſſez commune de la maladie pédiculaire ; d'autres diſent, que c'eſt l'interruption de quelqu'exercice habituel, qui doit être regardée comme la plus ordinaire ; certains Médecins ſoutiennent, que cette eſpece de mal, eſt ſouvent produite par l'uſage de certains alimens ; des figues, par exemple. Nous croyons que c'eſt à la mal-propreté, qu'on doit rapporter le plus ſouvent cette maladie ; la dégénéreſcence dans les humeurs, peut paſſer pour cauſe prédiſpoſante ; l'obſervation a fait voir qu'elle étoit ſouvent un ſymptome des fiévres lentes hectiques & de la phtyſie.

La maladie pédiculaire eſt plus déſagréable, qu'elle n'eſt dangereuſe ; néanmoins Ariſtote rapporte qu'elle a quelquefois cauſé la mort.

La propreté ſuffit ſeule le plus ſouvent pour guérir cette maladie ; on fait raſer la tête, & ordinairement on obtient ainſi la guériſon. Si malgré ces attentions, on voit qu'elle eſt rebelle, c'eſt un ſigne d'altération dans les humeurs : alors les ſtomachiques amers pris à l'intérieur & à l'extérieur, ne doivent pas être épargnés ; on fait uſage de l'herbe pédiculaire ; autrement dite ſtaphiſaigre, en décoction ; on en lave les parties attaquées par ces animaux. La cévadille peut encore ſervir à frotter les membres ; on peut auſſi employer l'onguent gris ; mais la propreté doit ſervir de préliminaire au procédé curatif ; on fait ſouvent changer de linge ; on

prescrit les bains ; il est bon de remarquer que quand on a des poux depuis un certain tems, il ne faut pas chercher à les faire mourir tout d'un coup ; la mort a souvent été la suite d'une telle brusquerie ; dans ce cas on purge d'abord ; & l'on traite comme dans les maladies cutanées, pendant environ quinze jours.

Maladies de la peau. (Med.) *Voyez* Peau.

Maladies de la poitrine, (Med.) sont la pleurésie, la péripneumonie, la paraphrénésie, la douleur, les hydropisies, l'édeme du poumon, la vomique, l'empyeme, l'émopthysie, l'asthme, la toux, la coqueluche, le rhume, la phtysie. *Voyez* ces différens articles.

Maladies de l'estomac, (Med.) Sont la gastritie ; ou inflammation, la cardialgie, la gastrodinie ou la colique, les aigreurs ou crémason, & beaucoup d'autres qui rentrent dans la classe des autres maladies, & dont on trouvera le détail dans les différens articles de cet ouvrage.

Maladies des Artisans. (Med.) La plûpart de ceux qui tirent leur subsistance des différens travaux auxquels ils se livrent, y trouvent souvent les maux les plus funestes. Cette partie du genre humain, qui sacrifie ce qu'elle a de plus cher à nos besoins réels ou imaginaires, mérite sans doute que nous nous intéressions à son état, & que nous fassions une attention très-sérieuse aux maux qui l'affligent.

Maladies des Amidonniers.

Il n'est personne qui ne sçache que les Amidonniers pétrissent le bled avec leurs pieds, après l'avoir fait macérer dans des vaisseaux de marbre ou de bois remplis d'eau, pour en tirer ensuite la pâte que l'on fait sécher au soleil. Quoiqu'ils exécutent ces travaux au grand air, cependant la vapeur acide qui s'éleve de cette masse battue, est si forte, qu'ils éprouvent souvent des oppressions, des maux de tête insuppor-

tables, des difficultés de respirer presqu'insurmontables, des toux incommodes, quelquefois telles, qu'ils sont obligés d'interrompre leurs travaux, pour ne pas étouffer sur le champ.

Pour éviter ces sortes de maladies, dit M. Ramazzini, les Amidonniers ne devroient jamais travailler que dans des lieux très-spacieux, dont l'air se renouvellât sans cesse, au moyen d'un courant qu'on auroit pratiqué, en lui faisant, par exemple, deux ouvertures opposées, qui s'ouvriroient fréquemment, afin d'attirer l'air en abondance.

Une autre précaution que ces ouvriers pourroient prendre, pour se garantir des funestes impressions des vapeurs qui s'élevent autour d'eux; ce seroit de s'envelopper tout le corps d'une casaque de cuir, qui permettroit de voir au moyen de deux verres placés vis-à-vis les yeux. Plusieurs conseillent encore à ces ouvriers, de se mettre autour du col, une espece d'entonnoir de papier, dont le côté le plus large fût tourné vers la tête; par ce moyen, disent-ils, la direction de la vapeur se trouveroit brisée, & ils éviteroient cette évaporation subite & directe de la matiere acide de l'amidon.

Lorsque les accidens dont nous avons parlé ci-dessus, ont lieu, soit parce que les ouvriers n'auront eu aucune précaution; soit parce qu'ils les auront mal prises: on commencera par leur frotter les temples, les narines, avec de l'eau de luce, de l'eau thériacale; il faut ensuite leur faire prendre de l'huile d'amandes douces par cuillerées, jusqu'à ce que l'on voye que la toux & les efforts se soient un peu calmés.

Ils prendront pour boisson, une émulsion faite avec une douzaine d'amandes pelées & battues dans un mortier, sur lesquelles on aura versé une chopine d'eau de guimauve, & auxquelles on aura ajouté un peu de sucre candi, après avoir passé le tout.

Lorsque le mal est léger, on se contente de faire

boire au malade un verre de bon vin, & de lui donner tous les jours, un demi-gros de thériaque : ſi au contraire les ſymptomes annoncent intenſité, que la toux ſoit très-violente, on a recours à la ſaignée.

Pluſieurs Auteurs conſeillent dans ces circonſtances, de purger avec un lavement. En voici une formule, qui nous paroît aſſez convenable.

Prenez *de miel mercuriel, deux onces,*
de diaphœnix,
de diaprun, de chacun une once.

Faites fondre dans une chopine d'eau.

On pourra terminer la guériſon par l'uſage des pilules, qui ont la vertu de détruire l'acide répandu dans le ſang. Telles ſont les ſuivantes.

Prenez *de ſavon d'Alicante, deux gros,*
de ſafran de mars apéritif, demi-gros,
d'yeux d'écreviſſes, deux ſcrupules,
avec ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe.

Faites des pilules du poids de ſix grains; le malade en prendra quatre à la fois, trois fois par jour.

Maladies des Baigneurs.

Les fonctions des Baigneurs & des Etuviſtes, exigent qu'ils reſtent renfermés dans des lieux chauds & humides, & qu'ils reſpirent un air ſouvent privé d'une grande partie de ſon reſſort, chargé des vapeurs de l'haleine & de la tranſpiration des gens malſains qui s'y trouvent ; ce qui les expoſe à beaucoup de maladies. Il n'eſt pas rare de voir, ceux qui s'adonnent à ce genre de vie, tomber dans la cachexie, être ſaiſis de tremblemens dans tous les membres, être attaqués d'ulcéres dans les différentes parties du corps, & périr enfin d'anaſarque. On peut dire néanmoins, que les étouffemens ſont les maux auxquels les Baigneurs ſont le plus ſujets. Quand ces difficultés de reſpirer ont lieu,

il faut avoir soin de faire transporter sur le champ les malades, dans les endroits exposés au grand air, de leur faire desserrer en même tems leur col & leurs habits, de leur faire respirer des odeurs vives, telles que l'eau de luce; de leur frotter les extrémités supérieures & inférieures avec des flanelles; en un mot, de tâcher de ranimer la circulation, en leur faisant avaler quelques cuillerées d'eau des Carmes dans de l'eau pure.

Pour éviter ces funestes attaques, les Baigneurs sortiront des étuves aussi-tôt qu'ils se sentiront oppressés; ils auront attention de ne pas respirer de trop près, la vapeur des eaux où sont plongés les malades, & d'éviter les exhalaisons qui sortent de leurs corps. Pour plus grande sûreté, ils se frotteront avec le vinaigre, & en respireront plusieurs fois, après qu'ils se seront acquittés de leur ministere.

Maladies des Blanchisseuses.

Les Blanchisseuses qui, comme tout le monde le sçait, ont toujours les bras & les pieds dans l'eau froide, deviennent cachectiques, hydropiques : elles sont aussi sujettes aux suppressions de regles, qui donnent naissance à des maux innombrables : les pâles couleurs, les enflures des jambes, les œdemes, la leucophlegmatie, sont encore les fruits qu'elles retirent assez ordinairement de leurs travaux. Celles qui font la lessive, sont exposées à d'autres incommodités : la plûpart ont des toux, des maux de tête continuels, & deviennent asthmatiques; tous ces acides sont produits par la vapeur de la lessive bouillante, dans laquelle elles plongent perpétuellement les mains, qu'elles ont sans cesse sous les yeux & sous le nez : vapeurs qui sont encore beaucoup plus dangereuses, lorsqu'elles mêlent, ou substituent la chaux à la cendre. Gregoire Horstius rapporte l'histoire d'une servante, qui, s'étant exposée à la vapeur qui s'exhaloit

s'exhaloit d'un baquet plein de lessive, ressentit à l'instant de très-grandes douleurs dans la poitrine, qui lui firent souffrir les tourmens les plus cruels pendant sept années consécutives, & enfin la conduisirent au tombeau. Cet exemple prouve d'une maniere très-convaincante, combien les fumées lixivielles sont ennemies de la poitrine. L'âcreté de la lessive expose encore les lessiveuses aux gersures des mains. Elles éviteront leurs maladies, en s'exposant le moins qu'elles pourront à la vapeur de leur lessive, en prenant toutes les précautions nécessaires pour se garantir le nez & la bouche, en ne mettant point de chaux dans leurs lessives; elles auront soin aussi de se frotter souvent les mains avec de l'onguent rosat & du baume, de s'abstenir des alimens gras, & de ne se permettre aucune intempérance dans le boire ou le manger.

Les Blanchisseuses doivent avoir attention de quitter leurs linges & leurs vêtemens humides, aussi-tôt qu'elles ont fini leur ouvrage : elles retireront aussi beaucoup d'avantage, de faire souvent des frictions sur les différentes parties de leur corps; c'est le moyen de ranimer la transpiration, dont le dérangement cause une très-grande partie de leurs maux.

A l'égard des rhumes, certaines toux, pâles couleurs, & autres maux qui peuvent survenir à celles qui s'adonnent à ce genre de vie : ils n'exigent point un traitement différent. *Voyez* ce que nous avons dit à chacun de ces articles en particulier.

Maladies des Bouchers.

Tout le monde sçait, que les matieres animales se pourrissent en très-peu de tems, & répandent dans l'air, des parties cadavereuses, qui disposent à beaucoup de maladies ceux qui le respirent. Les Bouchers doivent donc respirer dans les tueries & boucheries, un air chargé d'exhalaisons très-malsaines, & être

ſujets à des affections particulieres ; les vomiſſemens, la céphalalgie, les pertes d'appétit, les oppreſſions, ſont ordinairement les maux qu'ils éprouvent.

L'attention qu'ils doivent avoir, s'ils veulent les éviter, eſt de jetter beaucoup d'eau dans leurs tueries ; d'ouvrir à la fois dans deux ou trois endroits oppoſés, afin de chaſſer la maſſe d'air corrompue, & d'en faire rentrer une plus pure ; de reſpirer ſouvent du vinaigre, de boire ſouvent de la limonade, de prendre ſouvent l'air au-dehors.

Comme les Bouchers ſe trouvent ſans ceſſe dans la vapeur du ſang des animaux égorgés, ils reçoivent par les pores abſorbans, des ſucs très-nourriſſans, qui néceſſairemenr augmentent en eux la plénitude, & les tiennent dans un état de phlétore habituelle ; ce qui les rend ſujets à l'apoplexie, aux coups de ſang, aux hémorragies, aux étouffemens. Ils pourront parvenir à ſe garantir de ces fâcheux inconvéniens, en ſe faiſant ſaigner de tems en tems, en bûvant beaucoup d'eau de veau, de limonade, de petit lait, en faiſant diete pendant pluſieurs jours, toutes les fois qu'ils ſe ſentiront lourds, peſans, en s'abſtenant du vin, des liqueurs, en évitant toute intempérance dans le manger.

Maladies des Boulangers.

Les Boulangers, qui rempliſſent ſans contredit la profeſſion la plus utile à la vie, ſont expoſés à beaucoup de maladies. Lorſqu'ils verſent la farine contenue dans les ſacs, ils reſpirent les particules farineuſes qui voltigent dans l'atmoſphere, & qui, pénétrant dans leur poumon, les rendent ſujets à la toux, à l'aſthme, à l'enrouement. Lorſqu'ils ont été expoſés toute la nuit à la chaleur du four, & qu'ils paſſent le matin au grand air, ſouvent ils ſont attaqués de rhumes, de pleuréſies, de fluxions de poitrine ; leurs yeux expoſés à chaque inſtant aux impreſſions du

feu, des flammes, & de la poussiere farineuse, les rendent encore sujets à d'autres infirmités. Il est donc très-important pour eux, d'éviter avec soin toutes les variations subites de chaud & de froid; ils doivent avoir sans cesse la tête couverte avec un mouchoir, ou autre chose, pour éviter l'ardeur de la flamme, & l'impression de la poudre farineuse; il faut aussi qu'ils se lavent fréquemment le visage avec de l'eau, qu'ils se gargarisent avec de l'oxycrat, qu'ils se purgent de tems en tems, qu'ils prennent l'émétique toutes les fois qu'ils se sentent oppressés, qu'ils se nettoyent les yeux avec moitié eau de rose, & moitié eau de plantain.

Il est incontestable que la grande chaleur, dans laquelle ils sont obligés de vivre, les rend sujets à la dissolution du sang, au scorbut, à la cachexie; pour éviter ces fâcheux inconvéniens, ils doivent avoir soin de respirer un air pur & serein, avant de se coucher, de s'abstenir du vin & des liqueurs spiritueuses pendant la nuit. Leurs maladies, telles que rhumes, pleurésies, fluxions de poitrine, se traitent à peu près comme les autres, excepté que, comme elles sont produites par le défaut de transpiration, toutes les vues du Médecin doivent avoir pour objet, de rétablir cette excrétion. A cet effet, on fera mettre le malade dans un lieu suffisamment échauffé; on lui fera faire des frictions sur tous les membres, avec de l'huile; on insistera sur les remedes qui provoquent la transpiration. J'ai souvent observé avec beaucoup d'étonnement, dit M. *Ramazzini*, que les pleurésies les plus graves, qui attaquoient les Boulangers, se terminoient en fort peu de tems, par une petite sueur.

La maladie dont les Boulangers sont le plus souvent attaqués, c'est celle qui est produite par la vapeur du charbon; ils ont tous pour habitude, d'éteindre leur charbon pour en faire de la braise, qu'ils vendent au Public, & pour y parvenir, ils le mettent sous

des cloches à la cave. Lorſqu'ils vont enſuite pour chercher cette braiſe, ſouvent il arrive qu'ils ſe trouvent ſaiſis, ſuffoqués ; ils tombent évanouis, & perdent connoiſſance.

Le premier ſoin qu'on doit prendre alors, c'eſt de les tranſporter dans un air pur, de leur frotter les temples, les narines, avec du bon vinaigre, de leur donner un lavement de tabac. On pourra encore leur faire des frictions ſur tout le corps, avec une flanelle trempée dans de l'eſprit de vin. Lorſque ces moyens auront ranimé la circulation, on leur fera avaler un verre de vin, dans lequel on aura mis un peu de girofle & de muſcade. Un moyen ſûr pour éviter ces ſortes d'accidens, dit l'Auteur du Dictionnaire de Santé, c'eſt en deſcendant la cave, d'y jetter du papier enflammé; s'il brûle tout-à-fait, on n'a rien à riſquer de la vapeur; quand il s'éteint, il ne faut point entrer dans la cave, il faut ſe comporter de la maniere qui ſuit. On prend une botte de paille, que l'on met à la porte de la cave ou ſur les marches de l'eſcalier; on y met le feu; cette paille embraſée, ſert de ventouſe, & attire avec force l'air extérieur, & le fait deſcendre dans la cave ; on a en même-tems ſoin d'ouvrir le ſoupirail de la cave, afin de donner à l'air un libre cours; après quoi, on jette encore du papier enflammé dans la cave, & l'on voit s'il ſe conſume; ſinon, on recommence encore la même choſe que ci-deſſus, juſqu'à ce que l'air y ſoit tout-à-fait renouvellé. Par ces moyens, les Boulangers éviteront les accidens fâcheux auxquels ils ſont tous les jours expoſés. *Voyez* CHARBON, Tom. I.

Maladies des Braſſeurs.

Comme les liqueurs qui fermentent, détruiſent en partie l'élaſticité de l'air, lui ôtent ſon reſſort, & chargent l'atmoſphére de vapeurs malfaiſantes ; il eſt inconteſtable que les Braſſeurs, qui ſont obligés de

rester pendant longtems dans les célliers, doivent être sujets aux étouffemens & aux difficultés de respirer : aussi a-t-on observé que ces maladies étoient celles qui les attaquoient le plus ordinairement.

Ces sortes de gens ne pourront mieux faire, pour prévenir les fâcheux accidens, que d'ouvrir de tems en tems la porte des celliers, d'y faire pratiquer des ouvertures dans deux ou trois endroits opposés, afin qu'il puisse y avoir un courant d'air ; ils retireront aussi beaucoup d'avantage, de se frotter les narines avec du vinaigre des quatre Voleurs, ou de l'esprit de sel ammoniac, avant de descendre dans les celliers.

Les ivresses, les maux de cœur, sont encore des maladies assez communes aux Brasseurs ; ils en sont redevables à la coutume qu'ils contractent, de faire usage de biere nouvelle à tous leurs repas, & quelquefois même entre les repas. Ils se garantiront de ces différens maux, s'ils veulent s'assujettir à couper cette biere avec de l'eau, & à en user sobrement ; le caffé à l'eau leur fera beaucoup de bien, lorsque leur boisson favorite les aura jetté dans l'ivresse.

Maladies des Cabaretiers.

Si les vapeurs, qui s'élevent des liqueurs qui fermentent, peuvent devenir très-nuisible, en ce qu'elles ôtent à l'air son élasticité & son ressort, on peut dire aussi que ces exhalaisons, qui émanent de celles qui ont déja fermenté, sont quelquefois très-dangereuses. Il est donc important pour les Cabaretiers, de prendre les mêmes précautions que les Brasseurs, lorsqu'ils descendent dans leurs caves ; d'y faire pratiquer des ouvertures pour le renouvellement de l'air ; d'y rester peu de tems, sur-tout lorsqu'ils y ont mis beaucoup de vin nouveau. Ils auront soin, quand ils se sentiront étouffés, de passer à l'instant au grand air ; lorsque l'odeur du vin les aura jetté dans l'ivresse,

ils se mettront à l'usage d'une infusion légere de caffé ; ils se feront faire des frictions sur tout le corps, avec une flanelle, & se coucheront très-chaudement, afin de provoquer les sueurs,

Les autres maladies, auxquelles les Cabaretiers sont sujets, sont ordinairement les fruits de leurs manœuvres criminelles, lorsqu'ils accommodent leur vin avec la litharge, la céruse, les eaux-de-vie, la fiente de pigeon : elles tiennent alors de la nature de la colique des Peintres, & exigent le même traitement.

Maladies des Canoniers.

Les Canoniers, ou ceux qui forgent les canons ou les battent, sont exposés à des maladies particuliéres ; Premierement, le bruit continuel qu'ils font, ébranle trop violemment l'organe de l'ouie, & cause très-souvent la surdité ; secondement, les parties métalliques qui voltigent dans l'air qu'ils respirent, les rendent sujets à l'asthme, aux tremblemens, aux étouffemens & aux coliques. Ils pourront parvenir à se garantir de la surdité qui les menace, en ayant soin d'introduire beaucoup de coton dans leurs oreilles, avant de se mettre au travail ; par ce moyen, la force des sons se trouvera brisée, & sera hors d'état de frapper, avec tant de force, la membrane du tympan. A l'égard des autres maladies auxquelles nous avons dit que les Canoniers étoient exposés, telles que l'asthme, les étouffemens, &c. ils préviendront leur invasion, en prenant de l'huile d'amandes douces plusieurs fois le jour, & en faisant usage du lait, du petit lait, lorsqu'ils en seront attaqués. Ils renonceront entierement à leur métier, s'ils veulent se conserver des jours ; ils éviteront tout ce qui pourroit avoir de l'âcreté, & feront usage des seuls adoucissans & humectans.

Maladies des Carriers.

Les ouvriers qui travaillent dans les carrieres, ſont expoſés à beaucoup de maladies. La toux, l'aſthme, la pulmonie, la cachexie, ſont celles auxquelles ils ſont le plus ſujets; elles ſont ordinairement occaſionnées par la pouſſiere qui s'éleve des pieces qu'ils traitent; car Diemerbroek nous apprend, qu'il a trouvé les véſicules pulmonaires remplies de petits grains de ſable, dans preſque tous les cadavres des Carriers qu'il a diſſéqué. Des Médecins dignes de foi, rapportent encore avoir trouvé des fragmens de pierres, dans l'eſtomac & les inteſtins de ces ſortes d'ouvriers.

Les remedes qui conviennent le plus aux Carriers, ſont les émétiques & les purgatifs; en effet, ils tendront néceſſairement à chaſſer au dehors, les particules terreuſes qui auroient pu pénétrer dans leur poumon, leur eſtomac & leurs inteſtins, & qui, par l'abord ſucceſſif de nouvelle matiere, auroient donné lieu à la formation des pierres dans ces différentes parties.

On pourra auſſi les avertir, de mettre un cornet de papier devant leur bouche tandis qu'ils travaillent, afin d'éviter de reſpirer ces atomes dangereux qui voltigent dans leur atmoſphere.

Maladies de ceux qui frottent de mercure, les perſonnes attaquées du mal vénérien.

Le mercure eſt le plus efficace de tous les remedes qu'on ait trouvé juſqu'ici, pour combattre le virus vénérien; éteint dans partie égale de graiſſe, il forme un onguent, avec lequel on fait des frictious aux malades. Les Chirurgiens, qui s'acquittent de cet emploi, s'expoſent à différens maux dépendans de la préſence du mercure dans leurs humeurs; car ils ont

beau mettre des gants, pour vaquer à cette occupation; le mercure se fait toujours un chemin, & pénétre à l'intérieur; lorsqu'ils font des frictions auprès d'un grand feu, ils respirent des exhalaisons mercurielles, dont l'effet est très-préjudiciable aux nerfs & au cerveau. Fabrice de Hildan rapporte l'exemple d'une femme qui, étant présente tandis qu'on faisoit des frictions mercurielles à son mari, eut une salivation si abondante, pour avoir restée dans cette masse d'air chargée de vapeurs mercurielles, que sa bouche fut attaquée de plusieurs ulcéres. Fernel, dans son Traité des Maladies Vénériennes, dit que ceux qui font métier de frotter de mercure les vérolés, ont bien-tôt des tremblemens dans les mains. La Framboisiere fait mention d'un Chirurgien, qui, ayant fait plusieurs frictions mercurielles à une même personne, fut dans la suite sujet à des vertiges continuels.

Les Chirurgiens, qui passent leur vie à faire des frictions mercurielles aux personnes attaquées de symptomes vénériens, doivent renoncer tout-à-fait à cette occupation dangereuse, s'ils veulent se préserver des maux dont nous avons parlé ci-dessus. Nous sommes d'autant plus fondés à leur en donner le conseil, que les malades peuvent eux-mêmes s'acquitter de cet emploi, sans le moindre inconvénient.

Maladies de ceux qui préparent les drogues, autrement dits Apothicaires.

Interrogeons ceux qui s'occupent de la préparation des médicamens, dont on se sert avec tant de succès pour combattre les maladies? Demandons-leur, si leurs travaux n'ont jamais été funestes à leur santé? Ils nous diront que plusieurs, tels que la préparation de l'opium, & le broyement des mouches cantharides pour les vésicatoires, les ont souvent exposés aux

maux les plus fâcheux. La ſtupeur & les vertiges, ſont ordinairement les maux qu'ils éprouvent après le maniement de l'opium; le préſervatif des déſordres qu'il peut cauſer, eſt le vinaigre. Etmuller en recommande expreſſément l'uſage en pareil cas. Les difficultés d'uriner, ſont ſouvent les ſuites de la trituration des cantharides; tout le monde ſçait combien la ſubſtance de ces mouches eſt volatile, & combien ſon action eſt préjudiciable aux reins & à la veſſie, ſur leſquels elle ſe porte préférablement à tout autre viſcére. Si l'on conſidére attentivement les mouches cantharides au microſcope, on verra qu'elles ſont de tous côtés, hériſſées de petits dards, qui leur donnent la propriété d'ulcérer les parties ſur leſquelles elles s'attachent. C'eſt donc avec toutes les précautions poſſibles, que les Apothicaires doivent broyer ces mouches; car ils ont toujours à craindre, ſurtout lorſqu'elles ont été réduites en pouſſiere dans le mortier, que les atomes les plus ſubtils, s'élevant dans l'atmoſphere, ne pénétrent dans leur corps au moment de l'inſpiration. Ils feront très-bien, pour ſe garantir de leur mauvais effet, de prendre, pendant qu'ils s'occuperont à leur trituration, beaucoup de lait, ou bien des émulſions faites avec la graine de melon; par ce moyen, ils ne ſentiront point l'action préjudiciable de cette eſpece de poiſon, qui porte ſa qualité malfaiſante ſur la veſſie.

Mais l'opium & les mouches cantharides, ne ſont pas les ſeules drogues dont la préparation ſoit nuiſible aux Apothicaires; M. *Ramazzini* nous apprend que les exhalaiſons qui s'élevent de la coloquinte, lorſqu'on la ſépare en pluſieurs parties, ont ſouvent cauſé à ceux qui s'occupoient de ce partage, des coliques & des diarrhées.

Les odeurs qui émanent des différentes ſubſtances, dont les Apothicaires ſe ſervent pour la préparation de certains médicamens, ſont encore une des ſources de leurs maux; celles qu'on regarde comme les plus

agréables, ne ſont pas pour eux les moins préjudiciables. J'en ai connu pluſieurs auxquels l'odeur, qui s'évaporoit des infuſions de roſes qu'ils font ordinairement dans le printems, occaſionnoit des douleurs de tête inſupportables, quelquefois même des flux de ventre.

Pour ſe garantir de ces accidens, il faudra qu'ils ſortent des laboratoires auſſi-tôt qu'ils ſe ſentiront la tête affectée, ou bien qu'ils reſpirent fréquemment les odeurs qui leur ſont les plus familieres. Pour comprendre combien les odeurs fortes peuvent déranger l'économie animale; il ſuffit de jetter les yeux ſur les obſervations faites à ce ſujet par les Auteurs les plus célébres. *Levinius Lemnius* rapporte que les habitans de l'Arabie, ſont quelquefois ſi incommodés par les odeurs qui émanent des plantes odoriférantes, qui ſe trouvent en grand nombre dans le pays, qu'ils perdent tout uſage de leurs ſens, & reſtent pendant quelque tems comme anéantis. Le ſeul remede qu'on employe, dit notre habile Obſervateur, pour les tirer de cet état fâcheux, c'eſt d'approcher le malade des endroits où la puanteur eſt la plus conſidérable. *Gaſpar Arexès* parle d'un fait très-ſurprenant à cette occaſion. « Un pêcheur, dit-il, » ayant été appellé à la Cour de Sebaſtien, Roi de » Portugal, fut tellement ſaiſi par les odeurs qui » embaumoient l'air du Palais du Prince, qu'il s'éva» nouit en un inſtant, & tomba comme mort. *Tho» mas Areya*, continue-t-il, le rendit à la vie, en » le faiſant porter au bord de la mer, où il fut vautré » dans la bourbe. » *Bacon* nous aſſure avoir obſervé plus d'une fois, que, lorſqu'on retire les aromats des boëtes dans leſquelles ils ont été renfermés pendant long-tems, on court riſque d'être attaqué de la fiévre & de maladies inflammatoires.

Maladies de ceux qui tirent le ſoufre des mines, & qui le préparent.

Le ſoufre, eſt un des minéraux dont on fait le plus d'uſage; ſes vapeurs produiſent auſſi des accidens bien fâcheux à ceux qui le préparent, ou qui le tirent des mines: l'aſthme, les difficultés de reſpirer, l'enrouement, les maladies des yeux, ſont ordinairement les maux qui les affligent. Ces ouvriers doivent prendre toutes les précautions imaginables, pour ne pas reſpirer ces exhalaiſons, qui cauſent toujours les plus grands déſordres dans les poumons. Lorſqu'ils ſont déja attaqués de toux, d'enrouement, &c. il faut qu'ils faſſent uſage du ſyrop d'althéa, d'émulſions faites avec les graines de melon, de ptiſannes faites avec l'orge, d'huile d'amandes douces; ils retireroient, je penſe, beaucoup d'avantage de ſe mettre à la diéte blanche.

Maladies de ceux qui travaillent dans les mines.

Les Artiſans, dont le genre de vie eſt le plus préjudiciable à la ſanté, ſont, ſans contredit, ceux qui vont chercher les métaux dans le ſein de la terre. La phtiſie, l'apoplexie, la paralyſie, la cachexie, les tremblemens des pieds, la perte des dents, les ulcéres des gencives, les douleurs dans les membres, les tremblemens, ſont ordinairement les fruits de leurs travaux. Les exhalaiſons minérales, mêlées à l'air qu'ils reſpirent, font d'abord ſentir leur funeſte impreſſion ſur le poumon. Parvenues enſuite dans la maſſe du ſang, elles portent leur action ſur leur cerveau & le genre nerveux: d'où réſultent les maladies dont nous venons de faire l'énumération.

Toutes les mines ſont très-dangereuſes pour ceux qui y travaillent; cependant, celles qui contiennent le mercure, ſont les plus funeſtes. Etmuller dit, dans

ſa Minéralogie, que dans l'eſpace de moins de quatre mois, ils ſont attaqués de tremblemens généraux, qu'ils tombent en paralyſie, & ſont ſujets au délire. On lit dans les Actes Philoſophiques de la Société Royale d'Angleterre, qu'il y a certaines mines de mercure, dans leſquelles il eſt impoſſible de travailler plus de ſix heures. Van Helmonti, dans ſon Traité de l'Aſthme & de la Toux, fait mention d'une eſpece d'aſthme particuliere à ceux qui s'occupent à manier les métaux.

Les parties externes ne ſont pas les ſeules auxquelles les exhalaiſons minérales ſoient préjudiciables, les mains, les pieds, les yeux, la bouche, ſe reſſentent auſſi prodigieuſement de leur impreſſion. Agucola dit avoir vu les mains & les pieds de quelques ouvriers qui travailloient dans les mines, rongés juſqu'aux os. Mais outre les exhalaiſons minérales, qui, comme nous l'avons vu juſqu'ici, ſont la ſource d'une infinité de maladies, ceux qui paſſent leur vie à chercher les métaux dans le ſein de la terre, ont encore à redouter certains petits animaux ſemblables à des araignées, dont la morſure vénimeuſe peut les mettre dans un très-grand danger. Ces eſpeces d'inſectes ſe trouvent ſur-tout dans les mines d'argent.

Des ſpectres & des êtres indéfiniſſables, appellés par pluſieurs, démons ſouterrains, viennent mettre le comble à leurs ſouffrances. Leur exiſtence a été révoquée en doute par nombre de perſonnes; cependant elle eſt conſtatée par une infinité de curieux, qui s'en ſont aſſurés de leurs propres yeux. Ramazzini lui-même aſſure avoir entendu dire à un homme digne de foi, que preſque tous ceux qui travailloient dans les mines, étoient ſouvent pourſuivis par ces démons; que ceux qui en étoient atteints, mouroient aſſez communément dans l'eſpace de deux ou trois jours; que ceux, au contraire, qui avoient le talent de s'échapper à leur pourſuite, ſortoient ſains & ſauves. Les Actes Philoſophiques de la Société Royale

de Londres, font mention de ces démons souterreins.

Il est aisé de voir, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici, que l'air chargé des exhalaisons minérales, est la cause la plus commune des maladies des ouvriers qui travaillent aux mines.

Il est donc trés-intéressant de chercher à purifier l'air de ces lieux souterreins, qui, gâté par les exhalaisons minérales, se trouve encore prodigieusement altéré par le souffle continuel de ceux qui y sont, & par la vapeur des lumieres allumées. On y parvient, au moyen de certaines machines, faites à peu près comme des ventilateurs, qui renouvellent à chaque instant la masse d'air. Pour empêcher que les pieds & les jambes des ouvriers ne se flétrissent, on leur fait mettre des gants & des guêtres. Julius Pollux nous apprend que, de son tems, on faisoit mettre à ceux qui travailloient aux mines, des casaques de cuir, pour empêcher l'effet des vapeurs minérales sur leurs corps. Il nous dit aussi, qu'on leur applique sur la bouche, des morceaux de vessie assez lâches, pour qu'ils ne pussent pas respirer la poussiere qui voltige dans les mines. Kirchers regarde comme le plus sûr moyen, pour se garantir du préjudice des vapeurs arsénicales, les masques de verre; c'est pourquoi, continue-t-il, ceux qui travaillent dans les mines qui contiennent l'arsenic, ne doivent jamais manquer à cette précaution.

On conseille différens remedes, tant pour se préserver, que pour se guérir des différentes atteintes auxquelles on est exposé lorsqu'on travaille les métaux. On vante beaucoup, comme préservative, une liqueur faite avec l'huile de tartre; le laudanum & l'huile de colchotar, laquelle distillée, se prend à la dose de trois grains. Les sucs gras, les bons vins, passent aussi pour des préservatifs, dont l'efficacité a été assez reconnue. On recommande pour ceux qui sont attaqués, le baume d'ortie d'Hoffmann; on leur prescrit d'assaisonner leurs alimens avec le sel de nitre,

& celui qui se tire de l'alun. Juncken, dans sa Chymie expérimentale, dit que l'esprit de sel dulcifié, est très-bon pour arrêter les désordres que les vapeurs métalliques pourroient causer dans l'économie animale.

Il n'y a pas de meilleur remede, pour déterger & conduire à parfaite guérison, les ulcéres des gencives & de la bouche, dont nous avons déja dit un mot au commencement de cet article, que les gargarismes faits avec le lait; ils emporteront & adouciront les particules corrosives qui excorient ces parties. C'est pour cette raison, qu'Agricola soutient, que le beurre convient beaucoup à ceux qui travaillent dans les mines de plomb. Lorsque les pieds & les mains sont viciés, comme cela arrive fréquemment dans les mines d'où l'on tire le pompholix noir : on peut, au témoignage de Pline, parvenir à les rétablir, au moyen de la poudre *d'asso* ou *assiene;* car on observe, dit-il, que ceux dont les bras & les jambes ont été altérés dans les mines, se guérissent dans les carrieres qui fournissent cette espece de pierre.

Etmuller propose des remedes particuliers pour la guérison des asthmes, qui reconnoissent pour cause, les vapeurs métalliques : ils ne doivent pas se traiter, selon lui, comme les différentes especes d'asthmes ordinaires; le mercure doux, le turbith, les purgatifs par les sels, l'antimoine diaphorétique, le besoard solaire, sont les remedes auxquels on doit alors avoir recours.

Les maladies des yeux, produites par la même cause, se traitent par des remedes tirés du regne minéral. Horstius nous apprend qu'il a guéri, par l'usage des minéraux pris à l'intérieur, une ophtalmie occasionnée par des exhalaisons métalliques, & qui avoit résisté à tous les remedes ordinaires; les collyres faits avec les paillettes d'airain, s'employent aussi avec beaucoup de succès dans ces circonstances. Les anciens connoissoient la vertu de ce minéral par

rapport aux yeux; car Macrobe assure, que ceux qui travaillent dans les mines où se trouve l'airain, ont toujours la vue belle & sans défaut; on pourra aussi mêler le nitre aux collyres dont on fera usage; car, au rapport de Pline, il est favorable à la vue. En général, les maladies qui ont pour cause les exhalaisons métalliques, se traitent avec des remedes pris de la classe des minéraux.

Ceux qui travaillent dans les mines, ne sont pas les seuls auxquels les exhalaisons minérales soient préjudiciables, elles le sont encore à tous ceux qui travaillent les minéraux sortis du sein de la terre; ceux-ci n'ont pas, à la vérité, la santé altérée en si peu de tems, parce qu'ils vivent dans un air beaucoup plus pur; mais à la longue, ils sont sujets aux mêmes infirmités. On a recours alors aux remedes que nous avons détaillés ci-dessus; mais on les prescrit à plus petite dose.

Maladies de ceux qui travaillent le cuivre & l'étain.

Ceux qui travaillent le cuivre & l'étain, c'est-à-dire, qui les mettent en fusion, ou qui s'occupent à les faire servir aux différens usages auxquels on les a destinés, sont exposés, comme les Potiers de terre & les Plombiers, à traîner une vie foible & languissante. Les particules les plus subtiles, qui s'exhalent du cuivre qu'ils échauffent sans cesse pour le rendre plus souple, pénétrent dans leur poumon & leur estomac, excitent une toux seche, & donnent lieu fréquemment à l'asthme, aux étouffemens & aux vertiges. Les maux auxquels s'exposent ceux qui passent leur vie à manier l'étain, pour lui faire prendre différentes formes suivant les besoins que nous en avons, sont à peu près les mêmes que ceux qui ont coutume d'assaillir les ouvriers qui mettent le plomb en fusion. Etmuller rapporte l'histoire d'un potier d'étain, qui prouve combien ce minéral est ennemi des poumons.

Cet homme, dit-il, fut d'abord ſujet à une toux très-incommode, & ſe ſentit enſuite tellement oppreſſé, & une ſi grande difficulté de reſpirer, ſurtout pendant la nuit, qu'il étoit obligé de ſortir de ſon lit, d'ouvrir ſes fenêtres, & de courir toute la nuit comme un ſomnambule, pour ne pas étouffer; tous ces accidens, continue-t-il, ſe calmoient au lever du jour.

Le beurre, le lait, les émulſions faites avec les amandes & les graines de melon, les ptiſannes faites avec l'orge, & tous les remedes de cette nature, ſoulagent ces malades; il faut éviter avec beaucoup de ſoin, tous ceux qui ont une vertu deſſicative; car leur effet ne peut qu'aggraver le mal, & accélérer la mort de ces infortunés.

Maladies de ceux qui travaillent en fer.

L'expérience journaliere prouve, que les maladies des yeux, ſurviennent très-ſouvent à ceux qui travaillent en fer, tels que les Serruriers, les Maréchaux, les Forgerons; ils doivent ces différens maux aux parties ſulphureuſes qui s'échappent ſans ceſſe du fer rouge, & au feu continuel auquel ils ſont expoſés. Lorſqu'ils ſont attaqués de ces infirmités, on peut leur preſcrire l'uſage du lait de femme, de l'eau d'orge; car ces remedes ont eu des ſuccès très-marqués dans les cas qui paroiſſoient les plus triſtes & les plus déſeſpérés. Quand on s'apperçoit que leurs yeux ſont enflammés, on a recours aux antiphlogiſtiques ordinaires, avant d'ordonner les tempérans & adouciſſans dont nous venons de parler. Le petit lait de vache, les émulſions faites avec la graine de melon; en un mot, un régime rafraîchiſſant & humectant, convient encore beaucoup à ces ſortes d'ouvriers. La bête ou poirée, plante dont on a reconnu la vertu pour entretenir la liberté du ventre, eſt auſſi très-utile à ces Artiſans, qui ont aſſez ſouvent pour

pour habitude, d'être constipés. Quand les maladies des yeux sont opiniâtres chez ceux qui travaillent en fer, dit M. Ramazzini, on leur ordonne souvent avec succès, l'usage de l'eau dans laquelle on aura éteint un fer rouge.

Maladies des Chandeliers.

Il n'est point de profession où les ouvriers ayent tant à souffrir des mauvaises odeurs, que dans celle de Chandelier. Voulez-vous, dit Ramazzini, avoir une idée de la puanteur qui se fait sentir dans les lieux où se font les chandelles, figurez-vous les exhalaisons & les vapeurs infectées que vomit un cloaque que l'on vient de remuer, ou qui sortent de cet antre des Anciens, qui, disoit-on, conduisoit aux enfers. Ce métier doit donc être sujet à beaucoup d'accidens. Aussi voyons-nous tous les jours, que ces sortes d'artisans, que leur état oblige à respirer & à avaler ces vapeurs grasses & animales, qui s'élevent des suifs qui bouillent dans les vaisseaux de cuivre, & à en humer sans cesse la mauvaise odeur : sont sujets aux maux de cœur, aux vomissemens, aux pertes d'appétit, aux maux de tête, & aux oppressions. Les remedes qu'on a trouvés jusqu'ici contre les impressions du suif, sont en petit nombre ; ceux qu'on a le plus vantés, sont les vomitifs préparés, sur-tout l'oximel scillitique ; l'émétique donné à la dose de deux grains en lavage, peut aussi être employé ; mais il n'a pas à beaucoup près autant de succès, que l'oximel dont nous venons de parler. On conseille de faire prendre ensuite le suc dépuré de cerfeuil, de chicorée sauvage, de mélisse, par cuillerées : ou de faire avaler au malade un demi-gros de thériaque, avec le suc d'une orange aigre.

Les Chandeliers feront très-bien de travailler leur suif au grand air, & de se frotter souvent les narines, la bouche & les tempes, avec du vinaigre.

Maladies des Chaudronniers.

Les maladies qui attaquent le plus fréquemment les Chaudronniers, ſont la ſurdité, l'aſthme, les étouffemens, & les toux ſeches. La ſurdité eſt occaſionnée chez ces ſortes d'ouvriers, par le bruit continuel qu'ils font dans leurs boutiques, en battant le cuivre : bruit qui eſt ſi violent, qu'il force le ton des fibres de la membrane du tympan, & lui ôte ſon élaſticité. L'aſthme & les autres maladies dont nous venons de parler, ſont produites par la vapeur du cuivre qui s'éleve dans l'atmoſphere, & s'inſinue dans leur corps par la reſpiration. Les ouvriers ſe conſerveront l'organe de l'ouie, s'ils veulent avoir ſoin d'inſinuer des pelottons de cotons dans leurs oreilles, avant de ſe mettre à l'ouvrage ; pour ce qui eſt des autres maladies de poitrine, auxquelles la vapeur métallique les expoſe, ils pourront parvenir à en calmer la violence, en prenant quelques cuillerées d'huile d'amandes douces, pluſieurs fois le jour, en faiſant uſage d'orgeat, de lait d'amandes en boiſſon, du lait, & du petit lait. Lorſqu'ils ont la poitrine tout-à-fait dérangée, & qu'ils ont à appréhender la pulmonie : ils doivent renoncer tout-à-fait à leur métier.

Maladies des Chymiſtes.

Quoique les Chymiſtes ſe vantent de poſſéder l'art de manier à leur gré, tous les métaux, néanmoins ils n'ont pas le ſecret de ſe ſouſtraire à leurs funeſtes impreſſions : & ſouvent ils ſont aſſaillis par les mêmes infirmités, que les ouvriers qui s'occupent à travailler ces matiéres. Leonard de Capoue rapporte, que Theophraſte & Van-Helmont, célébres Chymiſtes, avoient contracté pluſieurs maladies, en préparant divers médicamens. Junchen, dans ſa Chymie expérimentale, aſſure que l'obſervation a démontré, que

la plûpart de ceux qui font le verre d'antimoine, tombent dans la phtyfie, & deviennent fujets aux vertiges. Etmuller avoue ingénuement que, faifant un jour une opération chymique, jouiffant de la plus parfaite fanté, un vaiffeau qui fe caffa, laiffa échapper la fumée de foufre & d'antimoine, qui produifit un tel effet fur fes poumons, qu'il touffoit continuellement. Tachenius peint lui-même, d'une maniere très-énergique, le tableau des malheurs auxquels fes travaux chymiques l'ont expofé. M'occupant un jour, dit-il, à fublimer de l'arfenic, & ayant découvert mon vafe après plufieurs fublimations: je fentis d'abord une odeur, dont la fuavité me furprit beaucoup; demi-heure après, je me fentis l'eftomac douloureux, refferré, une grande difficulté de refpirer; je fus faifis de douleurs de colique, d'un tremblement général, enfin de convulfions; l'huile & le lait me rétablirent un peu; cependant je fus travaillé pendant tout l'hiver, d'une fiévre hectique, femblable à la fiévre lente, que je vins à bout de guérir, en faifant ufage d'une décoction d'herbes vulnéraires, & en mangeant des fommités de chou.

Nous croirions faire injure aux Chymiftes, fi nous nous ingérions ici à leur détailler des remedes préfervatifs & curatifs; ceux qui fourniffent une carriere auffi noble & femée d'autant d'écueils, fçavent toujours fe conduire, & n'ignorent pas quels font les moyens appropriés, pour éviter les dangers qui les menacent.

Maladies des Cordonniers.

La néceffité où font ces ouvriers, d'avoir toujours le dos courbé & d'être affis, les rend fujets aux maux de reins & aux hémorroïdes; il n'eft pas rare auffi de les voir attaqués de verrues dans les mains & de panaris: les vapeurs & les exhalaifons qui s'élevent des eaux & des peaux qu'ils manient fans ceffe, répandent encore dans l'air, des parties

malfaiſantes, qui corrompent l'atmoſphere, & les expoſent à beaucoup de maladies, telles que les étouffemens, l'aſthme, les difficultés de reſpirer. Ceux qui chauſſent les femmes, & qui jauniſſent ou rougiſſent les talons de leurs ſouliers, ſe rendent auſſi ſujets aux différens maux qui affligent les Doreurs & les Peintres, tels que les coliques, les paralyſies, les maux de cœur, d'eſtomac, & autres dont le traitement eſt le même que celui de la colique des Peintres. *Voyez* cet article.

Les Cordonniers éviteront les maux de reins & hémorroïdes qui les menacent, s'ils veulent avoir attention de ſe promener pendant un certain tems, lorſqu'ils auront quitté leurs ouvrages, & à ſe frotter les reins tous les jours en ſe couchant; ils ſe garantiront des verrues & panaris auxquels leur métier les expoſe, en ſe lavant les mains ſoir & matin, dans l'eau tiéde.

Pour ſe dérober aux maux que l'air mal ſain qu'ils reſpirent, leur occaſionne: ils auront ſoin d'ouvrir toujours les fenêtres du lieu où ils travaillent, & d'y brûler du vinaigre de tems en tems. L'habitude où ils ſont pour la plûpart, de s'enfermer pendant tout le jour dans des endroits fermés, pour ainſi dire, hermétiquement, fait que l'odeur qui s'exhale des cuirs & des peaux, s'inſinue dans leurs corps par la reſpiration, & leur cauſe les infirmités dont nous avons parlé.

Maladies des Corroyeurs.

Cette profeſſion eſt une des plus ſales qu'il y ait: l'odeur qui s'exhale des cuirs & des matieres putrides des animaux, eſt ſouvent ſi infecte, que l'on a obſervé plus d'une fois, que les chevaux qui l'avoient reſpirée en paſſant auprès des endroits où ces ouvriers travaillent, prenoient le mors aux dents, & changeoient de chemin toutes les fois qu'on vouloit les faire paſſer par la même route. Si l'odeur eſt ſi

ſorte ; combien ne doit-elle pas être préjudiciable aux ouvriers qui y ſont perpétuellement expoſés ? Elle doit néceſſairement s'inſinuer dans le corps par la reſpiration, & altérer la qualité des humeurs ; auſſi voyons-nous tous les jours ces ſortes d'artiſans, pâles, défigurés, aſthmatiques, hydropiques, ſujets aux taches gangreneuſes ſcorbutiques, aux démangeaiſons de la peau, &c.

Comme preſque toutes les maladies des Corroyeurs, viennent de la dépravation & de la corruption de l'air qu'ils reſpirent, il eſt très-important pour leur ſanté, qu'ils reſpirent un air pur & ſerein plus ſouvent qu'il leur ſera poſſible ; ils doivent aller ſouvent ſe promener au dehors des Villes ; laver ſouvent les endroits où ils travaillent ; tâcher d'y établir un courant d'air, en y faiſant pratiquer des ouvertures dans des endroits oppoſés ; ils feront très-bien auſſi d'aſſaiſonner au vinaigre, tout ce qu'ils mangeront, de faire un fréquent uſage de limonade, & d'éviter les viandes ſalées & épicées.

Maladies des Coureurs.

Les Anciens faiſoient inſtruire leurs enfans à la courſe, afin, diſoient-ils, qu'ils puſſent fondre avec plus d'impétuoſité ſur l'ennemi ; qu'ils fuſſent plus ardens à ſaiſir les poſtes avantageux pour le combattre, & à le pourſuivre lorſqu'il ſeroit en fuite. Platon vouloit auſſi, que cet exercice fît une partie de l'éducation des filles, afin qu'elles fuſſent en état, dans les tems de guerre, de marcher pour la défenſe de leur patrie, & de venger leurs Dieux Pénates. L'exercice de la courſe, négligé de nos jours par ceux qui s'occupent à former la jeuneſſe, n'eſt plus cultivé que par certaines gens de la lie du peuple, qui entrent chez les Seigneurs & les Grands, à titre de *Coureurs*, & dont l'emploi eſt de galoper devant les chevaux de leurs voitures, ou de porter les lettres dont

ils exigent une réponſe très-preſſée. Or ces eſpeces d'hommes ſont expoſés à beaucoup de maladies : l'émophtyſie, l'aſthme & les hernies, ſont des maux auxquels ils ſuccombent tôt ou tard ; preſque tous ſont maigres, décharnés, ſujets aux maux de tête, aux piſſemens de ſang, aux maladies aigues, telles que la pleuréſie, la péripneumonie. Le gonflement de la rate, eſt encore une de leurs infirmités ordinaires : le tiſſu mol & lâche de ce viſcére, fait qu'il y aborde plus de ſang qu'il n'en peut ſortir, d'où vient la tuméfaction & le gonflement. C'eſt pour cela qu'on avoit coutume autrefois de leur brûler la rate, parce que, diſoit-on, elle nuiſoit à la courſe.

Nous ne nous arrêterons point ici à donner le traitement des maladies qui affectent ſpécialement les Coureurs, telles que l'aſthme, la pleuréſie, & autres dont nous avons fait l'énumération. On le trouvera ſuffiſamment détaillé dans cet Ouvrage, en conſultant l'article qui en traite. Nous nous contenterons de les avertir des précautions qu'ils doivent prendre, pour éviter la plûpart des maux auxquels ils ſont ſujets.

Ils préviendront les hernies, au moyen de ſuſpenſoirs ; la maigreur & le décharnement, en vivant d'alimens humectans, en ſe faiſant des frictions avec de l'huile, & en prenant des bains le plus ſouvent qu'ils pourront ; ils ſe garantiront de l'émophtyſie qui les menace, en ſe faiſant ſaigner de tems en tems. Lorſqu'ils ſeront incommodés par le gonflement de la rate, ils ſe trouveront bien d'une promenade modérée, après avoir eu recours, d'ailleurs, aux remedes qui conviennent en pareil cas ; on inſiſtera ſur-tout, ſur les ſaignées, dans les maladies aigues qui attaqueront les Coureurs, par la raiſon que la partie la plus foible chez eux, eſt le poumon.

Maladies des Crocheteurs.

C'eſt ſur-tout dans les grandes Villes & les Ports

de mer, que les Crocheteurs sont en grand nombre. Leur occupation, qui, comme on sçait, est de porter sur les épaules des balles de marchandises, ou autres pesans fardeaux, les expose à beaucoup de maladies; les vésicules pulmonaires étant enflées par beaucoup d'air, lorsqu'ils veulent élever quelque chose de pesant: & la poitrine dans une gêne continuelle, parce qu'elle est tirée en arriere par les sangles des crochets : ils sont sujets aux ruptures des vaisseaux sanguins, qui se trouvent dans les poumons, & par conséquent aux crachemens de sang; l'asthme & les varices, sont encore des maux qui très-souvent les affligent au printems de leurs années. Une autre incommodité à laquelle les Crocheteurs sont sujets, c'est de devenir bossus; on conçoit aisément, que cette disposition dépend de l'habitude qu'ils contractent de se tenir courbés sans cesse, pour supporter leurs charges; les hernies, sont aussi très-fréquentes chez ces especes d'ouvriers : elles doivent ordinairement leur origine aux efforts violens qu'ils font entr'eux, pour faire parade de leurs forces.

Hildanus rapporte l'exemple d'un de ces hommes, auquel une telle fanfaronnade fit tomber l'épiploon dans le scrotum : accident qui causa la mort à cet infortuné, dans l'espace de sept jours. Felix Plater assure avoir observé, que la phtysie est encore une des maladies auxquels les Crocheteurs sont le plus sujets.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, fait voir quelles sont les maladies qui attaquent spécialement les Crocheteurs. Lorsqu'on sera appellé auprès d'eux, pour leur porter les secours qu'exigera l'invasion de ces différens maux : on aura grand soin d'insister sur les saignées, les émétiques, & les remedes qui délivrent des lassitudes, telles que les bains, les frictions, & autres de cette nature. On les avertira, que le moyen de prévenir les hernies, c'est de faire usage de suspensoirs, & de ne point avoir la ridicule vanité, de faire ostentation de leurs forces.

Comme ces sortes de gens sont dans le cas d'être en sueur à chaque instant, & de passer ensuite dans un air froid : ils sont aussi exposés aux maladies qui proviennent du dérangement dans la transpiration. On les préviendra, qu'ils ne pourront mieux faire, pour les éviter, que de boire un verre de bon vin pur, lorsqu'ils se verront baignés de sueur : & de se promener jusqu'à ce qu'ils voyent que cette sueur finisse naturellement.

Maladies des Doreurs.

Personne n'ignore de combien de maux le mercure est la source, pour ceux qui s'occupent à dorer les métaux ; malgré toutes leurs précautions, ils respirent toujours des exhalaisons infectées, ce qui les rend sujets aux vertiges, à l'asthme, à la paralysie ; rarement il arrive que ces ouvriers parviennent à un âge avancé ; & lorsqu'ils ont vêcu un certain tems, ils sont réduits dans une si triste situation, que la mort fait tout l'objet de leurs vœux. Juncken dit dans sa Chymie expérimentale, que leur col & leurs mains, sont bientôt saisis de tremblemens, & que leurs dents se perdent en grand nombre, Fernel atteſtent la même chose dans un ouvrage qu'il a publié sur les Maladies vénériennes ; il rapporte encore plusieurs observations très-frappantes, au sujet des accidens auxquels s'exposent les Doreurs ; il cite entr'autres un fait qui mérite d'être rapporté. Un certain homme, dit-il, étant à dorer de la vaisselle d'argent, devint à l'instant hébêté, sourd & muet, pour avoir respiré la vapeur du vif argent. Forestus rapporte une histoire à peu près semblable, au sujet d'un Doreur, auquel la fumée du mercure causa une paralysie. Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter tous les accidens produits par la vapeur du mercure, dont les Auteurs ont fait mention. Ils se présentent d'ailleurs tous les jours sous nos yeux, sur-tout dans les grandes Villes, où le luxe est porté à un si haut point, que rien n'est beau, à moins qu'il ne soit couvert d'or ; cependant

nous croirions priver nos Lecteurs d'une connoissance très-intéressante, si nous manquions de parler ici d'une observation de *Boricius*. Elle regarde un Danois qui passoit sa vie à dorer des petites lames d'argent. Cet homme ayant un jour respiré inconsidérément la vapeur du mercure, il fut aussi-tôt saisi de vertiges, avec une difficulté de respirer insurmontable; il devint pâle, tremblant de tous ses membres, en un mot, fut réduit dans un état si triste, qu'on croyoit à chaque instant, qu'il alloit expirer. Notre habile Observateur le rendit à la vie, en provoquant une sueur, au moyen de différens alexipharmaques, & sur-tout avec une décoction de racine de pimprenelle & de saxifrage.

Les remedes qui conviennnent en général, pour empêcher les désordres que les vapeurs mercurielles pourroient occasionner à ceux qui les ont respiré: sont ceux auxquels on a reconnu la vertu de mettre en mouvement les esprits animaux & le sang, & d'exciter des sueurs. En effet, le mercure engourdit tous les membres, & prive les humeurs de leur fluidité, comme les observations citées ci-dessus le démontrent, & comme le prouve l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts après avoir respiré les vapeurs de ce minéral, dans lesquels on trouve le sang épaissi & grumelé dans les ventricules du cœur. C'est pour cette raison, que toutes les eaux cordiales & spiritueuses, même l'esprit de vin, doivent être mises en usage. On peut aussi avoir recours à l'esprit de sel ammoniac, & aux sels volatils, tels que celui de corne de cerf. Comme la thériaque a une espece de vertu opiative, on doit la regarder comme suspecte; les décoctions des plantes alexipharmaques, tels que celles de chardon bénit & de scorsonére, peuvent aussi être employés. Fallope, en traitant des métaux & des mines, recommande la poudre d'or & ses feuilles, fondé sur ce que le mercure s'attache à l'or avec une extrême promptitude, & s'y unit intimement. Martinus Lister conseille la décoction de gayac. Potier

dit que le ſoufre ſublimé, infuſé dans du vin, a une efficacité très-marquée, contre les maladies qui dépendent du mercure, lorſque l'abondance des humeurs indique la purgation ; dans ces circonſtances, on employera des médicamens beaucoup plus forts qu'on a coutume de le faire ordinairement ; mais on évitera les ſaignées ; car preſque toujours, elles aggravent alors le mal : ſouvent même elles conduiſent au tombeau. On ordonnera aux malades de prendre de l'exercice, & d'habiter les endroits chauds. V. COLIQUE MÉTALLIQUE, T. II.

Maladies des Ecrivains.

La violente contention des fibres & des membranes des yeux de ces ſortes de gens, occupés à lire & à copier de vieilles écritures, les expoſe aux foibleſſes & aux débilités de la vue : maladies très-incommodes, & qui ſouvent les obligent à quitter leur état au printems de leurs années. Ils pourront s'en garantir, s'ils veulent avoir ſoin de faire uſage de bonne heure, de lunettes qui conſervent ; de ſe frotter les yeux ſoir & matin, avec de l'eau, dans laquelle on aura jetté quelques gouttes d'eau-de-vie ; mais un des moyens les plus ſûrs, pour éviter ces fâcheux accidens : c'eſt de s'accoutumer à ne point travailler à la lumiere. Dans le cas où ils y feroient forcés, il faut qu'ils ayent l'attention de mettre un défenſif de carton ou de taffetas, devant les lumiéres qui les éclairent.

On a encore obſervé, que l'exercice habituel des mains & des doigts des Ecrivains, les rendoit ſujets à la paralyſie du bras, & aux tremblemens. Le meilleur remede préſervatif de ces maladies, eſt le repos ; ils doivent ſe donner du relâche pluſieurs fois le jour. L'expérience a montré, qu'ils retireroient encore beaucoup d'avantage, de ſe frotter ſoir & matin les bras & les mains, avec de l'eau-de-vie de lavande : ils ne doivent donc pas manquer à cette précaution.

Maladies des Fossoyeurs.

Tout le monde sçait combien les Anciens prenoient de soin des corps morts; ils occupoient plusieurs esclaves à laver les cadavres, à les embaumer, à brûler leurs os, & à ramasser leurs cendres pour les conserver dans des urnes. On a regardé de nos jours ces attentions, comme superflues & inutiles, & on se contente de faire porter les corps morts dans des caveaux pratiqués sous les Eglises, ou dans des fosses creusées dans une enceinte, entourée communément de murs, à laquelle on a donné le nom de cimetiere. Ceux qui sont chargés de cet emploi, sont sujets à beaucoup de maladies. En effet, comment se pourroit-il faire que ces hommes, obligés de descendre si souvent dans ces lieux souterreins remplis de cadavres pourris, ou demi pourris, ne fussent pas attaqués d'un grand nombre d'infirmités? Les exhalaisons qui s'élevent de ces matieres animales, dissoutes par la putréfaction, insinuées dans le corps par la respiration, ne doivent-elles pas altérer les humeurs, & jetter un grand trouble dans la machine? Aussi voyons-nous tous les jours ces sortes de gens, attaqués de fiévres malignes, d'hidropisies: ou ayant dans l'état de santé la plus parfaite, un tein pâle, plombé, un visage défait, tomber dans la cachexie, & périr de mort subite au moment qu'il s'y attendront le moins. M. Ramazzini dit avoir observé, que les Fossoyeurs ne parviennent jamais à un âge avancé; l'air corrompu qu'ils respirent toutes les fois qu'ils descendent dans les lieux destinés à la sépulture, est, pour eux, la source d'un grand nombre de maux qui les moissonnent au printems de leurs années. Ce qui prouve que la putréfaction des cadavres peut altérer la pureté de l'air, c'est que ceux qui restent sur les champs de bataille après des combats sanglans, occasionnent très-souvent la peste

dans tous les lieux circonvoisins, lorsqu'on n'a pas soin de les inhumer avec promptitude. Il n'est donc pas étonnant, que les Fossoyeurs soient exposés aux maladies pestilentielles. On rapporte qu'un de ces hommes ayant un jour enterré un enfant de qualité avec ses vêtemens & ses souliers, conçut un violent desir de s'emparer de ses dépouilles, & de descendre à cet effet dans la cave, aussitôt qu'il en trouveroit l'occasion. Peu de tems après, voyant la porte de l'Eglise ouverte, il courut promptement pour retirer la pierre qui bouchoit l'entrée du souterrein, afin d'accomplir la résolution qu'il avoit prise; arrivé au cercueil, il commença par ôter les souliers du défunt; mais à l'instant, il se sentit suffoqué, & tomba mort. Cet exemple frappant, prouve encore d'une maniere incontestable, la vérité de ce que nous avons dit au sujet de l'altération de l'air dans ces caveaux.

Les Fossoyeurs éviteront les maladies qui les menacent, s'ils veulent avoir la précaution, lorsqu'ils descendent dans les caves destinées à la sépulture des corps morts, de se gargariser la bouche avec du vinaigre un peu fort, & de porter sur eux, un coussinet imbibé du vinaigre des quatre Voleurs. Ils feront aussi très-bien d'ouvrir l'entrée de ces caveaux quelque tems avant d'y entrer, de changer de linge & de vêtemens, dès qu'ils se seront acquittés des fonctions de leur ministere. Quand ils sont attaqués de maladies, on doit rarement avoir recours aux saignées; les purgatifs réussissent beaucoup mieux alors, que tous les autres remedes.

Maladies des Foulons.

Ces ouvriers se mettent à demi-nuds dans des seaux remplis d'urine croupie & puante, pour fouler les laines & les draps. Un tel bain pour les pieds & les mains, dit l'Auteur du Dictionnaire de Santé,

des exhalaiſons auſſi infectes que celles qui s'élevent d'une pareille urine, les craſſes huileuſes des draps & des laines, qui vont frapper les narines, & qui ſe répandent ſur l'habitude du corps de ces hommes preſque nuds, ſont des ſources de maladies preſque continuelles. Les maux auxquels on a obſervé qu'ils étoient le plus ſujets, ſont la cachexie, la pâleur, l'aſthme, la toux, les bouffiſſures, les enflures des jambes & des pieds, les maux de cœur, de tête & d'eſtomac.

Lorſque les Foulons ſont attaqués de cachexie & de fiévre lente, dit M. Ramazzini, j'ai remarqué que les émétiques étoient un moyen de guériſon, ſur lequel on devoit inſiſter préférablement à tout autre; les purgatifs violens par les ſelles, ont auſſi beaucoup de ſuccès alors, continue-t-il, auſſi-bien que les apéritifs & les déſobſtruans, tels que le ſyrop cachectique de Fernel, les vins lixiviels décrits par Willis, l'eſprit d'urine, l'urine elle-même. Dans toutes les maladies qui attaquent ces ouvriers, on n'aura recours à la ſaignée, qu'avec la plus grande précaution. Ils pourront parvenir à ſe garantir des maladies auxquelles ils ſont ſujets, en ayant ſoin de laiſſer l'endroit où ils travaillent, toujours ouvert; en ſe lavant le corps ſoir & matin avec de l'eau fraîche, en reſpirant du vinaigre, de l'eſprit de ſel ammoniac, pluſieurs fois par jour; en ſe nettoyant avec une éponge remplie de vin blanc, chauffé tant ſoit peu; en ſe faiſant des frictions très-ſouvent, en changeant fréquemment de linge.

Maladies des Gens de guerre.

Si l'état militaire eſt le plus noble, celui qui conduit le plus ſûrement à la gloire & à l'immortalité; on peut dire auſſi que le genre de vie qu'il exige, expoſe aux dangers les plus effrayans & les plus multipliés. Le ſoldat eſt-il échappé au fer & au feu de

l'ennemi ; rentré dans le camp, y eſt-il déſormais à l'abri de ſes inſultes & de ſes hoſtilités : bientôt il eſt aſſailli par une foule de maladies, qui, ſéviſſant indiſtinctement ſur des milliers d'hommes, viennent couper le fil de leurs jours, au moment qu'ils ſe croyoient le plus en ſûreté.

De toutes les maladies, celles qui attaquent le plus communément les gens de guerre, ſont les fiévres peſtilentielles & les dyſſenteries ; elles reconnoiſſent pour cauſes, les mauvais alimens dont on ſe nourrit dans les armées, l'uſage des eaux corrompues, les veilles immodérées, les grands travaux, les pluies, les viciſſitudes de l'air, & les terreurs ſubites ; la malpropreté, eſt encore une des ſources des maladies des gens de guerre ; c'eſt pour cela que le Chef des Iſraélites avoit autrefois expreſſément défendu au Peuple ſaint, de faire ſes ordures dans le camp. En effet, il eſt prouvé que lorſqu'on néglige de faire exécuter aux ſoldats, un point ſi eſſentiel dans la diſcipline militaire, l'air qu'ils reſpirent, chargé de ces vapeurs & de ces exhalaiſons infectes, devient pour eux très-préjudiciable, en ce qu'il les expoſe à des maux innombrables.

Les ſymptomes qui annoncent l'invaſion des fiévres épidémiques, qui régnent ſi ſouvent dans les armées, ſont le malaiſe, l'inquiétude, & les friſſons plus ou moins repétés ; les accidens qui les accompagnent, ſont l'inſomnie, le délire, la chaleur exceſſive, les douleurs de tête & les ſueurs. Il eſt de la plus grande importance, dit George Erricus Barsntorff, ſi l'on veut porter un pronoſtic, aſſuré ſur la bonne ou la mauvaiſe iſſue de ces fiévres, de diriger toute ſon attention du côté des ſueurs ; car j'ai toujours remarqué, continue-t-il, que lorſqu'elles avoient lieu, même dès le commencement de la maladie, & que le pouls étoit en même tems fort & bien développé, elles ſe terminoient heureuſement, quelqu'intenſité que préſentaſſent les autres ſymptomes ; tandis qu'elles ſe

terminoient conſtamment par la perte du malade, lorſque la criſe ne s'opéroit point par ces ſueurs, quoique d'ailleurs, les autres ſymptomes fuſſent légers en apparence.

Le traitement de ces fiévres, eſt tout-à-fait différent de celui qu'on ſuit tous les jours dans les grandes Villes, pour guérir ceux qui en ſont attaqués. L'expérience a montré que les ſaignées, ſur leſquelles on inſiſte ſouvent avec tant de ſuccès, dans les maiſons des particuliers, ſont toujours funeſtes aux gens de guerre : dans ces circonſtances, il faut donc s'abſtenir des ſaignées. Lorſque le malade a éprouvé un ou deux friſſons, on lui ordonne quelque alexipharmaque volatil, tel que la teinture bézoardique de Wedelius, avec l'eſprit de corne de cerf, de ſel de vipere, de ſix en ſix heures. Dès que l'on s'apperçoit que l'uſage de ces remedes a déterminé une ſueur abondante : on les preſcrit à une doſe un peu moins forte, & a des intervalles plus reculés; pendant tout ce tems, on s'abſtient des lavemens, dont l'effet eſt de diminuer la ſueur & la tranſpiration dont on aura deſſein de faciliter la ſortie, perſuadé que ces excrétions procureront une iſſue favorable à la maladie. Lorſqu'on voit que le malade a des fourmillemens ſous la peau, qu'il eſt appeſanti, qu'il s'aſſoupit à chaque inſtant, & qu'il eſt attaqué de douleurs de tête, il faut promptement recourir aux véſicatoires; on les applique aux bras & aux cuiſſes.

La curation des dyſſenteries qui ſéviſſent ordinairement ſur les gens de guerre, eſt à peu près la même que celle des fiévres dont nous venons de parler : on preſcrit de même l'uſage de la teinture bézoardique de Wedelius, avec un opiat, à petite doſe, pendant les premiers jours; on fait enſuite couvrir le malade dans ſon lit bien chaudement; on lui fait appliquer ſur l'ombilic, une croûte de pain trempée dans l'eſprit de vin bien chaud. Par ces moyens, on provoque une ſueur abondante, qui termine la maladie; après

cela on le purge deux ou trois fois ; selon le besoin ; on termine enfin la guérison, par des médicamens stomachiques, afin de réveiller l'appétit & de faciliter les digestions. On parvient à faire cesser les douleurs de ventre, au moyen des carminatifs Nervins ; mais si le flux de sang résiste aux remedes que nous venons de détailler, on aura recours aux absorbans & aux stiptiques.

Les blessures, auxquelles les gens de guerre sont sans cesse exposés, participent de la malignité des maladies dont nous venons de nous occuper ; car on a observé que, quelque légeres qu'elles fussent, elles étoient souvent très-difficiles à guérir, malgré les soins & les précautions que les Chirurgiens ont pris pour leur pansement ; & même qu'elles devenoient mortelles assez fréquemment.

Maladies des Gens de Lettres.

Les maladies qu'entraîne ordinairement après elle, l'étude des Sciences, lorsqu'elle est portée trop loin : reconnoissent pour principales causes, les travaux assidus de l'esprit, le continuel repos du corps, les veilles immodérées, & le renoncement à la société, de la part de ceux qui s'y livrent. Pour comprendre comment les travaux assidus de l'esprit, peuvent nuire à la santé, il faut, premierement, sçavoir que le cerveau est le théatre de nos pensées, que toute partie occupée trop longtems, se fatigue ; que la fibre animale se durcit par l'exercice, que tous les nerfs partent du cerveau, qu'ils sont nécessaires pour l'exercice de toutes les fonctions ; que selon les loix de l'économie animale, les humeurs se portent toujours vers la partie qui est en action. Ces connoissances une fois acquises, on verra bientôt pourquoi l'étude immodérée des Gens de Lettres, altére si fort leur tempérament, & donne lieu à tant de maladies différentes ; en faisant attention à

leur

leur application forcée & continuelle ; on découvrira la raiſon pour laquelle leur cerveau ſe racornit quelquefois, & n'eſt plus ſuſceptible, au bout d'un certain tems, des oſcillations néceſſaires pour produire la penſée ; en réfléchiſſant ſur l'origine des nerfs, on ſe convaincra aiſément que, quand le cerveau eſt épuiſé, ils doivent s'en reſſentir, & donner lieu à toutes les maladies nerveuſes ; en ſongeant à l'action continuelle de leur cerveau, où, ſelon les loix établies, ſe porte ſans ceſſe une nouvelle quantité de ſang ; on ne ſera pas ſurpris qu'ils éprouvent des ſentimens de douleur & de peſanteur, qu'ils ſoient ſujets aux convulſions, aux aſſoupiſſemens, au délire, à l'hyppocondrie nerveuſe, à la léthargie, à l'apoplexie, à l'inſomnie, aux tumeurs, aux inflammations, aux ſuppurations, aux ſquirres, & aux ulcéres de cet organe.

Le mouvement du corps fortifie les fibres, facilite les ſécrétions, produit une ſenſation agréable dans tout le ſyſtême nerveux. D'après ces principes, que tout le monde a toujours regardés comme inconteſtables, on conçoit aiſément que le repos du corps trop longtems continué, eſt une des ſources les plus fâcheuſes des maladies des Gens de Lettres. La circulation n'étant plus aidée par le mouvement muſculaire, s'affoiblit bientôt ; la chaleur diminue dans tout le corps ; les humeurs croupiſſent, ſe corrompent ; les ſucs digeſtifs étant dépravés, la digeſtion ſe fait mal, tous les alimens ſe changent en poiſons ; les végétaux développent leur acide dans l'eſtomac causent des aigreurs, des douleurs inſupportables ; les graiſſes ſe ranciſſent ; les viandes ſe pourriſſent : d'où réſultent des diarrhées continuelles, qui jettent les malades dans un affoibliſſement inexprimable ; les fonctions de la rate ſe troublent ; le foie s'obſtrue ; le chyle croupit dans les premiers inteſtins ; la bile renfermée dans la véſicule du fiel, s'y épaiſſit, forme des calculs, ou bien elle ſe pourrit, contracte une

âcreté exceſſive, qui ronge, ulcere, enflamme tous ſes organes. Le poumon, qui reçoit ſans ceſſe un ſang vicié, s'altére comme les viſceres du bas-ventre, on éprouve des chaleurs de poitrine, des toux opiniâtres, on tombe en phtyſie, &c.

Si les influences de l'air nocturne, ſont dangereuſes, ſi les vapeurs graſſes des matieres qu'on eſt obligé de brûler pendant la nuit, pour vaquer à l'étude, corrompent la maſſe d'air qui nous environne, & le rendent également nuiſible aux yeux, aux nerfs, & au poumon; il eſt clair que les veilles immodérées, auxquelles s'accoutument les Sçavans, contribuent beaucoup à la dépravation de leur ſanté; le renoncement à la ſociété n'y contribue pas moins; car la ſolitude jette dans la langueur, & cet état eſt toujours l'avant-coureur des accidens les plus funeſtes.

Pour prévenir les maladies dont j'ai eſquiſſé le tableau, il eſt bon que les Gens de Lettres ſuivent un régime; mais avant tout, il eſt d'une indiſpenſable néceſſité, qu'ils s'aſtreignent à donner du délaſſement à leur eſprit.

La vie ſédentaire étant une des cauſes de leurs maladies, il eſt évident que l'exercice leur eſt très-néceſſaire; les jeux violens, tels que ceux du billard, de la paume, du volan, la chaſſe, l'équitation, & la navigation, leur feront beaucoup de bien; néanmoins il eſt bon d'obſerver, que ces exercices ne doivent jamais être pris auſſitôt après le repas, & qu'ils ne doivent jamais s'appliquer immédiatement après qu'ils ont pris du mouvement.

Les Gens de Lettres doivent avoir la plus ſcrupuleuſe attention ſur le choix des alimens, & leur quantité; tous ceux qui renferment beaucoup d'air, les viandes dures, ou durcies par la ſalaiſon ou la fumaiſon, tous ceux qui ſont gras, viſqueux, pateux, glaireux, ne leur conviennent nullement. Ils ſe trouveront bien de l'uſage de la viande tendre des jeunes animaux, rotie ou cuite dans très-peu

d'eau, excepté cependant de celles de porc, d'oye, de canard; les poiſſons à écailles, qui ont la chair ferme & tendre, les graines céréales, telles que les différentes eſpeces de froment, le ſeigle, l'orge, le riz, l'avoine, certaines graines, légumineuſes même, les différentes eſpeces de chicorées, le pain, les œufs, le lait, le chocolat, les fruits, &c. leur feront beaucoup de bien; ils ne doivent pas exclure de leurs mets, tout aſſaiſonnement: le ſel, le ſucre, la canelle, la noix muſcade, le thym, la marjolaine, le baſilic, le cerfeuil, ſont aſſez indiqués pour remédier à la lâcheté des fibres de leur eſtomac; la moutarde & le poivre, qui renferment une huile eſſentielle preſque brûlante, doivent leur être interdits; comme très-peu de choſe peut troubler les digeſtions des Sçavans, il faut qu'ils évitent la diverſite des mets, qui néceſſairement troublent la coction les uns des autres; qu'ils mâchent & tiennent longtems les alimens, avant de les laiſſer pénétrer dans l'œſophage.

L'eau doit être la boiſſon ordinaire des Gens de Lettres; car le vin porte les humeurs à la tête, & c'eſt de cette abondance de ſang qui ſurcharge le cerveau, que réſultent beaucoup de maladies particulieres à ceux qui ſe livrent à l'étude.

Le choix de l'air eſt plus important qu'on ne l'imagine; les Sçavans qui peuvent habiter à la campagne, ne ſçauroient mieux faire que de s'y refugier; & quand ils ſont forcés à demeurer dans les Villes, ils doivent préférer les logemens élevés, expoſés au vent, en été: au ſoleil en hiver, & éloignés des Boucheries, des Taneries, &c.

Tel eſt le régime que doivent ſuivre les Gens de Lettres, qui veulent ſe garantir des maux ſans nombre dont l'étude des ſciences eſt la ſource féconde; mais quand une fois la machine eſt tellement dérangée chez eux, qu'ils ont beſoin des ſecours de la Médecine pour la rétablir: on doit les traiter ſuivant les regles preſ-

crites pour l'eſpéce de maladie dont ils ſont attaqués. On doit cependant, dit M. Tiſſot, faire quelqu'attention à leur genre de vie, qui conſerve toujours quelqu'influence ſur leur ſanté, & exige un choix de remedes appropriés à leur état. Quand on eſt appellé pour porter du ſecours à un Homme de Lettres épuiſé par ſes travaux, il faut le faire renoncer totalement à l'étude. La gayeté, le repos, le plaiſir toujours varié, doivent faire toutes ſes occupations; il faut le diſtraire par toutes les voyes poſſibles, quand la foibleſſe eſt exceſſive, on lui fait prendre le lait; s'il n'y a point de vice dans la poitrine, ni de fiévre lente, les vins de liqueurs pris en petite quantité, peuvent leur faire du bien. L'expérience a prouvé que l'eau à la glace pour boiſſon ordinaire, contribuoit beaucoup à les rétablir.

Le quinquina eſt un excellent remede contre l'épuiſement qui ſuit la trop grande application; cependant le bois amer de *Surinam* ou de *Caſſia*, vaut encore mieux. Des exemples ſans nombre, prouvent que les bains froids ſont un excellent remede dans ces circonſtances. Les frictions faites le matin ſur tout le corps avec une flanelle, ſur-tout ſur l'eſtomac & le ventre, ſont auſſi très-utiles. Les eaux minérales ſont encore très-indiquées: toutes peuvent ſervir dans certains cas; mais celles qui conviennent le plus généralement, celles qui ſont indiquées le plus ordinairement par les premiers ſymptomes des maladies des Sçavans, ſont les eaux acidules ſimples, & ferrugineuſes, telles que celles de *Forges*, de *Paſſy*, de *Spa*, de *Pyrmont*. Quelles que ſoient les maladies dont ils ſont attaqués, les purgations leur conviennent mieux que les ſaignées.

Maladies des Huiliers.

Dans tous les pays fertiles en noyers, on conſomme une grande quantité de noix, pour faire de

l'huile, qui sert ordinairement à éclairer les pauvres gens pendant la nuit; l'huile d'olive n'est employée que par ceux qui jouissent d'une certaine fortune, car elle coûte beaucoup plus que celle de noix; celle-ci se prépare comme l'huile d'olive; une certaine quantité de noyaux broyés sous des meules & réduits en pâte, est soumise ensuite à l'action du feu dans une grande poele de cuivre; cette pâte étant mise sur un tamis, on en exprime l'huile. Tandis qu'on est occupé à ce travail, il s'éleve des vapeurs si malsaines & une odeur si infecte, que les ouvriers sont très-souvent attaqués de maux très-cruels, comme de toux, de difficulté de respirer, de douleurs de tête, de vertiges & de cachexie. Ajoutez à tout cela, que comme ces ouvriers portent toujours sur leur corps, des vêtemens malpropres, lorsqu'ils s'occupent de leurs travaux: ils éprouvent fréquemment des dérangemens dans leur transpiration, ce qui les expose à un grand nombre de maladies aigues; pour comprendre combien les vapeurs qu'exhale l'huile de noix, sont préjudiciables au corps, il suffit de s'enfermer pendant une heure ou deux dans une chambre sans cheminée & bien fermée de tout côté, avec une lampe pleine de cette huile, la douleur de tête, l'espece de stupeur, qui saisiront au bout d'un certain tems, prouveront d'une maniere incontestable, combien on doit appréhender ses funestes effets. M. Ramazzini rapporte à ce sujet, l'histoire d'un Sçavant, qui, obligé à cause de son peu de bien, de se servir habituellement de cette huile pour s'éclairer, tomba enfin dans une espece de léthargie, qui dura plusieurs jours, sans discontinuation.

Les remedes dont on vante l'efficacité, contre les funestes impressions des vapeurs oléagineuses, sont les vomitifs, sur-tout le tartre stibié; les purgatifs violens, l'oximel scillitique, sont aussi regardés com- très-utiles dans ces circonstances.

Maladies des Musiciens, des Avocats, des Prédicateurs, & en un mot, de tous ceux dont l'état est de chanter, ou de parler à haute voix habituellement.

Il n'est point d'exercice, quelque salutaire & innocent qu'il soit en lui-même, lorsqu'on s'y adonne modérément, qui ne devienne très-pernicieux, quand on s'y livre avec excès; les Musiciens, les Avocats, les Prédicateurs, &c. éprouvent tous les jours la vérité de cette proposition, par rapport au chant & à la parole. Cet exercice, si utile & si avantageux pour la santé de tant d'autres, devient pour eux, la source d'une infinité de maladies; la plûpart sont attaqués de hernies, comme l'ont observé Fallope & Mercurialis. L'enrouement, les ruptures de vaisseaux dans la poitrine & les vertiges, sont encore des maux qui leur sont assez familiers.

Ceux qui s'adonnent à ce genre de vie, feront très-bien d'avoir toujours un suspensoir, afin de prévenir les hernies dont ils sont menacés; les bains d'eau douce leur feront très-utiles, tant pour la conservation de leur voix, que pour corriger ce qu'elle pourroit avoir de rauque. Dès qu'ils se sentiront la poitrine affectée, & qu'une toux continuelle leur annoncera le dérangement des poumons, ils agiront très-prudemment, de renoncer à leur état.

Maladies des Laboureurs.

Les maladies qui attaquent spécialement les Laboureurs, sont les pleurésies, les péripneumonies, l'asthme, les coliques, les érésipéles, les ophtalmies, l'esquinancie, les douleurs de dents, & leur carie: l'air qu'ils respirent, & les mauvais alimens dont ils se nourrissent, peuvent être regardés comme deux causes occasionnelles de ces différens maux. Nous disons que l'air est une des causes de leurs maux: en

effet, comment ſe peut-il faire qu'expoſés au milieu des campagnes à toutes ſes injures, ils n'en ſoient point incommodés : je dis en ſecond lieu, que les alimens dont ils font uſage ſont une des ſources de leurs infirmités. Combien n'en voyons-nous pas qui rentrés chez eux, après leurs travaux champêtres, brûlés par l'ardeur du ſoleil, ou couverts de la roſée, ſe repaiſſent d'une nourriture viſqueuſe & groſſiére, telle que les féves, les pois, &c. & donnent par-là un épaiſſiſſement à leurs humeurs, qui les expoſe à un nombre infini de maladies.

On a obſervé que les fiévres ardentes étoient encore très-communes chez les Laboureurs au commencement de l'été : & les diſſenteries au commencement du printems. *P. Zacchias* dit avoir remarqué que les Jardiniers étoient de plus, ſujets à la cachexie & à l'hydropiſie.

Notre deſſein n'eſt pas de nous arrêter ici à traiter de toutes les maladies des Laboureurs : comme elles ne différent point de celles dont on eſt attaqué tous les jours dans les grandes Villes, nous renvoyons à ce ſujet, aux différens articles de notre Dictionnaire : nous nous occuperons ſeulement dès précautions & attentions particulieres, que ceux qui pratiquent l'art de guérir doivent avoir, lorſqu'ils ſont appellés pour porter des ſecours à ces pauvres malheureux, dans les pleuréſies & autres maladies de poitrine auxquelles ils ſont ſujets. Il ne faut pas autant inſiſter ſur les ſaignées, qu'on a coutume de le faire, dans les grandes Villes ; car leurs corps épuiſés par le travail continuel, n'eſt plus en état de ſouffrir de grandes pertes.

Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que les Laboureurs attaqués de maladies aigues, ſe guériſſent très-ſouvent, non-ſeulement ſans le ſecours des remedes, mais même en vivant d'alimens aſſez nourriſſans. *Galien* rapporte l'hiſtoire d'un de ces hommes, qui éprouvant des douleurs de colique inſupportables, parvint à ſe guérir en ſe ſanglant, en mangeant de l'ail

avec du pain, & en continuant ses travaux ordinaires.

Mais si les saignées abondantes & répétées, ont souvent de très-mauvais effets dans les maladies aigues des Laboureurs, les purgatifs violens n'y sont guère plus favorables. Les vomitifs réussissent beaucoup mieux; on a remarqué que les ventouses scarifiées étoient un moyen de guérison qu'on ne devoit pas négliger; dans leurs fiévres continues, les alexipharmaques dont on peut avoir occasion de leur prescrire l'usage, doivent être tirés de la classe des volatils.

Des Maladies des Pêcheurs & des Matelots.

Les Pêcheurs & les Matelots, sont encore exposés à des maladies particulieres. Comme ils respirent sans cesse un air humide, qu'ils vivent ordinairement d'alimens visqueux & de poissons, ils doivent nécessairement faire du mauvais chile, & être par conséquent très-sujets aux obstructions, qui fréquemment se terminent par hydropisie. On a aussi remarqué que les ulcéres aux cuisses, étoient des maladies qui attaquoient assez communément ces especes d'hommes; on observe d'ailleurs en général, que tous les maux qui les assaillent, participent de la nature du scorbut. Les Matelots & les Pêcheurs sont encore assez sujets à la constipation, sur-tout ceux qui sont sur la mer; car quoiqu'ils mangent beaucoup plus que ceux qui habitent en terre ferme, cependant l'air qu'ils respirent, chargé de vapeurs salines, les dispose singulierement à cette incommodité.

Le traitement des maladies des Matelots & des Pêcheurs, exige des attentions & des précautions particulieres, que l'on ne doit jamais perdre de vue, quand on est appellé pour leur prêter du secours; leur genre de vie tout-à-fait différent de celui des habitans de la terre ferme, les injures de l'air auxquelles ils sont sans cesse exposés, les craintes continuelles qu'ils ont de la mort, tout cela réuni, fait

que leurs maladies ont toujours un très-mauvais caractere. *Thomas Bartolin* avertit expressément, que l'expérience lui a montré, que les remedes administrés à ces sortes de gens, n'avoient de succès, qu'autant qu'on les employoit à une dose très-forte, & beaucoup plus considérable que celle à laquelle on a coutume de les prescrire à ceux qui occupent les grandes Villes.

Maladies des Peintres.

Les Peintres sont aussi sujets à différentes maladies, comme aux tremblemens dans les membres, à la cachexie, à la mélancolie, à la perte de l'odorat, aux maux de cœur continuels, aux douleurs d'estomac, & aux coliques violentes; presque tous portent un visage pâle & défiguré, un corps sec & décharné, le dos toujours courbé, pour calmer en partie les douleurs du ventre qu'ils essuyent; rarement il arrive qu'ils parviennent à un âge avancé. Plusieurs ont regardé comme cause de maladies des Peintres, leur vie sédentaire, & leur génie rêveur, qui, occupé sans cesse d'idées fantastiques, les porte à fuir le commerce des autres hommes. Mais on peut dire, avec beaucoup plus de raison, qu'elles sont produites par les différentes matieres qui entrent dans la composition des couleurs dont ils se servent, & qu'ils broyent & manient perpétuellement: telles que le minium ou chaux de plomb, la céruse, l'huile de noix, de lin, le mercure, la litharge, l'orpiment, & autres préparations métalliques, aussi dangereuses; on pourroit encore, à ce que je pense, rapporter les maux innombrables dont ils sont assaillis, à leur extrême mal-propreté; en effet, nous les voyons toujours travailler avec les mêmes vêtemens : ce qui fait que, de plein gré, ils respirent sans cesse des exhalaisons malsaines. *Fernel* rapporte l'histoire d'un Peintre, qui prouve mieux que tout ce qu'on pourroit dire, à

combien de maux s'exposent ceux qui s'adonnent à ce genre de travail. Un jeune homme, dit-il, qui s'étoit destiné à faire le métier de Peintre, ayant travaillé quelque tems, fut d'abord saisi de tremblemens dans les extrémités supérieures; puis, de convulsions. Le tremblement, continue-t-il, se communiqua bientôt aux parties inférieures; enfin, il ressentit des douleurs si vives dans l'estomac & les deux hippochondres, qu'il croyoit à chaque instant être aux portes de la mort. Tout ce qu'on put faire, pour lui procurer du soulagement, n'eut aucune réussite; les clysteres, les fomentations, les bains, n'eurent aucun effet, quoiqu'on les employât avec toute la sagesse & les précautions possibles; il ne se trouvoit un peu mieux, que lorsque trois ou quatre hommes s'appuyoient de toutes leurs forces sur son ventre; cette grande pression sur l'abdomen, apportoit alors quelque diminution à ses souffrances. Cet état terrible ayant duré trois ans, fut enfin terminé par la phtysie, qui conduisit cet infortuné au tombeau.

Lorsque les Peintres sont attaqués des maladies dont nons venons de parler: maladies qui peuvent avoir lieu chez toutes sortes de personnes, mais qui, dans ces circonstances, sont produites par une cause toute différente; on associe aux remedes ordinaires, ceux dont on a reconnu l'efficacité contre les maux produits par les vapeurs métalliques. Les coliques, qui sont les accidens auxquels ils sont le plus particuliérement & le plus souvent exposés, se traitent comme nous l'avons détaillé précédemment dans cet Ouvrage, au mot, *Coliques des Peintres*. Voyez cet article.

Maladies des Plâtriers & des Chaux-Fourriers.

Les ouvriers qui travaillent le plâtre, qui sont exposés à la chaleur des fourneaux ardens dans les-

quels on le prépare, qui le manient ſans ceſſe, & le vendent dans les boutiques à ceux qui l'employent journellement à différens ouvrages néceſſaires à la ſociété : ſont très-ſouvent attaqués de maladies très-dangereuſes ; la chaux peut auſſi occaſionner de grands accidens à ceux qui la travaillent. Tout le monde ſçait que le plâtre eſt rangé dans la claſſe des poiſons ; en effet, lorſqu'on en boit une certaine quantité, délayé dans de l'eau, il cauſe la mort ; c'eſt ainſi que L. Proculeius, l'un des Favoris d'Auguſte, ſouffrant des douleurs d'eſtomac inſupportables, ſe fit périr, au rapport de Pline, en buvant de l'eau, dans laquelle il avoit diſſout du plâtre.

On a remarqué que les Plâtriers devenoient ordinairement aſthmatiques, cachectiques, hippochondriaques, pâles & défigurés ; ceux qui travaillent le plâtre, pour en faire des monumens ou des ſtatues, ſont auſſi ſujets aux mêmes maux, que les Plâtriers. Les Anciens ont propoſé différens remedes, pour combattre les maladies qui attaquent les ouvriers qui travaillent le plâtre. *Galien* & *Guainerius* leur conſeillent de faire uſage d'une décoction de cendres de ſarment, comme un préſervatif contre les mauvais effets du plâtre. *Senert* recommande les excrémens des ſouris. M. *Ramazzini* vante beaucoup l'huile d'amandes douces, & les émulſions faites avec les graines de melon. Pluſieurs autres aſſurent avoir obſervé, qu'une tiſane faite avec la guimauve, & le lait de vache noyé dans une grande quantité d'eau, fait ſouvent beaucoup de bien à ces ouvriers, attaqués des maladies dont nous venons de parler.

La chaux expoſe auſſi à des maladies dangereuſes, ceux qui la travaillent, comme nous l'avons obſervé au commencement de cet article. Ces malheureux ſont attaqués de tremblemens continuels au bout d'un certain tems, & périſſent ordinairement de l'aſthme & de la phtyſie. Ces ſortes

d'ouvriers feront très-bien de s'humecter souvent la poitrine avec de la tisane de guimauve, ou de l'eau de fleurs de guimauve, avec le syrop de violettes; l'usage du lait & du beurre, leur sera aussi très-utile; néanmoins le lait coupé avec de l'eau, leur convient mieux que le lait pur. Il faut que ces artisans ayent grand soin de ne point s'exposer à l'air froid en sortant de leur four, de ne point trop respirer la vapeur de la chaux, & de prendre l'air de tems en tems.

Maladies des Plombiers & des Potiers de Terre.

Le tremblement des mains, la paralysie, les vertiges, la cachexie, la chûte des dents, la perte de couleur, sont ordinairement les fruits que les Plombiers & les Potiers de terre retirent de leurs travaux; ils doivent ces maladies aux exhalaisons ou fumées métalliques, qui s'élevent des matieres qu'ils travaillent: la chaleur du feu continuel où ils se trouvent, jointes aux parties malfaisantes qui se détachent des métaux, leur occasionnent encore des coliques, qui sont de même nature que celles dont nous avons parlé au mot, *Colique des Peintres.*

Il est rare que les ouvriers, attaqués des maladies dont nous venons de parler, recouvrent une santé parfaite: la Médecine n'a pas encore découvert de spécifique pour eux. Dans ces circonstances, est-elle obligée de se borner à la cure palliative? Comment, en effet, pourroit-elle rétablir autrement le désordre qui est dans le corps de ces artisans, puisqu'ils n'ont jamais recours au Médecin, que lorsqu'ils sont dans un état de dépérissement; qu'il leur est impossible de s'adonner à leurs travaux, & que d'ailleurs, ils sont ordinairement si destitués des choses nécessaires à la vie, qu'ils sont tout-à-fait hors d'état de se procurer les choses nécessaires à leur guérison? M. *Ramazzini* assure avoir observé, que les embrocations faites sur les bras & les jambes de ces malheureux, avec l'huile

de pétrole, ont ſouvent remis ces parties dans leur état naturel. On pourra, continue-t-il, parvenir à diminuer les vertiges, & autres maux dont ils ſont ſouvent attaqués, au moyen des émétiques, & en entretenant un écoulement par le ventre; pour ce qui eſt des coliques & tranchées de ces ouvriers, elles ſe traitent comme les coliques des Peintres. *Voyez* ce mot.

Maladies des Poſtillons.

Les maux qui attaquent ſpécialement les Poſtillons, ſont les hernies, l'aſthme, la goutte; ils ſont encore expoſés aux ruptures de vaiſſeaux dans la poitrine; comme le remarque *Ballonius*, les maladies de reins, les crevaſſes autour de l'anus, les fiſtules, ſont auſſi des infirmités qui les menacent. *Hyppocrate* ajoute, qu'il n'eſt pas rare de les voir attaqués d'ulcéres calleux au périné, & de varices dans les cuiſſes. Tels ſont les maux qui affligent ordinairement les Poſtillons, & en général, tous ceux qui montent trop ſouvent à cheval; il n'eſt pas difficile d'en expliquer la cauſe. Les ſecouſſes continuelles qu'on éprouve dans cette ſituation, ne ſont-elles pas plus que ſuffiſantes pour déranger l'économie des ſolides & des fluides? & n'eſt-il pas tout naturel de dire, que ces différens maux ſont manifeſtement & originairement les effets des états violens dans leſquels ſont les muſcles pendant l'exercice forcé auquel ces hommes ſont livrés toute leur vie? Il eſt encore d'obſervation, que preſque tous les Poſtillons deviennent impuiſſans & inhabiles au coït; ce qui vient, dit *Hyppocrate*, du dérangement que les agitations perpétuelles de leur corps, mettent dans les lombes & les parties génitales.

Ce n'eſt pas à dire néanmoins, que l'équitation ne ſoit très-utile; lorſqu'on en uſe modérément, on peut la regarder comme un excellent remede dans les maladies chroniques. *Avicenne* la recom-

mande beaucoup à ceux qui ont des pierres dans le rein & de suppressions d'urine. *Thomas Sydenham* assure, qu'elle produit les effets les plus surprenans dans l'obstruction du foie & de la rate. *Voy.* EQUITATION.

Comme les maladies des Postillons ne différent en rien de celles que l'on a coutume de traiter tous les jours chez les autres especes d'hommes, nous ne nous arrêterons pas ici à en détailler le traitement. On trouvera dans d'autres endroits de cet Ouvrage, ce qui concerne leur curation. Nous nous contenterons de leur mettre devant les yeux, les précautions qu'ils doivent prendre pour les éviter. Ils se garantiront des hernies au moyen d'un suspensoir; lorsqu'ils s'appercevront qu'ils sont menacés de ruptures de vaisseaux dans la poitrine, & de maladies de reins & de vessie : il faut qu'ils renoncent aussitôt à leur état; car rien n'y est si contraire que ce genre de vie.

Maladies des Verriers & de ceux qui travaillent aux Manufactures des Glaces.

Ces ouvrriers forcés, pour vaquer à leurs occupations, d'être sans cesse exposés à une chaleur excessive, qui ne leur permet de respirer qu'un air raréfié, extrêmement chaud, qui desséche tous leurs sucs, gêne leur respiration, empêche la liberté de la circulation dans leur poumon : ils sont sujets à l'asthme, aux difficultés de respirer, aux crachemens de sang, aux maux de poitrine, aux vertiges, aux éblouissemens, quelquefois même aux apoplexies. L'expérience a montré, que l'usage du vin & de l'eau-de-vie dont ils n'usent que trop souvent, étoit une des causes qui contribuoit le plus à accélérer les maux dont nous venons de parler. Leur premier soin doit donc être de s'en abstenir, s'ils veulent se conserver la santé; l'eau de guimauve a une efficacité reconnue pour laver le sang, & lui conserver un état de fluidité convenable. C'est pourquoi nous croyons, qu'ils feront

très-bien d'en uſer habituellement, ou de quelqu'autre de même nature. Ils auront ſoin d'ailleurs, dès qu'ils ſe ſentiront étouffés, de ſortir à l'inſtant de la Verrerie, afin de reſpirer un air plus naturel; par ce moyen, ils échapperont à beaucoup d'accidens qui attaquent tous les jours ceux qui s'adonnent aux mêmes travaux. Les rhumes, les fluxions, les dyſſenteries, & en un mot, toutes les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe, la ſuppreſſion de la tranſpiration, viennent encore ſouvent aſſaillir ces ſortes d'ouvriers, qui, après avoir été pluſieurs heures devant un grand feu, s'expoſent témérairement au grand air.

A l'égard de ceux qui travaillent aux Manufactures des Glaces, comme ils ſont dans la néceſſité de manier perpétuellement le mercure, le métal volatil & ſubtil pénétre dans les poumons, & y occaſionne des déſordres terribles, ou bien s'inſinue dans la tête, il cauſe des vertiges, des tintemens d'oreille, des attaques de vapeurs, des tremblemens, la paralyſie, l'épilepſie, &c. ils peuvent auſſi, comme on l'a vu plus d'une fois, être ſujets aux coliques des Peintres.

Nous ne dirons rien ici du procédé curatif qui convient dans ces maladies des Verriers, & de ceux qui travaillent dans les Manufactures des Glaces; il eſt le même que dans les accidens qui ſurviennent aux ouvriers qui ſe ſervent de minéraux dans leurs ouvrages, & qui ſont toujours au grand feu.

Maladies des Vuidangeurs.

Les ouvriers qui travaillent à nettoyer les latrines, ſont expoſés à des maladies très-dangereuſes, & ſouvent mortelles. Les vapeurs qui s'élevent des matieres qui croupiſſent dans ces lieux ſouterreins, leur cauſent aſſez communément des douleurs très-cuiſantes dans les yeux, ce qui va même quelquefois, juſqu'à leur faire perdre la vue. Ces ſortes

d'artiſans pourront ſe garantir de ces maux, en ayant ſoin de terminer leur beſogne le plus promptement poſſible ; en ſe retirant enſuite dans un lieu obſcur, & en lavant leurs yeux avec de l'eau ou du lait tiede. Pluſieurs Auteurs diſent avoir obſervé, que l'uſage d'un collyre fait avec le vin blanc bien vieux, dans lequel on fait infuſer une pincée d'euphraiſe, procure beaucoup de ſoulagement à ces infortunés ; on peut auſſi leur recommander de ſe frotter les paupieres avec de la crême douce & bien nouvelle, avant de deſcendre dans les foſſes ; par ce moyen, ils pourroient parvenir à émouſſer l'action mordicante des ſels qui s'échappent des ordures qu'ils nettoyent, & dont l'effet eſt ſi préjudiciable à la vue.

Le plomb eſt encore une des maladies qui attaquent le plus fréquemment les Vuidangeurs : ſon invaſion eſt terrible, & cauſe la mort à un grand nombre. Lorſqu'ils deſcendent dans des foſſes, dont les ventouſes n'ont pas été exactement ouvertes, la lumiere qu'ils portent avec eux, enflamme la vapeur qui s'éleve des immondices qui y ſéjournent ; ce qui les étouffe très-ſouvent en un inſtant ; il arrive néanmoins quelquefois, quand ils ſont ſecourus à propos, qu'ils échappent à ce fâcheux accident ; mais la brûlure univerſelle de leur peau, leur fait ſouffrir des douleurs inouies, & les prive fréquemment de l'uſage de pluſieurs de leurs membres. Ces vapeurs n'agiſſent pas toujours d'une maniere auſſi violente ; mais quoiqu'elles agiſſent lentement, leur effet n'en eſt pas moins funeſte. Souvent il arrive qu'elles interceptent petit à petit la reſpiration, & appéſantiſſent la tête d'une maniere inſenſible, au point, qu'on tombe comme ſi l'on eût été frappé d'apoplexie.

Lorſqu'on a retiré à propos un Vuidangeur d'une foſſe dont les vapeurs ſe ſont enflammées avec exploſion, & qu'il en eſt quitte pour avoir tout le corps brûlé, & une grande difficulté de reſpirer : il ne faut point

point perdre de tems ; & on doit recourir promptement aux moyens de guérifon les plus vantés, & les plus efficaces. La difficulté de refpirer, qui les opprime & les menace de fuffocation, doit être traitée comme les pleuréfies féches : & leurs brûlures, avec l'onguent populeum, & autres dont on a reconnu l'efficacité, pour la curation des brûlures. *Voy.* BRULURES. Au refte, on ne manque pas de moyens pour prévenir ces terribles accidens ; le plus fûr, confifte à jetter dans la foffe, quelques poignées de paille enflammée, avant que d'y defcendre ; on épuife ainfi cette vapeur malfaifante, qui fe diffipe à mefure qu'elle s'enflamme, & qui ne ceffe de brûler, que lorfqu'elle eft tout-à-fait confumée.

Les effets de l'autre efpéce de vapeur qui fuffoque d'une maniere infenfible, & dont nous avons parlé ci-deffus, peuvent fe prévenir d'une maniere prefqu'auffi fimple ; on a remarqué que ces vapeurs avoient la propriété d'éteindre la flamme, lorfqu'elles y étoient expofées pendant quelques fecondes. On pourra donc, avant de defcendre dans ces cloaques, s'affurer de l'exiftence de ces vapeurs, au moyen d'une chandelle attachée au bout d'une corde qu'on y introduira ; fi l'on voit que la chandelle s'éteigne, on pourra dire qu'il feroit dangereux de defcendre dans les latrines. Avant que de s'y réfoudre, on aura attention, pour établir une circulation d'air, de faire defcendre jufques vers la moitié de la foffe, des réchauds pleins de feu, qu'on renouvellera quand ils feront éteints, pendant l'efpace de plufieurs jours.

Lorfqu'il arrive que ces fortes d'ouvriers ont manqué à ces précautions effentielles, & font tombés dans l'efpéce d'apoplexie dont nous avons déja parlé : il ne faut pas perdre de tems, & l'on doit promptement mettre en ufage tous les remedes propres à ranimer la circulation ralentie, & à entretenir la chaleur & la fluidité du fang. A cet effet, on commence par faire des frictions féches fur les bras, les jambes,

& toutes les parties du corps ; on fait ensuite respirer au malade, des esprits volatils ; on cherche à mettre en jeu les organes de la respiration, en essayant de faire avaler un peu d'oximel scillitique ; enfin, on a recours à la fumée de tabac, qu'on fait entrer par le nez, dans la bouche même ; on fait prendre des lavemens avec la décoction de cette plante ; on agite sans cesse le corps du malade. Enfin, quand l'on voit que la respiration est totalement rétablie, on ordonne un léger cordial, tel que l'eau de mélisse composée, délayée dans un peu d'eau de canelle simple ; une ou deux cuillerées de cette liqueur suffiront alors, & acheveront de tirer le malade du danger de mort qui le menace ; on a remarqué que, dans ces cas, les saignées étoient toujours très-dangereuses.

Maladies des Enfans. Voyez ENFANS.

Maladies des Oreilles. (Chir.) Elles sont en très-grand nombre, & il y a peu de personnes jusqu'ici, qui en ayent fait une étude particuliere. M. *Duverney*, Membre de l'Académie des Sciences, si connu parmi les Sçavans, par tous les Ouvrages dont il a enrichi l'art de guérir, est celui qui s'est occupé le plus sérieusement de cet objet, comme il est aisé de s'en convaincre, en lisant son excellent Traité de l'Organe de l'Ouie. Cette partie de la Médecine négligée depuis ce grand homme, par ceux dont l'état & le droit est de veiller à la santé de leurs semblables, est passée entre les mains des Moines & des Abbés, qui, profitant de l'ignorance des gens de l'art, se sont érigés en guérisseurs, afin de tromper le public d'une maniere plus sûre & plus authentique. Ces Médicastres sont encore très-nombreux, sur-tout dans la Capitale.

Toutes les parties de l'organe de l'ouie peuvent être attaquées de maladies. Notre intention est de donner ici le détail de tous les maux auxquels elles

font sujettes : & pour mettre plus d'ordre dans notre exposé, nous croyons qu'il est à propos de traiter ces maladies séparément, les unes après les autres, en commençant par celles qui affectent les parties extérieures de l'oreille.

Le symptome le plus ordinaire aux maladies des parties extérieures de l'oreille, est la douleur, qui souvent est suivie de fiévre aigue, d'insomnie, de délire, de convulsions & de défaillances. Elle peut être causée par le froid, qui, en épaississant la cire qui est dans le conduit, & la rendant plus visqueuse, fait qu'elle s'arrête, & qu'elle bouche les canaux excrétoires des glandes; d'où il s'ensuit, que les sucs salins s'arrêtant dans les organes, les enflent, les tuméfient, & devenant plus âcres par leur séjour, picotent les extrémités des nerfs, dont la membrane du conduit est parsemée. Elle peut encore être produite par le chaud extérieur, qui, dégageant & fondant les sucs salins, produit par ce moyen le même effet. On a encore observé très-souvent, que les sérosités âcres & salées qui s'évacuoient par les glandes de l'oreille, déterminoient ce fâcheux accident.

Quand la douleur est causée par le froid, on applique sur l'oreille tout ce qui peut l'échauffer, comme de laine grasse, ou du pain chaud; on évite de s'exposer au vent ou au froid, lorsque le mal ne céde pas à ces premiers remedes; on a recours à la saignée, aux fomentations & aux injections faites avec les sucs ou les décoctions de mélisse, d'hyssope, de calament, d'origan, de marjolaine, dans lesquels on peut mêler quelques gouttes de fiel de bœuf, ou bien d'huile d'amandes ameres, de camomille, de gérofle, d'anis, &c. il faut ensuite se boucher l'oreille avec du coton musqué.

La douleur qui dépend d'une cause chaude, se guérit le plus souvent, par ces remedes généraux, sur-tout par la saignée, qui est alors très-nécessaire,

pour prévenir la fluxion & l'inflammation qui pourroient ſurvenir à la partie, pendant l'uſage de ces remedes; on fait uſage des injections faites avec le lait: celui de femme, mêlé avec la liqueur d'un blanc d'œuf battu, eſt préférable à tout autre. Il eſt bon d'appliquer ſur l'oreille quelque cataplaſme anodin & ramolliſſant.

Lorſque la douleur eſt cauſée par des féroſités aigres & ſalées, on employe l'eau de charbon teint, dans laquelle on fait bouillir des cloportes, des œufs de fourmi, &c. on y peut auſſi mêler quelques gouttes d'huile de buis. Comme ces remedes abondent en ſel alkali volatil, ils détruiſent l'acidité des humeurs ſéreuſes, qui étoient la cauſe de la douleur.

La ſeconde maladie qui peut ſurvenir dans le conduit de l'ouie, eſt l'inflammation, avec l'abcès & l'ulcére qui leur ſuccédent ordinairement; on calme cette inflammation, par les ſaignées, & les remedes anodins dont nous avons parlé en traitant de la douleur, auxquels on peut ajouter les ſucs de laitue, & de morelle. Si l'inflammation tend à ſuppuration, on ſe ſert des maturatifs, tels que les cataplaſmes de mie de pain & de lait, &c. quand l'abcès eſt ouvert, on fait des injections déterſives avec l'eau d'orge, le miel roſat; ſi l'ulcére eſt ſordide & putride, on ſe ſert de la teinture d'aloës faite avec l'eſprit de vin; & s'il eſt très-profond, du baume vert de Metz. On cherche enſuite à deſſécher & à cicatriſer l'ulcére, avec les décoctions, qui ſe font avec le plantain, les noix de galle, & le vin de Grenade. Lorſqu'il arrive que ces ulcéres donnent naiſſance à des vers, on inſinue dans l'oreille, des petites tentes de coton imbibées des ſucs d'abſynthe, ou de petite centaurée.

Il eſt bon d'obſerver ici, qu'il ſe fait quelquefois dans l'oreille, des ſuppurations indolentes, ſur-tout chez les enfans: & qu'il ne faut pas les traiter comme les ulcéres qui ſuccédent aux inflammations. Il ſeroit dangereux de les arrêter imprudemment; on a vu

plus d'une fois, que ces guérisons apparentes, étoient suivies, au bout d'un certain tems, d'ulcéres aux poumons, au foie, à la rate, &c. & conduisoient le malade au tombeau. Avant d'attaquer ces suppurations par les astringens, il faut avoir soin de faire ouvrir un cautére au bras du malade, pour donner une autre issue à la matiere morbifique.

La troisiéme maladie du conduit de l'ouie, est l'obstruction : elle peut être causée par certains corps étrangers qui s'y seront introduits ; ou bien par la cire retenue & épaissie, quelquefois même pétrifiée. Il se forme encore quelquefois des membranes qui bouchent exactement le dedans du conduit ; les excroissances fongueuses & charnues, qui surviennent aux ulcéres de l'oreille, peuvent aussi remplir & boucher cet organe. Dans la premiere obstruction, toute l'indication consiste à tirer les corps étrangers, pour nettoyer ensuite avec une curette, le conduit cartilagineux.

A l'égard des corps qui sont dans le conduit osseux, il est très-difficile de les tirer ainsi, surtout quand ils remplissent exactement le conduit, car il est aisé de comprendre que ni la curette, ni le tire-fond, ne peuvent être d'un grand secours dans ce cas. On peut faire une incision au derriere & en haut de l'oreille, & on peut se servir alors du tire-fond. Dans la seconde espéce d'obstruction qui se fait par l'endurcissement de la cire, il faut la détacher, par le moyen des injections faites avec l'eau tiéde, l'hydromel, l'huile de tréfle odoriferant, les eaux minérales, le fiel des animaux. Dans la troisiéme espéce d'obstruction, où il se ramasse ordinairement de la cire au-devant de la membrane qui a été formée contre nature, il faut, premierement, nettoyer le conduit, par les injections précédentes, & percer ensuite la membrane. La cure de la quatriéme espéce d'obstruction, qui est faite par des excroissances fongueuses & charnues,

consiste à couper avec la pointe des ciseaux, tout ce qu'on peut prendre de la carnosité, si elle est grande, & à consumer le reste avec les caustiques.

La peau du tambour est aussi sujette à plusieurs maladies. Les principales sont le relâchement, la trop grande tension, l'endurcissement & la rupture. Dans le relâchement, on a recours aux toniques; dans la tension, on fomente l'oreille, avec le lait, ou l'huile d'amandes douces; l'endurcissement & la rupture sont incurables. Pour ce qui est de la caisse & du labyrinthe, comme ce sont des parties osseuses revêtues simplement d'une membrane, la carie & l'inflammation des membranes, sont les seules maladies dont elles puissent être attaquées. Pour traiter la carie des os de l'oreille, on dilate d'abord l'entrée, avec une éponge préparée, laquelle doit faire une ouverture assez considérable, pour qu'on puisse appliquer les médicamens sur l'os corrompu; l'euphorbe en teinture avec l'esprit de vin, la myrrhe & l'aloës, font des merveilles dans ce cas; dans l'inflammation de la graisse & du labyrinthe, il faut s'en tenir aux remédes intérieurs & généraux.

Les maladies du nerf auditif, sont l'obstruction & la compression; mais comme les parties de l'oreille sont cachées à nos yeux, il est bien difficile de décider si le vice est dans l'organe ou dans le nerf; cependant, si quelque assoupissement ou quelque paralysie a précédé la surdité, ou bien s'il y a quelqu'autre sens qui soit aboli en même tems: il y a lieu de croire que le cerveau est affecté & le nerf en même tems, par obstruction ou par compression. Dans ce cas, il faut se servir des mêmes remédes que dans les paralysies, des purgations fréquentes, des vomitifs, des sudorifiques, des bains, des masticatoires, des sternutatoires. La compression qui est causée par quelque tumeur, est incurable.

MALADIES DES YEUX. *Voyez* Œil.

MAL DE NAPLES. *Voyez* Vérole.

MAL DE PARIS. (Med.) On appelle ainsi une espéce de diarrhée séreuse, assez souvent dyssentérique, à laquelle sont sujets les étrangers qui arrivent à Paris. Les dégoûts, la perte d'appétit, les nausées, les rapports, les indigestions, sont les avant-coureurs de cette maladie. Quand ce flux de ventre est dyssentérique, on doit le regarder comme très-dangereux, car il entraîne fréquemment après lui, l'amaigrissement général, le flux cœliaque, la lienterie, les palpitations, les syncopes continuelles, & la mort.

Presque tous les Médecins pensent que l'eau de la Seine peut produire cet effet, sur ceux qui n'y sont pas accoutumés, & qu'on doit la regarder comme seule cause de ce mal.

Quand on est appellé pour porter du secours à une personne attaquée de cette espéce de diarrhée, il faut commencer par lui interdire l'usage de l'eau de riviere. Dans le cas où elle n'auroit pas de fiévre, on pourroit lui permettre, pendant ses repas, le vin de Bourgogne vieux & pur, ou coupé avec de l'eau d'Arcueil. L'élixir de Garus pris à petite dose avant de se mettre à table, est souvent très-utile dans ces circonstances. Le malade boira pour tisane, une infusion de fleurs d'ortie blanche, & de fleurs de camomille. Lorsque la diarrhée n'est pas violente, on hasarde, au bout de quelques jours, un petit purgatif : deux onces de manne, par exemple, avec une once de catholicon double. On continue l'usage de l'élixir & de la tisane ci-dessus, après la purgation. Dans le cas où le malade auroit la fiévre, il faudroit lui prescrire les bouillons & les crêmes de riz légéres, ordonner des lavemens pendant les premiers jours, purger ensuite avec la médecine que nous venons d'indiquer, & ordonner la tisane & l'élixir, jusqu'à un parfait rétablissement. Si l'on voit que la maladie ne céde point à ces remédes & à ce régime, il ne faut pas s'opiniâtrer ; le malade doit

être renvoyé dans ſon pays ; car autrement il périroit bientôt.

MALVOISIE. (Hig.) *Voyez* VIN.

MAMELLES. (Anat.) Ce ſont deux éminences qui ont la forme d'un demi-globe, & qui ſont ſituées à la partie antérieure & ſupérieure de la poitrine. Leur grandeur varie beaucoup, ſuivant les climats & l'âge ; les jeunes filles ont les mamelles très-petites ; quand elles ſont parvenues à l'âge de puberté, c'eſt-à-dire, à l'âge de quatorze ans ou environ, leurs mamelles acquiérent un volume plus conſidérable. Les nourrices & les femmes enceintes les ont encore beaucoup plus volumineuſes. Le tems où elles diminuent n'eſt pas toujours le même : ordinairement cependant, cette diminution arrive vers l'âge de 50 ans. A la partie la plus élevée de la mamelle, on obſerve une éminence arrondie & un peu allongée, qu'on appelle mamelon ; il eſt percé de pluſieurs petits trous, qui répondent à autant de conduits par où le lait s'échappe : la peau qui l'entoure, forme un cercle coloré, que l'on nomme *aréole*, & dont la couleur eſt différente, ſuivant les différens âges ; dans les jeunes filles, elle eſt d'un rouge vif ; dans les jeunes femmes, d'un rouge plus foncé, tirant ſur le brun ; dans les vieilles, elle eſt livide. On découvre, pour l'ordinaire, ſur toute l'étendue de l'aréole, pluſieurs petites éminences, la plûpart applaties : ce ſont autant de glandes ſebacées, parſemées ſur la ſurface interne de la peau, qui forment ce cercle ; ces éminences ſont percées d'autant de petits trous ou lacunes, par leſquelles on a vu ſuinter quelquefois une ſérosité laiteuſe, & même du lait.

La ſubſtance des mamelles eſt compoſée, 1°. des tégumens communs, qui ſont l'épiderme, une peau tendre, & une quantité conſidérable de graiſſe ; 2°. d'une matiere blanche ou glanduleuſe, qui leur eſt particuliere, & qui eſt la même que la ſubſtance

des mamelles des animaux; 3°. des tuyaux qui portent le lait, lesquels marchent à travers la substance glanduleuse, & se joignent par des anastomoses. Les artéres & les veines qui vont aux mamelles, sont fournies par les souclaviéres & les mammaires; les nerfs viennent des dorsaux de la moelle de l'épine.

L'usage des mamelles est de séparer le lait des artéres, dans la substance glanduleuse, de le ramasser dans les tuyaux lactés, & de le transmettre à l'enfant. Cette sécrétion est très-importante pour les femmes, & la source de maux très-dangereux pour elles, quand elles ne suivent pas, en allaitant, l'institution de la nature. Les mamelles servent encore à donner de l'agrément aux femmes; chaque Nation a des idées différentes sur ce genre de beauté; on va même quelquefois jusqu'à soumettre les mamelles, à l'empire inconstant de la mode.

Ces parties n'ont pas été exemptes des jeux de la nature. Ordinairement les femmes n'ont que deux mamelles; néanmoins plusieurs Auteurs assurent avoir vu des femmes qui en avoient davantage. *Blasius* en a remarqué trois, dans une. *Walæus*, & *Borichius*, assurent avoir été témoins d'un phénoméne tout-à-fait semblable. *Faber* & *Cabroll* disent en avoir trouvé quatre. J'ai lu dans un ancien Journal d'Allemagne, qu'une nourrice n'avoit point de mamelon, & qu'une autre en avoit trois à une mamelle. *Salewky* dit avoir vu une femme qui avoit les deux mamelles placées au dos, & qu'elle les tiroit dessous ses aisselles, quand elle vouloit donner à têter.

Mamelles. (maladies des) (Med.) Les maux des mamelles se réduisent aux sept suivans.

1°. A la coagulation du lait dans les glandes & dans les conduits laiteux. Nous avons traité de cet accident en parlant des maladies qui dépendent du lait. *Voyez* LAIT.

2°. A des tumeurs qui ſurviennent ordinairement après la ſuppreſſion des régles.

3°. A des gonflemens douloureux qui arrivent à l'âge de puberté.

4°. A l'inflammation.

5°. Aux abcès.

6°. Au ſquirre.

7°. Au cancer.

Les tumeurs qui ſurviennent aux mamèlles après des ſuppreſſions de régles, ſont peu dangereuſes : la ſaignée du pied dans ce cas, ſuffit ſeule le plus communément, pour remédier à ce déſordre.

L'accroiſſement des mamelles dans les filles, ſe fait quelquefois ſi promptement, qu'elles éprouvent des douleurs inouies ; on en a vu pluſieurs auxquelles il cauſoit des eſpéces de convulſions ; lorſque cela arrive, il faut promptement avoir recours aux ſaignées, aux luxatifs, & faire obſerver un régime exact.

L'inflammation des mamelles, eſt de la même nature que l'inflammation des autres parties du corps : elle vient ordinairement à la ſuite de quelque compreſſion ou de quelque contuſion ; elle eſt accompagnée de chaleur, de rougeur, de tenſion & de douleur : cette maladie peu grave dans ſon principe, peut avoir les ſuites les plus fâcheuſes. En effet, cette inflammation ne ſe termine pas ſouvent par réſolution, elle dégénere communément en abcès, & quelquefois en ſquirre & en cancer.

La ſaignée eſt le plus efficace de tous les remedes qui appartiennent à la curation intérieure de l'inflammation des mamelles ; on fait les ſaignées de ſix onces chacune, & on les répéte plus ou moins, ſuivant l'âge & le tempérament de la malade ; le mieux eſt de les faire au bras, & du côté oppoſé au mal. Ces regles ne doivent point ſouffrir d'exception dans les nourrices, comme l'ont prétendu pluſieurs Théoriciens, & dans les femmes qui ne ſont ni en couche, ni nourrices. A l'égard des femmes en couche,

si l'inflammation est légere, & que les vuidanges coulent abondamment, l'on pourra s'abstenir de saignées; mais si les vuidanges ne coulent que très-peu, ou si coulant en abondance, l'inflammation a un certain degré d'intensité. Il y auroit de la témérité & de l'imprudence à négliger ce moyen de guérison; on préfére alors, les saignées du pied, aux saignées du bras,

Les plus habiles Praticiens ont pour coutume dans les inflammations des mamelles, de réduire les malades au simple bouillon de veau ou de poulet, & à la tisane; on peut néanmoins se relâcher un peu sur cet article, si l'inflammation & la fiévre sont modérées, & si l'on a à-traiter des nourrices qui désirent garder leur nourrisson.

Dans ce cas, on peut permettre un ou deux bouillons, avec un peu de crême de riz, chaque jour, dans la rémission de la fiévre.

Les infusions de capillaires, ou de fleurs de bouillon blanc, les décoctions de chiendent, ou de racines d'oseille, le petit lait, l'eau de poulet, &c. sont les boissons qu'on doit prescrire aux malades.

Les lavemens ne doivent pas être négligés: on en fait prendre deux par jour; on fera encore très-bien d'ordonner pour le matin, excepté cependant aux femmes en couche dont les vuidanges couleront bien, un apozême fait avec les feuilles de chicorrée sauvage, de bourache, de scolopendre, où l'on fera fondre un gros, ou un gros & demi de sel de *duobus*.

Lorsqu'on s'appercevra que l'usage des remédes que nous venons de détailler, aura calmé la violence des accidens, on purgera la malade plus ou moins, suivant les circonstances, soit avec des tisanes royales, soit avec des médecines ordinaires; mais on ne peut pas employer cette pratique, dans les femmes en couche, à moins que les vuidanges ne soient supprimées, ou fort diminuées.

Si l'inflammation étoit si vive, qu'elle causât des

insomnies continuelles à la malade, on chercheroit à lui procurer du repos, en lui faisant prendre vingt-cinq gouttes de teinture anodine dans une cuillerée d'eau, ou cinq grains de pilules de cynoglosse : ce qu'on peut pratiquer dans tous les cas.

Les topiques appliqués sur la mamelle malade, sont encore d'un très-grand secours dans cette maladie. On applique sur le sein, l'emplâtre de blanc de baleine, qui est le meilleur résolutif & adoucissant; on peut aussi y appliquer le sel mouillé avec l'urine, & enfermé dans un sachet. Plusieurs Praticiens ont coutume de faire faire des embrocations avec l'huile rosat, ou l'huile d'amandes douces, & de faire appliquer par dessus, des cataplasmes composés avec la pulpe des feuilles de laitue, de pourpier, & même de jusquiasme, cuites sous la cendre, où l'on ajoute un peu de miel rosat.

Lorsqu'on parvient au moyen de ces remédes, à guérir ou à diminuer considérablement la fiévre, & à procurer un relâchement sensible dans la mamelle, ce qui sembleroit annoncer un commencement de résolution : on pourra, dit M. *Astruc*, donner tous les jours, à la malade, quelques tasses de thé, ou même d'infusion de véronique, & appliquer des cataplasmes avec les farines résolutives, qu'on aura fait bouillir dans une décoction de feuilles de menthe; ou la panade de vin; ou des feuilles de chou rouge, macérées sur le feu, dépouillées de leurs grosses côtes, & frottées de miel; ou un linge chargé d'une couche de miel; ou un cataplasme fait avec la pulpe des feuilles de chou rouge, cuites sous la cendre, où l'on mêlera un peu d'huile de camomille.

Doit-on faire têter les femmes en couche, & les nourrices qui ont une inflammation de mamelles ? La plûpart des Médecins sont pour l'affirmative. Il est cependant bon d'observer, qu'on ne doit point faire têter la mamelle malade; car outre qu'on n'en tire-

roit rien, à cauſe de la tenſion & de l'engorgement, la douleur qu'on y cauſeroit, augmenteroit la maladie ; mais on doit faire têter la mamelle ſaine & l'épuiſer, ſi l'on peut, trois fois par jour ; à cet effet, on ſe ſert d'une *teteuſe* forte & vigoureuſe, âgée de 12 à 13 ans.

Il n'eſt perſonne qui ne ſache que l'abcès ou apoſtême des mamelles peut avoir différens ſiéges : le plus fâcheux eſt, ſans contredit, celui qui ſe forme ſous le mamelon, puiſque ſa rétraction ou ſa chûte, en ſont ordinairement les ſuites. L'abcès des mamelles, qui eſt le produit de l'inflammation, eſt quelquefois ſitué ſi profondément, qu'on a de la peine à en ſentir la fluctuation ; on le traite comme ceux des autres parties, par les cataplaſmes émolliens & ſuppuratifs, par l'emplâtre baſilicum, &c. Au moyen de ces remédes, on parvient bientôt à rendre la molleſſe uniforme dans toute la tumeur ; & comme c'eſt une indice certaine que la ſuppuration eſt faite, c'eſt le tems d'ouvrir l'abcès, pour vuider le pus, à moins qu'on ne le voye prêt à s'ouvrir de ſoi-même. On l'ouvre avec la lancette préférablement aux cauſtiques. Comme cela va former une nouvelle ſorte de mal, on change auſſi le procédé curatif, comme nous le verrons dans la ſuite de cet article. L'ulcére des mamelles a toujours été regardé comme une maladie fâcheuſe, incommode, opiniâtre, déſagréable : elle eſt peu dangereuſe lorſqu'elle arrive à une femme ſaine ; mais elle menace de danger, celles qui ſont attaquées d'un vice vénérien, ſcorbutique ou écrouelleux. Cette plaie ſe traite ſuivant la méthode ordinaire.

Le ſquirre des mamelles eſt un mal très-commun & très-fâcheux, à cauſe du penchant qu'il a à dégénérer en cancer. On peut dire en général, que la ſuppreſſion des regles, la mélancolie, & les contuſions, ſont les cauſes qui y donnent le plus ſouvent lieu. Quand la mamelle eſt attaquée de ſquirre, on peut

cherche à le consolider par les remédes appropriés. *Voyez* PLAIE.

Pour avoir l'esprit volatil de crapaud, on fait sécher la chair de cet animal, & on en tire l'esprit par la distillation ; on en sépare l'huile, & on la rectifie par la cucurbite. Cet esprit s'applique sur la mamelle attaquée de cancer.

Comme nous avons parlé des pilules de *Stork* au mot *Cancer*, nous n'en dirons rien ici.

Gisclers rapporte deux observations touchant la guérison de cancers, qui prouvent que le raisonnement ne doit pas toujours servir de guide dans l'administration de certains remédes, & que l'usage des choses qui paroissent, au premier coup d'œil, parfaitement inutiles, a quelquefois le succès le plus brillant & le plus inattendu. Je fus appellé, dit-il, pour voir la femme d'un soldat, qui avoit un cancer ulcéré à la mamelle droite. Mes ordonnances n'ayant pas beaucoup contribué au soulagement de la malade, elle se mit entre les mains d'un paysan, qui appliqua dessus, en forme de liniment, de l'excrément nouveau d'oye, cuit avec du beurre ; ce reméde fit des merveilles, empêcha le cancer de s'étendre, calma les douleurs, & fit sortir de l'ulcére, cinq vers, dont quelques-uns étoient vivans. Je me souviens, dit-il ailleurs, qu'une servante de mon pays ayant un ulcére chancreux, qui s'étendoit depuis le col du côté droit, jusqu'à l'épaule & la mamelle, fut guérie en buvant ses excrémens délayés dans de la biere chaude.

Mamelon. (Anat.) *Voyez* MAMELLE.

Mamelon. (maladies du) (Med.) Les écorchures, les aphtes, les rhagades & la chûte, sont les seuls maux auxquels cette partie soit exposée. Les écorchures, les aphtes & les rhagades reconnoissent pour cause, l'âcreté que la salive du nourrisson peut contracter dans certains cas ; la chûte du mamelon est toujours

toujours occasionnée par des abcès ou des cancers qui le minent par dessous, & le détachent.

Il ne faut pas croire que les maux des mamelons, soient propres aux nourrices seules; ils peuvent encore affecter les autres femmes, quand elles portent la complaisance, jusqu'à se laisser teter par leurs amans. L'âcreté de la salive est encore la source des maux qu'elles éprouvent dans ce cas.

Lorsqu'on s'apperçoit que les excoriations, les aphtes, & les rhagades du mamelon, sont accompagnés d'inflammation, on ne doit pas balancer sur l'usage de la saignée. Il faut alors étuver le mal, avec parties égales de lait & de décoction de guimauve. Dès que la douleur & l'inflammation se sont calmées, on lave le mamelon, avec de l'eau d'orge, ou de millepertuis où l'on aura délayé un peu de miel rosat; après cette lotion, on fera très-bien d'envelopper le mamelon, avec des plumaçeaux très-doux, imbibés d'huile de cire ou d'huile d'œuf, & saupoudrés de gomme adragante ou de sucre.

On se sert pour contenir ce qu'on veut appliquer sur le mamelon, d'un petit chapeau de cire ou de lames de plomb, appellé *mamelonnières.*

Dès que l'on voit que les différentes excoriations du mamelon, dont nous avons parlé, ne suppurent plus; on les lave avec de l'eau de chaux, & on applique dessus, un linge chargé de blanc raisin. Si c'est à une nourrice que l'on donne ses soins, on lui ordonne de se faire teter plusieurs fois le jour la mamelle saine, par une personne forte, afin de détourner le lait.

Si les aphtes & les rhagades ont un caractere malin, & qu'elles creusent profondément le mamelon, on cherchera à amortir leurs funestes effets, en y appliquant quelques filets de charpie; de même si par l'examen de la nourrice & de l'enfant, on s'apperçoit qu'ils ont la vérole, & que ces maux en sont des symptomes, on a recours aux antivénériens. *Voy.* VÉROLE.

A l'égard de la rechûte du mamelon, il seroit imprudent de se flatter de la prévenir dans mille circonstances ; lorsqu'il est tombé en entier, on panse la plaie comme un ulcére ordinaire.

MANNE. (la) (Mat. Med.) C'est un suc concret, un peu onctueux, d'un blanc roussâtre, qui découle du tronc & des branches du frêne, de l'érable, & de plusieurs autres arbres, dans les contrées méridionales, & principalement dans la Calabre, la Sicile, & la campagne de Rome. Le mot *manna*, qui est Hébraïque & Syriaque, signifie un don gratuit, fait sans aucune obligation, de la part d'un Bienfaiteur. C'est en conséquence de cette étimologie, que les Auteurs Sacrés donnerent le nom de manne, à cette espece d'aliment, dont les Israélites furent nourris dans le désert, pendant tant d'années : substance tout-à-fait différente de cette drogue cathartique, dont on fait tant d'usage en Médecine.

Jettons un coup d'œil sur les ouvrages des anciens Naturalistes, & nous verrons combien ils avoient de fausses idées sur la nature de la manne. *Cristophle à vega* dit qu'elle est rendue sous forme liquide, goutte à goutte ; par des petites abeilles ou des sauterelles qui viennent la déposer sur des feuilles, où la chaleur du soleil la condense & la durcit. On lit dans l'Histoire Naturelle de *Pline*, que la manne distille de l'air, sur-tout le matin. *Galien*, dans son Traité des Alimens, lui donne le nom de miel Aërien, & soutient avec *Zacutus Lusitanus*, *Fuschius*, *Schroder*, & *Mathiole*, que ce n'est autre chose que les exhalaisons élevées de la terre & des eaux, atténuées & cuites par la chaleur du soleil, condensées par la fraîcheur de la nuit suivante, & qui retombent le matin, sous la forme de la substance qu'on appelle *Manne*. *Fallope* est un des premiers qui ait prouvé, que la manne est un suc nourricier qui découle de lui-même, ou qu'on obtient artificiellement, des feuilles & de l'écorce de certains arbres. La vérité de ces

aſſertions fut depuis confirmée par les expériences & les obſervations de M. *Ray*.

On diſtingue différentes eſpéces de manne par rapport aux contrées qui la fourniſſent. Nous ne nous occuperons ici que de celle dont nous faiſons uſage en Médecine ; celle-ci s'appelle *Manne de Calabre* : elle découle d'elle-même, & plus ſouvent par les inciſions qu'on fait pendant les grandes chaleurs de l'été ; au tronc & aux branches de deux eſpéces de frêne qui croiſſent dans ce pays. On en voit auſſi aſſez fréquemment ſous la forme de petits grains blancs ſur les feuilles de ces arbres.

La manne de Calabre ſe trouve dans le commerce ſous différentes formes ; celle qu'on vante le plus, s'appelle *Manne en larmes*, ou *Manne en grains*. La premiere eſt en grumeaux d'un blanc jaunâtre, aſſez ſecs, & doux au goût ; la ſeconde eſt en grains de la même eſpéce. On vend encore dans les boutiques une autre ſorte de manne, dont la couleur blanche en impoſe ſouvent à ceux qui ne ſont pas connoiſſeurs ; celle-ci n'eſt ordinairement autre choſe que du ſucre cuit en conſiſtance d'électuaire, avec de la manne. Celle qu'on nomme *Manne en ſorte*, eſt la plus ordinaire & la plus commune ; elle eſt en grumaux irréguliers, un peu gras, d'un roux aſſez foncé ; on doit la choiſir la plus nette qu'il eſt poſſible. Enfin, il y a encore une autre eſpéce de manne preſque ſyrupeuſe, onctueuſe, d'un roux noirâtre, mêlée d'ordures, à laquelle pluſieurs Auteurs donnent à juſte titre le nom de manne graſſe ou groſſiére ; on ne l'employe, que dans les lavemens.

La manne convient à tous les tempéramens ; elle chaſſe du corps, les humeurs ſéreuſes, bilieuſes & acides, nettoye la poitrine, & agit toujours ſans porter à la tête & ſans affecter le genre nerveux ; fortifie l'eſtomac, rend la reſpiration libre ; en un mot, il n'y a aucune partie du corps, qui n'en reſſente des effets ſalutaires.

L'expérience a prouvé, qu'elle étoit sur-tout bienfaisante aux enfans ; elle prévient les tranchées, les convulsions, les épilepsies qui les menacent, à cause de la stagnation & coagulation du lait dans l'estomac, qui se mêlant avec la bile, y contracte une qualité corrosive.

Mais si la manne est salutaire pour les enfans, elle ne l'est pas moins pour les personnes avancées en âge ; comme tout s'aigrit dans leur estomac, suivant la maxime de *Celse*, il s'y amasse beaucoup d'humeurs impures, qui demándent à être évacuées ; & de tous les remédes, la manne est la plus propre à débarrasser leurs premieres voies, & à les relâcher sans danger.

Les évacuans doux étant les seuls qui conviennent aux femmes grosses, nous croyons aussi devoir leur recommander l'usage de la manne. L'expérience a prouvé depuis longtemps, qu'elle produisoit les effets les plus salutaires, dans toutes les maladies fomentées par un amas de sucs acides & bilieux, & celles qui sont accompagnées de constrictions spasmodiques dans les parties nerveuses. Ainsi, comme dans les affections scorbutiques, la goutte, les rhumatismes, la toux, le corize, il y a acrimonie & impureté dans les humeurs, on pourra alors l'ordonner avec succès. *Prosper Alpin*, dans son Traité *de Medic. Meth.* dit qu'il n'y a pas de reméde plus propre à guérir les toux longues & violentes, que de relâcher avec de la manne.

Plusieurs Praticiens assurent avoir éprouvé, qu'il n'y a pas de moyen plus sûr, pour calmer les catharres & douleurs des articulations, que de prendre de la manne, dans le commencement de ces maladies, avec de l'eau de gruau, ou du thé ; à quoi, disent-ils, l'on fera succéder le lait d'ânesse ou de chevre, avec les eaux minérales.

On vante encore beaucoup l'usage de la manne dans le traitement des fiévres. Mais pour lui donner

plus d'énergie & l'approprier davantage à la nature de ces maladies, on y ajoutera des amers, comme les décoctions d'absynthe & de petite centaurée, avec des sels déterfifs, & même l'émétique, si la circonstance le demande. Dans les fiévres bilieuses, on en fait un laxatif avec les tamarins.

L'efficacité singuliere de la manne n'est pas moins remarquable dans les affections spasmodiques, hypocondriaques, hystériques & mélancoliques, dit M. *James*; mais dans toutes ces circonstances, il est bon de l'unir avec les sels neutres & la rhubarbe; on recommande encore son usage, dans toutes les douleurs de colique. *Lazare Riviere* conseille de la donner alors dans de l'huile d'amandes douces, & dans du bouillon gras fait avec une volaille.

La manne est aussi regardée par un grand nombre de Praticiens éclairés, comme le meilleur de tous les évacuans qu'on puisse employer dans les maladies des reins, de la vessie & des conduits urinaires, prise en mélange avec l'huile d'amandes douces : elle jouit de la propriété de calmer & de tempérer la constriction de ces parties, de dissiper leurs spasmes, de faire cesser la douleur, & très-souvent de faire sortir la pierre, cause de tous ces accidens, par les passages relâchés & dilatés. *Sydenham* parvint à se délivrer d'une douleur violente aux environs des reins, & en même tems d'un pissement de sang, en persistant pendant quelque tems, dans l'usage de la manne & du petit lait.

M. *James*, que nous avons déja cité, rapporte un fait qui prouve que ce reméde est aussi diurétique. Un homme très-âgé, dit-il, eut à la suite d'un pissement de sang, une rétention d'urine qui dura sept jours, avec des douleurs aux environs des os pubis & une constipation totale; voyant que l'introduction de la sonde ne procuroit aucun effet, j'ordonnai une décoction de manne qui le fit aller à la selle, & rendre ses urines sans aucun violent symptome.

Il seroit trop long d'entrer ici dans le détail de toutes les maladies, à la cure desquelles la manne contribue ; il suffira d'avoir indiqué celles dans lesquelles elle a le plus d'énergie. Un Praticien éclairé en étendra par analogie, l'usage à beaucoup d'autres.

La dose de la manne pour les enfans, est depuis deux drachmes, jusqu'à une demi-once ; pour les adultes, depuis deux onces, jusqu'à trois ou quatre, suivant leurs forces & leur vigueur.

On peut varier les liqueurs dans lesquelles on la dissoudra. Les Egyptiens se servoient de l'eau du Nil purifiée, ou de bouillons faits avec une volaille. En France, on a coutume de faire fondre la manne, dans du lait, du petit lait, de l'eau de gruau, de l'eau de fontaine pure, de l'eau de pluie distillée, des eaux minérales, des eaux distillées, de fleurs & de plantes ; où l'on en met au lieu de sucre dans du caffé, du thé, du chocolat.

Mais si l'on veut que la décoction de manne produise l'effet médecinal qu'on en attend, & soit en même tems agréable au goût, on y ajoute quelques ingrédiens qui répondent à ces deux vues, tels que la crême de tartre, l'arcanum duplicatum, le sel d'epsoon, &c.

Après avoir parlé de l'origine de la manne, de ses propriétés, de ses vertus dans le traitement des maladies, & de la maniere d'en faire usage : nous croyons qu'il est à propos d'indiquer quelques-unes de ses préparations les plus salutaires.

Prenez *manne de Calabre, deux onces,*
crystal minéral, une drachme.

Faites fondre le tout dans un bouillon altérant.

Donnez au malade pour lui lâcher doucement le ventre.

Prenez *manne choisie, deux onces,*
tamarins, une once.

Faites bouillir le tout dans douze onces de petit lait.

Passez & partagez en deux prises, que vous donnerez à une heure de distance l'une de l'autre.

Prenez *manne de Calabre, trois onces,*
tartre stibié, cinq grains.

Dissolvez le tout dans deux livres d'eau claire.
Passez & donnez par verrées.

Prenez *manne de Calabre, deux drachmes, ou une demi-once,*
lait de vache, trois onces.

Faites bouillir, & donnez la colature aux enfans.

Prenez *manne de Calabre, deux onces,*
sel commun, une demi-dragme.

Dissolvez dans quatre onces d'eau bouillante; pilez dans cette liqueur, quatre amandes ameres; ajoutez quatre onces de lait de vache.

Passez en exprimant, & donnez cette liqueur chaude.

Prenez *une once de manne de Calabre, & de catholicon double.*

Faites-les bouillir dans six onces d'eau de plantain; on en donnera la colature dans les diarrhées & les dyssenteries.

MANUS DEI. (Mat. Med.) C'est un emplâtre fait avec de l'huile, de la cire, de la myrrhe, de l'encens, du mastic, de la gomme ammoniac, du galbanum, &c. auxquels on joint de l'aristoloche, de la litharge, du verd de gris, de la pierre calaminaire. Ce reméde est résolutif, adoucissant; on l'employe encore souvent comme déterfif.

MAQUEREAU. (Hig.) C'est un poisson très-connu; il se rencontre dans presque toutes les mers, mais jamais dans l'eau douce. Il est fort en usage en France à cause de son bon goût; le laité est incomparablement meilleur que l'autre. Le maquereau ne se sert sur nos tables, que dans une certaine saison de l'année; quelquefois néanmoins on le sale, afin de

le garder ; mais alors il perd sa saveur ; & échauffe beaucoup.

Tous les Auteurs ne sont pas d'accord sur la bonté du maquereau ; les uns soutiennent qu'il fournit un très-mauvais suc, d'autres prétendent qu'il doit être rangé dans la classe des bons alimens. *Baillou* blâme ceux qui font bouillir le maquereau pour s'en nourrir ; il soutient qu'on ne doit manger ce poisson que rôti, & mêlé avec des assaisonnemens qui aident sa digestion dans l'estomac.

MARASME. (Med.) C'est un desséchement général, un amaigrissement extrême, en un mot, le dernier degré de la maigreur, de l'atrophie, & de la consomption. Quand le marasme est décidé, les yeux perdent tout leur éclat, le tour des paupieres est livide, les tempes sont affaissées, les paupieres se meuvent avec peine, & se ferment souvent comme si l'on dormoit, quoiqu'en effet on ne dorme pas. Aux couleurs vives du teint, succede une pâleur verdâtre, les levres, pour ainsi dire, collées aux gencives, n'ont plus de coloris ; la peau est dure & raboteuse ; tous les os du corps ne paroissent plus recouverts que d'une peau dure, seche ; on est mol, lâche, paresseux, souvent si foible, qu'en marchant les jambes plient sous le poids du corps, la respiration est foible & rare, le moindre mouvement fatigue, on est sujet à des sueurs excessives, à des cours de ventre colliquatifs, &c.

On distingue deux espéces de marasmes, l'un est nommé *marasme froid*, c'est l'état d'amaigrissement & de desséchement observé chez les personnes décrépites ; l'autre est appellé *marasme chaud*, celui-ci est accompagné de fiévre lente, hectique, dont les redoublemens se manifestent sur le soir.

L'amaigrissement essentiel au marasme, prouve incontestablement que le défaut de nutrition est la cause immédiate de cette maladie : or ce défaut de nutrition, peut être produit par la trop grande rigidité,

par le deſſechement, l'altération, & l'atonie des vaiſſeaux; ou bien par de trop longues abſtinences, par des indigeſtions continuelles, par le vice des ſucs digeſtifs, ſur-tout de la ſalive, par l'obſtruction du pylore, la lienterie, le flux chymeux ou paſſion cœliaque, le flux chileux, l'obſtruction des vaiſſeaux lactés, ou des glandes du méſentere, les bleſſures du canal chorachique, les évacuations forcées, ſur-tout celle de la ſemence; en un mot, par tout ce qui pourra empêcher la digeſtion des alimens, & le paſſage du chile dans les vaiſſeaux deſtinés à le porter dans le ſang.

Quand le maraſme eſt décidé, il eſt ordinairement incurable; la cure eſt difficile, lorſqu'il vient de la rigidité & de la foibleſſe des vaiſſeaux, lorſqu'il procéde de toute autre cauſe, on peut y compter un peu plus; on ſera plus fondé à eſpérer, ſi l'on voit la peau s'humecter peu à peu; mais on peut aſſurer que le malade eſt dans le plus grand danger, s'il eſt ſujet aux ſueurs nocturnes, ſi ſes cheveux tombent, s'il a un cours de ventre colliquatif, &c.

Quand on veut traiter une perſonne tombée dans le maraſme, il faut d'abord tâcher d'établir un diagnoſtic certain. Lorſqu'on eſt aſſuré que cet état eſt la ſuite d'évacuations forcées, on preſcrit l'uſage des mets ſucculens, des fortifians, des corroboratifs; on recommande au malade, de quitter le ſéjour des villes, la campagne lui eſt très-néceſſaire; il doit être très-réſervé ſur le choix & la quantité des alimens. *Voyez* à ce ſujet ce que nous avons dit par rapport au régime que doivent obſerver ceux qui ſont épuiſés par la maſturbation. Quand on ſoupçonne que ce maraſme vient de l'obſtruction des glandes du méſentere, &c. On peut eſſayer quelques légers apéritifs ſtomachiques; les ſavoneux, la rhubarbe, les martiaux, les frictions ſur le bas-ventre, ont quelquefois réuſſi dans ces cas, ſurtout

chez les enfants; on peut aussi mettre en usage les eaux de Barreges, de Saint-Laurent. Ce qui me surprend beaucoup, c'est que *Galien* & *Hyppocrate* aient assuré avoir guéri plusieurs personnes tombées dans le marasme, par des saignées fréquentes & copieuses. Au reste, ces deux grands hommes étoient trop habiles observateurs, pour qu'on puisse refuser d'ajouter foi à leurs assertions. Presque tous les Auteurs s'accordent à dire, que si les malades souhaitent avidement des mets extraordinaires, il ne faut pas s'opiniâtrer à les leur refuser. En effet, en jettant les yeux sur leurs ouvrages, nous voyons des exemples frappans de cures opérées par des choses que nous aurions cru très-peu indiquées. *Panarole* dit avoir vu un malade recouvrer son embonpoint, en faisant un grand usage de citron. *Tulpius* soutient avoir remarqué, qu'une personne que le marasme avoit, pour ainsi dire, conduit jusqu'aux portes de la mort, se rétablit parfaitement en mangeant beaucoup d'huitres. Je me souviens d'avoir lu dans un recueil d'observations un fait, qui prouve que la pication est d'un très-grand secours dans le marasme particulier; pour le mettre en usage, on frappe la partie atrophiée avec des férules enduites de poix.

MARC DE RAISIN. (Mat. Med.) presque tous les Auteurs s'accordent à dire que le marc de raisin est un excellent remede fortifiant & résolutif, tant qu'il conserve la chaleur que la fomentation lui a acquise dans la cuve. Ces propriétés le font employer avec succès, pour fortifier les membres paralysés, pour dissiper les douleurs arthritiques & rhumatismales; on en enveloppe les parties malades, & on les fait tenir dans cette espéce de bain, pendant l'espace de deux ou trois heures.

MARIAGE (Diette.) Tel qu'il est établi parmi nous & les autres peuples raisonnables & religieux;

le mariage eſt cet état dans lequel on doit faire uſage des nouvelles facultés acquiſes par la puberté. L'expérience a montré que le trop long ſéjour de la liqueur ſéminale dans ſes réſervoirs, pouvoit occaſionner les maladies les plus fâcheuſes dans l'un & l'autre ſexe, telles que le ſatyriaſes, le priapiſme, les pollutions nocturnes, les vapeurs, la mélancolie, les tumeurs, les douleurs, & les inflammations des parties génitales, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la nymphomanie, les irritations, &c. D'où il ſuit que le mariage eſt l'état le plus naturel & celui qui contribue le plus à la conſervation de la ſanté.

Le mariage ſimplement conſidéré comme favoriſant l'excrétion de la ſemence, eſt par conſéquent très-utile à l'un & l'autre ſexe. De tout tems, les Loix politiques, fondées ſur celles de la nature, l'ont favoriſé. Chez les Juifs, les femmes ſtériles étoient en opprobre. Dans les premiers tems de l'Egliſe, les Chrétiens ne donnoient jamais de charges de Magiſtrature, qu'à ceux qui étoient mariés. Nous liſons dans l'hiſtoire, que les Spartiates avoient inſtitué des fêtes publiques, où ceux qui n'étoient pas mariés devoient être fouettés par les femmes; les Romains couronnoient ceux qui l'avoient été pluſieurs fois.

Mais ſi le célibat eſt un état contre nature, & donne lieu à beaucoup de maladies, l'excès que l'on commet tous les jours, par rapport aux plaiſirs de l'amour, donne naiſſance à des maux beaucoup plus triſtes.

Car comme la ſemence eſt la plus noble & la plus précieuſe des humeurs de notre corps, il eſt inconteſtable que ſon excrétion trop ſouvent réitérée, peut être très-préjudiciable; en effet, nous voyons fréquemment, que ceux qui ſe laiſſent aller à des excès dans ce genre, ſont ſujets aux laſſitudes, aux foibleſſes, aux douleurs de tête, de l'épine, aux dérangemens de la tranſpiration, aux tremble-

mens, aux convulſions, à l'affoibliſſement de tous les ſens & ſur-tout de la vue, à la perte des facultés intellectuelles, au maraſme, aux dérangemens de l'eſtomac, à la phthyſie pulmonaire & dorſale, à l'inſécondité, & autres maux de ce genre. Si l'on veut ſe conſerver la ſanté & prévenir les maladies qui ſont une ſuite néceſſaire du célibat, on doit donc être très-modéré ſur les plaiſirs de l'amour.

L'âge propre au mariage ne peut être exactement déterminé ; il y a tant de diverſité dans les tempéramens & les forces, qu'il eſt impoſſible de prononcer juſte ſur cette matiere. *Platon* & *Ariſtote* ſoutiennent qu'on ne doit pas permettre le mariage avant trente ans ; pluſieurs Phyſiciens prétendent que dès qu'une fille eſt réglée, & que la ſécrétion de la ſemence ſe fait chez un jeune homme, on peut, avec ſécurité, permettre leur union, parce que, diſent-ils, c'eſt par là, que la nature ſemble montrer qu'ils ſont en état de procréer des enfants ; mais le corps d'une jeune fille, qui commence à être réglée, n'eſt-il pas ſouvent trop foible, trop peu développé, pour porter un enfant à terme ? N'a-t-on pas lieu d'appréhender que ſes couches ne ſoient funeſtes, & qu'elle ne perde la vie, en la donnant à un autre ? Dès que la ſecrétion de la ſemence ſe fait chez un jeune homme, cette humeur eſt-elle aſſez cuite, aſſez digérée, pour produire un enfant bien conſtitué, en un mot, fort & ſpirituel. J'en appelle à l'expérience.

Dans un Etat bien policé, où l'on doit chercher tous les moyens imaginables pour prévenir la dégénération de l'eſpéce humaine, les Magiſtrats devroient s'oppoſer à la conſommation des mariages avant l'âge de vingt, à vingt-cinq ans ; puiſque l'obſervation démontre que les enfans qui naiſſent de l'union de perſonnes plus jeunes, ſont ordinairement foibles & délicats.

La vieilleſſe ne jouit preſque jamais impunément des plaiſirs de l'amour ; ils énervent alors &

achevent la déforganifation de la machine.

Les mariages difproportionés pour l'âge & le tempérament, font encore plus préjudiciables qu'on ne penfe. Si l'on marie, par exemple, une jeune fille à un vieillard, elle devient foible & languiffante : plufieurs même ont gagné la goutte dans ce cas, & les autres infirmités de la vieilleffe.

MARISCE. (Chir.) petite excroiffance molle, charnue, fongueufe, indolente, qui vient au periné, au fondement, & à la partie fupérieure des cuiffes, dans les femmes ; c'eft communément un fymptome de la groffe vérole ; on la détruit avec les cifeaux & la pierre infernale, ou de vitriol, faifant faire ufage toutefois, des remédes antivénériens, lorfqu'on eft fondé à croire que le virus vérolique lui a donné lieu.

MARJOLAINE. (Bot.) *Majorana.* C'eft une plante dont on diftingue deux efpéces principales ; fçavoir, la vulgaire, & celle à petite feuille.

La Marjolaine vulgaire, *Majorana vulgaris*, C. B. croît dans les pays chauds de la France ; fes femences menues, arrondies, rouffâtres & aromatiques fuccédent à des fleurs qui naiffent en fes fommités, difpofées en épis, compofés de quatre rangs de feuilles velues ; fes feuilles rangées vis-à-vis l'une de l'autre, font petites, lanugineufes, d'une faveur & d'une odeur agréable, les tiges ligneufes, rameufes, menues, un peu velues & rougeâtres, ont à peu près la hauteur d'un pied ; les racines font menues & fibrées.

La marjolaine à petites feuilles, *majorana tenui folia*, C. B. reffemble beaucoup à celle dont nous venons de parler, toute la différence confifte dans les feuilles, qui font plus petites & plus odorantes.

La marjolaine eft rangée, par un grand nombre d'Auteurs, dans la claffe des remédes fortifians, céphaliques, ftomachiques. Elle peut fe donner en fubftance, jufqu'à un demi gros communément. Ce-

pendant on la prescrit en infusion, & sa dose est alors d'une demi poignée par livre d'eau ; plusieurs la font entrer dans les lavemens carminatifs. *Hartman* soutient qu'elle rétablit l'odorat, quand on l'a perdu. On en prend la poudre, comme sternutatoire.

MARONNIER (Bot.) *Castanea.* C'est un arbre dont on distingue deux espéces principales ; sçavoir ; le maronnier franc ou commun, *Castanea sativa* ; C. B. & le maronnier d'inde, *hippocastanum vulgare* ; J. R. H. On donne le nom de maronnier franc, au châtaignier, dont le fruit est le plus gros. *Voyez* CHATAIGNIER.

Le maronnier d'inde est un très-bel arbre, qui décore nos jardins au printems. Son fruit, fait en châtaigne, n'est point rangé dans la classe des alimens ; mais étant séché, rapé & pris par le nez, comme le tabac, il agit comme un puissant sternutatoire, qui peut soulager dans les cas de migraine, suivant l'expérience que M. *Chomel* en a faite. *Matthiole* dit, que l'on fait manger avec succès, de ce fruit, aux chevaux poussifs, ce qui est confirmé par *Clusius.*

Plusieurs personnes ont avancé, que l'écorce du maronnier d'inde avoit une vertu fébrifuge, & que l'on pourroit le substituer au quinquina. Comme cette assertion n'est fondée sur aucun fait irrévocable, nous croyons qu'il est sage & prudent de ne point y déférer, jusqu'à ce que des preuves convaincantes, en aient établi la vérité.

MARQUES. (Maréc.) Signes naturels qui font connoître l'âge ou la bonté des chevaux. C'est une bonne marque, quand un cheval trépigne, qu'il bat du pied, & mange avec avidité ; les balzanes sont de bonnes marques dans un cheval. Il se dit plus particulierement de la marque noire, appellée *germe de feve*, qui lui vient à l'âge d'environ huit ans, & alors on dit, qu'ils ne marquent plus & qu'ils rasent.

MARRUBE, (Bot.) *Marrubium.* C'est une plante

dont il y a deux espéces principales qui sont d'usage en médecine.

Le marrube blanc, *Marrubium album vulgare*, C. B. P. *marrubium album*, J. B. croît sur le bord des chemins, dans les terres incultes & les décombres. Ses fleurs sont petites, & verticillées ; elles naissent en grand nombre autour de chaque nœud, disposées par anneaux sans pédicules, ou sur des pédicules très-courts ; il leur succéde quatre semences oblongues ; ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied, quarrées, velues & branchues, garnies, pour l'ordinaire, de feuilles opposées deux à deux à chaque nœud, ridées, arrondies, blanchâtres & crénelées. Sa racine est simple, ligneuse, garnie de plusieurs fibres.

On range le marrube dans la classe des médicamens antihystériques, & des emmenagogues. Plusieurs prétendent qu'on peut l'ordonner avec succès, dans les cas d'accouchemens difficiles. On peut encore le compter parmi les médicamens apéritifs & les béchiques incisifs, dit M. *Lieutaud*. Souvent le marrube est salutaire dans l'asthme & les toux opiniâtres ; il n'est pas même inutile de s'en servir dans les obstructions des autres visceres.

Le marrube noir, *marrubium nigrum*, *seu ballote*, J. B. naît ordinairement le long des haies ; ses fleurs sont de couleur rouge, verticillées comme celles du marrube blanc. On voit succéder à chacune, quatre semences longues, noirâtres, contenues dans une espéce de cornet, qui a servi de calice à la fleur, les feuilles sont opposées les unes aux autres, de couleur verte, brunâtres, elles naissent des tiges qui sont élevées à la hauteur d'un pied ou environ, fermes, quarrées, velues, rougeâtres, & branchues. Sa racine est vivace, ligneuse, fibrée. La mauvaise odeur de cette plante, fait qu'on ne s'en sert point à l'intérieur : appliquée à l'extérieur, elle fond, & résout les tumeurs ; plusieurs prétendent qu'elle a encore la propriété de guérir la gale, les dartres, & les boutons.

MARS, ou FER. (Mat. Med.) C'eſt un métal maléable, mais très-compact, très-dur, ſolide, ſonore & très-élaſtique. Il ſert non-ſeulement à faire la plûpart des inſtrumens dont nous nous ſervons; mais encore à fournir un excellent reméde contre un très-grand nombre de maladies; on le regarde comme aſtringent & apéritif. La limaille de fer entiere ou réduite en poudre très-fine, eſt un excellent reméde dans les obſtructions, la cachexie, la jauniſſe, & la ſuppreſſion des régles, comme les autres apéritifs; on l'ordonne ſouvent avec ſuccès, dans la fiévre quarte. Les mélancoliques & les vaporeux ſe trouvent très bien de ſon uſage: ſa doſe eſt depuis quatre grains, juſqu'à vingt.

Quoique, lorſqu'on fait uſage de la teinture de mars ou de fer, on s'apperçoive que les excrémens ſont teints en noir, il n'en faut pas conclure qu'elle ne parvient pas juſqu'au ſang: ce n'eſt que la partie la plus groſſiere de ce minéral, qui les colore ainſi. Il eſt très-important de s'abſtenir des alimens acides, pendant le tems que l'on prend cette poudre, à l'intérieur. Tout le monde ſçait qu'un fer rouge, plongé pluſieurs fois dans de l'eau ou du vin, communique ſa vertu aſtringente à ces liqueurs, auſſi a-t-on recours à ce procédé, pour faire une boiſſon appropriée. Dans certaines diarrhées le même moyen, dit M. *Lieutaud*, ſert pour rendre aſtringent le lait & le petit lait, lorſqu'ils donnent lieu à un flux de ventre, & que l'on eſt obligé à en continuer l'uſage. En mettant dans de l'eau, de la limaille de fer ou des cloux, on peut la rendre apéritive. On prend, depuis une demi once, juſqu'à une once, de la limaille de fer, qui a contracté de la rouille; on la renferme dans un nouet, & on la fait infuſer dans des bouillons très-chauds, ou des tiſannes. Comme le fer ou les martiaux donnés en ſubſtance, & à une doſe aſſez forte, ſont nuiſibles, ſi les excrémens ne ſont point colorés, les poitrinaires

naires, doivent les éviter avec beaucoup de précaution. L'on trouve dans les boutiques des apoticaires, différentes préparations de fer, telles que le ſaffran de mars, tant apéritif qu'aſtringent ; l'extrait & le ſel de mars, la teinture de mars, les fleurs martiales, le tartre martial, &c.

MARUM. (Bot.) *Marum.* C'eſt le nom que l'on donne à deux eſpéces de plantes, dont l'une eſt le vrai marum, & l'autre eſt le marum maſtic.

Le vrai marum, *marum cortuſi, J. B. Chamædrys maritima incana, fruteſcens, foliis lanceolatis inſt. rec. herb.* croît dans la Provence, notamment aux iſles d'Hyeres ; elle ſe cultive auſſi dans nos jardins, mais alors on eſt obligé de la renfermer dans une cage de fer ; car ſans cette précaution, les chats accourroient de tout côté pour ſe rouler deſſus, la mordre & l'humecter de leur ſemence. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & ne different en rien de celles de la germandrée : leur couleur eſt purpurine ; il leur ſuccéde à chacune, quatre ſemences arrondies, renfermées dans une capſule qui ſervoit de calice à la fleur : ſes feuilles approchent de celles du ſerpolet, elles ſont un peu cotonneuſes, d'une ſaveur très-âcre, & d'une odeur très-aromatique. Ses tiges ſont ligneuſes, blanches & velues, comme celles du thim, elles s'élevent ordinairement à la hauteur d'un pied ; la racine eſt fibreuſe.

Le vrai marum eſt rangé dans la claſſe des médicamens ſtomachiques, fortifians ; diſtilé avec de l'eau, il fournit beaucoup d'huile eſſentielle, qui tient en Hollande, au rapport des écrivains, les plus célébres, le premier rang parmi les cephaliques, les carminatifs, les antiſcorbutiques, les antiparalytiques & remédes utérins. Pluſieurs prétendent, qu'elle eſt encore apéritive & diurétique, & que ces propriétés la rendent très-propre à ſoulager les cachectiques & les hydropiques.

On dit aussi qu'elle excite à l'amour, & convient dans les maladies de nerfs. Les feuilles de cette plante se prennent en infusion comme du thé; on les prescrit aussi en substance, depuis quinze grains, jusqu'à un demi gros.

Le marum mastic, *sampsucus*, *sive marum mastichen redolens*, C. B. P. vient de lui-même dans les pays chauds; en Espagne, on le cultive dans les jardins. Ses fleurs sont blanchâtres, semblables, ainsi que les graines, à celles du thim. Ses feuilles approchent assez de celles du serpolet; elles ont une saveur âcre, une odeur de mastic, & sont embrassées par de petites têtes cotonneuses, situées prés du sommet des rameaux. Cette espéce de marum, est une petite plante ligneuse, à peu près comme la marjolaine, & qui a beaucoup de petites branches divisées en plusieurs rameaux. Ses racines sont ligneuses & fibrées.

Le marum mastic jouit, dit-on, des mêmes propriétés que le marum vrai : cependant on préfere toujours cette derniere espéce.

MASTIC. (Mat. Med.) C'est une résine jaunâtre, diaphane, séche, en larmes ou en grumeaux, fragile, qui s'enflamme sur les charbons, & répand une fumée assez agréable. Cette substance découle d'elle-même, ou par incision, d'un arbre du genre des térébinthes, appellé lentisque, qui croît dans plusieurs des isles de l'Archipel.

Le mastic est recommandé en Médecine, pour beaucoup d'usages; on l'ordonne à l'intérieur, comme astringent & stomachique; il adoucit l'acrimonie des humeurs, est utile dans le crachement de sang & la toux invétérée, fortifie l'estomac, aide la digestion, arrête le vomissement: Plusieurs le mettent au nombre des masticatoires. Sa vertu adoucissante fait qu'on l'ajoute avec succès, dans les portions

purgatives les plus fortes, pour prévenir les tranchées. Le mastic se prend, ou en substance, ou en infusion. On le donne en substance, depuis quatre grains, jusqu'à un scrupule; il en entre dans les infusions, depuis un demi scrupule, jusqu'à deux.

La Chirurgie s'en sert, comme d'un très-bon reméde fortifiant & astringent, dans les chûtes de la luete, de l'anus & du vagin.

On peut encore s'en servir avec succès, dans les hernies & la foiblesse des membres, ce qui le fait entrer dans la composition de plusieurs Emplâtres officinaux. Plusieurs Auteurs disent, qu'appliqué sur les tempes, il calme les maux de dents.

MASTICATION. (Phis.) C'est une action qui s'opere par le moyen du mouvement de la mâchoire inférieure, de la langue & des levres pour briser les alimens, les diviser en des particules plus petites & moins cohérentes, afin de les soumettre plus facilement aux forces dissolvantes de l'estomac. Rien ne soulage l'estomac autant qu'une mastication exacte, dit M. *Tissot*; elle augmente la secrétion de la salive, qui est le meilleur de tous les digestifs; elle en impregne exactement les alimens dont elle augmente la surface, en les divisant extrêmement, & en les mettant par là plus en état d'être pénétrés par les sucs gastriques : leur dissolution dans l'estomac devenant plus prompte, ils y séjournent moins longtems, s'y digerent & ne s'y corrompent point, ne l'irritent, & ne le fatiguent pas; cette premiere digestion étant bien faite, tout le reste des fonctions s'en ressent, & s'exécute avec aisance.

La mastication a encore deux autres avantages très-réels; le premier, c'est que l'on mange réellement moins, sans être moins nourri; l'autre, c'est qu'elle contribue beaucoup à la conservation des dents; en un mot, l'utilité de la mastication est telle, qu'on ne peut trop insister sur le tort trop général,

qu'on a de la négliger. Les maux d'estomac, & les langueurs sont très-souvent, la suite d'un défaut de mastication: & l'on a vu plusieurs fois, ces maladies, rebelles à tous les remédes, céder à une mastication exacte. L'observation prouve encore d'une maniere très-convaincante, les avantages de la mastication pour l'entretien de la santé; en effet, l'on remarque que les personnes bien portantes, sont exposées à plusieurs infirmités, quand la perte de leurs dents, les empêche de mâcher les alimens; & qu'elles recouvrent une santé parfaite, lorsque les gencives acquierent cette dureté, qui les rend propres à faire les fonctions des dents perdues.

MASTICATOIRE (Mat. Med. & Pharm.) Espéce d'apophlegmatisme par la bouche, ou de remède propre à exciter une évacuation par les glandes salivaires. Les vrais masticatoires sont des matieres d'un goût âcre & vif, & qui ont une certaine solidité qui empêche qu'ils ne se disolvent entierement dans la bouche. Les plus usités sont les racines dépyrethre, de gengembre, de roseau aromatique, d'iris, d'aulnée, la semence de nielle, les feuilles de bétoine, de tabac. On peut donner à mâcher un seul de ces remédes, & on a alors un masticatoire simple, ou bien en mêler plusieurs sous forme de tablette, pour former un masticatoire composé.

L'usage des masticatoires est malheureusement trop négligé de nos jours; c'est néanmoins avec beaucoup de succès, qu'ils ont été employés par les plus grands Médecins, dans les maladies catarrhales de la tête, telles que les fluxions sur les dents, les yeux, les oreilles, les engorgemens séreux des amigdales, les affections soporeuses, la paralysie, &c.

MASTIGADOUR. (Hypp.) Espéce de mors uni, garni de patenôtres & d'anneaux, qu'on met dans la bouche du cheval, pour lui exciter la sa-

live, & lui rafraîchir la bouche. Il est composé de trois moitiés de grands anneaux faites en demi ovales d'inégale grandeur ; les plus petites étant renfermées dans la plus grande, qui doit avoir un demi pied de hauteur. Le mastigadour est très-utile dans les cas où les chevaux ont la fiévre. *Voyez* Fiévre. (vet.)

MASTURBATION. (Med.) Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'énormité de ce crime ; les maux infinis & inévitables qu'il entraîne après lui, leurs causes & leur curation, feront seuls l'objet de cet article. Nous croirons avoir rempli notre but principal, si le tableau effrayant, mais fidéle, que nous nous proposons de faire, des infirmités que se préparent ceux qui se livrent à cette odieuse habitude, peut enfin leur dessiler les yeux, les faire frémir d'horreur, & leur faire voir toute la profondeur de l'abyme dans lequel ils se plongent.

Les maladies auxquelles s'exposent les masturbateurs, peuvent se ranger sous deux classes principales ; celles de l'esprit, & celles du corps.

Les funestes effets que la masturbation produit tous les jours sur l'esprit de ceux qui s'y adonnent, sont malheureusement trop sensibles, pour qu'on puisse douter de leur réalité. Toutes leurs facultés intellectuelles s'affoiblissent, il deviennent inhabiles à l'étude, hébétés à la fleur de leur âge ; leurs idées s'obscurcissent entierement, ils perdent la mémoire, tombent en démence, & sont agités d'un délire si violent, que ni les remords, ni les résolutions les mieux concertées, ni les douleurs les plus aigues, ni la vue d'une fin prochaine, ni la honte, ni l'infamie, ne peuvent retenir leurs mains suicides. Ce défaut d'empire sur eux-mêmes, leur donne des inquiétudes continuelles, les tourmente sans cesse, leur fait verser des larmes de désespoir ; la compagnie leur est à charge, odieuse, en un mot, il regardent leur existence comme un présent funeste, & invoquent à chaque instant, la mort, qui vient toujours trop tard

pour terminer une vie d'autant plus cruelle, qu'elle ne l'eſt que par leur faute.

L'influence inintelligible, mais véritable de l'eſprit ſur le corps, fait que les dérangemens de la machine ſuivent de près l'altération des facultés de l'ame qui la gouverne. Les maſturbateurs ſont aſſaillis par toutes les infirmités de la vieilleſſe la plus languiſſante, ils éprouvent ſans ceſſe des laſſitudes ſpontanées : il n'eſt point d'attitude, de poſture commode, pour eux ; tous les mouvemens généraux ou particuliers ſont difficiles & douloureux, ils ont des ſpaſmes périodiques, un ſentiment continuel de froid, ſaiſit tous leurs membres, les forces leur manquent entiérement ; les uns ne dorment point du tout ; les autres ſont dans un aſſoupiſſement continuel, preſque tous deviennent hypocondriaques, & ſont accablés de tous les accidens de cette fâcheuſe maladie : triſteſſe, ſoupirs, palpitations, ſuffocations. Les uns ſont ſujets à des accès d'épilepſie, aux gouttes les plus douloureuſes, les autres tombent en léthargie, en paralyſie. Les organes des ſens s'affoibliſſent à un point inexprimable : *Hoffman* dit avoir vu pluſieurs exemples de gens qui s'étoient attirés non-ſeulement des douleurs très-vives dans les yeux, mais encore des rougeurs. J'ai même vu, continue-t'il, une telle foibleſſe dans la vue, produite par cette cauſe, que ceux qui en étoient attaqués, ne pouvoient ni lire, ni écrire, quoiqu'au printems de leurs années. La ſurdité & les tintemens d'oreille peuvent encore être la ſuite de cette pratique infame : les organes de la reſpiration, en ſont auſſi prodigieuſement altérés : on en a vu cracher des matieres calcaires, avoir un enrouement, une foibleſſe de voix, des eſſoufflemens continuels ; les organes de la génération, éprouvent auſſi leur part, des miſeres, dont il ſont la cauſe premiere. Celui-ci eſt attaqué d'une gonorrhée habituelle, qui abbat ſes forces, & dont la nature reſſemble à une ſanie fœtide, ou à une mucoſitée ſale ; celui-là

eſt tourmenté par des priapiſmes douloureux. Les uns ne peuvent entrer en érection, les autres répandent la liqueur ſéminale, au plus léger attouchement ; enfin, l'on en voit qui ſont punis de leur crime, par des dyſuries, des ſtranguries, des ardeurs d'urine, des tumeurs très-douloureuſes aux teſticules, à la verge, à la veſſie, au cordon ſpermatique, par l'impoſſibilité du coït, & la ſtérilité. Chez la plûpart, on voit des boutons au viſage, des puſtules ſuppurantes dans le nez, ſur la poitrine, ſur les cuiſſes. On conçoit avec peine, combien cette infame manœuvre eſt préjudiciable à l'eſtomac ; ſon dérangement s'annonce, tantôt par des pertes d'appétit, ou des appétits irréguliers ; tantôt par des douleurs vives, ſur-tout dans le tems des digeſtions ; par des vomiſſemens habituels, qui réſiſtent ſouvent à tous les remédes. Les fonctions des inteſtins ſont auſſi quelquefois totalement dérangées : les uns ſe plaignent de conſtipation opiniâtre, d'autres de diarrhée continuelle, d'autres d'hémorroïdes, ou découlement de matiere fétide par le fondement. La fiévre lente, & la conſomption, ſont encore la peine que quelques-uns trouvent dans leur crime. Lorſque les perſonnes, qui ont cette habitude criminelle, ſont attaquées de quelques maladies aigues, occaſionnées par les effets de la maſturbation : Ces maladies ſont accompagnées des ſymptomes les plus fâcheux, les plus biſarres ; leur marche eſt irréguliere ; il naît à tout moment des contr'indications, leurs périodes ſont dérangées, leurs criſes imparfaites : elles ſont très-difficiles à guérir, la convaleſcence en eſt longue, ſujette aux rechûtes ; & quand elles ne décident point de la vie du malade, elles dégénerent fréquemment en maladies chroniques.

Ce que nous avons dit juſqu'ici des ſuites de la maſturbation, peut s'appliquer indiſtinctement aux femmes & aux hommes ; le mal paroît même avoir plus d'activité chez les femmes, à cauſe de la foi-

blesse de leur tempérament & de leur constitution.

Il seroit ridicule de croire, qu'en suivant la même carriere de mauvaises œuvres, elles ne fussent pas exposées aux mêmes dangers. Outre tous les symptômes mentionnés ci-dessus, on observe que les femmes livrées à cette luxure, sont plus particuliérement exposées à des accès d'histerie, ou de vapeurs, à des jaunisses incurables, des crampes cruelles de l'estomac, à de vives douleurs dans le nez, à des pertes blanches, dont l'âcreté est une source continuelle des douleurs les plus cuisantes, à des chûtes, des ulcérations, des squirres, des cancers, des inflammations de matrice, à des dartres du clitoris, à des fureurs utérines, qui leur ôtent la pudeur & la raison. Tous ces maux sont ordinairement annoncés par la perte de leur coloris & de leur embonpoint, le teint plombé, la rudesse de la peau, la langueur des yeux, l'altération des dents; le *rachitis*, l'indifférence pour les moyens légitimes d'amortir l'aiguillon de la chair, sont encore les avantcoureurs de ces maladies cruelles.

Pour comprendre comment la masturbation peut jetter de si grands troubles dans l'économie animale, il suffit de réfléchir sur l'importance de la liqueur génitale, & de faire un sérieux examen des circonstances qui accompagnent son émission. La semence séparée dans les testicules, passe de-là, dans les vésicules séminales, & est constamment repompée par les vaisseaux absorbans, & de proche en proche, rendue à la masse totale des humeurs : elle est alors un *stimulus*, qui irrite les parties qu'elle touche, ses particules âcres aiguillonnent légérement, mais sans interruption, les vaisseaux, qui, par là même, se contractent avec plus de force ; leur action sur les fluides, est plus efficace; la circulation est plus animée, la nutrition plus exacte, toutes les autres fonctions se font d'une maniere plus parfaite,

Il n'en eſt pas, à beaucoup près, de l'évacuation du ſperme, comme de celle des autres humeurs, il faut des ébranlemens généraux, une convulſion de toutes les parties, une augmentation de vîteſſe dans le mouvement de toutes les humeurs, pour lui donner iſſue. En réfléchiſſant ſur les effets de ces deux cauſes, l'évacuation de la ſemence, & les mouvemens convulſifs, il eſt aiſé d'expliquer pourquoi ceux qui ſe livrent habituellement à la maſturbation, ſont ſujets à tant de maux. Les déſordres qui doivent en réſulter dans l'œconomie animale, dit M. *Tiſſot*, peuvent ſe ranger ſous trois claſſes, la dépravation des digeſtions, l'affoibliſſement du cerveau & du genre nerveux, le dérangement de la tranſpiration; l'on verra, continue-t-il, qu'il n'eſt aucune maladie chronique, qu'on ne puiſſe déduire de cette triple cauſe.

Les accidens qu'éprouve le ſexe, s'expliquent auſſi d'une maniere très-ſatisfaiſante. L'humeur qu'elles perdent, étant moins précieuſe, que le ſperme de l'homme, ſa perte ne les affoiblit peut-être pas auſſi promptement, mais le genre nerveux étant plus foible chez elles, les accidens ſont plus violens.

Les maladies de conſomption, qui ſont une ſuite des excès vénériens, & à plus forte raiſon, de la maſturbation, ſe guériſſent très-difficilement. *Hippocrate* annonce la mort, & le grand *Boerrhaave*, nous avertit qu'il n'en a jamais pu obtenir la guériſon. Les maladies aigues des maſturbateurs ſont auſſi très-difficiles à guérir, à cauſe des raiſons que nous avons détaillées ci-deſſus, & de l'affoibliſſement du corps, qui fait que les remédes reſtent toujours ſans effet.

Malgré l'aſſertion d'*Hyppocrate* & de *Boerrhaave*, on peut néanmoins entreprendre le traitement des maladies de conſomption qui ſont une ſuite de l'onaniſme.

Si l'on veut que les remédes qu'on adminiſtrera aient quelque ſuccès, il faut préliminairement inſiſter ſur le régime. La perſonne malade doit quitter

le séjour des grandes villes, se choisir une habitation où l'air soit sec & tempéré, & le respirer en plein champ, au lever du soleil ; vivre d'alimens qui contiennent beaucoup de nourriture sous un petit volume, en prendre peu & souvent, éviter les viandes dures & indigestes, telles que celle de cochon, celles des vieilles bêtes, celles que l'art a durci au moyen du sel, ou de la fumée ; celles qui sont trop grasses ; s'abstenir des herbes potageres qui produisent du gonflement, telles que les choux, les légumes à cosses, des fruits qui affoiblissent, relâchent, & énervent les forces de l'estomac : les viandes des animaux jeunes & nourris dans les bons endroits, sont les seules dont elle doive faire usage. Les plus appropriées à la délicatesse d'un estomac affoibli par la masturbation, sont celles de veau, de jeune mouton, de jeune bœuf, de poulet, de pigeon, de poulet d'inde, de perdreau. Non-seulement il faut choisir les viandes avec soin, mais encore on doit les préparer convenablement. La meilleure façon, sans contredit, est de les rôtir à un feu doux, afin qu'elles conservent leur suc : ou de les cuire lentement dans leur propre jus.

Lorsque l'estomac est si foible, qu'il ne peut digérer les viandes, on est réduit à en faire prendre le jus, qu'on exprime, après les avoir fait médiocrement cuire. On peut y joindre néanmoins un peu de pain & un peu de jus de citron, pour empêcher qu'il ne se corrompe. Les œufs sont aussi un très-bon aliment dans ces circonstances, & très-propres à restaurer & à réparer les forces ; on les fait très-peu cuire, ou bien on les fait délayer dans du bouillon chaud.

Le lait est encore dans ces cas, très-convenable ; mais pour en faire usage avec succès, il faut prendre beaucoup de précautions. *V.* le mot *Lait*. Celui de femme, d'ânesse, de chevre & de vache, sont ceux dont on se sert le plus communément. On doit mâcher les alimens, avec le plus d'exactitude qu'il est possible. La

mastication est un secours dont les estomacs les plus forts ne peuvent se passer. *Voyez* Mastication.

Il est de la plus grande importance de renoncer à la variété des mets, qui toujours, interrompent la coction les uns des autres.

Il est bon de marier le régime animal, avec le végétal ; les meilleures herbes sont les racines tendres, les chicoracées, les cardes, les asperges, &c.

Les graines farineuses préparées & cuites en crême, dit M. *Tissot*, sont encore un aliment qui n'est point à mépriser. Pour ce qui est des boissons, on doit s'abstenir de toutes celles qui peuvent augmenter la foiblesse de l'estomac, comme les eaux chaudes ; celles qui peuvent porter de l'âcreté dans les humeurs, & irriter le genre nerveux, comme le thé, le café, &c.

On doit aussi s'abstenir des liqueurs spiritueuses, car elles irritent trop. La meilleure boisson, est une eau de source très-pure, mêlée avec parties égales d'un vin qui ne soit ni fumeux, ni acide ; les vins moëlleux sont les meilleurs, tels que les vins rouges de Bourgogne, du Rhône, de Neufchâtel, les vieux vins blancs de Grave, ceux de Pontac, les vins d'Espagne, de Portugal, des Canaries, de Tokai. Le chocolat au lait est, dit M. *Lewis*, un aliment qui fait beaucoup de bien aux personnes qui sont en consomption. En général, on doit s'abstenir de la quantité des boissons quelconques, dont l'effet est de noyer les sucs digestifs. Le sommeil doit être modéré, sept ou huit heures suffisent ; car moins on dort, dit M. *Lewis*, plus le sommeil est doux & fortifiant. Il est inutile de dire qu'il est très-important que le lieu où l'on repose, soit sec, spacieux, &c. &c.

L'exercice est d'une indispensable nécessité. Premierement, il ranime la circulation, & entretient par conséquent l'aisance & la régularité des fonctions. Secondement, il fait jouir d'un air toujours nouveau.

De toutes les évacuations, celle qu'on doit entretenir avec plus de soin, c'est la transpiration; on l'aide, en frottant le corps, avec une flanelle, ou une brosse. Il est de la plus grande conséquence d'écarter les sensations disgracieuses de l'ame, qui ne pourroient que nuire à la guérison.

Les remédes les plus efficaces que l'on puisse employer dans la consomption qui est une suite de l'onanisme, sont le *quinquina* & les *bains froids*, fortifians, sédatifs, fébrifuges, dit l'illustre M. *Tissot*; ils redonnent les forces, diminuent la chaleur fébrile & nerveuse, & calment les mouvemens irréguliers produits par la disposition spasmodique du genre nerveux; ils remédient à la foiblesse de l'estomac, & dissipent très-promptement les douleurs qui en sont la suite; ils redonnent de l'appétit, facilitent la digestion, la nutrition & rétablissent toutes les sécrétions, & sur-tout la transpiration.

Quand on ordonne le quinquina en forme liquide, on peut en prescrire la décoction d'une once, avec douze onces d'eau ou de vin rouge, cuit pendant deux heures, dans un vaisseau bien fermé, pour en prendre trois onces trois fois par jour; on peut prendre les bains froids le soir, après la digestion du dîner.

Le mars est aussi un reméde fortifiant, dont l'usage ne doit pas être négligé; on le donne, ou en substance, ou en infusion; néanmoins la meilleure préparation, au jugement de tous les grands hommes, ce sont les eaux martiales, préparées par la nature, & sur-tout les eaux de Spa; les gommes, la myrrhe, les amers, les aromates les plus doux, peuvent aussi être employés. Un des grands avantages des eaux de Spa & du quinquina, c'est qu'elles font passer le lait, qui est toujours très-utile dans ces circonstances, & dont on doit faire l'aliment principal.

Néanmoins quand on ordonne le quinquina avec du vin, on peut se restreindre à faire prendre le lait

le soir seulement. Lorsqu'on fait faire usage des eaux minérales, il est bon d'en faire boire quelques bouteilles pures, avant que de les couper avec du lait.

Quand des excès prompts jettent tout-à-coup dans des foiblesses qui font craindre pour la vie, on a recours promptement aux cordiaux actifs, au vin d'Espagne, aux bouillons faits avec des œufs & un vieux coq. On applique sur l'estomac, des flanelles, trempées dans du vin chauffé avec de la thériaque.

MATRICAIRE. (Bot.) *Matricaria vulgaris, seu sativa.* C. B. P. C'est une plante dont les fleurs naissent par bouquets aux sommités des branches, & sont radiées comme celles de la camomille; il succéde à ces fleurs, des semences oblongues cannelées & sans aigrettes; ses feuilles sont nombreuses, vertes & très-ameres, placées sans ordre & très-découpées; ses tiges montent à peu près, à la hauteur de deux pieds: elles sont grosses, roides, cannelées, remplies d'une moëlle fongueuse; sa racine est blanche & fibreuse.

Cette plante porte le nom de matricaire, parce qu'elle est spécialement destinée aux maladies de la matrice: aussi tient-elle un des premiers rangs parmi les emmenagogues & les anti-hystériques. M. *Lieutaud* dit, qu'elle procure l'écoulement des lochies, fait sortir l'arrierefaix, & cesser les douleurs ordinaires après l'accouchement. On peut encore, avec raison, la placer dans la classe des remédes toniques: elle est reconnue pour stomachique & carminative. Les sommités de matricaire garnies de fleurs, se prescrivent en infusion ou en décoction, à la dose d'une poignée pour chaque livre d'eau, ou dans un bouillon. Le jus exprimé de ses feuilles, se prend depuis une once juqu'à deux; donné à une dose plus forte, il devient purgatif.

L'eau distillée de cette plante, posséde les mêmes vertus que la plante elle-même, suivant l'opinion la plus commune.

La Chirurgie employe la matricaire comme un bon résolutif ; on l'applique sur les mamelles enflées & douloureuses : elle entre aussi dans les lavemens carminatifs & anti-hystériques ; les abeilles & les cousins ne peuvent supporter l'odeur qu'elle exhale.

MATRICE. (Anat.) C'est un viscere particulier à la femme ; cave intérieurement, situé entre la vessie & l'intestin rectum, destiné à la génération & au développement du fœtus.

La figure de la matrice est triangulaire, applatie, large en haut, étroite en bas ; la partie la plus large s'appelle *son fonds*, & la plus étroite, *son col.*

Son volume & sa capacité varient considérablement ; dans les filles qui n'ont point fait d'enfans, à peine peut-elle recevoir une petite amande.

Le col de la matrice est resserré ou relâché, selon le besoin, par un sphincter particulier que *Verreyen* a découvert.

La matrice a deux membranes : la premiere est une production du péritoine ; elle est épaisse & lisse à l'extérieur, mais inégale à l'intérieur ; elle couvre le fond de la matrice, & la moitié de sa face antérieure & postérieure ; elle l'attache à ces parties.

La seconde tunique revêt la cavité de la matrice ; elle est *rugueuse*, & parsemée de petites glandes vers le col de ce viscere, unie & lisse vers le fond ; on y observe quantité de petits trous, qui sont les orifices des vaisseaux par lesquels s'écoulent les *régles.*

Entre ces deux membranes, est une substance tissue de toutes sortes de fibres compactes dans les vierges, & dans les femmes qui n'ont jamais accouché. *Ruisch* prétend y avoir découvert un muscle ; mais tout le monde ne convient pas de son existence.

La matrice est fixée dans sa place, par quatre ligamens ; deux de ces ligamens, partent de ses faces latérales & supérieures ; on les appelle ligamens larges ; ils sont membraneux, & l'on doit les regarder comme des productions du péritoine ; ils sont divisés

par quelques Auteurs, *en aîleron antérieur*, & *aîleron postérieur.*

Dans l'aîleron antérieur, sont logées les trompes de *Fallope ;* ce sont deux tuyaux coniques, situés aux côtés de la matrice, au fond de laquelle ils s'insinuent par une petite ouverture ; l'autre extrémité est flottante ; elle est élargie & se termine par plusieurs découpures, qui sont tissues de fibres charnues ; les Auteurs ont donné à cette extrémité frangée & découpée, le nom de morceau du diable.

Les Anatomistes prétendent que l'usage des trompes de *Fallope*, est de porter aux ovaires, auxquels on a dit qu'ils s'appliquent, la partie la plus subtile de la semence, qui doit féconder l'œuf de la femme.

Les femmes ont deux testicules, que les Modernes ont appellés les ovaires. Ils sont logés dans un écartement des deux lames de l'aîleron postérieur, & sont attachés à l'utérus, par un ligament d'un pouce & demi de long, que les anciens avoient regardé comme un vaisseau déférent.

Les deux autres ligamens de la matrice, qu'on nomme les ligamens ronds, sont longs, grêles, & ressemblent à de gros vers, tirant sur le rouge. Ils descendent obliquement jusqu'aux aines, passent à travers les piliers des muscles abdominaux, & vont se perdre dans l'épaisseur des grandes levres.

La nature n'a pas exempté cette partie de ses jeux. Ordinairement les femmes n'ont qu'une seule matrice ; néanmoins M. *Littre*, en disséquant une petite fille de deux mois, trouva qu'elle avoit deux matrices, bien distinguées l'une de l'autre. *Basilius* fait mention d'une matrice qui pendoit hors du ventre, & qu'on prenoit pour une hernie inguinale.

Maladies de la Matrice.

Hyppocrate dit que la matrice est la source, la cause & le siége d'une infinité de maladies : elle joue

en effet un très-grand rôle dans l'économie animale; & l'on peut dire avec vérité, qu'il n'y a presque pas de maladies chez les femmes, où ce viscere n'ait quelque part. Parmi celles qui dépendent principalement de sa lésion, il y en a qui sont générales, connues sous les noms particuliers de nymphomanie, de suffocation utérine, vapeurs, passion hystérique, &c. *Voyez* ces différens articles. Les autres maladies sont spécialement restreintes à cette partie, ou locales. Le vice de la matrice qui les constitue, est apparent, & forme le symptome principal. Dans cette classe, nous pouvons ranger toutes celles qui regardent le flux menstruel, & dont nous parlerons au mot *Régles*.

Ensuite la chûte ou descente, nommée *hystéroptose* par M. *de Sauvages*, accident dont nous avons traité au mot *Chûte*. *La hernie* ou *hystérocéle*, dont nous avons traité assez au long, en parlant du mot *Hernie*. L'hydropisie, l'inflammation, l'ulcere, le squirre, le cancer, dont nous allons nous occuper.

L'épanchement & la collection des sérosités qui se trouvent renfermées dans la matrice, par le renversement & l'obstruction de son orifice interne, ou qui sont contenues dans de petites poches appellées *hydatides*, constitue l'hydropisie de ce viscere, à laquelle M. *de Sauvages* a donné le nom d'hydrométrie.

Les eaux peuvent s'amasser en si grande quantité dans la matrice, qu'elles la distendent considérablement. *Schenckius* assure avoir trouvé une matrice si dilatée, qu'elle auroit pu, sans peine, contenir un enfant de l'âge de dix ans. On lit dans les Ouvrages de *Vesale*, qu'ayant ouvert le cadavre d'une femme, qui étoit morte d'une hydropisie de matrice, il vit avec surprise, qu'elle contenoit plus de soixante mesures d'eau, de trois livres chaque.

Il est très-important de sçavoir distinguer l'hydropisie

pisie de la matrice, d'avec la grossesse. Presque tous les jeunes Praticiens se trompent souvent à cet égard, ce qui néanmoins est de la plus grande importance. Les signes qui servent à faire distinguer cette espéce d'hydropisie, d'avec la grossesse, sont ceux-ci : premierement, dans les femmes grosses, la couleur du visage est fraîche & brillante, la tumeur de l'abdomen inégale, & s'élevant, pour ainsi dire, vers les hypochondres; au lieu que dans l'hydropisie, le teint est pâle, livide, l'enflure du ventre est plus uniforme, plus molle, plus arrondie, & ne laisse appercevoir au tact, qu'une ondulation sans mouvement sensible qui puisse être attribué à l'enfant. En second lieu, les mamelles sont élevées chez les femmes enceintes, dures, rebondies, rendant le lait de tems en tems; au lieu que dans les hydropiques, elles sont flasques, molles, abattues.

Les accidens qui accompagnent l'hydropisie, sont d'ailleurs tout-à-fait différens de ceux qui arrivent dans la grossesse. Une femme attaquée d'hydropisie, est sujette à des langueurs, à des lassitudes spontanées, à des difficultés de respirer : ses urines coulent en petite quantité, elles déposent un sédiment rouge, briqueté. La femme enceinte au contraire, n'éprouve point ces accidens.

L'hydropisie de la matrice peut se rencontrer avec la grossesse : le fluide épanché est alors, ou entre la cavité de l'utérus & les membranes qui enveloppent le fœtus, sçavoir le chorion & l'amnios : ou dans la cavité même dans laquelle le fœtus nage.

L'hydropisie de la matrice peut être déterminée par les mêmes causes, que les collections d'eau dans les autres parties du corps; quelquefois même elle n'est qu'une suite de ces mêmes collections. On a aussi remarqué très-souvent, qu'elle dépendoit d'un vice particulier de la matrice, tel que d'une obstruction, d'un squirre, d'une suppression de régles, de fleurs blanches, de tumeurs, de l'hydropisie, des

ovaires : au reſte, il ne ſuffit pas que les ſéroſités viennent en abondance, aborder à la matrice, pour conſtituer cette maladie ; il faut encore qu'elles ſoient retenues dans ſa cavité, ou dans des hydatides, ſon orifice ſe trouvant fermé par quelque tumeur, par ſa propre conſtriction, ou par le reſſerrement voluptueux qui arrive aux femmes dans le moment qu'elles conçoivent.

Les ſeules indications que l'on ait à remplir, pour guérir l'hydropiſie de la matrice, quand elle n'eſt pas compliquée avec la groſſeſſe, ſont de relâcher ſon orifice interne ; on y parvient aſſez communément, au moyen des bains, des fomentations, des fumigations & des injections. Si l'on voit que ces moyens ſont ſans effet, on y porte la main, ou bien un inſtrument approprié. Lorſque cette hydropiſie n'eſt pas enkiſtée ou réſiculaire, la ſeule dilatation de cet orifice, eſt ſuffiſante pour faire évacuer les eaux, & par conſéquent pour opérer la guériſon. Si néanmoins c'eſt une tumeur qui ferme cet orifice interne, ces reſſources ſeront impuiſſantes. Lorſque les eaux ſe ſont écoulées, on prévient un nouvel épanchement, en faiſant faire uſage à la malade, de légers aſtringens & des martiaux. Quand les ſéroſités ſont contenues dans des hydatides, il eſt inutile de tenter l'ouverture de l'orifice interne de la matrice : on eſt forcé alors d'attendre que la nature les ait repompées, pour conſtater la guériſon. On peut néanmoins l'aider dans cette opération, au moyen des purgatifs hydragogues, des apéritifs & des diurétiques, dont l'uſage continué ſans interruption, entraîne les eaux par les ſelles & les urines.

Quand l'hydropiſie de matrice ſurvient à une femme enceinte, elle ſe termine communément par l'accouchement. Un régime exact deſſicatif, de légers apéritifs, les préparations de fer, les moins énergiques, ſont les ſeuls remédes que l'on doit ordonner. Il arrive très-ſouvent, dans ces circonſtances, que le fœtus devient foible, ou bien meurt. Si

l'eau eſt contenue entre l'utérus & le chorion, elle s'écoule d'elle-même, auſſitôt que l'orifice de l'utérus commence à s'ouvrir; & cet écoulement peut arriver trois ou quatre fois, avant que l'enfantement arrive. Suivant la remarque de M. *Puzos*, ſi les eaux ſe ramaſſent entre le chorion & l'amnios, la membrane extérieure ſe déchire ſans douleur dans l'enfantement, & enſuite la même choſe arrive à la membrane intérieure, quelquefois après pluſieurs jours. Dans ce cas, ſi les efforts de l'enfant ſont foibles, il eſt à propos de déchirer avec le doigt, la membrane qui reſte, afin de le faciliter.

Lorſque l'eau s'amaſſe dans la cavité de l'amnios, le fœtus meurt ſouvent, & reſte longtems mort dans la matrice, juſqu'à ce qu'elle ne puiſſe plus ſe diſtendre; les ſouffrances de l'enfantement ſont légères: de-là vient que la membrane, qui bouche l'orifice de l'utérus, eſt trop molle; il faut, dans ce cas, que la Sage-femme ou un Accoucheur inſtruit, prêtent leur miniſtére. On connoît cette eſpéce, parce que les mouvemens du fœtus ſont foibles, ou parce qu'il n'en fait aucun, & par la maſſe énorme de l'abdomen. Dans l'accouchement, quoique l'orifice de la matrice ſoit fort ouvert, & que la tête du fœtus ſe préſente bien, les douleurs languiſſent pendant pluſieurs jours: alors, ſi l'Accoucheur preſſe avec ſon doigt la tête du fœtus, elle le repouſſe facilement: ce repouſſement du doigt, n'eſt pas auſſi ſenſible, quand la matrice renferme deux fœtus; ſi ce cas a lieu, il faut déchirer les membranes avec les doigts, & alors les douleurs procureront aiſément la ſortie de l'enfant.

On a remarqué plus d'une fois, qu'il ſe faiſoit dans la matrice, des collections d'air & de ſang, qui induiſoient en erreur ceux qui ne voyent point habituellement des malades, & leur faiſoient croire que c'étoit de vraies hydropiſies ou des groſſeſſes; quoi qu'il en ſoit, c'eſt avec une extrême difficulté, qu'on s'aſſure de la nature de ces collections, on ne les

connoît guère que quand elles se dissipent ; l'air en sortant, fait souvent explosion, quelquefois il reste emprisonné pendant très-longtems dans la matrice, chez quelques femmes ; il sort par intervalles ; on en a vu chez qui cette éruption involontaire & habituelle, étoit la source de chagrins très-vifs, en les empêchant de jouer dans la société, le rôle qu'elles auroient desiré. La dilatation de l'orifice de la matrice a souvent suffi seule, pour opérer la guérison de la malade ; les purgatifs violens, les lavemens irritans, ont aussi très-souvent produit de très-bons effets dans ces circonstances.

Lorsque l'orifice de la matrice ou du vagin, se trouve fermé par quelque cause que ce soit, le sang menstruel fourni par les vaisseaux de l'utérus, pour être évacué au dehors, étant forcé de rester dans sa cavité, s'y ramasse, augmente chaque mois en quantité, & lui donne un volume prodigieux. Il arrive très-souvent, que la cause immédiate de cette maladie, est la membrane de l'hymen qui n'est pas percée, & qui est quelquefois double ; dans ce cas, sa section remet les choses dans leur état naturel. Si cette collection de sang s'est faite uniquement en vertu d'une simple obstruction, ou resserrement à l'orifice de la matrice : on se sert des moyens que nous avons indiqués ci-dessus, pour y porter remede.

La matrice est sujette à s'enflammer comme les autres parties du corps : les causes générales de cette maladie, sont toutes celles qui peuvent donner lieu à l'inflammation en général ; les causes particulieres sont en grand nombre, telles que la suppression subite des régles ou des vuidanges, causée par quelque réfroidissement, quelque peur imprévue, quelque chagrin violent, l'abus des pessaires, ou injections astringentes, les contractions trop fortes de la matrice, occasionnées par l'excès de l'acte vénérien ; l'usage d'injections trop piquantes, les irritations violentes, produites par des injections âcres ; les

meurtrissures ou déchirures de la substance de ce viscére, causées par l'extraction violente du fœtus ou de l'arriere-faix; les coups d'ongle d'une Sage-femme ou d'un Accoucheur, les instrumens dont on est obligé de se servir dans les accouchemens contre nature. L'inflammation de la matrice pourra encore avoir lieu, toutes les fois que les parties qui en sont voisines, se trouveront enflammées; c'est ainsi qu'elle succéde quelquefois à l'inflammation de la vessie, des intestins, des hémorroïdes, &c.

Les symptomes de cette maladie, sont la tumeur & la tension de ce viscére, la suppression des vuidanges dans les femmes en couche, & celle des régles dans les femmes qui les avoient actuellement; la douleur qui est excessive, & que les malades rapportent à différens endroits du bas-ventre, suivant le plus ou le moins de proximité de ces endroits, avec le siége de l'inflammation; la chaleur & la rougeur de la partie, la fiévre, qui est souvent très-considérable, & accompagnée d'un mal de tête très-violent; l'assoupissement, qui n'a pas toujours lieu; le délire, qui se déclare toutes les fois que l'inflammation est véhémente; l'insomnie continuelle, lorsque la douleur est extrêmement vive; la sécheresse de la langue, enduite d'une crasse limoneuse qui la rend pateuse; le froid des extrémités, le hoquet, la cardialgie, le mal au cœur, les nausées, les vomissemens, le tremblement convulsif des tendons du poignet, celui des muscles de la mâchoire inférieure, qui produit le grincement ou craquement des dents; le mouvement convulsif du diaphragme, qui précipite la respiration; la convulsion des muscles du larinx & du pharinx, l'envie fréquente de rendre les urines, la douleur en les rendant & en allant à la garde-robe, le tiraillement dans les aines, l'inégalité du pouls, &c.

Il est aisé de reconnoître l'inflammation de la matrice: elle ressemble à l'inflammation de la vessie ou

du rectum, à n'en juger que par la douleur, la chaleur & la fiévre ; mais elle en differe, par le siége de la douleur, qui répond à la situation de chaque partie, par la grandeur du gonflement qui est plus considérable, par l'état des parties extérieures de la génération ; enfin, par la maniere dont on rend les urines & les excrémens, on n'éprouve pas à beaucoup près, une douleur aussi vive.

Il est très-intéressant dans cette maladie, de connoître les causes qui lui ont donné lieu.

Le pronostic est fâcheux : l'inflammation d'une partie aussi nerveuse & aussi sensible que la matrice, est de sa nature, très-dangereuse, & souvent mortelle. Cependant le danger est plus ou moins considérable, eu égard à plusieurs différentes circonstances. Quand l'inflammation occupe tout le corps de la matrice, il n'y a guère d'espérance à avoir. Quand elle n'en occupe qu'une petite partie, on peut augurer avantageusement de sa terminaison, sur-tout si la maladie a son siége vers la partie inférieure, ou au col de la matrice : car alors, on peut y faire atteindre assez commodément les remédes.

Si la malade souffre des douleurs violentes, qui la jettent dans des agitations continuelles, & que l'insomnie, le délire ou l'assoupissement, s'y trouvent joints, avec de fréquentes défaillances ; on peut dire qu'elle est perdue sans ressource. Si la fiévre est ardente, accompagnée de redoublemens longs & violens, on doit encore craindre pour la vie de la malade. Le danger est extrême, quand le pouls se concentre, que les extrémités deviennent froides, que la fiévre prend le caractere de fiévre lypirienne ; le danger est médiocre, si tous les accidens sont modérés, & la fiévre, sans redoublement. La grandeur du péril, se tire encore des causes qui ont donné lieu à la maladie. Les suites en sont moins dangereuses, quand la matrice n'a souffert, ni meurtrissure, ni dilacération ; elles sont au contraire, presque toujours

funeſtes, quand elle ſurvient après une déchirure, une ulcération, ou qu'elle arrive après de fauſſes couches, ou un accouchement laborieux.

L'inflammation de la matrice ſe termine par réſolution, ſuppuration, ſquirre & gangréne. *Hyppocrate* dit, que ſi elle attaque une femme nouvellement accouchée, ou enceinte, elle ſe termine toujours par la mort.

Il eſt aiſé de voir, que tous les remédes propres à arrêter les progrès de l'inflammation, doivent ici trouver leur place; on inſiſte plus ou moins ſur le nombre & l'abondance des ſaignées, ſelon le degré du mal, le tempérament, ou les forces de la malade; cependant on peut dire en général, qu'il faut ſaigner juſqu'à ſix ou ſept fois, dans les deux premiers jours, & que les trois ou quatre premieres ſaignées, doivent être de quatre palettes chacune; ce qui n'eſt point conforme au jugement de *Frederic Hoffmann*, qui dit, qu'après une ſeptiéme ſaignée, faite le ſeptiéme jour, dans une telle maladie, la femme tomba dans une défaillance mortelle : d'où il conclut, mais ſans beaucoup de raiſon, que deux ou trois ſaignées ſuffiſent.

Pour ne point exciter une dérivation défavorable vers la matrice, on ſaigne ordinairement du bras. La petiteſſe du pouls, & le froid des extrémités, ne doivent point alors empêcher l'uſage de la ſaignée. Il eſt bon auſſi, d'appliquer des ſang-ſues aux parties naturelles, au haut des cuiſſes, au-deſſus du pubis, au fondement. La malade doit uſer pour toute boiſſon, & toute nourriture, d'une tiſane adouciſſante & rafraîchiſſante, telle que la décoction légere de racines de guimauve & de nenuphar, l'eau de poulet ſimple, ou la limonade fort légere; ce régime, quoique ſévere, doit être ſuivi exactement pendant les trois ou quatre premiers jours. On donnera beaucoup de lavemens adouciſſans & anodins, faits avec la décoction de racines de guimauve, ou de nenuphar, de feuilles de mauve,

de violette, de laitue, de morelle, &c. On fera faire des embrocations ſur le ventre, avec l'huile d'amandes douces & l'huile roſat; on fait mettre ſur le nombril & ſur toute la région hypogaſtrique, des cataplaſmes faits avec la pulpe des herbes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la brancurſine, le pourpier, la laitue, la morelle, &c. à quoi l'on ajoutera de l'huile roſat; les bains de vapeur conviennent auſſi; on peut encore faire mettre des veſſies ſur les parties naturelles. Pluſieurs Praticiens recommandent, de faire des injections dans la matrice, avec la décoction des feuilles de guimauve, de nenuphar, de mauve, de morelle, &c. ou le lait de chevre écrémé, & coupé avec une égale quantité d'eau roſe. Les fomentations adouciſſantes, avec la décoction des herbes adouciſſantes ou le lait chaud, faites ſur le pubis & la région hypogaſtrique, peuvent auſſi beauçoup contribuer à la guériſon. Enfin, les peſſaires peuvent être d'un grand ſecours; on les fait avec la pulpe des herbes émollientes, propoſées pour les cataplaſmes; on enveloppe cette pulpe dans un linge clair, & on l'introduit dans le vagin dans les femmes; à l'égard des filles, on ſe contente de l'appliquer ſur la vulve en forme de cataplaſme. Les émétiques ne valent rien dans cette maladie, & on en peut dire autant des purgatifs : ces remédes irritent trop. L'extrême douleur de tête dont ſe plaignent les malades, ſembleroit exiger la ſaignée du pied; cependant, comme le préjugé eſt contraire à cette opération, on s'en abſtient. On ſe contente de faire mettre les pieds dans l'eau chaude, de faire mordre des ſang-ſues autour du front, ou bien de ſaigner à la jugulaire. Les narcotiques ne valent abſolument rien, à moins que les douleurs ne ſoient atroces, & que l'irrégularité du pouls ne ſoit conſidérable; on peut alors les donner en petit doſe. Les narcotiques uſités dans cette occaſion, ſont la décoction de têtes de pavot blanc, la teinture anodine, les pilules de

cinogloffe; mais on ne les ordonne que tous les quatre ou cinq heures, afin de modérer la vivacité de la douleur, fans jetter dans l'affoupiffement. Les potions & les lavemens emmenagogues, qu'on a coutume de donner dans ces occafions, produifent toujours les plus fâcheux accidens.

On employe les purgatifs lorfque la maladie eft finie; quand elle eft terminée, on commence alors le traitement des obftructions; on fait prendre des demi-bains à l'approche des régles, on fait faire ufage pendant longtems, des eaux minérales. Dans les groffeffes qui fuivent, il faut faire ouvrir la veine très-fréquemment; il eft de la plus grande importance, que les meres nourriffent alors leurs enfans.

M. *Aftruc* dit dans fon Traité des Maladies des Femmes, que dans les inflammations de matrice, on doit faire tenir les malades au lit, dans le plus grand repos, couchées fur le dos, les jambes un peu écartées, & les genoux repliés, & tenus en cet état par des carreaux, parce que c'eft dans cette fituation, que la matrice fe trouve le moins gênée. Il feroit bon, continue-t-il, de faire coucher les malades fur des matelats de crin, parce qu'ils échauffent moins que ceux de laine.

L'ulcére de la matrice, eft une maladie très-dangereufe & très-difficile à combattre. Les caufes qui y donnent le plus fouvent lieu, font les fleurs blanches invétérées, les excoriations faites dans un accouchement laborieux, le virus vénérien, &c. *Frederic Hoffman* & plufieurs autres Médecins très-eftimés, difent avoir obfervé que les femmes, qui ufent trop fouvent du coit, telles que les filles publiques, en font attaquées très-fréquemment. L'ufage habituel du lait, eft encore une des caufes qui y difpofe le plus. Selon *Frederic Hoffman*, l'ulcére de la matrice fe reconnoît très-aifément; le tact, la vue, le fpeculum, font autant de moyens dont on peut fe fervir, pour s'affurer de fon exiftence.

Les malades livrées à un chagrin continuel fuyent la société, elles ressentent à chaque instant, des douleurs nouvelles, elles sont languissantes, décolorées, sans force, sans appétit, la fiévre les consume, elles éprouvent de tems en tems des syncopes, des défaillances, les unes sont attaquées de dysurie ou de strangurie, les autres de tenesme. La mort qui, presque toujours, est la terminaison de ces maladies, est annoncée, long-tems avant son approche, par la fiévre lente, & le marasme. Un grand nombre de Médecins regarde cette maladie comme incurable; en effet, il est rare qu'on en revienne, néanmoins on peut en obtenir la guérison, dit *Frédéric Hoffman*, & son incurabilité, admise par beaucoup de Praticiens, vient moins de sa nature, que du mauvais traitement qu'ils en font. Les raffraichissans, les affadissans, les laitages, continue le même Auteur, sont les moyens de guérison sur lesquels on fonde communément ses espérances, & ce sont ceux qui sont les plus contraires, puisque les laitages disposent & donnent lieu à cette maladie, & que les affadissans s'opposent à la guérison des ulcéres.

Les meilleurs remédes, dont on puisse faire usage en pareil cas, selon cet illustre Auteur, sont les décoctions vulnéraires, balsamiques, les baumes, les eaux minérales de Barréges, de Bannieres, de Saint-Laurent, prises à l'intérieur & injectées dans la matrice.

Le squirre de la matrice peut être la suite de son inflammation, quand elle n'a pas été traitée convenablement; il est préparé par des engorgemens, qui se forment dans le tissu de ce viscere, & augmentent insensiblement jusqu'à ce qu'ils aient acquis la dureté squirreuse. Ce squirre peut-être restreint à l'orifice, au col de la matrice, ou bien occuper toute l'étendue de ce viscere. Quand il occupe toute la matrice, on voit une tumeur à l'hypogastre, qui ne permet pas de douter de son existence. Quand

il est limité à une partie, on s'en assure beaucoup plus difficilement, néanmoins on en vient à bout en introduisant le doigt sur le col de la matrice. Un dérangement dans l'évacuation menstruel peut être la cause de cette maladie; au reste elle en est toujours accompagnée. Lorsque le squirre se forme, il donne lieu aux symptomes les plus fâcheux & les plus allarmans; on ressent un malaise dans toute l'habitude du corps, on est sujet aux vapeurs, aux suffocations, palpitations; dès qu'une fois il est décidé, tous ces accidens disparoissent, mais aussi il dégénere souvent en cancer, & donne lieu à des hydropisies funestes. Lorsque le squirre de la matrice est tout à fait formé, il faut s'abstenir presque de tous remédes. L'expérience a montré que les apéritifs énergiques & stimulans, les eaux minérales, qui paroissent si bien indiquées, sont alors sans effet. Les seuls dont on puisse & dont l'on doive faire usage, sont les martiaux. *Zacutus Lusitanus* a fondu des obstructions dures comme des pierres, au moyen de ces seuls remédes : au reste on doit observer un régime très-exact, s'abstenir des viandes salées, épicées, des exercices violens, du coït. Si l'engorgement ne fait que commencer, que le squirre ne soit pas encore formé, on peut employer avec succès, les apéritifs résineux, les emmenagogues, les fondans, les eaux minérales.

Le cancer peut être produit par différentes causes, le mauvais traitement du squirre peut y donner lieu; il s'annonce par des douleurs très-aigues; il entraîne après lui la fiévre lente, avec frisson & redoublemens, défaillances, enflures, &c. Tant que le cancer est fermé, il se manifeste par ces seuls symptomes; mais quand il est ouvert, il découle une sanie noirâtre, âcre, par le vagin, qui excorie en passant les parties qu'elle touche, & engendre quelquefois des vers, comme M. *Mauriceau* l'a observé.

Le pronostic qu'on peut tirer du cancer de la ma-

trice, eſt très-fâcheux ; la mort en eſt toujours la ſuite, & les douleurs qu'il occaſionne, ſont ſi vives que la malade ſe plaint à chaque inſtant, qu'elle vient trop tard pour mettre fin à ſes maux. Le maraſme, les ſyncopes, les cours de ventre colliquatifs en ſont les avant-coureurs. Comme on n'a point eſpérance de guériſon, tout le traitement ſe borne à ordonner les narcotiques, à en enivrer, pour ainſi dire, la malade, afin d'appaiſer la violence de ſes douleurs ; il faut d'ailleurs ſuivre le ſentiment d'*Hippocrate*, qui dit, qu'il ne faut pas médicamenter les cancers cachés.

MATURATIFS, (Mat. Med.) Les maturatifs ſont des médicamens qui ont la vertu de cuire les humeurs, de les digérer, & de les mûrir, & de les diſpoſer à une bonne ſuppuration. On en diſtingue de deux eſpéces ; ſçavoir, les adouciſſans & les ſtimulans. Les adouciſſans rendent flexibles & molles les parties rénittentes ou tendues : & détendent les vaiſſeaux qui, par leur conſtriction, formoient des obſtructions. Les ſtimulans formés de particules actives & penétrantes qui aiguillonnent & agacent les vaiſſeaux, paroiſſent communiquer une eſpéce de mouvement ſalutaire à des parties languiſſantes & ſans action, & ſuppléer à la lenteur de l'humeur arrêtée, & à la débilité des forces naturelles. Les maturatifs de la premiere eſpéce conviennent ſur les parties douloureuſes, renittentes tendues, & enflammées ; au lieu que ceux de la ſeconde eſpéce, agiſſent avec beaucoup plus d'efficacité, ſur les tumeurs, qui ne ſont pas douloureuſes, dont la ſuppuration ſe fait trop lentement, & qu'on nomme *tumeurs froides*. On peut auſſi les appliquer ſur les ulcéres ſecs & ſordides ; mais alors il faut avoir retranché préliminairement les chairs fongueuſes. On range dans la claſſe des maturatifs émolliens relâchans, les plantes émollientes, les oignons de lys, les figues graſſes, les graiſſes de bœuf, de mouton, de porc, le miel, les jaunes d'œufs, les huiles

de lin, de camomille, d'olives, de lys ; les onguens d'*althæa*, de basilicum, de la mere ; les emplâtres de mélitot, le diachylon simple, ou composé. Les maturatifs stimulans sont les racines d'arum, de serpentaire, de brione, les graines de panais, de staphys aigre, de moutarde, les gommes sagapenum, opoponax, bdellium, le savon noir, la fiente de pigeon, de chevre, &c.

Fomentation maturative stimulante.

Prenez *de savon noir, deux onces.*

Faites bouillir dans une suffisante quantité de lait de vache, pour servir en fomentation.

Cataplasmes maturatifs.

Prenez *de mie de pain blanc, quatre onces.*

Faites bouillir dans une suffisante quantité de lait de vache : ajoutez deux jaunes d'œufs, l'huile rosat.

Prenez *quatre onces de pulpes de figues grasses*, ajoutez ce qu'il faut de racine de fenugrec.

Prenez *racines d'althæa, six onces.*

Faites-les cuire dans l'eau pour les piler & passer; ajoutez une once d'huile d'olives & de la farine de lin, ce qu'il faut pour la consistance.

Prenez *d'oignons cuits sous la cendre, deux onces.*
savon noir, onguent basilicum, emplâtre diachylon composé, de chaque une once.

Mêlez dans un mortier.

Onguens.

Prenez *de thérébentine deux onces.*

Faites dissoudre dans un jaune d'œuf, ajoutez quantité suffisante d'huile d'hippericum.

Prenez *de térebenthine, trois onces,*
de baume d'arcæus, deux onces,
deux jaunes d'œufs,
huile de milpertuis, eau-de-vie, de chaque une once.

Mêlez.

Prenez *huile d'œufs, huile d'hypericum, & térében-*
thine, de chaque deux onces.
de gomme élemi, une once.
d'onguent basilicum, quatre onces.

On liquefie, & on mêle le tout exactement.

Emplâtre.

Prenez *emplâtre de mucilage & diachilon composé,*
de chaque deux onces,
d'onguent basilicum, une once,
de semences de moutarde pulvérisées, une demi once.

Mêlez devant un feu doux, & étendez sur la peau.

MAUVE (Bot.) *Malva.* C'est une plante dont on distingue trois espéces principales; sçavoir, la mauve, la petite mauve, & la rose d'outremer, ou rose tremiere.

La mauve, *malva sylvestris, folio sinuato*, C. B. P. *malva vulgaris, flore majore off.* vient d'elle-même dans les lieux incultes & sur les décombres; ses fleurs, formées en cloche, d'une couleur blanchâtre mêlée de purpurin, sortent des aisselles des feuilles, il leur succéde un fruit applati orbiculaire, d'un goût fade & visqueux. Ce fruit renferme des semences menues, qui ont la figure d'un petit rein. Ses feuilles sont un peu découpées, couvertes d'une espéce de duvet, canelées à leur bord & verdâtres, d'une forme arrondie. Ses tiges montent environ à la hauteur d'un pied & demi, plusieurs néanmoins restent couchées par terre; elles sont rondes, velues, remplies de moelle, branchues & grosses comme le petit doigt, sa racine est blanche, peu fibreuse, plongée très-profondément dans la terre, d'une saveur douce.

Les feuilles de cette plante, que les anciens mettoient au nombre de leurs légumes, sont rangées, avec raison, dans la classe des médicamens émo-

liens, on les fait entrer dans les lavemens, les fomentations, les bains, les cataplasmes. Les fleurs de mauve sont un des meilleurs adoucissans, ce qui fait qu'on les prescrit dans les maladies de poitrine, qui sont accompagnées de chaleur & de sechereſſe. On en recommande auſſi l'uſage, dans la difficulté d'uriner, & pluſieurs autres maladies du rein & de la veſſie; les fleurs de mauve ſe donnent en infuſion. On en fait mettre une demi-poignée ſur deux livres d'eau.

La petite mauve, *malva vulgaris, flore minore off. malva ſylveſtris, folio rotundo.* C. B. P. eſt une plante dont les parties ſont beaucoup plus petites, que celles de la mauve, dont nous venons de parler; les fleurs en ſont moins étendues, d'un pourpre blanchâtre, rayées de lignes purpurines, ſes feuilles ſont plus arrondies; de plus, on remarque qu'elles ſont noirâtres, quoique couvertes d'un duvet blanchâtre; ſes tiges ſont plus foibles, plus velues, mais garnies d'un duvet plus court, panchées vers la terre, quoique celle du milieu ſoit ſouvent droites: ſa racine eſt plongée très-profondément.

On attribue à cette eſpéce de mauve, les mêmes propriétés qu'à la précédente, c'eſt pourquoi on les employe indiſtinctement.

La roſe d'outremer, ou tremiere, *malva roſea off. malva roſea, folio ſubbrotundo,* C.B.P. ſe cultive dans les jardins, à cauſe de la beauté de ſa fleur, qui eſt belle, ample, comme celles de roſes, tantôt ſimple, tantôt double, d'un rouge incarnat mêlé de blanc: il lui ſuccéde un fruit applati; ſes feuilles ſont larges, arrondies, dentelées, velues, vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous; ſa tige monte à la hauteur d'un petit arbre; elle eſt droite, groſſe, velue, un peu branchue, ferme. Sa racine eſt mucilagineuſe, blanche & longue. S. *Pauli* dit que les fleurs de cette plante bouillies dans du lait, font un excellent gar-

garifme anodin pour les maladies des amigdales ; & l'efquinancie, ce qui eft confirmé par Ettmuller.

MAUX DE GORGE GANGRENEUX. Il y a environ quinze ans qu'on vit régner épidémiquement à Paris une maladie terrible, qui n'étoit autre chofe qu'un mal de gorge gangréneux. Elle avoit d'abord févi en Italie, & dans le même tems qu'elle faifoit fentir à la France fes funeftes effets, elle exerçoit auffi fes ravages fur l'Angleterre, à qui elle enleva un grand nombre de citoyens. Ce mal dangereux produit, en très-peu de temps fur le cartilage de la trachée artere, des efcares blanchâtres qui prennent bien-tôt une couleur grife, puis brune & livide, & qui, en s'étendant, font périr le malade. Il arrive néanmoins quelquefois, que ces efcarres fe détachent pour faire place à des ulcéres, dans ces cas, il y a plus d'efpérance pour la vie ; mais encore n'eft-il pas rare de voir, qu'après avoir échappé au danger d'un fléau, on périt dans fa convalefcence, qui eft de très longue durée.

Cette maladie n'étoit point connue des anciens. *Boerrhaave* parle bien d'un mal qu'il nomme *angina gangrenofa*, mal de gorge gangréneux. Mais la maladie à laquelle il donne ce nom, eft la vraie efquinancie, qui s'eft terminée par gangrenne ; car voici comme il s'explique : *Si tandem caufæ anginæ augentur & in parte nobili magis hærent, vel & in exterius, fæpè in gangrenam abit lethalem.* Il ne fait mention de celle dont nous traitons ici dans aucun endroit de fes ouvrages.

On remarqua, pendant qu'elle courut épidémiquement en France, qu'elle attaquoit particulierement les perfonnes qui étoient au-deffous de vingt ans, fpécialement les jeunes filles ; quelques perfonnes avancées en âge en furent prifes : mais elles furent en très-petit nombre ; les Colléges & les Couvens furent auffi les maifons où elle févit davantage,

neuf

neuf sur dix, l'éprouvoient dans ces maisons publiques, au lieu que chez les particuliers, à peine si un individu & sur le même nombre, en étoit attaqué. Les plus habiles Médecins rechercherent alors si l'air de ces maisons publiques, si les alimens dont on y faisoit usage, si les exercices qu'on y prenoit, pouvoient contribuer à rendre le mal plus fréquent, & plus cruel qu'ailleurs; si tout cela pouvoit tendre à sa propagation. Tout ce qu'on publia à ce sujet ne fut que conjectural, & la plûpart avouerent de bonne foi, qu'ils perdoient leur tems à s'amuser à des spéculations, qui n'aboutissoient qu'à embrouiller la matiere. Depuis cet épidémie, ce fléau semble être disparu de nos climats, s'il arrive encore que quelques-uns en soient les victimes, cela est très-rare. Plusieurs journalistes cependant en rapportent des exemples.

Pourquoi le mal de gorge gangréneux attaque-t'il plutôt les filles que les garçons, celles qui sont au-dessous de vingt ans, que celles qui sont au-dessus; pourquoi est-il épidémique? Ce sont autant de problêmes qu'il n'est pas aisé de résoudre, & si les recherches qu'ont faites les gens éclairés, pour découvrir la cause qui concouroit à rendre ce mal plus fréquent & plus cruel, dans les Colléges & les Couvents, que dans les maisons des particuliers, ont été infructueuses: on peut aussi affirmer avec raison, que celles auxquelles ils se sont adonnés pour répondre à ces questions, n'ont pas jetté un plus grand jour sur cette matiere.

Le mal de gorge gangréneux est une maladie très-maligne. En effet, les accidents qu'il produit, sont très-petits d'abord; mais au moment qu'on s'y attend le moins, on voit paroître le plus grand de tous les maux. Le malade a une très-petite fievre, il est peu incommodé d'ailleurs, il n'est que foible, & au bout de quelques jours, il a le gosier gangrené. Voici comme cette maladie s'annonce: cinq ou six jours

avant que d'en être attaqué, le malade éprouve un accablement considérable ; il sent une pesanteur dans tous ses membres, il est triste, mélancolique, rêveur, comme s'il méditoit sur le danger qu'il va encourir ; il perd l'appétit, cependant il n'a point de fiévre. Ses urines sont belles. Au bout du troisiéme jour, l'accablement redouble ; il ne peut presque plus se mouvoir. Examinez alors la gorge, vous la trouverez tuméfiée & gonflée, comme dans l'esquinancie qui occupe les glandes amigdales, la luette, le voile du palais ; la soif est petite, la chaleur modérée, la respiration libre, la déglutition un peu gênée ; dès le moment de l'invasion, la voix est un peu altérée, la plûpart l'ont rauque, quelques-uns l'ont glapissante. Un mal qui s'annonce par des symptomes si bénins ne paroît pas devoir alarmer, il n'y a parmi tous ces signes, que l'accablement qui fixe l'attention ; cependant si vous regardez la bouche quelque tems après, vous êtes fort surpris d'y trouver des taches blanchâtres, qui semblent formées par une matiere muqueuse & épaisse ; elles s'agrandissent ensuite, occupent le voile du palais, les amigdales, l'épiglotte, les cartilages du larinx & de la trachée artere, puis elles brunissent, & alors le malade est comme étranglé, il a une pente invincible au sommeil ; a un assoupissement, est comateux, le délire succédent, des soubresauts dans les tendons, la respiration est gênée, le pouls petit, convulsif ; enfin la mort vient le quatriéme, cinquiéme ou sixiéme jour ; il arrive cependant quelquefois, comme je l'ai fait remarquer plus haut, que les taches gangréneuses se bornent, que l'escarre tombe & fait place à un ulcére.

Je me souviens d'avoir entendu dire à un grand Médecin, que le mal de gorge gangreneux n'est qu'une fiévre maligne, dont la matiere s'est portée sur la gorge; ce qui semble appuyer ce sentiment, c'est que le traitement de la fiévre maligne est à peu

près celui qui convient dans la maladie, dont nous parlons ici, comme nous le prouverons plus bas. Cette opinion a de la vraiſemblance, mais elle n'a nulle certitude ; il paroît, en effet, difficile de déterminer, quelles peuvent être les cauſes du mal de gorge gangréneux ; nous aimons mieux avouer notre inſuffiſance à cet égard, que d'aſſeoir un jugement téméraire, puiſqu'il ne ſeroit fondé que ſur des apparences qui ſont preſque toujours trompeuſes. Quoi qu'il en ſoit, le pronoſtic de cette maladie eſt très-fâcheux, elle étoit très-meurtriere, lorſqu'elle parut pour la premiere fois. Depuis on a reconnu le vrai traitement, & lorſqu'on l'a adminiſtré comme il convient, preſque tous les malades ſe ſont tirés d'affaires ; on eſpere bien, ſi le mal dure long-tems, ſi les forces ſe ſoutiennent un peu, ſi les eſcarres bruniſſent tard & s'étendent peu, ſi le dévoiement vient de bonne heure, & ſi les matieres que rend le malade ſont très-fétides.

Quoique cette maladie ſe termine ſouvent en cinq ou ſix jours, ou même plutôt, néanmoins elle s'étend quelquefois comme la fiévre maligne, juſqu'au vingt & uniéme jour, en comprenant la chûte des eſcarres.

Quand la proſtration des forces eſt extrême, quand les eſcarres ſe forment, noirciſſent, & s'étendent promptement : c'eſt un mauvais ſigne ; la gêne de la reſpiration, l'étranglement, le délire, l'aſſoupiſſement, les ſoubreſauts des tendons, la petiteſſe, l'état convulſif du pouls, ſont auſſi de très-mauvais ſignes ; lorſque ces derniers ſymptomes ont lieu, les malades ſont près de la mort.

Dès que cette maladie parut, on mit en uſage tous les moyens poſſibles pour la combattre ; & l'on épuiſa, pour ainſi dire, toutes les reſſources de l'art, pour ſe défaire de ce redoutable ennemi, dont les progrès augmentoient de jour en jour ; les gargariſmes, & les boiſſons adouciſſantes, parurent rem-

plir les indications ; mais on s'apperçut que tous ceux qui étoient traités par cette méthode, en étoient les victimes ; on chercha donc d'autres ressources & l'on mit en usage les saignées réitérées. Ce reméde employé dans toutes les maladies, n'eut pas plus de succès que les autres ; enfin, on avoit tout lieu d'appréhender la propagation de ce fléau, qui avoit déja moissonné beaucoup de citoyens, & jetté la désolation dans presque toutes les familles, lorsque quelqu'un s'avisa de suivre à peu près la même route, que dans les fiévres malignes, ce qui fut couronné du succès le plus heureux.

Voici en quoi consiste ce traitement ; il faut commencer par l'émétique ; ou on le donne dans quelques potions cordiales, dans quelque eau spiritueuse ; cela fait, il faut se hâter d'appliquer de larges vésicatoires, ce remède ranime le mouvement des nerfs & pousse par les urines. On ordonne des gargarismes avec des liqueurs spiritueuses, dans lesquelles on met du camphre, ou d'autres aromates ; il faut aussi donner le camphre à l'intérieur, c'est le meilleur de tous les remédes.

Il est essentiel de préparer les malades au petit dévoiement, qui arrive quelquefois, & qui est si salutaire : on le fait par les boissons aigrelettes, laxatives ; on donne ces boissons alternativement avec le camphre.

MECHOACAN. (Mat. Med.) C'est une racine qui appartient à une espéce de liseron, selon *Marcgrave*, & selon *Gaspar Bauhin*, à une bryone de l'Amérique. Le méchoacan est ainsi appellé de la contrée, où on le découvrit d'abord : il a retenu ce nom, quoiqu'on en ait trouvé dans la suite, dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale, comme à Nicaragua, à Quito, & dans le Brésil ; on en récolte même quelquefois dans nos contrées, en Provence sur-tout ; mais ce méchoacan est inférieur

à celui d'Amérique; il purge les humeurs féreuſes; on l'ordonne dans les hydropiſies, les jauniſſes & les rhumatiſmes. Il eſt bienfaiſant dans les toux invétérées, la goutte, la colique. *Schroder* défend aux perſonnes, dont le tempérament eſt chaud, d'en faire uſage, pendant longtems. Le méchoacan ſe preſcrit en ſubſtance, depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros. Il en entre le double dans l'infuſion qui ſe fait dans un verre de vin blanc.

MÉDECINE. C'eſt l'art ou la ſcience de conſerver la ſanté, & de la rétablir lorſqu'elle eſt altérée.

L'homme conſidéré dans l'état naturel & dans l'état de maladie, eſt le principal ſujet de la Médecine; cependant cette ſcience s'étend bien au-delà; elle embraſſe l'étude de la nature entiere. La Phyſique dont elle eſt la branche principale, & qu'elle a éclairé par ſes découvertes, eſt un de ſes acceſſoires les plus eſſentiels, ou pour mieux dire, ſa baſe fondamentale. La morale elle-même lui prête ſon ſecours, lorſqu'il eſt néceſſaire de ſonder les replis du cœur humain, & de remédier à ces affections particulieres, qui intéreſſent autant la ſubſtance immatérielle, que la corporelle. *Voyez* CALMANS ANTISPASMODIQUES.

La premiere diviſion de la Médecine, & la plus généralement reçue, eſt en théorique & en pratique.

La Médecine théorique, eſt celle qui roule ſur la ſpéculation, & qui donne des principes & des régles pour connoître l'état du corps humain dans l'état naturel, & dans l'état non naturel ou contre nature. Elle comprend trois parties principales: ſçavoir, la *Phyſiologie*, la *Pathologie*, & la *Séméiotique*. La *Phyſiologie* conſidere le corps humain dans l'état naturel & ſain; elle traite de toutes les parties, tant ſolides que fluides qui le compoſent, & qui, par leur union, leur diſpoſition, leur dépendance ou concours réciproques, le mettent en état d'exercer les fonctions qui lui ſont propres. Ces fonctions ſont ou natu-

relles, ou vitales, ou animales. La *Pathologie* examine le dérangement de ces fonctions : elle expose les causes & les symptomes des maladies. La *Séméiotique* traite des signes de la santé & de la maladie. On peut regarder cette partie comme un démembrement de la pathologie & de la physiologie.

La Médecine pratique, qui est la partie la plus essentielle, donne les moyens de conserver la santé & de la rétablir, lorsqu'elle est lésée. Elle se divise en *hygiene* & en *thérapeutique. L'hygiene* prescrit des régles pour la conservation de la santé. La considération des six choses non naturelles, en tant qu'elles peuvent tourner à l'avantage ou au détriment de l'homme, est l'objet de cette partie de la Médecine. Les six choses non naturelles qu'il a plu aux Méthodistes de nommer ainsi, sont *l'air;* les *alimens* & la *boisson;* le *mouvement* & le *repos;* le *sommeil* & la *veille;* les *excrétions* & les *sécrétions;* & les *passions de l'ame.* La *thérapeutique* donne la maniere de traiter & de guérir les maladies, ou d'en adoucir les symptomes, lorsqu'elles sont incurables. Les secours qu'elle employent, sont tirés de trois sources : sçavoir de la diéte, de la Chirurgie, & la Pharmacie.

La Médecine est, sans contredit, un des arts qui a pris son origine dès les premiers tems de la Création ; & l'on peut avancer avec raison, que le premier homme a été le premier Médecin, ou qu'il a le premier eu connoissance de la Médecine naturelle. La même loi qui, après sa désobéissance, l'assujettit à la mort, l'ayant aussi rendu sujet aux maladies ou à diverses incommodités qui sont attachées à la nature humaine, il ne faut pas douter qu'il n'ait fait ce qu'il a pu pour s'en garantir, ou pour s'en délivrer. C'est ce même penchant qu'ont eu les hommes pour leur conservation, qui les a portés dès le commencement du monde à s'attacher avec soin à discerner les choses qui sont utiles pour l'entretien de la vie & de la santé, d'avec celles qui peuvent altérer ou détruire

l'une & l'autre. Ils ont particuliérement fait tous leurs efforts pour ſe garantir des dernieres. Mais comme la maniere de vivre ſimple & uniforme de ces tems reculés & l'heureuſe conſtitution de ces premiers hommes, devoient rendre les maladies plus rares qu'elles n'ont été dans la ſuite : il n'y a pas d'apparence qu'ils ayent eu aſſez d'occaſions, pour pouſſer bien loin la Médecine; de ſorte qu'il eſt très-difficile de fixer avec exactitude, les progrès qu'elle a faits avant le Déluge. Ce fut immédiatement après cette époque que la débauche, l'intempérance, l'oiſiveté, & les excès, s'étant répandus parmi les hommes, la Médecine devint néceſſaire. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, qu'ainſi que toutes les autres ſciences, elle prit naiſſance & fleurit d'abord chez les Orientaux, & qu'elle paſſa d'Orient, en Egypte; d'Egypte en Grece; de la Grece, dans toutes les autres parties du monde.

Les bornes que nous nous ſommes preſcrites, ne nous permettent pas de préſenter au long le tableau hiſtorique des premiers inventeurs de la Médecine; d'ailleurs, les Egyptiens & les Grecs ont ſi myſtérieuſement enveloppé leurs hiſtoires d'emblêmes, d'hiéroglyphes, d'allégories & de fables : qu'il eſt preſqu'impoſſible d'en extraire la vérité; nous renvoyons à l'excellente Hiſtoire de la Médecine, par *Daniel le Clerc*. Nous nous contenterons de nommer ici, d'après lui, ceux qui ſont regardés généralement comme les premiers inventeurs de la Médecine; tels ont été *Bacchus*, *Hamnom*, *Zoroaſtre*, & *Thot* ou *Hermes* Ce dernier, au rapport de *Clement Alexandrin*, avoit écrit ſix livres ſur la Médecine. *Oſiris* ou *Apis*, ou *Serapis*, *Iſis*, *Horus* ou *Appollon*, *Promethée*, *Eſculape*, D. Egyptien, *Athotis* & *Toſorthros*, anciens Rois d'Egypte, paſſent auſſi pour être les inventeurs de la Médecine. *Melampe* fut le premier des Grecs, qui brilla dans cette ſcience; il fut en même tems Poëte, Berger, Devin, & Médecin. Le Centaure

Chiron exerça & enseigna la Médecine & la Chirurgie chez les Grecs, avec le plus grand succès. Il eut un grand nombre de disciples, parmi lesquels on compte des héros, tels qu'*Hercule*, *Aristée*, *Thesée*, *Télamon* *Pelée*. *Esculape*, Grec, disciple de *Chiron*, est celui qui a le plus contribué aux progrès de la Médecine. On a débité sur le compte de ce grand homme, tant de fables, qu'on ne peut les séparer de la vérité avec laquelle elles se sont alliées. Il y a lieu de croire, que ce célébre Médecin rendit de grands services à l'humanité, puisque, après sa mort, il fut mis au rang des Dieux, & qu'on lui éleva un grand nombre de Temples. *Podalire* & *Machaon*, ses fils, se rendirent célébres dans l'art de guérir. La femme d'*Esculape*, que les Grecs ont appellé *Hygiea* ou *Salus*, & *Epione*; ses filles *Æglé*, *Panaccia*, *Zaso*, *Rome*, *Aceso*, & *Eriopis*, sa sœur, s'appliquerent à la Médecine, & la cultiverent avec succès. L'antiquité fabuleuse fait aussi mention de Déesses ou d'Héroïnes, qui ont eu part à l'invention de la Médecine, ou qui ont eu connoissance de cet art; telles sont *Meditrina*, *Junon*, *Cybele*, *Latone*, *Diane*, *Pallas* ou *Minerve*, *Angitia*, *Médée*, *Circé*, *Polydamna*, *Agameda* ou *Perimede*, *Helene* & *Enone*. Si l'on comptoit aujourd'hui les femmes qui se mêlent de faire la Médecine, le nombre en seroit très-grand; mais il seroit bien difficile de faire leur apothéose. La Médecine étant une science qui exige une application & une étude réfléchie, elle ne sçauroit s'accorder avec la vivacité du caractere des femmes.

Les descendans d'*Esculape*, connus sous le nom d'*Asclepiades*, conserverent cet art dans leur famille, sans interruption: la Médecine fit de si grands progrès sous eux, qu'*Hyppocrate*, dix-septiéme en ligne directe, fut en état de pousser ces deux sciences à un point de perfection, qui a été admiré depuis lui, & qui le sera dans tous les siécles.

Cependant, après la 2e guerre du Péloponèse, les

Philoſophes commencerent à faire leur principale étude de la Médecine. Les plus anciens de ces Médecins philoſophes, ſont *Thales*, *Pherecyde*, *Epimenide*, *Toxaris*, *Pytagore* & *Zamolxis*. Vinrent enſuite *Empedocle*, *Pauſanias*, *Alcmœon*, *Epicharme*, *Eudoxe* & *Timée*, diſciples ou ſectateurs de *Pythagore*. *Heraclite*, *Democrite*, & l'Athée *Diagoras*, ſont mis au rang des anciens Médecins philoſophes.

Enfin parut *Hyppocrate*, cet homme divin, ce flambeau de la Médecine, que l'on peut regarder comme un de ſes fondateurs le plus éclairé. Il naquit à Cos, la premiere année de la quatre-vingtiéme Olympiade, quatre cens cinquante-huit ans avant Jeſus-Chriſt; il fut contemporain de *Socrate*, d'*Herodote* & de *Thucydide*, qui ont illuſtré la Grece. Son grand pere *Hyppocrate*, & ſon pere *Heraclite*, l'inſtruiſirent non-ſeulement dans la Médecine, mais encore dans la Philoſophie; cependant le grand *Hyppocrate*, ne jugeant pas que les ſpéculations & les faux ſyſtêmes de cette derniere ſcience, fuſſent auſſi utiles à la ſociété, que la pratique de la premiere: il fit le partage de la Médecine d'avec la Philoſophie, & ne retint de cette derniere, que ce qui lui parut le plus pur, pour raiſonner ſolidement dans la Médecine, dont il fit ſa principale, ou plutôt ſon unique étude. Il eſt, comme le remarque *Pline*, le premier qui ait clairement enſeigné la Médecine; il ſe prévalut pour cela, des lumieres de ſon ſiécle, ayant fait ſervir la Philoſophie à la Médecine, & la Médecine à la Philoſophie. Il faut faire entrer, dit-il lui-même, la Philoſophie dans la Médecine, & la Médecine, dans la Philoſophie; car un Médecin qui eſt Philoſophe, eſt égal à un Dieu; c'eſt pour cela que les Médecins dogmatiques ou raiſonnans, ainſi appellés par oppoſition aux Empiriques, l'ont unanimement reconnu pour leur chef, comme celui qui a le premier joint le raiſonnement à l'expérience, dans la pratique de la Médecine. *Hyppocrate*, pour

ſe perfectionner dans la Médecine, voyagea dans les différentes parties de la Grece ; il parcourut la Macédoine, la Thrace, & la Theſſalie ; c'eſt en voyageant dans ces contrées, qu'il recueillit la plus grande partie des obſervations précieuſes, qui ſont contenues dans ſes Epidémiques.

La vie de ce grand homme ne fut qu'un tiſſu & un enchaînement de ſuccès ; il rendit les plus grands ſervices à ſa patrie, & à la Grece entiere, en la préſervant de la peſte. Il ne demanda point aux Dieux, pour récompenſe des ſervices qu'il rendoit aux hommes, des plaiſirs & des richeſſes, mais une longue vie en parfaite ſanté, du ſuccès dans ſon art, & une réputation durable chez la poſtérité. Ces ſouhaits furent accomplis dans toute leur étendue ; il vêcut cent neuf ans, ſain de corps & d'eſprit. On lui rendit pendant ſa vie, des honneurs qu'aucun mortel n'avoit reçu avant lui. Les Argiens lui éléverent une ſtatue d'or, les Athéniens lui rendirent le même hommage, & l'initierent à leurs grands myſteres. *Hyppocrate* a été regardé de tout tems, comme l'interprête le plus fidéle de la nature, & il conſervera, ſelon toute apparence, dans tous les ſiécles à venir, une gloire & une réputation, qui eſt reſtée ſans atteinte depuis plus de deux mille ans.

Hyppocrate laiſſa deux fils, *Theſſalus* & *Draco*, & ſon gendre *Polybe*, qui exercerent la Médecine avec ſuccès ; il eut auſſi pour diſciples, *Prodicus*, *Dexippus* & *Appollonius*, *Cteſias* ſon parent, & *Theomedon*.

Ce fut dans le même ſiécle, que parut *Platon*, qui, ſuivant les traces de *Pythagore*, de *Democrite*, entreprit comme eux, de traiter de diverſes choſes concernant la théorie de la Médecine. *Ariſtote*, qui étudia dans l'école de *Platon*, s'appliqua à la Médecine théorique ; il eſt vrai qu'*Epicure* lui a reproché que, dans ſa jeuneſſe, ayant diſſipé tout ſon patrimoine en débauches, il s'étoit mis à vendre des Antidotes dans

les marchés. Le premier Médecin, qui eut beaucoup de réputation aprés *Hyppocrate* & ses fils, c'est *Diocles de Caryste*, qui fut appellé le second *Hyppocrate*. Nous bornons-là nos recherches sur les premiers Auteurs de la Médecine chez les Egyptiens, & chez les Grecs.

Si nous parcourions l'histoire des différens peuples de la terre, nous trouverions que la Médecine a été de tous tems cultivée chez eux, avec plus ou moins de soin, selon qu'ils ont été plus ou moins plongés dans l'ignorance. Les Chinois, qui se vantent d'être les plus anciens peuples de la terre, datent leur Médecine de fort loin; on trouve dans leurs Archives, que deux de leurs premiers Rois, qui vivoient quelques siécles avant le Déluge, dont l'un se nommoit *Ciningo* ou *Xinnum*, successeur de *Fohi*, Fondateur de leur Empire, & l'autre, *Hohamti*, s'étoient appliqués avec soin, à la Médecine; que le premier avoit fait diverses expériences, pour découvrir les bonnes & les mauvaises qualités des plantes: & que le second avoit écrit plusieurs livres sur la Médecine, que les Chinois ont encore aujourd'hui, & où l'on trouve des observations fort étendues, touchant les signes que l'on peut tirer du pouls, pour connoître, selon eux, & discerner les maladies & l'état du malade.

Les anciens Gaulois avoient des Médecins, qu'on nommoient *Druides*. Leur origine n'est pas bien déterminée. *Aventinus*, dans ses Annales, veut qu'il y eût déja un College de *Druides* du tems d'*Herman*, ou d'*Hermion*, Roi des Allemands, que l'on fait contemporain du Patriarche *Jacob*; mais on ne peut rien établir de positif sur des faits qui ne sont qu'allégués. Les Juifs ont eu des Rois qui se sont attachés à la Médecine, témoin le grand *Salomon*, qui connoissoit depuis le cédre du Liban, jusqu'à l'hyssope qui croît sur les murailles, & qui avoit écrit touchant les reptiles, les poissons, les oiseaux, & tous les autres animaux.

Athan, *Heman*, *Chalcot* & *Dorda*, tous quatre fils de *Machol*, ont eu beaucoup de connoissance sur la Médecine, au rapport de l'Historien Joseph. Les Docteurs Juifs se sont figurés, qu'il y a trois Anges qui président à cet art, & qu'ils nomment *Senoï*, *Sansenoï*, & *Sanmangelof*.

Les Romains ne connurent pendant un certain tems, que la Médecine empyrique. *Caton* est le premier chez eux, qui ait écrit sur cet art. Les Grecs y introduisirent la Médecine dogmatique. *Archagatus* fut le premier des Médecins Grecs, qui vint s'établir à Rome. Les plus célébres qui parurent ensuite, furent *Asclepiade*, *Thémison*, *Thessalus*, *Soranus*, *Cœlius*, *Aurelianus*, *Aretée*, *Celse*, *Musa*, *Galien*, &c.

Les Arabes ont été pendant longtems, en possession de la Médecine : ils l'ont même enrichie par la connoissance qu'ils ont eue & qu'ils nous ont communiquée, de plusieurs médicamens simples dont les Grecs n'ont point parlé. Les premiers Médecins Arabes furent, *Isac Israëlite*, fils adoptif de *Salomon*, Roi d'Arabie ; *Serapïon*, *Avenzoar* ; ceux qui parurent ensuite, sont *Rhazes*, *Mesue*, *Rabbi Moïse*, *Averroes*, *Hali Abbas*, *Alsaravius*, &c.

Les Arabes ou Sarrasins, ayant été chassés de l'Espagne par les Goths, fonderent la fameuse Faculté de Médecine de Montpellier, en 1180.

Il seroit trop long de parler ici de la Médecine moderne ; l'on connoît les grands progrès qu'elle a faits dans ses différentes parties, depuis la renaissance des Arts. Malgré les vicissitudes qu'elle a éprouvées, & qui lui ont fait changer si souvent de face, dès que les Médecins ont été guidés par une saine physique, & ont suivi pas à pas la nature, l'art de guérir a repris cette premiere splendeur, qu'il avoit eue sous l'immortel *Hyppocrate*, & a été même enrichi de nouvelles connoissances.

On enseigne la Médecine en France & dans toute l'Europe, dans des Ecoles publiques. Les Médecins qui

ſont chargés de faire des leçons, pour donner aux Etudians les principes de la Médecine, ſe nomment Profeſſeurs, & forment un Corps qu'on nomme Faculté. Les plus célébres Facultés du Royaume de France, ſont, ſans contredit, Montpellier & Paris. La Fondation apoſtolique de l'Ecole de Médecine de Paris, fut faite en 1220. Cependant, les autres Facultés du Royaume ont formé, dans tous les tems, de grands Médecins.

MEDECIN. Le Médecin, eſt celui qui exerce la Médecine. Cette profeſſion étant, ſans contredit, la plus noble, la plus utile & la plus profonde de toutes les Sciences phyſiques & Mathématiques, il convient que le Médecin ſoit non-ſeulement très-inſtruit dans ſon art, mais encore qu'il ait d'autres qualités, propres à gagner l'eſtime & la confiance de ceux à qui il donne ſes ſoins. Parmi ces différentes qualités, il n'en eſt point qui lui ſoit plus eſſentielle, que la probité, la prudence & la diſcrétion. Souvent dépoſitaire des ſecrets des familles, il doit ſe conduire avec beaucoup de circonſpection, & prendre garde à ne pas troubler, par des propos indiſcrets, la concorde & le bon ordre qui doivent y régner. Il doit être humain, ſenſible, compatiſſant aux maux qui affligent les hommes. Il faut que le Médecin ait de la religion, & qu'il avertiſſe les parens lorſqu'il voit du danger, afin que le malade ne ſoit point privé des ſecours ſpirituels, & qu'il ne laiſſe pas, après lui, du déſordre dans les affaires de ſa famille.

La Médecine, diſoit *Hyppocrate* qui étoit Payen, a une grande vénération pour les Dieux : & les Médecins ont cela de commun avec les Philoſophes, ou avec ceux qui font profeſſion de la ſageſſe, qu'ils ont eu la connoiſſance de la Divinité, fortement imprimée dans leur eſprit & dans leur cœur ; mais ils doivent être pieux ſans ſuperſtition.

Le Médecin doit être ferme ſans être dur ; & quoiqu'il ſoit tenu à être complaiſant, il faut cependant qu'il

ſoit inflexible, dans les cas qui peuvent tourner au détriment du malade. Un Médecin doit ſouvent viſiter ſes malades, & prendre garde à tout avec une grande attention. Il lui importe beaucoup, pour acquérir de la confiance, d'avoir un air de ſanté. On s'imagine quelquefois qu'un homme, qui n'a pas le corps bien diſpoſé, ne ſçauroit donner d'utiles avis aux autres qui ſont dans le même état.

Il faut qu'un Médecin ſoit grave, propre dans ſes habits, & dans ſes manieres. Il doit être chaſte, honnête, décent & modéré dans toutes ſes actions; il ne doit point être envieux, ni injuſte, ni aimer un gain deshonnête. Il ne doit pas être grand parleur, mais il faut néanmoins qu'il ſoit prêt à répondre à tout le monde avec douceur. Il doit encore être modeſte, ſobre, patient, prompt à faire tout ce qui eſt de ſon devoir, ſans ſe troubler. Il eſt glorieux à un Médecin, il eſt même de ſon devoir, lorſqu'il a quelques doutes ſur les maladies qui lui ſont confiées, de faire appeller d'autres Médecins, afin de conférer avec eux, ſur ce qu'il y a à faire pour le bien du malade. Les jeunes Médecins doivent avoir de la déférence pour leurs Anciens, ſans cependant perdre de vue l'état du malade.

Pour ce qui eſt de l'honoraire du Médecin, il en uſera en cette rencontre, avec honnêteté & avec humanité, ayant égard aux facultés des malades; il eſt de ſon devoir de ne rien exiger de ceux dont la fortune eſt médiocre, & qui ſeroient gênés, en leur payant des honoraires. Il doit ſecourir le pauvre avec autant de zèle que le riche, puiſque l'intérêt ne doit pas être l'objet du Médecin. Ceux qui tâchent d'infirmer la Médecine, ſous prétexte que l'on meurt ſouvent entre les mains des Médecins, n'ont pas plus de raiſon de blâmer la conduite des Médecins, que celles des malades; comme ſi les premiers ne pouvoient qu'ordonner mal-à-propos des remédes, & que les derniers ne fiſſent point des fautes de leur côté; ce qui

leur arrive très-ſouvent : ou comme ſi l'on ne pouvoit pas imputer la mort du malade, à la violence inſurmontable de la maladie, auſſi-bien, ou plutôt qu'à la faute du Médecin qui la traite. Telles ſont les principales maximes d'*Hyppocrate* & des plus grands Maîtres en Médecine, & ce qu'ils penſent touchant le devoir des Médecins. Je n'ai pas cru pouvoir les puiſer dans une ſource plus pure.

Médecins ordinaires du Roi, ſervant par quartier : *Archiatri Medici Regis Cubicularii.*

Ce ſont des Médecins attachés à la perſonne du Roi. Ils ſont au nombre de huit, & ſervent deux à chaque quartier. Ces Médecins exiſtent depuis le commencement de la Monarchie. *Reolval* étoit Archiatre de Childebert II, qui régnoit dans le ſixiéme ſiécle.

Les Médecins des Empereurs de Rome, étoient qualifiés du même nom ; ils jouiſſoient des prérogatives les plus diſtinguées, & acqueroient par leurs ſervices, la nobleſſe comitive ſelon les loix d'*Honorius* & de *Theodoſe*. On les diſtinguoit en Archiatres du Sacré Palais & en Archiatres du Peuple ; les premiers ſervoient l'Empereur & ſa Cour : & les autres ſervoient le Peuple *gratis*. Quatorze de ces derniers étoient employés dans Rome, un dans chaque quartier de cette Capitale ; ils étoient tous nommés par l'Empereur & à ſes gages. Ceux de la Cour, étoient les Archiatres du premier ordre, & ceux du Peuple l'étoient du ſecond. Le terme ſeul d'*Archiatre*, ſignifie un Médecin au-deſſus des autres ; les Médecins des Empereurs avoient le pas ſur ceux du Peuple ; & ceux du Peuple l'avoient ſur les Médecins de la Ville ; cependant il y avoit à Rome un College de Médecins très-fameux, dont les Membres ne diſputoient point le pas aux Archiatres du ſecond ordre, & ne ſe formaliſoient pas de ce qu'ils donnoient des conſultations, & voyoient les malades *gratis*. Tout Médecin étranger n'avoit pas droit de voir des malades

dans Rome, à moins qu'il ne fût Archiatre du Sacré Palais, ou Médecin du College; ces derniers obligerent *Galien* de ſortir de Rome, lorſqu'il y faiſoit la Médecine, ſans avoir aucune de ces qualités.

Les Archiatres des Empereurs formoient un Corps dont le nombre étoit déterminé; ſes Membres prenoient rang ſelon l'ancienneté de leur réception. Lorſqu'il en mouroit quelqu'un, ce Corps examinoit celui qu'on devoit mettre à ſa place, & l'Empereur le nommoit. Après un certain tems d'exercice, ils étoient nommés *Ex-Archiatres*, & conſervoient leurs prérogatives; les Médecins du Roi ont le même droit par leur vétérance. Le premier Archiatre de Valentinien I, prit le titre de Comte des Archiatres. Cette qualité s'établit enſuite ſous les Rois Goths, & a paſſé des Romains, aux ſeuls premiers Médecins des Rois de France; ils l'ont conſervée avec toutes ſes prérogatives, qui ſont les mêmes que celles de Conſeiller d'Etat. C'eſt de-là, que le premier Médecin a le droit d'aller aux Ecoles de Médecine de Paris en robe de ſatin, quoiqu'il ſoit de toute autre Faculté; le Doyen doit le recevoir à la porte, accompagné de quelques Bacheliers, & précédé des Bedeaux.

Les Médecins ordinaires du Roi, ſervant par quartier, ont eu de tout tems, le droit de faire la Médecine dans Paris, & dans tout le Royaume; ils jouiſſent des priviléges des Commenſaux de la Maiſon du Roi, & forment un Corps ſemblable à celui des Archiatres du Sacré Palais des Empereurs. Ce ſont eux ſeuls qui conſervent en cela, les droits de l'ancienne Univerſité.

Les Charges des Médecins ordinaires du Roi, ne ſont point vénales: elles ne le furent jamais; ce ſont des Offices au-deſſus de tout prix d'argent, diſent les Juriſconſultes; le prix qu'on en donne, n'eſt que pour la préſentation: droit qui fut accordé par Louis XI, aux Grands Officiers de la Couronne; ils jouiſſent des priviléges attachés

attachés à leurs Offices, parce qu'ils ſont placés ſur l'Etat de la Maiſon du Roi.

MM. les Médecins ordinaires du Roi, animés du zèle de ſervir l'humanité, ont obtenu de Sa Majeſté la permiſſion de donner au Louvre, tous les Mardis de chaque ſemaine, des Conſultations gratuites en faveur des malades.

MEDIASTIN. (Anat.) On a donné le nom de *Médiaſtin* à une duplicature de la plevre qui tapiſſe toute la poitrine, & qui partage cette cavité en deux parties inégales & oblongues. Le médiaſtin eſt formé par les deux portions de cette même plevre, qui s'étant réunies entre les deux lobes du poumon, s'écartent enſuite, & vont s'attacher au ſternum & à l'épine, laiſſant poſtérieurement & antérieurement, une eſpace appellée *triangulaire*, dans lequel on trouve beaucoup de tiſſu cellulaire, qui ſe détruit lorſque quelque fluide s'épanche dans cette cavité.

Il ſe forme quelquefois dans le médiaſtin, des hydropiſies, qui mettent les malades dans le plus grand danger; les exemples de cette maladie ſont rares: & ceux de qui nous les tenons, n'ont preſque rien donné ſur les ſignes & ſur le traitement. Voici ce que dit M. *Monro*, dans ſes *Eſſais ſur l'Hydropiſie*: L'eau épanchée dans le tiſſu cellulaire du médiaſtin, cauſe un ſentiment de mal-aiſe & de peſanteur dans le milieu de la poitrine; mais ſans aucune ſenſation qu'on puiſſe appeller du nom de douleur. Très-ſouvent ce poids change de place, en raiſon de la ſituation du corps. On le ſent près du diaphragme, quand on eſt debout; & vers l'épine, quand on eſt couché ſur le dos; il preſſe le devant de la poitrine, lorſqu'on eſt couché ſur le ventre; enfin, ſi l'on eſt couché ſur le côté, il peſe ſur le côté où l'on eſt couché. La trachée artére, l'œſophage & le péricarde, à cauſe de leur ſituation près du médiaſtin, doivent être gênés dans leurs fonctions.

Outre l'épanchement dont M. *Monro* vient de parler, il peut s'en faire un dans l'un des eſpaces du médiaſtin, ſans que l'autre s'en reſſente; car l'on voit très-ſouvent des dépôts purulens, qui n'occupent que le ſeul eſpace triangulaire antérieur. On employe ici les mêmes remedes que dans l'hydropiſie de poitrine, s'ils ſont infructueux; on s'aſſure ſi le liquide épanché, eſt dans l'eſpace triangulaire antérieure. Dans ce cas, on trépane le ſternum. Si ce moyen a ſi bien réuſſi dans les abcès au médiaſtin, pourquoi n'en feroit-on pas uſage pour donner iſſue des dépôts nymphatiques.

Avenzoar parle d'une inflammation & d'un abcès au médiaſtin, qui lui ſurvint à lui-même. Voici l'hiſtoire de cette ſinguliere maladie, qu'il nous a laiſſée. Ma premiere attaque, dit-il, ſe déclara dans un voyage que je fis, par quelques douleurs que je ſentis dans cette région, & qui augmenterent avec la toux; je me trouvai le pouls très-dure, avec une fiévre très-aigue. Je me fis tirer la nuit du quatriéme jour, une pinte de ſang; les ſymptomes de mon mal en furent un peu diminués. Comme j'étois obligé de continuer ma route pendant le jour, je me mis au lit pendant la nuit; mais la bande s'étant détachée de mon bras, je me trouvai inondé de ſang à mon réveil, & mes forces très-diminuées; le jour ſuivant, j'expectorai une matiere ſanieuſe; je tombai enſuite en délire; on me fit prendre dans cet état beaucoup d'orge, comme je l'avois ordonné; j'attribuai ma guériſon à la grande quantité de ſang que j'avois perdu. Les ſymptomes de ces ſortes d'abcès ſont, en général, une toux continue & ſucceſſive, une douleur violente & longitudinale, de l'embarras dans la reſpiration, qui devient petite, fréquente, une fiévre aigue, une grande ſoif, un pouls dure & inégal: d'où je conclus, que la ſaignée eſt indiſpenſablement néceſſaire dans le commencement de cette maladie.

MÉDICAMENS. (Mat. Med.) Si l'Auteur de la Nature a voulu que les hommes fussent sujets à un grand nombre de maladies, il a aussi pourvu avec abondance à leur guérison. Le régne végétal, minéral & animal, fournissent des médicamens; ce sont autant de source dont on sçait tirer des remédes sans nombre.

Les médicamens ne servent pas seulement dans leur état naturel, ou seuls, ou mêlés avec d'autres; souvent aussi ils ne sont mis en usage, qu'après avoir été soumis aux différentes opérations de la Chymie & de la Pharmacie.

Le nombre des remédes est beaucoup supérieur à celui des maladies; c'est ce qui a fait croire avec raison, qu'il n'y en a point d'incurable, quand on sçait prendre le tems convenable pour les appliquer, & discerner ceux qui sont les plus appropriés. L'expérience a montré de tout tems aux vrais Médecins, que la nature seule guérit les maladies, & que l'usage des remédes qui s'opposent aux efforts, qu'elle empire quelquefois tellement, qu'il les rend mortelles, pour triompher de l'ennemi qui l'attaque: d'où il suit, que c'est avec beaucoup de sagesse & de prudence, qu'on doit se déterminer au choix des médicamens. Il est incontestable que tous les remédes, simples ou composés, domestiques ou officinaux, chymiques ou pharmaceutiques, peuvent produire de très-bons effets, quand ils sont administrés comme il convient; mais combien de fois n'ont-ils pas avancé le terme fatal du malade, lorsqu'ils ont été prescrits par des Médecins inexpérimentés & peu instruits.

Les premiers hommes qui ont exercé la Médecine, ne se servoient que de médicamens simples, & ils guérissoient: leurs successeurs, persuadés qu'on pouvoit tirer de l'union de plusieurs remédes, des produits qui n'existoient pas dans la nature, & qu'en fondant, pour ainsi dire, les vertus de plusieurs ensemble, c'étoit le sûr moyen de trouver des spécifiques, qui

rempliffent à la fois plufieurs indications, ont introduit un très-grand nombre de médicamens compofés.

Vers le commencement du dix-feptiéme fiécle, les Médecins, perfuadés que les réfultats des différentes fubftances foumifes à l'action du feu, pouvoient fervir à la guérifon des malades, imaginerent encore un grand nombre de remédes chymiques, qui certainement ont reculé les progrès de l'art de guérir, bien loin de les avancer. C'eft dans les jardins de la nature, & non dans les laboratoires de la Chymie, que naiffent les fecours vraiment faits pour l'homme, dit judicieufement M. *le Clerc* : C'eft ce grand Alchymifte qui attire ma confiance, plutôt que le foufre & l'arfenic, qui font les deux grands numéralifeurs. Le Docte *Boerhaave* avoit les mêmes idées; nous pouvons en fûreté, nous en rapporter à celui qui connoiffoit fi bien le jeu de chaque reffort, les fonctions de chaque partie, les propriétés de chaque reméde, les réfultats comparés entr'eux, appliqués au tout & à chaque chofe. Il ne faut pas croire néanmoins, avec l'illuftre *Sydenham*, que toutes les préparations chymiques foient meurtrieres, il y en a plufieurs dont on fe fert avec fuccès; tout dépend du moment de les employer. Nous l'avons déja dit au commencement de cet article.

On s'eft attaché dans cet Ouvrage, à choifir parmi les médicamens fimples & compofés, ceux qui peuvent paffer pour éprouvés, & dont les effets falutaires font conftatés par l'expérience des Praticiens les plus éclairés; les médicamens fimples, font ceux dont nous confeillons le plus fouvent l'ufage, perfuadés qu'on doit s'en fervir préférablement aux autres, dans le traitement de la plûpart des maladies, que celui qui les méprife pour recourir à des remédes compofés, guérit le moins fouvent. Et que s'il compte quelques fuccès, il ne les doit qu'à la nature, qui s'eft trouvée affez forte

pour triompher du mal, du Médecin & des remédes. Nous nous sommes contentés de prendre parmi les richesses de la Chymie & de la Pharmacie, ce que l'observation journaliere a prouvé être le plus utile. Nous n'avons point omis les médicamens magistraux, ainsi appellés, parce que le Médecin a coutume de les écrire chez le malade, de les composer suivant les indications, avec des remédes simples, chymiques & pharmaceutiques. On trouvera à leur égard les formules les plus convenables dans la plûpart des cas. Nous nous sommes attachés à ce qu'elles ne continssent pas un grand nombre de médicamens, dont les propriétés ne fraternisassent point les unes avec les autres. En parlant des remédes simples & officinaux, nous avons parlé de leur histoire, de la maniere de les préparer, de la dose à laquelle on les prescrit; nous nous sommes occupés des substances simples fournies à la Médecine par les trois régnes, de ce qui entre dans la composition des remédes pharmaceutiques, ou officinaux; enfin, nous n'avons point négligé de parler des précautions que l'on doit prendre dans l'administration de tous ces remédes.

MELANCOLIE. (Med.) C'est un délire sur certains objets particuliers, sans fureur & sans fiévre. On lui donne ce nom, parce que ceux qu'elle attaque, sont tristes, rêveurs, sombres, fuyent la société, cherchent la solitude, sont à charge aux autres, & souvent à eux-mêmes. On la nomme encore hypocondriacisme, parce que les hypocondres semblent spécialement affectés dans les accès, & que l'on trouve dans les cadavres de ceux qui meurent de cette maladie, les parties renfermées sous les hypocondres, engorgées, obstruées. On lui donne le nom d'ystéricisme chez les femmes, parce que ses accès semblent commencer aux environs de la matrice, & que souvent cette partie est attaquée d'obstruction, de squirre dans cette maladie; parce que de plus, le

mariage, la fécondation, guérit fréquemment celles qui en sont atteintes; en un mot, parce que les accès finissent, quand les parties naturelles s'humectent, & que la matrice se dégorge.

Il y a peu de maladies qui présente tant de variété dans les phénoménes, tant de complication dans les effets, que celle dont nous traitons ici. On y a distingué beaucoup de degrés, dont les Anciens ont fait autant de maladies différentes. Nous nous expliquerons, à cet égard, dans la suite de cet article. Voici en abrégé le tableau général des phénoménes qu'elle présente.

Les hommes qui en sont attaqués, sont très-sensibles, très-délicats; elle leur est ordinairement survenue après quelque affection vive, ou quelque long travail; ils éprouvent au gosier une constriction qui les étrangle; ils ont des étouffemens, leur respiration est souvent difficile; ils crachent quelquefois beaucoup, leur bas-ventre est tuméfié, leurs urines sont crues, ils sont constipés, leur peau est seche; ils se portent à tous les excès, tant dans le moral, que dans le civil; ils ont des douleurs vagues dans le corps.

Il y a chez les femmes même sensibilité, même délicatesse, même oppression habituelle; il semble que des vapeurs nuisibles s'élevent de la matrice, & viennent affecter le scrobicul du cœur; il leur semble qu'elles ont une boule dans le ventre, qui monte au diaphragme & au gosier pour les oppresser. Elles ont des douleurs vagues, leurs urines sont claires, elles sont constipées, leur tête paroît souvent, pour ainsi dire, *détraquée*; on les voit pleurer, gémir, rire sans modération.

Cette maladie attaque souvent les gens riches, qui jouissant de toutes les aisances de la vie, passent leurs jours dans une molle oisiveté. Il est rare d'en voir un Laboureur affaili. On la connoissoit à peine chez nos ancêtres: elle est aujourd'hui très-fréquente dans

les grandes Villes. Les Médecins n'aiment point à en entreprendre la cure. Tout concourt dans les ufages reçus à la fomenter.

On diftingue communément trois degrés dans la mélancolie ; le premier, eft celui dans lequel l'ame feule femble fouffrir ; c'eft à ce degré qu'on a donné proprement le nom de mélancolie.

Dans le fecond degré, l'ame & le corps fouffrent enfemble ; mais le corps fouffre beaucoup plus que l'ame ; le fyftême nerveux eft dans une tenfion très-forte ; cet état a été caractérifé par les Auteurs, du nom propre d'hypocondriacifme. Ce que nous dirons dans la fuite de cet article à fon égard, doit également s'entendre de l'hyftéricifme, à moins que nous ne faffions une mention particuliere.

Le troifiéme degré eft la manie : alors il y a délire très-grand fans fiévre ; il y avoit bien délire obfcur dans les deux premiers degrés ; mais ici le délire eft très-remarquable : celui-ci s'imagine être au milieu des démons, celui-là fe croit changé en loup, en chien, en bœuf, &c. *Voyez* MANIE.

Les Anciens difoient, que la caufe de la maladie dont nous traitons, étoit la prédominance de la mélancolie dans nos humeurs ; la mélancolie étoit une humeur qu'ils croyoient filtrée par la rate ; ce fentiment n'a plus aujourd'hui de défenfeur. Il paroît que la grande quantité de glaires qu'on fait rendre par les purgatifs aux malades, étoit la mélancolie des Anciens.

Depuis, on a bâti différens fyftêmes, pour expliquer la caufe de cette maladie ; plufieurs l'ont attribuée à la préfence de la bile noire ; ce qui a fait naître cette idée, c'eft que quelquefois on voit les hypocondriaques vomir des matieres prefque noires ; ce fymptome, prefque toujours mortel dans les autres maladies, ne doit pas effrayer chez les hypocondriaques ; cette matiere noire, eft la bile noire qui

provient de l'engorgement considérable de la rate & des vaisseaux courts, qui passent de ce viscére à l'estomac; ces vaisseaux sont, dans ces cas, souvent si engorgés, qu'ils deviennent variqueux : c'est ce qu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres. De-là viennent les noms de *magnilies*, qu'*Hyppocrate* & quelques Modernes avoient donnés aux hypocondriaques.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas regarder la bile noire, ou l'humeur qu'on appelle *mélancolie*, comme cause premiere de la maladie dont nous nous occupons. Si l'on fait un mûr examen des phénoménes qu'elle présente, on verra qu'elle n'est autre chose que la sensibilité & la vibratilité excessive des fibres, jointe à l'acrimonie des humeurs.

Ce sentiment, qui étoit celui du grand *Boerrhaave* & de *Sidenham*, est généralement adopté de nos jours par les Praticiens les plus éclairés. Cela posé, tout ce qui pourra rendre la fibre très-sensible, très-irritable, & donner à nos humeurs de l'acrimonie, sera cause disposante, & la fera naître dans un homme qui n'y avoit aucune disposition par son tempérament. Tout excès, en quelque genre que ce soit, auprès des femmes, ou dans le travail, les méditations longues, l'étude trop forte des sciences abstraites, les grandes spéculations, sur-tout celles qui fatiguent davantage l'esprit, accoutument les fibres à se resserrer, à se bander, à rester dans un état de contrainte, par conséquent disposent à l'hypocondriacisme.

On voit des hommes devenir hypocondriaques à la suite d'une maladie; on voit des femmes devenir hystériques après des pertes considérables; on voit encore la même chose arriver à la suite de quelque chagrin violent. La plûpart de ceux qui remplissent les Monasteres, sont des mélancoliques, qui, à charge à la société qu'ils abhorrent, cherchent à se dérober & à se cacher à eux-mêmes, en s'enfonçant

dans le fond d'un Cloître, où malheureusement ils se retrouvent toujours.

Il est incontestable que l'éducation que l'on donne de nos jours aux enfans, parmi les gens aisés, dispose beaucoup à la mélancolie. Au lieu de chercher à leur donner une constitution forte & robuste, en les accoutumant à passer d'une extrémité à l'autre, à faire un exercice convenable, on les éleve dans l'inaction, on écarte d'eux tout ce qui peut les émouvoir, produire sur leur individu la moindre mutation : d'où il arrive que leurs fibres sont toujours très-grêles, très-vibratiles, que les moindres vicissitudes produisent sur eux des effets considérables.

La suppression des évacuations, auxquelles on étoit accoutumé, peut encore y donner lieu. La suppression des régles par exemple, produit très-fréquemment l'hystéricisme. Elle peut aussi être produite par le trop long usage des stimulans, des ragoûts trop épicés, & sur-tout du café qui donne de l'acrimonie aux humeurs, agite les nerfs, leur donne une tension trop grande, desseche, donne aux fibres une vibratilité excessive.

Les phénoménes de l'hypocondriacisme doivent s'examiner en deux tems, comme ceux de l'épilepsie, sçavoir hors de l'accès & pendant l'accès : car cette maladie, comme l'épilepsie, est habituelle & semble redoubler dans certains tems, qu'on appelle *accès*. Cependant les hypocondriaques différent un peu des épileptiques à cet égard : ceux-ci sont souvent assez bien hors de leur accès, au lieu que les hypocondriaques, dans le même tems, sont encore très-mal. Les phénoménes qui se présentent hors de l'accès, sont ceux-ci.

Les hypocondriaques ont l'imagination très-vive, très-bouillante, très-peu réglée : leur jugement est prompt, vif, excepté sur ce qui les regarde; leur mémoire est bonne, mais elle est souvent troublée par l'idée de leurs maux; ils ne sont jamais de sang

froid en parlant de leurs douleurs ; ils les exagerent toujours, en entretiennent ceux qui les entourent avec un feu & une activité extraordinaire. Cette vivacité dans l'esprit les rend capables de tout, surtout de l'étude des sciences. Quelque parti qu'ils prennent, ils vont à l'excès ; s'ils donnent dans la dévotion, ils deviennent fanatiques ; s'ils embrassent la vertu, ils sont les plus grands hommes ; s'ils prennent le goût du vice, ils deviennent les plus grands scélérats. Cette disposition de leur ame vient de la très-grande sensibilité & vibratilité de leurs fibres.

Leur respiration est ordinairement petite, serrée, ils soupirent souvent. Le diaphragme est habituellement dans une petite convulsion, ainsi que les muscles intercostaux, ce qui les empêche de faire de grands mouvemens : ils ne peuvent en faire que de petits qu'ils répetent très-souvent, & c'est de-là, sans doute, que vient la difficulté qu'ils ont de respirer. De la tension des fibres du diaphragme vient le sentiment incommode qu'ils éprouvent au scrobicule du cœur. Sa convulsion habituelle fait qu'il presse les viscéres du bas-ventre, les forces à se forgeter ; de-là vient l'élévation de la région hypogastrique, leur pouls est dur, inégal, serré, & c'est à cela qu'on doit mille phénoménes ; sçavoir, la maigreur, la chaleur, l'acrimonie ; les hippocondriaques sont tous maigres, fluets, délicats, leur peau est couverte de poil, elle est pâle, & à la fin elle devient comme terreuse & écailleuse, leur corps est décharné, leur air est sombre ; cependant on voit dans leurs yeux quelque chose qui annonce la vivacité ; malgré cela ils sont comme ombragés, leur regard est triste, inquiet, soucieux.

La sensibilité de l'estomac des hypocondriaques & l'acrimonie de leurs humeurs font qu'ils sont pour l'ordinaire très-grands mangeurs, & que leur digestion est très-prompte ; ils rendent, par les selles

des matieres très-dures, à cause de la chaleur & de la sécheresse de leurs entrailles.

Ils aiment beaucoup à être purgés ; en effet, il semble que les purgatifs les soulagent ; c'est ce qui a engagé plusieurs Médecins à en faire continuer l'usage pendant plusieurs mois de suite. J'ai connu un hypocondriaque qui avoit été purgé jusqu'à quatre-vingt fois consécutivement. Un pareil traitement est plus propre à empirer le mal, qu'à le soulager. La grande quantité de glaires qu'on fait rendre aux malades, leur fait croire qu'ils ont besoin d'être beaucoup purgés ; cependant ces glaires ne fournissent pas toujours cette indication. Il doit y avoir chez tous les hommes un gluten à la face interne des intestins, afin de la lubrifier, & d'empêcher qu'elle ne soit trop irritée par ce qui la touche : quand ce gluten est enlevé, on éprouve de la douleur. Les hippocondriaques ont plus de glaires que les autres, parce que leurs humeurs étant plus consistantes, le suc intestinale chez eux a plus de viscosité ; le résidu de leur digestion est plus épaissi par l'effet de la sécheresse, & de la chaleur de leurs intestins.

A peine les hypocondriaques ont-ils mangé, qu'ils sont incommodés par beaucoup de vents. La grande chaleur, l'activité de leurs sucs digestifs, décompose davantage les alimens, en développe l'air davantage, le raréfie plus : cet air raréfié augmente l'élévation de la région épigastrique ; les visceres contenus dans cette région & aux environs, déja comprimés par le diaphragme, éprouvent une nouvelle pression de la part de ces vents ; alors le sang remonte à la tête, agite les nerfs, trouble le cerveau, accélere le retour des accès : ces vents donnent naissance aux borborygmes, aux rots : il se forme des étranglemens dans différens endroits des intestins par l'effet de la convulsion, l'air raréfié, ne pouvant s'échapper librement à cause des digues qui s'opposent à son passage, donne lieu aux coli-

ques qui ſe font ſentir, tantôt à un endroit, tantôt à un autre, parce que l'étranglement occupe tantôt une partie, tantôt une autre ; le ventre eſt enflé par la même cauſe. Quand la convulſion ſaiſit en même-tems tout le canal inteſtinal, il forme une eſpéce de boule, que l'on croit ſentir à travers les tégumens, lorſque l'on touche le ventre ; les hypocondres ſont élevés & tendus, parce que les muſcles du bas ventre reſſerrés, & le diaphragme applati, forcent les viſcéres à ſe forgetter ſur les côtés.

Il ſe forme très-ſouvent des obſtructions aux hypocondres des mélancoliques, comme nous l'avons déja dit ci-deſſus ; mais il ne faut pas croire qu'il ne s'en forme pas ailleurs, leur cerveau s'engorge quelquefois, d'où naiſſent des maladies comateuſes, leur poumon s'obſtrue, d'où naiſſent des aſthmes, & d'où peuvent naître des pourritures de ce viſcere, comme on l'a remarqué plus d'une fois.

Les hypocondriaques ont ſouvent envie d'uriner ; leur urine eſt claire & limpide ; ils rendent à la fin de l'accès une urine qui dépoſe beaucoup, ce qui eſt un bien pour eux ; ils ont une propenſion extraordinaire aux plaiſirs de l'amour. M. *Aſtruc* dit avoir vu un hypocondriaque qui, dans une ſeule nuit, avoit ſacrifié à Vénus plus de trente fois ; le commerce des femmes ſemble les ſoulager : leur ſemence n'eſt pas plus prolifique que celle des autres hommes, leurs enfans ſont fluets, délicats, apportent en naiſſant le germe de la maladie dont leur pere eſt attaqué ; les femmes hyſtériques ſont auſſi très-tendres & très-voluptueuſes.

Les douleurs des hypocondriaques ſont tantôt des briſures dans les reins, tantôt des oppreſſions, tantôt des aigreurs, tantôt des maux de tête, tantôt des laſſitudes. L'aſſemblage de tous ces maux les rend très-malheureux, inſenſiblement naît au fond de leur cœur un ſentiment de mélancolie & de douleur, qui ne fait qu'augmenter de jour en jour. Les

de souffrir, effrayés par la crainte de la mort, ils cherchent la retraite, le silence; ils se reprochent les momens de gaieté qu'ils pourroient prendre; la joie des autres leur est même à charge. Cependant il est très-certain que la tristesse qui les dévore ne fait qu'augmenter leur mal; car elle suffiroit seule pour le faire naître dans un homme qui n'y auroit aucune disposition.

La vue des objets tristes, que les Médecins ont sans cesse sous les yeux, les rend quelquefois hypocondriaques, & cette maladie seroit plus commune parmi eux, si l'exercice du corps qu'ils sont obligés de faire, ne leur donnoit occasion de se distraire.

Après avoir examiné les phénoménes qui paroissent chez les hypocondriaques hors de l'accès, nous devons nécessairement nous occuper de ceux qui se manifestent pendant l'accès. Les femmes hystériques commencent par éprouver une douleur vive à la tête, un bandeau semble tout à coup leur serrer le front, la vue s'obscurcit, quelquefois elles ont une espéce de vertige, des tintemens dans les oreilles, elles poussent de gros soupirs; la respiration est gênée, elles éprouvent des palpitations; le mouvement du cœur est inégal, convulsif; leurs extrêmités sont froides, quelquefois agitées de tremblemens; plusieurs passent leur tems à rire, d'autres à pleurer; elles éprouvent un étranglement au gosier, un étouffement à la poitrine; quelquefois elles vomissent une matiere verdâtre, noirâtre ou bilieuse, mais toujours âcre.

Il leur semble qu'un globe s'éleve des parties basses de l'abdomen, vers le scrobicul du cœur, s'y arrête, & fait sentir son poids jusqu'au gosier; elles sont tourmentées par des douleurs très-vives, dont le siége est tantôt vers le milieu du dos, tantôt vers les reins. Les urines qu'elles rendent sont en petite quantité & limpides; elles vont à la selle très-ra-

rement ; d'autres fois elles éprouvent des cardialgies très-fortes, tantôt c'eſt aux reins, tantôt c'eſt au diaphragme ou à l'eſtomac qu'elles rapportent leurs douleurs. Les accès ne durent quelquefois que cinq ou ſix minutes, quelquefois auſſi ils durent pendant une demi-heure & ſe ſuccédent très-promptement ; rien n'eſt ſi variable que leur marche. On voit des femmes chez qui cet état eſt preſque permanent, il ne manque pas d'effrayer les perſonnes qui en ſont témoins, & qui ne le connoiſſent pas. Ils croyent que la malade va périr, elle ne peut leur parler, elle ne fait que des ſignes, elle s'imagine ſouvent elle même qu'elle touche à ſa derniere heure. On les voit ordinairement pendant l'accès, porter les mains ſur leur ventre, vers le nombril, du côté des parties naturelles, elles le preſſent, & à l'inſtant même elles ſe ſentent comme ſuffoquées.

L'accès eſt beaucoup moins marqué chez les hommes. Rarement ils perdent connoiſſance, leur état n'eſt jamais ſi effrayant que celui que nous venons de peindre ; néanmoins leurs accès ſont accompagnés de phénoménes qui peuvent les faire diſtinguer. Ils ſe ſentent le front comme ſerré par un bandeau, des nuages ſemblent ſe répendre ſur leurs yeux. Ils ont des tintemens dans les oreilles. Ils éprouvent l'étranglement au goſier, l'oppreſſion, les nauſées, les douleurs vives, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, quelquefois, mais rarement, ils pleurent & rient ſans ſujet.

On juge dans l'hiſtéricisme que l'accès va finir, en voyant les parties naturelles s'humecter, en voyant les urines couler plus librement, en voyant la tranſpiration paroître, la malade laiſſe échapper de gros ſoupirs, recouvrer l'uſage de la parole, le pouls devenir plus égal.

On diſtingue cette maladie de la ſyncope, parce que le malade ne perd pas entierement connoiſſance ; s'il ne peut parler, il ouvre au moins les yeux ; il

fait encore des ſignes ; le pouls ſe perd quelquefois, mais ce n'eſt jamais pour long-tems: les agitations convulſives qui ont lieu ſont bien différentes de celles qu'on voit paroître dans la ſyncope. L'accès ſe diſtingue auſſi très-aiſément de l'apopléxie, de la catalepſie, & de l'épilepſie, en ce qu'il n'y a point de ſommeil, d'écume à la bouche.

Nous avons dit qu'on diſtinguoit pluſieurs degrés dans l'hypocondriaciſme ; on reconnoît ces différens degrés aux phénoménes qui les caractériſe.

Le premier degré eſt la ſimple mélancolie, la tête paroît ſeule affectée, on a un délire ſourd ſur quelqu'objet.

Le ſecond degré conſtitue la maladie même, alors il y a gonflement aux hypocondres, on rend des matieres noires, le ventre eſt dur, la digeſtion ne ſe fait pas bien ; il y a grand engorgement dans les viſceres ; quelquefois la matiere ſtagnante dans les hypocondres rentre dans le ſang, peut cauſer des oppreſſions habituelles, des ſuppurations au poumon, l'empieme, l'aſthme, les palpitations, la cachexie, le délire, la pente au ſommeil & aux maladies ſoporeuſes, la catalepſie, l'imbécilité, l'épilepſie, les convulſions, le gonflement du ventre, les douleurs vagues, la jauniſſe, le dérangement dans les ſecrétions, les fleurs blanches, les pollutions nocturnes, les hémorroïdes, les douleurs vives au podex.

Le troiſiéme degré eſt la manie, comme nous avons déja dit précédemment. *Voyez* ce mot.

Cette maladie n'eſt pas mortelle en elle-même; mais elle peut le devenir par ſes ſuites. Elle attaque cependant tout le ſyſtême nerveux, mais on peut vivre longtems malgré cela : ſi on la conſidere en elle-même, elle eſt néanmoins une des plus fâcheuſes de toutes celles qui attaquent l'humanité ; elle plonge les malades dans une triſteſſe habituelle, leur donne de l'averſion pour les plaiſirs, leur inſpire de la haine pour tout ce qui pourroit les engayer;

elle les rend à charge à la ſociété, & ſouvent à eux-mêmes; le corps s'énerve, ſe deſſéche, les hypocondres s'engorgent, le bas ventre ſe remplit d'obſtructions, il s'en forme à la tête, aux pournons, les digeſtions ſe dépravent, toutes les fonctions ſe dérangent, la reſpiration eſt gênée. L'aſthme, la phtiſie, le crachement de ſang, la ſtupidité, les convulſions, l'épilepſie, l'apoplexie, la catalepſie, la manie viennent aſſaillir les pauvres infortunés qui en ſont les victimes. Quelquefois on voit ſurvenir une fiévre erratique, à laquelle on donne le nom de fiévre nerveuſe, vaporeuſe; quelquefois auſſi il arrive pourriture aux entrailles, à la rate, au foie, au pancréas, à la matrice, aux reins, aux capſules atrabilaires; il ſe forme des épanchemens dans le bas ventre, éroſion à l'intérieur des inteſtins.

Ce mal eſt très-difficile à guérir, paſſé ſon premier degré; on le guérit cependant au ſecond, quand on a affaire à une perſonne raiſonnable, ſur l'eſprit de laquelle on a pris quelqu'aſcendant. Ces malades aiment beaucoup leur Médecin, mais ce n'eſt point, à proprement parler, leur individu qu'ils cherchent, car ils en changent à chaque inſtant, eſſayent les remédes de tous ceux qu'ils conſultent, & n'en continuent aucuns.

Parvenu au commencement du ſecond degré, il eſt rebelle; pour le guérir, il faut diminuer la tenſion de tous les fibres, & fondre les humeurs, adoucir leur acrimonie. Ce qui rend tout ceci très-difficile, c'eſt que les remédes violens nuiſent beaucoup dans ces circonſtances, & que l'on ne peut employer que ceux qui ſont doux. Il faut du tems & de la patience. Quand on remarque que toutes les fibres ſont très-tendues, qu'il y a vomiſſement, douleur, petite fiévre, engorgement déja formé, que la matiere commence à ſe mettre en mouvement, on peut dire que le mal eſt grave; il eſt mortel quand la matiere s'eſt portée ſur quelque

viſcere, y a produit du délabrement : quand cette maladie eſt héréditaire, elle eſt ordinairement incurable.

On a obſervé que quand les hyſtériques voyoient leurs évacuations ſupprimées, renaître, elles guériſſoient quelquefois. On a encore remarqué qu'une fiévre quarte, la teigne, la gale, les dartres ont guéri cette maladie. Les mutations d'état, qui ont flatté le goût, ont auſſi très-ſouvent procuré la guériſon. C'eſt ainſi qu'un mariage depuis long-tems déſiré, une grace poſtulée depuis long-tems, la poſſeſſion d'un bien ſouhaité ardemment, ont rétabli la ſanté de pluſieurs malades.

La raiſon preſque ſeule ſuffit pour guérir cette maladie au premier degré : c'eſt aux calmans moraux, qu'il faut alors avoir recours. *Voyez*, CALMANS.

Au ſecond degré le mal eſt corporel, le corps a beſoin d'être traité.

La cure préſente pluſieurs indications à remplir. Il faut empêcher de devenir hypocondriaques ceux qui y ont une diſpoſition; quand le mal commence il en faut arrêter les progrès, il faut traiter l'accès quand il a lieu, empêcher qu'il ne revienne.

Il ſemble que les hommes aient entrepris de nos jours de faire dégénérer leur eſpéce, autant qu'il eſt en leur pouvoir. La maniere dont ils ſe conduiſent ne prouve que trop cette aſſertion. Ils font tout ce qui dépend d'eux pour donner à leurs enfans une éducation qui les diſpoſe à la mélancolie : ils les élevent de la maniere la plus délicate, les empêchent de s'expoſer au grand air, de faire uſage des alimens qui leur ſont les plus convenables. A peine voyent-ils briller en eux quelque étincelle de génie, qu'ils appliquent leur eſprit à des idées abſtraites, ils uſent ainſi l'entendement avant qu'il ſe ſoit formé, ils deſſechent les fibres de leur cerveau à peine ébauché, ils tiennent ces fibres dans un état d'éretiſme & de tenſion qui les gêne; ils les

empêchent de ſe développer & de ſe fortifier. La nature, qui ne devoit être occupée qu'à cet ouvrage, s'en voit détournée par la perte des eſprits animaux. De-là il arrive que les enfans ſont foibles, délicats pendant le reſte de leur vie, & ſouvent même perdent ce brillant qu'on s'eſt efforcé de trop bonne heure de faire prendre à leur eſprit, lorſqu'ils ſont parvenus à un âge plus avancé. L'homme ainſi élevé eſt, on ne peut pas plus, ſenſible & délicat, quand il eſt parvenu à l'adoleſcence. Une telle éducation eſt donc très-préjudiciable & contribue beaucoup à la dégénération de l'eſpéce humaine. On doit pendant l'enfance laiſſer, pour ainſi dire, ſommeiller l'ame : ſa veille ne peut que préjudicier au développement du corps, il faut laiſſer la nature ſe donner toute entiere à le fortifier, attendre que les reſſorts du cerveau ſoient affermis & en état de réſiſter, pour les appliquer ; par ce moyen on formera des enfans forts & vigoureux.

L'uſage parmi nous eſt d'aſſeoir les enfans de cinq à ſix ans à la même table que les perſonnes adultes, de leur faire prendre les mêmes alimens, de ne pas même leur interdire le café & les liqueurs, de ſatisfaire tous leurs deſirs, dès le bas âge. Or, cette conduite entraîne mille maux après elle ; contraints de reſter pendant longtems devant une table où ils s'ennuient, ils ſe gorgent d'alimens, & digerent mal ; le café & les liqueurs qu'on leur donne ne fait que les irriter, que tendre leurs fibres, qui très-ſouvent ne le ſont déja que trop. Leurs paſſions contentées dès le bas âge, les expoſent de très-bonne heure à la maladie de ſatiété, je veux dire à l'ennui & à la mélancolie, qui mene à l'hypocondriaciſme. La vie de l'homme, pour être agréable, doit ſe paſſer en deſirs ; une vie ſans deſir eſt une mort anticipée : tout y devient inſipide, tout y accable d'ennui ; c'eſt ce qui arrive aux enfans dont nous parlons. Parvenus à un âge avancé, il ne leur reſte à déſirer

que les plaisirs de l'amour, ils s'y livrent avec excès, anticipent même l'âge où ils leur sont permis; ce qui est encore une des causes qui donne le plus souvent lieu à la maladie que nous traitons.

On doit chercher à arrêter les progrès du mal quand il commence, & à le détruire. Il est alors à son premier degré, c'est la mélancolie proprement dite; il se déclare à vingt, trente, trente-cinq ans, chez les hommes : à dix-huit, dix-neuf, vingt ans, chez les femmes.

L'ame est alors plus malade que le corps. Eloigner ce qui l'agite trop violemment, la distraire, l'égayer, voilà en abregé ce qu'il faut faire; rien n'est si utile que de détourner l'ame de l'objet qui l'occupe trop, & qui la fatigue. Si c'est l'étude, il faut l'interdire, tâcher de faire naître le goût des choses amusantes; mais qu'on entreprenne pas de faire cela tout d'un coup, on ne réussiroit pas : d'ailleurs les commotions trop vives sont nuisibles. Il ne faut pas croire qu'un homme, depuis longtems solitaire, va tout d'un coup s'égayer dans les cercles. Pour parvenir à son but, il faut faire naître de petites occasions, présenter de petites parties de plaisir, engager à de petits voyages; les eaux minérales servent souvent pour cela de prétexte.

Il faut surtout faire ensorte de prendre un certain empire sur l'ame du mélancolique, s'attacher d'abord à gagner sa confiance.

Pour ce qui est du traitement du corps, il y a deux indications à remplir, la premiere est d'adoucir les humeurs, la seconde est de relâcher les fibres.

Le lait remplit assez bien la premiere indication, quand il peut passer; celui d'ânesse est préférable. On peut, à son défaut, se servir du lait de vache coupé avec quelqu'infusion. Quand le mal est avancé, les malades ne le supportent pas, à cause de

la chaleur de leurs premieres voies & de l'acrimonie qui s'y trouve, laquelle eſt le plus ſouvent *à ceſſente*; de ſorte qu'après le ſecond degré, on le défend ordinairement. Les grands lavages ſont utiles, quand ils ne fatiguent point l'eſtomac. Les bains entiers, les demi-bains, les bains de pied, les douches ſur différentes parties du corps, ſur la tête, les boiſſons abondantes, les émulſions, les infuſions mucilagineuſes & antiſpaſmodiques, les ſubſtances légerement ameres, font aſſez de bien.

Les Praticiens n'inſiſtent pas aſſez ſur les délayans : ils ſe contentent aſſez ſouvent de faire prendre un demi bain ou un bain léger; cela ne ſuffit pas. L'expérience a montré que les bains continués pendant long-tems, contribuoient beaucoup au rétabliſſement de la ſanté. Il faut les prendre à la riviere ſi la ſaiſon le permet.

On ne doit jamais laiſſer l'hypocondriaque ſans reméde qui l'occupe : autrement il ſe dégoûte bien-tôt de ſon Médecin : on doit régler exactement tout ce qu'il mangera; les viandes blanches, les œufs lui feront du bien; on doit lui interdire le café, les épices, les liqueurs. Le bon vin noyé dans beaucoup d'eau, doit lui permis; il faut qu'il faſſe peu d'uſage des alimens tirés du regne animal; les végétaux lui en fourniſſent qui ſont beaucoup plus appropriés à ſon état. Il doit s'abſtenir de ceux qui donnent des vents : l'oſeille, les épinards, les laitues, les chicoracées lui conviennent.

Les opiatiques ne valent alors rien; ils engourdiſſent, à la vérité, la fibre, mais ils la jettent dans l'affaiſſement, & donnent de l'acrimonie aux humeurs.

Les antiſpaſmodiques modérés ſont les ſeuls dont on puiſſe permettre l'uſage : on les donne en lavage.

Les ſaignées ne doivent avoir lieu que dans le cas

de ſuppreſſion. Les apéritifs même modérés, ne valent rien alors, les obſtructions ne ſont pas encore formées. Calmez l'irritation ; diminuez la tenſion des ſolides, délayez les fluides, & les obſtructions n'auront pas lieu ; les purgatifs ſont auſſi très-inutiles. On doit ſe contenter de tenir le ventre libre, à cet effet on fait prendre deux cliſteres par jour, l'un ſert à nettoyer les inteſtins, l'autre eſt pour eux une eſpéce de bien intérieur. On peut lâcher le ventre avec le petit lait aiguiſé de quelque ſel, avec les eaux minérales de Paſſy, de Balaruc : on doit encore interdire les vomitifs aux malades.

Tout ce que nous avons dit juſqu'ici, par rapport au traitement, ne regarde que le premier degré de la maladie ; dans le ſecond, il faut y changer quelque choſe. Celui que nous avons preſcrit pour l'eſprit du malade eſt toujours néceſſaire. On doit toujours inſiſter ſur les lavages, faire le traitement de l'érétiſme & de l'acrimonie. On ordonne l'uſage des doux apéritifs, des purgatifs moyens, des antiſpaſmodiques & des ſtomachiques.

Les apéritifs réſineux, les alkalis fixes & volatils ne conviennent nullement. Ceux dont on doit ſe ſervir, ſont les apéritifs amers, ſtomachiques, ſavoneux, l'infuſion de rhubarbe, les eaux minérales.

Il faut adoucir, atténuer, diſſoudre la glutinoſité terreuſe des humeurs, fondre la bile noire, autrement dite, *atrabile ;* mais il ne faut pas oublier que tous les remédes trop actifs ſont nuiſibles, qu'ils occaſionnent des délabremens prodigieux. On voit des hypocondriaques qui, après avoir pris quelques violens purgatifs, jettent le ſang par haut & par bas, ſont attaqués de convulſions, &c.

La terre foliée eſt très-utile : on la donne, 1°. par grain, comme apéritif, enſuite par gros, comme purgatif. On doit faire prendre tous les remédes en lavage, ſans cela ils auroient trop d'énergie.

On peut donner les antiſpaſmodiques à plus forte doſe que dans le premier degré du mal ; on peut même donner quelque narcotique, quand l'accès approche.

La liqueur minérale anodine d'*Offman* eſt un des antiſpaſmodiques dont on doit faire uſage avec le plus de confiance. Cependant il eſt bon de réſerver les antiſpaſmodiques pour le tems de l'accès.

Il faut toujours veiller à l'état de l'eſtomac, à cet effet, on fait prendre de tems en tems de petits amers.

Le mal parvenu à un certain degré peut être regardé, la plûpart du tems, comme incurable. On ſe contente d'ordonner au malade de petits remédes très-doux, de lui défendre les changemens d'air trop bruſques : tout le traitement doit conſiſter à arrêter la dépravation des humeurs, & à empêcher que la pourriture des ſolides n'ait lieu.

L'altération des liqueurs n'eſt pas du même genre chez tous les malades ; elle a, chez les uns, un caractere de putridité, & dans ce cas on conſeille l'uſage des petites eaux minérales légérement ferrugineuſes, coupées ; les infuſions ameres, aigrelettes ; quelquefois cette dépravation dans les humeurs eſt de nature aceſcente, alors les petites eaux minérales coupées conviennent encore : les abſorbans, les amers conviennent auſſi, mais on doit les donner avec circonſpection : les alkalis volatils, empâtés de ſubſtances graſſes, peuvent encore être mis en uſage.

Si l'on croit qu'il y ait quelque ſuppuration interne, on fait prendre le lait d'âneſſe, coupé avec les eaux minérales, ou quelqu'infuſion antiſpaſmodique, ou avec l'eau de riz, d'orge, ou l'infuſion de rhubarbe ; on peut mêler tout cela enſemble. Les bains ne valent plus rien alors : en refoulant les liqueurs ſur le viſcere qui ſuppure, ils acheveroient de détruire ſon organiſation.

Ainsi il faut se contenter d'une simple ablution des mains ou des pieds. Si les accès sont violens, on peut se permettre l'opium même, mais à de petite dose, car il rarefie le sang, & pourroit occasionner rupture dans le viscere malade : d'ailleurs en engourdissant la fibre, il empêche la résolution de l'humeur.

Quand l'hypocondriacisme a donné naissance à quelque maladie grave, comme à l'hydropisie ou autres, on fait le traitement de ces maladies, & on oublie pour le moment, la cause qui les a produites.

MÉLANCOLIE VAGABONDE. (Med.) C'est une maladie peu différente, par rapport à la cause qui l'a produite, de celle dont nous venons de parler ; c'est ordinairement au mois de Février qu'elle attaque. On lui donne le nom de vagabonde, parce que les malades sont toujours en mouvement, changent de place à chaque instant ; ils aiment d'ailleurs la solitude & fuyent la société, comme dans la mélancolie ordinaire. Leur couleur est jaune, leur langue est séche, leurs yeux sont creux, secs & jamais humectés de larmes ; le visage est sombre. Ces mélancoliques sont extrêmement timides ; s'ils voyent un homme, ils s'enfuyent aussi-tôt, & vont se cacher dans des lieux solitaires, afin de n'être point troublés dans la spéculation des objets gigantesques dont leur esprit se repaît. On remarque qu'ils ont communément les jambes couvertes d'ulcéres, qui ne se cicatrisent point à cause de leur agitation continuelle.

Quoique cette maladie soit produite par la même cause que la mélancolie ordinaire, on trouve néanmoins beaucoup d'Auteurs qui disent qu'il ne faut pas suivre le même procédé curatif. Ils conseillent en pareil cas les évacuations copieuses de sang, soit tout d'un coup, soit à différens intervalles. On s'attachera sur-tout, disent ces Praticiens, à procurer du sommeil, car rien ne tend plus directement à la guérison ; on ordonnera l'usage des pur-

gatifs réitérés fréquemment. Malgré ce que disent ces Auteurs sur le traitement de cette maladie, nous croyons qu'on peut suivre celui que nous avons détaillé dans l'article précédent.

Les anciens parlent encore d'une autre espéce de mélancolie qui est le contraire de la mélancolie vagabonde, & à laquelle ils donnent le nom de mélancolie *apoplectique*. Les personnes attaquées de cette maladie paroissent stupides, hébêtés ; si on ne les faisoit changer de place, ils resteroient toujours dans le même endroit. Sont-ils couchés, ils restent au lit ; sont-ils assis, ils ne veulent point se lever ; leur parle-t'on, ils ne répondent point ; pensifs & plongés dans une profonde méditation, ils paroissent insensibles à la présence & à l'impression des objets ; si on leur porte des alimens à la bouche, ils mangent & boivent, mais quand on y manque ils en paroissent peu inquiets.

Jacobus Janus rapporte un exemple de cette maladie, qui s'observe très-rarement. C'étoit un Ecclésiastique qui en étoit attaqué. Cet homme plein de superstitions, d'ailleurs assez stupide, s'étant persuadé que Dieu ne lui pardonneroit jamais les erreurs de sa jeunesse, tomba dans un désespoir qui lui dura un été & un printems entiers ; en automne il tomba dans une mélancolie très-profonde, & ne répondoit pas aux questions que lui faisoient ses amis. Quand il étoit levé & habillé, il restoit immobile comme une vrai statue ; il ne marchoit que quand on le poussoit ; lorsqu'on le conduisoit à une chaise, il s'asseyoit, & mangeoit quand on portoit des alimens à sa bouche ; en hiver, sa maladie diminua beaucoup. Malgré cela il lui resta un abattement, qui ne disparut point.

MELANCOLIQUE. (Phis.) Se dit d'un tempérament particulier à certains individus. La stature des mélancoliques est grande ou moyenne ; leurs yeux sont grands & langoureux dans la jeunesse,

ſombres dans un âge plus avancé, leurs cheveux ſont noirs, leur viſage allongé, leur teint eſt ordinairement jaune ou brun, leurs joues ſéches, leur corps grêle, leur peau aride, garnie de poils très-noirs.

Les femmes de ce tempérament affectent un air de nonchalance dans tout ce qu'elles font. Les hommes, au contraire, paroiſſent preſtes dans tout ce qui ne demande pas beaucoup de force. Mais lorſque leur état les aſtreint à certains travaux, ils ne paſſent guère l'âge de quarante ans.

Cette conſtitution ſe voit rarement dans les campagnes, on l'obſerve plus fréquemment dans les grandes villes. Ce tempérament eſt celui de tous qui ſe tranſmet le plus aiſément : on doit plutôt le regarder comme une maladie héréditaire, que comme un tempérament propre à l'individu.

Toutes les paſſions fortes peuvent amener ce tempérament. Le pouls y eſt fréquent, petit, élaſtique, enfoncé; les mélancoliques ſont ſouvent affamés, quelquefois ils mangent trop, quelquefois auſſi trop peu; on diroit que c'eſt le propre de ce tempérament de donner dans les extrêmes; le ventre eſt tantôt reſſerré, tantôt il eſt trop lâche, les urines coulent en grande quantité, elles ſont claires, peu colorées.

L'imagination des malades de cette eſpéce eſt toujours exaltée, ils exagerent toujours, ils peignent, en parlant. Les malheurs les jettent dans l'abattement. Les plus petits ſuccès leur font croire qu'ils ſont les plus heureux des mortels.

L'expérience a conſtamment démontré que cette conſtitution étoit celle des grands hommes; *Socrate*, *Platon*, *Hercule* étoient d'un tempérament mélancolique, elle eſt auſſi celle des ambitieux & des grands ſcélérats; les crimes inouis, les entrepriſes, qui paroiſſent ſurpaſſer de beaucoup les forces humaines, ont été l'ouvrage des mélancoliques.

Les hommes de cette complexion ont toujours une éloquence mâle qui les rend très-persuasifs ; ils font passer les paradoxes pour des vérités incontestables. Le sublime de leur imagination les fait souvent réussir auprès des femmes les plus vertueuses ; ils possédent au plus haut degré l'art de faire illusion ; presque tous les grands Orateurs, les grands Comédiens, les Historiens estimés, les sublimes Mathématiciens ; les habiles Théologiens, &c. ont été d'un tempérament mélancolique.

Le caractere des mélancoliques varie à chaque instant, il dépend de l'impression des objets sur leurs sens, qui ne sont pas toujours à l'unisson entr'eux ; on observe en général que les mélancoliques sont sombres, rêveurs, craintifs, méfians, timides ; quand on manque aux égards qu'on leur doit, ils sont vindicatifs, presque tous sont amis éternels, amans jaloux, désespérés, maris très-incommodes.

MELON. (Bot.) *Melo.* C'est une plante dont les Botanistes distinguent beaucoup d'espéces ; nous ne parlerons ici que du plus commun.

Le melon commun, *Melo vulgaris*, *C. B. P. Melones*, *J. B.* se cultive sur des couches dans les jardins, à cause de l'excellence de son fruit. Ses feuilles & ses fleurs ne different de celle du concombre qu'en ce qu'elles sont plus petites ; les fruits qui succédent aux fleurs sont assez connus ; tout le monde sçait qu'ils different les uns des autres en figure & en grosseur ; l'intérieur de ce fruit est divisé en plusieurs loges qui contiennent des semences presqu'ovales & applaties, médiocres, blanches, ressemblantes assez à des pignons, recouvertes d'une écorce très-ferme, & renfermantes une amande douce, huileuse, savoureuse ; ses tiges sont longues, sarmenteuses, rudes au toucher, & se couchent par terre.

La chair du melon, quand il est bien choisi, est très-agréable au goût, & est regardée avec raison

comme une des plus délicieuses productions des potagers, mangée avec du sel, du poivre ou du sucre, elle se digere très-aisément & fournit un aliment très-délicat. Mais si le melon, dont on fait un usage modéré, produit de très-bons effets, l'excès en est très-dangéreux ; l'expérience a montré qu'il peut alors causer un grand nombre de maladies, telles que des fiévres d'un mauvais caractere, la dhiarrée, la dysenterie, le cholera, le pissement de sang, des vents, les coliques, &c. Les vieillards & les phlegmatiques doivent s'en abstenir. *Borellus* parle d'un phthisique, qui fut guéri en mangeant du melon.

La graine du melon est une des quatre semences froides majeures; on en fait de l'orgeat, des émulsions rafraîchissantes, qu'on prescrit avec succès dans les chaleurs d'entrailles, & la difficulté d'uriner; l'huile qu'on en tire par expression est anodine, bonne contre les âcretés des reins & de la poitrine, pour effacer les taches de la peau.

MELONGENE. (Bot.) *Melongena*. C'est une plante dont les Botanistes distinguent plusieurs espéces, nous ne parlerons ici que de la plus usitée en Médecine.

La melongene, autrement dite merangene, mayenne, aubergine, *solanum pomiferum fructu oblongo, C. B. P. Melongena veteribus, J. B. Melongena fructu oblongo violaceo, I. R. H.* Se cultive dans les jardins ; ses fleurs sont des rosettes à cinq pointes, amples, sinées, blanchâtres, ou purpurines, soutenues par des calices hérissés de petites épines rougeâtres & divisés en cinq segmens pointus ; il leur succede des fruits de couleur purpurine, verdâtre, oblongs, gros comme des œufs, solides, lisses, doux au toucher & remplis d'une chair blanche & succulente dans laquelle sont renfermées des semences blanchâtres, applaties, qui ressemblent assez à un petit rein ; ses feuilles sont vertes, assez amples, plissées sur leurs bords, & couvertes d'une poudre farineuse;

ſa tige eſt ordinairement ſimple & monte à la hauteur d'un pied, ronde, rougeâtre, rameuſe, couverte d'un petit duvet ; ſa racine eſt fibreuſe.

Les fruits de cette plante ſe mangent en ſalade ou cuits comme des concombres, dans nos Provinces méridionales. Les Antilles & les Egyptiens les regardent auſſi comme un aliment agréable. Néanmoins les Médecins n'ordonnent jamais cette plante à l'intérieur; on ſe contente de la faire entrer dans les cataplaſmes anodins & réſolutifs, qu'on applique ſur les hémorroïdes, les cancers, les brûlures & les parties externes du corps qui ſont enflammées.

MELILOT. (Bot.) *Trifolium odoratum, ſeu melilotus vulgaris, J. B. Melilotus*, C. B. P. C'eſt une plante qui croît dans les buiſſons & parmi les bleds. Ses fleurs ſont jaunes, diſpoſées en épis longs, petites, d'une odeur aſſez agréable ; il leur ſuccéde de petite gouſſes noires, menues & plattes, qui renferment chacune une ou deux ſemences arrondies, menues & pâles. Ses feuilles ſont portées au nombre de trois ſur une même queue, ſemblables aux trefles, peu découpées à l'entour, d'un verd foncé. Les tiges ſont nombreuſes, quelquefois il n'y en a qu'une, elles montent à la hauteur de deux ou trois pieds, liſſes, cylindriques, cannelées, foibles, creuſes, branchues, revêtues de feuilles qui naiſſent par intervalles. Sa racine ſe plonge profondément dans la terre, eſt de couleur blanche, pliante & fibrée.

On regarde les fleurs de mélilot comme des médicamens anodins, adouciſſans, émolliens & carminatifs ; on s'en ſert, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On fait prendre, par verrées, une tiſanne faite avec une poignée de ces fleurs bouillies dans quatre livres d'eau, dans les cas de colique, d'ardeur d'urine, d'inflammation du bas-ventre. *Scroder* dit, que cette même tiſanne a ſouvent guéri les fleurs

blanches. Mais il arrive plus ſouvent, qu'on ſe ſert des fleurs de mélilot unies à celles de camomille, pour compoſer des lavemens émolliens & déterſifs, des cataplaſmes ou fomentations réſolutives & anodines.

Prenez *deux poignées de fleurs de mélilot,*
autant de camomille,
autant de feuilles de mauve.

Faites bouillir le tout dans une quantité ſuffiſante de décoction de tripes, pour un lavement émollient, anodin & carminatif.

MELISSE. (Bot.) *Meliſſa.* C'eſt une plante dont les Botaniſtes diſtinguent pluſieurs eſpéces; mais pour l'uſage de la Médecine, on n'en diſtingue que de deux ſortes : ſçavoir, la méliſſe cultivée, & la méliſſe des bois.

La méliſſe cultivée ou des jardins, autrement dite citronelle, poncirade, piment des ruches ou des mouches à miel : *Meliſſa hortenſis* C. B. P. *Meliſſa vulgaris odore citri* J. B. *Meliſſophyllum vulgare* Lugd. ſe trouve quelquefois dans les haies aux environs de Paris, mais ſe cultive aſſez volontiers dans les jardins; ſes fleurs ſont petites, comme verticillées, blanchâtres, & du goût des abeilles : elles naiſſent des aiſſelles des feuilles; il leur ſuccéde quatre ſemences arrondies, jointes enſemble & enfermées dans le calice de la fleur. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles du marrube noir, cependant elles ſont un peu plus grandes : leur couleur eſt verdâtre, tirant ſur le brun; elles ſont luiſantes, velues, dentelées en leur bord, d'une odeur de citron fort agréable, d'où lui vient le nom de citronelle; ſes tiges montent environ à la hauteur de deux pieds, quarrées, preſque liſſes, rameuſes, dures, roides, fragiles; ſa racine eſt longue, fibreuſe, ligneuſe & profonde.

La méliſſe des jardins, eſt rangée dans la claſſe des médicamens anti-ſpaſmodiques, céphaliques & analeptiques; on peut auſſi la placer parmi les ſto-

machiques carminatifs, & les cordiaux; on s'en sert avec succès dans l'apoplexie, l'épilepsie, les affections hystériques & hypocondriaques, la paralysie, les affections soporeuses, la suppression des régles & des vuidanges.

On prend l'infusion des feuilles de mélisse comme du thé; on en met une pincée de seches, ou une petite poignée de fraîches, pour un demi-septier d'eau.

On trouve dans les boutiques des Apothicaires, une eau de mélisse dont on fait prendre, depuis deux onces, jusqu'à quatre, & qu'il ne faut pas confondre avec l'eau de mélisse composée, appellée *Eau des Carmes*, qui n'est autre chose qu'une teinture spiritueuse de mélisse, d'écorce de citron, de coriandre, de girofle, de canelle, & d'angélique.

M. *Geoffroi* dit que l'on fait avec les jeunes pousses de la mélisse cultivée, pilées & mêlées avec des œufs & du sucre, des especes de gâteaux, que l'on fait manger aux femmes dont les lochies ne coulent point assez abondamment; & que la décoction de cette plante, mêlée avec du nitre, est un excellent reméde pour remédier aux indigestions ou suffocations qui arrivent, pour avoir trop mangé de champignons.

La mélisse sauvage ou bâtarde, autrement dite, mélisse des montagnes ou des bois, mélisse puante ou de punaise. *Lamium montanum melissæ folio* C. B. P. *melissa adulterina* quorumdam *amplis foliis, & floribus non grati odoris* J. B. *melissa humilis lati folia maximo flore purpurascente*, J. R. H. croît dans les bois & presque partout aux environs de Paris. Cette espece de mélisse différe de la précédente, en ce que ses fleurs sont plus grandes, n'ont point une odeur agréable; en ce que ses feuilles sont plus velues, plus longues, ses tiges plus basses & moins rameuses. Ses racines, tout-à-fait ressemblantes à celles de l'aristoloche même. Cette plante, dit M. *Lieutaud*, passe

pour un excellent reméde contre les ſuppreſſions d'urine, dont la cauſe exiſte dans les reins, & qui dépend principalement de ce que les urines ſont viſqueuſes & de nature à former aiſément des pierres. Les feuilles & les fleurs ſe prennent en infuſion, ou comme du thé; on dit auſſi qu'elle eſt vulnéraire.

MEMBRANE. (Anat.) On entend par *membrane*, un tiſſu flexible de fibres rangées ou ourdies les unes avec les autres, dans un même plan. Les membranes ſont ſouples, & ont du reſſort ſelon la nature des fibres qui les compoſent. Quand elles ſont formées de fibres tendineuſes ou aponévrotiques, elles ſont beaucoup plus élaſtiques que quand elles ſont tiſſues de fibres ligamenteuſes, ou d'autre nature : les unes ſont minces, les autres ſont épaiſſes; celles-ci ſont lâches, celles-là ſont tendues; leur couleur eſt blanchâtre. Elles ont différens uſages dans la machine, elles ſervent à couvrir & à défendre les parties, telles que la dure & la pie-mere : elles lient & retiennent en ſituation des parties, qui, ſans elles, ſeroient ſujettes à ſe déplacer, telles que le méſentere & l'épiploon : elles forment les conduits qui entretiennent l'exercice des fonctions du corps. Elles modifient les ſenſations, & les impreſſions trop vives des objets extérieurs ſur nos ſens, comme l'épiderme, la membrane pituitaire, &c.

MEMBRES GELÉS. (Med.) Lorſqu'on eſt expoſé pendant un certain tems à un froid exceſſif, le ſang ſe glace, ſe coagule en quelque maniere, les humeurs condenſées s'arrêtent dans pluſieurs endroits, réſiſtent à la force du cœur. Si cet état dure longtems, la douleur que cet engorgement avoit fait naître, ſur-tout dans les extrémités, ceſſe bientôt; le ſang, obligé de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, occaſionne ſtupeur, rigidité dans tout le corps, peſanteur à la tête, accompagné d'une envie de vomir inexprimable; enfin, l'épaiſſiſſement de tous les fluides augmentant de plus en plus par l'ac-

tion du froid, ils ne peuvent plus passer par leurs couloirs, ils font stase dans leurs vaisseaux; ce qui donne lieu à une espece d'assoupissement apoplectique, & à l'interruption totale de la circulation, si on n'y porte un prompt reméde.

Que faut-il faire quand on veut rappeller à la vie une personne dont les membres sont gelés? Pour peu qu'on réfléchisse sur l'effet que le froid excessif produit sur les liqueurs, on concevra aisément, que toute l'indication consiste à rendre la fluidité aux humeurs stagnantes, & à rétablir la circulation; pour y parvenir, il faut bien se donner de garde d'exposer à un grand feu les membres gelés; cette méthode qui paroît, au premier coup d'œil, devoir être suivie des plus heureux succès, est presque toujours meurtriere; la gangréne ne tarde pas à survenir quand on se conduit ainsi. C'est par une douce chaleur, graduée prudemment, qu'il faut chercher à faire reprendre leurs cours aux fluides épaissis; on commence par placer le malade dans un lieu plûtôt froid, que chaud; on le frotte légérement partout le corps; on plonge les parties les plus attaquées dans de l'eau froide, ou bien on les enveloppe de neige; de ce premier degré de chaleur, on fait passer à d'autres degrés plus forts; on augmente peu à peu, & insensiblement jusqu'au moment où on croit que les humeurs glacées ont reprises leur fluidité, & que la transpiration est rétablie: alors on met un intervalle entre les frictions, & on donne de tems en tems une ou deux cuillerées de bon vin, ou d'une potion cordiale; enfin, il est bon de terminer ses soins en faisant coucher le malade, en le faisant suer légérement, & en l'exposant à la vapeur d'une infusion de plantes aromatiques.

MENINGOPHYLAX. (Chir.) C'est un instrument dont *Celse* donne la description, lib. 8, ch. 3. Il sert à garantir les membranes du cerveau, lorsqu'on

a pené un os du crâne dans l'opération du trépan. *Voyez* TRÉPAN.

MENTHE. (Bot.) C'eſt une plante dont les Botaniſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces. Nous ne parlerons ici que de celles qu'on employe en Médecine, telles que le pouliot thym, dont nous parlerons dans un autre endroit. *Voyez* ce mot. *L'herbe au coq*, dont nous nous ſommes occupés à cet article. La menthe cultivée la plus commune, ou le baume de nos jardins, la menthe friſée ou crépue, la menthe à epi, ou à feuille étroite, la menthe aquatique, ou le baume d'eau à feuille ronde, la menthe ſauvage, & le pouliot commun.

La menthe commune ou le baume des jardins, *mentha verticillata minor acuta, non criſpa, odore ocymi* J. B. *mentha cardiaca ſive vulgaſtiſſima, mentha hortenſis rubra, ſiſymbrium hortenſe vel balſamita* Offic. a de petites fleurs en gueule, purpurines, qui naiſſent en anneaux des aiſſelles des feuilles : elles forment un épi, & ſont découpées en deux levres courtes, fendues, de maniere, dit M. *Geoffroi*, que ces fleurs ſemblent être un tuyau à cinq découpures. Il leur ſuccéde quatre graines aſſez menues. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux, arrondies, & exhalent une odeur aſſez pénétrante. On remarque que celles du haut de la tige, reſſemblent à celles de l'herbe au coq. Ses tiges ſont quarrées, roides, un peu velues, rougeâtres, montent à la hauteur d'un pied & demi ; ſa racine s'étend au loin & au large : elle eſt traçante & garnie de fibres. Cette eſpece de menthe ſe cultive dans les jardins, fleurit en Juillet & Août ; on la trouve encore quelquefois le long des haies. On dit qu'elle a la propriété d'arrêter les mois immodérés, & de guérir les fleurs blanches. L'huile dans laquelle on a fait infuſer ſes feuilles & ſes fleurs, appliquée avec une compreſſe ſur les plaies & les contuſions, paſſe pour un excellent reméde.

La menthe friſée ou crépue, le baume friſé, *men-*

tha crispa verticillata C. B. P. *mentha crispa verticillata folio rotundiore* J. B. *mentha sativa rubra* Ger. se tire aussi dans les jardins. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, verticillées ou par anneaux, semblables à celles du pouliot, comme d'un bleu pâle ; ses feuilles sont d'un verd noirâtre, arrondies, ridées, crépues, & comme gaudronées, dentelées sur leurs bords, lisses, ou tant soit peu velues ; ses tiges sont quarrées, comme celles de l'espece de menthe dont nous avons parlé ci-dessus. Elles s'élevent ordinairement à la hauteur de trois pieds, droites, purpurines, près de terre, velues, roides, concaves dans les aisselles des feuilles qui en naissent par intervalles ; sa racine est rampante & traçante.

Cette espece de menthe passe, avec raison, pour stomachique, céphalique & antispasmodique ; on dit aussi, qu'elle est diurétique ; plusieurs en recommandent l'usage contre les obstructions légeres. Elle excite les régles, & est très-bonne dans les cas de vertiges, de vomissement, de hoquet ; on l'ordonne aux enfans qui ont des tranchées ; on la prescrit encore dans la cachéxie & la jaunisse. Elle se prend en infusion dans de l'eau ou du vin ; sa dose est d'une demi-poignée pour quatre livres d'infusion ; son suc, qui se retire par expression, se prend à la dose d'une ou deux onces ; l'eau distillée de menthe, jouit des mêmes propriétés que la plante même. *Dioscoride* & *Galien* assurent, que la menthe excite à l'amour ; *Hyppocrate*, au contraire, soutient qu'elle appaise ses feux.

La Chirurgie fait aussi un très-grand usage de la menthe dont nous parlons. Elle l'employe comme un reméde fortifiant & résolutif ; on la fait entrer dans les lavemens carminatifs. Plusieurs prétendent, qu'appliquée sur la région épigastrique, elle ranime les forces de l'estomac, & calme les douleurs ; appliquée sur les mammelles, elle en dissipe les engorgemens ; ses feuilles mises dans du lait, empêchent

qu'il ne se caille : il n'est donc pas difficile à comprendre comment elles produisent cet effet sur le lait qui séjourne dans le sein.

La menthe à épi & à feuille étroite, la menthe de Notre-Dame ou la menthe Romaine, *mentha angustifolia spicata* C. P. B. *mentha spicata folio longiore, acuto, glabro, nigriori* J. B. fleurit en été. On la cultive dans les jardins ; ses fleurs forment au haut de la tige & des branches, un épi un peu long ; elles sont assez petites, disposées en gueule ou en tuyau, découpées par le haut en deux levres, blanchâtres, semées de petits points rouges, portées par des calices faits en cornets & dentelés tout autour. Il leur succéde à chacune quatre semences menues, oblongues, contenues dans le calice de la fleur. Ses feuilles sont pointues, oblongues, étroites, dentelées en leurs bords, un peu velues, d'un verd brun ; ses tiges s'élevent ordinairement à la hauteur de trois pieds : elles sont rougeâtres, quarrées, rameuses, de façon que la position des rameaux inférieurs, est en forme de croix par rapport aux supérieurs, aussi bien que les feuilles. Sa racine est fibreuse, assez longue, rampante & traçante.

Cette plante jouit des mêmes propriétés que la précédente.

La menthe aquatique, la menthe rouge, ou le baume d'eau à feuilles rondes, *mentha aquatica sisymbrium, sive balsamum palustre.* Offic. *mentha rotundifolia, palustris, seu aquatica major.* C. B. croît dans les lieux humides, sur le bord des ruisseaux, dans les prairies & les endroits marécageux. Elle fleurit en Juillet, est très-commune aux environs de Paris ; ses fleurs ramassées en grosses têtes arrondies, découpées en quatre parties, de couleur d'un pourpre lavé, occupent le sommet de la tige. Il leur succéde des semences menues & noirâtres. Ses feuilles sont attachées aux tiges, de distance en distance, ressemblent tout-à-fait à celles de la menthe frisée, si ce

n'eſt qu'elles ne ſont pas crépues ; ſes tiges ſont mêmes velues, quarrées, remplies d'une moëlle fongeuſe, ou creuſes en dedans. Sa racine eſt rampante & fibreuſe.

La menthe aquatique eſt ſtomacale & diurétique; on s'en ſert comme du thé. On dit que ſon ſuc bu dans du vin, eſt un bon reméde pour pouſſer les urines & les graviers, arrête le hoquet & le vomiſſement, diſſipe les tranchées & les gonflemens d'eſtomac.

Pluſieurs autres diſent, que ſes feuilles appliquées ſur le front, ſoulagent beaucoup dans la céphalalgie. Leur application eſt encore ſuivie des plus heureux effets, quand on a été piqué des mouches à miel & des guêpes. Son eau diſtillée eſt, ſelon *Camerarius*, très-efficace dans les ſuffocations, les difficultés de reſpirer.

La menthe ſauvage ou le menthaſtre, le baume d'eau à feuilles ridées, *mentha ſylveſtris rotundiore folio* C. B. P. *menthaſtrum folio rugoſo, rotundiore; ſpontaneum, flore ſpicato, odore gravi* J. B. *mentha agreſtis ſive equina quorumd.* eſt aſſez commune aux environs de Paris: elle croît le long des rivieres & des ruiſſeaux, dans les endroits marécageux; ſes feuilles reſſemblent à celles du baume des jardins; il leur ſuccéde une ſemence menue & noire; ſes feuilles ſont preſque rondes, ridées, revêtues d'une laine blanche; ſes tiges ſont quarrées, velues, s'élevent à la hauteur d'une coudée. Sa racine eſt vivace, fibreuſe & rampante.

M. *Tournefort* dit, que la tiſane de cette eſpece de menthe, eſt bonne pour les vapeurs; la menthe ſauvage tue les vers, eſt utile dans l'aſthme, provoque les mois; on la fait entrer dans les bains uterins & nervins; pilée en maniere de cataplaſme, & appliquée ſur la partie malade, elle procure beaucoup de ſoulagement.

Le pouliot commun, le pouliot royal, *pulegium*

latifolium C. B. P. *pulegium* J. B, *pulelum*, *pulegium regale vel regium* Offic. croît au bord des marais & des étangs, dans les fosses humides. Ses fleurs sont disposées par anneaux autour des tiges, de couleur bleuâtre ou purpurine, quelquefois d'un rouge pâle. Les anneaux de ces fleurs sont tellement pressés les uns contre les autres, qu'ils forment une espece d'épi; il leur succéde des semences menues; ses feuilles ressemblent assez à celles de l'origan; leur odeur est douce, mais pénétrante; leur couleur est noirâtre; des aisselles de ces feuilles en sortent d'autres très-menues; ses tiges sont nombreuses, s'élevent à peu près à la hauteur d'un pied; cependant il y en a qui restent courbées, & qui rampent sur terre, & s'y enracinent par de nombreuses fibrilles qui sortent de leurs nœuds; elles sont quarrées, velues; sa racine est fibreuse & traçante.

Cette plante est hystérique, apéritive, très-bonne dans la toux opiniâtre, & les rhumes invétérés; son suc passe pour un excellent reméde, quand il s'agit d'appaiser la toux convulsive des enfans; sa décoction adoucie avec un peu de sucre, fait beaucoup de bien dans l'enrouement, sur-tout si on en fait usage en se couchant. Le pouliot commun, est encore très-efficace dans l'asthme; on peut en faire usage comme du thé; s'il est sec, on en met une pincée dans un demi-septier d'eau; s'il est récent, on en met une demi-poignée; bouilli dans du vin blanc, il devient un reméde assez utile dans les fleurs blanches & les pâles couleurs; sa décoction s'employe aussi à l'extérieur, pour calmer la douleur de la goutte, nettoyer les dents, appaiser la démangeaison de la peau; si on l'enferme dans un sachet, quand elle est récente, & qu'on la mette dans le lit, elle chasse les puces.

MERCURE. (Mat. Méd.) *Mercurius*, *hydrargyrus seu argentum vivum*. C'est une substance métallique, fluide, brillante comme de l'argent, froide au toucher, pesante & très-volatile. Il se divise au moindre

effort, en un grand nombre de particules ſphériques; il réfléchit les objets comme une glace ; il s'amalgame avec preſque tous les métaux qu'il ronge ; l'or & l'argent ſont les ſubſtances ſur leſquelles il produit ce phénomene par excellence.

Le mercure nous vient de différens endroits ; il y en a des mines en Italie, en Hongrie, dans le Frioul, à Hydria en Eſclavonie, à Almendens en Eſpagne, en Chine, aux environs de Montpellier ; il s'en trouve une à trois lieues de Saint-Lô en Normandie.

Le vif-argent qui ſe trouve dans le commerce, eſt preſque toujours amalgamé avec du plomb, du biſmuth, &c. ce qui rend pour lors ſon uſage très-dangereux dans le traitement des maladies. Si l'amalgame eſt bien fait, l'épreuve du chamois ne dévoile pas ſa falſification. La diſtillation, ſelon *Schroderius*, ne découvre pas mieux la ſupercherie des Droguiſtes ; car l'amalgame paſſe tout entier dans le récipient, comme en ſautant : de ſorte que le métal qui eſt uni au mercure, échappe aux yeux de l'Artiſte. Il eſt aiſé dans le commerce, de reconnoître ſi le mercure eſt pur ou ſans mélange ; pour y parvenir, il ſuffit d'en jetter un ou deux gros dans une cuillier de fer, & de le faire évaporer au feu ; ſi le mercure eſt pur, il ſe diſſipe entiérement ; dans le cas où il eſt ſophiſtiqué, il reſte une matiere étrangere. Il ſeroit imprudent, & même téméraire, de faire uſage intérieurement du mercure qui ſe trouve dans le commerce ; ce n'eſt qu'après qu'il a été entierement privé du plomb, du biſmuth, & autres matieres hétérogenes qui empêchent qu'il ne ſoit pur, qu'on peut le faire ſervir aux uſages médicinaux. Pour le purifier, on le met d'abord dans du vinaigre très-fort, impregné de ſel marin, juſqu'à ſaturation ; enſuite on le lave deux ou trois fois dans de l'eau très-limpide ; enfin, après qu'il eſt ſéché, on le fait paſſer par une peau de chamois. Le mercure, auquel on donne le nom de *mercure révivifié du cinnabre*, n'a pas beſoin qu'on

le soumette aux différentes épreuves que nous avons indiquées, pour s'assurer de sa pureté ; car la distillation le retire très-pur de cette mine.

Le mercure est une des matieres métalliques qu'il importe le plus de bien connoître, à cause des secours puissans que la Médecine en tire contre un grand nombre de maladies. Ses propriétés médicinales ne sont pas connues depuis bien longtems.

Les anciens Médecins n'en faisoient aucun usage, & le regardoient comme une espece de poison. Cette prévention étoit fondée, sans doute, sur quelques acides qui avoient été occasionnés par du mercure mal préparé, ou donné à contre-tems. *Dioscoride* lui attribue une qualité pernicieuse. *Galien* & *Hyppocrate* n'en connoissoient pas les vertus. Avant *Avicenne*, on ne l'employoit qu'à l'extérieur.

Il n'y a guères que deux siécles que les Médecins ont osé le faire prendre à l'intérieur, ayant observé, comme le remarque *Fallope*, que les Bergers le donnent à leurs bestiaux pour faire mourir les vers, sans qu'il produise aucuns mauvais effets. On a conclu de-là, qu'il étoit possible de le donner aux hommes sans avoir rien à craindre. *Charles Musitan* & *Brassavole*, disent l'avoir prescrit aux enfans depuis deux grains, jusqu'à vingt, & toujours avec succès. On lit dans *Matthiole*, que des femmes qui vouloient se faire avorter, avalerent une livre de mercure sans en éprouver la moindre incommodité ; il y a des ouvriers qui, dans le tems qu'ils le retirent de la terre, en avalent une certaine quantité pour le dérober, le rendent ensuite par les selles, & le vendent. On est cependant forcé de convenir que son usage, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, peut causer les plus grands désordres dans l'économie animale, lorsqu'il est trop longtems continué. La triste fin de ceux qui le retirent des mines, ne prouve que trop la vérité de cette assertion ; presque tous deviennent tôt ou tard paralytiques, & meurent de consomption ; si l'on en use

ſans précaution, ſoit extérieurement, ſoit intérieurement, il bleſſe, affoiblit les nerfs; ce qui donne naiſſance à des tremblemens, des contractions, des paralyſies très-funeſtes, à des ulcéres dans la bouche & le goſier, à des dyſenteries incurables.

Quand le mercure eſt bien adminiſtré, on peut aſſurer qu'il eſt un des meilleurs remedes que nous connoiſſions. Ses effets ſalutaires ſont ſi nombreux, qu'il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer à cette vérité, pour peu qu'on les conſidere. Il ouvre les pores, les petits vaiſſeaux, les petits conduits des glandes, il réſout, atténue les humeurs gluantes & viſqueuſes; on l'employe avec ſuccès dans les ſquirres de la rate, du méſentere & du foie, dans les ganglions & les écrouelles; il adoucit, tempére l'acrimonie des humeurs; ce qui fait, dit M. *James*, que les mercuriels produiſent des effets admirables dans les tumeurs, les bubons, les ulcéres vénériens, dans les puſtules de la peau, dans toutes ſortes de gales, & dans toutes les autres maladies cutanées, pourvu que l'on faſſe précéder les remedes généraux & les évacuans, & qu'on les répete de tems en tems. Car comme toutes ces maladies viennent d'un amas de ſéroſité épaiſſe, qui devient cauſtique par ſon ſéjour, ſi on la diviſe & qu'on l'atténue avant qu'on ait préparé une libre iſſue, elle exercera ſa fureur ſur la partie même, ou ſe jettant ſur les parties intérieures, elle occaſionnera des ſymptomes très-fâcheux, & cauſera un plus grand mal. Il eſt donc à propos, avant d'employer les mercuriels, de préparer le corps avec ſoin; ſoit par les ſaignées, pour déſemplir les vaiſſeaux; ſoit par les bains & les remédes délayans, pour rendre les humeurs plus fluides, & les fibres plus molles; ſoit par des purgatifs, qui préparent les voies à la ſortie des humeurs. On doit auſſi tenir les paſſages ouverts pendant tout le tems qu'on fait uſage du mercure, de peur que les humeurs, ne trouvant aucune iſſue, ne prennent une

route contraire à celle qu'elles doivent ſuivre. Enfin, le malade doit demeurer dans un lieu chaud, de peur que la tranſpiration ne ſoit arrêtée par le froid de l'air. Il doit même l'exciter & l'entretenir par un exercice modéré.

Si le mercure pris intérieurement, a la propriété d'évacuer les humeurs par les ſueurs, les ſelles & la tranſpiration, les frictions mercurielles ont auſſi le même avantage; néanmoins lorſque le vif-argent eſt ainſi employé à l'extérieur, il a coutume d'agir par en haut, en provoquant un flux de mucoſité par la bouche, auquel on donne le nom de *ſalivation*. *Jean Carpi*, de Boulogne, eſt le premier qui en ait preſcrit l'uſage de cette maniere.

On ſe ſert pour les uſages médicinaux du mercure crud, c'eſt-à-dire, qui n'a ſubi aucune préparation, & du mercure préparé. Le mercure crud ſe donne en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, comme un des plus puiſſans vermifuges; & pour remplir cette indication, on le broye dans un mortier de verre avec du ſucre, afin qu'il ſe diſſolve en parties inviſibles, & on y ajoute une ou deux gouttes d'huile d'amandes douces, de peur qu'il ne reprenne ſa premiere forme. Il n'eſt perſonne qui ne ſçache combien la décoction de vif-argent eſt utile pour chaſſer les vers. On met une livre de mercure dans un nouet; on le fait bouillir pendant une heure dans ſix pintes d'eau, & on fait prendre cette eſpece de décoction pour boiſſon ordinaire.

Pluſieurs Praticiens diſent, qu'on ſe ſert avec ſuccès de ceintures de mercure, pour guérir la gale & les autres maladies cutanées. On bat pendant longtems le vif-argent dans un jaune ou blanc d'œuf; on fait des ceintures de flanelle, que l'on trempe dans ce mélange, & on les applique ſur la région lombaire.

On a penſé pendant longtems, que le mercure crud, avalé en maſſe, pourroit être utile dans la colique de *miſerere*. Le ſentiment étoit fondé ſur ce que

l'on croyoit qu'il étoit propre à rétablir, par son poids, les inteſtins dans leur ſituation naturelle; mais les effets n'ont malheureuſement pas répondu aux eſpérances qu'on avoit conçu. On a même vu très-ſouvent, que la préſence du mercure a fait augmenter les accidens de cette maladie, à cauſe du tiraillement qu'il occaſionnoit dans ces parties, déja fort douloureuſes & irritées par des ſpaſmes. L'uſage du mercure crud eſt donc préjudiciable, ou du moins inutile dans la colique de *miſereré*.

On fait entrer le mercure crud dans les pilules mercurielles, l'onguent Napolitain, &c.

Les préparations de mercure les plus uſitées, ſont le précipité blanc, le précipité rouge, le turbith, le mercure doux, la panacée, le ſublimé corroſif, &c. Nous avons parlé de chacune en leur lieu.

Le mercure agit beaucoup plus efficacement ſur le corps humain, qu'aucun autre reméde que l'on connoiſſe, dit *Frédéric Hoffman ;* car ſi l'on éteint du mercure avec du ſain-doux, & qu'on en frotte le corps, & même les parties tendineuſes, ou ſi l'on prend intérieurement pluſieurs doſes de mercure précipité doux, les particules déliées de ce minéral, étant miſes en mouvement par la chaleur du corps, continuent à ſe mouvoir avec la même rapidité, tant à cauſe de leur figure ſphérique & de leur ſurface liſſe, qu'à cauſe de leur peſanteur ſpécifique, au moyen de quoi elles pénétrent dans les recoins les plus cachés du corps; elles atténuent les humeurs viſqueuſes & croupiſſantes qui s'y ſont logées; & irritant par leur peſanteur, les fibres motrices, elles y excitent des contractions plus fréquentes, & accélerent par-là la circulation des humeurs dans tous les vaiſſeaux, & cela ſans aucune violence.

L'uſage circonſpect du mercure, ou même la ſalivation qu'on excite par ſon moyen, ſont plutôt ſalutaires que nuiſibles au corps humain, continue le même Auteur, vu la propriété qu'il a de guérir

plusieurs maladies chroniques invétérées, celles principalement qui naissent de la viscosité & de l'immobilité des humeurs, de leur consistance trop épaisse, & de l'engorgement de différentes parties, sur-tout des glanduleuses & des excrétoires qui en résultent: car ces maladies sont pour l'ordinaire si obstinées, qu'elles ne cédent en aucune maniere aux remedes que l'on tire des régnes animal & végétal. Il y a eu dans les tems les plus éloignés, & l'on trouve encore aujourd'hui, des Auteurs qui recommandent dans les maladies chroniques, qui ne cédent point à des remédes plus doux, l'usage du mercure, afin d'exciter & de provoquer la salivation, regardée comme très-avantageuse dans ces cas.

Sylvius vante beaucoup l'usage de la salivation pour la cure de la gale invétérée, & assure qu'on peut se flatter des mêmes succès dans les autres maladies obstinées. *Rhodius*, *in analect. ad septat*, observe aussi qu'on est venu à bout de guérir par la salivation, une obstruction du nerf optique, de même que la goutte sereine qu'elle avoit occasionnée. *Morton*, *in Phtisiolog.* lib. 1, cap. 5, l'appelle le dernier asyle des ulceres malins. Car *Dilucius*, *in Offic. sanitat*, recommande la salivation pour la cure des ulcéres invétérés. *Rivierre*, *in Prax.* lib. 2, cap. 5, prescrit le même remede dans les cataractes. *Willis* assure dans son Traité du Scorbut, *cap. ult.* que la salivation a procuré beaucoup de soulagement à plusieurs personnes attaquées d'un scorbut invétéré. *R. Lentilius* rapporte dans différens passages de ses Ouvrages; des exemples d'une atrophie scorbutique, guérie par le moyen de la salivation. On trouve dans les Mélanges des Curieux de la Nature, *decad.* 2, *ann.* 3, *observ.* 173, un exemple d'une habitude de corps hydropique, scorbutique & cachectique, guérie par la salivation. *Ballonius* dit que la salivation fait beaucoup de bien dans la fiévre quarte. *Sylvius*, que nous avons déja cité, est persuadé que la sali-

vation ne peut être qu'utile dans les douleurs arthritiques, quand il y a ſurabondance d'humeurs acides & viſqueuſes, pourvu qu'on l'excite après que le paroxiſme eſt ceſſé. On lit dans *Wedelius*, que la ſalivation a fait ceſſer les douleurs de la goutte. Elle eſt regardée par *Rolfinckius* comme un reméde ſouverain dans l'acrimonie & la mélancolie.

Malgré les éloges que les Auteurs, que nous venons de citer, ont prodigués à la ſalivation, mon avis eſt, qu'on ne doit point expoſer les malades aux dangers dont elle eſt accompagnée, ſi ce n'eſt dans une extrême néceſſité. Car, ſans vouloir décrier une méthode qui a pour elle les obſervations des plus grands hommes qui ont paru dans la Médecine, & l'approbation du célebre Auteur qui les a raſſemblés, il me ſemble qu'on peut inférer du grand nombre d'exemples qu'on apporte des mauvais ſuccès de la ſalivation, qu'elle eſt ſouvent plus nuiſible aux malades, qu'elle ne leur eſt avantageuſe. Quoique la plûpart de ceux qui ont écrit ſur les maladies vénériennes l'ayent regardé comme très-efficace, ſurtout dans la vérole invétérée; cependant il faut convenir qu'il y a pluſieurs circonſtances qui la rendent, ou tout à fait inutile, ou très-dangereuſe, quand elle eſt mal dirigée. On peut mettre au nombre des ſymptomes, qui accompagnent le plus communément la vérole invétérée, les différentes maladies qui affectent le palais, la luette & les amygdales. S'il y a jamais eu des cas dans leſquels on doive obſerver la maxime de ne point attirer, ni évacuer la matiere peccante par la partie affectée, c'eſt dans celui-ci; car autrement il ne ſe peut faire que l'accumulation de la ſalive qui, au goût du malade, eſt érugineuſe, virulente, & dont les mauvaiſes qualités ſont augmentées par le mercure, ne cauſe beaucoup de mal, quelquefois même la gangrenne, comme on peut en voir des exemples dans *Hildanus*, cent. III, obſ. 92. La ſalivation ne convient

pas non plus dans le cas d'atrophie & de maraſme.

Les Chimiſtes ont cru que le mercure étoit plus propre, que toutes les autres ſubſtances, à ſurmonter les maladies chroniques, qui ſont trop obſtinées pour céder aux remédes qu'on tire des regnes végétal & animal; mais on doit en même-tems le corriger de façon qu'étant dépouillé de toutes qualités draſtiques, il puiſſe, ſans exciter la ſalivation, faire ſentir ſon efficacité & ſon influence au corps humain. C'eſt pour cette raiſon que pluſieurs Auteurs ont inventé différentes préparations mercurielles, dont la plûpart ont été rejettées comme inutiles dans la pratique moderne.

Pluſieurs perſonnes ſemblent avoir cru, dit *Frédéric Hoffman*, dans un autre endroit, que rien ne corrige mieux le mercure que de le mêler & de le ſublimer avec du ſoufre: cette opinion a donné lieu à la production du cinnabre & de ſes différentes eſpéces, dont on vante ſi fort l'efficacité pour la guériſon des maladies chroniques, ſur-tout de l'épilepſie; en effet, ce remède eſt ſi ſûr & ſi innocent, qu'on peut le donner hardiment aux malades de quelque âge, & de quelque tempérament qu'ils ſoient, dans pluſieurs ſortes de maladies, ſoit chroniques, ſoit aigues; car le ſoufre qui eſt intimément mêlé avec le mercure, non-ſeulement réprime & bride, par ſa ſubſtance onctueuſe le mouvement trop rapide des globules mercuriels, mais empêche encore les ſels externes d'agir ſur le mercure, & de s'y attacher. C'eſt ce qui fait que le cinnabre ne peut ſe diſſoudre dans les liqueurs les plus acides, & n'en reçoit aucun goût virulent, au lieu que cela arrive aiſément lorſqu'on verſe ces liqueurs acides ſur le vif argent.

Le ſoufre eſt ſi intimement uni avec le mercure dans le cinnabre, qu'on a beau le faire bouillir dans la leſſive la plus forte, il ne s'y diſſout en aucune

maniere. On a donc tort d'appréhender l'uſage du cinnabre dans les maladies, où les humeurs pêchent par leur intempérie âcre & ſaline, & par leur trop grande viſcoſité, telles que le ſcorbut, par exemple, puiſque le cinnabre ne peut recevoir aucune altération. C'eſt encore à tort que quelques perſonnes mettent le cinnabre au nombre des remedes anodins, adouciſſans & abſorbans. Il paroît, par les écrits de pluſieurs Auteurs, que ce reméde a produit, entre les mains de *Michaeli* & de *Hartman*, des effets auſſi conſidérables que ſalutaires. Mais on doit obſerver que le cinnabre dont ils ſe ſervoient avoit été ſublimé ſix fois au moins, au lieu qu'on ſe contente aujourd'hui de le ſublimer une ou deux fois. Ce n'étoit pas ſans raiſon qu'ils en agiſſoient ainſi, & ils n'ignoroient point que le mouvement violent du feu, qui agite le cinnabre dans la ſublimation, inciſe & atténue la ſubſtance mercurielle, & la rend plus ſpiritueuſe, au moyen de quoi le cinnabre eſt plus exalté, & pour ainſi dire, plus rafiné. Lorſqu'on employe le cinnabre dans les maladies de la lymphe & du ſyſtême nerveux, il faut le donner à plus forte doſe qu'on ne fait ordinairement, depuis quinze grains, par exemple, ou un ſcrupule, juſqu'à demi-dragme, ou plus, après l'avoir auparavant diſſous dans quelque véhicule aqueux. Il faut même, ſuivant les circonſtances dans leſquelles les malades ſe trouvent, réitérer cette doſe deux ou trois fois par jour, pourvu qu'on ait ſoin de tenir le ventre libre. On ſe ſert à Clauſthal, ville ſituée près la forêt noire, fameuſe par ſes mines de métaux, du cinnabre avec tant de ſuccès, pour guérir les épilepſies & les convulſions, que cauſent aux mineurs les chûtes & les coups qu'ils reçoivent à la tête, que ſes effets tiennent preſque du prodige. Nous n'inſiſterons pas davantage ſur les propriétés du cinnabre, détaillées fort au long par *Frédéric Hoffman*, que nous avons cité plus haut

& dont nous ne faiſons ici qu'extraire la ſçavante diſſertation ſur le mercure : nous renvoyons au mot *Cinnabre*, ceux qui deſireront s'éclaircir davantage des vertus de ce remède.

Les autres préparations, corrections & élaborations du mercure, auxquelles on donne différens noms pompeux, & qu'on recommande indifféremment, dit toujours *Frédéric Hoffman*, ſont ſi nombreuſes, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter ſeulement les différentes eſpéces de mercure précipité. D'ailleurs il y en a ſi peu qui répondent aux éloges qu'on leur a donnés, qu'à pluſieurs égards, le mercure crud mêlé avec du ſucre & pris intérieurement, ou employé à l'extérieur, avec des onguens convenables, poſſéde une qualité moins draſtique, & produit ſouvent des meilleurs effets. La plûpart des compoſitions mercurielles, deſtinées pour les uſages internes dont on a connoiſſance aujourd'hui, ſont les mêmes quant aux circonſtances les plus importantes, & tout ſe réduit à diſſoudre le mercure dans des menſtrues acides & corroſives, à le dépouiller de ſa mobilité & à le réduire en poudre, en le précipitant avec des ſels d'une nature oppoſée, ou en le ſéparant des menſtrues acides, après l'avoir auparavant amalgamé, ſi l'on veut, avec d'autres ſubſtances métalliques. Mais lorſqu'on le prépare de cette maniere, il ne produit aucun des effets qu'on auroit lieu d'en attendre ; car les pointes des menſtrues cauſtiques ſe mêlent ſi intimément avec les globules du mercure, qu'on ne peut enſuite les en ſéparer par la lotion, quelque fréquente qu'elle ſoit, par des déflagrations avec l'eſprit de vin, ni par conſéquent le dépouiller de cette qualité corroſive & draſtique que le mercure acquiert par ce moyen. Lorſqu'on uſe intérieurement de cette eſpéce de mercure ainſi préparé, il excite, pour l'ordinaire une ſalivation ſoudaine, des ſelles violentes, des vomiſſemens impétueux, ou des éroſions dans les pre-

mieres voies & dans les autres parties, ce qui expose le malade à des accidens encore plus funestes. Ce défaut est commun à la plûpart des préparations mercurielles ; celles qui sont d'une nature opposée sont en très-petit nombre, & les effets qu'elles produisent, lorsqu'on en use intérieurement, viennent moins de l'efficacité des menstrues & des sels caustiques, qui doivent nécessairement leur donner une qualité drastique, que des substances avec lesquelles on les mêle, & qui, s'insinuant entre les globules mercuriels, moderent leur mouvement, empêchent la combinaison des sels, & préviennent par ce moyen les émotions qu'elles auroient été capables d'exciter dans le corps.

Les substances qui produisent cet effet, & qu'on peut mêler, sans beaucoup de peine, avec le mercure, sont les métaux extrêmement purs, qui ne sont point ennemis du tempérament, tels que l'or pur & l'étain, qui moderent efficacement la violence du mercure, ainsi qu'on en est suffisamment convaincu par de fréquentes observations, sur-tout par les effets du mercure diaphorétique jovial, reméde qui agit par la transpiration ou les sueurs, quand on observe un régime convenable, & qui, comme le mercure solaire, dont on a tant célébré les vertus, peut contribuer à la cure des fiévres quartes, de la goutte, du scorbut, de la vérole, sans exciter de salivation.

Le Docteur *Cheyne* s'est aussi beaucoup occupé de la recherche des propriétés du mercure. Ménagé comme il faut, dit-il, il me paroit être la vraie panacée & l'antidote universel. Tout l'art dont on a besoin pour rendre le mercure le plus salutaire qu'il est possible, consiste premierement à le réduire aux plus petites particules possibles, & à le mêler ensuite avec quelqu'autre substance capable de tenir ces particules séparées & éloignées les unes des autres ; de façon qu'elles ne puissent plus former de globules considérables ;

considérables. Par ce moyen il peut être plus aisément introduit par la force & le cours de la circulation dans les plus petites fibres, & dans les vaisseaux capillaires, pour les ouvrir, dissoudre la matiere qui les obstrue, & l'évacuer hors du corps par le canal intestinal, la transpiration ou les urines.

Il n'y a presque point de corps ou d'espéce de matiere, continue toujours le même Auteur, avec laquelle on ne puisse venir à bout d'incorporer ou de mêler le mercure; mais je crois que la meilleure maniere de l'administrer dans quelque maladie que ce soit, c'est de l'unir ou le mêler par le moyen de la trituration, ou broyement, ou du feu, avec le reméde dont on a éprouvé l'efficacité dans cette maladie, par exemple, dans le scorbut, la goutte, l'érésipelle, & les maladies de la peau, le mercure tout pur, l'éthiops ou le mercure alcalisé, broyés avec la gomme de gayac & mêlés avec un aloétique, produisent des effets supérieurs à ceux de tous les autres remédes. Le mercure donné avec le quinquina & l'acier, soit en substance, dans un électuaire, ou en forme de pilules, avec l'extrait de quinquina & le sel d'acier, produit de très-bons effets dans les fiévres intermittentes.

Tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici au sujet des vertus & des propriétés du mercure, prouve qu'il y a un grand nombre de maladies, dans lesquelles ce minéral peut être employé avec succès: néanmoins on a beaucoup restreint son usage de nos jours; car on ne s'en sert plus guère que dans le traitement des malaladies vénériennes, dont il est le spécifique. Plusieurs observations faites dans ce dernier tems par des Médecins très-célébres, semble donner lieu d'espérer qu'on pourra aussi combattre avec son secours un autre fléau encore plus redoutable, mais qui heureusement est très-rare, je veux dire le poison de la rage. Cependant cette derniere vertu du mercure n'est pas encore entierement conf-

tatée, & demande à être confirmée par un nombre suffiſant de nouvelles obſervations, ce qui exigera un certain tems, attendu qu'heureuſement les occaſions de les faire ne ſont pas bien communes.

Dans le nombre des différens remédes qu'on a employés pour détruire le virus cancéreux, on a auſſi tenté l'uſage du mercure; mais loin de procurer le ſoulagement qu'on en attendoit, on a vu le virus cancéreux acquérir de nouvelles forces, & les accidens augmenter. Ceux qui traitent les maladies vénériennes ſont partagés ſur les préparations de mercure, & ſur la maniere de l'adminiſtrer. Notre objet n'eſt pas d'entrer ici dans de longs détails ſur la cure des maladies vénériennes, pour diſcuter avec étendue les motifs de préférence qu'on doit accorder, ſuivant les cas, aux différentes préparations du mercure: nous renvoyons pour cela au mot *Vérole.*

On ignore encore abſolument la maniere préciſe dont le mercure agit ſur le virus vénérien; il eſt certain qu'il le dompte; mais comment cela ſe fait-il? C'eſt ce qu'on n'a pas encore pu approfondir. Pluſieurs ont cru qu'étant ſuſceptible de ſe diviſer en une infinité de globules très-petits, & très-peſans, ces globules agiſſoient méchaniquement par leur nombre & leur peſanteur ſur la lymphe, qu'ils regardoient comme épaiſſie & coagulée par le virus, & qui ſe trouvoit atténuée, diviſée & rétablie dans ſon état ordinaire par cette action du mercure: ce ſentiment eſt ſpécieux, mais quadre peu avec la vérité.

Les préparations du mercure, qui ſont les plus en uſage ſont, comme nous l'avons déja dit au commencement de cet article, le précipité rouge, le précipité blanc, le ſublimé corroſif, le turbith, &c. Néanmoins il y en a une qui, rendue publique depuis pluſieurs années, a mérité l'attention de ceux qui s'occupent du ſoulagement de l'humanité: l'Auteur fait part de ſa méthode dans une petite bro-

chure intitulée : *Moyen facile & nouveau d'administrer le mercure dans les personnes infectées du mal vénérien*. Voici, dit-il, quelle en a été l'origine : demandant un jour au Docteur *Marherr* la raison pour laquelle le mercure agissoit principalement sur les voies salivaires ; il me répondit, qu'il lui sembloit que ce minéral avoit plus d'affinité avec la salive & le mucus, qu'avec les autres liquides de notre corps, & que par cette raison peut-être le mercure se portoit plutôt à la bouche & à la gorge qu'ailleurs ; il m'ajouta, qu'il étoit persuadé que le mercure avoit encore plus d'affinité avec le mucus qu'avec la salive. L'expérience qui en fut faite me convainquit de la vérité de cette assertion : ayant réussi, continue-t-il, je résolus de tenter à unir le mercure avec les autres substances mucilagineuses, tant du regne animal, que du regne végétal. Je fis, à cet effet, un très-grand nombre d'expériences ; les premieres furent faites sur les substances mucilagineuses du regne animal : elles eurent pour objet le mucus rejetté par les crachats, la salive, le jaune d'œuf, le blanc d'œuf ; la sérosité du sang, la bile récente du brochet, la colle du poisson ; le résultat fut que le mercure avoit une plus grande affinité avec le mucus qu'avec les autres fluides des animaux ; qu'ainsi si quelques autres fluides en soumettoient une petite quantité, cela dépendoit peut-être uniquement du mucilage qui se trouve en eux.

Voyant que le mucus étoit la seule des substances animales propres à éteindre le mercure, il essaya si les mucus végétaux, c'est-à-dire, les substances gommeuses, y parviendroient aussi : à cet effet, il broya du vif argent avec de la gomme arabique, ensuite avec de la gomme tragacanthe, puis avec du mucilage extrait des semences de coings ; il soumit encore à ses expériences la racine d'Althæa en poudre, la manne commune & non commune, le miel crud, le miel écumé, le sucre blanc

très-pur, réduit en ſyrop, les ſyrops de kermès, de violette, l'huile de lin pure.

Ses expériences lui firent tirer les concluſions ſuivantes.

Entre toutes les ſubſtances végétales, gommeuſes & gluantes, la gomme arabique eſt la ſeule qui convienne, avec le mucus animal, pour éteindre parfaitement le mercure, & elle emporte la palme ſur lui.

Cette extinction du mercure par le mucus animal & la gomme arabique, ne ſe fait pas purement par une raiſon méchanique, & ne peut pas être attribuée ſeulement à la douceur du mucilage, car beaucoup d'autres ſubſtances, quoique plus douces, plus viſqueuſes, & broyées pendant plus de tems, ne l'opèrent nullement ; & l'eau, qui eſt le meilleur menſtrue des corps gommeux & le plus naturel, ne peut plus ſéparer le mucus animal & le mucilage de la gomme arabique d'avec le vif argent, lorſqu'ils ont été une fois bien mêlés enſemble.

Ainſi, quoique la trituration méchanique aide beaucoup à éteindre le mercure, il y a cependant une vraie affinité entre le vif argent & le mucus animal, & entre le vif argent & la gomme arabique, & c'eſt-là la cauſe pour laquelle, lorſqu'ils ont été une fois bien unis, ils ſont tenus enſemble par un lien ſi intime, que le mucilage ne ſe mêle pas avec l'eau, ſans que le mercure ne ſe joigne intimément à lui.

Puiſque la gomme arabique produit le même effet que le mucus animal pour éteindre le mercure, & qu'elle paroît le véhicule le plus propre & le plus naturel de ce minéral, au moyen duquel il peut ſe mêler à tous les liquides de notre corps, il fournit un reméde pour les perſonnes infectées du virus vénérien.

Le ſecond chapitre de cet ouvrage renferme des

observations qui viennent à l'appui de ce sentiment. Elles prouvent d'une maniere incontestable l'efficacité de ce reméde, qui agit avec une promptitude extraordinaire sur les personnes de tout âge, de tout sexe, & affligées des plus terribles accidens.

Parmi le grand nombre d'observations qu'il a données, nous nous contenterons d'en rapporter une qui nous a paru frappante : elle a pour objet un enfant âgé d'un an & demi, ayant depuis six mois des condilomes autour de l'anus, des rhagades & des petits ulcéres dans les angles des lévres. Après lui avoir fait prendre un minoratif, on ordonna un demi gros de mercure gommeux, mêlé dans deux onces de syrop de violette, délayé dans une once d'eau de fumeterre. Il prit, matin & soir, une cuillier à café de ce syrop, avec une décoction de salsepareille. On toucha deux fois les condilômes avec la solution caustique, délayée dans de l'eau de roses, & sur le champ on y appliquoit l'onguent, dont on trouvera la formule ci-après. Les ulcéres des angles de la bouche étoient touchés avec l'onguent mercuriel balsamique. Le quatriéme jour, cet enfant, qui avoit coutume d'avoir des nuits inquietes, dormit très-bien, & bien-tôt après fut parfaitement guéri.

Dans le troisiéme chapitre, l'Auteur prouve que les autres méthodes d'administrer le mercure renferment beaucoup plus d'inconvéniens que la sienne. Trois méthodes, dit-il, sont aujourd'hui en usage : dans la premiere, on frotte l'extérieur du corps de mercure vif jusqu'à la salivation, que l'on soutient pendant quelques semaines. Dans la seconde, on frotte le corps de mercure, à petite dose, en purgeant de tems en tems, sans exciter de salivation. Dans la troisiéme, on fait prendre différentes préparations mercurielles par la bouche. Or, toutes ces méthodes sont sujettes à beaucoup d'inconvéniens.

Dans la salivation mercurielle, le vif argent se

mêle en abondance avec nos humeurs, mais il eſt rejetté trop tôt par la ſalivation : outre cela la ſalivation eſt fort incommode, dangereuſe, ne peut pas être donnée à toutes ſortes de ſujets, ne guérit pas avec certitude.

Si le mercure eſt donné en frictions, à petite doſe, avec des purgatifs réitérés de tems en tems, pour éviter la ſalivation, à cauſe de ſes incommodités & de ſes dangers, malgré toutes ces précautions il y a à craindre qu'il ne provoque ce flux de mucoſité. Le régime d'ailleurs eſt incommode; on court riſque de n'obtenir qu'une guériſon imparfaite, ou au moins très-lente, le mercure étant chaſſé du corps par les purgatifs.

On met au rang des préparations mercurielles le mercure doux, le ſublimé corroſif, le précipité rouge, les différentes panacées; mais tous ces remédes ſont âcres & véneneux, par conſéquent ne peuvent, ni ne doivent être donnés à grande doſe. Donnés à petite doſe ils agiſſent très-lentement, par rapport à la petite quantité de mercure.

Après avoir expoſé les différens dangers qui réſultent des méthodes ordinaires d'adminiſtrer le mercure, l'Auteur conclut que ſa méthode n'eſt point ſujette aux inconvéniens, qu'on peut reprocher aux autres; qu'elle agit ſûrement dans les maladies vénériennes & qu'elle doit avoir la préférence.

Cet ouvrage ſe termine par un détail de formules mercurielles que nous allons rapporter; perſuadés, par pluſieurs expériences, que ce reméde bien adminiſtré, peut encore fournir une reſſource pour combattre le mal vénérien.

N°. I.

Solution mercurielle ſimple.

Prenez *du mercure vif très-dépuré, un gros.*
de la gomme arabique, deux gros.

Broyez-les enſemble dans un mortier de pierre,

en y ajoutant une demi-cuillerée d'eau de fumeterre, jusqu'à ce que le mercure disparoisse tout à fait en mucus.

Lorsqu'ils sont bien mêlés, ajoutez peu à peu.
du syrop de kermes, une once.
de l'eau de fumeterre, huit onces.

La dose est de deux cuillerées soir & matin.

N°. II.

Solution mercurielle balsamique.

Prenez *baume de copahu.*
gomme arabique, de chacun un demi gros.

Mêlez-les en les broyant; lorsqu'ils le sont exactement, ajoutez-y peu à peu, en les remuant toujours,
syrop de kermes, deux gros.
eau de fumeterre, deux onces.

Mêlez toute cette solution avec la premiere N°. I.

Donnez-en deux cuillerées matin & soir, & remuez bien la bouteille chaque fois.

N°. III.

Solution caustique pour les condilomes.

Prenez *eau forte, une once.*
mercure vif, deux gros.
plomb simple, un gros & demi.

Faites dissoudre à une chaleur lente.

N°. IV.

Syrop mercuriel.

Prenez *mercure vif un demi gros.*
gomme arabique un gros & demi.

Broyez ensemble, dans un mortier de pierre, en

y ajoutant une demi cuillerée d'eau de fumeterre, jusqu'à ce que le mercure disparoisse en mucus.

Mêlez-y peu à peu en remuant,

syrop de violette, deux onces.

eau de fleur de sureau, une once.

La dose pour un enfant est d'une cuillier à café matin & soir.

N°. V.

Pilules mercurielles.

Prenez *mercure vif, un gros.*

gomme arabique, deux gros.

Broyez ensemble, en y ajoutant une demi cuillerée d'eau, réduisez en mucus.

Quand il est bien mêlé, ajoutez-y :

extrait de cigue, un gros.

Poudre de réglisse, quantité suffisante.

Mêlez, faites des pilules de deux grains ; la dose est de six, matin & soir.

N°. VI.

Onguent mercuriel simple.

Prenez *mercure vif.*

gomme arabique, de chacun une demi once.

Mêlez, en y ajoutant une cuillerée d'eau, réduisez en mucus, ensuite ajoutez-y :

Onguent nutritum recens.

On peut y ajouter du camphre & du savon noir, dans les cas de tumeurs endurcies, & du baume dans les cas d'ulceres.

N°. VII.

Cerat mercuriel simple.

Prenez *mercure vif.*

gomme arabique, d chacun une demi once.

Mêlez, en y ajoutant une cuillerée d'eau, réduisez en mucus,

Ajoutez-y cire fondue & beurre de cacao quantité suffisante pour former un cerat.

MERCURIALE. (Bot.) *Mercurialis.* C'est une plante dont il y a deux espéces qui sont d'usage en Médecine : sçavoir, la mercuriale mâle & la mercuriale femelle.

La mercuriale mâle, *mercurialis mas*, J. B. *mercurialis testiculata sive mas, Dioscoridis & Plinii*, C. B. P. croît le long des haies, dans les cimetieres, les lieux humides & ombrageux. Des aisselles de ses feuilles sortent des pédicules courts & menus, qui portent de petites bourses en forme de testicules, ou des fruits à deux capsules un peu applaties, rudes & velues, qui contiennent chacune une petite semence ovale ou ronde. Ses feuilles sont oblongues, unies, un peu larges, dentelées sur les bords, d'un verd brun & luisant. Ses tiges montent à la hauteur d'environ un pied, elles sont anguleuses, genouillées, lisses, polies & rameuses; sa racine est tendre, fibreuse.

La mercuriale femelle, *mercurialis spicata sive fœmina, Dioscoridis & Plinii*, C. B. P. *mercurialis fœmina* Offic. ne differe de la précédente que par ses fleurs, qui sont ramassées en épi, & qui ne sont suivies d'aucun fruit ni semence.

La Médecine se sert indistinctement des deux espéces de mercuriales que nous venons de décrire. Elles sont apéritives & laxatives. On les employe avec succès dans l'hydropisie, la cachéxie, les vapeurs & les pâles couleurs; plusieurs les recommandent aussi dans les obstructions de la matrice. On les prescrit en décoction ou en infusion à la dose d'une poignée pour chaque livre d'eau. On peut aussi en faire prendre le suc tiré par expression, sa dose est d'environ quatre onces; elles sont très-émollientes, & cette propriété les fait employer fréquemment à l'extérieur. On les fait entrer dans les lavemens qu'on ordonne aux femmes en couche, & dans les sup-

preſſions de régles. Plusieurs Praticiens ſont prendre trois onces de ſuc de mercuriale, avec deux ou trois gros de teinture de mars aux filles dont les mois ſont ſupprimés, & aux femmes qu'on croit ſtériles. On dit que les verrues frottés du ſuc de ces plantes, ſe deſſechent promptement.

MERLAN. (Hyg.) C'eſt un poiſſon de la mer océane, long d'environ un pied, très-connu & que l'on expoſe fréquemment dans les marchés. Sa chair eſt molle, tendre, légere, contient peu de ſucs viſqueux, fournit un bon ſuc, & ſe digere très-aiſément : on peut en permettre l'uſage en tout tems, à toute ſorte d'âge & de tempérament.

On trouve dans la tête du merlan deux petites pierres oblongues qui, broyées ſur le porphyre, ſont apéritives, ſuivant pluſieurs Auteurs de matiere médicale, & produiſent de très-bons effets dans la colique néphrétique, le cours de ventre, & peuvent chaſſer la pierre du rein & de la veſſie.

MERLE. (Hyg.) C'eſt un oiſeau très-commun & du même genre que les étourneaux & les grives : il eſt à peu près gros comme une moviette, & ordinairement noirâtre, cependant il y en a de blanc, mais ils ſont rares. On obſerve que le merle ſe nourrit preſque des mêmes choſes que la grive ; il ſe fait un délice des bayes de myrthe, de laurier, de houx, de ſureau. Quand il eſt jeune, tendre & gras, il produit un bon ſuc, & nourrit beaucoup, ſe digère aſſez aiſément. Pluſieurs diſent que cet aliment eſt très-convenable dans les dyſenteries & les cours de ventre. Lorſqu'il eſt maigre, ou qu'il n'eſt pas aſſez jeune, il eſt difficile à digérer. Le merle pris au filet & engraiſſé enſuite, eſt beaucoup meilleur que les autres ; quoiqu'il ait du rapport avec les grives en pluſieurs choſes, néanmoins il n'eſt pas ſi délicat.

MERLUCHE. (Hyg.) Ce n'eſt autre choſe que la morue que l'on a fait ſaler & ſécher. C'eſt un mauvais

aliment, parce qu'elle eſt fort dure, fort coriace & très-difficile à digérer : on la ſert rarement ſur la table des riches ; néanmoins il y a beaucoup de perſonnes qui la trouve très-agréable au goût ; ceux qui ont l'eſtomac foible, & qui font peu d'exercice doivent s'en abſtenir : elle convient tout au plus à ceux qui s'occupe de travaux dures & pénibles.

MESENTERE. (Anat.) On donne le nom général de méſentère à cette toile membraneuſe qui empêche les circonvolutions du canal inteſtinal de s'embarraſſer les unes les autres, de s'entortiller ou de s'étrangler par leurs différentes rencontres, & qui leur permet un flottement doux, & en même tems borné par ſes attaches. Cette toile ſe diſtingue, par ſon étendue, en deux portions ; l'une très-large & pliſſée, attache les inteſtins grêles ; l'autre très-longue & contournée, arrête les gros inteſtins. La premiere de ces portions a retenue particulierement le nom de *meſentere*. L'autre eſt appellée, par les Anatomiſtes *méſocolon*. Toutes les deux ne ſont autre choſe que la continuation de la lame membraneuſe du péritoine redoublée ſur elle-même. Le méſentere renferme entre ſes deux lames un grand nombre de glandes diſperſées d'eſpace en eſpace dans l'épaiſſeur du tiſſu cellulaires. Elles ſont molaſſes & friables, d'une couleur brune chez les vieillards, blanchâtres chez les jeunes gens, épaiſſes çà & là & couvertes de graiſſe. Elles reſſemblent, par rapport à leur figure, à des lentilles ou à des féveroles. Outre les vaiſſeaux ſanguins, qui ſe diſtribuent en forme de reſeau dans les glandes meſenteriques, & outre pluſieurs filamens nerveux qui s'y diſperſent : on y découvre un grand nombre d'une autre eſpéce de petits vaiſſeaux particuliers appellés en général *vaiſſeaux lymphatiques*, parce qu'ils portent le plus ſouvent une ſéroſité claire & limpide, appellée *lymphe*. Ces vaiſſeaux fins & tranſparens ſont garnis de quantité de valvules. Ils ſortent de chaque glande par

ramification, comme par autant de racines, & ayant formé un petit tronc, ils se divisent & entrent aussi par ramification dans une glande voisine.

On les appelle en général vaisseaux lymphatiques, comme nous l'avons dit plus haut; mais comme on les a trouvé quelquefois remplis d'une liqueur blanche & laiteuse nommée *chyle*, on leur a donné en particulier le nom de vaisseaux chylifers ou de veines lactées.

Le principal usage du mesentere est celui dont nous avons parlé au commencement de cet article, il sert encore de soutien aux vaisseaux sanguins, nerveux, lymphatiques & lactés, qui vont aux intestins, ou qui en viennent. Ses nerfs viennent des stomachiques & des intercostaux : il peut, comme l'épiploon, se charger de beaucoup de graisse.

Les maladies du mesentere méritent la plus grande attention, dit un très-célébre Auteur, parce que les humeurs superflues des veines se jettent aisément sur cette partie, & disposent le corps à des infirmités terribles, telles que le cholera-morbus, la mélancolie, la dysenterie, les tranchées, la cachexie, l'atrophie, les fiévres lentes & erratiques, & un grand nombre d'autres maladies, dont il est très-difficile de découvrir la nature.

L'expérience a prouvé qu'il survenoit quelquefois des tumeurs sans inflammation au mesentere; elles sont d'abord lâches & molles, mais bientôt après elles se desséchent & se durcissent; l'attouchement seul peut les faire découvrir, si elles sont situées profondément. Dans ce cas la partie affectée est distendue, rétrécit la cavité des intestins, & donne nécessairement lieu à la constipation; effet qui ne peut être occasionné, ni par le volume de la graisse, ni par la tumeur des muscles du bas-ventre, puisque ni l'une ni l'autre n'affectent les intestins.

Les obstructions du mesentere reconnoissent les mêmes causes que celles du foie & de la rate, mais

elles ſont beaucoup plus fréquentes, & donnent quelquefois lieu à des ſquirres. Les ſymptomes de l'obſtruction du meſentere ſont à peu près les mêmes que ceux de l'obſtruction du foie & de la rate. Il y en a cependant, qui annoncent cette maladie d'une maniere plus ſpéciale, tels que la tenſion & la réſiſtance dans le milieu du bas-ventre, ſous l'eſtomac & dans la région ombilicale, où l'on reſſent très-ſouvent alors une peſanteur & une douleur, tantôt ſourde, tantôt aigue. Le ſentiment de douleur ſe rapporte auſſi quelquefois à l'endroit du dos où il eſt attaché, c'eſt-à-dire, du côté des trois premieres vertebres des lombes, aux corps deſquelles il eſt retenu par ſon centre, au moyen du tiſſu cellulaire du peritoine. Il y a des borborygmes dans les inteſtins, des rots, & la plus grande partie des ſymptomes qui caractériſent la mélancolie.

Cette maladie n'eſt pas bien dangereuſe en elle-même : elle dégénere quelquefois en hypocondriaciſme. Le traitement eſt le même que celui des obſtruction du foie. *Voyez* Foie.

Le meſentere eſt quelquefois ſujet aux inflammations, dit *Lommius*, & cet accident eſt ſuivi d'un ſentiment de peſanteur ſans aucune douleur violente, & d'une fiévre légere, dont les ſymptomes ſont ſi bénins, qu'ils n'empêchent point le malade de vacquer à ſes affaires. On rend par bas, au commencement de la maladie, une certaine ſanie rougeâtre; mais après que l'abcés eſt formé, on rend un pus blanc, qui eſt pour l'ordinaire mêlé avec des excrémens. Ce pus ſort quelquefois en grande quantité & ſans mêlange, ſur-tout lorſque l'abcès eſt ſitué près des inteſtins inférieurs. Il eſt certain que ce pus ne peut venir que du meſentere, puiſqu'il ne ſçauroit deſcendre des autres parties ſans douleur, ſans mélange, ou ſans fiévre violente.

Les cauſes générales de l'inflammation du meſentere ſont les mêmes que celles qui produiſent in-

flammation dans les autres parties du corps ; les causes particulieres ou déterminentes sont les chûtes, les coups sur la région hypogastrique, l'usage inconsidéré des raffraîchissans, un effort critique de la nature dans les fiévres malignes, une diarrhée, ou une dysenterie arrêtée à contre-tems.

Les symptomes de cette maladie sont doux & benins, quand l'inflammation n'attaque que le mesentere ; mais lorsqu'elle attaque en même-tems le foie, la rate ou les intestins, ils sont beaucoup plus violens, accompagnés d'ailleurs des signes qui caractérisent les maladies respectives de ces parties.

Plusieurs Médecins confondent souvent, dans la pratique, l'inflammation du mesentere avec les tumeurs du diaphragme. On distinguera aisément ces deux maladies, lorsqu'on sçaura que la derniere est accompagnée d'une très-grande difficulté de respirer, d'une révulsion des hypocondres, d'un pouls dur & foible, sans aucune sensation ou apparence de tumeurs dans les hypocondres. D'ailleurs, quand la tumeur est inflammatoire, il y a fiévre aigue, douleur violente, délire, convulsions ; accidens qui n'ont jamais lieu dans l'inflammation du mesentere, à moins qu'elle ne soit compliquée avec d'autres maladies.

L'expérience a prouvé qu'on devoit regarder comme très-dangéreuse l'inflammation du mesentere : en effet, elle dégénere fréquemment en abcès, ou bien elle occasionne la putréfaction & la pourriture de la partie. On la traite comme celle du foie & de la rate. *Voyez* Foie & Rate.

Les inflammations du mesentere dégénerent souvent en abcès, comme nous venons de le dire, mais la plûpart de ceux-ci proviennent de la stagnation des humeurs putrides qui s'y sont amassées. Les abcès de cette derniere espéce se forment insensiblement, sans être annoncés par la fiévre, & quand ils s'ouvrent, ils laissent des ulceres qui sont très-

difficiles à guérir. Quelquefois auſſi l'humeur s'épaiſſit, ſe condenſe, ſe durcit & devient dure comme une pierre.

Il y a des cas où il eſt aſſez aiſé d'établir le diagnoſtic des abcès du meſentere; c'eſt lorſqu'il eſt la ſuite d'un inflammation qui a été caractériſée par les ſignes dont nous avons fait mention plus haut. Mais lorſqu'il provient des humeurs peccantes, qui ſe ſont corrompues par leur trop long ſéjour dans le meſentere, le diagnoſtic eſt on ne peut pas plus difficile. Pluſieurs Auteurs qui ont donné les hiſtoires de ces ſortes d'abcès, nous apprennent qu'ils n'ont pu les découvrir qu'après la mort des malades. Car bien qu'on puiſſe quelquefois les découvrir au toucher, dit M. *James*, ils ſont ſouvent ſi profondément ſitués, que ce moyen devient impraticable; & le ſentiment de la partie eſt ſi émouſſé & ſi languiſſant, que l'abcès ne ſe manifeſte par aucune douleur interne; mais comme ces accidens arrivent de pluſieurs façons, il faut, continue-t-il, les diſtinguer de la maniere ſuivante.

Si l'abcès du meſentere eſt accompagné d'une tumeur apparente, on doit le diſtinguer de l'inflammation & du ſquirre; on le diſtingue de l'inflammation, quand celle-ci ne l'a point fait naître, lorſqu'il n'y a point de fiévre, ou du moins qu'elle n'eſt que fort légere, qu'il n'a point été précédé de la fiévre, ni d'aucuns des ſignes qui indiquent une inflammation; mais ſi l'abcès ſuccéde à une inflammation, on ne doit le diſtinguer que par ſa durée, car ſi les ſymptomes d'une inflammation ont continué pendant trente ou quarante jours, ou peut-être plus, c'eſt un ſigne que l'inflammation a dégénérée en abcès. Il y a cette différence entre un abcès du méſentere & un ſquirre; que celui-ci eſt très-dur, au lieu qu'on remarque dans l'autre une certaine molleſſe; de plus le ſquirre eſt tout à fait indolent, au lieu qu'on ſent toujours de la douleur dans l'abcès quand on le preſſe

avec force. Les abcès du mesentere different encore des tumeurs des autres parties par leur situation.

Lorsqu'il se forme un abcès dans le mesentere sans aucune tumeur apparente, il est impossible de le découvrir avec une entiere certitude. On peut néanmoins le soupçonner, si l'estomac étant dans son état naturel, le malade est attaqué de dégoûts, de nausées, de vomissemens, d'une espéce de satiété, après avoir pris la moindre quantité d'aliment, d'une langueur universelle, sans aucune cause manifeste, d'une constipation extraordinaire, ou d'une diarrhée opiniâtre, durant laquelle les excrémens sont fœtides, sanguinolens, sans aucun soupçon de dysenterie : on peut ajouter à ces signes les veilles continuelles, l'assoupissement, les inquiétudes, les défaillances accompagnées de sueurs froides; & quoique le malade ne sente quelquefois, ni fiévre, ni douleur, il ne laisse pas d'avoir pour l'ordinaire une espéce de fiévre lente, que l'on peut attribuer à la maladie dont nous traitons, si elle est accompagnée de quelqu'uns des signes dont on a parlé, supposé qu'elle n'ait aucune cause manifeste. D'ailleurs le malade sent une certaine douleur interne, quand on lui presse le ventre avec force. Il est vrai qu'une compression violente peut exciter de la douleur dans les parties les plus saines ; mais lorsqu'on sent plus de douleur dans une partie du bas-ventre, que dans une autre, on a tout lieu de croire qu'il s'y est formé un abcès. Lorsqu'il survient un écoulement de matiere purulente, on ne doit plus douter de l'existence de l'abcès. Il est vrai cependant que le pus a différentes qualités & conditions, suivant les différentes dispositions de la partie affectée, ou de celles qui lui sont contigues. Quand l'abcès est logé près des extrêmités des gros intestins, le pus sort mêlé avec des excrémens, il se jette quelquefois dans les reins & sort par les urines ; quelquefois, lorsque l'évacuation est copieuse, il tombe dans la cavité du bas-

ventre; où il paroît extérieurement sous la forme d'un abcès, de sorte qu'on rend quelquefois, par le nombril, une grande quantité de pus dans lequel on trouve une grande quantité de vers, engendrés par la corruption du mesentere. Le pus qu'on rend le plus souvent par les selles est quelquefois pur, ainsi que nous l'avons déja observé, & quelquefois mêlé avec du sang ou de la sanie, ou une matiere noirâtre de différente nature, ou une substance de diverse couleur. Mais ce n'est que par les signes qui caractérisent la maladie, qu'on peut sçavoir si la matiere purulente vient du mesentere, du foie ou de quelqu'autre partie.

Quand l'abcès vient à s'ouvrir, & que l'écoulement du pus continue, c'est un signe qu'il s'est formé un ulcère dans le mesentere, dont la guérison est souvent fort longue, & qui peut entraîner la corruption & la gangrenne de la partie.

Maintenant que nous connoissons la maniere de distinguer les différentes sortes d'abcès du mesentere, voyons quel est le pronostic qu'on en peut tirer.

Il est hors de doute que les abcès du mesentere sont très-dangereux. Presque toujours ils causent la pourriture de cette toile membraneuse, ou bien donnent lieu à la fiévre lente, qui conduit le malade au marasme, à l'atrophie, & enfin au tombeau. Il peut aussi arriver que l'abcès venant à s'ouvrir & versant une grande quantité de pus dans le bas-ventre, cause une mort subite. Le squirre du mesentere n'est pas à beaucoup près aussi dangereux, si l'on employe de bonne heure les remédes convenables, c'est-à-dire, ceux dont on a coutume de faire usage dans le squirre du foie & de la rate, on peut aisément en obtenir la guérison; si on le néglige, il donne lieu à l'hydropisie.

Quand on est assuré qu'il y a abcès au mesentere, on doit l'ouvrir & en évacuer la matiere. Pour

cet effet, on le ramollit avec des remédes apéritifs & digestifs, semblables à ceux dont on se sert pour lever les obstructions du foie & de la rate.

On ne doit pas non plus négliger l'usage externe des substances émollientes & relâchantes, des fomentations, des cataplasmes & des linimens qui atténuent la matiere de l'abcès, & relâchent les passages, pour que le pus s'évacue plus aisément.

L'abcès ouvert, on déterge & on tâche de faire cicatriser l'ulcère par le moyen des remédes appropriés à ceux de l'estomac, de la matrice, du foie, &c.

METASTASE (Méd.) C'est un transport quelconque d'une maladie, d'une partie dans une autre, soit qu'il se fasse de dehors en dedans, soit qu'il ait lieu du dedans au dehors.

Les symptomes qui accompagnent la métastase varient beaucoup, suivant la disposition, la situation, l'usage de la partie que la maladie attaque, & celle où elle se dépose, le dérangement & le désordre qu'elle y occasionne, l'espece de la maladie, son intensité.

Quand la métastase se fait du dehors au dedans les tumeurs s'effacent, disparoissent tout à fait, les éruptions survenues à la peau rentrent à l'intérieur, les abcès se dissipent, les ulcères se cicatrisent, &c. mais aussi-tôt on voit succéder des symptomes effrayans. Il n'y a malheureusement que trop d'observations authentiques qui font voir, qu'en pareil cas les metastases ont souvent déterminé la cachexie, le marasme, l'ictère, l'hydropisie, dépôt dans la tête, la poitrine, le bas-ventre, la toux opiniâtre, l'asthme suffoquant, la goutte sereine, l'épilepsie, l'apoplexie. On auroit peine à croire avec quelle rapidité ces métastases sont suivies des accidens les plus fâcheux, & de la mort même. Un homme âgé de quarante ans avoit, depuis long-tems, un ulcère à la jambe; le Chirurgien qui en faisoit le pansement, persuadé qu'il y auroit beaucoup de danger à met-

tre en uſage les remédes propres à cicatriſer cette plaie, appliquoit deſſus des médicamens propres à entretenir la ſuppuration, au lieu de l'arrêter; le malade rebuté de la longueur de ce traitement, congédia ſon prudent Eſculape pour ſe mettre entre les mains d'un charlatan, qui lui promit une prompte guériſon. En effet, les remédes qu'il appliqua ſur l'ulcère en procurerent la cicatrice; mais à peine eut-il ceſſé de couler, que le malade tomba comme apoplectique. Son pouls devint foible, petit, concentré, & il mourut, malgré toutes les tentatives que ceux qu'on avoit envoyé chercher pour le ſecourir dans une auſſi fâcheuſe circonſtance, firent pour lui conſerver la vie. A l'ouverture de ſon cadavre, on trouva le poumon inondé de matieres purulentes.

Lorſque la métaſtaſe ſe fait du dedans au dehors, les accidens qui caractériſoient la maladie primitive ceſſent tout à coup, les fonctions des viſceres affectés ſe rétabliſſent à l'inſtant, & l'on apperçoit à l'extérieur des éruptions entamées, des tumeurs, des abcès, &c. les parotides jugent ſouvent les fiévres malignes; la mélancolie ſe termine quelquefois par des éruptions cutanées; les migraines, les coliques néphrétiques ſe changent quelquefois en goutte; des maladies invétérées de poitrine, ſe terminent par des tumeurs aux teſticules, des abcès aux jambes, des évacuations de pus par les urines.

On peut regarder comme des eſpeces de criſes, ouvrage de la nature, les metaſtaſes qui ſe font du dedans au dehors. Les cauſes qui les déterminent & la maniere dont elles agiſſent, ſont encore inconnues aux Médecins les plus éclairés. On voit un peu plus clair ſur les métaſtaſes qui ſe font des parties externes à l'intérieur. On n'ignore pas qu'elles ſont fréquemment la ſuite du froid, de l'application imprudente de repercuſſifs, des remédes qui empêchent l'écoulement d'un ulcère, la formation des exanthemes; on ſçait encore qu'elles ſont quelquefois

excitées par des défaillances, des cardialgies, des foibleſſes, des paſſions d'ame, des excès dans le manger, &c.

On doit favoriſer, autant qu'il eſt poſſible, les métaſtaſes qui ſe font du dedans au dehors ; il y a même un grand nombre de circonſtances où il faut faire tous ſes efforts pour les provoquer. Il eſt inconteſtable que dans les affections de la tête, la métaſtaſe la plus heureuſe eſt celle qui ſe fait par les ſelles ; on pourra l'exécuter au moyen d'un purgatif. Tous les grands Médecins conviennent que dans les maladies qui attaquent la poitrine, ſur-tout les chroniques, la voie des urines, & les abcès aux jambes, ſont les métaſtaſes les plus ſalutaires : au moyen des diurétiques, des véſicatoires & de l'application des cautéres aux jambes, ne pourra-t-on pas les ſuſciter ? Dans les maladies de l'abdomen le flux hémorroïdal eſt celui dont on retire le plus grand avantage. Les fondans hémorroïdaux aloétiques ne peuvent-ils pas le procurer ? Il y a nombre de circonſtances dans leſquelles les maladies éruptives ſont une métaſtaſe très-heureuſe : ici le hazard & la nature peuvent plus que les remédes.

Il eſt de la plus grande importance dans les maladies extérieures, qui dépendent de cauſe interne, d'éviter les remédes répercuſſifs & autres qui puiſſent être un obſtacle à la formation & à l'étendue de la maladie ; & s'il arrivoit, par quelque cauſe imprévue, qu'elle ſouffrît une métaſtaſe toujours très-dangereuſe, on doit auſſitôt faire toutes les tentives néceſſaires pour la rappeller. On s'attache d'abord à combattre la cauſe qui lui a donné lieu : ſi c'eſt la foibleſſe qui l'a excitée, on fait faire uſage de cordiaux au malade ; ſi elle a été déterminée par des excrétions oppoſées, on a recours aux aſtringens appropriés ; ſi c'eſt le poids des alimens dans l'eſtomac qui lui a donné lieu, on fait prendre le tartre ſtibié ; en ſecond lieu, on met en uſage

les remédes topiques, pour renouveller l'affection locale. Ainsi on rappelle la goutte par des vésicatoires. Si un ulcère fermé a causé la métastase, on le r'ouvre avec un cautère mêlé de suppuratif. L'application des ventouses peut faire revenir une tumeur, un abcès qui aura été repercuté. Les bains & les sudorifiques sont les remédes qu'on doit conseiller aux malades dans les cas de maladies exenthématiques rentrées.

Quand on s'apperçoit que la gale rentrée cause différens désordres, il n'y a pas de meilleur moyen pour s'y opposer que de faire coucher la personne avec une autre, qui en est attaquée, ou bien de lui faire mettre les chemises d'un galeux. Ce même expédient peut réussir dans les cas de dartres répercutées, qui font du ravage à l'intérieur.

METRITIE, ou INFLAMMATION DE LA MATRICE. (Med.) *Voyez* MATRICE.

MEUM. (Bot.) *Meum athamanticum offic. Meum foliis anethi.* C. B. P. *Meum vulgare seu radix ursina.* J. B. Elle est assez commune en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne & en Angleterre. Ses fleurs qui sont en ombelles, naissent à l'extrêmité de ses branches, il leur succéde des fruits à deux graines oblongues, cannelées, odorantes, ameres & un peu âcres; ses feuilles sont peu larges, mais divisées en plusieurs segmens aussi déliés que des cheveux, d'un verd sale & foncé, ses tiges s'élevent à la hauteur d'un pied ou environ, peu branchues, couvertes d'un petit nombre de feuilles; sa racine est à peu près grosse comme le doigt, couverte de longs filamens, & pénetre fort avant dans la terre; elles sont noirâtres en dehors & blanchâtres en dedans. On remarque qu'elles sont odoriférantes, d'un goût âcre & piquant.

La racine est la partie de cette plante dont on fait le plus d'usage en Médecine : on la regarde comme un remède fortifiant. On en recommande

l'ufage dans les maladies de matrice. Plufieurs Praticiens difent qu'elle convient dans la fuppreffion des regles & des lochies, & qu'elle a fouvent guéri les fleurs blanches; *Miller* affure qu'on s'en fert avec fuccès dans le calcul & la rétention d'urine, elle provoque l'excrétion de la femence; c'eft pourquoi ceux qui ont fait vœux de chafteté, ou qui ont des raifons pour s'abftenir des plaifirs charnels, doivent s'en abftenir. La dofe de la racine de *Meum*, en fubftance, eft depuis un demi gros jufqu'à un gros, il en entre le double dans l'infufion; quoiqu'elle foit réfolutive, on ne s'en fert que rarement à l'extérieur; néanmoins plufieurs perfonnes, après l'avoir écrafée & cuite dans du vin, l'appliquent en cataplafmes fur les mammelles engorgées. On dit que les femences de cette plante ont les mêmes vertus que celles du fenouil. On les recommande pour l'afthme caufé par une matiere gluante & limoneufe, pourvu qu'il n'y ait point d'inflammation.

MEURE. (Hyg.) *Voyez* MURIER.

MEURTRISSURE. (Chir.) C'eft une plaie faite aux chairs, fans folution de continuité à la peau, & fouvent accompagnée d'échymofe, parce que les vaiffeaux ont été contus par le coup qui a été porté. *Voyez* CONTUSION. ECHYMOSE.

MEURTRISSURES DES TESTICULES. (Hipp.) Lorfque les chevaux, embarraffés dans les barres, font de grands efforts pour s'en dégager, il arrive quelquefois qu'ils fe meurtriffent les tefticules. Un coup de pied d'un autre cheval peut encore donner lieu à cet accident qui, prefque toujours, eft accompagnée d'inflammation. Ces meurtriffures occafionnent très-fouvent le fquirre de la partie, ou des apofthemes. Le fiége du mal peut auffi être aux ligamens, dit M. de *Garfaut*, & dans ce cas la fluxion s'arrêtera fur eux, & les fuites en feront fâcheufes.

Quand on s'apperçoit que les tefticules des che-

vaux ſont meurtris, & que l'inflammation attaque les parties, on doit ſaigner le cheval plus ou moins, ſuivant l'intenſité du mal & la force de ſa conſtitution; il ne doit manger que du ſon, dans lequel on ajoutera tous les jours deux onces de criſtal minéral.

Le reméde ordinaire qu'on pratique à ces ſortes de maux eſt la caſtration; il peut, ſans doute, avoir d'heureux ſuccès, quand on s'eſt occupé préalablement à arrêter les progrès de l'inflammation; mais il eſt bien fâcheux d'y recourir pour des chevaux de manege; il y a d'ailleurs certains tems de l'année où cette opération n'eſt pas ſans danger, & lorſque le mal attaque les ligamens, elle eſt inſuffiſante pour la guériſon de l'animal; il ne faut donc y avoir recours que lorſqu'on a vu que tous les autres remédes qu'on peut employer dans ces circonſtances ſont ſans effet: en voici un que M. *Solleyſel* dit être excellent.

Prenez *Suc de choux verts, chopine, ou, ſi vous voulez, une livre.*
feuilles de rhue mondées de ſes cotons une grande poignée.
demi livre de miel.
autant de beurre frais.
un quarteron de ſavon noir.
une livre de farine de feves.

Pour compoſer ce reméde, pilez dans un mortier de marbre la rhue, mettez enſuite le miel avec la rhue pilée, puis le ſuc de choux, le beurre fondu & le ſavon noir, & mêlant bien le tout à froid, faites un cataplaſme avec la farine de féves. Vous l'appliquerez froid ſur la partie, avec une veſſie de porc, faiſant un bandage qui prenne ſur le dos du cheval, & appliquez tous les jours de nouveaux cataplaſmes. Si l'inflammation eſt violente, on ajoute à toute la compoſition deux dragmes de camphre en poudre, que l'on fait diſſoudre dans trois pleines

cuillerées d'esprit de vin. Quand le mal n'est que dans les ligamens, c'est-à-dire, au-dessus du testicule, on frotte l'endroit avec cet esprit de vin camphré, on applique ensuite le cataplasme, dont nous avons parlé ci-dessus.

Dans le cas où l'on seroit assuré qu'il y a matiere formée dans le testicule, il faut chercher à l'évacuer au dehors : à cet effet, on fait un emplâtre large comme la paume de la main avec l'onguent *divinum*, & on l'applique sur l'endroit où l'on sent de la fluctuation ; la castration est alors inutile, le cheval peut guérir par le seul usage de ce reméde. On lave à tous les pansemens la plaie avec du vin chaud, puis on la desséche après un certain tems. Si l'abcès se formoit trop haut pour avoir une pente libre, & pour que la matiere s'évacuât aisément, il faut percer la bourse tout en bas avec un bouton de feu, sans toucher le testicule, on ouvre par ce moyen issue au pus qui s'est formé ; on a soin ensuite de graisser les bourses avec du *basilicum*, & l'on met sur le tout des feuilles de poirée graissées avec du beurre, & dans le trou une tente frottée avec du *divinum* fondu dans de l'huile rosat, ou à son défaut dans de l'huile d'olive simple.

On lit dans le huitiéme chapitre de *Vegetius*, *de tumore testiculorum*, qu'il faut brûler de l'orge & le mettre en poudre, puis le mêler avec de la graisse de porc, & soir & matin en frotter les testicules enflés & meurtris. Le fiel de chien est encore excellent, dit-il, pour guérir ces contusions.

MIEL. (Hyg. & Mat. Méd.) Les naturalistes n'ont pas toujours été d'accord sur la nature du miel. Plusieurs ont cru que c'étoit une rosée qui tomboit du ciel. Ce sentiment n'a plus de défenseur depuis que l'observation a démontré que les fleurs ont au fond de leur calice des espéces de glandes pleines d'une liqueur miellée ; que c'est dans ces glandes que les abeilles vont puiser le miel, qui est ensuite

façonné dans leur estomac. De tout tems, dit M. *Valmont de Bomarre*, les abeilles ont connu ces glandes que nos Botanistes modernes ont découvertes, de tout tems elles y ont été chercher leur miel. Quelquefois elles trouvent cette liqueur épanchée sur les feuilles : un observateur attentif peut voir au printems, des arbres, & l'érable entr'autres, dont les feuilles sont toutes enduites d'une espece de miel ou de sucre qui les rend luisantes ; ce dont il est aisé de s'assurer en passant une de ces feuilles sur la langue : soit que cette liqueur réside encore dans les glandes, soit qu'elle en soit sortie, elle est la matiere premiere du miel.

Plusieurs choses contribuent à faire de bon miel telles que la bonté des abeilles, la nature des plantes qui émaillent les endroits où elles se trouvent, la chaleur & la pureté de l'air.

Le miel qui a été fait dans le printems est plus estimé que celui qui a été fait en automne, parce que les abeilles sucent dans le printems des fleurs tendres & nouvelles, qui fournissent alors un très-bon suc. Le miel d'été est aussi regardé, & à juste titre, comme moins bon que celui du printems, parce qu'étant plus sujet à fermenter, à cause de la chaleur brûlante de la saison, il acquiert une cercertaine âcreté. De plus, comme les parties les plus exaltées des fleurs se dissipent & s'évaporent abondamment en été, le miel de cette saison doit nécessairement en être moins chargé. Le miel fait en hiver est sans contredit le plus mauvais de tous, par la raison que n'y ayant plus de fleurs sur la terre, les abeilles ne peuvent se charger que de sucs grossiers. Ce miel est ordinairement épais & sent la cire.

On distingue communément deux sortes de miel : l'un blanc, l'autre jaune. Le blanc est le meilleur ; voici comme on le prépare. On prend les tablettes ou gâteaux qu'on a retirés nouvellement des ruches,

on les rompt, & on les met ſur des nattes d'oſier; ou ſur des claies, ou bien encore dans des napes attachées par les quatre coins. On met deſſous des vaiſſeaux bien propres, il découle un beau miel blanc, qui ſe durcit, auquel on donne le nom de *miel vierge*. On peut encore retirer du miel blanc des gâteaux qui ſont reſtés dans les nappes, en mettant ces gâteaux à la preſſe : ce ſecond miel n'eſt pas auſſi blanc, auſſi agréable au goût que le premier, tant à cauſe de la cire, qui y donne une légere impreſſion, que par l'expreſſion des mouches vives ou mortes, & même des vers gros & blancs, qui s'engendrent quelquefois dans les ruches.

Le miel jaune eſt tiré de toutes ſortes de gâteaux vieux & nouveaux, qu'on retire des ruches; on les rompt, on les met dans des chaudieres, on y mêle un peu d'eau, & on les fait chauffer, puis les ayant enveloppés dans des ſacs de toile, on les met à la preſſe pour en faire ſortir le miel; la cire reſte au fond.

Le meilleur miel blanc que nous ayons en France vient de certains cantons du Dauphiné & du Languedoc. Le plus eſtimé ſe fait dans un petit bourg nommé Corbiere, ſitué à trois lieues de Narbonne. Pluſieurs ont avancé que l'excellence de ce miel venoit des Romarins qui ſont très-communs dans cet endroit; ce qui prouve que cela ne vient pas plutôt des Romarins que des autres plantes odorantes qui s'y trouvent, c'eſt que l'on a obſervé que dans certaines années, où les fortes gelées faiſoient périr tous les Romarins, le miel n'en étoit pas moins excellent.

On voit pluſieurs ſortes de miels jaunes, dont la couleur, le goût, l'odeur & la conſiſtance ſont différents: on prétend que le miel jaune, le meilleur, nous vient de Champagne.

Comme l'odeur & la ſaveur des miels n'eſt pas toujours la même, il eſt aſſez probable que ces dif-

férences sont dues à la diverse nature des fleurs sur lesquelles ils ont été recoltés. Les pays abondans en serpolet, romarins, genets & autres herbes aromatiques, fournissent un miel balsamique, agréable au goût; tandis que les contrées fertiles en plantes ameres, telles que l'absinthe, donnent un miel dont la saveur participe de celle de ces plantes.

Si l'on consulte les ouvrages des anciens, on verra que le miel de tous les pays n'est pas également bienfaisant au corps humain, & qu'il peut quelquefois avoir des qualités très-préjudiciables. Xenophon fait mention du miel d'un certain pays, qui faisoit devenir sous ceux qui en mangeoient. Le même Auteur, dans l'histoire de la fameuse retraite des dix milles, rapporte, qu'auprès de Trésibonde les soldats n'épargnerent pas le miel de plusieurs ruches, après quoi il leur prit un dévoiement par haut & par bas; ils ressembloient à des yvrognes, ou à des personnes furieuses ou moribondes. On voyoit la terre jonchée de morts, comme après une bataille; néanmoins personne n'en mourut, & le mal cessa le lendemain, environ à la même heure qu'il avoit commencé; de façon que le troisiéme jour les soldats se leverent dans l'état où l'on est après avoir pris une forte médecine. Dioscoride parle aussi d'un certain miel qui rendoit maniaques ceux qui en faisoient usage. Strabon rapporte l'effet d'un miel qui rendoit les gens stupides & mornes. Diodony dit que dans la Colchide, il y avoit un certain miel qui jettoit ceux qui en mangeoient dans un abattement si terrible, qu'ils ressembloient parfaitement à des personnes mortes.

Les anciens faisoient un très-grand usage du miel comme aliment; on trouve à ce sujet, dans les Auteurs des histoires, qui prouvent combien il étoit estimé comme tel. Pythagore, suivant le rapport de Laerce, se contentoit de miel pour sa nourriture ordinaire. Ce Philosophe vécut jusqu'à l'âge de qua-

tre-vingt-dix ans, & conseilla à tous ceux qui désireroient de vivre long-tems sans maladie, de se nourrir des mêmes alimens que lui. Aussi Athenæus marque-t-il que les sectateurs de Pythagore ne mangeoient que du miel & du pain. Vedius Pollio parvenu à l'âge de cent ans, sans jamais avoir éprouvé la moindre des infirmités qui assaillissent ordinairement la vieillesse, & interrogé par Auguste, comment il avoit fait pour conserver, à l'âge où il étoit, la force de son corps & la vigueur de son esprit : répondit, qu'il en étoit venu à bout en se servant, *intus melle*, *extus oleo*, c'est-à-dire, de miel pour le dedans, & d'huile pour le dehors. Non seulement les anciens faisoient servir le miel sur leur table, mais encore ils en assaisonnoient leurs ragoûts, l'employoient dans leurs confitures, s'en servoient pour leurs syrops & leurs autres compositions médicinales, en composoient plusieurs sortes de boissons, comme l'hydromel, l'oximel, &c. Depuis qu'on a trouvé le sucre, on ne se sert plus guère de miel, comme aliment, ou comme préparation des alimens, il y a néanmoins encore des personnes qui s'en servent pour confire quelques fruits ; les Pâtissiers & les Confiseurs préparent avec le miel des tourtes, des gâteaux, & autres friandises recherchées. Au reste, le miel est souvent préférable au sucre, quand on n'a point tout à fait égard à la délicatesse du goût; car, outre que c'est un amas de la substance la plus pure d'une infinité de fleurs qui possédent de grandes vertus, il est plus pectoral, plus balsamique que le sucre, qui n'est que le suc épaissi du seul roseau. Les vieillards, ceux qui sont d'un tempérament froid, & les personnes affectées de catarrhe, feront très-bien de faire usage du miel, comme aliment; il leur convient, il redonne de la force à l'estomac, est utile contre la toux & l'asthme, favorise l'écoulement des urines, lâche le ventre ; les bilieux & les jeunes gens doivent s'en abstenir. L'ob-

ſervation a montré, que le miel ne convient pas à tous les tempéramens ; il y en a de tels, que la plus petite quantité de ce liquide, produit en eux des tranchées exceſſives, des vomiſſemens, & d'autres indiſpoſitions très-fâcheuſes. En voici deux exemples ; le premier eſt tiré des Tranſactions Philoſophiques.

On conſeilla à M. *Morley de Bury-Saint-Edmunds*, attaqué d'aſthme, de prendre une cuillerée du meilleur miel d'Angleterre ; il le fit, & tout le corps lui enfla, comme s'il eût avalé le plus violent de tous les poiſons. M. *Goodrick* lui ordonna un ſudorifique ordinaire, qui le guérit dans un certain tems. Pour s'aſſurer que le miel qui avoit produit l'indiſpoſition, n'avoit rien de vénéneux, on en acheta dans un autre endroit ; le malade en prit en même quantité que la premiere fois, il s'enſuivit le même accident, & le malade guérit par ce même reméde.

L'autre exemple n'eſt pas auſſi frappant que celui-ci, mais malgré cela, eſt très-digne de réflexion. Une Dame de qualité s'étant bleſſée légérement à la jambe, envoya chercher un Chirurgien, qui ayant mêlé un peu de miel dans le topique qu'il lui appliqua, l'endroit affecté s'enfla ſubitement ; & le mal fit de tels progrès, qu'elle fut obligée de l'envoyer chercher preſque ſur le champ. Le Chirurgien ayant appris qu'elle avoit beaucoup d'antipathie pour le miel, ôta ſon onguent & en ſubſtitua un autre, qui procura bientôt la guériſon de la plaie.

Toutes les fois que l'uſage du miel cauſe des tranchées & des diarrhées, on remédie à ces déſordres en mangeant du lard maigre cuit. *Dioſcoride*, *Aetius*, *Oribaſe*, *Paul Eginette*, *Actuarius*, s'accordent à dire, que les alimens ſalés conviennent dans ces cas.

Le miel, conſidéré comme médicament, jouit d'un grand nombre de propriétés. Les plus habiles Praticiens regardent le miel blanc, comme un re-

méde adouciſſant & déterſif; ſon uſage eſt ſalutaire dans les maladies de la poitrine, des reins & de la veſſie, accompagnées de beaucoup de chaleur & d'ulcération. On le mêle ordinairement avec du jus de bourrache, ou du blanc de baleine; mais il faut l'avoir écumé auparavant; ce qu'on pratique en le faiſant cuir avec un peu d'eau, qu'on doit régler ſur le huitième du miel qu'on employe; & après l'avoir écumé au feu, on le paſſe pour s'en ſervir. La doſe eſt depuis une demi-once, juſqu'à une once. Il lâche le ventre quand on en fait prendre juſqu'à deux ou trois onces. Pluſieurs aſſurent que le miel pris dans du lait, tue les vers.

Le miel jaune ou le miel commun, entre dans les gargariſmes comme médicament déterſif, ainſi que dans les lavemens déterſifs & laxatifs; on en fait des cataplaſmes, comme étant réſolutif & maturatif. Enfin, au moyen de la cuiſſon, on lui donne une forme ſolide pour en faire des ſuppoſitoires.

Les préparations du miel ſont en très-grand nombre. Nous ne parlerons ici que des plus uſitées, connues ſous les noms de miel anthroſat, miel mercurial, miel roſat, miel violat, miel vitriolé.

Miel anthroſat.

Ce miel ſe prépare en mettant en digeſtion & expoſant au ſoleil, durant quinze jours, des fleurs & des feuilles de romarin dans du miel; on en fait prendre depuis deux onces juſqu'à trois; il rend les lavemens dans leſquels il entre, carminatifs, anti-hyſtériques & ſtimulans.

Miel mercurial.

On prépare ce miel compoſé, en faiſant cuir du miel & du ſuc de mercurial enſemble, juſqu'à ce qu'ils ſoient épaiſſis en conſiſtance de ſyrop. Le

miel mercurial entre communément, ainſi que le miel précédent, dans la compoſition des lavemens laxatifs, carminatifs & anti-hyſtériques; ſa doſe eſt la même.

Miel roſat.

Ce miel compoſé ſe prépare avec une infuſion de roſes rouges, la plus chargée qu'il eſt poſſible, que l'on met bouillir avec du miel juſqu'à une conſiſtance de ſyrop. C'eſt un médicament déterſif & aſtringent; il entre dans les gargariſmes, les injections, &c. que l'on a coutume de preſcrire, quand de pareils remédes ſont indiqués.

Miel violat.

Il ſe prépare en faiſant infuſer chaudement, durant douze heures, des fleurs de violette, que l'on exprime en les retirant de l'infuſion; celle-ci ſe met enſuite ſur le feu avec du miel, juſqu'à ce que le mélange ait la conſiſtance de ſyrop. Souvent on en fait entrer depuis deux onces juſqu'à trois, dans les lavemens pour rafraîchir, rendre le ventre libre.

Miel vitriolé.

Prenez de miel roſat la quantité qui vous eſt néceſſaire; ajoutez-y de l'eſprit de vitriol, ce qu'il en faut pour que le mélange ait une acidité agréable: mêlez. Ce miel vitriolique eſt propre pour panſer les ulcères de la petite vérole.

Ceux qui cultivent l'art vétérinaire, ſçavent combien le miel eſt utile aux chevaux maigres qui ont le flanc échauffé, & qui ont beaucoup fatigué. Il y a des perſonnes qui, dans ce cas, le font prendre mêlé dans l'avoine; mais il vaut beaucoup mieux le leur faire manger chaud avec du ſon, s'ils peuvent s'y accoutumer. Si l'on voit que l'animal a trop de ré-

pugnance à le prendre chaud, on doit le laiſſer refroidir, & le lui donner tout froid. On mêle une livre de miel avec deux picotins de ſon, & on remue & mêle bien le tout avec un peu d'eau tiede; enſorte qu'il n'y en ait point de trop pour faire couler le ſon. Pluſieurs font cuire dans un chaudron deux boiſſeaux de ſon avec du miel, & de l'eau à proportion, & le donnent aux chevaux. Le miel donné de cette façon ou de l'autre, remplit les indications qu'on ſe propoſe, guérit la toux, rétablit le flanc, & de plus, engraiſſe un cheval s'il eſt ſec & maigre après de longues fatigues.

Dans le commencement, on fait prendre au cheval une demi-livre de miel, puis une livre, puis deux livres par jour, obſervant toujours de le mêler avec du ſon, & de le mouiller avec de l'eau chaude ou tiede, ou de le faire bouillir dans un chaudron avec du ſon.

Pendant tout le tems qu'on fait ainſi prendre le miel au cheval, il ne doit point travailler, ni manger d'avoine. On lui fait continuer l'uſage du miel juſqu'à ce qu'il purge & évacue, & même pendant tout le tems qu'il ſe vuidera, pourvu néanmoins que cette évacuation ne paſſe pas ſix jours; car dans le cas contraire, il faudroit ceſſer de lui donner du miel.

Le ſeul déſordre que peut cauſer le miel, c'eſt de nourrir les vers qu'un cheval peut avoir dans le corps. Pour y remédier, il ſuffit de purger l'animal, après qu'il a ceſſé l'uſage du miel, avec l'aloès. Si l'on ne veut pas pour cela avoir recours à une purgation, il faudra tous les jours donner au cheval, dans du ſon mouillé, une once de limaille d'acier, ou limaille d'aiguilles fines, & lui faire continuer ce reméde pendant huit à dix jours.

MIGRAINE. (Méd.) Douleur aigue, pulſative, lancinante, qui ſe fait ſentir tantôt du côté gauche, tantôt du côte droit, tantôt au-devant, tantôt en arriere,

arriere, tantôt au ſommet de la tête. Elle eſt quelquefois ſi violente, que pluſieurs s'imaginent qu'on leur fend la tête avec un marteau ; ils fuyent alors la compagnie, perdent l'appétit, & ſe réfugient, lorſqu'ils le peuvent, dans les lieux où regnent le calme & la tranquillité. La migraine eſt aſſez ſouvent ſuivie d'envie de vomir, occaſionne quelquefois la ſuppreſſion des régles, des hémorroïdes ; la douleur n'eſt pas également vive chez toutes les perſonnes qui en ſont attaquées ; on en voit qui n'interrompent pas pour cela leurs occupations ordinaires, & qui en paroiſſent peu occupés ; dans certains ſujets elle eſt inconcevable, le pouls eſt ſerré, & tout le corps dans un état convulſif.

La migraine peut être produite par différentes cauſes : les plus communes ſont, le vice de l'eſtomac, le changement d'une vie laborieuſe en une vie ſédentaire, l'excès des liqueurs ſpiritueuſes, les alimens de pénible digeſtion, la trop grande contenſion d'eſprit continuée longtems, les paſſions vives, la colere ſur-tout, la ſuppreſſion des évacuations naturelles, en un mot, tout ce qui peut porter de l'irritation aux nerfs, & gonfler les vaiſſeaux de la tête.

Lorſque la migraine eſt légere, qu'elle ne trouble pas trop l'exercice des fonctions : on ſe trouve bien ordinairement, de reſpirer la vapeur de l'eau bouillante, de mettre le matin les pieds dans l'eau chaude. Ces petits remédes ont réuſſi quelquefois ; quand l'accès eſt violent, il faut examiner d'abord s'il n'eſt point occaſionné par la ſuppreſſion des regles, des hémorroïdes, &c. Dans ce cas, il faudroit inſiſter ſur les remédes propres à rétablir les évacuations ; mais s'il n'eſt point occaſionné par ces cauſes, on fait prendre au malade pendant ſa durée, l'émétique en lavage, des lavemens d'eau de riviere pluſieurs fois le jour ; on lui preſcrit la poudre tempérante de *Stahl*, à la doſe d'un demi-gros toutes les quatre

heures, une boiſſon rafraîchiſſante, & en ſe couchant, quatre grains de pilules de *Cynogloſſe ;* on applique à l'extérieur l'eſprit-de-vin camphré, l'eau de lavande, un emplâtre d'opium ; on applique des ſang-ſues à l'anus, on fait des frictions aux parties inférieures ; le malade pourra auſſi reſpirer fortement par le nez, du ſuc de betterave cuite ſous la cendre.

Après l'accès, il eſt bon de ſe purger une ou deux fois, & de faire uſage de la tiſane ſuivante.

Prenez *d'écorce de caſcarille, trois gros,*
de nitre purifié, quinze grains.

Faites bouillir le tout dans une pinte d'eau, pour réduire à trois demi-ſeptiers, qu'il faut prendre en quatre verres dans la journée, à diſtance égale.

Il eſt inutile de dire que ſi on s'apperçoit de pléthore, il faut avoir recours à la ſaignée.

Pluſieurs Praticiens ſoutiennent que quand la migraine eſt périodique, on peut en obtenir la guériſon en faiſant obſerver une diete exacte, & en faiſant uſage pendant huit jours, d'une décoction de deux gros de quinquina dans une pinte d'eau. Néanmoins l'expérience nous a démontré, que cet effet n'eſt pas toujours conſtant, quoique nous ayons adminiſtré le reméde avec toute la prudence & toutes les précautions poſſibles ; il a ſouvent été infructueux à ceux auxquels nous l'avons ordonné. On lit dans la Bibliotheque de Médecine, publiée par M. *Planque*, Docteur en Médecine, une obſervation de *Crugerus*, qui prouve que les ſang-ſues appliquées ſur la partie douloureuſe, peuvent donner beaucoup de ſoulagement, & même couduire à parfaite guériſon. Une migraine ſurvenoit tous les jours à dix heures du matin à une fille, dit cet habile Obſervateur ; cette douleur ſe faiſoit ſentir du côté droit ſeulement, dans un petit eſpace au-deſſus de l'œil, & duroit ſix heures avec tant de violence, qu'elle tomboit en ſyncope ; on la ſaigna, purgea, on lui appliqua les véſicatoires à

la nuque ; les remedes furent inutiles, on se détermina à appliquer quatre sang-sues sur la partie douloureuse : elle se trouva guérie.

Une autre observation communiquée par *Gramm*, démontre évidemment que les cautères peuvent être regardés comme un très-bon moyen de guérison dans les migraines invétérées. Une fille de condition, dit-il, tourmentée d'une migraine très-violente depuis une longue suite d'années, ayant fait usage inutilement de tous les remédes indiqués par les plus grands Médecins, vint me consulter ; je la délivrai totalement de cette fâcheuse incommodité, en lui faisant porter un cautère potentiel à la tête, à la jonction des deux sutures sagittale & temporale ; mais alors, continue-t-il, telle doit être la profondeur de cet ulcère, qu'il pénétre jusqu'à l'os, le découvre entierement, le dépouille même de son périoste.

MILIAIRE. (Méd.) C'est un genre de maladie inflammatoire ou fébrile, éxanthématique, dans laquelle il survient de petites pustules rouges, semblables à des grains de millet, éparses sur toute la peau, qui dégénerent bientôt en vésicules pleines de sérosité. *Voyez* FIEVRE MILIAIRE.

MILLE-FEUILLE. (Bot.) On ne connoît guere dans les boutiques qu'une sorte de mille-feuille, qui est la plus commune, & à fleur blanche. C'est aussi la seule dont nous parlerons dans cet article.

La mille-feuille, l'herbe au Charpentier ou l'herbe à la coupure, *mille-folium vulgare album*, C. B. P. *stratiotes*, *sive militaris herba*, *achilleos* Offic. *mille-folium stratiotes pennatum*, *terrestre*, J. B. est une plante qui croît le long des chemins, dans les cimetieres, les pâturages, les lieux secs & incultes ; elle fleurit en Mai, Juin, & pendant tout l'été. Ses fleurs naissent à la cime des branches en ombelles ou bouquets fort serrés, ronds ; chaque fleur est blanche ou un peu purpurine, radiée, odorante, soutenue par un calice écailleux, cylindrique ou oblong : elles

ſont ſuivies de ſemences menues ; ſes feuilles reſſemblent aſſez à celles de la camomille, rangées ſur une côte, découpées menu, repréſentans une plume d'oiſeau, d'une odeur aſſez agréable, d'un goût un peu âcre. Ses tiges ſont rougeâtres, moëlleuſes & rameuſes vers leur ſommité, roides, cannelées, velues, nombreuſes, & s'élevent à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi. Sa racine eſt ligneuſe, fibreuſe, noirâtre, & traçante.

Les fleurs & les feuilles de cette plante tiennent un rang diſtingué dans la claſſe des médicamens vulnéraires, déterſifs & aſtringens. Leur maniere d'agir paroît être plus douce & plus lente que celle des autres remédes du même genre, dit M. *Lieutaud ;* ce qui fait qu'on peut les employer par préférence dans le traitement des ulcères du poumon, ſans en craindre d'autre effet nuiſible. Tous les Praticiens s'accordent à dire, que la mille-feuille arrête les hémorragies, & eſt un remede contre le flux de ventre & la dyſenterie. Pluſieurs même ſoutiennent, qu'elle poſſede à quelque degré, les vertus ſédative & anti-ſpaſmodique. Ces dernieres propriétés, ſuppoſé qu'elles exiſtent, en rendent l'uſage ſalutaire aux hypocondriaques & aux hyſtériques. Les feuilles ou les fleurs de la mille-feuille ſe preſcrivent en infuſion ou en décoction, depuis une demi-poignée, juſqu'à une poignée pour chaque livre de liqueurs.

Les feuilles de mille-feuille s'employent encore à l'extérieur, comme médicament vulnéraire & aſtringent ; on les range auſſi, & avec raiſon, dans la claſſe des réſolutifs & des anodins. Par ces propriétés, elles guériſſent les plaies récentes, & arrêtent les hémorragies. C'eſt pour remplir la même indication, dit M. *Lieutaud*, que nous avons déja cité, qu'on les fait entrer dans les lavemens qui conviennent dans le traitement de la dyſenterie. Appliquées ſur les mammelles tuméfiées, elles les dégorgent ; ſur les hémorroïdes, elles calment & appaiſent les dou-

leurs excessives qui tourmentent très-souvent les malades. On a éprouvé plus d'une fois, que pilées & introduites dans l'oreille, elles en faisoient cesser les douleurs.

MILLE-PERTUIS. (Bot.) *Hypericon*, *perforata*, *& millefora*, Offic. *hypericum vulgare*, C. B. P. *hypericum vulgare, sivè perforata caule rotundo, foliis glabris*, J. B. est une plante qui croît abondamment dans les champs, les bois & les lieux incultes. Ses fleurs naissent en grand nombre aux sommités des branches : elles sont de couleur jaune, & disposées en roses ; il leur succede pour fruits, de petites capsules à trois coins, empreintes d'un suc rouge, divisées en trois loges, remplies de semences très-petites, luisantes, d'un brun noirâtre, d'une saveur amere, résineuse, d'une odeur de poix. Ses feuilles, dit M. *Geoffroy*, naissent deux à deux, opposées, sans queues, longues d'un demi-pouce & plus, larges de trois lignes, lisses, veinées dans toute leur longueur, & qui étant exposées au soleil, paroissent percées d'un grand nombre de trous, d'où lui vient le nom de *perforata*. Mais ces points transparens ne sont autre chose que des vésicules remplies d'un suc huileux, d'une saveur astringente & un peu amere, & qui laisse de la sécheresse sur la langue. Ses tiges montent à la hauteur d'une coudée & plus ; elles sont rondes, ligneuses, cylindriques, rougeâtres, branchues. Sa racine est ligneuse, fibreuse, & jaunâtre.

Le mille-pertuis est d'un très-grand usage en Médecine ; on le donne intérieurement pour la manie, les vapeurs hypocondriaques, pour dissoudre le sang caillé par quelque coup ou chûte, pour faire mourir les vers, dissiper les obstructions des visceres, pousser les sables & les urines. *Rolfincius* prescrit dans ces cas une teinture de ses fleurs avec celles de mouron. On dit qu'il secoure ceux qui sont possédés : c'est pourquoi on l'appelle *fuga dæmonum* ; ce n'est pas que les démons s'enfuyent à sa vue, mais c'est qu'elle

eſt utile à ceux qui ſont parvenus au troiſiéme degré de la mélancolie, je veux dire la manie, car nous n'avons point vu de vrais poſſédés. Le mille-pertuis appliqué extérieurement, eſt un bon vulnéraire; on s'en ſert avec ſuccès pour les contuſions, les plaies, les ulcères des parties nerveuſes. Un Chirurgien, ſuivant le rapport de M. *Chomel*, tiroit une teinture de mille-pertuis, en rempliſſant une bouteille de verre de fleurs de cette plante, jettant par-deſſus de l'eſprit-de-vin, il bouchoit bien la bouteille, & il l'expoſoit au ſoleil pendant un mois, juſqu'à ce qu'elle devînt rouge. Il paſſoit la teinture, & ajoutoit ſur chaque demi-livre, une dragme de camphre. Il ſe ſervit heureuſement de cette teinture pour les plaies, les contuſions, & les douleurs de rhumatiſme; on s'en ſert encore beaucoup à l'extérieur, pour fortifier les parties, réſoudre l'enflure qui ſurvient à celles qui ont été bleſſées. On en fait entrer dans les lavemens déterſifs; ſes effets ſont ventés dans le tremblement & la foibleſſe des membres.

On ſe ſert ordinairement de ſes fleurs, & quelquefois de ſes feuilles & de ſes ſemences en décoction ou infuſion, & en extrait. On peut dire néanmoins, que la plus uſitée de ſes préparations, eſt ſon huile: elle eſt ſimple ou compoſée; pour préparer la ſimple, on expoſe au rayon du ſoleil, pendant un mois & plus, une infuſion faite avec de l'huile d'olives, & les ſommités garnies de fleurs de mille-pertuis, que l'on renouvelle pluſieurs fois; la compoſée ſe fait en infuſant une livre de ſommités de mille-pertuis dans deux livres d'huile d'olives, & une livre de vin roſé; après trois jours de macération, on les fait bouillir au bain-marie, juſqu'à conſomption du vin; on fait trois infuſions de ſuite, après quoi on délaye dans la derniere, une livre de thérébentine de Veniſe, & quatre livres de ſafran. Les huiles s'appliquent en liniment ſur les parties attaquées de rhumatiſmes, ſur les membres paralytiques & tremblans, &c. ainſi

qu'en cataplaſmes, dans les cas où il faut des réſolutifs, ou des maturatifs. Il y a peu d'huile ou de baume deſtiné pour les plaies, où l'on ne mêle de l'huile de mille-pertuis. Pluſieurs Praticiens font auſſi prendre ces huiles intérieurement; la doſe eſt d'une demi-once ou une once, dans le crachement de ſang & la dyſenterie.

L'extrait des fleurs de mille-pertuis en bouton, dit M. *Buchoz*, digérées pendant deux jours dans l'eſprit-de vin, exprimées enſuite, & l'infuſion évaporée en conſiſtance d'extrait, ſe donne depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros, dans la manie, la mélancolie, & les égaremens d'eſprit. *Baglivi* l'eſtime beaucoup dans la pleuréſie; la décoction de mille-pertuis, l'eau diſtillée de cette plante, & l'infuſion de la graine tuent les vers & pouſſent les urines. On recommande la conſerve de ſes fleurs dans les grandes contuſions, lorſqu'il y a ſoupçon d'ulcére dans les reins ou dans la veſſie. M. *Haen* ordonne ces fleurs & le vinaigre diſtillé, pour guérir de la folie.

MILLET. (Bot.) Il y a un très-grand nombre d'eſpeces de millet; mais comme on n'en diſtingue pour l'uſage de la Médecine, que de deux ſortes, ſçavoir le grand, nommé *ſorgo*, & le petit, nous nous bornerons à parler de celles-ci ſans entrer dans aucune diſcuſſion ſur les autres.

Le grand millet, bled barbu ou ſorgo, *milium indicum melica ſive ſorghum* Offic. *milium arundinaceum ſubrotundo ſemine, ſorgo nominatum*, C. B. P. *ſorghi*, J. B. eſt une plante qui reſſemble au roſeau; elle aime les terres graſſes & humides; ce qui fait qu'on la ſeme quelquefois dans ces ſortes de terre, pour en corriger la trop grande fertilité; ſes fleurs naiſſent aux ſommités des tiges en maniere de bottes, ou de bouquets droits, longs d'environ un pied, larges de quatre ou cinq pouces; ſes fleurs ſont compoſées de pluſieurs étamines, qui ſortent du milieu d'un calice à deux feuilles; elles ſont petites, jaunes, oblongues

& pendantes ; il leur ſuccéde des ſemences nombreuſes, plus groſſes du double que celles du millet ordinaire ou du chanvre, preſque rondes ou ovales, de couleur pour l'ordinaire rougeâtre, ou d'un roux tirant ſur le noir, plus rarement blanchâtres ou jaunes, enveloppées d'une double capſule ; & après qu'elles ont été ſecouées, il reſte des pédicules comme de gros filamens, dont on fait des broſſes. De chaque nœud s'élevent à la hauteur de huit à dix pieds des tuyaux qui ſont noirâtres, robuſtes, remplis d'une moëlle blanche & douceâtre. Il ſort des feuilles longues d'une coudée, larges de trois ou quatre doigts : celles d'en-haut ſont armées de petites pointes ; ſa racine conſiſte en de groſſes fibres fortes, qui s'enfoncent çà & là en terre, afin que les tuyaux qu'elles ſoutiennent, réſiſtent plus aiſément aux vents.

La ſemence de cette plante s'employe à nourrir les volailles & les beſtiaux ; on peut en faire du pain, mais il eſt peu nourriſſant & très-indigeſte ; on obſerve que ſi les bœufs mangent cette plante ſéche, elle leur profite ; au lieu que quand ils la mangent verte, ils enflent & meurent. *Matthiole* dit, qu'un gros de la poudre des fleurs de cette plante, infuſée dans un verre de vin rouge, pris le matin à jeun, & continué pendant longtems, eſt un bon reméde contre les pertes rouges des femmes. Les coques qui enveloppent les ſemences, données en poudre à la même doſe, dans un jaune d'œuf, font encore beaucoup de bien dans la diarrhée & la dyſenterie, au rapport du même Auteur.

Le petit millet ou mil commun, jaune ou blanc, *milium vulgare* Offic. *milium ſemine luteo vel albo*, C. B. P. J. B. eſt une plante qui ſe cultive dans les campagnes ; il lui faut une terre graſſe & humectée ; trois mois après qu'elle a été ſemée, elle eſt en parfaite maturité. On l'a regardée de tout tems comme un très-grand ſecours dans la cherté des vivres, vu qu'elle réſiſte contre toutes les intempéries de l'air,

Ses fleurs naiſſent en bottes ou en bouquets, aux ſommités des rameaux, ordinairement jaunes, quelquefois noirâtres, compoſées de trois étamines qui ſortent du milieu d'un calice, le plus ſouvent à deux feuilles; il leur ſuccéde des graines preſque rondes ou ovales, dures, luiſantes, jaunes ou blanches, tendres, renfermées dans des eſpeces de coques minces, qui étoient enveloppées par le calice de la fleur. Ses feuilles reſſemblent à celles du roſeau, revêtu d'un duvet épais à l'endroit où elles enveloppent la tige; mais après qu'elles s'en ſont détachées, elles deviennent inſenſiblement liſſes & polies. Ses racines ſont fibreuſes, nombreuſes, fortes, blanchâtres; ſes tiges ou tuyaux montent à la hauteur de deux ou trois pieds: elles ſont de moyenne groſſeur, & entrecoupées de nœuds.

Il y a pluſieurs pays dans leſquels la ſemence de cette plante, dépouillée de ſon écorce, & cuite dans le lait comme du riz, forme un très-bon aliment. Le millet eſt anodin, rafraîchiſſant; on l'employe avec ſuccès dans les maladies de poitrine & la toux opiniâtre. On lui reproche de cauſer des vents, de reſſerrer un peu, & de ſe digérer difficilement; c'eſt par cette raiſon qu'on n'en fait du pain que dans des années de diſette. On dit que la farine de millet mangée en ſoupe, eſt excellente pour embarraſſer les corps pointus & piquans avalés par mégarde. Sa décoction eſt diurétique & diaphorétique; ſon plus grand uſage eſt de ſervir de nourriture aux poulets, pigeons, & petits oiſeaux.

MINIUM. (Mat. méd.) C'eſt une chaux de plomb, d'un rouge jaune, aſſez vif. Le minium nous vient d'Hollande & d'Allemagne; on ne s'en ſert qu'à l'extérieur; ſa vertu deſſicative & aſtringente fait qu'on l'employe dans pluſieurs emplâtres & onguents officinaux. Pluſieurs l'employent ſeule dans le traitement des ulcères vénériens, qu'ils ſaupoudrent avec, afin de les faire cicatriſer plus promptement.

On trouve chez les Apoticaires un emplâtre nommé *emplastrum de minio*, emplâtre de minium. La cire & l'huile rosat en font la base. Il est résolutif & dessicatif; on en fait usage pour résoudre les tumeurs laiteuses des mammelles, & étouffer le lait.

MISERERE. (Méd.) C'est une espéce de colique dans laquelle on rend les excrémens par la bouche. Cette maladie est très-aigue, accompagnée d'une douleur au bas-ventre, de borborygmes, de constipation, &c. *Voyez* COLIQUE DE MISERERE, PASSION ILIAQUE.

MITHRIDAT. (Pharm.) C'est un électuaire composé de quarante-quatre à quarante-sept ingrédiens, sans compter le vin & le miel. Ces ingrédiens sont :

la myrrhe.
le safran.
l'agaric.
le gingembre.
la canelle.
le spica-nard.
l'oliban.
les semences de thlaspi & de séséli de Marseille.
l'opobalsamum.
le carpobalsamum.
le jonc odorant.
le stæchas arabique.
le costus blanc.
le galbanum.
la térébentine.
le poivre-long.
le castoreum.
le suc d'hypocistis.
le storax calamite.
l'opopanax.
le folium indum.
la casse odorante.
le polium de Montagne.

le poivre blanc.
le scordium.
la semence du daucus de créte.
les trochisques de cyphi ou *cypheos.*
le bdellium.
le nard celtique.
la gomme arabique.
le persil de macédoine.
l'opium linitu a thebaicâ.
le petit cardamome.
la semence de fenouil.
la racine de gentiane.
les roses rouges.
le dictame de créte.
la semence d'anis.
les racines d'acorus verus, d'arum & de phu.
le sagapénum.
le meum athamanticum.
l'acacia vera.
le ventre de scinc.
la semence de millepertuis.

Pour mêlanger tous ces différens ingrédiens, dit Bauderon, on commence par faire infuser sur les cendres chaudes, dans d'excellent vin vieux, ou bien du vin de Falerne, chacun à part, l'opium coupé par petits morceaux, le galbanum, le sagapénum, l'opopanax, le bdellium, l'hypocistis, l'acacia, la gomme arabique, la myrrhe & le storax, pendant que l'on travaillera à la poudre qui se fait, selon le même Auteur, en trochisquant l'agaric avec du vin, le faisant sécher, & ensuite le pulvérisant à part. Cela fait, il veut qu'on mette, 1°. au premier rang de trituration, les racines de gentiane incisées, le meum, l'acorus, la valérianne (phu), le gingembre, le costus, & le spica-nard incisé; puis le nard-celtique, le castoreum, le folium indum, la canelle, la casse odorante, le stechas, toutes les semences & les trochisques de cyphi; & au troisieme rang, les herbes & les roses.

Il veut qu'on pulvérise à part l'encens, le safran, & la gomme arabique, si elle est séche, dont les poudres subtiles & mêlées, seront gardées pour les mêler avec les autres. Cela fait, il veut qu'on coule les liqueurs, gommes dissoutes, & sucs, & qu'on les cuise à peu près jusqu'à la consomption du vin qu'on y aura mis ; qu'ensuite on prenne du miel blanc de Provence ou de Languedoc, le triple du tout ; qu'après qu'il sera écumé & cuit, on y mêle peu à peu les gommes, liqueurs, & sucs ; qu'enfin, la bassine ôtée de dessus le feu, on y apporte les poudres & la thérébentine.

Il veut aussi que l'on continue à remuer le tout avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il soit froid, & qu'on le garde dans un pot de terre vernissé ; ensorte qu'il ne soit pas tout plein, de peur qu'en fermentant, il ne s'échappe par-dessus les bords.

Le mithridat jouit des mêmes propriétés que la thériaque ; on s'en sert aussi avec succès dans les affections hystériques ; la dose est alors depuis un demi-gros jusqu'à un gros. On lui a donné le nom qu'il porte, parce que l'on a prétendu que *Mithridate*, Roi du Pont, l'avoit inventé ; néanmoins cela est faux, car l'histoire nous apprend que *Pompée*, ayant pris le bagage de ce Prince, fut fort surpris de trouver que l'antidote dont il se servoit, pour se garantir des effets du poison, ne consistoit qu'en vingt feuilles de rhue, un peu de sel, deux noix & deux figues.

Mithridate pour les maladies contagieuses du bétail à cornes.

Prenez *rhue*,
mille-feuille,
sauge,
mélisse,
scabieuse,
fleurs ou sommités de romarin, *de chaque une poignée.*

Mettez le tout en poudre ; faites-le bouillir dans du vin ; passez-le ensuite ; ajoutez à la décoction une livre de miel ou de sucre royal,

panicaut,
gingembre,
semence de moutarde, *une once de chacun* ;
graine de geniévre, & semen contra, *demi-livre de chaque.*

Mettez les graines en poudre, & mêlez-les avec le miel cuit, dans ladite décoction.

Quand ce mélange sera froid, mettez-y quatre onces de régule d'antimoine bien pulvérisé ; & agitez-les bien, pour qu'ils s'incorporent exactement. La dose de ce reméde est une once délayée dans du vin.

MIXTIONS. (Pharm.) C'est une espece de médicament qui a beaucoup de rapport avec la potion & la verrée ; mais qui se prend à plus petite dose. Elle est composée d'eaux & de teintures spiritueuses, d'huiles aromatiques, d'élixirs, de sels volatils, & d'autres médicamens semblables, ou aussi concentrés, qui ne se prescrivent qu'à de petites doses. On fait aussi des mixtions pour servir de médicamens externes ; telles sont, par exemples, ces mixtions cosmétiques, dont nous donnerons des formules ; on peut aussi faire des mixtions à fumer, comme sont celles que nous recommandons aux phtysiques, & dont nous allons parler.

Mixtions à fumer.

Prenez *de feuilles de bètoine & de tussilage, coupées par petites portions, de chaque une once,*
de baume de Judée, un demi-scrupule,

Mêlez ; les phtysiques se serviront de ce mélange pour fumer, comme du tabac.

Prenez *feuilles de tussilage,*
semences d'anis,
semences de succin, de chaque autant que vous voudrez.

Mêlez; pour le même usage que le précédent.

Mixtion anti-épileptique.

Prenez *d'esprit de sel ammoniac, deux onces,*
de la teinture de castoreum & de succin, de chaque une demi-once.

Mêlez; pour l'usage.

On en donnera vingt à quarante gouttes dans le vin ou l'eau de fleurs d'oranges; on doit en faire prendre trois ou quatre fois par jour, quand il paroît quelque avant-coureur de l'épilepsie.

Mixtions céphaliques.

Prenez *d'eau d'écorce de citron, quatre onces;*
de syrop de stœchas, une once,
d'eau impériale, deux gros,
teinture de castoreum & esprit de corne de cerf, de chaque dix gouttes.

Mêlez.

Prenez *d'eau de fleurs d'oranges, une cuillerée,*
d'esprit de sel ammoniac, depuis dix gouttes jusqu'à vingt.

Mêlez.

Prenez *d'eau de bétoine, quatre onces,*
d'esprit volatil de corne de cerf, dix gouttes;
de succin préparé, un demi-scrupule,
de poudre de guttete, un scrupule.

Mêlez; pour une mixtion à prendre en une fois.

Mixtions cosmétiques.

Prenez *d'alun de roche, quatre onces,*

Faites bouillir dans trois livres d'eau, & réduire à deux; ensuite prenez de litharge, une demi-livre;

faites bouillir dans une livre & demie de vinaigre, & réduire à une livre; paſſez ces liqueurs, & mêlez les colatures. Quand on en met dans de l'eau, celle-ci blanchit; & il en réſulte ce qu'on nomme un lait virginal, qui efface les taches & guérit les dartres & gales du viſage.

Prenez *du vinaigre ſcillitique, deux onces,*
aloès,
ſuc de patience ſauvage,
huile de tartre, de chaque ſix gros.

Mêlez.

Ce reméde s'employe pour guérir les dartres & les gales lépreuſes du viſage.

Prenez *jus de limon,*
vinaigre de Saturne, de chaque un gros.

Melez; employez le mêlange auſſitôt qu'il eſt fait.

Ce reméde eſt propre pour ceux qui ſont couperoſés, ou ont au viſage des efloreſcences du même genre.

Prenez *de ſuc de limon, ſix onces,*
d'alun pulvériſé, deux gros.

Faites bouillir; écumez; pour appliquer ſur le viſage couperoſé.

Prenez *d'eau de patience, quatre onces,*
de borax, deux gros,
de ſel commun, un gros,
de vinaigre ſcillitique, une once.

Mêlez; pour la gale lépreuſe.

Prenez *d'eau de plantain, ſix onces,*
de jus de limon, deux onces,
de mercure ſublimé corroſif, douze grains;
de camphre, un ſcrupule.

Mettez infuſer chaudement, dans un vaiſſeau fermé, l'eſpace d'une demi-heure; paſſez.

Prenez *d'aloès, deux gros,*

Faites diſſoudre dans du vinaigre ſcillitique. Servez-vous de ce mélange comme d'un liniment dans le traitement des dartres du viſage.

Prenez *de litharge d'argent en poudre, une demi-once.*

Faites-la bouillir dans cinq onces de vinaigre, & réduire à deux. Dans un autre vaiſſeau, faites bouillir une demi-once d'alun & autant de ſel, avec une demi-livre d'eau roſe; écumez; mêlez ces liqueurs. Ce mélange ſervira pour faire des lotions.

Prenez *du vinaigre blanc tres-fort, trois onces,*
ſucs de patience & de coings, de chaque trois gros,
de litharge d'or, une livre.

Faites bouillir légérement, & diſtillez.

MŒCONIUM. (Phyſ.) C'eſt un excrément noir & épais, qui s'amaſſe dans les inteſtins des enfans pendant la groſſeſſe. Quelquefois ils le rendent peu de tems après leur naiſſance; mais cette évacuation ne ſe fait pas toujours auſſi promptement; ſouvent elle eſt retardée. Si elle n'arrivoit pas dans l'eſpace du premier jour, il ſeroit à craindre que l'enfant n'en fût incommodé, & qu'il ne reſſentît des douleurs de colique. Dans ce cas on tâche de faciliter cette évacution en lui faiſant prendre du vin ſucré. On connoît que l'enfant eſt débarraſſé du mœconium, lorſque les excrémens, qui ſuccédent, ont une autre couleur, & une odeur beaucoup plus forte.

Pluſieurs Auteurs ſoutiennent que ſi l'enfant rend le mœconium avant d'être ſorti du ſein de ſa mere, c'eſt une marque aſſurée de ſa mort. M. *de la Motte* a victorieuſement combattu cette aſſertion dans ſon excellent traité d'accouchement. On doit, dit cet habile Chirurgien, regarder la ſortie du mœconium comme

comme un ſigne plus ou moins mauvais, ſuivant la ſituation dans laquelle eſt l'enfant : s'il eſt bien placé & que le travail ſoit long, c'eſt un accident dangereux. Car cet excrément ne ſort point quand l'enfant ſe préſente dans la ſituation ordinaire, à moins qu'une autre maladie ne l'ait fait périr, ou ne l'ait tellement affoibli, que le relâchement des fibres inteſtinales ne leur permette plus de le retenir. Dans le cas, au contraire, où les enfans ſont dans une ſituation forcée, ou contre nature, lorſqu'ils préſentent le derriere, par exemple, on ne doit pas tirer un pronoſtic fâcheux de la ſortie du mœconium : en effet, ſi l'on fait attention à la violente contrainte qu'ils ſouffrent dans une poſture telle que celle dont nous venons de parler, aux fortes contractions de la matrice, & aux efforts redoublés de la mere, on verra que la ſortie du mœconium n'indique alors autre choſe, ſinon que le ventre du fœtus eſt fortement comprimé.

MOELLE. (Anat.) C'eſt une ſubſtance graſſe, jaunâtre, douce, d'une certaine conſiſtance, qui remplit la cavité des grands os. Ses uſages ſont, premierement, de donner de la ſoupleſſe aux parties, afin qu'elles ſoient moins caſſantes, & d'en favoriſer l'accroiſſement. Tout le monde ſçait que chez les vieillards, la moelle n'a pas autant de conſiſtance ni d'onctuoſité que chez les jeunes gens, qu'elle n'eſt plus alors qu'une maſſe fluide & ſéreuſe, auſſi leurs os ſont-ils beaucoup plus caſſans que dans la jeuneſſe. Le ſecond uſage qu'on peut aſſigner à la moelle, c'eſt de nourrir les os, comme la graiſſe nourrit les autres parties.

MOELLE. (Diét & Mat. Méd.) On peut manger de la moelle ſans inconvénient, pourvu que ce ſoit avec ſobriété. Pluſieurs Praticiens prétendent même qu'elle fait beaucoup de bien aux ſcorbutiques qui ſentent des craquemens dans les os. Quand

on en fait un grand usage, on s'expose aux maux d'estomac & aux nausées.

On fait usage en pharmacie de la moelle de plusieurs animaux : on lit dans Discoride, que la moelle la meilleure est celle de cerf ; ensuite celle de veau, de chevre, de bœuf & de brebis. Les plus usitées de nos jours sont celles de bœuf & de cerf. Elles passent avec raison, pour adoucissantes, émollientes, & propre à calmer les douleurs ; on les fait entrer dans les onguens, baumes & pommades.

MOIS. (Phys.) On donne ce nom au flux menstruel, que les femmes éprouvent tous les mois. *Voyez* REGLES.

MOLE. (Chir.) C'est une masse charnue, dure, informe, qui s'engendre quelquefois dans la matrice des femmes, au lieu d'un fœtus.

La môle est un embryon manqué. Si la conception n'eût été troublée, il seroit devenu un enfant : ce qui prouve cette vérité, c'est qu'elle conserve assez souvent des vestiges d'un enfant, quoiqu'elle n'ait ni os, ni viscères. On en a vu dans lesquelles il y avoit une main, un pied, &c. Il est rare qu'il se forme plus d'une môle dans la matrice : néanmoins *Sennert* dit avoir observé deux môles, & même trois dans plusieurs femmes. Le même Auteur ajoute qu'il en a vu s'engendrer avec un fœtus, ce qui certainement peut être regardé comme très-rare, mais qui a été depuis remarqué par plusieurs naturalistes, & entr'autres par *George Francus*, qui dit, dans une observation consignée dans les éphémérides des curieux de la nature, qu'après un long travail, des efforts violens, mais inutiles, des syncopes & d'autres symptomes, une dame accoucha avec grande difficulté d'un fœtus mort, qui fut suivi de l'arriere faix, auquel étoit adhérente une grosse môle de la pesanteur d'environ sept livres, presque toute graisseuse, semblable à un steatome.

La môle differe d'un embrion, en ce qu'elle n'a

point de placenta, par où elle reçoit de la mere sa nourriture, & qu'au lieu de cela elle est immédiatement attachée à la matrice, & en reçoit sa nourriture. Elle a une espéce de vie végétative, & grossit jusqu'à l'accouchement. *Thomas Bartholin* dit avoir vu une femme qui porta une môle pendant plusieurs années, & *Paré* (lib. 23. Chirurg. cap. 34.) assure avoir remarqué une môle squirreuse du poids de neuf livres, qu'une femme avoit portée dix-sept ans, jusqu'au moment de sa mort.

La génération des môles est un mystere où la curiosité des Philosophes n'a pas encore pu pénétrer, & où, suivant ce qu'on en peut présumer, elle ne pénétrera jamais. Plusieurs ont dit que la mauvaise disposition des œufs de la femme étoit la cause de la génération des môles; d'autres ont soutenu qu'elles étoient produites par le vice de la semence de l'homme. Ces deux hypotheses quadrent-elles avec la vérité? C'est ce qu'il n'est pas possible de croire.

La môle se distingue de la vraie conception en ce qu'elle roule d'un côté à l'autre, que le ventre est enflé également par-tout, qu'elle a un mouvement de palpitation & de tremblement; symptomes qui n'ont jamais lieu dans la véritable grossesse. Les mammelles se gonflent, à la vérité, comme dans la grossesse naturelle, mais l'humeur qui les remplit n'est pas un vrai lait, ce n'est qu'une humeur crue qui provient des menstrues supprimées. On observe d'ailleurs que les progrès de la tuméfaction du ventre sont beaucoup plus rapides dans le commencement d'une fausse grossesse que dans la vraie, que la région de la matrice est douloureuse, au lieu que dans la vraie on ne ressent rien. Dans la vraie grossesse le ventre n'augmente que peu à peu, & vers la fin du terme seulement l'augmentation est beaucoup plus prompte qu'avant; dans la fausse, c'est tout le contraire. Vers la fin d'une vraie grossesse les

mammelles se gonflent ; vers la fin de la fausse elles se flétrissent. Si l'on examine une femme grosse d'enfant, couchée sur le dos, & qu'alors on la fasse tousser & se moucher, son ventre s'éleve antérieurement comme une boule, au lieu que cela n'arrive jamais dans une femme qui n'a qu'une fausse grossesse.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la môle proprement dite, parce qu'il n'y a qu'elle qui mérite attention, & qui exige un traitement particulier. Il y en a encore deux autres especes, dont il suffit de dire un mot. La premiere est formée par le décolement des lambeaux du placenta restés dans la matrice à quelques couches précédentes, qui s'y sont conservés sans pourrir ni sans grossir, & que la compression de la matrice a rendus ronds & compacts : ses môles sont rares & d'ailleurs si petites, que les femmes ne s'en apperçoivent pas ; elle sortent d'elles-mêmes dans un nouvel accouchement, dans une perte ou dans quelqu'effort. La môle de la seconde espece, nommée par M. *Astruc*, *môle hydatidique*, est formée par un tas de vésicules transparentes, attachées chacune par un pédicule, à un corps spongieux. Ces môles hydatidiques restent plus long-tems que les précédentes, étant attachées à la matrice, mais elles s'en détachent facilement par leur propre poids, & tombant sur l'orifice de la matrice, elles sollicitent leur sortie par le même méchanisme que l'enfant, & se la procurent assez facilement. Revenons à la môle proprement dite.

Lorsqu'on est assuré de son existence, & qu'après neuf mois elle n'est pas sortie de la matrice, on doit mettre en usage les moyens nécessaires pour en faire l'extraction. Pour y parvenir on a deux indications à remplir ; la premiere, c'est de la séparer de la matrice ; la seconde, c'est de lui pratiquer une issue pour en sortir. » Pour faciliter la premiere opé-
» ration, dit M. *Sue*, Chirurgien de cette ville, on

» commence par relâcher & ramollir la matrice par
» l'usage des bains tiédes, des eaux minérales peu
» purgatives, des injections émollientes, &c. On
» employe ensuite des emménagogues qui en pro-
» voquant les regles, séparent la môle : tels que les
» martiaux, les mercuriaux non purgatifs, ordon-
» nés à de fortes doses. On aide l'action de ces re-
» médes en faisant éternuer & vomir la malade, en
» la purgeant fortement, la faisant aller sur le pavé
» dans une voiture rude, en lui faisant sauter les
» marches d'un escalier deux à deux. Comme il est
» rare que ces moyens réussissent, il faudra, dès
» qu'on en aura reconnu l'inutilité, en venir à l'accou-
» chement forcé. Après avoir placé la femme con-
» venablement, & être parvenu à introduire la main
» dans la matrice, on va chercher l'attache de la
» môle vers le fond de l'uterus; & quand on l'a
» trouvée & reconnue, on appuie un doigt sur la
» môle, & l'autre sur la matrice; & en les écar-
» tant on tâche de détacher la môle. Dès qu'on a
» commencé d'y réussir, on avance les deux doigts,
» & en continuant d'agir de la même façon, on
» augmente peu à peu le décollement, & l'on par-
» vient enfin à détacher la môle entiere. Il faut se
» presser sur la fin, parce qu'à mesure qu'elle se dé-
» tache on est inondé de sang. La môle détachée
» tombe sur l'orifice de la matrice; & pour l'y re-
» tenir non-seulement on doit relever un peu le
» tronc de l'accouchée, mais même charger quel-
» qu'un de presser doucement le ventre, pour em-
» pêcher la môle de remonter dans le fond de la
» matrice; & il faut, sans délai, travailler à en
» faire l'extraction. Les moyens ordinaires qu'on
» employeroit alors, seroient difficiles, douloureux,
» & presque toujours impossibles. On doit tenter
» l'usage du crochet, & encore mieux celui du
» forceps courbe de M. *Levret*, qui est le seul qui
» convienne dans ce cas. Mais il faut avouer que

» quand la môle est considérable, il est de peu de
» secours, & on est obligé alors de la déchirer &
» de la tirer par lambeaux. En conséquence, on
» tâche d'enfoncer les doigts dans la substance de
» la môle le plus avant qu'on pourra, & d'en ar-
» racher de grands lambeaux ; & l'on fera ainsi peu
» à peu l'extraction entiere. Si la môle étoit trop
» compacte pour qu'on pût la percer avec les doigts,
» on prendroit alors un bistouri caché, qu'on in-
» troduiroit dans la matrice à la faveur des doigts,
» & dont on ne feroit sortir la lame que lorsque
» la pointe de l'instrument feroit sur le corps de la
» môle : on feroit alors des incisions profondes ; puis
» ayant retiré l'instrument, on enfoncera les doigts
» & ensuite la main dans les incisions : on déchi-
» rera facilement la môle & on l'emportera par
» morceaux. L'extraction entiere étant faite, on pro-
» menera légerement la main dans la matrice, pour
» faire sortir les caillots de sang ou les lambeaux
» de la môle qui pourroient s'y trouver. On arrange
» ensuite la malade dans son lit : on la saigne, si
» elle n'a pas beaucoup perdu de sang dans l'opé-
» ration ; & l'on remédie aux accidens qui survien-
» nent, suivant les régles ordinaires «.

MOLETTE. (Hipp.) On donne ce nom à un épi de poil qui se trouve au milieu du front du cheval & entre les deux yeux.

On appelle aussi *molettes* certaines grosseurs pleines d'eau qui viennent au bas des jambes des chevaux. Presque tous ceux qui ont écrit sur l'art vétérinaire s'accordent à dire qu'il n'y a que le feu qui puisse les guérir, & que ce reméde n'est pas toujours infaillible.

MONDIFICATIF D'ACHE, (Pharm.) onguent.

Prenez *des feuilles récentes d'ache, une livre.*
des feuilles de tabac.
de grande joubarbe ; de chacune demi livre.

des feuilles de morelle.
d'absinthe.
d'aigremoine.
de bétoine.
de grande Chelidoine.
de marrube.
de mille feuille.
de pimprenelle.
de plantain.
de brunelle.
de pervenche.
de mouron.
de petite centaurée.
de chamarras.
de véronique, de chacun deux onces.
de racine récente d'Ariſtoloche.
clematite.
de ſouchet long.
d'iris noſtras.
de grande ſcrophulaire, de chacun deux onces.
d'aloès.
de myrrhe, de chacun une once.
d'huile d'olives, quatre livres.
de cire jaune, douze onces.
de ſuif, demi livre.
de poix réſine & de térébenthine, de chacune cinq onces.

Faites fondre le ſuif dans l'huile, enſuite jettez dedans les racines & les herbes pilées ; cuiſez, en remuant ſouvent, juſqu'à ce que l'humidité des plantes ſoit preſque conſommée ; paſſez & exprimez fortement. La liqueur paſſée & exprimée ayant dépoſé toutes ſes féces, ajoutez-y la cire, la réſine & la térébenthine ; paſſez une ſeconde fois, & la matiere étant à demi refroidie, ajoutez-y l'aloès & la myrrhe miſes en poudre.

Les Chirurgiens regardent cet onguent comme

très-propre à cicatriser promptement les plaies & les ulcères ; néanmoins le grand nombre des ingrédiens qui entrent dans sa composition le rendent très-difficile à préparer ; on en fait rarement usage.

MONSTRE. (Phys.) c'est un animal qui naît avec une conformation contraire à l'ordre naturel, c'est-à-dire, avec une structure de partie très-différente de celle qui caractérise l'espece des animaux dont il sort.

M. du *Cauroy* fait mention d'un monstre qui avoit sept doigts à chaque pied, les deux mains recourbées sur le poignet, la tête excessivement grosse, la face plate, deux petits trous à la place du nez, deux fentes très-peu apparentes, où l'on ne remarquoit qu'un petit blanc à la place des yeux, & deux très-petits quarts de cercle de chair à la place des oreilles, une grande ouverture qui prenoit en pointe sous l'endroit où devoit être le nez, & qui s'élargissant en descendant des deux côtés, formoit la bouche. *Marie de Mony*, sage-femme, dit avoir reçu un enfant à terme, lequel avoit toutes les parties supérieures bien conformées, jusqu'à la région ombilicale, au-dessous de laquelle sortoit une jambe du milieu de l'hypogastre. Cette jambe étoit bien formée jusqu'au pied, qui ressembloit à celui d'un veau : il n'y avoit aucune apparence de sexe. La même sage-femme dit encore avoir reçu deux enfans, dont le dernier étoit sans tête ni aucun supplément : du reste, bien accompli dans toutes ses parties ; enfin, elle parle d'un animal tout couvert de poil, & semblable à une véritable guenon, mis au monde par une femme, avec une hémorragie & des douleurs étranges. *Christophe Krahe* donne la description d'un enfant qui avoit à la jambe gauche une excressence charnue, oblongue, un peu pointue, le visage d'un homme de trente-cinq à quarante ans, le front orné d'une espéce de dentelle très-artistement travaillée. *Olaus Borrichius* rapporte qu'il a vu à Paris un enfant de dix mois qui avoit vingt-

quatre doigts, & un ſeul œil ſitué à l'endroit où commence ordinairement la racine du nez. Le même Auteur rapporte que la femme d'un ſoldat accoucha d'un monſtre qui n'avoit point de front & point de nez, point de mâchoire ſupérieure. *Oliv. Jacobæus* parle d'un monſtre dont la tête étoit bien conformée, mais dont le reſte du corps étoit plein de difformités. Ses jambes étoient abſolument renverſées en arriere, les articulations des poignets n'avoient preſque aucun mouvement, le foie étoit d'une groſſeur extraordinaire. Les inteſtins lui ſortoient du ventre, l'anus étoit fermé, il n'y avoit abſolument aucune apparence de ſexe. *Jean-Louis Hanneman* cite une jeune femme de Buxtehud qui, en mettant un enfant au monde, s'étoit délivrée en même-tems d'un monſtre mort qui avoit la tête ſemblable à celle du lion. Le Docteur *Screhyer* atteſte que dans la riviere qui baigne la ville de *Liga* près du village de Bornitz, on trouva un monſtre qui avoit une tête humaine ſur le col d'un veau. *Samuel Ledelius* a conſigné, dans les éphémérides des curieux de la nature, une obſervation ſur un fœtus monſtrueux qui avoit quatre yeux, deux nez, deux fronts & deux mentons, deux oreilles, une grande bouche béante, une langue large & un col très-court. On trouve encore dans le même ouvrage l'obſervation d'un enfant mâle, boſſu pardevant, & qui, à la place de l'abdomen, avoit un ſac membraneux & tranſparent, à travers lequel on voyoit tous les viſceres du bas-ventre, & l'eſtomac qui ne ſe diſtinguoit pas des inteſtins. Ce ſac tomboit juſqu'aux pieds : le pied gauche étoit tortu, la face hideuſe, le cerveau oſſeux : ce monſtre n'avoit preſque point de col ; mais il avoit derriere la tête une maſſe charnue, informe & ſe terminant en pointe, qui lui tomboit ſur le dos. On lit dans la collection académique, qu'une femme accoucha d'un enfant dont le pied droit étoit fait comme une patte

d'oie. Ces exemples auxquels nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, suffisent pour faire voir combien il peut y avoir d'especes de monstres, & combien la nature se joue dans ses productions.

On s'est servi de deux hypotheses pour expliquer la génération des monstres. L'une suppose des œufs originairement & essentiellement monstrueux ; la seconde cherche dans les seules causes accidentelles la raison de ce phénomene.

MORELLE. (Bot.) *solanum officinarum acinis nigri cantibus*. C. B. P. L. R. H. *solanum hortense, sive vulgare acinis nigris*. J. B. C'est une plante annuelle qui croît dans les lieux incultes, les vignes, aux bords des chemins ; ses fleurs, qui sortent des branches mêmes un peu au-dessous des feuilles, sont des rosettes découpées, pour l'ordinaire, en cinq pointes, comme en étoile, de couleur blanche, avec cinq petites étamines jaunes à sommets oblongs dans leur milieu. Elles sont suivies par des fruits gros comme des bayes de geniévre, ronds, verds au commencement ; mais en mûrissant ils deviennent mous, noirs & remplis de suc, lesquels renferment quelques semences menues, applaties, jaunes. Ses feuilles sont oblongues, pointues, assez larges, molles, noirâtres ou d'un verd foncé ; les unes anguleuses, les autres crenelées, les autres entieres, d'un goût herbeux, fade ; sa tige monte à la hauteur d'environ un pied & demi ; elle est herbacée, anguleuse, branchue : sa racine est longue, déliée, fibreuse, chevelue.

La morelle est rangée, avec raison, par tous les Auteurs de matiere médicale, dans la classe des médicamens externes, résolutifs & anodins, on n'en fait point usage à l'intérieur ; ses feuilles pilées & appliquées sur les hémorroïdes enflammées, donnent beaucoup de soulagement. Quelques Auteurs en recommandent aussi l'application sur les cancers qui ne sont pas ouverts. Tous les Praticiens s'accordent à

dire, que le suc que l'on retire de la morelle, en pilant ses feuilles dans un mortier de plomb, calme singulierement la chaleur & la douleur des ulcères chancreux. Le même suc animé avec la sixieme partie d'esprit de vin dephlegmé, dit M. *Arnaud de Nobleville*, est fort bon pour l'érésipelle, les dartres, le feu volage, les boutons & toutes les démangeaisons de la peau : on y ajoute l'esprit de vin, continue-t-il, parce que seul il seroit trop froid & trop répercussif. L'eau distillée de morelle a les mêmes usages que le suc ; mais elle n'a pas tant de vertu.

MORILLE. (Bot.) *Boletus esculentus vulgaris*, *boletus esculentus*, L. R. H. *fungus porosus*. C. B. P. C'est une espece de champignon gros comme une noix, oblong, pyramidal ou oval, tendre, poreux, caverneux, ou percé de grands trous, qui représentent comme des rayons de miel, de couleur blanchâtre ou jaunâtre, ou d'un blanc qui tire un peu sur le rougeâtre, quelquefois noirâtre. Cette plante est comme enduite d'une fine poussiere. Le pédicule qui la soutient est tout blanc, creux & garni à sa partie inférieure de racines menues & filamenteuses.

La morille croît ordinairement au pied des arbres dans les bois & dans les lieux herbeux & humides. Elle excite l'appétit, fortifie, restaure & est très-employé dans les sauces. L'usage fréquent des morilles échauffe beaucoup, & rend les humeurs âcres. Elles conviennent dans les tems froids aux phlegmatiques, & à ceux en général dont les humeurs sont grossieres & peu en mouvement ; mais les personnes d'un tempérament chaud & bilieux doivent s'en abstenir.

On ne voit point arriver de si fâcheux accidens de l'usage des morilles que de celui des champignons ; apparemment parce que les sels sont moins âcres que ceux des champignons, ou parce qu'ils sont plus retenus & embarrassés par des principes sulphureux.

» Les morilles, dit *Pline*, ſont excellentes, mais » elles ont été accuſées dans une célébre occaſion, » Agrippine s'en étant ſervi pour donner du poiſon » à l'Empereur Claude «. Il eſt certain que les morilles n'ont pas été la cauſe de la mort de cet Empereur ; mais la violence du poiſon dont elles étoient remplies. Auſſi les Hiſtoriens ſe ſervent-ils d'une expreſſion qui ſignifie des morilles empoiſonnées.

MOROSITÉ. (Méd.) C'eſt le mot ſynonime de ſtupidité. Cette maladie, dit *Willis*, dépend de la mauvaiſe conformation du cerveau, ou du mauvais état des eſprits animaux, ou de ces deux cauſes réunies ; mais quoique la ſtupidité puiſſe dépendre des eſprits animaux dépouillés de leurs particules actives, & devenus par-là languiſſans & incapables d'agir d'une maniere convenable, néanmoins l'expérience journaliere prouve que la mauvaiſe conformation de la tête, eſt la cauſe qui y donne le plus ſouvent lieu. L'on remarque en effet, que le génie dépend en quelque ſorte de la groſſeur & de la figure de la tête, & par conſéquent du cerveau ; que ceux qui l'ont trop groſſes ou trop petites ſont ordinairement ſtupides & hébêtés, ce qui s'explique en diſant que la petiteſſe du cerveau ne peut être qu'un obſtacle à la génération & à la ſécretion des eſprits animaux, & que ſon volume lui ſuppoſe une contexture trop groſſiere & trop ignoble pour ne pas nuire à la vivacité de l'eſprit.

La ſtupidité peut non-ſeulement venir des vices du cerveau dont je viens de parler, mais encore de la mauvaïſe conformation de ſes pores & de ſes vaiſſeaux, comme l'a remarqué M. *James*. Lorſque les pores & les vaiſſeaux du cerveau ſont trop reſſerrés, dit cet illuſtre Auteur, ils ne ſçauroient admettre une quantité de matiere ſuffiſante pour la génération des eſprits ; comme au contraire s'ils ſont trop ouverts, ils admettent, avec la matiere deſtinée pour la génération des eſprits, des particules hé-

térogenes entierement contraires à l'économie animale. Il peut auſſi y avoir une inégalité dans la conformation de ces pores & de ces vaiſſeaux, continue-t-il, lors, par exemple, qu'ils ſont plus larges & plus ouverts dans un endroit du cerveau que dans l'autre, ce qui fait peut-être que certaines perſonnes jugent ſi mal des choſes dont elles avoient reçu des impreſſions aſſez juſtes, que ceux qui ont l'imagination forte & vive, ont la mémoire très-foible & très-trompeuſe.

On conçoit aiſément que le mauvais état des eſprits animaux, peut concourir avec l'imperfection du cerveau à produire la ſtupidité.

La ſtupidité peut être innée ou accidentelle; elle eſt aſſez ſouvent innée chez les deſcendans de ceux qui ſe ſont mariés ou trop vieux ou trop jeunes, ou qui ont été adonnés à la crapule & à la moleſſe, ou qui ont été ſujets à l'épilepſie, le carus, les ſpaſmes, &c.

La ſtupidité accidentelle peut être produite par différentes cauſes; c'eſt ainſi, dit M. *James* que nous avons déja cité, que certains ſujets qui avoient l'eſprit pénétrant, deviennent peſans & ſtupides ſur le déclin de leur vie, parce que le ſang & le fluide nerveux perdent inſenſiblement leur vigueur naturelle, & reſtent languiſſans & inactifs; car il faut remarquer que l'eſprit de quelques perſonnes varie dans les divers périodes de leur vie. Tel, par exemple, qui faiſoit l'admiration de tout le monde dans ſa jeuneſſe par la vivacité & la ſagacité de ſon eſprit, en eſt devenu la riſée par ſa ſtupidité; on en a vu d'autres, au contraire, à qui on n'avoit rien pu apprendre dans leur enfance, qui ſe ſont diſtingués dans la ſuite, par la pénétration de leur jugement & l'étendue de leur ſçavoir. Dans ceux-ci, les eſprits animaux, qui étoient appeſantis & embarraſſés, ſe développent & déployent leur vigueur naturelle: au lieu que dans les autres, après avoir été trop li-

bres & trop dégagés, ils se dissipent & laissent le sujet stupide & hébêté.

La stupidité accidentelle reconnoît encore différentes causes, telles que les coups & les violentes secousses de la tête, l'ivresse fréquente, la crapule, les passions violentes, l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie, &c.

La plûpart des Auteurs regardent la stupidité comme une maladie tout à fait incurable ; cette opinion n'est cependant pas générale, & plusieurs soutiennent qu'on doit en tenter la guérison : voici comme s'explique à ce sujet l'Auteur du Dictionnaire universel de Médecine.

» Soit que la stupidité soit naturelle ou accidentelle, il est possible d'en obtenir la guérison, ou » du moins de la diminuer considérablement. » Comme les personnes stupides ont autant de » peine à s'instruire des notions & des idées com» munes des choses, que les enfans en ont à ap» prendre les mots qui composent leur langue, il » convient qu'on les mette entre les mains d'un Maî» tre qui ait soin de leur inculquer les mêmes cho» ses, autant de fois qu'il le jugera nécessaire ; car » par ce moyen les esprits, quoique naturellement » engourdis & inactifs, seront ranimés par cet exer» cice perpétuel ; & étant continuellement excités, » ils se frayeront dans le cerveau des routes ou des » passages qui leur donneront le moyen de se dé» velopper avec plus de facilité. Mais il faut, pour » satisfaire plus efficacement à cette indication, don» ner au malade des remédes propres à purger le cer» veau, à purifier & subtiliser le sang, le fluide ner» veux & les esprits animaux.

» L'usage fréquent & modéré des saignées & des » purgatifs est propre à purifier le sang, pourvu que » les forces le permettent. Il convient encore d'ou» vrir des cautères au bras. Le malade doit user d'une » nourriture légere & atténuante, habiter dans les

» lieux où l'air soit sec, & ne prendre qu'un sommeil » modéré.

L'esprit de sel ammoniac préparé avec le succin peuvent aussi produire de très-bons effets dans cette maladie, suivant le rapport de plusieurs Médecins très-célébres.

MORPIONS. (Méd.) Ce sont de petits insectes, ressemblans à des poux, qui se reproduisent très-promptement, & s'attachent aux parties naturelles, aux aisselles, & aux aines de l'homme & de la femme.

Ils sont communément si petits dans le commencement, qu'on a beaucoup de peine à les appercevoir. Ils s'attachent si fortement à la peau, qu'on ne peut pas les en détacher; quelquefois même ils s'insinuent sous l'épiderme, & y causent des démangaisons terribles.

Turner, dans son Traité des maladies de la peau, rapporte le cas suivant, comme un exemple de la maniere dont on doit chasser cette espece de vermine. » Un jeune homme, dit il, étoit depuis long-» tems tourmenté de si grandes démangeaisons au » pubis & au scrotum, qu'il s'étoit presque écorché » ces parties à force de se grater. En examinant » de plus près les racines des poils, j'apperçus dans » les interstices quelques morpions tellement cram-» ponés à la peau, que je ne pus en arracher que » trois pour le convaincre de la cause de son in-» commodité.

» Comme la sensibilité des parties ne permettoit » pas de pouvoir y appliquer les topiques ordinai-» res, je mêlai une dragme de vif argent avec deux » onces de diapompholix, dont je fis une emplâtre que » je lui ordonnai d'appliquer sur les parties natu-» relles, en l'assurant avec un petit suspensoire; il » s'en trouva soulagé au bout de quelques jours, & » il n'ôta jamais l'appareil sans y trouver des mor-» pions morts. J'ai fait tomber à d'autres, qui ne » s'étoient point écorchés, des centaines de mor-

» pions des aisselles & des parties naturelles, en
» appliquant dessus un linge trempé dans le lait de
» sublimé «. Il est bon d'observer que cette espece
de vermine présage une mort certaine & très-prochaine à ceux qu'elle abandonne, à moins qu'on ne les ait obligés à lâcher prise avec les remédes.

En traitant de la maladie pédiculaire, nous avons indiqué les moyens dont on se sert le plus communément pour la destruction des morpions. *Voyez* ce mot.

MORS DU DIABLE. (Bot.) *Voyez* SCABIEUSE.

MORSURE. (Méd.) C'est une solution de continuité, faite à la peau par les dents d'un animal. Ces sortes de morsures n'ont souvent aucune suite funeste; mais elles produisent quelquefois des effets terribles, quand les animaux qui les font sont en fureur, ou enragés, ou venimeux. Il est incontestable que les morsures faites par un animal en fureur peuvent produire des effets terribles, & tout-à-fait semblables à ceux qui suivent les morsures des animaux enragés. On lit dans les *Transactions Philosophiques* l'extrait d'une lettre du Docteur *Roger Hoffman*, Médecin à Norwich, adressée au Docteur *Williambriggs*, Médecin de l'Hôpital de Saint Thomas, sur une hydrophobie, causée par la morsure d'un renard en colere. « Je fus ap-
» pellé, dit-il, il y a quelques jours, pour voir un
» homme de cette Ville, qui, environ six semaines
» auparavant, avoit été mordu à la main droite par un
» renard en fureur: cet homme se trouvoit indisposé
» depuis le Samedi précédent, de douleurs vagues;
» le Lundi ses douleurs augmenterent, & le Mardi
» encore davantage, principalement à la main droite,
» au bras, à l'épaule, & dans le dos; cependant elles
» ne l'obligeoient pas à garder la chambre: le Mer-
» credi il avoit pris, je ne sçais par l'avis de qui, un
» purgatif ordinaire, qui lui procura sept ou huit sel-
» les, & l'affoiblit beaucoup. Je le trouvai en cet état,
» &

» & se plaignant d'un engourdissement qui l'empê-
» choit de se servir de sa main droite, laquelle com-
» mençoit en effet à tomber en paralysie. Ses douleurs
» étoient alors fort diminuées dans cette partie, &
» dans tous les endroits où elles avoient été le plus
» incommodes, excepté dans la partie inférieure du
» dos, où elles s'évanouirent bientôt après. Cet hom-
» me me dit que la blessure que lui avoit fait le renard
» avoit saignée d'elle-même, & s'étoit ensuite guérie
» sans lui causer d'autre incommodité qu'une petite
» douleur poignante & passagere qu'il sentoit de tems
» en tems à la main & au bras : il ajouta qu'il avoit
» pris, par complaisance pour ses amis, une poudre
» blanche que lui avoit donné un Apoticaire, mais
» qu'il ne se croyoit point dans le danger qu'on crai-
» gnoit pour lui ; car je ne lui avois point caché ce que
» je pensois de son état. Quoiqu'il n'eût pas encore
» horreur de l'eau ; la chaleur étoit fort augmentée ;
» & le pouls étoit régulierement intermittent, après
» cinq ou six battemens, mais au bras droit seule-
» ment, ce que j'observai plusieurs fois, sans y trou-
» ver de variation. Il étoit pâle & défait ; mais il avoit
» des yeux étincelans. J'ordonnai les anti-spasmodi-
» ques & les anti-paralytiques que je crus les plus
» convenables, mêlés avec les spécifiques d'usage
» dans l'hydrophobie. Je laissai le malade en cet état
» le Mercredi au soir. Le lendemain matin il nous
» dit qu'il n'avoit point dormi la nuit, qu'il avoit en-
» tiérement perdu l'usage de sa main droite, & qu'il
» souffroit beaucoup de mal-aise & de chaleur, quoi-
» que ses douleurs fussent considérablement dimi-
» nuées. Le pouls étoit beaucoup plus fort que la
» veille ; mais il n'étoit toujours intermittent qu'au
» bras droit. Le malade étoit un peu plus pâle ; ce-
» pendant les veines étoient pleines comme dans le
» commencement, & le redoublement de la fiévre ;
» & l'hydrophobie ne se manifestoit pas encore. J'or-

» donnai la continuation des remédes que j'avois pref» crits la veille, & une faignée de fix ou fept onces de » fang au bras gauche, le droit étant paralytique. Le » fang vint aifément ; il étoit bien coloré, mais fort » épais. On en tira huit onces. Ceci fe paffa le Jeudi » matin. L'après-midi je fus obligé d'aller à la campa» gne, d'où je ne revins que le lendemain Vendredi » à fix heures du foir. On me dit que peu de tems » après mon départ le fymptome caractériftique s'é» toit déclaré, & qu'on avoit fait au malade plufieurs » remédes ordonnés par un autre Médecin. Je lui trou» vai beaucoup de chaleur, le pouls très-haut & in» termittent aux deux bras. Si on lui préfentoit à boire » tandis qu'il étoit debout, ou affis, il treffailloit, & fa » tête fe renverfoit en arriere ; mais quand il avoit la » tête fur fon chevet, il avaloit de tems en tems une » cuillerée de liquide, quoiqu'avec beaucoup de peine » & de difficulté. Il étoit alors fort pâle & fort mai» gre ; il avoit le regard effaré, & paroiffoit effrayé » chaque fois que quelqu'un paroiffoit tout-à-coup » devant lui. Il fe plaignoit qu'on l'empêchoit de ref» pirer, qu'on le fuffoquoit en s'approchant de lui fi » fubitement. Il eut toujours toute fa raifon : fa voix » étoit imparfaite & entrecoupée, comme on l'a lorf» que la langue & les autres organes de la parole » commencent à tomber en paralyfie. Tel étoit l'état » du malade le Vendredi à fix heures du foir. Je re» tournai le voir à dix heures. Tous les fymptomes » étoient augmentés. Cependant le malade fe prome» noit encore d'une chambre à l'autre, avec un peu » d'aide. Il mourut entre minuit & une heure, fans » aucun mouvement convulfif, ni foupir, ni gémiffe» ment, comme fi la paralyfie fût devenue totale en » un inftant ».

Tout le monde fçait que l'hydrophobie eft prefque toujours la fuite de la morfure des animaux enragés, & que cette maladie décide très-fouvent de la vie des

perſonnes qu'elle attaque, quoiqu'elle s'annonce avec des ſymptomes très-benins. La morſure d'un chien enragé fit une large plaie au muſcle maſſeter d'un enfant; on le traita pendant quelque tems avec des ſuppuratifs, afin de retarder la cicatrice, & de donner au venin le tems de s'évacuer. En peu de tems la plaie rendit beaucoup de pus; il ne ſurvint ni tumeur, ni inflammation, ni aucun ſymptome qui préſageât ce qui arriva bientôt après. Au bout d'environ trois ſemaines la plaie ſe cicatriſa; mais deux jours après l'enfant fut attaqué d'une grande fiévre, accompagnée d'une palpitation de cœur, & d'une étrange irrégularité dans le pouls. La nuit ſuivante il eut le tranſport au cerveau, & le lendemain des convulſions dans tous les membres. Ses yeux étoient tournés & égarés, ſa phiſionomie farouche, ſa bouche écumante; il avoit un tremblement & une inſomnie continuelle; le ſon de ſa voix étoit rauque, & ſemblable aux hurlemens d'un chien; ſa reſpiration entre-coupée; il faiſoit des efforts continuels pour mordre ce qui ſe trouvoit à ſa portée. Quelqu'un lui ayant préſenté un miroir, il en fut extrêmement troublé. Le ſoir il ſuccomba, malgré tous les remédes, à la force du mal.

Notre deſſein n'eſt pas d'entrer ici dans une longue diſcuſſion ſur les remédes dont on doit faire uſage pour combattre l'hydrophobie. On trouvera là-deſſus les détails néceſſaires, en conſultant le mot *Rage*. Nous nous contenterons de dire un mot de la recette que le ſieur *Rob Gourdon* a propoſée il y a déja quelque tems, pour guérir les chiens enragés & les perſonnes ou les animaux qui en ont été mordus, & des épreuves de la pierre de ſerpent faites à Vienne par ordre de Sa Majeſté Impériale, & communiquées par le P. *Kirker*. Voici la recette de *Rob Gourdon*, telle qu'il l'a donnée lui-même.

Prenez *des racines d'aigremoine, de primeroſe, de dragon, de péone ſimple, & des feuilles de buis, de chacune une poignée, avec deux*

poignées de ſéſamoïde, le noir des pattes d'écreviſſes préparé, & de la thériaque de Veniſe, de chaque une once.

Broyez bien le tout enſemble, puis faites le bouillir dans un gallon de lait, & réduire environ à moitié. Mettez cette compoſition dans une bouteille ſans la paſſer, & faites-en prendre au chien ou autre animal que vous voulez guérir, trois ou quatre cuillerées le matin; & cela trois jours de ſuite avant la nouvelle & la pleine lune. Il faut tirer un peu de ſang de l'animal, la veille du jour qu'on veut lui adminiſtrer le reméde. Quelques-unes de ces racines & de ces herbes, ne ſe trouvant pas aiſément en hiver, on peut les recueillir dans leur ſaiſon, & les faire ſécher & réduire en poudre, puis on les donnera de même avec les pattes d'écreviſſes & la thériaque de Veniſe, dans de l'huile d'olives ou du beurre; & cela ſera auſſi efficace.

Si c'eſt pour des perſonnes qui ont été mordues par des chiens enragés, il faut prendre les mêmes ingrédiens & en même quantité; & après les avoir bien broyés tous enſemble, on les fera infuſer chaudement pendant douze heures au moins dans deux quartes de fort bon vin blanc, enſuite on paſſera la liqueur & l'on en fera boire un quart de pinte matin & ſoir pendant trois jours avant la nouvelle & la pleine lune.

Les épreuves de la pierre de ſerpent ſe ſont faites ſur deux payſans mordus par un loup enragé, qui avoit déja bleſſé un grand nombre d'hommes & d'animaux, leſquels étoient morts de la rage, les uns très-promptement, les autres au bout de quelques mois; après avoir été guéris de leur bleſſure, on leur fit au bras une petite inciſion qui donna quelques gouttes de ſang, & on y appliqua la pierre, qui s'y attacha & y demeura adhérente, à l'un pendant vingt-quatre heures, & à l'autre pendant trente-quatre;

après quoi ils se trouverent tous deux parfaitement guéris. Le dernier dit, qu'avant l'application de la pierre il avoit senti une répugnance invincible pour manger, & une envie continuelle de mordre, & qu'il lui sembloit que sa poitrine & son dos étoient serrés l'un contre l'autre, comme s'il eut été sous une presse; mais que la pierre lui ayant été appliquée, il sentit tout à coup une grande chaleur intérieure, qui lui donnoit la sensation d'une multitude de lignes de feu, lesquelles se seroient portées de toutes les parties de son corps vers l'incision où la pierre étoit appliquée : il ajouta, que quelques heures après il avoit commencé à goûter la nourriture, & à se trouver soulagé de cette insupportable compression qu'il éprouvoit auparavant, & qu'enfin, la pierre s'étant détachée d'elle-même, il se trouva totalement guéri.

Les morsures des animaux venimeux sont encore suivies très-souvent des accidens les plus funestes, & de la mort même. Combien de milliers d'hommes les morsures du scorpion, du serpent à sonette, de l'aspic, de la tarentule, de la vipère, &c. n'ont-elles pas arrachés à la vie au printems de leurs années ? La piquûre du serpent à sonnette, du scorpion & de l'aspic est communément suivie de douleur très-violente dans la partie, avec froid, tension, engourdissement, sueur froide autour de la plaie & par tout le corps. Quand on a été piqué aux parties superieures, il y a tumeur sous les aisselles; quand on a été piqué aux parties inférieures, il y a enflure aux aînes. Si la piquûre est considérable, on sent à la partie affectée une chaleur pareille à celle que cause la brûlure : on voit paroître premierement autour des lévres de la plaie, puis ensuite sur tout le corps, des especes de meurtrissures accompagnées de démangeaisons extraordinaires. Le visage change tout à fait; ses traits ne sont plus les mêmes, il s'amasse des matieres gluantes

autour des yeux, les larmes que répand le malade sont visqueuses, glutineuses; les jointures perdent leur mouvement, & cet accident est accompagné de la chûte du fondement, & du desir continuel d'aller à la selle; mais ces symptomes ne sont pas les plus effrayans, ils sont accompagnés ou suivis immédiatement par d'autres accidens, qui jettent le trouble & la consternation dans l'esprit des spectateurs. On voit tout-à-coup le malade rendre beaucoup d'écume par la bouche, saisi d'un hoquet convulsif, d'un vomissement continuel, & tomber dans des convulsions terribles.

Comme les morsures de ces animaux ont déja été traitées dans cet ouvrage, chacune à leur article, nous ne nous étendrons pas beaucoup ici sur les moyens qu'on doit employer pour combattre leurs funestes effets. On recommande, comme un bon reméde en pareil cas, la racine d'althéa & de panais prise intérieurement, soit qu'on la mange verte, soit qu'on la prenne en poudre. On dit aussi, que les semences de panais sauvage & les noisettes produisent de très-bons effets.

Voici un antidote proposé comme excellent pour la morsure de ces animaux, par l'Auteur du Dictionnaire de santé.

Prenez *de castoreum,*
de poivre, de chaque demi once.
de costus,
de spicanard,
de safran,
de suc de centaurée, de chaque deux gros.
de miel clarifié, suffisante quantité pour en faire un opiat.

On en prend de la grosseur d'une noisette trempée dans du vin, pour la piquûre du scorpion, & dans du vinaigre pour celle de l'aspic & du serpent à sonnette. L'ail pilé seul, ou avec du sel, la rhue

ſauvage, ou la plante appellée *ſcorpiurus*, produiſent auſſi de bons effets, quand on les applique ſur la plaie, continue le même Auteur. On peut, ajoute-t'il ſubſtituer à ces remédes le cataplaſme fait avec un gros de rhue ſauvage, pilée avec du vinaigre, une once de cire, un quart d'once de réſine de pin, & quelque peu d'huile.

Si l'on ne peut pas ſe procurer l'opiat décrit ci-deſſus, on pourra y ſuppléer par la thériaque; on en fera infuſer un demi gros dans un verre de bon vin.

La morſure de la tarentule ſe traite comme nous l'avons dit à ſon article. *Voyez* TARENTULE ou TARENTISME.

Pour ce qui eſt de la morſure de la vipère, nous nous contenterons de dire ici en paſſant, que le meilleur reméde qu'on puiſſe employer en pareil cas eſt l'eau de luce, dont nous avons donné la compoſition. *Voyez* EAU DE LUCE. On en verſe cinq ou ſix gouttes dans un verre d'eau & de vin que l'on fait avaler au malade: on réitère cette boiſſon de quart-d'heure en quart-d'heure, ſuivant que les ſimptomes ſont violens, & juſqu'à ce qu'ils ſoient totalement calmés.

A l'extérieur on frotte la plaie avec cette eau de luce, on trouvera de plus longs détails à ce ſujet en conſultant le mot *Vipère*, nous renvoyons à cet article.

MORTALITÉ, (Vét.) ſe dit des maladies contagieuſes qui regnent ſur les beſtiaux. Il eſt inconteſtable qu'elles peuvent être produites par différentes cauſes; mais les plus communes ſont la chaleur exceſſive du tems, ou plutôt la putréfaction générale de l'air, qui enflamme le ſang, donne lieu à un gonflement dans la gorge, lequel devient bien-tôt mortel, & ſe communique d'une bête à une autre.

Les ſymptomes qui caractériſent cette maladie ſont les palpitations de cœur, l'enflure & la peſan-

teur de la tête, le râle, la difficulté de respirer, la foiblesse extrême, la chaleur de l'haleine, l'abondance de chassie dans les yeux, la sécheresse de la langue.

La mortalité dont il est fait mention dans les transactions philosophiques, est la plus remarquable de toutes celles que nous connoissons. Elle se répandit successivement dans la Prusse, l'Allemagne, la Pologne, & fit périr la plus grande partie des bestiaux qui se trouvoient dans ces trois Royaumes.

Tous les Observateurs remarquerent, qu'elle commença par un brouillard bleu qui tomba sur l'herbe que les bestiaux broutoient, de maniere que tous les troupeaux retournerent foibles & languissans à leur bercail, ne voulurent point prendre de nourriture : il en mourut beaucoup dans l'espace de vingt-quatre heures, malgré tous les soins que purent leur donner ceux qui cultivoient, dans ces endroits, l'art vétérinaire. On ouvrit un grand nombre de ces animaux, & l'on trouva la rate grosse & corrompue, la langue rongée & sphacelée, toute la gorge marquée de taches gangréneuses : ce qui parut surprenant, c'est que la mortalité s'étendit aussi sur les hommes qui cherchoient à garantir de la mort les bêtes infectées.

Les naturalistes s'étudierent alors à deviner quelle pouvoit être la cause qui avoit donné lieu à cette mortalité. Plusieurs avancerent qu'elle avoit été occasionnée par des vapeurs malignes qui s'étoient élevées de l'intérieur de la terre dans trois différens tremblemens, qui se firent sentir aux environs de l'endroit où elle commença à se déclarer. D'autres l'attribuerent à des essains d'insectes volatils. Quoi qu'il en soit, on ne découvrit le spécifique de cette maladie dangereuse qu'après bien des tentatives inutiles. Ce reméde qui guérissoit les bêtes attaquées du mal, & qui préservoit celles qui étoient encore en santé, étoit composé de partie égale de suie de

cheminée, de poudre à canon & de sel, avec autant d'eau qu'il en falloit pour laver le tout; sçavoir, une cuillerée par dose.

MORT SUBITE. (Méd.) La mort est certaine & elle ne l'est pas, dit le plus célébre Anatomiste, je veux dire M. *Winslow*. Elle est certaine, puisqu'elle est inévitable; elle ne l'est pas, puisqu'il est quelquefois incertain qu'on soit mort. Concluons de-là, qu'il est de la plus grande importance de ne pas porter un jugement précipité sur la mort de ceux qui passent rapidement de la vie à la privation du mouvement, du sentiment & de la respiration, & que c'est s'exposer à commettre un homicide, que de ne pas employer tous les moyens imaginables pour s'assurer s'il n'y a que les apparences de la mort. Combien de faits incontestables ne prouvent-ils point que nombre de personnes tenues pour mortes, sont sorties de leur suaire & de leur cercueil; que plusieurs y ont trouvé la mort dont ils n'auroient pas encore dû être les victimes. *Lancisi* nous apprend qu'il a vu une personne de distinction reprendre le mouvement, tandis que les Prêtres chantoient son service dans l'Eglise. Une domestique, nommée *Marie Isabeau*, fut portée trois fois en terre, & ne revint à elle la troisieme fois, que dans le tems qu'on la descendoit dans la fosse. *Philippepen*, Chirurgien de Paris, avoue dans ses ouvrages, que voulant faire l'opération césarienne à une femme qu'il croyoit expirée, le premier coup de bistouri qu'il donna dans les tégumens, excita un mouvement de trépidation dans tout son corps, & la tira de l'état léthargique dans lequel elle étoit plongée. Tout le monde sçait que M. *Maréchal*, Chapelain de l'Eglise Métropolitaine de Paris, passant un matin dans la rue *Jean-Robert*, trouva une femme enveloppée d'une couverture de laine, qui étoit sortie de la biere qui étoit encore à côté d'elle, pour s'asseoir dans un fauteuil. M. *Bernard*, Maître en Chirurgie

de la ville de Paris, attêste auſſi avoir vu, dans ſa jeuneſſe, un religieux de l'ordre de ſaint François qui, après avoir été renfermé pendant trois jours dans un tombeau, fut retiré vivant & dévorant ſes mains. On lit dans le huitieme tome des cauſes célebres & intéreſſantes, une hiſtoire de cette nature, qui eſt aſſez curieuſe, & que l'on nous ſçaura ſûrement bon gré d'avoir inſéré dans cet article. Deux Marchands liés d'une étroite amitié, d'une fortune à peu près égale, avoient chacun un enfant; l'un un fils, l'autre une fille: les premiers ſentimens qui apprirent à la fille qu'elle avoit un cœur, lui firent auſſi connoître qu'il étoit un jeune homme, qui ne lui étoit pas moins attaché: cette inclination réciproque entretenue par une fréquentation journaliere, autoriſée par les peres, les fit bien-tôt ſonger mûrement à l'union de ces enfans. On étoit ſur le point de conclure le mariage, lorſqu'un riche financier, épris de la beauté de la demoiſelle, la demanda en mariage à ſon pere, qui, ſéduit par les richeſſes du prétendu, conſentit à lui donner ſa fille. La mélancolie dans laquelle le funeſte engagement que cette infortunée venoit de contracter, la fit tomber dans une maladie, où ſes ſens furent tellement aſſoupis, qu'on la crut morte & qu'on l'enterra.

L'amant ne fut point des derniers à être inſtruit de la triſte fin de ſa maîtreſſe; mais ſe rappellant qu'elle avoit eu autrefois une attaque violente de léthargie, il ſe flatta qu'il en étoit peut-être encore de même, & cette idée non-ſeulement ſuſpendit ſa douleur, mais lui fit prendre le parti de corrompre le foſſoyeur, avec le ſecours duquel il tira la défunte de ſon tombeau, & l'emporta chez lui. Il mit ſur le champ toutes ſortes de moyens pour la rappeller à la vie, & ſes ſoins ne furent pas infructueux. On conçoit aiſément quelle fut la ſurpriſe de la reſſuſcitée, quand elle ſe trouva en maiſon étran-

gere, qu'elle vit ſon amant auprès de ſon lit, & qu'elle apprit le détail de ce qui s'étoit paſſé. Elle guérit enfin, & perſuadée que ſa vie appartenoit à celui qui la lui avoit rendue, elle vécut avec lui jufqu'à la fin de ſes jours, malgré les tentatives de ſon mari, qui la reconnut depuis dans une promenade publique. Un volume entier ne ſuffiroit pas à contenir les hiſtoires des réſurrections de cette nature, ce qui prouve que les exemples de ceux qui ont été enterrés vivans ne ſont point rares, & que les inhumations précipitées ſont de la plus grande conſéquence.

Il faut bien ſe donner de garde de croire, comme le fait le commun des hommes, que la pâleur du viſage, le froid du corps, la roideur des extrêmités, la ceſſation des mouvemens, l'abolition des ſens extérieurs, ſoient des ſignes aſſurés de la mort; que le mouvement du pouls & de la reſpiration ſoient éteints, parce qu'ils ſont inſenſibles à l'œil ou à la main.

On a propoſé différentes tentatives pour s'aſſurer de la mort, & diſtinguer ceux qui n'en ont que les apparences, d'avec ceux qui le ſont réellement. On préſente, par exemple, une bougie allumée devant la bouche & les narines, & ſi la flamme vacille d'un coté ou d'un autre, on affirme que la perſonne n'eſt pas morte; ou bien on approche du nez & de la bouche un duvet délié, & s'il remue, on dit que la vie ſubſiſte encore. Pluſieurs ſe contentent d'approcher une glace de la bouche, & ſoutiennent que ſi elle n'eſt pas ternie, on peut aſſurer que la perſonne eſt réellement morte. Quoique tous ces moyens n'aient pas une certitude bien poſitive, néanmoins l'on pourra les employer, mais on ſe gardera bien de s'en rapporter à eux ſeuls : il faut en même tems irriter les narines en y faiſant entrer des ſternutatoires, des ſels, des liqueurs pénétrantes, la moutarde, le jus d'oignon, d'ail, les barbes d'une plume, &c. On doit piquer avec des fouets,

des orties les organes du tact, irriter les intestins au moyen des lavemens de tabac, fatiguer les oreilles de sons, de cris excessifs, agiter les membres par des extensions & des inflexions violentes : on doit aussi beaucoup insister sur les épreuves chirurgicales. Les déchiremens faits avec les instrumens piquans ou tranchans, ou avec le feu, ont rappellé à la vie plusieurs personnes. On fait aussi appliquer, aux mains, aux pieds, de l'eau, de la cire ordinaire bouillante, de la cire d'Espagne enflammée. Les frictions violentes faites avec une étoffe très-dure, pénétrée d'une saumure très-forte ; l'application des vésicatoires dans plusieurs endroits, précédée de celle des ventouses, dont l'effet est plus prompt, sont encore des moyens très-propres à mettre les signes de la mort ou de la vie en évidence. S'il s'agit d'une femme hystérique, il n'y a pas de doute que le castoreum, l'Assa fœtida, ne puissent faire très-bien. L'esprit volatil de sel ammoniac, avalé pur, ou jetté dans le nez, à une dose assez forte, est encore une tentative qui n'est pas à négliger. En un mot, dans toutes les morts subites il ne faut jamais se hâter d'enterrer, si l'on ne veut pas avoir à se reprocher d'avoir enterré vivantes des personnes que l'on croyoit mortes ; on ne doit s'y déterminer que quand des signes certains de putréfaction annoncent une mort certaine.

MORVE. (Phys.) C'est une humeur pituiteuse, visqueuse, glaireuse, épaisse, blanchâtre ou verdâtre, ordinairement douce, séparée du sang artériel par les glandes parsemées dans la membrane pituitaire qui tapisse les narines, les cellules de l'os ethmoide, les os spongieux ou larmes inférieures du nez, les sinus frontaux, sphénoidaux & maxillaires. L'usage de la morve est d'humecter les nerfs olfactoires qui s'épanouissent sur la membrane pituitaire, principalement sur cette portion qui recouvre les cellules de l'os ethmoide, & de les empêcher d'être des-

séchés par l'air qui y passe continuellement, ce qui offenseroit l'odorat. Si elle étoit trop abondante ou trop épaisse, & qu'elle relâchât, ou qu'elle couvrît trop les mammelons nerveux, l'odorat en seroit pareillement émoussé, dit judicieusement M. *Dufieu*; les particules volatiles qui émanent des corps odoriférans ne sçauroient les ébranler. La morve sert encore à retenir les corpuscules des corps odoriférans, afin qu'ils puissent faire leur impression sur l'organe de l'odorat; elle arrête aussi, dans l'inspiration, les vapeurs & les exhalaisons âcres, qui seroient nuisibles aux poumons; mais en même tems elle met à couvert par sa viscosité, les nerfs olfactifs contre leur acrimonie.

Quand on est enrhumé, la mucosité coule en grande quantité, parce que, disent les Auteurs du Dictionnaire de Chirurgie, lorsqu'on est saisi de froid, les vaisseaux qui se répandent au dehors de la tête sont fort resserrés; la transpiration y cesse, ainsi la matiere qui coule dans les vaisseaux qui vont à la tête, est obligée de se porter en plus grande quantité vers le nez. Alors il arrive une petite inflammation à la membrane pituitaire: la quantité de sang, le gonflement des vaisseaux, font que l'humeur se filtre en plus grande quantité.

Lorsqu'on prend du tabac, ou toute autre poudre sternutatoire, cette humeur coule aussi en plus grande abondance, à cause de l'irritation que souffre la membrane pituitaire. Quand on s'expose à un vent de nord en hyver, les glandes de cette membrane se trouvant comprimées, versent assez copieusement la mucosité qu'elles filtrent; mais comme leurs tuyaux excrétoires sont resserrés par le froid, cette humeur ne peut être qu'aqueuse, subtile, limpide.

La chaleur excessive cause un écoulement dans le nez, parce que les parties externes de la tête ayant été fort rarefiées par la chaleur, le sang s'y porte plus abondamment & engorge les vaisseaux.

Cet engorgement forme un obſtacle au ſang qui ſuit & qui ſe trouve alors obligé de ſe jetter en plus grande quantité dans les artères de la membrane pituitaire ; mais il faut remarquer que cet écoulement arrive ſurtout ſi on ſe découvre la tête dans un lieu froid quand on a chaud. Alors le reſſerrement ſubit qui ſurvient dans les vaiſſeaux pleins, les engorge davantage, & le ſang arrêté d'un côté, ſe jette plus abondamment dans un autre.

Dès que l'écoulement ceſſe, on ne peut ſe moucher qu'avec difficulté. Cela vient de ce que les membranes qui ſe ſont fort gonflées durant cet écoulement, retiennent dans leurs détours la mucoſité, lorſqu'elle ne coule plus en ſi grande quantité. Durant ce tems-là la partie aqueuſe s'en exhale, & il reſte une matiere épaiſſe qui bouche le nez quand elle deſcend. Ce que nous avons dit dans cet article eſt preſque tout entier de M. *Duſieu*, ancien Chirurgien de Lyon.

MORVE. (Hipp.) C'eſt une maladie particuliere aux chevaux. Les plus anciens Auteurs qui en ont écrit, ont ſuppoſé que ſon ſiége étoit dans le cerveau, ou bien dans l'épine du dos, & que c'étoit la moelle allongée qui découloit par les narines. La plûpart des modernes ont avancé que le foie, les poumons, la rate pouvoit être le foyer de ce mal dangereux. *Soleyſel*, qui d'ailleurs avoit des connoiſſances aſſez étendues ſur les maladies des chevaux & la ſtructure de leur corps, eſt lui-même de ce dernier avis.

L'étude de l'anatomie du cheval, jointes aux obſervations multipliées qu'on a faites ſur cette dangereuſe maladie, ont enfin découvert que tout ce que les anciens & la plûpart des modernes avoient dit ſur ſon ſiége étoit faux & erroné. M. *Delafoſſe*, Maréchal ferrant à Paris, eſt un des premiers qui ait mis en évidence l'abſurdité des raiſonnemens que l'on avoit faits à ce ſujet, & qui ait démontré que

ce mal étoit réellement ſitué dans les glandes répandues dans la membrane pituitaire, & que nulle autre partie de l'animal n'en étoit affectée. Nous lui ſommes redevables d'un excellent mémoire ſur la morve, dans lequel on trouve des idées très-lumineuſes.

Ce que nous allons dire ſur la morve ſera preſque une copie de ce qui a été inſéré ſur cette matiere dans le Dictionnaire encyclopédique. L'ordre, la préciſion, la vérité & la juſteſſe qui regnent dans cet article, nous ont déterminé à cette eſpece de vol littéraire, dont on ne nous ſçaura ſûrement pas mauvais gré.

Pour rendre plus intelligible ce que l'on va dire ſur la morve & ſur les différens écoulemens auxquels on a donné ce nom, il eſt à propos de donner une deſcription courte & préciſe du nez de l'animal & de ſes dépendances.

Le nez eſt formé principalement par deux grandes cavités appellées foſſes nazales ; ces foſſes ſont bornées antérieurement par les os du nez & les os du grand angle ; poſtérieurement par la partie poſtérieure des os maxillaires, & par les os palatins ; latéralement par les os maxillaires & les os zygomatiques ; ſupérieurement par l'os ethmoide, l'os ſphénoide & le frontal. Ces deux foſſes répondent inférieurement à l'ouverture des nazeaux, & ſupérieurement à l'arriere bouche avec laquelle elles ont communication par le moyen du voile du palais. Ces deux foſſes ſont ſéparées par une cloiſon en partie oſſeuſe & en partie cartilagineuſe ; au parois de chaque foſſe ſont deux lames oſſeuſes, très-minces, roulées en forme de cornets, appellées, à cauſe de leur figure, cornets du nez ; l'un eſt antérieur & l'autre poſtérieur. L'antérieur eſt adhérant aux os du nez & à la partie interne de l'os zygomatique, il ferme en partie l'ouverture du ſinus zygomatique. Le poſtérieur eſt attaché à la partie interne de l'os

maxillaire, & ferme en partie l'ouverture du sinus maxillaire. Ces deux os sont des appendices de l'os ethmoide; la partie supérieure est fort large & évasée; la partie inférieure est roulée en forme de cornets de papier, & se termine en pointe. Au milieu de chaque cornet il y a un feuillet osseux situé horizontalement, qui sépare la partie supérieure de l'inférieure.

Dans l'intérieur de la plûpart des os qui forment le nez sont creusées plusieurs cavités à qui on a donné le nom de sinus; ces sinus sont les zygomatiques, les maxillaires, les frontaux, les ethmoidaux & les sphénoidaux.

Les sinus zygomatiques sont au nombre de deux, un de chaque côté: ils sont creusés dans l'épaisseur de l'os zygomatique, ce sont les plus grands; ils sont adossés au sinus maxillaire, desquels ils ne sont séparés que par une cloison osseuse.

Les sinus frontaux sont formés par l'écartement des deux lames de l'os frontal; ils sont ordinairement au nombre de deux, un de chaque côté, séparés par une lame osseuse.

Les sinus ethmoidaux sont les intervalles qui se trouvent entre les cornets ou les volutes de cet os.

Les sinus sphénoidaux sont quelquefois au nombre de deux, quelquefois il n'y en a qu'un; ils sont creusés dans le corps de l'os sphénoide: tous ces sinus ont communication avec les fosses nazales; tous ces sinus, de même que les fosses nazales, sont tapissés d'une membrane nommée pituitaire, à raison de l'humeur pituiteuse qu'elle filtre. Cette membrane semble n'être que la continuation de la peau à l'entrée des nazeaux; elle est d'abord mince, ensuite elle devient plus épaisse au milieu du nez sur la cloison & sur les cornets. En entrant dans les sinus frontaux, zygomatiques & maxillaires, elle s'amincit considérablement; elle ressemble à une toile d'araignée dans l'étendue de ces cavités; elle est parsemée

ſemée de vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, & de glandes dans toute l'étendue des foſſes nazales ; mais elle ſemble n'avoir que des vaiſſeaux lymphatiques dans toute l'étendue des ſinus ; ſa couleur blanche & ſon peu d'épaiſſeur dans ces endroits, le dénotent.

La membrane pituitaire, après avoir revétu les cornets du nez, ſe termine inférieurement par une eſpéce de cordon, qui va ſe perdre à la peau à l'entrée des nazeaux ; ſupérieurement elle ſe porte en arriere ſur le voile du palais qu'elle recouvre.

Le voile du palais eſt une eſpece de valvule ſituée entre la bouche & l'arrière bouche, recouverte de la membrane pituitaire du côté des foſſes nazales, & de la membrane du palais du côté de la bouche : entre ces deux membranes, ſont des fibres charnues, qui compoſent ſurtout ſa ſubſtance. Ses principales attaches ſont aux os du palais, d'où il s'étend juſqu'à la baſe de la langue ; il eſt flottant du côté de l'arrière bouche, & arrêté, du côté de la bouche ; de façon que les alimens l'élevent facilement dans le tems de la déglutition, & l'appliquent contre les foſſes nazales ; mais lorſqu'ils ſont parvenus dans l'arrière bouche, le voile du palais s'affaiſſe de lui-même, & s'applique ſur la baſe de la langue, il ne peut être porté d'arrière en avant, il intercepte ainſi toute communication de l'arrière bouche avec la bouche, & forme une eſpece de pont, par-deſſus lequel paſſent toutes les matieres qui viennent du corps, tant par l'éſophage que par la trachée artere ; c'eſt par cette raiſon que le cheval vomit & reſpire par les nazeaux ; c'eſt par la même raiſon qu'il jette par les nazeaux, le pus qui vient du poumon, l'épiglotte étant renverſée dans l'état naturel ſur le voile palatin. Par cette théorie, il eſt facile d'expliquer tout ce qui arrive dans les différens écoulemens qui ſe font par les nazeaux.

La morve eſt un écoulement de mucoſité par le

nez, avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire.

Cet écoulement est tantôt blanchâtre, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, tantôt purulent, tantôt sanieux, mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques de dessous la ganache ; quelquefois il n'y a qu'une de ces glandes qui soit engorgée, quelquefois elles le sont toutes deux en même-tems.

Tantôt l'écoulement ne se fait que par un nazeau, & alors il n'y a que la glande du côté de l'écoulement, qui soit engorgée ; tantôt l'écoulement se fait par les deux nazeaux, & alors les deux glandes sont engorgées en même-tems : tantôt l'écoulement vient du nez seulement, tantôt il vient du nez, de la trachée artere, & du poumon en même-tems, ce qui a donné lieu aux divisions suivantes.

1°. On distingue la morve, en morve proprement dite, & en morve improprement dite.

La morve proprement dite est celle qui a son siége dans la membrane pituitaire ; à proprement parler il n'y a pas d'autre morve que celle-là.

Il faut appeller morve improprement dite, tout écoulement par les nazeaux, qui vient d'une autre partie que la membrane pituitaire ; ce n'est pas la morve, c'est à tort qu'on lui donne ce nom : on ne le lui conserve que pour se conformer au langage ordinaire.

On doit diviser la morve proprement dite à raison de sa nature ; 1°. en morve simple & en morve composée, en morve primitive & en morve consécutive ; 2°. à raison de son degré, en morve commençante, en morve confirmée, & en morve invétérée.

La morve simple est celle qui vient uniquement de la membrane pituitaire.

La morve composée n'est autre chose que la morve simple combinée avec quelqu'autre maladie.

La morve primitive est celle qui est indépendante de toute autre maladie.

La morve consécutive est celle qui vient à la suite de quelqu'autre maladie, comme à la suite de la pulmonie, du farcin, &c.

La morve commençante est celle où il n'y a qu'une simple inflammation & un simple écoulement de mucosité par le nez.

La morve confirmée est celle où il y a exulcération dans la membrane pituitaire.

La morve invétérée est celle où l'écoulement est purulent & sanieux, où les os & les cartilages sont affectés.

2°. Il faut distinguer la morve improprement dite, en morve de morfondure & en morve de pulmonie.

La morve de morfondure est un simple écoulement de mucosité par les nazeaux, avec toux, tristesse & dégoût, qui dure peu de tems.

On appelle du nom de pulmonie, toute suppuration faite dans le poumon, qui prend écoulement par les nazeaux, de quelque cause que vienne cette suppuration.

La morve de pulmonie, se divise, à raison des causes qui la produisent, en morve de fausse gourme, en morve de farcin, & en morve de courbabature.

La morve de fausse gourme, est la suppuration du poumon, causée par une fausse gourme, ou une gourme maligne qui s'est jettée sur les poumons.

La morve de farcin est la suppuration du poumon causée par un levain farcineux.

La morve de courbature n'est autre chose que la suppuration du poumon après l'inflammation, qui ne s'est pas terminée par résolution. Enfin, on donne le nom de pulmonie à tous les écoulemens de pus qui viennent du poumon, de quelque cause qu'ils procédent; c'est ce qu'on appelle vulgairement morve, mais qui n'est pas plus morve qu'un abcès au foie, à la jambe, ou à la cuisse.

Il y a encore une autre eſpece de morve improprement dite, c'eſt la morve de pouſſe : quelquefois les chevaux pouſſifs jettent de tems en tems & par flocons, une eſpece de morve tenace & glacieuſe ; c'eſt ce qu'il faut appeller morve de pouſſe.

Examinons d'abord ce qui arrive dans la morve, & voyons quelles ſont les cauſes qui peuvent y donner lieu.

Il eſt certain que dans le commencement de la morve proprement dite, (car on ne parle ici que de cette morve) il y a inflammation dans les glandes de la membrane pituitaire ; cette inflammation fait ſéparer une plus grande quantité de mucoſité ; de-là l'écoulement abondant de la morve commençante.

L'inflammation ſubſiſtant, elle fait reſſerrer les tuyaux excreteurs des glandes, la mucoſité ne s'échappe plus, elle ſéjourne dans la cavité des glandes, elle s'y échauffe, y fermente, s'y pétrifie, & ſe convertit en pus ; de-là l'écoulement purulent dans la morve confirmée.

Le pus en croupiſſant devient âcre, corrode les parties voiſines, carie les os, & rompt les vaiſſeaux ſanguins ; le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus ; de-là l'écoulement purulent, noirâtre & ſanieux dans la morve invétérée. La lymphe arrêtée dans ſes vaiſſeaux, qui ſe trouvent comprimés par l'inflammation, s'épaiſſit, enſuite ſe durcit, de-là les calloſités des ulcères.

La cauſe évidente de la morve eſt donc l'inflammation. L'inflammation reconnoît des cauſes générales & des cauſes particulieres. Les cauſes générales ſont la trop grande quantité, la raréfaction & l'épaiſſiſſement du ſang ; ces cauſes générales ne ſont qu'une diſpoſition à l'inflammation, & ne peuvent pas la produire, ſi elles ne ſont aidées par des cauſes particulieres & déterminentes. Ces cauſes particulieres ſont :

1°. le défaut de reſſort des vaiſſeaux de la mem-

brane pituitaire, causé par quelque coup sur le nez : les vaisseaux ayant perdu leur ressort, n'ont plus d'action sur les liqueurs qu'ils contiennent, & favorisent par-là le séjour de ces liqueurs ; de-là l'engorgement & l'inflammation.

2°. Le déchirement des vaisseaux de la membrane pituitaire par quelque corps poussé de force dans le nez. Les vaisseaux étant déchirés, les extrêmités se ferment & arrêtent le cours des humeurs, de-là l'inflammation.

3°. Les injections âcres, irritantes, corrosives, caustiques faites dans le nez ; elles font crisper & resserrer les extrêmités des vaisseaux de la membrane pituitaire ; de-là l'engorgement & l'inflammation.

4°. Le froid. Lorsque le cheval est échauffé, le froid condense le sang & la lymphe, il fait resserrer les vaisseaux, il épaissit la mucosité & engorge les glandes ; de-là l'inflammation.

5°. Le farcin. L'humeur du farcin s'étend & affecte successivement les différentes parties du corps ; lorsqu'elle vient à gagner la membrane pituitaire, elle y forme des ulcères & cause la morve proprement dite.

Les principaux symptomes de la morve sont l'écoulement qui se fait par les nazeaux, les ulcères de la membrane pituitaire, & l'engorgement des glandes de dessous la ganache.

1°. L'écoulement est plus abondant que dans l'état de santé, parce que l'inflammation distant les fibres, les sollicite à de fréquentes oscillations, & fait par là séparer une plus grande quantité de mucosité ; ajoutez à cela que dans l'inflammation le sang abonde dans la partie enflammée, & fournit plus de matiere aux sécrétions.

2°. Dans la morve commençante, l'écoulement est de couleur naturelle, transparente comme le blanc d'œuf, parce qu'il n'y a qu'une simple inflammation sans ulcère.

3°. Dans la morve confirmée, l'écoulement est

purulent, parce que l'ulcère eſt formé; le pus qui en découle ſe méle avec la morve.

4°. Dans la morve invétérée, l'écoulement eſt noirâtre & ſanieux, parce que le pus ayant rompu quelques vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus.

5°. L'écoulement diminue & ceſſe même quelquefois, parce que le pus tombe dans quelque grande cavité, comme le ſinus zygomatique & maxillaire, d'où il ne peut ſortir que lorſque la cavité eſt pleine.

6°. La morve affecte tantôt les ſinus frontaux, tantôt les ſinus ethmoidaux, tantôt les ſinus zygomatiques & maxillaires, tantôt la cloiſon du nez, tantôt les cornets, tantôt toute l'étendue des foſſes nazales, tantôt une portion ſeulement, tantôt une de ces parties ſeulement, tantôt deux, tantôt trois, ſouvent pluſieurs, quelquefois toutes à la fois, ſuivant que la membrane pituitaire eſt enflammée dans un endroit plutôt que dans un autre, ou que l'inflammation a plus ou moins d'étendue. Le plus ordinairement cependant elle n'affecte pas du tout les ſinus zygomatiques, maxillaires & frontaux, parce que dans ces cavités la membrane pituitaire eſt extrêmement mince, qu'il n'y a point de vaiſſeaux ſanguins viſibles, ni de glandes : on a obſervé, 1°, qu'il n'y a jamais de chancre dans ces cavités, parce que les chancres ne ſe forment que dans les glandes de la membrane pituitaire; 2°. que les chancres ſont plus abondans & plus ordinaires dans l'étendue de la cloiſon, parce que c'eſt l'endroit où la membrane eſt la plus épaiſſe & la plus parſemée de glandes; les chancres ſont auſſi fort ordinaires ſur les cornets du nez.

L'engorgement de deſſous la ganache étoit un ſymptome embarraſſant : on ne concevoit guère pourquoi ces glandes ne manquoient jamais de s'engorger dans la morve proprement dite, mais on en a enfin trouvé la cauſe.

Assuré que ces glandes sont, non des glandes salivaires, puisqu'elles n'ont point de tuyau qui aille porter la salive dans la bouche, mais des glandes lymphatiques, puisqu'elles ont chacune un tuyau considérable qui part de leur substance, pour aller se rendre dans un plus gros tuyau lymphatique qui descend le long de la trachée artére, & va enfin verser la lymphe dans la veine sousclaviere. On a remonté à la circulation de la lymphe, & à la structure des glandes & des veines lymphatiques.

Les veines lymphatiques sont des tuyaux cylindriques qui rapportent la lymphe nourriciere des parties du corps, dans le réservoir commun, nommé dans l'homme le *réservoir de pequet*, ou dans la veine sousclaviere. Ces veines sont coupées d'intervalle en intervalle par des glandes qui servent comme d'entrepôt à la lymphe. Chaque glande a deux tuyaux, l'un qui vient à la glande apporter la lymphe ; l'autre qui en sort pour porter la lymphe plus loin. Les glandes lymphatiques de dessous la ganache ont de même deux tuyaux, ou, ce qui est la même chose, deux veines lymphatiques ; l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes ; l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes pour la porter dans la veine sousclaviere.

Par cette théorie, il est facile d'expliquer l'engorgement des glandes de dessous la ganache ; c'est le propre de l'inflammation d'épaissir toutes les humeurs qui se filtrent dans les parties voisines de l'inflammation ; la lymphe de la membrane pituitaire dans la morve doit donc contracter un caractère d'épaississement ; elle se rend, avec cette qualité, dans les glandes de dessous la ganache, qui en sont comme les rendez-vous, par plusieurs petits vaisseaux lymphatiques qui, après s'être réunis, forment un canal commun qui pénetre dans la substance de la glande. Comme les glandes lymphatiques sont composées de petits vaisseaux repliés sur eux-mêmes, qui

ſont mille contours, la lymphe déja épaiſſie doit y circuler difficilement, s'y arrêter enfin, & les engorger.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par la même théorie, pourquoi dans la gourme, dans la morfondure, & dans la pulmonie, les glandes de deſſous la ganache ſont quelquefois engorgées, quelquefois ne le ſont pas; ou, ce qui eſt la même choſe, pourquoi le cheval eſt quelquefois glandé, quelquefois ne l'eſt pas.

Dans la morfondure les glandes de deſſous la ganache ne ſont pas engorgées, lorſque l'écoulement vient d'un ſimple reflux de l'humeur de la tranſpiration dans l'intérieur du nez, ſans inflammation de la membrane pituitaire; mais elles ſont engorgées lorſque l'inflammation gagne cette membrane.

Dans la gourme bénigne, le cheval n'eſt pas glandé, parce que la membrane pituitaire n'eſt pas affectée; mais dans la gourme maligne, lorſqu'il ſe forme un abcès dans l'arriere bouche, le pus, en paſſant par les nazeaux, corrode quelquefois la membrane pituitaire par ſon âcreté & ſon ſéjour, l'enflame, & le cheval devient glandé.

Dans la pulmonie le cheval n'eſt pas glandé, lorſque le pus qui vient du poumon eſt d'un bon caractère, & n'eſt pas aſſez âcre pour ulcérer la membrane pituitaire; mais à la longue, en ſéjournant dans le nez, il acquiert de l'âcreté, il irrite les fibres de cette membrane, l'enflamme, & alors les glandes de la ganache s'engorgent.

Dans toutes ces maladies, le cheval n'eſt glandé que d'un côté, lorſque la membrane pituitaire n'eſt affectée que d'un côté; au lieu qu'il eſt glandé des deux côtés lorſque la membrane eſt affectée des deux côtés; ainſi dans la pulmonie & la gourme maligne, lorſque le cheval eſt glandé, il l'eſt ordinairement des deux côtés, parce que l'écoulement venant de l'arrière bouche ou des poumons, il monte

par-dessus le voile du palais, entre dans le nez également des deux côtés, & affecte également la membrane pituitaire.

Cependant dans ces deux cas même, il ne seroit pas impossible que le cheval fût glandé d'un côté & non de l'autre : soit parce que le pus, en séjournant plus d'un côté que de l'autre, affecte plus la membrane pituitaire de ce côté-là; soit parce que la membrane pituitaire est plus disposée à s'enflammer d'un côté que de l'autre, par quelque vice local, comme par quelque coup.

Maintenant que nous avons examiné les causes & les symptomes de la morve, passons au diagnostic.

Rien n'est plus important, & rien en même-tems plus difficile, que de bien distinguer chaque écoulement qui se fait par les nazeaux. Il faut pour cela un long usage & une longue étude de ces maladies. Pour décider avec sûreté, il faut être familier avec ces écoulemens; autrement on est exposé à porter des jugemens faux, & à donner à tout moment des décisions qui ne sont pas justes. L'œil & le tact sont d'un grand secours pour prononcer avec justesse sur ces maladies.

La morve proprement dite, étant un écoulement qui se fait par les nazeaux, elle est aisément confondue avec les différens écoulemens qui se font par le même endroit; aussi il n'y a jamais eu de maladie sur laquelle il ait tant eu d'opinions différentes, tant de disputes, & sur laquelle on ait tant débité de fables : sur la moindre observation chacun a bâti un systême; de-là est venu cette foule de charlatans qui crient, tant à la cour qu'à l'armée, qu'ils ont un secret pour la morve qu'ils sont toujours sûrs de guérir, & qui ne guérissent jamais.

La distinction de la morve n'est pas une chose aisée, ce n'est pas l'affaire d'un jour; la couleur seule n'est pas un signe suffisant, elle ne peut pas servir

de régle, un ſigne ſeul ne ſuffit pas, il faut les réunir tous pour faire une diſtinction ſûre.

Voici quelques obſervations qui pourront ſervir de regle.

Lorſque le cheval jette la morve par les deux nazeaux, qu'il eſt glandé des deux côtés, qu'il ne touſſe pas, qu'il eſt gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coutume, qu'il eſt gros, qu'il a bon poil & que l'écoulement eſt glaireux, il y a lieu de croire que c'eſt la morve proprement dite : lorſque le cheval ne jette que d'un côté, qu'il eſt glandé, que l'écoulement eſt glaireux, qu'il n'eſt pas triſte, qu'il ne touſſe pas, qu'il boit & mange comme de coutume, il y a encore lieu de croire que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſque tous ces ſignes exiſtans, l'écoulement ſubſiſte depuis plus d'un mois, on eſt certain que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſque tous ces ſignes exiſtans, l'écoulement eſt ſimplement glaireux, tranſparent, abondant & ſans pus, c'eſt la morve proprement dite commençante.

Lorſque tous ces ſignes exiſtans, l'écoulement eſt verdâtre ou jaunâtre & mêlé de pus, c'eſt la morve proprement dite confirmée.

Lorſque tous ces ſignes exiſtans, l'écoulement eſt noirâtre ou ſanieux & glaireux en même-tems, c'eſt la morve proprement dite invétérée.

On ſera encore plus aſſuré que c'eſt la morve proprement dite, ſi avec tous ces ſignes, on voit, en ouvrant les naſeaux, de petits ulcères rouges, ou des éroſions ſur la membrane pituitaire, au commencement du conduit nazal.

Lorſqu'au contraire l'écoulement ſe fait également par les deux nazeaux, qu'il eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe, qu'il eſt triſte, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hériſſé, & qu'il n'eſt pas glandé, c'eſt la morve improprement dite.

Lorſque l'écoulement ſuccéde à la gourme, c'eſt la morve de fauſſe gourme.

Lorſque le cheval jette par les nazeaux une ſimple mucoſité tranſparente, & que la triſteſſe & le dégoût ont précédé & accompagnent cette écoulement, on a lieu de croire que c'eſt la morfondure : on en eſt certain lorſque l'écoulement ne dure pas plus de quinze jours.

Lorſque le cheval commence à jetter également par les deux nazeaux une morve mêlée de beaucoup de pus, ou le pus tout pur ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule ; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la morve compoſée, c'eſt-à-dire, la pulmonie & la morve proprement dite tout à la fois.

Pour diſtinguer la morve par l'écoulement qui ſe fait par les nazeaux, prenez de la matiere que jette un cheval morveux proprement dit, mettez-la dans un verre, verſez deſſus de l'eau que vous ferez tomber de fort haut ; voici ce qui arrivera ; l'eau ſera troublée fort peu, & il ſe dépoſera au fond du verre une matiere viſqueuſe & glaireuſe.

Prenez de la matiere d'un autre cheval morveux depuis long-tems, mettez-la de même dans un verre, verſez de l'eau deſſus, l'eau ſe troublera conſidérablement, & il ſe dépoſera au fond une matiere glaireuſe, de même que dans le premier : verſez par inclination le liquide dans un autre verre ; laiſſez-le repoſer, après quelques heures l'eau deviendra claire : & vous trouverez au fond du pus qui s'y étoit dépoſé.

Prenez enſuite de la matiere d'un cheval pulmonique, mettez-la de même dans un verre, verſez de l'eau deſſus, toute la matiere ſe délayera dans l'eau, & rien n'ira au fond. D'où il eſt aiſé de voir que la matiere glaireuſe eſt un ſigne ſpécifique de la morve proprement dite, & que l'écoulement purulent eſt un ſigne de pulmonie : on connoîtra

les différens degrés de la morve proprement dite; par la qualité du pus qui se trouvera mêlé avec l'humeur glaireuse ou la morve ; la quantité différente du pus en marque toutes les nuances.

Pour avoir de la matiere d'un cheval morveux ou pulmonique, on prend un entonnoir, on en adapte la base à l'ouverture des nazeaux & on le tient par la pointe; on introduit par cette pointe une plume ou quelqu'autre chose dans le nez, pour irriter la membrane pituitaire, & faire ébrouer le cheval, ou bien on serre la trachée artere avec la main gauche; le cheval tousse & jette dans l'entonnoir une grande quantité de matiere qu'on met dans un verre pour faire l'experience ci-dessus. Il y a une infinité d'experiences à faire sur cette maladie, mais les dépenses en seroient exhorbitantes.

Le danger varie suivant le degré & la nature de la maladie. La morve de morfondure n'a pas ordirement de suite, elle ne dure ordinairement que douze ou quinze jours, pourvu qu'on fasse les remédes convenables; quand elle est négligée, elle peut dégénérer en morve proprement dite.

La morve de pulmonie invétérée est incurable.

La morve proprement dite commençante, peut se guérir par les moyens que nous proposerons; quand elle est confirmée, elle ne se guérit que difficilement; lorsqu'elle est invétérée, elle est incurable jusqu'à présent. La morve simple est moins dangereuse que la morve composée; il n'y a que la morve proprement dite qui soit contagieuse, les autres ne le sont pas.

Avant que d'entreprendre la guérison, il faut être bien assuré de l'espece de morve que l'on a à traiter, & du degré de la maladie, 1°. de peur de faire inutilement des dépenses en entreprenant de guérir des chevaux incurables; 2°. afin d'empêcher la contagion, en condamnant avec certitude ceux qui sont morveux; 3°. afin d'arracher à la mort une infinité

de chevaux qu'on condamne fort ſouvent mal-à-propos : il ne s'agit ici que de la morve proprement dite.

La cauſe de la morve commençante étant l'inflammation de la membrane pituitaire, le but qu'on doit ſe propoſer eſt de remédier à l'inflammation : pour cet effet, on met en uſage tous les remédes de l'inflammation ; ainſi dès qu'on s'apperçoit que le cheval eſt glandé, il faut commencer par le ſaigner, réitérer la ſaignée ſuivant le beſoin, c'eſt le meilleur reméde. Il faut enſuite tâcher de relâcher & d'étendre les vaiſſeaux, afin de leur rendre la ſoupleſſe néceſſaire pour la circulation ; pour cet effet, on injecte dans le nez la décoction des plantes adouciſſantes & relâchantes, telles que la mauve, guimauve, bouillon blanc, brancurſine, pariétaire, mercuriale, &c. ou avec les fleurs de camomille, de mélilot & de ſureau : on fait auſſi reſpirer au malade la vapeur de cette décoction, & ſurtout la vapeur d'eau tiéde où l'on aura fait bouillir du ſon ou de la farine de ſeigle ou d'orge ; pour cela on attache à la tête du cheval un ſac où on met le ſon ou les plantes tiédes. Il eſt bon de donner en même-tems quelques lavemens rafraîchiſſans pour tempérer le mouvement du ſang, & l'empêcher de ſe porter avec trop d'impétuoſité à la membrane pituitaire.

On retranche le foin au cheval, & on ne lui fait manger que du ſon tiéde, mis dans un ſac de la maniere que nous venons de le dire ; la vapeur qui s'en exhale adoucit, relâche & diminue admirablement l'inflammation, par ces moyens on rémédie ſouvent à la morve commençante.

Dans la morve confirmée, les indications que l'on a à remplir ſont de détruire les ulcères de la membrane pituitaire. Pour cela on met en uſage les déterſifs un peu plus forts ; on injecte dans le nez, par exemple, la décoction des feuilles d'ariſtoloche, de gentiane & de centaurée. Lorſque par le moyen de

ces injections l'écoulement change de couleur, qu'il devient blanc, épais & d'une louable consistance, c'est un bon signe; on injecte alors de l'eau d'orge dans laquelle on fait dissoudre un peu de miel rosat, ensuite pour faire cicatriser les ulcères, on injecte l'eau seconde de chaux, & on termine ainsi la guérison, lorsque ces maladies cédent à ces remédes.

Mais souvent les sinus sont remplis de pus, & les injections ont de la peine à y pénétrer; elles n'y entrent pas en assez grande quantité pour en vuider le pus, & elles sont insuffisantes; on a imaginé un moyen de les porter dans ces cavités, & de les faire pénétrer dans tout l'intérieur du nez, c'est le trépan, c'est le moyen le plus sûr de guérir les morves confirmées. Voici comme cette opération se pratique, dit M. *Lafosse.* Il faut mettre le cheval dans le travail, lui attacher la tête basse & le plus près qu'on peut du pilier du côté que l'on veut opérer; ensuite on lui fait une incision cruciale à la peau vers l'endroit qu'on juge le plus convenable pour pousser son injection. On racle le périoste avec un gratoir ou un bistouri: l'os étant bien à découvert, l'on prend une grosse vrille, avec laquelle on perce l'os, mais il faut contenir cette vrille de la main gauche, dans le tems même qu'elle fait ses tours & demi-tours, de peur qu'elle ne s'enfonce trop avant. L'opération faite on prend une seringue contenant environ une chopine de liqueur, dont la canule est de bois; on l'introduit dans la cavité; ensuite l'on pousse l'injection le plus doucement qu'il est possible pour ne pas irriter la membrane pituitaire; ce qui arriveroit certainement, si l'on poussoit l'injection avec trop de force. On met un petit bouchon de liége dans le trou du trépan; dessus l'os, un petit linge coupé en croix de malte, de la grandeur de la plaie, imbibé d'essence de thérébenthine. On place sous chacun des quatre angles de la peau quatre bourdonnets bien durs, pour les élever &

empêcher leur réunion, on peut même les couper ſi l'on veut. Cet appareil fini, on applique un gros plumaceau trempé dans de l'eau de vie camphrée, ou dans de l'eau de vie ſimple, mêlée avec de l'eau, que l'on contient par le moyen d'un morceau de peau, dont les bords ſont enduits de poix noire.

On peut auſſi regarder les fumigations comme un remède très-efficace dans la morve confirmée. Elles ont été ſouvent employées en pareil cas, & toujours on en a vu d'aſſez bons effets.

Pour faire recevoir ces fumigations, on a imaginé une boëte dans laquelle on fait brûler du ſucre ou autre matiere déterſive; la fumée de ces matieres brûlées eſt portée dans le nez, par le moyen d'un tuyau long adapté d'un côté à la boëte, & de l'autre aux nazeaux.

Mais ſouvent ces ulcères ſont calleux & rebelles, ils réſiſtent à tous les remédes qu'on vient d'indiquer. Il faudroit fondre ou détruire ces calloſités, cette indication demande les cauſtiques; les injections fortes & corroſives rempliroient cette intention, ſi on pouvoit les faire ſur les parties affectées ſeulement; mais comme elles arroſent les parties ſaines de même que les parties malades, elles irriteroient & enflammeroient les parties qui ne ſont pas ulcérées & augmenteroient le mal. De-là la difficulté de guérir la morve par les cauſtiques.

Dans la morve invétérée, où les ulcères ſont en grand nombre, profonds & ſanieux, où les vaiſſeaux ſont rongés, les os & les cartilages cariés, & la membrane pituitaire épaiſſie & endurcie, il ne paroît pas qu'il y ait de remède; le meilleur parti eſt de tuer les chevaux, de peur de faire des dépenſes inutiles en tentant la guériſon.

MORUE. (Diet & Mat. Méd.) C'eſt un poiſſon de mer fort commun. Sa chair fournit un bon aliment & nourrit beaucoup, quand elle eſt fraîche & nouvelle. Quand elle a été ſalée & qu'elle eſt trop vieille, elle n'eſt plus ni d'un ſi bon goût, ni

ſi aiſée à digérer. La morue convient en tout tems, à toute ſorte d'âge, & à toute ſorte de tempérament. Elle eſt de peu d'uſage en médecine : on dit néanmoins que ſes dents ſont abſorbantes, & propres à arrêter les cours de ventre & les crachemens de ſang, étant broyées ſur le porphyre. La doſe en eſt depuis dix grains juſqu'à un demi gros. Les pierres qu'on trouve dans ſa tête, dit M. *Arnaud de Nobleville*, ont les mêmes qualités & ſervent aux mêmes uſages, parce qu'elles ſont une vraie terre, quand elles ſont en poudre. La ſaumure de la morue eſt réſolutive & deſſicative appliquée extérieurement; on la mêle dans les lavemens, & elle eſt laxative.

MOUCHES CANTHARIDES. (Mat. Méd.) On donne ce nom à des inſectes aîlés, qui tiennent un des premiers rangs parmi les remédes véſicatoires. *Voyez* CANTHARIDES.

MOULE ou MOUCLE. (Hyg. & Mat. Méd.) Il y a deux ſortes de moules; ſçavoir, celles de mer & celles de riviere. Les moules de mer ſont en uſage preſqu'en toute ſorte de pays, parmi les alimens, & doivent toujours avoir la préférence ſur les moules de riviere, pourvu que leur chair ſoit tendre, bien nourrie, blanche & délicate.

Preſque tous ceux qui ont écrit ſur les alimens s'accordent à dire, que les moules, & principalement celles de riviere, ſe digerent très-difficilement, produiſent des humeurs viſqueuſes, & donnent naiſſance à la fiévre & aux obſtructions.

On dit que la coquille de moule broyée ſur le porphyre eſt un bon reméde pour arrêter les cours de ventre, & abſorber les aigres. Sa doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à une dragme. On s'en ſert encore pour déterger & pour conſommer les cataractes qui naiſſent ſur les yeux des chevaux.

MOURON. (Bot.) *aganallis*. C'eſt une plante fort connue dont on diſtingue pluſieurs eſpeces : nous ne parlerons ici que du mouron mâle & du mouron

femelle,

femelle, comme étant les seuls dont on fasse usage en Médecine.

Le mouron mâle ou à fleurs rouges, *anagallis phæniceo flore*, C. B. P. *anagallis phænicea mas*, J. B. croît dans les jardins, & dans les champs; ses fleurs sont à rosette, à cinq quartiers & rougeâtres : il leur succéde, de petits fruits sphériques, membraneux, qui s'ouvrent transversalement dans leur maturité, en deux parties remplies de petites graines anguleuses & brunâtres. Ses feuilles ressemblent assez à celles de la morgeline. Elles sont arrondies, petites, opposées le long des tiges, deux à deux, quelquefois trois à trois, ses tiges sont quarrées, lisses, longues d'une palme, tendres, couchées par terre ; sa racine est simple, blanche & fibrée.

Le mouron femelle ou à fleurs bleues, *anagallis cæruleo flore*, C. B. P. *anagallis cærulea fæmina*, J. B. ne differe du mouron mâle, que par la couleur de la fleur, qui est quelquefois blanche. Cette plante croît, comme la précédente, dans les jardins & dans les champs.

Le mouron mâle & femelle sont rangés dans la classe des médicamens céphaliques, vulnéraires & sudorifiques. On fait usage des feuilles & de la fleur; mais on emploie plus fréquemment le mouron mâle; on le recommande dans la manie, & dans la phrénésie, qui accompagne les fiévres ardentes, l'épilepsie, les tranchées des enfans, les convulsions, & les maladies hypocondriaques. Dans la manie, on en donne trois fois le jour, le suc ou la décoction, à la dose de quatre onces. L'eau distillée de mouron mâle, mêlée avec une égale quantité de lait de vache, & adoucie avec un peu de sucre, prise matin & soir à la dose de six onces, est un très-bon reméde pour la phtisie. Cette même eau distillée est présentée par plusieurs Auteurs, comme un excellent reméde contre la morsure des chiens enragés, on en prend intérieu-

rement, en même-tems qu'on l'applique ſur le mal. *Tragus* aſſure que cette plante eſt d'un merveilleux ſecours contre la peſte; il veut qu'on la prenne en décoction, dans une petite quantité de vin; il fait enſuite coucher le malade, & bien couvrir, pour le faire ſuer. On l'applique pilée ſur les yeux, dans les cas d'inflammation.

MOUTARDE. (Bot.) *Sinapi*. C'eſt une plante dont on diſtingue bien des eſpéces: nous ne parlerons que des deux ſuivantes qui ſont les plus uſitées.

La grande moutarde cultivée, ou le ſenevé ordinaire, *ſinapi api folio*. C. B. P. *ſinapi ſiliquâ latiuſculâ glabrâ, ſemine ruffo, ſive vulgare*, J. B. *ſinapi hortenſe majus & vulgatius*, Lugd. croît fréquemment ſur les bords des foſſés, dans les terres nouvellement remuées, & ſur-tout dans les endroits des bois où l'on fait du charbon. Elle eſt très-commune à Lattes & à Mauguio dans le Languedoc, & dans les lieux eſcarpés de la Provence. Ses fleurs ſont jaunes, petites, diſpoſées en croix, il leur ſuccéde des ſiliques anguleuſes aſſez courtes, leſquelles contiennent des ſemences d'un goût âcre & piquant, noirâtres, rouſſâtres, arrondies. Ses feuilles, ne different preſque pas de celles de la rave. Sa tige eſt moelleuſe, velue & rameuſe; elle monte à la hauteur de quatre à cinq pieds. Sa racine eſt annuelle, ligneuſe, blanche, fibreuſe.

La moutarde blanche, ou le ſenevé blanc, *ſinapi apii folio*, C. B. P. *ſinapi ſiliquâ hirſutâ, ſemine albo vel ruffo*, J. B. croît naturellement dans les champs, parmi les bleds; on en trouve fréquemment aux environs de la mer, principalement ſur les côtes de la Flandre. Ses fleurs répandent dans l'air, une odeur aſſez agréable, elles ſont tout à fait ſemblables à celles de l'eſpéce précédente, ſi ce n'eſt qu'elles ſont portées ſur des pédicules plus longs. Il leur ſuccéde des ſiliques velues, terminées par une longue pointe vuide, leſquelles renferment des ſemences arrondies,

âcres, blanchâtres ou rouſſâtres. Ses feuilles, dit M. *Arnaud de Nobleville*, ſont ſemblables à celles de la rave, découpées, ſur-tout celles d'en bas, garnies de poils roides & piquans au-deſſus & au-deſſous. Sa tige eſt rameuſe, velue, creuſe, s'éleve à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds. Sa racine eſt ſimple, fibreuſe, ligneuſe, blanche, groſſe comme le doigt ou à peu près, longue comme la main.

Ces deux eſpéces de moutarde, que nous venons de décrire, ont les mêmes propriétés & ſe ſubſtituent l'une à l'autre. Quelques-uns préférent néanmoins la premiere eſpéce. La graine de la moutarde eſt la ſeule partie de cette plante dont on faſſe uſage, tant dans les alimens que dans la médecine. Quand elle eſt préparée pour ſervir d'aſſaiſonnemens dans les alimens, elle facilite la digeſtion & réveille l'appétit. On l'emploie de nos jours, avec les viandes, le poiſſon, & les légumes. Elle eſt preſque du goût de tout le monde, la moutarde que l'on prépare pour relever le goût des alimens ſe fait avec les ſemences pilées & mêlées avec du moût à demi épaiſſi, ou avec un peu de farine & de vinaigre. Cette derniere méthode eſt la plus uſitée à Paris; on la nomme pour lors *moutarde blanche*. Les vieillards, les phlegmatiques & mélancoliques peuvent ſans danger en faire uſage, pourvu néanmoins que ce ſoit modérément, car elle échauffe beaucoup & rend à la longue, les humeurs âcres & piquantes.

Quand on veut conſerver les moutardes plus d'une année, on la prépare ainſi. On prend deux onces de moutarde en poudre, & une demi once de canelle commune auſſi pulvériſée; on fait une maſſe avec de la fleur de farine & une ſuffiſante quantité de vinaigre & de miel, qu'on diviſe en petites boules & qu'on ſéche au ſoleil, ou dans un four lorſque le pain en aura été tiré. Lorſqu'on a deſſein d'en faire uſage, on détrempe une ou deux

de ces petites boules avec du vin blanc & du vinaigre ; on a, par ce moyen, en tout tems, un moutarde agréable au goût, bonne à l'estomac, & facile à transporter.

Mais si la semence de moutarde est d'un grand usage dans les cuisines, on ne l'employe pas moins fréquemment en Médecine : c'est un très-bon masticatoire & sternutatoire. On renferme dans un nouet, un gros de cette graine concassée légérement, & on la fait mâcher aux personnes attaquées d'apoplexie ou de paralysie. Cette semence est diaphorétique, antiscorbutique, bonne pour la cachexie, les pâles couleurs, les affections hypocondriaques, soporeuses. On l'employe extérieurement & intérieurement dans les maladies scorbutiques ; on la prescrit pilée & mêlée dans du vin blanc. On prétend encore, mais avec peu de fondement, que cette même semence, prise dans du vin chaud deux heures avant le paroxisme, guérit la fiévre quarte. La moutarde ordinaire approchée du nez des personnes de l'un & de l'autre sexe sujettes aux vapeurs, les soulage dans leurs accès : on dit aussi qu'elle reveille les léthargiques.

On fait, avec la graine de moutarde, un cataplasme très-vanté dans les rhumatismes, la goutte sciatique, & les tumeurs squirreuses : voici comme il se prépare : on fait frire des poireaux hachés menu, avec du vinaigre à l'estragon ; on les saupoudre, lorsqu'ils sont cuits, avec de la graine de moutarde, & on les applique sur le mal. Un pareil cataplasme seroit sans doute très-propre à rappeller les dartres, dont la suppuration supprimée auroit donnée occasion à quelque dépôt sur la poitrine, ou sur quelqu'autre partie. Tout le monde sçait qu'on tire, par expression, de la semence de la moutarde une huile qui est très-recommandée dans la paralysie & les humeurs froides. Lorsque la langue est paralisée on la frotte avec la moutarde pour lui redonner son mouvement & son sentiment. On sçait que la mou-

tarde ſupplée ſouvent très-favorablement aux mouches cantharides, & qu'elle eſt ordinairement la baſe des ſynapiſmes, dont on remarque de ſi bons effets dans la paralyſie des membres.

MOUTON. (Hyg. & Mat. Méd.) *Vervex*. C'eſt un agneau mâle que l'on a coupé pour le faire engraiſſer plus facilement, & pour en rendre la chair plus tendre. Dans l'hiſtoire que nous avons donnée du mouton, au mot *Belier*, nous avons parlé de ſes maladies & du traitement qu'elles exigeoient, c'eſt pourquoi nous n'en parlerons point dans cet article. Nous nous contenterons de dire un mot ſur les propriétés dietétiques de cet animal, & ſur l'uſage qu'on en peut faire en médecine.

On met la chair du mouton parmi les alimens les plus exquis, c'eſt auſſi un des plus communs. De quelque maniere qu'il ſoit apprêté, bouilli, grillé, ou rôti, il paroît convenir à tout le monde : de toutes les viandes du même genre, c'eſt celle qui eſt la plus propre, dit *Sanctorius*, pour favoriſer la tranſpiration. On doit choiſir la chair & les autres parties d'un mouton qui ſoit jeune, médiocrement gras, tendre, qui ait été nourri de bons alimens & élevé dans un air pur & ſec. Lorſqu'il eſt vieux, il eſt ſec & dur & ſa chair eſt indigeſte.

Le ſuif de mouton eſt propre pour arrêter la dyſenterie, étant pris intérieurement; on l'employe auſſi dans les onguents, dans les emplâtres, dans les pommades; il eſt réſolutif & adouciſſant. On dit que le fiel de mouton eſt propre pour déterger les ulcères des yeux.

MOXA. (Mat. Méd.) C'eſt un duvet qui ſe tire des feuilles d'une eſpéce d'armoiſe, dont les Indiens ſe ſervent pour cautériſer certaines parties. *Thomas Bartholin* aſſure qu'il a vu de très-bons effets du moxa ſur les tophes ou calloſités vénérienes. Il dit que ſon uſage eſt très-avantageux dans les douleurs des articulations cauſées par fluxions d'humeurs froides ou fla-

tueuses. Plusieurs Médecins vantent l'opération qu'on fait avec le moxa, comme un des remédes les plus efficaces dont on puisse se servir pour guérir la goutte & les rhumatismes. Voici la maniere d'en faire usage: On fait un cône avec le duvet dont nous avons déja parlé ; pareil à ceux dont on se sert dans les fumigations ; on attache ce cône par la base à la partie malade au moyen de la gomme arabique ou adragante, & l'on y met le feu avec une chandelle. Il se consume peu à peu en cautérisant la partie. Si l'on a envie d'employer cette espéce de reméde, pour la goutte ou quelqu'autre maladie, on pourra se servir de coton au défaut de moxa, quoique les Chirurgiens prétendent que le coton est dangereux pour les plaies, & qu'il peut causer de l'inflammation. Cette méthode de guérir la goutte par l'ustion, dont les Chinois, les habitans du Japon & de l'Arabie font encore usage, n'est point nouvelle. *Avicenne* recommande d'appliquer sur le mal, des lames d'or échauffées. L'application du moxa ne se fait plus aujourd'hui parmi nous, premierement, parce qu'elle fait souffrir des douleurs très-aigues ; en second lieu, parce qu'elle est très-souvent infructueuse ; en troisiéme lieu, parce qu'elle est quelquefois suivie d'accidens très-graves. On lit, en effet, dans les actes de Copenhague, qu'un Médecin de Strasbourg, ayant fait usage de ce reméde sur lui-même, il lui survint une fiévre maligne dont il mourut ; on ne peut pas néanmoins s'empêcher de convenir que le moxa n'ait eu de très-bons effets. Il est fait mention dans la collection académique de deux guérisons opérées par son moyen, l'une sur M. *Kirkerer*, l'autre sur M. *Heidelberg*. Ceux qui voudront avoir des connoissances plus étendues sur le moxa, pourront consulter *Rhynyus*, *Cleyer*, *Purman*, *Kempfer & William Temple.*

MUER, (Hypp.) se dit des chevaux auxquels le poil tombe, ce qui leur arrive au printems &

à la fin de l'automne. Muer ſe dit auſſi de la corne ou du pied, quand il leur pouſſe une corne nouvelle; lorſque l'on s'apperçoit qu'un cheval mue du pied, il faut auſſi-tôt le conduire au Maréchal afin qu'il lui donne une bonne forme par la ferrure, autrement ſes pieds deviennent plats & en écaille d'huitre. *Voyez* PIED. (Vet.)

MUGUET, (Bot.) Lis des vallées, *Lilium convallium album.* C. B. P. *Lilium convallium vulgo.* J. B. C'eſt une plante qui croît dans les bois, dans les vallées, dans les lieux ombrageux & humides. Du milieu de ſa tige juſqu'au ſommet, diſent les continuateurs de la matiere médicale de M. *Geoffroi*, naît un grand nombre de fleurs par intervalle, preſque toujours tournées du même côté, portées ſur des pédicules courts, panchées vers la terre, & flottantes, d'une ſeule piéce, en cloche, blanche, d'une odeur très-ſuave, partagées en cinq ou ſix ſegmens. Les étamines ſont jaunâtres, attachées au fond de la fleur: leur piſtille eſt triangulaire, & ſe change en un fruit ſphérique, mol, rouge, rempli de pulpes & de graines dures preſque comme de la corne, & améres. Sa racine, qui eſt menue, blanche, fibrée, rampante ſur la ſuperficie de la terre, pouſſe deux ou trois feuilles oblongues, aſſez larges, vertes, douces au toucher & luiſantes. Du milieu de ſes feuilles, s'éleve une tige haute à peu près d'un demi pied, grêle, anguleuſe & nue.

Les fleurs de cette plante qui ont une odeur forte & agréable, & une ſaveur un peu amère, ſe mettent dans la claſſe des médicamens céphaliques & anti-ſpaſmodiques. On en recommande l'uſage dans l'épilepſie, l'apopléxie, la paraliſie. On prend les fleurs de muguet en infuſion, comme du thé. Pluſieurs Praticiens diſent auſſi qu'elles conviennent dans les catarrhes & autres maladies froides de la tête, ſoit qu'on les prenne intérieurement comme nous venons de le dire, ſoit qu'on les applique à

l'extérieur. La poudre peut se prescrire jusqu'à un gros, dans quatre onces d'eau distillée de la même plante, ou bien dans une simple infusion de ses fleurs ; mais on ne doit en ordonner l'usage, que quand on est sûr qu'il n'y a point de disposition inflammatoire dans le cerveau. L'esprit tiré des fleurs, par leur infusion dans l'eau-de-vie ou l'esprit de vin, est propre à calmer les frayeurs des hypocondriaques, & à ranimer les personnes épuisées par la débauche. On fait aussi, avec les fleurs de cette plante, une conserve que l'on prescrit à la dose d'une demi once. Les fleurs de muguet desséchées & réduites en poudre sont mises au rang des sternutatoires. La racine pulvérisée peut encore, & avec plus de raison, se ranger dans la classe des errhines. Presque tous les Historiens assurent que dans certains endroits de l'Allemagne, après avoir fait sécher les fleurs de muguet pendant l'été, on les mêle avec le raisin & on en prépare un vin, dont on se sert pour toutes les maladies, auxquelles l'eau & l'esprit de ces fleurs sont propres. S *Pauli* recommande contre la paralisie, la teinture du castoreum faite avec l'esprit du muguet : il veut qu'on en frotte l'épine du dos depuis la nuque du col, jusqu'au coccix. L'application des linges imbibés de cette teinture, faite sur l'épine du dos, a guéri des épilepsies très-violentes dans quelques enfans, au rapport du même Auteur.

En versant sur de l'ambre gris de l'eau spiritueuse de muguet, on fait une teinture ou une essence d'ambre, dont on se sert avec succès dans la défaillance, les maladies subites du cerveau, & pour exciter à l'amour.

Camerarius, remplit de fleurs un vase de verre, dont l'orifice est fort étroit, & après l'avoir bien bouché, il l'enfouit dans une fourmilliere pendant un mois ; les fleurs se pourrissent & se fondent ; il en tire une liqueur qui est comme de l'huile, &

il assure, qu'elle est très-utile pour calmer les douleurs de la goutte, de la sciatique, & pour les maladies de même nature; on ne l'employe qu'extérieurement.

MULET, MULE. (Vét.) C'est une espéce de quadrupéde engendré par un cheval & une ânesse, ou par un âne & une cavalle, ou par un onagre (âne sauvage) & une jument. Le mulet, dit M. *Valmont de Bomare*, après M. *de Buffon*, n'est pas une espece certaine & constante qui puisse se reproduire, mais plutôt une espece bâtarde. Le mulet, provenu d'un âne & d'une cavalle, ressemble beaucoup à l'âne par la forme du corps, la longueur des oreilles, & la briéveté de la criniére; mais il ressemble plus à la cavalle par la grandeur. Comme l'âne, il a une queue longue, qui n'a de crins qu'à son extrémité; sa couleur la plus ordinaire est noire, ou d'un brun noir. Il a, comme l'âne, sur le dos, une croix d'une couleur plus formée.

Le mulet & la mule, quoique très-chauds & ardens pour l'accouplement, engendrent très-rarement, à peine en trouve-t-on des exemples. Plusieurs Auteurs prétendent, qu'il est de l'intérêt des possesseurs de ne pas souffrir qu'ils s'accouplent, parce qu'ils deviennent méchans, fantasques, sujets à ruer, vicieux & capricieux après l'accouplement. Les mulets sont souvent ombrageux; quelquefois ils sont si attachés à leurs maîtres, ou à celui qui a coutume de les gouverner, qu'ils refusent d'obéir à tout autre, quelque chose que l'on fasse pour les y obliger. On remarque qu'ils participent réellement des qualités des animaux de qui ils viennent; car ils ont communément la force des chevaux & la dureté des ânes; ils portent les fardeaux les plus pesans sans en paroître fatigués. En Espagne, on les emploie pour traîner les carosses & les autres voitures dont on a besoin pour le transport des choses nécessaires à la vie. Ils passent aussi hardiment qu'adroitement sur les

bords des précipices ; ce qui fait qu'on s'en sert préférablement aux chevaux, dans les pays de montagnes. Les meilleurs mulets sont, sans contredit, ceux qui proviennent d'un âne & d'une jument. Il faut, dit le même auteur, que nous avons déja cité dans cet article, que l'étalon ait passé trois ans, & qu'il n'en ait pas plus de dix; on estime celui dont la couleur est d'un noir simple ou moucheté de rouge, tirant sur le vif, & le gris argenté ; le gris de souris doit être rejetté ; les jumens ne doivent pas avoir dix ans, & l'on doit aussi assortir leur poil à celui de l'étalon, pour en tirer de beaux mulets noirs. Les ânes étalons deviennent si furieux à la vue de la cavalle qu'on veut leur faire saillir, qu'il faut les tenir toujours muselés, de peur qu'ils n'estropient les appareilleurs. C'est ordinairement depuis la mi-Mai, jusqu'à la mi-Juin, qu'on donne l'âne aux jumens, afin qu'étant à terme au bout d'onze à douze mois, & même à treize, les mulets naissent dans un tems où les herbages soient abondans, gras & bons. Les jumens couvertes par un âne, ne peuvent allaiter leur poulin que six mois, à cause de la douleur qu'elles ressentent aux mammelles après ce tems-là ; c'est pourquoi il faut les sevrer à cet âge, ou leur faire tirer une autre jument.

Les mulets sont beaucoup plus forts que les mules ; c'est ce qui fait qu'on les préfére pour les travaux & les ouvrages pénibles. Un bon mulet doit être ferme, gras ; il faut qu'il ait la croupe pendante du côté de la queue, qu'il soit court de corps, que ses jambes soient rondes & un peu grasses. La mule doit avoir la tête séche & petite, le col long & voûté, la croupe pleine & large, le poitrail large, les pieds petits & les jambes séches. On connoît l'âge des mules & mulets à l'inspection des dents. On ne doit pas faire servir les mulets avant la cinquiéme année.

Les avantages qu'on retire du mulet, ne se bornent pas à ceux que nous avons détaillés dans cet article,

plusieurs de ses parties servent encore aux usages médecinaux, telles que l'ongle, l'urine, & la fiente. Sa fiente est sudorifique, & peut arrêter le flux dysenterique, & celui des menstrues quand il est immodéré. Son urine, employée en fomentation avec son sédiment, guérit les cors des pieds, & dissipe les douleurs arthritiques. L'ongle de mulet, pris intérieurement depuis douze grains, jusqu'à deux scrupules, est propre à arrêter les regles trop abondantes, & toutes les especes de flux; on en fait aussi des fumigations.

Le gouvernement des mulets doit être le même que celui des chevaux, tant pour la nourriture, pâture & harnois, que pour la guérison des maladies auxquelles ils sont exposés. Plusieurs avancent que, quand le mulet est attaqué de la fiévre, il n'y a pas de meilleur reméde que de lui faire manger des choux crus; quand il souffle souvent & a l'haleine courte, ajoutent-ils, saignez-le, puis faites-lui avaler trois demi-septiers de vin avec une demi once d'huile, autant d'enceas, & trois poissons de jus de marrube; s'il a les mules & gales aux paturons, appellées grapes, il faut mettre de la farine d'orge, & ouvrir l'aposteme s'il y en a; on lui ôte la langueur par les breuvages fréquens faits d'une demi-once de soufre battu, d'un œuf crud, & d'une dragme de myrrhe avec du vin; ce reméde peut aussi être employé lorsqu'il tousse, & qu'il a des douleurs de ventre. S'il est lassé & échauffé, jettez-lui dans la gorge de la graisse & du vin.

L'ongle du mulet jettée sur la braise, donne une odeur si désagréable pour les rats & les souris, que ces animaux quittent à l'instant les lieux qu'ils habitoient.

MURIER. (Bot.) *Morus.* On ne connoît dans les boutiques, que deux especes de mûrier, le noir & le blanc.

Le mûrier noir, *morus fructu nigro*, C. B. P. *morus nigra*, J. B. croît dans les cours & les jardins. Ses chatons sont verdâtres, lanugineux, comme l'observe le continuateur de la matiere médicale de *M. Geoffroy*, & portent plusieurs fleurs à quatre feuilles, du milieu desquelles s'élevent quelques étamines ; ces chatons ne laissent aucuns fruits après eux. Ses fruits, auxquels on a donné le nom de mûres, naissent en des endroits séparés sur le même pied ; ils sont d'abord verds & austéres ; ensuite ils deviennent rougeâtres, & à la fin, c'est-à-dire dans le tems de leur maturité, ils sont d'un rouge si foncé, qu'ils paroissent noirs. Tout le monde sçait qu'ils sont alors remplis d'un sucre doux & visqueux, qui teint en couleur de sang les mains & les levres, & qu'on trouve à leur interieur, des semences presque rondes. N'étant encore que rougeâtres, elles sont acides & astringentes ; les fruits paroissent formés d'un amas de petites conglomérations, dont chacune consiste en une petite baie succulente. Les feuilles de mûrier noir, sont larges comme la main, presque rondes, un peu pointues, rudes au toucher, dentelées en leurs bords, sinuées, velues, dures, portées sur des queues fort courtes. Au défaut des feuilles de mûrier blanc, elles peuvent servir de pâture aux vers à soie. Le mûrier est un arbre fort haut & fort gros, couvert d'une écorce rude, de couleur brune ; son tronc est tortu, noueux ; les racines de cet arbre sont peu profondes, mais se répandent au large : elles sont grandes, robustes, & assez nombreuses.

Les mûres noires sont employées comme aliment & comme remède ; lorsqu'on les mange dans leur maturité, elles rafraîchissent, mais fournissent peu de nourriture, & se corrompent très-aisément dans l'estomac ; c'est ce qui fait qu'on doit être très-réservé sur leur usage ; on leur reproche d'ailleurs, de causer des vents. Plusieurs les recommande pour appaiser

la chaleur des fiévres ardentes. *Dioſcoride* veut qu'on les mange avant le repas. *Galien* eſt du même ſentiment. *Horace* dit au contraire :

. . . . Ille ſalubres
Æſtates peraget, nigris qui prandia moris
Finiet, ante gravem quæ legerat arbore ſolem.

» Le moyen de paſſer l'été en ſanté, eſt de finir vos
» repas avec des mûres noires, qui doivent être
» cueillies avant la chaleur du jour. »

Si l'on peut taxer ce grand Poëte d'avoir avancé une propoſition un peu haſardée, en diſant que le moyen de paſſer l'été en ſanté, eſt de finir ſes repas avec des mûres noires, on ne peut certainement que le louer de l'attention qu'il recommande d'avoir, pour cueillir les mûres avant la chaleur du jour. En effet, quand on ne les cueille pas avant le lever du ſoleil, elle peuvent être très-malſaines; car ordinairement les araignées, & d'autres inſectes courent deſſus pendant le jour, les piquent, s'en nourriſſent, & y dépoſent leurs œufs; ce qui peut cauſer beaucoup de maladies vénimeuſes. On obſerve même, que les pays les plus fertiles en mûriers noirs, ſont plus ſujets à des maladies malignes & peſtilentielles. Les mûres vertes ſont deſſicatives & aſtringentes, bonnes par conſéquent pour la diarrhée, la dyſenterie, la paſſion cœliaque, le flux immodéré des régles, le crachement de ſang : on en ordonne des gargariſmes, pour les maux de gorge & les ulcères de la bouche. Lorſqu'elles ſont mûres, elles adouciſſent la poitrine & excitent l'expectoration; on en fait un rob & un ſyrop ſimples, un rob & un ſyrop compoſés. Le rob ſimple ſe fait avec le ſuc des mûres & le miel; on en met une cuillerée dans un verre d'eau, pour adoucir les âcretés de la poitrine & de la gorge; en y ajoutant du verjus, de la myrrhe & du ſafran, on a le

rob composé; le syrop se fait de la même maniere; en substituant seulement le sucre à la place du miel; on se sert de la racine & de l'écorce de mûrier comme vermifuges, & on les fait entrer dans les poudres & autres compositions propres pour les vers. Ses feuilles pilées avec du vinaigre & appliquées sur les brûlures, font beaucoup de bien, suivant *Schwenckf.*

Le mûrier blanc, *morus fructu albo*, C. B. P. *morus alba*, J. B. *morus fructu albo minori, ex albo purpurascente*, L. R. H. est plus tendre & plus délicat en tout, que le noir, si néanmoins on en excepte le fruit, dont le goût est miéleux, fade & désagréable, plus propre à exciter des nausées, qu'à nourrir. Ses feuilles sont oblongues, plus tendres & plus étroites que celles du mûrier noir, mais dentelées comme elles, & découpées en fleurs de lys. Il jette plusieurs chatons attachés à des pédicules, un peu longs, qui ressemblent assez à ceux du précédent. Ses fruits sont petits, blancs ou purpurins dans leur maturité; son tronc s'éleve davantage que celui du mûrier noir; ses racines sont plus grandes & plus étendues. Les feuilles du mûrier blanc sont découpées, comme nous l'avons dit plus haut, mais elles ne restent ainsi, que tant qu'il est encore jeune; car elles sont entieres dès qu'il a une fois atteint sa grandeur parfaite; comme elles sont plus délicates que celles du mûrier noir, on les préfére pour la nourriture des vers à soie. Cet arbre est très-commun en Espagne, en Italie & en France; il fait la richesse de certains cantons du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné, de la Touraine, à cause de la nourriture qu'il donne aux vers à soie, qui sont d'un très-grand revenu quand ils réussissent. Les fruits de mûrier blanc ne sont d'aucun usage en médecine, ni en aliment; l'écorce & la racine de cet arbre sont vermifuges.

MUSC. (Mat. Méd.) C'est une substance grumeleuse, grasse & onctueuse, ressemblant assez à du sang caillé, de couleur rougeâtre obscure, d'une sa-

veur âcre & amére, d'une odeur très-forte, très-pénétrante, agréable pour un grand nombre de personnes, insupportable pour d'autres. L'animal qui la fournit est encore peu connu des Naturalistes. M. *Valmont de Bomarre* soutient, avec plusieurs autres, que c'est une espece de chevre ou de gazelle, qu'on trouve dans le Thibet & le Tunquin. On lit à la fin du quatorziéme Recueil d'un Livre intutilé, *Lettres amusantes & curieuses*, qu'il y a à la Chine une espece de chevreuil qui en fournit; mais il paroît par des descriptions plus exactes, & des relations des voyageurs plus circonstanciées, que cet animal a un caractere particulier. M. *de la Peyronnie* donna en 1731, l'anatomie d'un animal à musc envoyé au Roi. Il paroît, d'après la description qu'il en donne, qu'il ressembloit à une espece de fouine, nommée *Genette*. Le musc étoit renfermé dans une poche membraneuse, située entre la vulve & l'intestin rectum de cet animal, qui étoit femelle. On le trouve dans le commerce, ou séparé de son enveloppe, ou renfermé dedans. Celui qui est sans enveloppe doit être sec, d'une odeur forte, d'un goût amer; il brûle entierement lorsqu'on le met sur le feu. L'enveloppe ou la vessie qui le contient, doit être mince; le poil qui la recouvre, doit être de couleur brune; car c'est à cette marque, dit *Pomet*, tom. 2, *Histoire générale des Drogues*, qu'on reconnoît le musc de Tunquin, qui est le plus estimé. Celui dont les enveloppes sont recouvertes de poil blanc, nous vient de Bengale, & est inférieur au premier. Il en vient aussi de Russie; mais on le regarde comme le moins bon, & on lui préfere toujours celui de Bengale & de Tunquin.

Les Marchands sophistiquent très-souvent le musc avec du sang; mais on s'apperçoit aisément de la fraude, parce qu'ainsi altéré, il a de la peine à prendre feu.

On range le musc dans la classe des médicamens

cordiaux, céphaliques, fortifians, alexitéres. On en recommande l'usage dans la paralisie & le tremblement. Quoique son odeur porte à la tête, puisse causer des spasmes & des vapeurs, le plus grand nombre des Médecins le regardent comme un des meilleurs anti-spasmodiques. M. *Galeati* a inséré dans les Mémoires de l'Institut de Bologne, plusieurs observations qui ont pour objet de prouver, qu'il est très-utile dans les maladies convulsives. M. *Nugent*, Médecin Anglois, propose cette substance comme un spécifique contre la rage, dans un Livre intitulé, *Essai sur l'Hydrophobie*, traduit en François en 1754. Dans les accès convulsifs violens, on doit en faire prendre depuis huit jusqu'à douze grains; cependant la dose ordinaire est depuis un quart de grain, jusqu'à un grain entier.

On observe, qu'il est très-nuisible aux femmes hystériques; c'est pourquoi il faut s'en abstenir à leur égard. Il y a des Praticiens qui le font prendre depuis deux grains, jusqu'à dix ou quinze, suivant les circonstances, & qui vont même au-delà.

On prétend que les cotons musqués, introduits dans les oreilles, font un spécifique contre la surdité; ce qui est démenti par l'expérience.

MUSARAIGNE, ou MUSET. (Vét.) La musaraigne, dit M. *de Buffon*, semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, & remplir l'intervalle qui se trouve entre le rat & la taupe, qui, se ressemblant par leur petitesse, different beaucoup par la forme, & sont en tout des especes très-éloignées. La musaraigne se cache dans les fermes, sur-tout en hiver; elle s'y nourrit de grains, d'insectes, & de chairs pourries. Quelquefois elle habite dans des trous pratiqués dans la terre, ou dans le tronc des arbres. Les Naturalistes disent, qu'elle donne autant de petits que la souris; ce qu'il y a de très-certain, c'est qu'elle en donne moins fréquemment. Son cri est aigu; malgré la petitesse de son corps, elle est peu agile, court

mal,

mal, & ne voit pas les piéges qu'on lui tend. Sa couleur ordinaire est d'un brun mêlé de roux; il y en a de noires & de cendrées: toutes sont blanches sous le ventre. Ce petit animal est plus petit que la souris, & a beaucoup de ressemblance avec la taupe; son museau est à peu près formé de même; ses yeux, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même; en un mot, il ressemble à la taupe par le nombre des doigts, la queue, les jambes, surtout celles de derriere, les oreilles & les dents.

La musaraigne exhale une odeur forte, qui lui est particuliere; cette odeur est si désagréable, que les chats eux-mêmes ne les mangent jamais, quoiqu'ils les chassent & les tuent comme les souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur & cette répugnance des chats, dit M. *Valmont de Bomarre*, qui a fondé le préjugé du venin de cet animal, & de sa morsure dangereuse pour le bétail, & sur-tout pour les chevaux. Mais l'ouverture de la gueule de cet animal, continue-t-il, est même trop petite pour qu'il puisse les mordre. Les enflures qui arrivent aux chevaux, ne viennent vraisemblablement que d'une cause interne, & ne sont certainement pas causées par la morsure ou la piquure de ce petit animal, comme le vulgaire le croit. Cependant, ceux qui ont le mieux écrit sur l'Art Vétérinaire, disent avoir observé, que la musaraigne mordoit quelquefois les chevaux, & qu'après cette morsure, le cheval avoit les même saccidens que s'il eût été piqué par un serpent; c'est-à-dire que la partie enfloit. Ils recommandent en pareil cas, de mettre un bouton de feu sur la morsure, si l'on s'en apperçoit sur le champ; ou de faire une forte ligature au-dessus de la morsure, afin d'empêcher le venin de monter; de battre ensuite la partie avec une branche de groseiller épineux, jusqu'à ce que le sang sorte, de frotter ensuite l'endroit avec de la thériaque, de l'orviétan, &c. Si l'on ne s'est pas apperçu de la piquure dans le moment, ajoutent-ils,

& qu'on voit que l'enflure commence à s'étendre, il faut toujours mettre le feu à l'endroit piqué, le frotter d'une des drogues ci-dessus, & en faire avaler au cheval.

MUSCADE. (Diéte, & Mat. Méd.) C'est le fruit d'un arbre de l'Inde Orientale, de la grosseur d'une petite noix, dont l'odeur est gracieuse, la saveur âcre & aromatique, & qui est recouvert d'une enveloppe particuliere, appellée *macis*. Son usage est très-fréquent en Médecine. On le range dans la classe des médicamens analeptiques, stomachiques, & carminatifs, céphaliques & cordiaux. On le recommande dans le coryza & les autres fluxions; on l'employe avec succès dans la cardialgie, le vomissement & les douleurs de colique. Les Bracmanes se servent des muscades confites, dans la paralysie, les affections de la matrice & des nerfs. La muscade grillée est un reméde contre la diarrhée & les autres flux de ventre. Elle fortifie l'estomac, facilite la digestion, excite les régles. Les muscades mâchées & avalées, sont un très-bon reméde dans la paralysie des parties qui servent à la déglutition, suivant *Ettmuller*. On lit dans le livre que *Tachenius* a écrit, *de morbonum principe*, qu'un soldat avoit une plaie, qui se consolida par l'usage intérieur de la muscade. Aussi *Lefevre* & *Wedelius* recommandent-ils ce fruit pour la consolidation des plaies. On attribue au macis, les mêmes propriétés, qu'à la muscade. Ce fruit se prend en substance depuis huit grains, jusqu'à un demi-gros. Lorsqu'il est grillé, on en prend jusqu'à deux scrupules.

Tout le monde sçait que la muscade tient un des premiers rangs parmi les assaisonnemens doux & tempérés. On sert dans les desserts, les muscades entieres confites; & plusieurs en mangent en buvant du thé. Les personnes délicates n'en prennent que la peau. Néanmoins l'expérience a démontré que la muscade confite, est quelquefois malfaisante, soit qu'on la mange avec sa peau; soit qu'on ne mange que sa peau seule; car ce fruit & sa peau sont narcotiques

à un degré considérable ; & ceux qui en usent immodérément, sont bientôt plongés dans l'assoupissement & les maladies comateuses. On lit dans *Lobel* un fait qui le prouve. Une femme grosse, dit-il, ayant mangé douze muscades, tomba dans une espece de délire, ou plutôt d'ivresse, dont le repos, le sommeil, & les répercussifs qu'on eut soin de lui appliquer sur la tête, la délivrerent.

On tire des muscades récentes broyées, éteintes dans une poële, une huile bienfaisante dans beaucoup de maladies.

Si l'on en donne dans quelque liqueur chaude, dit M. *James*, elle calmera les tranchées & les douleurs néphrétiques.

Si on l'applique aux enfans en forme de liniment sur la région ombilicale, elle produira le premier de ces effets ; si on frotte les nerfs & les jointures affectées de douleurs opiniâtres, elle les dissipera.

MUSCAT. (Hig.) Nom donné aux raisins blancs de Frontignan, & aux raisins rouges de Toulon ; on en fait d'excellent vin. *Voyez* RAISIN.

MUSTELLE. (Hig.) *Mustela vulgaris*. C'est peut-être une espece de morue, que les Allemands appellent *pisgurn*. La chair de ce poisson, qui habite les lieux marécageux, est un peu rousseâtre, dure & visqueuse, d'une odeur herbacée & marécageuse. La mustelle de riviere qui se tient dans les lieux pierreux, & qui est beaucoup plus rare que celle dont nous venons de parler, est aussi beaucoup plus délicate & plus salubre. Les gourmands regardent le foie de ce poisson comme un aliment exquis.

MUSIQUE. (Méd. Diéte) « L'action de la Musique sur les hommes, est si forte, & sur-tout si sensible, dit un très-célébre Auteur, qu'il paroît absolument superflu, d'entasser des preuves pour en constater la possibilité. L'expérience journaliere le démontre à ceux qui peuvent sentir ; & quant à ces personnes mal organisées, qui, plongées

» dans une insensibilité maladive ; sont malheu» reusement dans le cas d'exiger ces preuves ; » elles n'en seroient à coup sûr nullement convain» cues. Que peuvent en effet les raisons les plus » justes, où le sentiment ne fait aucune impression? » Qu'on transporte l'homme le plus incrédule, par » conséquent le moins connoisseur, mais possédant » une dose ordinaire de sensibilité, dans ces Palais » enchantés, dans ces Académies de Musique, où » l'on voit l'art se disputer & se montrer supérieur » à la nature ; qu'il y écoute les déclamations harmo» nieuses de cette Actrice inimitable, soutenue par » l'accompagnement exact & proportionné de ces » instrumens si parfaits, pourra-t-il s'empêcher de » partager les sentimens, les passions, les situations » exprimées avec tant d'art & de vérité? Et pour me » servir des paroles énergiques d'un Ecrivain du siécle » passé, son ame, dépourvue de toute idée étran» gere, perdant tout autre sentiment, ne volera» t-elle pas toute entiere sur ses oreilles? Son ame » sera bientôt émue, son corps recevra des im» pressions aussi vives ; un frémissement machinal » involontaire, s'emparera de lui, ses cheveux se » dresseront doucement sur sa tête, & il éprouvera » malgré lui une secrete horreur, une espece de res» serrement dans la peau ; pourra-t-il ne pas croire, » quand il sentira si vivement? »

Jettons les yeux sur les Histoires anciennes & modernes ; parcourons les ouvrages transmis à la postérité depuis un tems immémorial, nous reconnoîtrons par-tout les effets surprenans de la Musique. *Galien* assure qu'*Esculape* avoit coutume de guérir ceux à qui les mouvemens violens de l'esprit avoient rendu le tempérament du corps plus chaud qu'il ne falloit, avec des chansons molles, agréables, voluptueuses. *Pindare* rapporte la même chose. La Musique des Anciens, plus simple, plus imitative que la nôtre, étoit aussi incomparablement plus pathétique, plus efficace,

Nous cherchons à satisfaire l'esprit, à donner du plaisir; mais ils s'attachoient à émouvoir les passions, à toucher le cœur; aussi trouve-t-on dans leurs histoires, beaucoup plus de faits avantageux à la Musique, que l'on n'en verra jamais dans les nôtres. Ils avoient distingué deux airs principaux; le premier, appellé *air dorique*, ramenoit à un état plus tranquille, les esprits agités, calmoit les passions; l'autre, nommé *air phrygien*, animoit le courage abattu, excitoit la fureur. *Galien* nous rapporte lui-même, dans un endroit de ses Ouvrages, un exemple, qui prouve combien ces deux airs avoient de force & de pouvoir sur les hommes: & quels étoient les changemens qu'ils produisoient, en un instant, dans l'économie animale.

Un Musicien, dit cet habile Observateur, ayant mis en fureur en très-peu de tems, avec l'air phrygien, plusieurs jeunes gens qui étoient ivres, je le sollicitai à changer de ton, & à prendre l'air dorique, aussitôt le calme succéda à la fureur, & ils parurent aussi tranquilles que s'ils ne fussent jamais sortis de cet état. On lit dans les excellens Ouvrages de *Quintilien*, que *Pytagore*, voyant un jeune homme transporté de colere, prêt à mettre en pieces sa maîtresse infidelle, & à brûler sa maison, pria un Musicien de jouer un air dorique: ce qui calma tellement les agitations de cet amant méprisé, qu'il se retira sans rien faire. Un nommé *Terpenter*, Musicien, calma, par la douceur de sa voix, une violente sédition dans Lacédémone. Ces exemples, ces faits, auxquels nous pourrions en joindre beaucoup d'autres, si les bornes que nous nous sommes prescrites, ne s'y opposoient, prouvent sans doute, d'une maniere incontestable, la vérité de la proposition que nous avons avancée au commencement de cet article; c'est-à-dire, que la Musique des Anciens étoit plus pathétique que la nôtre. Nous parvenons quelquefois, à la vérité, à émouvoir les passions, mais ce n'est jamais d'une maniere assez forte, pour opérer ces grands change-

mens dont nous avons parlé : d'où il faut conclure que le pouvoir de la Musique est bien déchu, à mesure que l'on s'est imaginé qu'on la perfectionnoit.

Quel est le Musicien qui pourroit, de nos jours, se rendre tellement maître des passions au moyen de son instrument ou de sa voix, qu'il pût mettre en fureur l'homme le plus phlegmatique, ou calmer à l'instant les sens d'un homme irrité ? Les flûtes, les trompettes, &c., en un mot, tous les instrumens de Musique que les Anciens faisoient marcher à la tête de leurs armées, servoient à animer le courage, à inspirer de la fermeté, à fortifier les esprits abattus, à les rendre inaccessibles à la crainte ; leur principal usage de nos jours, est de faire aller les soldats en mesure.

Il n'y a pas de passion que les Anciens ne crussent pouvoir exciter par la Musique. Enfin cette même Musique, qu'on s'est attaché de nos jours à rendre si voluptueuse, si douce, si attendrissante, & qui ne paroît être faite que pour captiver les cœurs & inspirer de l'amour, étoit si bien variée par les Anciens, qu'ils s'en servoient comme d'un préservatif contre les traits de l'amour, & comme d'un reméde assuré contre la continence : du moins le trouvons-nous écrit dans les plus anciens ouvrages. Les maris absens, disent ces Auteurs, laissoient à leurs femmes des Musiciens qui leur jouoient des airs capables de modérer des desirs qu'elles n'auroient pu satisfaire qu'aux dépens de leur honneur ; & l'on assure qu'*Egiste* fut obligé de faire périr *Demodocus*, Musicien, qu'*Agamemnon* avoit placé auprès de *Clitemnestre* son épouse, pour lui jouer la chasteté, afin de venir à bout de vaincre les refus opiniâtres de cette Princesse.

L'application de la Musique à la Médecine, est presque aussi ancienne que le monde, puisqu'elle est perdue dans ces tems obscurs & fabuleux, que l'his-

toire n'a pas encore pu pénétrer. *Cælius Aurelianus* assure que *Pytagore* est le premier qui se soit imaginé que la musique pouvoit être utile dans le traitement des maladies, & qui l'ait employée en pareil cas. Nous ignorons quelle étoit la maladie qu'il traita par son moyen. *Diemerbroek* dit, que la musique a guéri quelquefois de la peste : & que ce reméde, qu'il nomme admirable, étoit connu des anciens ; en effet, *Démocrite* nous apprend, dans son traité de la peste, que le son de la flûte est un remede contre cette maladie, & son sentiment se trouve confirmé par la pratique de *Thales*, de Crete, qui délivra les Lacédémoniens de la peste, dont ils étoient affligés, par le moyen de la musique. *Theophraste*, au rapport d'*Athenée*, dit dans son livre de l'*entousiasme*, que l'on guérit la sciatique, avec l'harmonie phrigienne. Un grand nombre d'Auteurs après lui, ont tenté diverses expériences, qui n'ont servi qu'à prouver d'une maniere plus convaincante l'efficacité de ce secours. Les bons effets de la musique dans la goutte, sont aussi connus depuis longtems. *Bonet* assure, que plusieurs personnes de sa connoissance s'en sont bien trouvées. *Aulugelle* ajoute encore après *Theophraste*, que le son de la flûte bien ménagé, guérit les morsures des viperes, des scorpions : *Galien* la recommande lui-même en pareil cas. M. *de Saut*, Médecin de Bordeaux, qui s'est acquis, par ses ouvrages, une réputation solide, assure s'être servi de la musique avec beaucoup de succès, contre la morsure des chiens enragés. *Asclépiade* soutient que les maladies d'esprit, & sur-tout la phrénésie, peuvent se guérir par l'effet de la musique. On lit dans l'histoire de l'Académie Royale des sciences, que deux Phrénétiques furent guéris par des concerts & des chansons qu'ils avoient demandés. M. *Bourdelot* assure qu'un Médecin de ses intimes amis, ayant été appellé pour porter du secours à une jeune femme que l'inconstance de son mari avoit rendue folle, parvint à la

guérir en introduisant dans sa chambre, des Musiciens qui jouoient, plusieurs fois dans la journée, des airs appropriés à son état. Le délire, les affections hystériques & hypocondriaques, ont aussi souvent été guéris par la musique. Tout le monde sçait que les accès de mélancolie ou de manie dont *Saul* étoit attaqué, se dissipoient au son de la harpe mélodieuse de *David*. *Aretée* conseille aussi la musique dans la mélancolie, & *William Albrecht* prouve, par plusieurs observations, combien ce reméde est efficace en pareil cas. *Chrysippe* prétend avoir observé de bons effets du son de la flûte, dans l'épilepsie & la sciatique; M. *Desault*, que nous avons déja cité, dit aussi qu'elle est avantageuse dans la phtysie; M. *de Sauvages* a vu un jeune homme qui ne trouvoit aucun soulagement dans l'accès d'une fiévre considérable & remittente, qui lui causoit, sur le soir, une céphalalgie cruelle : si ses amis n'avoient eu la complaisance de battre un tambour, dont le bruit étoit très-incommode pour les voisins de ce malade, & qui leur donnoit même la céphalalgie; il est aisé de voir, par l'énumération que nous venons de faire, qu'il y a nombre de maladies, dans lesquelles on peut employer la musique avec succés. Nous ne parlerons pas ici des effets de la musique dans la cure de la maladie qu'on dit être causée par la piquure de la tarentule, nous renvoyons à ce mot. *Voyez* aussi les mots CALMANS, ANTISPASMODIQUES.

S'il est ridicule de croire que la musique soit un spécifique dans certaines maladies, on ne peut pas au moins se dissimuler qu'elle ne puisse être utile dans le traitement d'un grand nombre, en ranimant le courage & les forces du malade, en dissipant ses craintes & son affaissement, souvent plus funestes que la maladie même.

Lorsqu'on veut appliquer la musique à la méde-

cine, il eſt néceſſaire que le compoſiteur faſſe ſes airs appropriés à l'état du malade, & qu'il choiſiſſe les tons les plus propres à exciter les paſſions auxquelles ce malade peut être ſenſible; il faut enſuite que le Muſicien ajoute à l'illuſion, par ſa voix ou ſon inſtrument. Par ce moyen, on pourra venir à bout de calmer les fureurs de phrénétiques; d'enchanter, pour ainſi dire, les douleurs aigues qui tourmentent un goutteux; de détourner l'imagination des mélancoliques & des hypocondriaques, de la conſidération perpétuelle de leur état, qui certainement l'aggrave, augmente la ſenſibilité des nerfs, & rend les douleurs plus inſupportables. On parviendra à diſſiper le chagrin, à écarter la frayeur qui diſpoſe aux maladies, à ſuſpendre l'attention d'un malade, qui, comme ne l'ignorent pas tous les Praticiens, contribue beaucoup à l'invaſion du paroxiſme, d'épilepſie, d'hiſtéricisme, de fiévres intermittentes. On ne doit point employer la muſique dans les maladies de tête & d'oreille.

Propoſer la muſique pour reméde, c'eſt vouloir paſſer pour fou, dans l'eſprit de certaines gens qui, ſans réflexion, jugent de l'inefficacité d'un reméde par ſa ſingularité; mais eſt-il & peut-il être un motif qui puiſſe, dans l'eſprit d'un vrai Médecin, balancer l'intérêt de ſon malade?

Nous ne terminerons pas cet article ſans parler de l'idée biſarre & abſurde de J. B. *Porta*, qui nous a laiſſé un ouvrage ſur les pronoſtics qu'on pouvoit tirer à l'inſpection des différens traits de la figure & de la conformation des diverſes parties du corps; cet homme, doué d'une imagination giganteſque, avoit conçu le projet ridicule de faire de la muſique une panacée, un reméde univerſel: il prétendoit qu'on pouvoit guérir toutes les maladies au moyen de la muſique inſtrumentale, ſi l'on faiſoit des flûtes ou autres inſtrumens avec le bois des plantes médicinales; de façon qu'on choisît pour

chaque maladie, le son d'une flûte faite avec la plante dont l'usage intérieur étoit conseillé, & réputé efficace dans cette même maladie. Ainsi il vouloit qu'on traitât les fous, les maniaques, avec une flûte d'Hellebore; qu'on se servît d'une flûte faite avec la roquette ou le satyrium, pour les impuissans & les hommes froids, qui ne sont pas suffisamment excités par les aiguillons naturels.

MUTITÉ. (Méd.) On appelle muet, celui qui n'a jamais eu l'usage de la parole, ou qui l'a perdue. Tout le monde sçait qu'il y a des muets de naissance, & ceux-ci sont ordinairement incurables; néanmoins plusieurs personnes se sont occupées de leur rendre l'usage de la parole & plusieurs ont assez bien réussi; M. *Wallis*, en Angleterre, est parvenu à faire parler assez distinctement plusieurs muets de naissance. M. *Amman*, en Hollande, & *Perreire*, en France, ont aussi fait admirer leurs talens dans ce genre. Ceux qui n'ont qu'une mutité accidentelle, c'est-à-dire, qui ont perdu l'usage de la parole après en avoir joui, se guérissent plus facilement que les muets de naissance. Voici une observation de *Thomas Bartholin*, consignée dans les actes de Copenhague, qui le prouve. Je fus appellé, dit-il, pour une petite fille de dix ans, qui étoit devenue muette tout-à-coup. Quelques mois auparavant elle avoit senti une grande douleur au genou droit, après un frisson; la douleur passant ensuite subitement du genou au col, elle avoit perdu la parole; je lui trouvai le col fort enflé du côté droit. Cette tumeur comprimoit, sans doute les nerfs du larynx; au reste la langue étoit dans un état sain. Après que la malade eut fait usage de différens remédes céphaliques, elle commença à parler au bout d'un mois. On trouve encore dans les éphémérides des curieux de la nature plusieurs observations qui prouvent, que ceux qui ne sont muets qu'accidentellement recouvrent quelquefois l'usage de la parole par des moyens très-simples. En

voici une de *Samuel Cedelius*. On m'amena une fille, dit-il, d'environ neuf ans, qui, jusques-là, avoit parlé très-distinctement ; mais d'anciens ulcères qu'elle avoit à la tête, étant venu à se sécher d'eux-mêmes depuis cinq semaines, elle avoit commencé de ce moment, à parler difficilement, & depuis elle avoit perdu absolument l'usage de la parole : elle mangeoit, buvoit, dormoit bien, & faisoit toutes ses autres fonctions comme dans l'état naturel ; cependant elle étoit muette. J'examinai cette fille à qui je trouvai de l'embonpoint, & l'ayant jugée remplie de mauvaises humeurs, je lui donnai une poudre qui la fit évacuer par haut & par bas. Après la premiere secousse du vomissement, la malade proféra quelques paroles, & plusieurs autres par la suite, de façon que sans aucun autre reméde, elle commença à parler aussi distinctement qu'auparavant.

Poterius (*cent. 2, curationum, curat. 2.*) rapporte l'exemple d'un jeune homme qui, après être tombé d'un arbre fort élevé, perdit absolument l'usage de la parole, sans qu'il parut nulle part la moindre tumeur : ce jeune homme fut guéri par un purgatif & par un julep atténuant & dissolvant.

MYROBOLANS. (Mat. Méd.) Ce sont des fruits desséchés qu'on nous apporte des Indes orientales. On en fait aujourd'hui peu d'usage en médecine. On en trouve dans le commerce, cinq espéces différentes, les citrins, les noirs ou indiens, les chebules, les emblics & les bellerics. Ces fruits viennent sur un arbre qui est de la grandeur des pruniers sauvages ; les citrins sont préférés aux autres espéces ; on les range dans la classe des médicamens qui resserrent le ventre, aussi les prescrit-on avec succès, dans les diarrhées. On en fait prendre alors depuis un demi gros, jusqu'à un gros en substance ; il en entre le double dans la décoction ou l'infusion. Les Médecins ordonnent encore très-souvent ce fruit à petite dose, pour rétablir les forces.

MYRRHE. (Mat. Méd.) C'eſt un ſuc réſineux, gommeux, de couleur jaune, rouſſe ou ferrugineuſe, d'un goût amèr, un peu âcre, aromatique. On nous l'apporte des Indes orientales en morceaux de différentes groſſeurs, mais on ne ſçait rien de certain de l'arbre d'où elle découle.

Les vertus que les Médecins ont attribuées à la myrrhe, ſont en très-grand nombre : on dit qu'elle excite les régles, diſſipe l'engorgement du poumon, réſout les tubercules de ce viſcère, produit de très-bons effets dans l'aſthme, la toux, la jauniſſe, les affections ſcorbutiques & cachectiques, fait mourir les vers, fortifie l'eſtomac, chaſſe les vents, aide la digeſtion, hâte la ſortie du fœtus & de l'arriere faix, & détruit les obſtructions de la matrice. Pluſieurs ſoutiennent qu'elle a auſſi la propriété d'arrêter la diarrhée, & de corriger l'acrimonie des humeurs qui irritent les inteſtins, de prévenir les friſſons, qui précédent les paroxiſmes fébriles, lorſqu'on en prend gros comme une féve dans l'eau avec une quantité ſuffiſante de poivre ; de corriger la corruption & la pourriture ulcéreuſe dans quelque partie du corps qu'elle ſoit ; par conſéquent d'accélérer la guériſon des ulcères du poumon, du foie, des reins, de la matrice. Quelques modernes aſſurent qu'elle eſt ſalutaire dans l'hydropiſie. *Ray. hiſt. plant.* aſſure que les Egyptiens ont coutume de mâcher de la myrrhe dans les tems de peſte, pour ſe garantir de ce fléau.

La Chirurgie fait auſſi un très-grand uſage de cette ſubſtance; appliquée extérieurement, elle réſout, atténue, déterge & eſt un très-bon vulnéraire. Elle détruit la putréfaction & paſſe pour un des remédes les plus ſûres qu'on puiſſe employer contre la carie des os. Quand cette indication ſe préſente, l'application de l'huile de myrrhe par défaillance eſt le remède le plus aſſuré. Ce médicament eſt une liqueur qui diſtille de la myrrhe enfermée dans un œuf que l'on a fait durcir, & dont

on a ôté le jaune pour y placer cette résine.

Schroder nous apprend qu'appliquée extérieurement, elle est aussi très-salutaire pour l'éréspelle, la gangrène, les tumeurs, les ulcères récens & invétérés.

La teinture de myrrhe, dont on fait un très-grand usage, se prépare en tenant, durant plusieurs jours, de la myrrhe en digestion au bain de sable dans de l'esprit de vin. Cette teinture, ainsi que l'huile de myrrhe par défaillance, ne servent qu'à l'extérieur; on les employe dans les cas où nous avons dit que cette substance pouvoit convenir. On la prend à l'intérieur sous forme solide depuis six grains, jusqu'à un scrupule.

Nous croyons devoir observer avec M. *Geoffroi* en finissant cet article, que la myrrhe prise à l'intérieur non-seulement excite les mois, mais encore les autres éruptions de sang dans quelque partie du corps qu'elles se fassent: par conséquent, que son usage rappelle le crachement & pissement de sang, & qu'elle peut causer l'avortement. Ces considérations doivent engager à ne la prescrire qu'avec beaucoup de prudence & de précautions.

N

NAGE. (Méd.) C'est un exercice qui ne se prend guère qu'en été. Il maigrit les personnes pléthoriques & facilite la transpiration; il a encore pour avantage de rendre moins sensibles aux injures de l'air, ceux qui s'y sont accoutumés. La nage ou le bain dans la mer, est salutaire aux personnes attaquées de maladies exanthémateuses, d'hydropisie, de gale, d'éléphantiasis, de fluxions sur les jambes, ou sur quelqu'autre partie du corps. On peut l'ordonner avec

succès à ceux dont le corps ne tire aucun profit des alimens qu'ils prennent.

NAPEL. (Bot.) *napellus verus*, Offic. *Aconitum cæruleum*, *seu napellus*. C. B. P. *Aconitum magnum purpureo flore, vulgo napellus*, J. B. C'est une plante qui croît naturellement sur les alpes, dans la forêt noire, en Silésie & ailleurs aux lieux montagneux, on la cultive aussi dans les jardins. Ses fleurs sont disposées en maniere d'épis aux sommités des tiges, portées chacune sur son pédicule, ayant la figure d'une tête couverte d'un heaume, dit M. *Lemery*, de couleur bleue, rayée & garnies en dedans de quelques poils. Quand les fleurs sont passées, il leur succéde des fruits à plusieurs fourreaux ou gaînes membraneuses, disposées en maniere de tête, lesquelles contiennent des semences menues, noires dans leur maturité, anguleuses, chagrinées ou ridées. Ses tiges montent à la hauteur de trois pieds ; elles sont rondes, roides, malaisées à rompre, remplies de moëlle, garnies depuis le bas jusqu'en haut de feuilles amples, presque rondes, découpées profondément, ou divisées & subdivisées en beaucoup de parties étroites, nerveuses, d'un verd obscur luisant, attachées à des queues longues. Sa racine ressemble, par sa figure, à un petit navet : elle est noirâtre en dehors, blanche en dedans ; elle jette des filamens qui s'embrassent ensemble, de maniere qu'ils semblent représenter un rets. Le napel donne sa graine en Août, & fleurit ordinairement en Mai & en Juin.

Cette plante a toujours été regardée comme un des poisons les plus dangereux ; les enflures, les inflammations, les convulsions & la gangrène terminent en peu de tems la vie de ceux qui en ont mangé par mégarde. Un criminel étant condamné à mort, dit *Mathiole*, on lui fit manger de la racine de napel pour essayer quelques antidotes qu'on proposoit contre ce poison ; au bout de deux heures cet homme fut saisi de vertiges & de si violentes commo-

tions du cerveau, qu'il s'imaginoit avoir la tête pleine d'eau bouillante ; son visage devint livide, toutes les parties de son corps enflerent considérablement, ses yeux sortirent, pour ainsi dire, de leur orbite, & il mourut dans des convulsions horribles. *Wesper* rapporte, dans son histoire de la cigue aquatique, qu'ayant ouvert un loup qui avoit été empoisonné avec le napel, il trouva les intestins enflammés & sphacelés. Un autre criminel de Prague, ayant avalé une dragme de racine de napel, sentit comme une boule aux environs de l'ombilic, & presque en mêmetems éprouva un sentiment de froid à la partie postérieure de la tête : il survint au malade une hémiplégie alternative, pendant laquelle il disoit que son sang étoit froid dans ses veines. Il recouvra la santé sept heures après avoir pris une dose de besoard. Sa langue ne s'étoit point tuméfiée dans toute la maladie, quoiqu'il trouvât que le napel avoit la saveur du poivre. *Schenckius* lib. 7. obs. 7. rapporte, qu'un criminel ayant mangé à jeun une drachme de racine de napel, se plaignit d'une dureté continuelle dans l'estomac, accompagnée d'un sentiment de froid comme s'il y eût eu une pierre dans ce viscère ; il vomit cependant quelquefois le même jour, & rendit ses excrémens. Il crut être guéri après avoir pris cinq grains de pierre bezoardique, néanmoins il éprouva de fâcheux symptomes ; il paroît, par les effets de la plante dont nous parlons, qu'elle est caustique & corrosive.

De ce que le napel a des qualités pernicieuses, il ne faut pas croire pour cela qu'il ne puisse en avoir de bonnes ; car tout le monde sçait qu'une même plante, suivant ses différentes préparations, peut avoir de bons ou de mauvais effets, & qu'un reméde pris en certaine quantité est salutaire, tandis qu'il eut à coup sûr causé la mort du malade, si on l'eût employé à une dose beaucoup plus forte. *Avicenne* dit que la racine de napel séchée & incorporée avec le

miel, eſt un bon reméde en liniment contre la gratelle. *Bernhard de Bernis* connoiſſoit un homme qui donnoit la racine de napel pulvériſée à la doſe d'un gros, dans les fiévre tierces & quartes, & cela avec ſuccès. M. *Stork* conclut, d'après les expériences qu'il a faites ſur le napel, que ſa poudre excite la tranſpiration & la ſueur, qu'on peut en donner au malade intérieurement avec ſécurité, en l'adminiſtrant à petite doſe, pour commencer; qu'elle convient dans les maladies, dont on peut chaſſer la matiere ou la cauſe, par les voies de la tranſpiration ou de la ſueur : telles que les fiévres, les douleurs ſciatiques; il conſeille même ce reméde, pour les glandes enflées & ſquirreuſes. Pluſieurs Auteurs prétendent que le napel tranſplanté d'un lieu dans un autre, par exemple, des alpes dans les jardins, perd ſa qualité véneneuſe, & qu'il n'eſt point un poiſon dans le Nord, comme il l'eſt en Italie & dans les pays chauds. *Saxonia* rapporte avoir oui-dire, qu'il y avoit un Médecin Allemand qui guériſſoit tous les peſtiférés, en leur appliquant un véſicatoire fait avec la racine de napel. Les anciens empoiſonnoient leurs fléches avec le ſuc de cette plante, lorſqu'ils alloient à la guerre.

Quant au reméde propre contre ce poiſon, dit le continuateur de la matiere médicale de M. *Geoffroi*, on commence par donner promptement un émétique ſuivi d'une boiſſon abondante de lait & de beurre bouillis enſemble, & l'on finit le traitement par quelques bols de thériaque, d'orviétan ou de mithridate; on y peut joindre les ſels volatils de corne de cerf & de ſel ammoniac, tant pour fortifier l'eſtomac, fatigué par l'effet du poiſon & du vomiſſement, que pour chaſſer, par la tranſpiration, les parties nuiſibles qui pourroient s'être introduites dans la maſſe du ſang. On lit dans les éphémérides des curieux de la nature, que les mouches qui ſe nourriſſent des fleurs de napel, & qui ſont de la même couleur, en ſont

le contre-poison ; ainsi que l'*anthora*, lorsqu'on a fait précéder l'émétique.

NAPHTHE, *Naphtha*. (Mat. Méd.) *Voyez* PETROLE.

NAPLE. (Mal de) (Méd.) *Voyez* VÉROLE.

NARCOTIQUES. (Mat. Méd.) Ce mot est souvent employé par Hippocrate, pour signifier la diminution du sentiment & du mouvement, par l'effet de celle de la distribution du fluide nerveux. Nous appellons narcotiques, des médicamens qui sont propres à faire cesser les douleurs & à procurer du sommeil ; ce qu'ils operent, en occasionnant une ivresse d'un genre particulier, qui empêche les fonctions du principe des sensations : ou bien en produisant dans les nerfs une espéce de stupeur qui émousse le sentiment. Le degré d'action ou l'énergie des narcotiques les fait distribuer en différentes classes ; les moins actifs ou les plus doux s'appellent anodyns ; ceux qui agissent avec promptitude & beaucoup de force sont les narcotiques ou stupéfians, proprement dits ; ceux qui tiennent le milieu pour l'efficacité entre les deux premiers genres, portent le nom d'hypnotiques, assoupissans, ou somniféres. Quelques Praticiens, dit M. *Lieutaud*, changent mal-à-propos, suivant leur idée, les dénominations précédentes, & ils renferment toutes ces différences, sous le titre général de calmans : cependant on doit regarder comme importante, pour l'étude & la pratique de la Médecine, cette division des médicamens relativement à leur degré d'efficacité ; parce qu'il est rare qu'en négligeant de s'instruire de la nature & des vertus de chacun, on puisse les employer à propos.

Parcourons les ouvrages des anciens Auteurs, ouvrons les fastes de la Médecine, & nous verrons quels ont été les sentimens des Praticiens, sur l'usage des narcotiques : la pomme d'amour, la bella dona & ses baies font sur le champ tomber dans la manie les personnes

les plus ſaines, dit *Mathiole*, dans ſon commentaire ſur *Dioſcoride*; *Wierus*, *mercurialis*, & *Lobel* atteſtent la même choſe. Un hémoptoique reſta pluſieurs jours ſans dormir, ſans mémoire & ſans raiſon, pour avoir pris, par mépriſe, à trop grande doſe, une potion où il entroit une grande quantité de ſemences de juſquiame. Les pilules de cynogloſſe priſes à grande doſe, ont ſouvent occaſionné des accidens à peu près ſemblables. On lit dans *Cœlius Aurélianus*, que ceux qui boivent du ſuc de pavot, de mandragore ou de juſquiame, tombent aiſément dans une aliénation d'eſprit. On trouve dans les éphémérides des curieux de la nature, une obſervation dans laquelle on rapporte, qu'un dyſenterique, ayant pris un lavement où l'on avoit fait entrer une livre de juſquiame, tomba ſur le champ dans une ivreſſe qui dura ſix ſemaines. *Galien* a toujours tremblé quand il a été queſtion d'adminiſtrer l'opium. Le judicieux *Celſe* ſoutient qu'il ne faut jamais ſe ſervir de narcotiques, à moins qu'il n'y ait une néceſſité bien preſſante. *Scribonius Largus* leur reproche de rendre la tête peſante, de geler les membranes & de les rendre livides, de faire couler des ſueurs froides, d'empêcher la reſpiration, d'aſſoupir l'eſprit, & d'aliéner les ſens. *Allex. de Tralles* obſerve que le ſeul uſage de l'opium cauſa ſi bien la perte de la voix & du ſentiment à une perſonne, que les remédes les mieux indiqués ne purent la rétablir. *Aëtius* dit, que les narcotiques appaiſent ſur le champ les douleurs, mais qu'ils en laiſſent ſubſiſter la cauſe en dedans, ou peu de tems après, ils cauſent des défaillances même la mort, & rendent les affections longues & incurables.

Quelque dangereux & même nuiſibles que ſoient les narcotiques, & quelque reſſemblance qu'ils aient avec les poiſons, comme le prouvent les obſervations que nous ont laiſſé les anciens, & qui s'offrent tous les jours à nos yeux : nous ne pouvons pas

nous diſſimuler qu'un très-grand nombre de Médecins n'aient ſçu en tirer de grand ſecours : d'où l'on doit conclure, que ſi on a eu lieu de leur reprocher de funeſtes effets, c'eſt qu'ils avoient été preſcrits à une doſe trop forte, ou dans des occaſions défavorables : nous allons détailler en peu de mots, quelles ſont les circonſtances dans leſquelles ils peuvent être employés avec ſuccès ; quels ſont les cas dans leſquels ils ſont préjudiciables ; quelle eſt la conduite qu'on doit tenir, lorſque donnés à trop grande doſe, ils occaſionnent des accidens ; quels ſont ceux qu'on doit choiſir de préférence ; en un mot, quelles ſont les précautions qu'on doit prendre par rapport à leur uſage.

La prudence veut que l'on conſidere avec beaucoup d'attention dans la dyſenterie, la paſſion iliaque, la colique convulſive, & les cardialgies violentes, la force du malade, ſon état & les tems de la maladie, ſi l'on veut donner les narcotiques avec ſuccès : autrement au lieu de rétablir la ſanté, on donneroit la mort. Auſſi des Auteurs très-dignes de foi aſſurent-ils que les opiates données alors par la bouche ou en lavement, ont cauſé des ſymptomes mortels. On peut lire à ce ſujet, les hiſtoires mémorables de *Donatus*, les obſervations de *Thonnerus*, de *Walſchmid*, de *Tillingius*, de *Sennert*. On doit s'abſtenir des narcotiques dans l'hypocondriaciſme & l'hiſtériciſme, car ſelon la remarque de pluſieurs, ils ſoulagent alors pour un tems, mais le mal en devient plus dangereux & plus opiniâtre. Les narcotiques ſont contraires aux maladies de la tête : adminiſtrés dans des affections aſſez bénignes de la tête, diſent pluſieurs Praticiens, ils les ont ſouvent rendues très-graves, de maniere que le mal de tête s'eſt changé en affection ſoporeuſe, la migraine en ſtupidité, la paralyſie en apoplexie, le vertige en épilepſie. *Corneille Stalpart Vander Wiel*, cent. 1. obſ. 42. dit que les narcotiques ne doivent jamais être don-

nés aux enfans, parce qu'ils leur causent des tremblemens, la paralysie ou la stupidité : *Willis* est du même sentiment. Il est dangereux de faire usage des narcotiques, dit M. *Lieutaud*, que nous avons déja cité, dans les diverses maladies aigues, si ce n'est vers leur déclin, parce que, en rendant les symptomes moins violens, ils empêchent que la maladie ne parcoure ses tems, & quelquefois qu'on ne reconnoisse sa nature. Leur usage n'est pas moins à redouter dans les rhumatismes goutteux, parce qu'ils sont quelquefois un obstacle aux opérations par lesquelles la nature dissipe communément la maladie, & alors celle-ci devient plus grave & plus opiniâtre.

On doit encore s'abstenir des narcotiques, dans les maladies, dont le caractere n'est pas encore bien connu, afin d'éviter d'embarrasser & de gêner la nature dans ses opérations. Ils ne conviennent pas à ceux qui ont l'estomac froid & paresseux, ni aux femmes trop sédentaires, lorsqu'on n'a pas évacué les premieres voies. Doit-on donner les narcotiques aux phtysiques ? Il est alors très-important de calmer la toux, de diminuer l'agitation des poumons pour prévenir la rupture des vaisseaux. D'ailleurs le sommeil rétablit es forces; ou du moins il empêche qu'elles ne s'épuisent. Ces différentes raisons paroissent donc indiquer les narcotiques dans la phtisie : aussi les employe-t-on sans crainte à Montpellier. On doit néanmoins être très-circonspect sur leur usage dans cette triste circonstance ; car, quoique le sommeil rétablisse les forces, cela ne doit s'entendre que du sommeil naturel, & non pas de celui que produit l'usage des narcotiques, lequel est souvent agité par des rêves, & suivi d'un état encore plus fatiguant pour le malade. De plus, les narcotiques excitent la sueur à laquelle les phtisiques ne sont déja que trop enclins ; en outre, ces médicamens affoiblissent les forces de l'estomac, dont les phtisiques ont particulierement besoin pour digérer le lait, qui est,

pour ainsi dire, la seule chose dont ils puissent faire usage dans les premiers tems de la maladie. Les actes de Copenhague font mention d'une nourrice qui, s'étant trouvée dans une boutique d'Apothicaire au moment qu'une personne achetoit un narcotique, & ayant oui dire que c'étoit un bon somnifere, en prit aussi & en donna, dès qu'elle fut rentrée chez elle, deux scrupules à son enfant, qui crioit toute la nuit & qui l'empêchoit de dormir. L'enfant dormit vingt-quatre heures de suite, & on eut bien de la peine à le tirer de ce profond sommeil. Après qu'il fut éveillé, il lui prit des mouvemens épileptiques: ce qui prouve ce que nous avons dit plus haut, qu'il ne faut jamais permettre que les enfans fassent usage de narcotiques. On lit dans les éphémérides des curieux de la nature, une observation de *Rosinus Lentilius*, sur les funestes effets des narcotiques dans les fiévres malignes. Un homme âgé de quarante ans à peu près, d'un tempérament sanguin & replet, fut attaqué de fiévre ardente avec perte d'appetit: il consulta un charlatan qui lui fit prendre, le quatriéme jour de sa maladie, trois grains d'émétique, sans aucune saignée préalable, quoiqu'il y eût pléthore. Tous les symptomes ayant augmenté, le malade usa d'une potion cordiale & d'un mêlange fébrifuge; le septiéme jour le charlatan ordonna la teinture d'opium de *Ludovic*, pour procurer le sommeil au malade, lui prescrivant d'en prendre vingt-deux gouttes, à une heure après midi, & autant à huit heures du soir: il ordonna aussi des pilules alexipharmaques & fébrifuges, & une potion anti-putride: le malade ne se trouvant pas mieux de ces remédes, & commençant au contraire à avoir le transport, le charlatan lui fit appliquer les vésicatoires à la nuque & au poignet, & lui ordonna une potion faite avec la teinture de bezoard & la teinture d'opium de *Ludovic*; il survint une léthargie, une angine, des convulsions aux mâchoires, & enfin le malade mourut le onziéme jour de sa maladie.

Lorſqu'on fait prendre les narcotiques à une doſe plus forte qu'il ne faut à chacun, ils procurent une gaieté qui approche de la folie, & même le délire, ou bien ils donnent un profond aſſoupiſſement qui conduit quelquefois à une mort prematurée, à moins qu'on ne faſſe prendre à tems, des remédes capables de diminuer l'activité du poiſon & d'en corriger les effets ; tels ſont une boiſſon abondante qui contienne du ſel de nitre, du jus de limon : l'odeur ſeule du vinaigre très-fort produit de bons effets. On peut même avoir recours à la ſaignée & aux vomitifs, lorſque l'on voit qu'on n'a pas le tems néceſſaire pour faire paſſer la quantité de boiſſon ſuffiſante pour empêcher les effets funeſtes du poiſon. Pour prévenir les accidens, il faut, lorſqu'on veut preſcrire les narcotiques, les ordonner à très-petite doſe d'abord, & augmenter enſuite par gradation.

Parmi les différentes plantes narcotiques, le pavot tient le premier rang, enſuite la juſquiame, la belladona, le ſolanum, &c. Ces trois dernieres plantes étant beaucoup plus ſujettes à mettre en danger la vie du malade que le pavot, nous conſeillons de reſtreindre leur uſage aux parties externes; car, malgré toutes les expériences de M. *Stork*, on ne peut ſe diſſimuler que leur uſage peut être très-dangereux, ainſi que celui de pluſieurs autres de la même nature. Les têtes de pavot cuites dans l'eau avec le ſucre, juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, nous donnent le *ſyrop de diacode*, dont on fait un grand uſage. L'opium eſt auſſi fort employé : on trouvera au mot *opium*, la maniere de le préparer.

Il eſt bon d'obſerver que l'opium & d'autres médicamens du même genre, ont moins d'efficacité chez les perſonnes qui y ſont accoutumées par un long uſage ; celles-là peuvent prendre de plus fortes doſes, ſans qu'elles leur nuiſent ; tout le monde ſçait que les Turcs prennent chaque jour, deux ou trois gros d'opium, pour ſe rendre plus gais & chaſſer la mé-

lancolie. Ils ont même tellement contracté l'habitude d'user de l'opium, qu'ils ne peuvent s'en abstenir sans qu'il y ait à craindre pour leur santé. L'opium pris avant le combat, les rend courageux, intrépides ; l'opium leur manque-t-il? ils sont lâches, stupides, sans force, sans courage, ni vertu. Il faut cependant convenir que l'habitude de faire usage de l'opium dérange l'estomac à la longue, & peut jetter dans un état de stupeur & même d'imbécillité.

NARD CELTIQUE. (Mat. Méd.) *Nardus celtica, spica gallica vel romana.* C'est la racine fibreuse & chevelue d'une espece de valeriane, qui croît sur les Alpes, & plusieurs montagnes élevées ; son odeur est forte, sa saveur âcre & amere. *Miller* dit que cette racine est alexipharmaque, sudorifique, échauffante, atténuante, bienfaisante dans toutes les maladies malignes & contre toute sorte de poisons ; qu'elle leve les obstructions du foie & de la rate ; qu'elle provoque les urines & les régles ; elle entre dans la thériaque, l'orviétan, le mithridat, rarement entre-t-il dans les compositions magistrales. On peut en ordonner depuis un demi gros, jusqu'à un gros en substance ; il en entre le double dans une infusion.

NARD D'INDE, ou le SPICA NARD. (Mat. Méd.) *Nardus indica vel spica nardi.* C'est une substance chevelue, ou un assemblage de fibres entortillées, qui sortent, à ce que l'on croit, de la racine d'une espece de chiendent, *gramen cyperoïdes*, dont parle *Bryen* : sa saveur est un peu amère & son odeur désagréable. M. *Geoffroi* dit que le spica nard est sudorifique, atténuant ; *Miller* soutient qu'il est alexipharmaque, bienfaisant dans les maladies contagieuses, dans les obstructions de la matrice ; *Lemery*, dans son traité universel des drogues, soutient qu'il est bon pour atténuer, diviser les pierres des reins & de la vessie, pour fortifier le cerveau & l'estomac, exciter la transpiration, provoquer

l'urine & les régles : il entre dans le mithridat & la thériaque de la pharmacopée de Londres : celle de Paris le fait entrer encore dans le *ſyrop d'armoiſe*, dans le *philonium romanum*, dans la *benedicte laxative*, dans l'*huile de ſcorpions composée*, &c. Le nard indien ne ſert aujourd'hui, en médecine, que dans la compoſition des remedes officinaux. On preſcrit juſqu'à un demi gros de nard indien en ſubſtance, il en entre le double dans une infuſion.

NARINES. (Anat.) On donne le nom de narines aux deux cavités du nez, ſéparées par la cloiſon du vomer ; elles ſont revêtues de la membrane pituitaire, & fort ſenſibles. Vers leur partie inférieure il y a un cercle de poils, dont l'uſage eſt d'empêcher la pouſſiére de monter dans le fond du nez, & de prévenir l'introduction des inſectes qui pourroient ſe préſenter.

NARINES. (Maladie des) (Méd. & Chir.) Les narines ſont ſujettes à différentes maladies, telles que les hémorrhagies, les polypes, l'ozéne, &c. Les hémorragies reconnoiſſent pour cauſe la trop grande abondance du ſang porté à la tête, en conſéquence de laquelle les petites artères répandues dans la membrane pituitaire ſe trouvant trop pleines, leurs extrémités ſont trop diſtendues, s'ouvrent enfin, & rendent le ſang qu'elles contenoient. Les perſonnes qui ſont le plus expoſées aux hémorragies des narines, ſont celles qui ſont phlétoriques ; qui abondent en humeurs, qui paſſent leurs jours dans une molle oiſiveté, qui menent une vie ſédentaire & voluptueuſe, qui ſont voraces, gourmandes, qui s'expoſent au froid, qui ſont ſujettes à des agitations violentes de corps & d'eſprit, qui font uſage des ſubſtances qui fouettent le ſang, comme des aromatiques, des liqueurs ſpiritueuſes, de la biere, du vin, des bains trop chauds. Ces hémorrhagies ſont plus fréquentes dans certaines conſtitutions de l'air que dans d'autres, & certaines perſonnes même

avancées en âge, en ſont attaquées & ſoulagées, particulierement au printems, en automne & aux environs des équinoxes; elles ſont quelquefois épidémiques, lorſqu'après un tems humide, des vents du nord & du midi, l'air devient ſubitement chaud, ſec & élaſtique : on a encore obſervé que les perſonnes ſujettes aux rhumatiſmes, aux affections goutteuſes, néphrétiques, & à la ſciatique, l'étoient auſſi aux hémorragies par le nez. La ſuppreſſion des regles, ſur-tout dans les femmes graſſes & jeunes; des vuidanges dans les femmes accouchées, & de l'écoulement hémorrhoïdal dans les hommes, produit ſouvent un regorgement de ſang, qui ne manque guère d'être ſuivi d'une hémorragie par le nez. Il arrive fréquemment encore, que les perſonnes dont l'habitude du corps eſt tendre & ſpongieuſe, par conſéquent diſpoſées aux hémorragies, ſont attaquées d'un ſaignement de nez dans les fiévres, ſur-tout dans celle qu'on appelle *ſynoque*; que ce ſaignement ſuccéde aux fiévres quartes, ou qu'il précéde les éruptions exanthémateuſes, la rougeole & la petite vérole. On a encore remarqué que les hémorragies par le nez étoient aſſez fréquentes aux perſonnes qui ont perdu quelque membre conſidérable. Ceux qui ont des engorgemens & des obſtructions dans les viſcères qui ont beaucoup de ſang, comme le foie, la rate, ſont auſſi aſſez expoſés aux hémorragies. On lit dans *Hippocrate, Tract. de prædic.* que les engorgemens de la rate ſont accompagnés d'hémorrhagies.

Dans les hémorragies qui ſe font par le nez, le ſang ſort, ou par la narine droite, ou par la narine gauche, mais rarement par l'une & l'autre. L'effuſion en eſt d'autant plus grande, que ſon affluence & ſa congeſtion dans la tête, ſont plus conſidérables : tantòt la quantité de ſang repandu ſe monte à cinq ou ſix livres, tantôt à quelques onces, tantôt à quelques gouttes.

Les hémorrhagies par le nez ſont plus fréquentes dans les enfans & les jeunes perſonnes, que dans les adultes & les vieillards, dans les hommes que dans les femmes.

On a obſervé que ceux qui rendent dans leur enfance, une quantité de matiere muqueuſe & ſéreuſe par les oreilles, les yeux & les narines : ſont à l'âge de puberté fort ſujets aux hémorragies par le nez ; & qu'il n'y a point d'hémorragie, dont le retour ſoit plus ordinaire que celle des narines.

Les hémorragies fréquentes & habituelles indiquent toujours une certaine foibleſſe de nature, ou plutôt une conformation vicieuſe dans les parties du corps. Elles ſont toutefois très-ſalutaires à un grand nombre de perſonnes ; car on trouve, dans preſque tous les ouvrages des Médecins anciens & modernes, des exemples de guériſons de vertiges, d'affoibliſſement de la vue, de violens maux de tête, de phrénéſies, de convulſions & d'épilepſies opérées par ce moyen ; d'un autre côté, on lit à chaque inſtant dans *Hippocrate*, *Galien*, *Sennert* & beaucoup d'autres, que les épilepſies, les apoplexies, les vertiges, les convulſions, les tintemens d'oreille, l'affoibliſſement de l'ouie & la goutte ſereine, ont été les triſtes ſuites de la ſuppreſſion inconſidérée des hémorragies par le nez.

Ceux qui, dans leur bas âge, ont eu de fréquentes hémorragies par le nez, ſont aſſez communément attaqués de violentes maladies de poitrine dans leur jeuneſſe, comme de pleuréſie, de phtiſie, de péripneumonie, de crachement de ſang. Dans un âge plus avancé, d'écoulement hémorroïdal d'affections goutteuſes, néphrétiques, de coliques, de rhumatiſmes, &c. *Hippocrate* avoit fait cette remarque, & l'expérience ne l'a malheureuſement que trop confirmée.

Les hémorragies violentes qui ſe font par les narines, ſe terminent quelquefois par la mort du malade.

On doit regarder comme fatales, les hémorragies qui accompagnent les fiévres exanthémateuses & malignes, & celles qui surviennent dans les maladies chroniques telles que l'hydropisie, la cachexie.

Lorsque les hémorragies, qui se font par les narines, sont peu considérables, on ne doit point chercher à les arrêter. Le secours du Médecin n'est nécessaire que dans les hémorragies violentes & périlleuses, qui diminuent trop les forces. Comme ces hémorragies sont produites par la surabondance du sang & des humeurs, il faut alors avoir recours à la saignée : les préparations de nitre sont très-efficaces dans ces cas. *Hildanus* & *Paracelse* ont ordonné le nitre purifié, avec beaucoup de succès, dans toute hémorragie. *Riviere* le recommande aussi en pareil cas. Le suc de limon & d'épine vinette, l'eau & le suc d'oseille sauvage, les teintures de roses, des fleurs de marguerite préparées avec l'eau d'oseille sauvage & prises dans de l'eau de fontaine, produiront à peu près le même effet que le nitre : on peut aussi avoir recours aux anodins dans ces circonstances. Les préparations de pavot, le syrop de pavot blanc, les émulsions faites avec les quatre semences froides, les semences de pavot blanc, & les eaux de fleurs d'acacia, de sureau, de tilleul, de reine des prés, de camomille commune & de primevére pourront être mises en usage. Si ces remédes sont inefficaces, on pourra donner quelques grains de pilules de cynoglosse. Lorsque l'accident est violent, il faut faire diversion, & empêcher le sang de se porter avec impétuosité vers les parties supérieures : pour cet effet, on saignera aux parties inférieures, on prescrira des bains tempérés pour les pieds, & l'on fera mettre les mains dans de l'eau chaude. On prévient l'affluence du sang à la tête, & l'on fortifie les parties affoiblies, en appliquant sur la partie antérieure de la tête, aux narines & sur le cou, des rafraîchissans mêlés avec des discussifs. Le plus efficace d'entre

ces remedes, eſt un épithème que l'on fait avec le vinaigre de roſes, le vinaigre de rhue, le nitre, le camphre & l'huile de bois de roſe; on peut auſſi en faire reſpirer par le nez.

Les perſonnes ſujettes à des hémorragies fréquentes & violentes par le nez, feront très-bien, s'ils veulent en prévenir le retour, de prendre toutes les précautions néceſſaires pour garantir toutes les parties de leur corps, mais ſur-tout la tête & les pieds, des injures du froid. L'exercice leur ſera très-ſalutaire; l'intempérance dans le boire & le manger leur ſera très-nuiſible. Plus le corps eſt épuiſé de ſang, dit *Frédéric Hoffman*, plus l'on doit prendre de ſoin, pour que ce fluide ne ſoit point porté des parties extérieures, vers les parties intérieures : c'eſt pourquoi l'on preſcrira, dans tous le cours d'une hémorragie violente, toutes les ſubſtances froides & aſtringentes, qu'on pourroit faire reſpirer par les narines, ou appliquer extérieurement en forme d'épitheme; car les narines ſe trouvant obſtruées par l'uſage inconſidéré de ces remédes, l'impétuoſité du ſang ſera déterminée, ſoit vers la trachée artère & les poumons, & menacera de ſuffocation; ſoit vers les parties intérieures du cerveau, & il y aura danger d'apoplexie. Il eſt de la prudence de n'en venir à ces applications extérieures, qu'après les bains des pieds, l'uſage des clyſtères relâchans, & même la ſaignée du pied, s'il eſt néceſſaire. Les hémorragies qui ſurviennent, parce qu'une ſaignée habituelle aura été négligée, ou bien après une ſuppreſſion de regles, de vuidanges, ou de l'écoulement hémorroïdal, doivent être regardées comme très-ſalutaires : c'eſt pourquoi on ne s'attachera point à les arrêter, à moins cependant qu'elles ne fuſſent exceſſives : & dans ce cas, outre les remedes capables de faire diverſion, dont nous avons parlé ci-deſſus, on pourroit ordonner au malade, le corail avec les préparati ons d'hyacinthe & de nitre, dans une quan-

tité convenable de jus de citron. Lorſque les hémorragies ſont périodiques. On ne doit pas non plus ſe preſſer de les arrêter, ſur-tout ſi les malades ſont avancés en âge ; car l'apoplexie, la léthargie, & en un mot, les maladies comateuſes, ont ſouvent été les ſuites de la précipitation en pareil cas.

Ceux qui ſont ſujets à des hémorragies habituelles & exceſſives, feront très-bien de s'abſtenir de toutes les liqueurs ſpiritueuſes, d'éviter la trop grande contention d'eſprit, le trop frequent uſage des plaiſirs de l'amour ; car toutes ces choſes portent le ſang vers les parties ſupérieures, qui n'en ſont déja que trop ſurchargées. Pluſieurs auteurs rapportent que des malades ſe ſont guéris en prenant tous les jours deux ou trois pintes d'eau de fontaine.

Dans les hémorragies ſymptomatiques & accompagnées d'exanthème, de petite vérole, de rougeole, de fiévre pourpreuſe, &c. on ne doit ordonner d'autres remédes, que ceux qui tendent à modérer la grande chaleur, & à faciliter la tranſpiration. Pour cet effet.

Prenez *de l'eau de fleurs de camomille, quatre onces.*
du vinaigre diſtillé, une once.
d'yeux d'écreviſſes,
de diaſcordium, de chaque, une demi dragme.
de nitre, un ſcrupule.
de ſyrop de pavot ſauvage, quantité ſuffiſante.

Faites un mêlange dont vous ferez prendre au malade, deux cuillerées de deux en deux heures : cependant vous le tiendrez modérément chaud dans ſon lit, & lui ferez prendre une poudre compoſée d'antimoine diaphorétique, de nitre purifié & de camphre, ſi la maladie eſt maligne.

Il arrive très-fréquemment que ſi les hémorragies auxquelles on a été ſujet dans l'enfance & la jeuneſſe, ſe ſuppriment d'elles-mêmes, on eſt ſujet aux maux de tête, d'yeux & d'oreille, à l'épylepſie, à la

phrénésie, &c. Dans ces cas, si l'on s'apperçoit que la tête est affectée, & ses vaisseaux gonflés de sang, on fera très-bien d'en provoquer l'effusion par les narines, en se servant de quelque moyen extérieur. Le plus ordinaire est de passer dans le nez une plume, une paille, ou un scarificateur. Les sangsues appliquées autour des narines, feront encore très-bien dans ces circonstances. Lorsqu'une agitation violente d'esprit donne naissance à une hémorragie, cela demande un traitement particulier. Si elle est produite par un excès de colere, on a recours aux poudres nitreuses, antispasmodiques, & on les ordonne dans de l'eau pure & froide : si c'est d'un chagrin, on met en usage les diaphorétiques, mêlés avec les antispasmodiques. Les préparations de rhubarbe variées & réitérées, tantôt seules, tantôt avec des sels digestifs, conviennent dans les hémorragies qui surviennent aux personnes cachectiques. Si les viscères sont infectés de scorbut, on tentera la cure, tant de la maladie principale, que des hémorragies, avec le petit lait, dont on coupera de tems en tems l'usage, avec des préparations de rhubarbe.

Nous ne nous occuperons point ici des polipes des narines, ni de l'ozène, vû que nous en avons déja traité à leur article. *Voyez* ces mots.

La cohésion des parois des narines est un accident dont presqu'aucun Auteur n'a parlé jusqu'ici, mais qui néanmoins mérite toute notre attention. On m'apporta un enfant d'environ trois ans, dit M. *Heister*, dans son excellent traité de Chirurgie, à qui une petite vérole mal traitée avoit ulcéré tout le visage, sur-tout le nez & les lévres; en sorte que ses narines étoient bouchées, & que sa lévre supérieure rebroussée, étoit unie avec elles. Sa narine droite étoit entiérement fermée, & la gauche dans une telle contraction, qu'on n'y auroit pas passé la tête de la plus petite épingle; ce qui lui embarrassoit tellement la respiration, que ses parens étoient

dans des craintes continuelles qu'il ne fût suffoqué: voici comment je le traitai.

Je plaçai sa tête au jour, & j'ordonnai à quelques personnes qui assistoient à l'opération, de lui tenir les mains & les jambes ; je séparai ensuite la lévre supérieure, du nez, avec un bistouri. J'en pris un plus petit avec lequel j'ouvris les deux narines, & les restituai dans leur état naturel. J'introduisis une sonde & j'examinai les ouvertures de la partie supérieure ; ne les trouvant pas suffisantes, je les aggrandis, je laissai couler un peu le sang ; j'introduisis une tente forte de linge dans chaque narine, tant pour arrêter l'hémorragie, que pour prévenir la réunion des ouvertures. Pour restituer la lévre supérieure dans son état, je me servis d'un peu de charpie, avec un emplâtre & une compresse étroite & oblongue, que je plaçai sous le nez ; j'appliquai là-dessus, le bandage à quatre chefs, comme dans le bec de liévre. Je tins les choses en cet état, pendant plusieurs jours, au bout desquels je fis tremper les tentes dans de l'esprit-de-vin ; au bout de huit jours, les ouvertures que j'avois faites au nez, me parurent suffisamment larges & ouvertes.

Mais la mere s'étant imaginé que son enfant étoit parfaitement guéri, cessa de lui appliquer des tentes & de me l'apporter ; il en arriva que ses narines se resserrerent, & qu'au bout de quelque tems, on y auroit pu à peine introduire une petite sonde. Elle revint, j'ouvris de rechef les narines à son enfant comme ci-devant, à qui je continuai l'usage des tentes pendant huit jours, au bout desquels je lui appliquai dans le nez, de petits tuyaux de plomb avec des rebords, & de la dimension que je crus nécessaire : il les conserva jusqu'à ce que la blessure faite à ses narines fût guérie.

J'ai fait la même opération à une fille, continue le même Auteur ; son indisposition provenant de la même cause, je ne recourus point à d'autres moyens.

J'ai employé, dans un troisiéme cas, des petits tuyaux de cuivre, parce que je me suis apperçu que ceux de plomb se comprimoient aisément, & perdoient leur figure ellyptique. Il est nécessaire de les tenir long-tems dans les narines, sans quoi les parties se resserreront bientôt, quelque dilatées qu'elles puissent paroître.

Nous terminerons cet article par le récit de quelques faits curieux & intéressans qui ont du rapport avec les narines, & dont la publicité fera sans doute plaisir à ceux qui s'adonnent à l'étude de la Médecine.

Bartholin dit, dans une observation consignée dans les actes de Copenhague, qu'il a vu une jeune fille affligée, depuis l'âge de quatre ans, d'une goutte sereine, & qui rendoit par les narines, plusieurs onces par jour, d'une lymphe claire & limpide, mais âcre & salée. Les remédes les mieux indiqués ne purent la guérir de cette fâcheuse maladie : sa santé étoit d'ailleurs assez parfaite, quand cet écoulement se faisoit librement : sa suppression la mettoit dans un état de gêne & de mal-aise.

Olaus Borrichius parle d'un écoulement menstruel qui se faisoit par les narines. *Jean-Pierre Albrecht* a consigné, dans les éphémérides des curieux de la nature, une observation sur une portion considérable du cerveau, qui s'étoit abcédée & qui étoit sortie par les narines. Voici ce fait tel qu'il le donne.

Une jeune personne d'onze ans, se plaignoit, depuis plus d'une année, d'un violent mal de tête : la fiévre étant survenue, un Médecin qui fut appellé, mit tout en œuvre pour soulager la malade, mais sans aucun succès ; le troisiéme jour de la maladie je fus aussi appellé, & nos efforts ne furent pas plus efficaces. La fiévre s'allumoit de plus en plus, la douleur de tête augmentoit à proportion : il survint un délire violent qui, le cinquiéme jour, dégénéra en une profonde léthargie : la malade ne par-

loit plus; n'ouvroit plus les yeux; & il ne lui reſtoit que la faculté de ſentir les piquûres qu'on lui faiſoit. Cet état dura juſqu'au dixiéme jour, qui fut celui de ſa mort; elle fut agitée ce jour-là ſur les neuf heures du matin, par des mouvemens ſpaſmodiques de tout le corps, après quoi il lui ſortit avec impetuoſité, par les narines, pluſieurs livres d'un pus très-blanc : elle en rendoit environ une once à chaque expiration. Ce pus étoit mêlé de quelques particules d'une matiere qui reſſembloit à la ſubſtance du cerveau tombée en colliquation. La malade mourut pendant cette évacuation, qui continua encore quelques heures après la mort. *Wedelius* (ſect. phiſiol. 3, cap. 24.) atteſte avoir vu une portion de la ſubſtance du cerveau, comme diſſoute, ſortir par les narines, dans les nouveaux nés épileptiques. *Henri de Héer* & quatre autres Médecins, ont auſſi vu une dame, dans un violent accès d'épilepſie, rendre par la narine droite, le proceſſus mammillaire, avec une portion conſidérable du cerveau. Le Docteur *Jean-Jacques Harder* cite un exemple d'un cerveau diſſous en une eſpéce de bouillie. *George Hannæus* rapporte qu'un villageois âgé de ſeize ans s'étant introduit violemment, dans la narine droite, une paille, cette paille, en ſe rompant, lui donna la ſenſation d'un grand bruit, ſuivie d'une douleur locale très-vive, qui occupa bientôt toute la tête, & qui ne ſe calma que pendant le ſommeil; depuis ce tems ſon œil s'affoiblit peu à peu, & au bout d'un an, il ceſſa d'en voir tout à fait.

NASE. (Hyg.) C'eſt un poiſſon de rivière plus oblong & plus tendre que la carpe; il peſe ordinairement deux à trois livres. On ne le ſert preſque jamais ſur la table des riches. Sa chair eſt blanche, molle, parſemée d'arrêtes & fort inſipide.

NAVET. (Bot.) *Napus*. On diſtingue communément deux eſpéces de navets, le cultivé & le ſauvage.

Le navet cultivé, autrement dit naveau, navet domeſtique ou commun, *napus ſativa radice albâ*, C. B. P. *napus*, J. B. *napus vulgaris*, Offic. ſe cultive dans les jardins & dans les champs. Sa fleur eſt à quatre feuilles diſpoſées en croix, jaune comme celle du chou ; il lui ſuccéde une ſilique longue environ d'un pouce, ronde, qui ſe partage en deux loges remplies de ſemences aſſez groſſes, dont la couleur eſt rougeâtre, la ſaveur âcre & amère ; la figure à peu près ronde ; ſes feuilles ſont profondement découpées, rudes, oblongues, d'une couleur verdâtre, ſans pédicules ou attachées à des pédicules membraneux : on remarque que les inférieures embraſſent la tige, ſont ſinuées, & finiſſent en pointe. Sa tige s'éleve à peu près à la hauteur d'une coudée, & ſe diviſe en rameaux. Sa racine eſt ronde, oblongue, groſſe par le collet, charnue & tubereuſe, amincie vers le bas, tantôt blanche, tantôt jaunâtre, aſſez ſouvent noirâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût très-agréable.

Les racines de navet ſont d'une très-grande utilité dans les cuiſines. Tout le monde ſçait que parmi les navets il y en a dont les racines ſont petites, tandis que d'autres en fourniſſent de très-groſſes. Les premières ſont regardées par les gourmets comme les meilleures ; les navets de Freneuſe près Poiſſy ſont très-eſtimés à Paris, à cauſe de leur bon goût. C'eſt un bon aliment pour les eſtomacs robuſtes, mais pour les foibles il ne vaut rien, car il eſt venteux & difficile à digérer.

On ſe ſert de la décoction de racine de navet dans les bouillons pectoraux ; cette même décoction mêlée avec du ſucre, forme un ſyrop très-recommandé dans la toux & les fluxions de la gorge.

La ſemence de cette plante eſt apéritive : on en prend deux gros concaſſés & infuſés dans deux verres de vin blanc. *Schroder* aſſure que cette ſemence priſe à la doſe d'un gros, eſt très-bien indiquée dans

la ſuppreſſion d'urine & la jauniſſe, & que ſon huile calme les tranchées des enfans. On l'employe auſſi avec ſuccès, dans les fiévres malignes éruptives.

Le navet ſauvage, *napus ſylveſtris*, C. B. P. *bunium ſeu bunias*, Offic. ne differe du cultivé, qu'en ce que ſa racine eſt plus petite, ſa fleur jaune, ſes feuilles plus découpées. On en tire les mêmes principes chymiques que du navet domeſtique ; ſa ſemence jouit auſſi des mêmes propriétés que celles des navets domeſtiques : elle leur eſt même préférée en Médecine. La variété des navets qu'on nomme la groſſe eſpéce, eſt deſtinée à la nourriture des beſtiaux pendant l'hyver & le printems.

NAUSÉE. (Méd.) C'eſt une envie de vomir, accompagnée de dégoût, d'anxiété d'eſtomac, & d'une ſécrétion abondante de ſalive, dans la bouche.

Cette maladie differe du vomiſſement, en ce qu'elle en forme le premier degré & qu'elle n'eſt point accompagnée de ſymptomes auſſi graves. La nauſée peut être produite par différentes cauſes. *Hildan* a obſervé qu'elle étoit quelquefois occaſionnée par la préſence du ver ſolitaire. Une jeune femme, dit-il, avoit des nauſées, des rots, un dégoût, & ſouvent des douleurs dans le ventre, des tranchées & des foibleſſes d'eſtomac, elle prit une poudre faite avec de la rhubarbe, le ſenné, le turbith, l'agaric, avec du ſyrop roſat ; elle rendit par bas, un ver ſolitaire très-conſidérable, & ſe rétablit enſuite parfaitement.

Dans le commencement de la groſſeſſe, les femmes éprouvent auſſi ce genre d'incommodité ; elles ſont dégoûtées, ont l'apétit dépravé, & rendent des phlegmes par la bouche ; pluſieurs Auteurs diſent que cela arrive par une ſuite néceſſaire du refoulement du ſang uterin, ſur les vaiſſeaux gaſtriques ; & par l'effet de la commotion qui s'opére à l'inſtant de la conception, d'où il naît preſqu'auſſitôt un déſordre marqué dans la nature & la diſtribution du

fluide nerveux. Ce mal se dissipe souvent avant le cinquiéme mois. Il est sans conséquence quand il est modéré ; mais s'il devient violent, on a tout lieu de craindre l'avortement. Dans le premier cas, il ne faut presque rien faire ; cette incommodité est une adresse que la nature employe, pour empêcher les femmes de prendre plus de nourriture qu'il ne convient dans cet état, où il y a déja pléthore très-manifeste. On peut permettre tout au plus quelques cuillerées de vin de Rota : les boissons aigrelettes peuvent aussi être mises en usage. Lorsque la nausée est violente de maniere à faire craindre l'avortement, il faut avoir recours à la saignée, à la diéte, & purger les femmes qui en sont attaquées, avec deux onces de manne, un gros de sel de glauber & une once de syrop de pommes. *Barbete*, *Jean Rhodius* & plusieurs autres, font mention d'une espéce de nausée causée par le squirre du pancréas: Voici une observation de *Jean Rhodius* à ce sujet. Une femme âgée avoit des nausées après ses repas, elle tomba dans l'atrophie & mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva que le pancréas étoit aussi dur qu'une pierre : & comme ce viscère est situé sous l'estomac auquel il sert d'appui, ce dernier ne pouvoit faire la digestion, se trouvant gêné par cette dureté. Plusieurs Auteurs parlent de nausées dépendantes d'une hernie de l'estomac ; elles sont une suite, disent-ils de la chûte de l'estomac dans la poitrine, par la rupture du diaphragme. *Sennert*, *Bonet*, *Bartholin* en ont vu des exemple. *Bonet* parle encore d'une espéce de nausée causée par la compression de l'estomac ; *Charles Pison* a vu arriver ce cas à la suite d'un énorme abcès au rein, qui remplissoit presque toute la capacité du bas-ventre. Le même Auteur parle d'une nausée bilieuse, c'est-à-dire, causée par le regorgement de la bile dans l'estomac. Il dit dans un autre endroit, que quand il y a une pierre dans les reins, il en résulte sou-

vent des nauſées, ce qui vient de ce que la nature s'efforçant aveuglement d'expulſer le calcul qui l'incommode, cauſe de tems en tems des agitations ſur l'eſtomac, en le picotant : ou parce que ce viſcère eſt agacé, irrité par l'urine qui s'eſt remêlée avec le ſang, ou parce que les nerfs cardiaques ſont irrités par ſympathie. Il rapporte huit ou neuf exemples de cette eſpéce, que l'on a vu après l'ouverture des cadavres. Il cite auſſi une obſervation très-curieuſe ſur une nauſée cauſée par la corruption de la ſemence. Un homme fort livré aux plaiſirs de l'amour, étant enfin devenu chaſte, fut attaqué ſix mois après, de nauſées fréquentes, & mourut enſuite d'épilepſie. A l'ouverture du cadavre, on ne trouva aucune partie viciée, mais ſeulement une ſemence verdâtre accumulée dans le canal déférent. M. de *Sauvage* rapporte qu'on a vu dans le cadavre d'un homme, qui étoit mort par des nauſées qui avoient duré long-tems, un apoſtême contenant une livre de pus blanc, avec des calculs de la même couleur, entre le cœur & l'orifice gauche de l'eſtomac; cet abcès irritoit l'eſtomac; cependant le pus n'étoit pas fort fétide, il n'y avoit point eu de fiévre.

La plus commune de toutes les nauſées eſt, ſans contredit, celle qui dépend du mauvais chile ; elle eſt accompagnée d'un poids à l'épigaſtre, de peſanteur de tête, de l'amertume de la bouche & du dégoût, ſans fiévre ; elle annonce une ſaburre de mauvais genre, bilieuſe, âcre, viſqueuſe, adhérente à l'eſtomac. Quand cette eſpéce de nauſée ne cede point aux boiſſons délayantes tiédes ; on la combat par des vomitifs des émétiques.

NEFFLES. (Hyg. & Mat. Méd.) Ce ſont des fruits aſſez connus de tout le monde, mais pricipalement des habitans de la campagne. C'eſt un aliment de peu de valeur, déſagréable, malſain ; il ſurcharge l'eſtomac, reſſerre le ventre & fournit un ſuç très-épais, très-nuiſible dans la cachexie

& dans les obstructions. Les nefles sont astringentes & peuvent convenir par conséquent dans le cours de ventre & la dysenterie : les paysans en prennent fort souvent en pareil cas, leur idée en regle la dose. Les continuateurs de la matiere médicale de M. *Geoffroi* avancent, que les branches tendres de nefles étant concassées & bouillies dans de l'eau, font une tisanne qui se donne avec succès, dans les mêmes maladies. M. *Lieutaud* dit, que les noyaux que renferme la nefle, peuvent passer pour diurétiques. La décoction des nefles qui ne sont pas encore mûres, ou des feuilles du nefflier, fournit un très-bon gargarisme pour arrêter les fluxions qui tombent sur la gorge, le gosier, les dents & les gencives: on s'en lave la bouche. *Schroder* prétend que les semences de cet arbrisseau, sont diurétiques & propres contre la gravelle : pour cela, on en peut faire infuser un gros pendant la nuit, dans un demi-septier de vin blanc, pour prendre le matin à jeun, pendant quelques jours. Les nefles séches incorporées avec du sucre rosat, auquel on associe les clous de girofle, le corail rouge, & un peu de noix muscade, font un très-bon cataplasme, pour appaiser le vomissement, en l'appliquant sur la région de l'estomac.

NEIGE. (Mat. Méd. & Diet.) Tout le monde sçait que la neige est une eau congelée qui, dans certaines constitutions de l'athmosphère, tombe des nuées sur la terre, sous la forme d'une multitude de floccons séparés les uns des autres pendant leur chûte ; & qui sont tous d'une extrême blancheur. La neige est une des matieres que l'on employe pour appliquer un degré de froid considérable au corps humain, ou à différentes substances destinées à fournir des alimens, des boissons & des remédes aux hommes. Il y a des pays où l'on employe la neige spécialement pour rappeller la chaleur & la vie dans les membres gelés. Plusieurs Auteurs di-

ſent que l'application de la neige pendant un quart d'heure, guérit les Engelures. *Bartholin* (l. de nivis uſu, c. 23. p. 135.) fait grand cas de la neige employée à propos dans les fiévres ardentes ; en effet, on trouve des obſervations qui prouvent que ce reméde peut être employé avec beaucoup de ſuccès dans de telles circonſtances. *François Paulini* rapporte qu'un Chirurgien attaqué d'une fiévre très-violente, dont il n'eſpéroit aucune guériſon, rétablit ſa ſanté, après avoir mangé de la neige, & s'en être frotté les pieds & les mains.

NENUPHAR. (Bot.) *Nymphæa.* C'eſt une plante dont il y a deux eſpéces qui ſont d'uſage en Médecine, l'une à fleurs blanches, qui eſt préférée à l'autre, dont la fleur eſt jaune.

Le nénuphar blanc, appellé auſſi blanc d'eau, lys d'étang, volet, plateau à fleur blanche. *Nenuphar album*, *nymphæa alba*, Offic. *nymphæa alba major*, C. B. P. *Nymphæa*, J. B. croît dans les marais, les rivières & les étangs. Ses fleurs ſont grandes, groſſes, a pluſieurs feuilles diſpoſées en röſes, larges quand elles ſont épanouies, belles, blanches comme celles du lys, mais inodores, contenues dans un calice ordinairement à cinq feuilles blanchâtres. Il leur ſuccéde un fruit rond, qui approche, par ſa figure, de la tête de pavot, partagé dans ſa longueur en beaucoup de loges, qui contiennent des ſemences oblongues, luiſantes, noirâtres ; ſes feuilles naiſſent de ſa racine qui eſt groſſe, longue, garnie de nœuds ſur ſon écorce, de couleur brune en dehors, blanche en dedans, charnue, fongueuſe, empreinte d'un ſuc viſqueux, attachée au fond de l'eau dans la terre par pluſieurs fibres ; ces feuilles ſont grandes, larges, preſque rondes, épaiſſes, charnues, échancrées en cœur ou en fer à cheval, cuiraſſées, nageantes à la ſurface de l'eau, veineuſes, de couleur verte, blanchâtres ſur le dos, d'un verd-brun endeſſous, ayant chacune deux petites oreilles obtuſes,

d'un goût herbeux assez fade : elles sont soutenues par des queues assez longues, cilindriques, grosses à peu près comme le doigt, fongueuses, tendres, succulentes, rougeâtres.

Le nénuphar jaune, autrement dit, jaunet d'eau, plateau à fleur jaune, *nymphæa lutea major*, C. B. P. *nenuphar luteum*, *nymphæa lutea*, Offic. croît aux mêmes lieux & sert aux mêmes usages que le précédent. Il n'en différe qu'en ce que sa fleur est jaune, son fruit de figure cônique, contenant des semences plus grandes que celles du nénuphar blanc; ses feuilles sont un peu moins rondes, ou un peu oblongues; sa racine est verte en dehors.

Les racines & les fleurs de nénuphar s'employent ordinairement dans les tisannes rafraîchissantes, qui conviennent dans les fiévres ardentes, les insomnies, l'ardeur d'uriner, l'inflammation des reins & des autres viscères, les pollutions nocturnes, la gonorrhée, l'ardeur des deux sexes pour les plaisirs de l'amour, & la toux catarrhale, qui est accompagnée de l'âpreté des bronches. Les fleurs se prescrivent en infusion, à la dose d'une pincée ou deux, pour chaque livre d'eau; les racines séches s'employent en décoction, à la dose d'environ une demi once, pour chaque livre d'eau. On trouve dans les éphémérides d'Allemagne, une observation qui rapporte la guérison de plusieurs malades attaqués de fiévres tierces, par l'application des racines de nénuphar coupées suivant leur longueur, sous la plante des pieds. On prépare, avec les fleurs de nénuphar, un syrop un peu somnifére; il se prescrit dans les juleps & potions rafraîchissantes : sa dose est depuis demi once, jusqu'à une once. On se sert aussi très-fréquemment de l'eau distillée de ses fleurs, depuis la dose de trois, jusqu'à six onces. On prépare avec les calices, ou les étamines de ces mêmes fleurs, un miel qui est très-bon dans les lavemens, adoucissans &

émolliens. On fait auſſi dans les boutiques une conſerve & une huile avec les fleurs de nénuphar. La conſerve ſert à lier les poudres, pour bols & les opiates calmantes & narcotiques. L'huile eſt anodine & calmante, on s'en ſert dans les fiévres qui accompagnent le délire ; on en frotte les tempes du malade qui s'en trouve ſoulagé. On prétend que la racine ſéche de cette plante, avalée dans du vin, a beaucoup d'efficacité dans le dévoiement, la dyſenterie, l'enflure & les obſtructions de la rate. Quand on preſcrit les racines de nénuphar aux animaux, c'eſt à la doſe de quatre onces, dans deux livres d'eau.

NEPHRALGIE. (Méd.) C'eſt une maladie dont le ſymptome principal eſt une douleur fixe à la région des reins & des uretères, ſans pyrexie aigue, en quoi elle différe de la nephritie : on l'appelle communément Colique néphrétique. *Voy.* Néphrérie.

NEPHRÉSIE ou NEPHRITIE. (Méd.) On appelle ainſi l'inflammation du rein. Cette maladie eſt caractériſée par une douleur ardente, vive dans le dos & la région des reins, par une fiévre aigue, l'ardeur d'urine, leur petite quantité, l'engourdiſſement de la cuiſſe voiſine, la douleur de l'aine & du teſticule voiſin, le vomiſſement de la bile, & par des rots continuels.

M. *de Sauvage* diſtingue deux eſpéces de néphritie, la vraie & la calculeuſe ; la vraie eſt celle qui commence par la fiévre ; cette fiévre n'eſt point l'effet de la douleur que cauſe alors une pierre contenue dans la veſſie, & que le mouvement aura ébranlé. La vraie néphritie n'eſt point accompagnée d'engourdiſſement dans les jambes & de rétraction des teſticules : ſymptomes qui ſe rencontrent dans la néphritie calculeuſe. Du reſte, la fiévre eſt tantôt forte & ardente, tantôt médiocre avec un peu de dureté dans le pouls : le malade ſent dans un des reins, ou dans tous les deux à la fois, une douleur gravative, qui répond à la troiſiéme côte,

en commençant à compter par en bas, & à trois travers de doigts de l'épine du dos. A ce ſymptome ſe joignent la fiévre, l'anxiété, l'inſomnie, les nauſées & le vomiſſement. On rejette d'abord ce qui eſt contenu dans l'eſtomac, enſuite de la bile; le ventre eſt reſſerré, l'urine d'un rouge enflammé, quelquefois ſanglante, quelquefois elle ceſſe de couler dans la vigueur de la maladie.

La néphritie calculeuſe ſe diſtingue de la vraie néphritie, 1°. par une douleur plus aigue, cauſée par un calcul qui aura été mis en mouvement par un exercice violent, tel que le cahotement d'une voiture; douleur qui eſt gravative par intervalle, & qui revient plus opiniâtrement; 2°. parce que l'urine eſt ſanglante, muqueuſe & quelquefois graveleuſe; 3°. par l'engourdiſſement de la jambe du même côté; 4°. par la retraction du teſticule, & par une douleur qui ſuit le trajet de l'uretère; 5°. par les nauſées & le vomiſſement.

L'inflammation du rein ſe termine quelquefois par une évacuation copieuſe d'urine rouſſe, épaiſſe, rendue ſans interruption avant le ſeptiéme, ou tout au plus, avant le quatorziéme jour de la maladie. On l'a vue auſſi ſe décider par un flux hémorrhoïdal abondant.

Quelle que ſoit la cauſe qui ait donné lieu à la néphritie, on doit mettre en uſage, pour la combattre, tous les remédes généraux propres à diſſiper l'inflammation, tels que la ſaignée, les délayans, l'uſage des décoctions douces, émollientes, antiphlogiſtiques, les lavemens, les fomentations, les bains, le repos, & les ſaignées doivent être plus ou moins raprochés, ſuivant l'âge, le tempérament du malade & l'intenſité de la maladie; mais, en général, il faut que ces remédes ſe ſuccédent très-rapidement. L'expérience a prouvé qu'une ſaignée très-copieuſe faite dans le bain, pouvoit avoir les ſuites les plus heureuſes. Etant appellé, l'année dernière, pour voir une perſonne

attaquée de néphritie très-violente, j'ordonnai qu'on la mît dans le bain & qu'on la ſaignât juſqu'à perte de connoiſſance; ce conſeil lui a été très-ſalutaire, car elle a été parfaitement guérie en fort peu de tems. Si l'on peut faire coucher les malades ſur des matelats de crin, ils s'en trouveront très-bien, car la laine & la plume échauffent beaucoup & s'oppoſent aux prompts effets des antiphlogiſtiques. Pluſieurs Auteurs font grand cas des remédes ſuivans dans l'inflammation du rein.

Prenez *de feuilles récentes de cerfeuil.*
de becabunga.
de pariétaire, de chaque deux poignées.
de racines d'oſeille des bois.
de chicorrée.
de bardanne, de chaque, deux onces.
de pois chiches rouges, une once & demie.
de ſemences broyées de pavot blanc.
de chardon marie, dechaque, quatre drachmes.

Faites bouillir le tout dans trois livres d'eau, pendant une demi-heure, & faites prendre au malade deux onces de cette décoction, à chaque quart-d'heure.

ou bien

Prenez *des racines de chiendent, ſix onces.*
de la graine de melon broyée, une once & demie.
de la régliſſe, une once.

Faites bouillir le tout dans trois livres d'eau.

On fait de cette décoction le même uſage que de la précédente.

Il eſt ſouvent très-utile d'aider le vomiſſement, qui eſt un ſymptome de la maladie, en bûvant de l'eau tiéde miellée.

Si la néphritie ne ſe termine point par réſolution, que loin de ſe guérir, elle dure au-delà du ſeptiéme jour, il eſt à craindre qu'il ne ſe faſſe abcès. On eſt averti de ſa formation, par la remiſſion

de la douleur, les friſſons plus ou moins rapprochés les uns des autres, le ſentiment de peſanteur & d'engourdiſſement dans la partie : on eſt ſûr qu'il eſt déja formé ; lorſque ces accidens ayant précédé, il y a battement, ardeur, tenſion dans le même lieu, les urines ſont purulentes, fétides ; ſi l'abcès fait ſaillie au dehors, qu'on ſente la fluctuation à travers les tégumens, il faut alors ſe conduire, comme nous l'avons dit à l'article néphrotomie. *Voyez* ce mot.

Si la ſupuration dure long-tems, le rein, dont toute la ſubſtance eſt rongée, forme un ſac qui ne ſert à aucun uſage, & ſouvent alors la phtiſie en eſt a triſte ſuite.

Si l'inflammation ſe termine par un ſquirre, la cuiſſe du même côté, devient paralytique, ou l'on boite, mal ſans reméde ; ce qui produit ſouvent une conſomption lente, l'hydropyſie, &c.

Cette inflammation ſe termine auſſi quelquefois par la gangrenne, ce qu'on connoît à la ceſſation ſubite de la douleur, avec une ſueur froide, un pouls foible, intermittent, le hoquet, la ſuppreſſion totale des urines, ou leur couleur livide, noire, & leur odeur fétide.

NEPHROTOMIE. (Chir.) On appelle ainſi une opération par laquelle on fait une ouverture au rein, pour en tirer quelque corps étranger, ou pour donner jour à un abcès. Preſque tous les Chirurgiens, qui ont écrit ſur cette matière, ne balancent pas à propoſer conditionnellement cette opération, & décident que ſi, dans un ſujet qui a une pierre dans le rein, il ſe fait ſuppuration & abcès, & qu'il ſe forme extérieurement une tumeur aux environs des lombes, qui, par ſa fluctuation, ſemble faire voir le lieu où l'on pourra opérer, il faut en faire l'ouverture, afin d'extraire le corps étranger, & donner iſſue à la matière purulente. *Hippocrate*, en parlant des maladies du rein, ordonne de faire une inciſion ſur le rein, quand il y a tumeur, afin d'en

faire sortir le pus & de prévenir la sortie des graviers. *Rousset* & *Riolan* sont persuadés que l'on peut pratiquer la néphrotomie avec succès, en faisant l'incision dans l'endroit où l'on apperçoit le calcul : en effet, cette opération ne peut qu'avoir son utilité, lorsque la nature marque l'endroit où elle doit être faite, par une tumeur ou un abcès dans les reins, causé par une pierre qui est dans ce viscère. Ce sentiment est appuyé de l'autorité de *Wedelius*, de *Meckren* & de *Lavater*, qui dit, je pratique la néphrotomie, lorsqu'elle est indiquée par un abcès.

Il paroît, par ce que *Serapion* & *Avicenne* disent de la néphrotomie, qu'elle se pratiquoit de leur tems. Tout ce qu'on dit des suites fâcheuses qu'ont les plaies qui pénétrent dans les bassinets des reins, se trouve démenti, par ce que M. *Bernard* rapporte du Consul *Hobson*, qui fut taillé du calcul des reins à Padoue, par *Dominique Marchettis*, & qui survécut plusieurs années à l'opération. Il s'en faut bien que l'exemple que nous venons de rapporter, soit le seul qui favorise cette opération ; l'histoire de France de *Mezerai* nous en fournit un autre, qui n'est pas moins frappant. Les Médecins de la Faculté de Paris ayant appris, dit cet Historien, qu'un archer de Bagnolet, qui étoit depuis long-tems affligé de la pierre, avoit été condamné à mort pour ses crimes, prierent le Roi de vouloir bien permettre qu'on le mît entre leurs mains, pour éprouver si on ne pourroit point lui ouvrir les reins, pour en tirer la pierre. L'opération eut si bon succès, que cet homme vécut plusieurs années après en fort bonne santé. Je ne vois point, dit M. *Heister*, la raison pour laquelle l'opération de la néphrotomie est absolument condamnée par plusieurs : les observations multipliées de *Fontanus*, de *Fabrice de Hildan*, de *Tulpius*, ne doivent-elles pas décider en sa faveur ? *Freind* & *Schurrigius* disent aussi que la néphrotomie doit être pratiquée dans le cas dont nous avons parlé plus haut. M. de la

Fayè, Chirurgien de Paris, Auteur des principes de Chirurgie & des commentaires sur *Dionis*, décide qu'il n'y a que dans ces circonstances, qu'on puisse pratiquer la taille des reins.

Malgré toutes les autorités que nous venons de rapporter, pour faire voir que l'avis des plus grands Praticiens a toujours été de pratiquer la néphrotomie, lorsqu'il se forme un abcès qui, prominant à l'extérieur, montre au Chirurgien la route qu'il doit tenir: Néanmoins *Mercatus* & *Forestus* soutiennent qu'il ne faut jamais faire l'ouverture de ces sortes d'abcès, dans les cas même où la nécessité en paroît le plus évidemment démontrée. Ce qui leur donne cette façon de penser, c'est que, disent-ils, la plaie faite pour extraire la pierre, ou donner issue au pus, ne se ferme pas, & qu'elle dégénere en une fistule habituelle: mais outre que cette idée a été plus d'une fois démentie par l'expérience, n'est-il pas vrai de dire, que cette incommodité seroit encore très-supportable, & qu'elle peut même soustraire à des maux beaucoup plus graves, comme l'observation l'a démontré. *Roussèt* rapporte qu'une femme, qui conserva, pendant vingt-cinq ans, une fistule de cette espéce, entretenue au moyen d'une bougie & d'une canule d'argent, fut délivrée, par ce moyen, des douleurs néphrétiques qu'elle éprouvoit auparavant, ainsi que de l'excrétion purulente des urines.

La néphrotomie, ou la section du rein, peut donc être pratiquée avec succès, dans le cas d'abcès qu'on découvre à l'extérieur, soit que le rein soit calculeux, soit même qu'il n'y ait aucun soupçon de pierre. Il ne faut même pas trop temporiser dans cette circonstance; car le trop long séjour du pus peut causer beaucoup de désordre dans la partie où il se trouve retenu. Lorsque l'on a ouvert l'abcès & que l'on a lieu de croire qu'il y a une pierre dans le rein, il faut tâcher de le reconnoître avec le doigt, ou la sonde; & dès qu'on l'a trouvée, en faire

l'extraction avec des tenettes, ou quelqu'autre instrument convenable. On pansera la plaie de maniere que l'approximation de ses lévres ne soit point trop précipitée, & que les pierres ou graviers, qui pourroient être restés dans les reins, aient un libre cours.

La néphrotomie peut se pratiquer avec les cautères actuels ou potentiels, ou bien avec l'instrument tranchant; ce dernier moyen nous paroît préférable à l'autre; il faut se servir d'un bistouri, dont la lame soit un peu longue, parce qu'il faut couper beaucoup de muscles, avant que de parvenir au rein. L'on doit faire la section suivant le trajet de la tumeur, & néanmoins suivant la direction des fibres du rein.

La profondeur peut quelquefois empêcher de reconnoître manifestement au toucher la collection du pus dans le rein : on n'a donc alors d'autre connoissance de la maturité du pus, que par les signes & symptomes de l'inflammation, qui ont précédé; par le calme apparent, mais de peu de durée, qui leur a succédé; par le retour des douleurs, des frissons, de la fiévre, & souvent aussi, par un œdeme pateux, qu'on observe aux tégumens qui couvrent l'abcès, quoique la couleur de la peau ne soit pas changée, les accès de néphrétique plus ou moins fréquens, plus ou moins forts, qui auront précédé; la suppression totale ou une simple diminution de l'écoulement des urines; la douleur en urinant, avec issue de sang, de glaires, de pus, de graviers & de sables; un sédiment muqueux, trouble, épais, rougeâtre & purulent dans les urines; & dans ces intervalles une tension, une pesanteur, ou des douleurs sourdes ou vagues, violentes, pulsatives, ou brûlantes à la région lombaire, immédiatement sous la dernière fausse côte, près de l'épine; l'augmentation de la douleur, lorsqu'on touche fortement, ou qu'on appuye sur la partie, son étendue jusqu'aux aines & aux testicules: Tous ces signes

réunis peuvent faire conjecturer au Chirurgien la présence d'un foyer de l'abcès. Cependant comme dans cette supposition, il n'est guère possible de déterminer au juste la situation de l'abcès; M. *Hevin* conseille dans un mémoire qu'il a donné sur la néphrotomie, de porter dans l'abcès, avant de l'ouvrir, un trois-quart cannelé, assez long & assez gros, ce qui ne peut être que très-avantageux; parce que par ce moyen, 1°. on éviteroit des incisions incertaines que l'on seroit obligé de faire avec circonspection, & par degrés, pour pouvoir parvenir au foyer; 2°. la cannelure du trois-quart serviroit à conduire le bistouri jusqu'à ce foyer; 3°. l'opération se feroit plus sûrement & plus promptement; 4°. enfin, on épargneroit beaucoup de douleurs au malade. Il faut toujours observer de diriger l'incision plutôt vers la partie inférieure des lombes, que vers la partie supérieure: c'est le moyen de bien ouvrir le lieu le plus déclive de l'abcès, & d'éviter la rencontre, avec l'instrument, des dernieres fausses côtes qui embrassent le rein vers le haut.

Ces sortes d'abcès, continue M. *Hevin* dans le mémoire dont nous venons de parler il n'y a qu'un instant, ont quelquefois deux foyers distincts, l'un dans l'intérieur du rein, & l'autre à l'extérieur dans les graisses. C'est ce dont on doit tâcher de s'assûrer par le doigt, & si alors on rencontroit quelque bride qui empêchât la communication des deux abcès, il faudroit la couper avec le bistouri dirigé, au moyen du doigt, jusqu'au corps du rein. Il peut arriver, en opérant, une hémorragie qui oblige même d'avoir recours à l'agaric de chêne; pour lors on attache à ce champignon, un gros fil ciré, & assez long pour que son extrémité sorte hors de la plaie, où on l'assujettit, afin d'éviter que ce corps étranger ne vienne, par la suite, à glisser & à se perdre dans un foyer profond, d'autant plus qu'on ne connoît jamais toute l'étendue de l'excavation produite

par

par l'abcès. On a la même attention dans la suite des pansemens, à l'égard des bourdonnets ou lambeaux de linge qu'on introduit dans la plaie, lorsqu'il ne s'agit que d'une simple ulcération fistuleuse, survenue à la suite d'un abcès ouvert depuis plus ou moins de tems, à la région lombaire; il suffit de porter une sonde cannelée dans l'orifice du sinus, faisant en sorte de l'introduire jusqu'au fond de la fistule, pour reconnoître s'il n'y a pas quelque corps étranger, dont le séjour auroit entretenu la fistule. Si l'on est assez heureux pour sentir le corps étranger, il faudra aggrandir, avec l'instrument ou le caustique, l'ouverture fistuleuse, & faire même quelquefois des incisions en différens sens, pour faciliter l'introduction des instrumens capables d'extraire le corps étranger. S'il arrivoit que l'étroitesse ou l'obliquité du sinus, ou même la présence d'une quantité de chairs fongueuses fît obstacle à l'introduction de la sonde, & empêchât de la porter jusqu'au fond de la fistule, on introduiroit alors dans l'ouverture extérieure, une petite bougie assez longue, ou bien une sonde de plomb flexible, qui serviroit à diriger la premiere sonde jusqu'au fond du sinus, qu'on ouvrira ensuite convenablement.

NERF. (Anat.) C'est une partie du corps humain qui représente un cordon blanc, rond, quelquefois plat; tous les nerfs tirent leur premiere origine ou du cerveau ou du cervelet, moyennant la moëlle allongée, ou la moelle épiniere; ils en sortent en maniere de faisceaux très-symétriquement arrangés par paires, & comme autant de troncs séparés, qui se divisent ensuite en branches, en rameaux, en ramification & en filets.

Ceux de la moëlle allongée percent, pour la plûpart, la base du crâne; ceux de la moëlle épiniere passent par les ouvertures latérales de toutes les vertébres, & par les grands trous antérieurs de l'os sacrum.

On compte ordinairement dix paires de nerfs qui naiſſent de la moëlle allongée, & trente de ceux qui ſortent de la moëlle épiniere : les premiers s'appellent *nerfs cérebraux*, ou *paires cérébrales*, les derniers ſe nomment *nerfs vertebraux*, ou *paires vertebrales*.

Le nerf eſt, ſans contredit, la plus intéreſſante de toutes les parties du corps animé : c'eſt une ſource de phénoménes, dont la plûpart n'ont encore pu être expliqués par les plus habiles Phyſiologiſtes.

S'il ſort du cerveau tant de nerfs qui ſe diſtribuent dans toutes les parties du corps, c'eſt pour les animer toutes par l'action des eſprits animaux, & afin que l'ame qui, ſelon les Philoſophes modernes, réſide dans le cerveau, ſans cependant occuper un eſpace réel, ſoit toujours averti au moindre mouvement du corps.

Nous entendons par le mot d'eſprit, une ſubſtance très-ſubtile, extrêmement fluide, pure, légère, élaſtique, active, imperceptible, ſéparée de la maſſe du ſang dans la partie cendrée du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine, pouſſée dans les fibres de la ſubſtance médullaire, & diſtribuée par le moyen des nerfs à toutes les parties du corps, pour l'exercice de ſes fonctions.

Si on lie un nerf, la fonction de l'organe avec lequel le nerf a communication ceſſe à l'inſtant. C'eſt qu'alors les eſprits animaux ne peuvent point couler, par le nerf, pour produire la fonction, à peu près comme l'air qu'on fait couler par un tuyau dans les veſſies, leur donne du mouvement & de l'action, ce qu'il ne feroit pas, ſi on lioit la veſſie par le milieu.

Une goutte de vin rend tout d'un coup les forces à une perſonne épuiſée de fatigues ; parce que le vin ſubſtitue aux eſprits qui ſe ſont diſſipés, de nouveaux eſprits propres à rendre au corps ſa vigueur en coulant dans les nerfs, & à faire paſſer l'impreſſion des

objets extérieurs, jufqu'au fiége de l'ame : L'ame avertie par cette impreffion, felon les loix de l'union de l'ame avec le corps, apperçoit les objets fenfibles, & c'eft le fentiment.

Lorfqu'on fe fait faigner de la veine jugulaire, on fent quelquefois un engourdiffement dans les mufcles voifins. Le nerf n'eft qu'un petit faifceau de vaiffeaux, de membranes & de filets infiniment petits. Dans ces corps, il y a toujours du reffort ; ainfi quand on coupe des nerfs, ils doivent fe retirer fous les parties folides ; en fe retirant ils tirent les nerfs voifins & les tendent ; cette tenfion caufe de la douleur aux environs ; ainfi la douleur qu'on éprouve dans la faignée de la jugulaire, vient fans doute des filets nerveux qu'on coupe alors ; mais enfin, cet engourdiffement ceffe, parce que la partie du nerf qui s'eft retirée, n'étant pas fort confidérable, on ne s'apperçoit plus enfin qu'elle manque.

La douleur que produifent les nerfs coupés à demi eft plus confidérable que celle qu'on éprouve quand un nerf eft tout à fait coupé. La douleur eft produite par le déchirement des filets nerveux. Lorfqu'on coupe à demi un nerf, la partie coupée fe retire : or, elle ne fçauroit fe retirer, qu'elle ne tire beaucoup les fibres nerveufes auxquelles elle tient encore. Elle produira donc un déchirement continuel ; ajoutez à tout cela que tout le nerf, qui foutenoit auparavant l'effort des parties auxquelles il s'attache, ne foutient plus cet effort que par quelques filets. La tenfion & le déchirement doivent donc encore s'augmenter par là, & voilà la caufe de cette grande douleur qu'on reffent alors.

Un nerf coupé à demi, produit l'inflammation & les convulfions. Lorfque le nerf a été coupé à demi, les fibres reftantes font plus tirées ; or, elles ne fçauroient être plus tirées que les tuyaux qu'elles forment & les vaiffeaux fanguins qui les accompagnent, ne foient comprimés. Durant cette compreffion, le fuc

nerveux s'accumulera au-dessus de la partie déchirée; ce suc nerveux accumulé sera poussé fortement dans les muscles par l'action des petites artères des nerfs, qui étant comprimées battent plus fortement; l'inflammation sera d'abord causée par l'action de ces petites artères: comme la dure mere revêt les nerfs, cette inflammation pourra se continuer jusqu'au cerveau où elle ira causer le délire. Enfin, la compression que les nerfs souffriront dans l'inflammation deviendra extraordinaire; la vie manquera aux parties, & la gangrenne surviendra; cette inflammation, au reste, s'étend à cause des nerfs qui communiquent avec celui qui est déchiré, & par le tiraillement de ces nerfs, il arrive qu'un grand nombre même de gros vaisseaux s'engorgent, ce qui augmente l'inflammation.

Une grande inflammation agite extraordinairement les nerfs. Cette forte agitation fait que le suc nerveux y coule plus fortement & plus inégalement qu'auparavant: ainsi les muscles qui recevront leur action de ces nerfs doivent entrer en convulsion. S'il se forme à la tête un anevrisme, les battemens violens de l'artère, en comprimant le cerveau alternativement, enverront avec plus de force les sucs nerveux dans les nerfs qui sont auprès de cette artère gonflée. Ceux-ci se distribueront aux muscles, qui alors entreront en contraction.

C'est une expérience certaine, que les personnes à qui l'on a coupé un bras ou une jambe, se plaignent quelquefois de ressentir de la douleur dans ces mêmes parties qui ne subsistent plus. On en comprendra facilement la cause, si l'on fait attention que c'est par ce reflux du liquide nerveux vers le cerveau, que l'ame est avertie qu'il se fait une telle impression sur un tel membre. Lorsqu'on pique la main, ce n'est pas la main qui souffre, c'est l'ame, & l'ame n'est avertie de cette piquûre, que parce qu'il se fait un reflux du suc nerveux jusqu'au cer-

veau, par le moyen du nerf qui ſe répand à la main; c'eſt donc la piquûre de ce nerf, qui excite l'ébranlement de certaines fibres du cerveau, ébranlement qui occaſionne un ſentiment dans l'ame. Il s'enſuit de-là, que toutes les fois qu'il ſe fera un reflux d'eſprits animaux par ce nerf, ou un ébranlement dans les fibres qui y répondent, il y aura un certain ſentiment déterminé dans l'ame. Or, lorſque le bras ou du moins l'avant-bras eſt coupé, le nerf de la main eſt véritablement coupé avec les autres parties; mais quoique ce nerf n'aille plus que juſqu'au milieu du bras, il peut être irrité dans cet endroit, ou plus haut, par quelque cauſe extérieure ou intérieure, de la même maniere que lorſqu'il alloit juſqu'à la main: & alors il ſe fera un reflux de fluide nerveux, qui excitera un pareil ébranlement dans les mêmes fibres du cerveau, & qui, par conſéquent, occaſionnera le même ſentiment dans l'ame: de ſorte que, ſans avoir de main, on ſe plaindra de reſſentir de la douleur à la main.

Ceci nous conduit à l'explication de l'engourdiſſement.

L'engourdiſſement ſignifie la diminution de la faculté d'exercer le ſentiment attaché à toute la ſurface du corps. Ainſi l'engourdiſſement eſt particuliérement une léſion du tact.

Il peut être cauſé par le froid qui reſſerre tellement la peau & les houppes nerveuſes, que le fluide qui coule dans les nerfs des parties affectées, ne peut pas parvenir juſqu'à leurs extrêmités: en ſorte que le tact ſemble ſe faire par l'interpoſition d'un corps étranger. L'engourdiſſement de cette eſpéce, eſt auſſi quelquefois l'effet de la compreſſion des nerfs qui ſe diſtribuent à un membre, comme dans les cas où l'on eſt aſſis ſur une cuiſſe dans une ſituation gênée; elle empêche le cours libre du fluide dans ces nerfs, d'où doit réſulter néceſſairement le défaut, ou au moins la diminution du ſentiment, & même du mou-

vement de cette partie. C'eſt par cette raiſon, que l'inflammation des reins cauſe auſſi quelquefois l'engourdiſſement des cuiſſes.

Si l'engourdiſſement eſt général & que l'exercice du ſentiment & du mouvement ne puiſſe ſe faire que très-imparfaitement ; c'eſt alors l'effet d'un vice dans le cerveau, qui diminue la diſtribution du fluide nerveux ; c'eſt ſouvent un avant-coureur de l'apoplexie dans les perſonnes qui n'étoient pas malades auparavant.

NERPRUN, (Bot.) autrement dit Noirprun, Bourg-épine, *rhamnus catharticus*, C. B. P. J. B. *rhamnus ſolutivus*, Offic. C'eſt un arbriſſeau qui croît fréquemment dans les haies, dans les bois & autres lieux incultes ; il aime les foſſés, les ruiſſeaux, les endroits humides ; il monte quelquefois à la hauteur d'un arbre ; ſes fleurs ſont petites, de couleur herbeuſe ou jaunâtre ; elles naiſſent comme par paquets, le long des branches, en forme de petits entonnoirs, à pavillon découpé en quatre parties, rabattues le plus ſouvent ſur les côtés, avec autant d'étamines. Quand les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des baies molles, groſſes comme celles du génévrier, vertes au commencement ; mais elles noirciſſent à meſure qu'elles mûriſſent, & elles deviennent luiſantes, remplies d'un ſuc noir tirant ſur le verd, un peu amer, & de quelques ſemences jointes enſemble, arrondies ſur le dos, & dont l'écorce eſt comme cartilagineuſe. Ses feuilles ſont aſſez larges, vertes, plus petites que celles du pommier, environnées en leurs bords de petites dents très-menues ; d'un goût aſtringent ; ſon tronc eſt de groſſeur médiocre, couvert d'une écorce griſe au dehors & jaunâtre en dedans, approchant de celle du ceriſier ; ſes branches ſont armées de quelques épines pointues & aſſez longues ; ſa racine eſt longue, dure, ligneuſe ; on cueille le fruit du nerprun quand il eſt mûr, & c'eſt ordinairement en automne vers

le tems des vendanges ; on en fait un grand uſage pour la teinture & pour la Médecine ; il faut choiſir les grains gros, bien nourris, noirs, luiſans, glutineux, qui viennent d'être cueillis, ſucculens.

Les baies de nerprun qui ſont les parties de cet atbriſſeau, dont on fait uſage en Médecine, comme nous l'avons dit plus haut, ſont purgatives & très-propres dans les maladies chroniques, où il faut détacher d'anciens levains, qui inondent le ſang d'une ſéroſité ſurabondante : auſſi les preſcrit-on avec ſuccès, dans l'hydropoſie, la cachexie, la paralyſie, les rhumatiſmes, la goutte. Dans ces cas-là, on ordonne un gros ou un gros & demi de baies de nerprun bien mûres & deſſéchées en poudre mêlées avec un peu de conſerve de fleurs d'oranges ou de ſavon de Gênes, pour en faire un bol. On peut encore faire bouillir quinze ou vingt baies ſéches dans un bouillon ordinaire, y ajouter un demi gros ou un gros de crême de tartre, paſſer le bouillon par un linge & le faire boire ; quelques-uns conſeillent auſſi ce bouillon, dans les pâles couleurs ; dans ce cas, on diſſout dans le bouillon deux gros de teinture de Mars ; autrement on fait bouillir ces baies avec une demi once de limaille de fer, renfermé dans un nouet.

L'uſage le plus ordinaire des baies de nerprun, eſt d'en faire un extrait qui ſe donne depuis une demi once, juſqu'à ſix gros, dans les opiates apéritives ; ou d'en faire un ſyrop qui ſe donne depuis une once juſqu'à deux, ou ſeul, ou mêlé avec les potions purgatives. Les tempéramens délicats & ſuſceptibles d'irritation doivent préférer le ſyrop. M. *Chomel* dit, dans ſon Traité des plantes uſuelles, qu'il en a donné à des malades prodigieuſement enflés, qui furent guéris ; pluſieurs même qui avoient une quantité d'eau épanchée dans la capacité du bas-ventre, recouvrerent une parfaite ſanté, il leur en faiſoit prendre juſqu'à quatre fois de deux jours l'un, une once

à chaque fois, avec autant de manne diſſoute dans une décoction convenable. *Sydenham* a obſervé avec raiſon, que le ſyrop de nerprun occaſionnoit toujours aux malades une ſoif conſidérable, principalement quand on l'ordonne ſeul ; pour éviter cet inconvénient, il faut manger un potage immédiatement après.

Si on greffoit des ceriſiers & des pruniers ſur le nerprun, dit M. *Arnaud de Nobleville*, on auroit des ceriſes & des prunes purgatives. Pluſieurs Auteurs, notamment *Mizauld*, vantent beaucoup ces eſpéces de fruits pour ſe purger ; ils ne ſont cependant pas ſans inconvéniens. M. *Garidel* rapporte, qu'un Particulier, qui avoit dans ſon jardin un prunier, greffé ſur le nerprun, avoit été obligé de le faire couper, parce que les fruits qui en provenoient, occaſionnoient toujours des ſuperpurgations & des vomiſſemens conſidérables à ceux qui en mangeoient. Les feuilles de nerprun ſont déterſives & vulnéraires, mais on s'en ſert rarement en Médecine. Le fameux *Sydenham* rapporte, qu'ayant été appellé, dans le commencement qu'il ſe livroit à la Médecine, pour porter du ſecours à une dame attaquée d'hydropiſie, il lui ordonna une once de ſyrop de nerprun, ce qui réitéré pluſieurs fois, en laiſſant deux ou trois jours d'intervalle, la remit en parfaite ſanté. Cet heureux ſuccès l'ayant prévenu favorablement pour le ſyrop de nerprun dans l'hydropiſie, il l'ordonna auſſi à une femme attaquée de la même maladie, à la ſuite d'une fiévre quarte ; mais bien-loin de procurer la guériſon de la malade, il vit, avec ſurpriſe, que ſon état empiroit ; dans la ſuite, il ne s'eſt jamais haſardé à preſcrire le ſyrop de nerprun ſeul, ſinon aux perſonnes faciles à émouvoir, il l'a toujours aſſocié à d'autres cathartiques : il ordonnoit ſix gros de tamarins & deux gros de feuilles de ſenné, dont il faiſoit une décoction dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; dans la colature, il ajoutoit une once

de manne, une demi once de ſyrop de nerprun, & deux gros de l'électuaire de ſuc de roſes, pour faire une potion purgative à prendre le matin. On preſcrit l'extrait de nerprun aux animaux à la doſe d'une once, ou ſes baies à celle d'une poignée.

Syrop de nerprun contre l'hydropiſie.

Prenez du ſuc exprimé des baies de nerprun, trois livres.

Laiſſez-les dépurer par réſidence.

Ajoutez-y enſuite du ſucre blanc, deux livres.

Cuiſez le tout en conſiſtance de ſyrop.

La doſe en eſt d'une ou de deux onces, dans quatre onces d'eau de perſil, ou de pariétaire, avalant par-deſſus un petit potage.

Prenez *du vin blanc, quatre onces.*
du jalap en poudre ſubtile, un demi gros.
du gimgembre en poudre, douze grains.
du ſyrop de nerprun, une once.

Mêlez le tout pour une potion que le malade prendra de grand matin tous les jours, ou de deux jours l'un, ſelon ſes forces, juſqu'à ce que les parties ſoient déſenflées.

NEZ. (Anat.) C'eſt la partie la plus ſaillante du viſage. Tout le monde ſçait qu'il eſt ſitué entre les deux yeux, au-deſſus de la bouche. On a coutume d'y diſtinguer la racine, le dos, le bout & les aîles. La racine commence au bas du front entre les ſourcils, le dos eſt la partie antérieure; il eſt formé par l'union des os propres du nez, & les apophiſes montantes de l'os de la pomette; le bout eſt cartilagineux & mobile; les aîles peuvent ſe dilater & ſe rétrécir; ce ſont les parties latérales de cet organe, & elles couvrent les narines. Elles ſont formées par deux cartilages ronds, ou à peu près ronds, qui s'adoſſant mutuellement dans le milieu de la cavité du

nez, forment la cloiſon qui paroît en dehors, quand on regarde en haut. Il eſt rare qu'on n'ait point de nez, néanmoins *Olaus Borrichius* dit avoir vu à Paris, chez le ſieur *Tamponette*, Accoucheur, un enfant de dix mois, ſans nez. On trouve dans les actes de Copenhague une obſervation qui prouve combien la coutume introduite parmi certaines perſonnes, d'attirer par le nez quand elles ſont enchifrenées, du ſuc de la racine de bette, mêlé avec l'eau de marjolaine, peut être préjudiciable. Une jeune fille, dit l'Obſervateur, qui cependant n'étoit point enchifrenée, voulant encourager, par ſon exemple, une femme qui héſitoit à faire ce reméde, en attira fortement par le nez une aſſez grande doſe; peu de tems après, la tête lui fit un mal affreux & devint ſi prodigieuſement enflée, que ſon viſage n'étoit point reconnoiſſable. Je fus appellé le troiſiéme jour, je lui trouvai la face extrêmement groſſe, tendue & renittente, un peu livide, principalement au-deſſous des yeux; elle ſe plaignoit de vertiges, d'inquiétudes, d'inſomnies, & de très-grandes douleurs. Après les remédes généraux, je lui preſcrivis un errhin d'une vertu contraire à celui qui lui avoit tellement irrité la membrane du nez. Ce n'étoit autre choſe que du lait tiéde tout nouvellement trait, qui adoucit peu à peu les parties léſées, & qui calma enfin tous les accidens qu'avoit cauſé le ſuc de bette. On fait mention, dans la collection académique, d'une tumeur anevriſmale au nez, à la ſuite de la petite vérole : voici le fait. Une jeune fille de dix-ſept ans eut une petite vérole très confluente. Elle avoit principalement le nez tout couvert de puſtules varioliques, qui lui cauſoient une ſi grande douleur dans le tems de la ſuppuration, qu'elle ne pouvoit reſter tranquille; après qu'elle fut guérie de ſa petite vérole, il lui reſta au bout du nez, une tumeur aſſez groſſe, molle, & qui avoit une peſanteur ſenſible, ce qui la défiguroit conſidérablement. On

essaya long-tems, mais sans aucun succès, les purgatifs, les céphaliques, les saignées, les scarifications, les répercussifs & les emplâtres astringens. Enfin, ce que l'art n'avoit pu faire, la nature en vint à bout en suscitant une fiévre heureuse, dont quelques accès assez violens emporterent le mal entierement, de sorte qu'il ne resta plus le moindre vestige de tumeur. *Gasp. Kolichen* dit, qu'étant un jour appellé auprès d'une personne tombée en apoplexie, qui ne donnoit aucune marque de sentiment & de mouvement, même quand on lui enfonçoit des aiguilles dans la plante des pieds, commença à donner des signes de connoissance, lorsqu'on lui eut fait brûler des allumettes sous le nez ; c'est un reméde bien simple, mais qui souvent réussit très-bien en pareil cas, & même dans les paroxismes les plus violens de l'affection hystérique. On trouve dans les actes de Leipsik l'histoire d'une hémorragie du nez très-surprenante. Un jeune homme, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'une complexion délicate, & d'un tempérament bilieux, après différentes agitations de l'ame, fut attaqué d'une hémorragie du nez si considérable, que quoiqu'elle s'arrêtât de tems à autre pendant quelques heures, il perdit soixante & quinze livres de sang en dix jours. Vers la fin du dixiéme, tout son corps se couvrit de taches noires, & en même-tems son pouls parut cesser de battre : néanmoins l'hémorragie cessa enfin par des remédes convenables, le malade recouvra ses forces & une parfaite santé, quoiqu'auparavant il fût sujet à être malade deux ou trois fois par an. On a vu plus d'une fois des fœtus monstrueux qui avoient deux nez ; tel est celui dont *Samuel Ledelius* fait mention dans les éphémérides des curieux de la nature.

Nous ne parlerons pas ici des maladies du nez, on les trouvera décrites à leurs articles respectifs. *Voy.* OZÉNE, NARRINES.

NICOTIANE ou TABAC, *Nicotiana*. C'est une plante très-usitée, dont on distingue trois espéces

principales ; on les trouvera décrites au mot *Tabac.* Quoique nous ayons parlé dans cet article des avantages & des inconvéniens qui résultent de son usage, néanmoins, comme nous l'avons fait d'une maniere très-succinte, on ne trouvera pas mauvais que nous entrions encore ici dans quelque détail à ce sujet.

On a beaucoup écrit sur le tabac; plusieurs Auteurs en ont fait la matiere de quelques Traités particuliers. Les feuilles de tabac mâchées ou fumées font rendre une grande quantité de phlegmes, il s'en fait une grande consommation pour ces deux usages. La plûpart néanmoins fument plutôt par amusement que par besoin. Il y en a, à la vérité, qui soutiennent que le tabac pris de cette maniere, aide la digestion. Plusieurs Auteurs ont avancé qu'il étoit un préservatif contre la peste. Je recommande l'usage du tabac dans la peste, dit *Diemerbroek*, parce qu'il m'en a garanti, & que j'ai observé d'ailleurs, que ce fléau n'avoit approché, tant à Londres qu'à Nimégue, ni des maisons où l'on vendoit du tabac, ni des maisons qui leur étoient adjacentes. La décoction des feuilles de tabac dissipe la gale & d'autres maladies cutannées. *Jean Stedman* dit, dans le second volume de ses essais de Médecine, que le tabac bien battu avec du vinaigre & de l'eau-de-vie, & appliqué sur l'estomac dans un morceau de linge, provoque puissamment le vomissement, & dissipe quelquefois les tumeurs dures aux hyponcondres, il rapporte deux exemples de cures parfaites opérées par ce reméde.

De tous les Botanistes, *Nicolas Monard* est celui de tous qui s'est le plus étendu sur le tabac. Voici en peu de mots ce qu'il dit sur les propriétés médicinales de cette plante. Ses feuilles appliquées chaudes & fréquemment renouvellées sont un reméde efficace dans les céphalalgies & dans les migraines qui proviennent d'une cause froide, dans les flatulences, dans les roideurs du col, ou dans cette

eſpéce de convulſion, dont la roideur du col eſt un ſymptome.

Pour les maux de dents, il faut tremper un morceau de linge dans du ſuc de tabac, ou faire un petit rouleau avec une feuille, & l'inſérer dans la cavité de la dent affectée : ce reméde, non-ſeulement fera ceſſer la douleur, mais empêchera même la corruption de s'étendre. Si l'on fait une décoction de feuilles de tabac avec de l'eau, & qu'on prépare un liniment avec cette décoction, on aura dans ce liniment, un reméde bienfaiſant dans toutes les maladies de la poitrine, dans les toux invétérées, dans les aſthmes. Le ſyrop fait de ſucre & de la décoction de ces feuilles, provoquera l'expectoration des humeurs putrides. Les feuilles de tabac broyées avec un peu de vinaigre, & appliquées pendant un tems conſidérable, ſont ſalutaires dans les obſtructions & dans les ſquirres de l'eſtomac & de la rate ; mais il faut avoir ſoin de mettre tous les jours, ſur ces feuilles, un linge trempé dans du ſuc de tabac chaud. Si l'on ne peut avoir des feuilles, on ſe ſervira de tabac en poudre, que l'on joindra à quelque onguent apéritif ordinaire, & l'on frottera de ce mêlange, pendant un tems conſidérable, la partie obſtruée ou gonflée. Une petite quantité de ſuc de tabac bouillie avec du ſucre, chaſſe des inteſtins les vers plats & les vers ronds, mais alors il faut aider l'effet de ce reméde, par un clyſtere, & par des feuilles broyées, appliquées ſur le nombril.

Ces feuilles ſuffiſamment chaudes & appliquées ſur la région du nombril & de la matrice, calmeront les ſuffocations auxquelles cette partie eſt ſujette. S'il ſurvient une défaillance, on en fera paſſer la fumée dans les narines, ce qui fera revenir le malade ſur le champ.

Cette pratique eſt ſi commune parmi les Indiennes, que c'eſt la raiſon pour laquelle elles font un ſi grand cas des feuilles de tabac. On guérit infail-

liblement les Engelures en les frottant trois ou quatre fois, avec des feuilles de tabac, & en lavant ensuite les mains ou les pieds, avec de l'eau chaude & du sel. On se sert du suc exprimé qu'on verse dans les blessures, & on applique ensuite des feuilles broyées. Les feuilles de tabac appliquées sur des charbons vénéneux & pestilentiels, contribuent à leur guérison ; c'est encore un bon reméde contre la piquûre & la morsure des animaux vénéneux ; les feuilles de tabac sont bienfaisantes dans la gale & dans la teigne. *Nicolas Monard* nous dit avoir vu un homme attaqué d'un ulcère au nez, qui rendoit par les narines une sanie purulente : il lui conseilla de respirer par le nez du suc de tabac ; à peine eut-il usé deux fois de ce reméde, qu'il rendit une grande quantité de vers par la partie affectée ; le même reméde produisit le même effet les jours suivans, le malade rendit encore des vers, mais en plus petite quantité ; enfin, l'ulcère se ferma, & les parties se rétablirent dans leur état naturel.

Hartman dit, que pour guérir la paralysie, il faut faire infuser des feuilles vertes de tabac, dans de la malvoisie, provoquer la sueur, & frotter ensuite de cette infusion, les membres paralytiques. *Thomas Bartholin* assure, que le tabac en poudre, attiré par le nez, est utile dans les maladies des yeux, sur-tout lorsque l'on voit des nuages voltiger, symptomes que plusieurs ont regardé comme avant-coureur de la cataracte. On trouve, dans les éphémérides des curieux de la nature, une observation qui prouve que l'infusion des feuilles de tabac est d'un très-grand secours contre le poison de la cigue. Un jeune homme, qui avoit mangé de la cigue, se mit en route pour retourner chez ses parens ; en chemin, il éprouva une espéce de vertige qui l'obligea de s'asseoir sur une pierre, à peine fut-il assis qu'il tomba la face contre terre : il se releva de lui-même, & poursuivit son chemin en chancelant ; dès

qu'il fut arrivé, il se coucha sur un banc auprès du feu, il eut bien-tôt d'horribles convulsions jointes à un grincement de dents considérables; enfin, il mourut bien-tôt sans qu'on pût lui donner le moindre secours : sa sœur, qui avoit aussi mangé de la cigue, commença à se sentir malade, sur le soir, elle se plaignit d'une douleur aigue dans l'épigastre & eut ensuite des convulsions; son pere prit autant de feuilles de tabac hachées, qu'il en put entrer dans deux pipes, il les fit infuser dans l'eau de fontaine, & après avoir desserré de force les dents de la malade, il lui fit avaler cette infusion : bien-tôt elle vomit avec beaucoup de violence cette liqueur avec des racines de cigue; on la mit ensuite dans son lit où elle reposa, elle eut soif au bout de très-peu de tems & demanda des alimens; le jour suivant, elle se leva, promena, & elle a joui depuis, d'une santé très-parfaite. *Samuel Ledelius* rapporte qu'un homme attaqué de manie, s'étant trouvé dans un nuage épais de fumée de tabac, se sentit comme enivré & s'endormit. Il fut plus tranquille à son réveil, & recouvra une parfaite santé, par le secours de quelques remédes. Une dame attaquée de douleurs de dents très-violentes, dit le même Auteur, ayant été pendant quelque tems dans une chambre où des Marchands occasionnoient une fumée fort épaisse en fumant du tabac, elle se sentit étourdie, se coucha, & fut délivrée de ses douleurs après avoir dormi.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, prouve combien le tabac étoit un remède estimé chez les anciens, & dans combien de circonstances ils le regardoient comme très-avantageux. De nos jours on a beaucoup restreint son usage; les feuilles séches se prescrivent en décoction pour faire des lavemens stimulans, ou anti-apoplectiques; leur dose est depuis deux, jusqu'à six gros. On fait encore avec les feuilles de tabac, des infusions ou des décoctions, qui s'employent avec succès, en lotions, contre les

gales de la tête, la maladie pédiculaire, l'éréſipele, les démangeaiſons. On recommande de fumer du tabac à ceux dont l'embonpoint eſt exceſſif. Enfin, on ordonne la fumée de tabac introduite dans le rectum, au moyen des inſtrumens imaginés pour cela, dans les conſtipations opiniâtres ; ce même remède peut auſſi être employé pour la guériſon de ceux qui ſemblent avoir été étouffés ſous les eaux. *Voyez* NOYÉ.

La coutume introduite depuis longtems, de fumer du tabac, a ſouvent été ſuivie des plus fâcheux accidens. *Hanneman* parle d'un malade, qui penſa perdre la vue, en fumant du tabac Valentin. *Willius* dit, que s'étant ſervi deux fois de tabac en poudre pour diſſiper des fluxions qu'il avoit à la tête, il en eut des céphalalgies cruelles qui durerent huit jours.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur les inconvéniens qui réſultent de l'uſage du tabac pris par le nez, on trouvera au mot *Tabac* des notions ſatisfaiſantes ſur cette matiere. *Voyez* cet article.

NIELLE, (Bot.) *Nigella.* C'eſt une plante dont il y a deux eſpéces, qui ſont d'uſage en Médecine; ſçavoir, la nielle des champs, & la nielle des jardins.

La nielle des champs, la nielle ſauvage ou bâtarde, la barbue ou poivrette commune, *nigella arvenſis cornuta*, C. B. P. *Melanthium ſylveſtre ſive arvenſe*, J. B. *Melanthion ſylveſtre ſeu nigella ſyveſtris*, Offic. croît dans les bleds, ſur-tout après la moiſſon: elle fleurit vers la fin de l'été ; ſes fleurs, dit M. *Arnaud de Nobleville*, ſont comme étoilées, compoſées de cinq feuilles de couleur bleue, aſſez grandes & agréables, ſans barbes, & de feuilles menues qui les ſoutiennent, comme la nielle domeſtique, dont le milieu eſt occupé par une couronne de pluſieurs piéces ; quand ces fleurs ſont tombées, il leur ſuccéde des fruits membraneux, terminés par cinq cornets, qui, au ſommet, s'écartent les uns des autres, mais qui ſont unis enſemble, depuis le milieu juſqu'en bas;

bas ; partagés ainsi dans leur longueur, en autant de loges qui renferment plusieurs semences noires & de peu d'odeur. Ses feuilles ont assez de ressemblance avec celles de la nielle des jardins, cependant elles sont un peu plus minces, plus espacées, & découpées en petits filamens alternes. Sa tige ne monte presque jamais à la hauteur d'un pied ; elle est maigre, cannelée, tantôt simple & tantôt rameuse ; sa racine est à peu près de couleur blanche, fibreuse, & petite.

La nielle romaine, la nielle des jardins, la nielle cultivée ou domestique, le cumin noir, ou le faux cumin. *Nigella flore minore simplici, candido*, C. B. Pit. Tournefort. *Melanthium calice & flore minore, semine nigro & luteo* J. Bauhin. *Melanthion sativum, seu nigella romana*. Offic. C'est une plante qui se cultive dans les jardins en terre grasse, elle croît aussi dans les bleds. On se sert de sa semence en Médecine, & l'on en fait venir d'Italie, parce qu'elle est meilleure que celle qui croît aux environs de Paris ; elle fleurit en Juillet, Août, & Septembre ; ses fleurs sont placées aux sommités de ses rameaux, grandes, séparées l'une de l'autre, composées chacune de cinq feuilles, disposées en rose, de couleur blanche, ou tirant sur le pâle, accompagnées au milieu, de plusieurs étamines qui sont entourées par une couronne de petits corps oblongs. Quand ces fleurs sont passées, il leur succéde des fruits membraneux assez gros, terminés par plusieurs cornes, & divisés en plusieurs loges, qui renferment des semences anguleuses, noires ou jaunes, d'une odeur aromatique, & d'un goût piquant ; ses feuilles sont médiocrement larges, vertes, découpées menu ; ses tiges montent tout au plus, à la hauteur d'un pied, elles sont grêles, cannelées ; sa racine ne différe point de celle de la précédente. La semence est la seule partie de ces plantes, qui soit d'usage en Médecine, comme nous l'avons dit ci-dessus ; mais on ne se sert de celles de

la nielle ſauvage ou bâtarde, qu'au défaut de l'autre. On doit la choiſir nouvelle, bien nourrie, d'une belle couleur noire ou jaune ; on cultive une troiſiéme eſpéce de nielle, plus petite que la précédente, & qui ſé diſtingue encore par ſes fleurs bleuâtres & l'odeur de ſa graine, que l'on prendroit pour du cumin, tant elle eſt forte : on la nomme nielle de Candie ou du Levant, *nigella cretica ;* ſes ſemences ont les mêmes propriétés que celles de la nielle des jardins.

L'infuſion de la ſemence de nielle, eſt apéritive, & ſe preſcrit avec ſuccès, dans la ſuppreſſion des régles ; elle a auſſi une vertu inciſive, elle atténue les humeurs viſqueuſes des bronches dans les poumons, & en facilite l'expectoration. Sa doſe eſt d'un gros incorporé avec du miel, à prendre le matin à jeun. *Hoffman*, après *Tragus*, dit qu'il ne faut pas ſe ſervir de la ſemence de nielle, lorſquelle eſt fraîche, parce qu'alors elle eſt très-nuiſible : on preſcrit avec beaucoup de ſuccès, dans la colique venteuſe, une tiſanne faite avec les ſommités de camomille, de mélilot & la graine de nielle. *Schroder* aſſure que la ſemence de nielle eſt fébrifuge, & pluſieurs autres Auteurs prétendent qu'elle eſt vermifuge & antiſpaſmodique. Quand on ordonne la poudre de cette ſemence aux animaux, c'eſt à la doſe d'un gros mêlé avec du miel : on a avancé que le parfum de la ſemence de cette plante, faiſoit mourir les punaiſes & autres inſectes. Quoique l'on ne faſſe uſage en ce pays-ci, que de la graine de nielle, *Schroder* dit que ſa racine étant mâchée arrête les hémorragies, & que pilée & miſe dans la narine d'où coule le ſang, elle produit le même effet.

NITRE. (Mat. Méd.) C'eſt un ſel, qui demande cinq fois ſon poids d'eau, pour s'y diſſoudre, & qui entre aiſément en fuſion ſur le feu. Il y a une autre eſpéce de nitre qui, par ſa nature, différe du précédent ; c'eſt le nitre des

anciens, le nitre d'Egypte, que l'on retire de deux lacs qui sont dans l'Egypte, & qui n'ont aucune communication, ni avec le nil, ni avec la mer la plus voisine, du moins c'est ce que rapporte *Shaw*.

Le nitre de ce pays-ci, ou le salpêtre commun, se montre en efflorescence sur les vieux murs à l'abri de la pluie : on le retire pour l'ordinaire par le lavage, la cuisson & la crystalisation, des platras & des terres impregnées des excrémens des animaux : il est encore incertain si le le nitre est un produit du regne animal ou du regne végétal. Les Chymistes prétendent qu'il est formé d'un acide particulier uni à une terre alcalinée. Le nitre a besoin d'une nouvelle préparation, pour pouvoir être employé en Médecine : on le fait fondre dans une eau qui, après avoir été passée, se met en évaporation, pour qu'il s'y forme de nouveaux crystaux prismatiques ou exagones. On croit parvenir par-là, à dépouiller ce médicament, du sel marin qu'il contient, & c'est ce qu'on nomme le nitre purifié, qui, étant mis sur la langue, y produit une sensation de fraîcheur.

Tout le monde s'accorde pour mettre le nitre au nombre des meilleurs remédes que l'on puisse employer dans le traitement des maladies. Voici comme s'explique le célébre *Hoffman* sur ses propriétés. Telles sont les vertus du nitre, que j'ose assurer que l'art de traiter les maladies seroit très-imparfait, si nous en étions privés. Le nitre est un sel d'une nature si bienfaisante à la nôtre, qu'à moins d'être donné à trop grande dose, non-seulement il ne produit aucun effet dangereux ; mais c'est encore de tous les remédes qui nous sont connus, le plus prompt & le plus énergique, soit pour prévenir, soit pour dissiper les maladies violentes, qui proviennent de la surabondance de la bile ; de l'ébullition violente, & de la chaleur contre nature, du sang & des humeurs. En un mot, s'il y a quelque remède qui

mérite le titre d'univerſel, c'eſt certainement l'eau commune & le nitre. Faut-il relâcher le corps & provoquer une évacuation d'urine ? Faut-il tempérer les douleurs, des ſpaſmes, une chaleur contre nature, & faciliter la tranſpiration ? Rien ne ſera plus propre à remplir ces indications que le nitre. S'il s'agit de calmer & de corriger une acrimonie cauſtique & virulente des humeurs bilieuſes, qui donne lieu à des choléra, à des diarrhées, à des dyſſenteries, à des vomiſſemens exceſſifs, à des nauſées, à des fiévres ardentes & bilieuſes, à des inflammations violentes d'eſtomac & d'inteſtins ; c'eſt au nitre qu'il faut avoir recours. Nous n'avons aucun rafraîchiſſant qu'on puiſſe comparer au nitre, tant pour la ſûreté, que pour l'activité, dans les cas où il s'agit d'éteindre une chaleur inflammatoire & fébrile. Y a-t-il épaiſſiſſement dans les humeurs, & par conſéquent danger d'obſtruction dans les vaiſſeaux ? Faut-il réſoudre des concrétions polypeuſes ? Rien ne ſera plus capable de produire ces effets, que le nitre. Le nitre a d'ailleurs la propriété de prévenir les concrétions ſalines & tartareuſes, dans les reins, dans la veſſie, & dans les autres parties du corps. L'expérience s'accorde en ceci avec l'autorité des plus célébres Médecins. *Renatus* aſſure que les malades attaqués de la pierre ou de la dyſurie, enfans ou adultes, foibles ou robuſtes, ſeront conſidérablement ſoulagés par l'uſage du nitre ; il ajoute, que ceux qui obſerveront d'en prendre une doſe convenable tous les quatorze jours, ne ſeront jamais incommodé d'aucun gravier dans les reins. *Timæus* raconte, qu'un malade fut guéri radicalement de la pierre, par un uſage continu de nitre préparé. Il y a des purgatifs ſi violens, qu'ils ne manquent jamais de produire une agitation véhémente dans le ſyſtême nerveux, & l'inflammation dans les tuniques de l'eſtomac, lorſqu'ils ont été imprudemment ordonnés.

Tels ſont la gomme gutte, la ſcammonée, la réſine de jalap, la coloquinte, l'élaterium & l'Epurge; ces deux derniers excitent même des ampoules, ſi on les applique extérieurement. Or, on affoiblira conſidérablement ce que ces ingrédiens ont de cauſtique, ſi on y mêle avec quelques ſels nitreux, qui ſont, ſans contredit, le correctif le plus efficace de ces purgatifs. On a remarqué que l'aloès, qui d'ailleurs a quelque choſe de laxatif & de balſamique, excitoit fréquemment des hémorragies par un ſel âcre & ſubtil qu'il contient : on préviendra cet effet, & on rendra ce purgatif innocent & ſalutaire, en l'uniſſant au nitre : il n'y a point de meilleur reméde pour corriger la bile viciée, que le nitre. Si le nitre pris intérieurement eſt un puiſſant rafraîchiſſant, il s'enſuit qu'il n'y a point de fébrifuge plus efficace, point de reméde capable de détruire plus promptement & plus ſûrement l'ardeur de la fiévre, & de diſſiper les triſtes ſymptomes qui l'accompagnent.

Nous liſons dans la *Pyrotechnie d'Angelus Sala*, qu'on ſe ſervira du nitre avec beaucoup de ſuccès, dans les fiévres chroniques, tierces & quotidiennes, & dans l'eſpéce de fiévre qu'on appelle putride & hémitritée. Le nitre pris intérieurement, provoque puiſſamment les excrétions par les ſelles, les urines, & les ſueurs; une once de nitre dépuré diſſoute dans de l'eau, rend le ventre libre, & procure quelques ſelles : il ſera plus énergique, ſi on le mêle avec une quantité convenable de décoctions laxatives de tamarins, de feuilles de ſéné & de mane. De tous les diurétiques que nous connoiſſons, il n'y en a point qui leve plus promptement les obſtructions des paſſages de l'urine, qui en rende l'écoulement plus libre, & qui diſſolve plus puiſſamment les concrétions calculeuſes, que le nitre. *Penot* aſſure dans ſon Traité de *medicamentis chirurgicis*, que ſi l'on prend une fois tous les quinze jours, une doſe convenable de nitre, il ne s'engendrera jamais de gravier

dans les reins. Le nitre eſt encore un excellent carminatif.

Mais de toutes les propriétés du nitre, la plus importante eſt celle par laquelle il s'oppoſe à l'inflammation ; rien n'eſt plus nuiſible à l'économie animale que l'inflammation ; dans les maladies très-aigues, elle emporte ordinairement le malade. Si elle attaque l'eſtomac, elle produit des anxiétés & des inquiétudes ; ſi ce ſont les meninges, des maux de tête, la phrénéſie ou des convulſions ; ſi ce ſont les poumons, le danger de ſuffocation ; enfin, ſi elle ſurvient dans quelqu'autre viſcère, l'intérieur ſera brûlé par une chaleur contre nature, & les parties extérieures ſeront exceſſivement froides. D'ailleurs les inflammations des viſcères dégénerent facilement en abſcès & en gangrenne. Dans tous ces cas, ce que l'on peut ordonner de plus énergique, c'eſt le nitre, ou ſeul, ou mêlé avec un peu de camphre, ou d'autres ſubſtances bézoardiques. Si ce reméde eſt ſans effet, on peut avec raiſon déſeſpérer du malade. Des Médecins qui ont fait dans leur pratique, un long uſage d'une poudre de cette nature, ont dit avoir preſque toujours réuſſi dans les pleuréſies, dans la phrénéſie, dans la péripneumonie, dans l'eſquinancie, dans l'inflammation de l'œſophage & de l'eſtomac, & dans les éréſipelles. Le nitre mêlé avec des ingrédiens convenables, & appliqué à l'extérieur, ſoulage auſſi dans les inflammations. L'eſprit de vin camphré, préparé de maniere à n'être point précipité, lorſqu'on verſera de l'eau deſſus, diſcutera les éréſypelles, diſſipera les maux de tête violens, ſi on y ajoute la ſolution du nitre, & une quantité convenable de vinaigre diſtillé.

On peut auſſi regarder le nitre, comme un des meilleurs remédes qu'on ait pour la cure des ſpaſmes & des conſtrictions ſpaſmodiques ; il eſt conſtant que les hémorragies violentes n'ont quelquefois d'autre cauſe que l'inégalité de la circulation du ſang ; & l'iné-

galité de la circulation ne provient quelquefois que de ce que les vaiſſeaux qui ſont, dans certaines parties, plus petits que dans d'autres, ſont reſſerrés ſpaſmodiquement; car il arrive de-là, que le ſang ſe porte avec impétuoſité dans les vaiſſeaux adjacens & leurs ramifications; que ces vaiſſeaux ſont diſtendus, & leur orifice dilaté, que le ſang ſe meut irréguliérement, & qu'il ſurvient une violente hémorragie. C'eſt ainſi qu'il faut expliquer la plûpart du tems, le crachement de ſang, le ſaignement par le nez, les évacuations exceſſives par les veines hémorroïdales, le piſſement de ſang & les pertes de ſang immodérées, par la matrice. Or, dans toutes ces maladies, la meilleure méthode que l'on puiſſe ſuivre, c'eſt de relâcher les parties qui ſont en conſtriction ſpaſmodique, & de remettre le ſang & les humeurs dans une circulation libre & facile; or, l'expérience nous a démontré que rien ne répondoit plus directement à cette indication, que le nitre: auſſi les praticiens les plus ſenſés en ont-ils fait très-grand cas, dans toutes ces occaſions. *Riviere* vante ſes effets dans un écoulement immodéré des vuidanges; dans une évacuation menſtruelle exceſſive; dans un crachement de ſang; dans des hémorragies accompagnées de fiévre maligne: on peut auſſi en faire uſage dans la ſuppreſſion ou la diminution des régles & des vuidanges. *Welſchius* dit que l'on guérit, avec le nitre ſeul, un grand nombre de ſoldats attaqués d'une céphalalgie épidémique.

Hoffman n'eſt pas le ſeul qui s'étende ſur les propriétés du nitre; pluſieurs Auteurs en ont auſſi parlé avec éloge. C'eſt avec la derniere ſincérité, dit *Grulingius*, que j'avoue qu'entre tous les remédes que j'ai eſſayé dans l'hypocondriaciſme & l'hyſtériciſme, aucun ne m'a mieux réuſſi que le nitre. *Riviere* l'employoit dans mille circonſtances, & toujours avec ſuccès.

On peut réſumer, de tout ce que nous venons de

dire, que le nitre eſt un des plus puiſſans diurétiques ; qu'on peut le ranger dans la claſſe des rafraîchiſſans anti-ſeptiques, des calmans antiſpaſmodiques, des médicamens tempérans ; qu'il eſt propre à appaiſer la ſoif, à diminuer l'âcreté des humeurs, à empêcher leur putréfaction, à calmer l'ardeur pour les plaiſirs de l'amour ; qu'on peut l'employer avec ſuccès dans les fiévres ardentes, putrides, & malignes ; dans les inflammations internes, la ſuppreſſion des lochies, les accès de goutte, &c. On fera très-bien de défendre ſon uſage, dans les ulcérations des viſcères & dans les maladies du poumon qu'accompagne la toux ; il ne ſera pas hors de propos de l'unir aux purgatifs, afin que leur action ſoit moins violente, & dans la vue de prévenir les tranchées. On preſcrit depuis dix grains juſqu'à un demi gros de nitre, dans un bouillon, une émulſion ou toute autre boiſſon ; mais plus ſouvent on fait fondre la même doſe, dans deux livres d'eau ou de tiſanne. Quand on en fait prendre juſqu'à une once à la fois, il eſt purgatif : le nitre a encore la propriété de corriger les qualités nuiſibles des narcotiques. Quand on le mêle avec le camphre, il en réſulte un reméde anodyn qui ne le céde pas en vertu à l'opium même, au jugement de pluſieurs, & qui peut s'employer avec moins de riſque.

Si on jette, à différentes repriſes, ſur du nitre qu'on tient en fuſion dans un creuſet, du charbon en poudre, juſqu'à ce qu'après pluſieurs détonations & éclairs, le mêlange n'ait plus de fluidité, on a un médicament que l'on appelle le nitre fixé : il ſe lave pluſieurs fois dans l'eau bouillante, puis on le paſſe & on le met en évaporation, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu parfaitement ſec.

Ainſi préparé, il eſt déſobſtruant, & diurétique, & lâche le ventre ; on en fait prendre de quinze, juſqu'à trente grains.

NOCTAMBULES. (Méd.) On appelle ainſi les perſonnes qui, ayant l'imagination léſée, ſe relevent la nuit & ſe promenent en dormant. *Voyez* SOMNAMBULE.

NODUS. (Chir.) C'eſt une tumeur dure & indolente, qui vient aux jointures, aux ligamens, & aux tendons. Il arrive très-ſouvent que cette maladie eſt produite & entretenue par un vice vénérien ſcorbutique, écrouelleux ou arthritique. Dans tous ces différens cas, il eſt impoſſible d'obtenir une guériſon radicale, avant d'avoir combattu avec ſuccès la cauſe qui lui a donné lieu. On appelle encore nodus, de petites exoſtoſes ou des tumeurs en forme de nœud, qui s'élevent ſur la ſuperficie des os, comme leur traitement ne différe en rien de celui de l'exoſtoſe : nous renvoyons à cet article.

NOISETIER. (Bot.) *Corylus ſativa, fructu albo minore, ſive vulgaris*, C. B. P. C'eſt un arbre trop connu pour que nous nous occupions à le décrire. On tire du bois du noiſetier, une huile par la diſtillation, laquelle étant rectifiée pluſieurs fois, ſur de la chaux vive, acquiert une couleur d'or limpide. *Ruland* la regarde comme un excellent reméde anti-épileptique, anodin & anthelmintique ; la doſe eſt depuis deux gouttes, juſqu'à dix, avec de la mie de pain, ou dans quelque confiture. L'eſprit acide qui ſort dans la même diſtillation, avec l'huile, eſt encore recommandé par quelques-uns, comme un bon médicament pour l'épilepſie des enfans.

Les fruits de cet arbriſſeau appellés noiſettes, dont la ſaveur eſt agréable, donnent une nourriture douce, mais peſante : elles appaiſent l'âcreté des humeurs ; on leur reproche de fatiguer l'eſtomac, d'être de difficile digeſtion, de porter quelquefois à la tête, d'irriter les nerfs, ſi l'on n'a pas ſoin de les bien broyer avec les dents, ou qu'on en mange trop. Rarement les ſert-on ſur la table des riches, mais elles ſont ordinairement le mets des gens de

la campagne. Celles qui n'ont pas encore atteint leur maturité paſſent pour avoir meilleur goût, & pour être plus ſaines ; mais la coction s'en fait lentement dans l'eſtomac. Quelques-uns diſent, que ſi l'on mange huit ou dix noiſettes avant le repas, pendant quelque tems, on eſt délivré des douleurs de la néphréſie ; d'autres avancent que le gui qui naît quelquefois ſur le noiſetier, cueilli au croiſſant de la lune, entre les deux fêtes de Notre-Dame : & pris en poudre, depuis une demi dragme juſqu'à une dragme, ou attaché au col en amulette, eſt un excellent reméde contre l'épilepſie, & la paralyſie. On voit aſſez combien ces contes ſont riſibles & combien peu ils méritent l'attention d'un vrai Médecin, qui ſçait prendre aſſez d'empire ſur lui-même, pour bannir toute ſuperſtition folle & chimérique.

Les noiſettes ont une certaine vertu béchique, à cauſe de l'huile douce qu'elles contiennent en abondance, & on les mêle à propos avec les remédes deſtinés à la poitrine. Pluſieurs Praticiens ſoutiennent que leur lait exprimé eſt très-utile, non ſeulement à ceux qui touſſent, mais encore à ceux qui ſont attaqués de flux cœliaque & de dyſſenterie : il y a des Auteurs qui prétendent que les chatons des noiſettes, les écorces extérieures, vertes, & les coques, ſont aſtringentes & propres pour arrêter le flux de ventre. *Ettmuller* recommande la poudre des coques mêlée avec la poudre de graines d'anis, pour les fleurs blanches.

NOYER. (Bot.) C'eſt un arbre ordinairement grand, qui ſe plaît le long des chemins, dans les vignes, le long des terres labourées, & ſur les colines. Il eſt aſſez connu de tout le monde, & ſur-tout des habitans de la campagne, pour que nous nous exemptions d'en tracer le tableau dans cet article. *Miller* dit que l'écorce de cet arbre, ſes noix & leurs coques peuvent être employées en médecine : ſon écorce verte ou ſéche eſt, ſelon lui, un bon émétique,

quand elle a été réduite en poudre. Ses noix vertes ſont cordiales, alexipharmaques & bienfaiſantes dans toutes les maladies contagieuſes & malignes, & dans la peſte même. Confites, elles ſont ſtomachiques : on peut en manger le matin comme un préſervatif dans les tems des maladies peſtilentielles. Les coques calcinées & miſes en poudre ſont aſtringentes.

Voici ce qu'on lit dans *Dioſcoride* & dans *Pline*, ſur les propriétés du noyer.

Les noix priſes en aliment ſont de difficiles digeſtion ; elles nuiſent à l'eſtomac, engendrent de la bile, donnent des maux de tête, & ſont malfaiſantes dans la toux. Quant aux noix fraîches, elles ſont plus agréables & moins nuiſibles ; ſi l'on en a mangé avec des figues & de la rhue, elles réſiſteront au venin, dont elles détruiront l'effet, ſi l'on en prend après avoir été empoiſonné. Elles ſont ſalutaires dans l'eſquinancie, priſes avec la rhue & de l'huile. Si l'on en mange beaucoup, elles chaſſent les vers longs & gros. Mêlez avec un peu de miel & de la rhue, on en fera un fort bon topique dans les inflammations de la poitrine, les abcès & les luxations ; avec du miel, du ſel & un oignon, elles guériront la morſure de l'homme & du chien ; brûlées avec le calice, ou la peau extérieure, & appliquées ſur le nombril, elles calmeront les tranchées ; les coques brûlées & broyées dans du vin & dans l'huile, embelliront les cheveux des enfans & guériront l'alopécie ; pour cet effet, il en faut frotter la partie affectée. Si on les mâche vieilles, & qu'on les applique ſur des parties gangrenées, elles produiront de très-bons effets. L'enveloppe extérieure des noix eſt bonne dans la dyſſenterie ; les feuilles de noyer, broyées dans du vinaigre, calmeront le mal d'oreille.

Galien regarde la noix comme plus facile à digérer, & plus amie de l'eſtomac que l'aveline, lorſ-

qu'elle eſt verte. Le ſuc exprimée de ſa peau extérieure, pris cru, ou bouilli dans du miel pour lui donner de la conſiſtance, en gargariſme, a été regardé, par ce fameux Médecin comme très-efficace dans le relâchement de la luette, ou dans l'inflammation de la gorge & des amygdales.

Le ſuc de noyer, tiré par la térébration, & pris intérieurement, adoucit le ſang & les humeurs. Pluſieurs Praticiens recommandent d'en faire uſage dans les maladies chroniques, telles que la goutte, la néphréſie & les maladies de tête; on le regarde avec raiſon, comme diurétique. Le ſuc exprimé des racines fraîche du noyer, & pilées, purge très-violemment; c'eſt pourquoi on ne peut en preſcrire l'uſage, qu'aux habitans de la campagne. Il eſt certain que l'écorce intérieure du noyer deſſéchée, eſt très-émétique.

Il croît ſur le tronc du noyer, une ſubſtance ſpongieuſe, appellée champignon par quelques-uns, dont les anciens faiſoient uſage à peu près comme du moxa, pour cautériſer les parties. *Simon Pauli* dit que les feuilles de noyer ſont d'un très-grand ſecours contre la goutte : on en cueille tous les ans de vertes, on les renferme par lit dans une bouteille de verre, en y ajoutant un peu de ſel : on met cette bouteille dans un cellier, & au moment du paroxiſme, on applique ces feuilles à demi ſéches, en cataplaſme ſur la partie douloureuſe. On peut encore employer ces mêmes feuilles pour la brûlure, pourvu qu'on ait ſoin de les graiſſer avec parties égales d'huile de noix, & de cire jaune. On dit que leur décoction dans de l'eau ſimple, a la propriété de déterger les ulcères, ſur-tout ſi l'on y ajoute un peu de ſucre. La poudre des chatons de noix, eſt un peu émétique, & bonne dans la dyſſenterie : on la preſcrit depuis un demi gros, juſqu'à un gros; c'eſt même un reméde ſûr pour détruire les fiévres des gens de campagne, diſent quelques auteurs. *Mathiole* recommande

auſſi l'uſage de cette poudre, dans les ſuffocations de matrice. *Craton* l'a fait prendre auſſi dans la même maladie, à la doſe de deux ſcrupules, avec deux gouttes d'huile de ſuccin. Il y a des perſonnes qui ſont ſi entouſiaſtes de ce reméde, qu'ils le font prendre aux enfans avant toute nourriture ; dans la ferme perſuaſion que c'eſt le moyen de les garantir pendant tout le reſte de leur vie, des attaques d'épilepſie ; infuſés dans du vin blanc, ils paſſent pour produire de très-bons effets dans la ſuppreſſion des lochies.

Les noix vertes, autrement cerneaux, flattent le palais par leur ſaveur & leur douceur, mais elles fatiguent très-ſouvent l'eſtomac, & ſe digerent avec difficulté, ſuivant l'opinion des Modernes. Dans leur maturité, elles ſont bien moins agréables. C'eſt la nourriture des pauvres & des payſans. Si on les mêle avec d'autres alimens, & ſi l'on n'en mange pas trop, elles paſſent pour être ſaines & pour exciter l'appétit : autrement la digeſtion s'en fait difficilement. Elles nourriſſent peu & donnent un mauvais chile. Ceux qui ſont tourmentés de toux & d'enrouement doivent s'en abſtenir, car elles leur ſeront nuiſibles. Les gens maigres, colériques & mélancoliques feront auſſi très-bien de n'en point faire uſage ; on leur reproche de cauſer quelquefois des maux de tête : on peut les regarder comme très-pernicieuſes, quand elles ſont devenues rances. On prétend que les noix mangées après le poiſſon, hâtent ſa digeſtion, ce que l'École de Salerne dit dans le vers ſuivant :

Poſt piſces nux ſit, poſt carnes, caſeus eſto.

Mangez des noix après le poiſſon, & du fromage après les viandes. On fait dans les offices avec des noix ſéches & pilées, une eſpéce de conſerve brûlée qui eſt aſſez agréable ; on confit auſſi les noix avant leur maturité, quelquefois ſans leur enve-

loppe ou brou, & d'autres fois avec leur brou; les premieres sont plus agréables au goût, on dit que les autres sont plus propres à fortifier l'estomac.

Pour confire, on prend de belles noix vertes & bien tendres, on les pele à blanc, ensorte qu'il n'y demeure point du tout de verd; on les met dans de l'eau fraîche; on les fait ensuite bouillir à gros bouillons jusqu'à ce que, les piquant avec une lardoire, ou une épingle, elles retombent toutes seules sans tenir à la lardoire ou à l'épingle; on les tire alors, on les remet dans de l'eau fraîche, on les perce par le milieu, on y met des clous de gérofle, ou de la canelle coupée par petits morceaux, ou même de l'écorce de citron confite; on fait cuire du sucre en syrop, dans lequel on jette les noix; on les fait bien bouillir; on les laisse ensuite reposer pendant environ une demi heure; on les remet après cela sur un grand feu, jusqu'à ce que ce syrop en soit cuit à perler.

Si l'on veut confire les noix avec leur enveloppe ou brou, au lieu de les peler à blanc, on ne fait simplement que les racler; pour avoir des noix confites au sec, on les prépare comme ci-dessus; ensuite on les laisse à l'étuve pendant dix ou douze heures, on les tire de leur syrop; on les laisse égoutter, on les range sur des ardoises; on les laisse sécher d'un côté, pour les retourner ensuite de l'autre; quand elles sont bien séches des deux côtés, on les sert à l'ordinaire. On prétend que les noix ainsi confites fortifient l'estomac, dissipent les vents, appaisent la colique, aident à la digestion, & détournent la contagion de la peste.

Tout le monde sçait qu'on fait un ratafia de noix, qui, sur-tout quand il a été gardé long-tems, est regardé presque généralement comme un bon stomachique: Voici comme ce ratafia se prépare. On cueille, dans un tems bien sec, des noix qui n'aient

point de taches, & qui ſoient dans une parfaite maturité; on les eſſuie avec beaucoup de propreté, on en ôte ſeulement la queue, & on les jette ainſi dans un mortier de marbre: on les broie, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en pâte: cette pâte ſe met dans une cruche de grais, avec à peu près une pinte d'eau-de-vie, par chaque dixaine de noix; on bouche la cruche auſſi exactement qu'il eſt poſſible, & on laiſſe infuſer le tout enſemble pendant deux mois. Ce tems expiré, on paſſe la liqueur trois fois de ſuite en changeant de linge à chaque fois; on la meſure & on met un quarteron de ſucre par chaque pinte. On renverſe le tout dans la même cruche, qui doit avoir été bien lavée & nettoyée, on la bouche comme la premiere fois, & on laiſſe encore infuſer le tout, pendant un mois; après ce tems, on paſſe encore de nouveau la liqueur, & on la verſe dans des bouteilles que l'on garde pour l'uſage. Pluſieurs perſonnes pilent avec les noix, des feuilles de coquelicot, pour donner à ce ratafia, une couleur plus agréable.

On fait auſſi une eau de noix dont on vante beaucoup les propriétés: voici comment on la prépare. Vers le mois d'Août, on cueille des noix vertes, on les coupe en rouelles, puis on les fait diſtiller dans l'alambic à petit feu. Cette eau ainſi diſtillée ſe garde ſoigneuſement dans des bouteilles bien bouchées que l'on expoſe au ſoleil; on ajoute ſur chaque pinte d'eau, un quarteron de ſucre; néanmoins elle fait plus d'effet à ceux qui la peuvent prendre ſans ſucre.

Cette eau étant priſe tous les matins à jeun, avec un peu de vin blanc & de poudre de tartre, eſt recommandée dans l'hydropiſie, l'épilepſie, la paralyſie, la migraine, les tournoyemens de tête. On dit auſſi qu'elle fait revenir le lait aux femmes, & qu'elle augmente la ſécrétion de la ſemence chez les hommes. Elle paſſe encore pour guérir la maladie des yeux, lorſqu'on les lave avec elle, pour diſſiper les

maux d'estomac, quand on la prend, comme nous l'avons dit plus haut, pour faire mourir les vers; pour cicatriser les playes lorsqu'on les en lave.

Quoique l'on attribue beaucoup de propriétés à l'eau de noix, néanmoins il est très-vrai de dire; que l'eau appellée *Eau des trois noix*, lui est beaucoup préférable, dans toutes les circonstances où nous avons dit qu'on pouvoit l'employer avec succès: Voici comme se fait l'eau des trois noix. On distille les chatons du noyer dans leur saison; on fait macérer les noix dans l'eau qu'on en a retiré, lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grosseur; on les distille ensuite, & on garde la liqueur distillée, dont on se sert pour y mettre en digestion les noix, lorsqu'elles sont bonnes à confire, je veux dire un peu avant leur maturité; ces trois distillations différentes, ainsi réunies, forment l'eau des trois noix. M. *Chomel* dit avoir vu de bons effets de cette eau dans l'anasarque. On peut la mettre au rang des remédes sudorifiques, apéritifs, cordiaux, stomachiques & hystériques. On peut en prescrire depuis quatre, jusqu'à six onces dans la petite vérole, les fiévres malignes, les vapeurs hystériques, les indigestions, l'hydropisie.

Il y a certains pays dans lesquels on fait, avec les noix, une soupe très-agréable au goût, à ce qu'on prétend, & en même-tems très-saine. On prend trois noix pour la soupe d'une seule personne, après en avoir enlevé la coque & ce qui se trouve étranger au noyau de la noix; on enveloppe ces noyaux entiers dans un linge lié; lorsque l'eau est bouillante on les jette dans la marmite; on écume bien exactement cette eau, tant qu'il paroît de l'écume, pour empêcher le bouillon de noircir: on y met ensuite les choux, les herbes & les autres légumes; avec le sel, le poivre & les autres assaisonnemens ordinaires, on peut même y jetter quelques oignons coupés par quartiers.

Plusieurs

Plusieurs anciens Auteurs ont avancé que les noix mûres étoient emménagogues au suprême degré ; on macére des noix mûres dans de l'eau, jusqu'à ce qu'on puisse en ôter la peau ; ensuite on les met dans l'eau-de-vie pendant deux jours, & l'on en fait manger deux ou trois, le matin à jeun, après avoir purgé la malade : ce qu'on continue pendant les dix jours qui précédent le tems des régles.

Si l'on applique des noix mâchées sur une plaie faite par la morsure d'un chien ou autre animal, & qu'on les jette ensuite aux poules qui les mangent sans en être incommodées par la suite : on pourra dire que l'animal qui a mordu n'étoit point enragé. Plusieurs personnes disent avoir répété plusieurs fois cette expérience & toujours avec succès. Si cela étoit, on auroit un moyen bien simple pour s'assurer si un animal est enragé ou non, & les précautions que l'on prendroit de très-bonne heure, pour combattre le venin, préserveroient un grand nombre de Citoyens, sur-tout parmi les habitans de la campagne, des funestes attaques d'un ennemi d'autant plus à craindre, qu'il se montre souvent dans l'instant qu'on s'y attend le moins.

Personne n'ignore que les noix séches servent le plus communément à faire de l'huile : celle qu'on tire sans feu, acquiert de la vertu en vieillissant, entre dans plusieurs onguens & cataplasmes, & dans les lavemens adoucissans ; mêlée avec de l'huile d'olive & prise à la dose de deux ou trois onces, elle passe pour un spécifique dans les coliques néphrétiques ; employée en lavemens, elle est un très-bon remède dans les coliques des peintres & autres douleurs du bas ventre. Si l'on frotte avec cette huile, les parties brûlées avec de la poudre à canon, & qu'on ait soin d'appliquer ensuite une feuille de noyer, elle en procurera la guérison : On dit qu'elle est en-

core anthelmintique, & qu'elle est bonne pour la gale qui vient au visage des enfans. Cette même huile peut être regardée comme un des meilleurs remédes dont on puisse faire usage pour combattre le ver solitaire. On fait prendre cinq onces d'huile de noix à jeun, aux personnes attaquées de cette maladie, & deux heures & demie après, quatre onces d'excellent vin d'Alicante. Le régime étant continué pendant quinze jours, le ver tombera en dissolution & sortira par l'anus en différentes portions. On prétend que les noix séches, pilées dans un linge, donnent une liqueur qui n'est autre chose que l'huile dont nous venons de parler. On regarde cette liqueur comme très-bonne pour faire passer les taches de rousseur.

M. *Chomel* dit avoir ordonné, pour la colique venteuse, un verre de bon vin rouge, dans lequel on avoit éteint à huit ou dix reprises, des noix séches allumées; ce reméde, ajoute-t-il, m'a toujours assez bien réussi. Quoiqu'il en soit, je préférerois toujours en pareil cas, un lavement fait avec un quarteron d'huile de noix, un verre de vin, & un demi-septier d'eau de son, ou de décoction émolliente. Les Maréchaux se servent de la décoction des feuilles de noyers, pour faire pousser les crins des chevaux & prévenir la gale. On prétend qu'un cheval, qui a été épongé avec cette même décoction, n'est point tourmenté de mouches pendant la journée, parce que cette amertume les empêche de s'y attacher.

NOIX DE GALLE. (Mat. Méd.) *Gallæ*, Offic. C'est une excroissance qui naît sur les chênes. Il y a plusieurs espéces de noix de galle: elles différent par leur grosseur, leur couleur, leur figure, par leur surface polie ou raboteuse & rude, & par leur poids. Les noix de galle viennent, à la vérité, sur des chênes ou sur des arbres qui portent du gland, mais non pas dans tous les pays, puisque les chênes

n'ont jamais porté de noix de galle en Angleterre, ſuivant l'obſervation de *J. Rai* : ce qui eſt ainſi, dit ce grand homme, parce que l'on ne voit point dans ce pays, les inſectes qui leur donnent naiſſance. On a cru pendant long-tems, que les noix de galle étoient le fruit d'un arbre, mais tout le monde eſt aujourd'hui convaincu, que ce ſont des excroiſſances contre nature, qui doivent leur origine à la piquûre & à la morſure de quelques inſectes ; car ces animaux, dit M. *Geoffroi*, & ſur-tout certaines mouches, piquent les bourgeons, les feuilles & les rejettons les plus tendres de ces arbres, & ils en déchirent les vaiſſeaux les plus minces ; le ſuc coule de la playe ; il y aborde avec plus d'abondance, parce que la réſiſtance eſt diminuée ; les vaiſſeaux ſe diſtendent de plus en plus, par l'humeur qui s'y répand, ce qui forme ces tumeurs qui ont tant de figures différentes. Quoiqu'elles ſoient contre nature, eu égard à l'arbre qui les porte, cependant elles ſont deſtinées à être comme la matrice qui doit recevoir les œufs de ces animaux, les conſerver, les échauffer, les faire éclore & les nourrir.

Quand on ouvre les noix de galle mûres & récentes, continue le même Auteur, on trouve à leur centre, des vermiſſeaux, ou plutôt des nymphes, & tantôt il n'y en a qu'une, tantôt il y en a pluſieurs logées en autant de différentes cellules : ces nymphes ſe développent après quelque tems & ſe changent en mouches, qui ſont quelquefois du même genre, & quelquefois d'un genre différent. Peu de tems après qu'elles ſont formées, elles ſe cherchent une iſſue en rongeant la ſubſtance de la noix de galle, & enfin elles font un trou rond à la ſuperficie, par lequel elles ſortent & s'envolent. Si les noix de galle ne ſont pas percées, on y trouve le vermiſſeau ou la mouche : mais ſi elles ſont ouvertes, on les trouve vuides, ou remplies d'autres animaux, qui ſont entrés par haſard par ces petits trous, &

qui se sont cachés dans ces petites tannieres.

On distingue communément dans les boutiques, deux sortes de noix de galle, celles d'Orient, appellées noix de galle d'*Alep* ou *Alepines*, & celles de notre pays.

Les premieres ont un goût astringent & acerbe; leur couleur tire sur le blanc, le verd ou le noir: lorsqu'on les examine à l'intérieur, on voit qu'elles sont compactes & résineuses; quelquefois elles sont arrondies, mais très-anguleuses & raboteuses, ordinairement pesantes.

Celles de notre pays sont beaucoup moins bonnes pour la teinture & pour la Médecine, que celles dont nous venons de parler; leur substance est plus rarefiée, spongieuse, assez souvent elles sont creuses: leur couleur tire sur le rouge ou le roux. Leur superficie est polie, égale, elles sont très-légeres, & très-faciles à rompre.

La noix de galle se met dans la classe des remédes astringens; c'est pourquoi l'on en prescrit l'usage dans les dyssenteries, le flux de ventre, les hémorrhagies: elle passe aussi pour un excellent febrifuge, quand la fiévre attaque des sujets qui sont dans un état cachectique. On prescrit depuis un demi gros jusqu'à un gros, de noix de galle en substance, il en entre le double dans une infusion. Quant à l'usage externe, on prépare avec cette noix, des décoctions astringentes, qui servent à faire des fomentations & des injections. Enfin, on sçait que la noix de galle, mêlée à certaines eaux minérales, les fait devenir noires; ce qui sert pour faire reconnoître leur nature; on en fait aussi de l'encre à écrire, en la mêlant avec plusieurs autres ingrédiens, dans le détail desquels nous n'entrerons pas ici.

NOIX MUSCADE. (Mat. Méd.) *Voyez* MUSCADE.

NOSTALGIE. (Méd.) C'est un genre de fantaisie qui porte avec tant de force les étrangers à

s'en retourner dans leur pays, que si on leur refuse d'y aller, ils sont tourmentés de chagrin, d'anorexie, & d'autres symptomes graves. La nostalgie est simple ou compliquée ; la nostalgie simple est celle qu'aucune maladie n'a fait naitre : c'est aux secours moraux qu'il faut avoir recours, si l'on veut la combattre avec succès. On tâche de dissiper le malade par le jeu, les spectacles, les promenades : on lui offre tout ce qu'il desire. On a soin qu'il fréquente une compagnie gaie, enjouée. Lorsque ces remédes ne suffisent pas pour procurer la guérison, il faut se déterminer à renvoyer le malade dans son pays, car autrement il dépériroit à vue d'œil. Presque toujours ces malades reprennent des forces dès qu'ils ont commencé le voyage qui doit les ramener dans leur patrie : plusieurs même se guérissent en route. Je fus appellé, il y a quelque tems, pour voir une femme à laquelle on me dit avoir fait inutilement tous les remédes possibles : cette femme étoit une paysanne, qui avoit perdu son embonpoint dans l'espace de trois semaines, quoiqu'elle ne manquât de rien, & vécût parmi des gens de sa connoissance & très-aisés ; elle étoit triste, languissante, abattue ; elle n'avoit point d'appétit, aucun goût pour les beautés de la capitale, & ne vouloit même pas sortir de l'Hôtel où elle étoit logée. Je soupçonnai d'abord la cause du mal. Je lui parlai de son pays, de ses amis, de ses prés, &c. cette femme sembloit renaître. Je défendis expressément qu'on lui fît aucun reméde. Je conseillai de la faire partir promptement ; elle ne quitta Paris que le surlendemain, entierement rétablie.

La nostalgie compliquée, est celle qui accompagne la fiévre synoque, la tierce, &c. elle aggrave ordinairement ces maladies, & leur fait prendre un mauvais caractere. Quelque foibles que soient ces malades, quelque fiévre qu'ils aient, il faut les renvoyer vers leurs parens, si l'on veut qu'ils guérissent.

Les deux espéces de nostalgies dont nous venons de parler, attaquent le plus communément les jeunes gens qui, mollement élevés dans le sein de leur famille, & voyageant pour la premiere fois, éprouvent des revers de fortune, ou tombent malades.

NOUAGE. (Méd.) *Voyez* RACHITIS.

NOUET. (Phar.) C'est un petit morceau de linge en forme de sac, dans lequel on enferme quelque médicament ; pour cet effet, on prend un morceau de linge avec lequel on fait une poche, puis rapprochant les extrêmités de ce linge dans toute sa circonférence, on la lie avec un fil. Ordinairement on ne fait un nouet, que pour renfermer quelque graine ou plante qu'on a dessein de faire bouillir ou infuser dans l'eau, sans qu'elle s'y mêle ; mais on en fait aussi quelquefois pour faire mâcher aux malades, ou pour leur présenter sous le nez : tels sont ceux que voici :

Nouet anti-hystérique.

Prenez *d'assa fœtida, une demi once.*
castoreum & camphre, de chaque un scrupule.
d'huile de succin, un demi scrupule.
Mêlez : faites un nouet qu'on approchera du nez.

Nouets à mâcher, ou sialagogues.

Prenez *girofle & gingembre, de chaque un scrupule.*
de semence de staphisaigre, un demi gros.
Mêlez : formez-en un nouet.

Prenez *de feuilles de tabac, un gros.*
Poivre & pyrethre, de chaque un demi gros.
de sel marin, un gros.
Mêlez : faites du tout trois ou quatre nouets.

Prenez *d'Iris de Florence, deux gros.*
semences de moutarde & d'herbe aux poux, de chaque un demi gros.
Mêlez : faites plusieurs nouets :

Ces nouets ſialagogues ou à mâcher, ont ſouvent de très-heureux effets dans l'apopléxie, la paralyſie, les maladies des yeux & des oreilles, & en un mot, dans un grand nombre de maladies des parties ſupérieures.

NOURRICE. (Diet. Méd.) C'eſt une femme nouvellement accouchée, que l'on loue à prix d'argent, & que l'on paye tous les mois, pour donner ſon lait à un enfant qui lui eſt étranger. L'uſage des nourrices eſt fort ancien; mais on peut dire en général, que c'eſt un de ceux qui ont dû leur naiſſance au luxe, à la pareſſe de certaines meres : à l'avidité & à la pareſſe de quelques autres.

Lorſqu'une mere eſt tout-à-fait décidée, par quelque motif que ce ſoit, à refuſer la nourriture à l'enfant qu'elle vient de mettre au monde ; c'eſt un devoir ſacré pour elle, de choiſir une nourrice capable de remplir les fonctions dont elle eſt forcée de ſe diſpenſer ; mais ce choix ne ſçauroit être trop ſcrupuleux, tant du côté phyſique, que du côté moral.

La nourrice que l'on doit choiſir, ne doit être ni trop jeune, ni trop vieille ; ſon embonpoint ne doit pas être exceſſif, elle ne doit pas non plus être trop maigre, une brune eſt préférable à une blonde. Le coloris de ſon teint doit être peu foncé, ſon regard doux & agréable, ſa reſpiration aiſée, ſes dents blanches ; ſa poitrine large & bien arquée. Que ſes mammelles ſoient fermes, ni trop petites, ni trop groſſes, mais détachées de la poitrine & ayant la figure d'une poire. Obſervez qu'elle ne ſoit point enceinte, & qu'elle n'ait point fait une fauſſe couche ; ſon lait doit être abondant, point trop ſéreux, blanc, ſans odeur, de peu de ſaveur, faiſant la perle ſur l'ongle, & ne ſe coagulant point ſur le feu. Le lait de la nourrice ne doit point être trop vieux ; on ne donnera pas aux enfans nouveaux nés un lait de ſix mois, parce que ſa conſiſtance étant trop

forte pour ſon eſtomac, l'enfant ne pourra le digérer, en vomira une partie, & que le reſte fera un mauvais chile: un enfant qui vient de naître, doit avoir une nourrice qui vienne d'accoucher.

Ce n'eſt point aſſez qu'une nourrice ait les qualités phyſiques que je viens d'aſſigner, elle doit être auſſi ſaine du cœur que de corps; qu'elle ſoit douce, vive & enjouée, que ſon maintien annonce la candeur; ſes yeux le calme de ſon ame. Qu'elle ne ſoit ni colérique, ni portée à l'ivrognerie, ni peureuſe, enfin, qu'elle ſoit exempte de paſſions violentes, & qu'elle ſçache s'abſtenir des plaiſirs du coït, ſans en concevoir du chagrin, car alors la violence de ſes deſirs feroit dégénérer ſon lait. On ſent aſſez à quels dangers ſeroit expoſé un enfant entre les mains d'une nourrice vicieuſe & emportée, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'entrer à ce ſujet dans des détails qui deviendroient inutiles.

Si l'on garde la nourrice à la ville, on aura ſoin de ne pas lui faire changer tout à coup de maniere de vivre; ce changement ſeroit dangereux pour l'enfant. On doit la laiſſer ſuivre à peu près le même régime qu'elle ſuivoit dans ſon hameau. Les femmes de la campagne ne ſe nourriſſent preſque que de végétaux, & cette nourriture n'eſt pas la moins ſaine, elle eſt plus dans la nature, que celle dont nos femmes de Ville ſe nourriſſent: d'ailleurs l'habitude eſt, comme l'on dit, une ſeconde nature: c'eſt pour cela qu'il ne faudroit pas faire paſſer tout à coup une nourrice, d'une maniere de vivre frugale & villageoiſe, à des mets ſucculens & exquis: que ſes alimens ſoient ſimples & de facile digeſtion; les viandes bouillies & roties lui conviennent mieux que les ragoûts épicés ou ſalés; qu'elle évite la ſalade, les fruits non mûrs & acides, les liqueurs fortes; qu'elle boive du vin en petite quantité, ſi elle y eſt accoutumée.

Une nourrice ne doit point reſter dans l'inaction, la pareſſe & la fatigue lui feroient nuiſibles; mais

elle doit s'exercer, à différentes choſes dans les momens où l'enfant dort. L'enfant doit être promené à l'air de tems en tems : car il eſt inconteſtable qu'il vaut beaucoup mieux qu'il ſouffre quelquefois un peu de froid, que de vivre continuellement dans le mauvais air des appartemens fermés, pour ainſi dire, hermétiquement, chez les riches ; quand les nourrices ſont ainſi ſous les yeux des parens de l'enfant, on eſt à portée de les obſerver de près, & de les changer à propos ; ce tems eſt ordinairement marqué, par le dégoût que le nourriſſon prend du lait qui lui eſt offert.

Si l'on eſt réſolu à livrer ſon enfant à une nourrice qui vive à la campagne, il faut donner la préférence à celle qui habite un pays découvert : car il eſt certain que l'air qu'un enfant reſpire dans des lieux environnés de marais & d'étangs, ſuffit très-ſouvent pour le faire dépérir, & le conduire aux portes de la mort. La maiſon de la nourrice doit être élevée, ſituée de façon à être éclairée par les rayons du ſoleil.

Une mere doit, ſans doute, s'eſtimer très-heureuſe, lorſqu'elle rencontre dans une nourrice, toutes les qualités dont nous avons parlé plus haut ; mais un tréſor de cet eſpéce ſe trouve rarement. Que peut-on en effet ſe promettre du côté du moral, d'une femme qui, par intérêt, prive ſon enfant de la nourriture qui lui eſt dûe, pour la partager ou la donner en entier à un étranger ? Doit-on raiſonnablement ſuppoſer des ſentimens d'humanité dans ces femmes, qui dépoſent ſi facilement le titre de mere ? Eſt-il naturel de penſer qu'elles aient pour un enfant, dont elles connoiſſent à peine les parens, des égards qu'elles refuſent à celui qu'elles ont porté dans leur ſein ?

Mais ſuppoſons ici des cas ordinaires, & voyons quel eſt le ſort d'un enfant confié à des nourrices mercenaires. Je veux que le lait de cette nourrice ne

ſoit point vieux, & qu'il ait paru bon; mais ce lait eſt-il celui de la mere? Eſt il analogue aux tendres organes du nouveau né? Non, ſans doute; en le ſuçant, il ſe repaîtra d'une ſubſtance étrangere à celle dont il eſt pétri; voilà le premier danger auquel il eſt expoſé, heureux ſi les ſuites n'en ſont pas funeſtes. Cet enfant arrive dans la maiſon de ſa nourrice, le voilà, pour ainſi dire, tranſplanté dans un nouveau ſol: que de ſouffrances lui ſont préparées! ſouvent ſa nouvelle mere s'affoiblit & s'épuiſe en voulant allaiter à la fois ſon nourriſſon & ſon propre enfant, pour faire un plus grand profit. Les deux enfans participeront à la foibleſſe de celle qui les aura nourris, ce qui peut entraîner la perte de tous les trois.

D'ailleurs, en ſuppoſant encore que cette nourrice n'allaite qu'un enfant, en ſera-t-il plus en ſûreté? Les habitations des payſans ſont preſque toujours baſſes, humides, environnées de fumier, puantes & malſaines. On ſçait que les mauvaiſes odeurs ſont funeſtes aux enfans, & ſi ceux des payſans y réſiſtent, c'eſt que leur conſtitution eſt incomparablement plus forte que celle des enfans des Villes, parce que les meres de ceux-ci ont vécu conſtamment dans la moleſſe & l'oiſiveté, tandis que les autres n'ont preſque pas interrompu leurs travaux champêtres: il ne faut donc pas s'étonner que des enfans robuſtes réſiſtent ſi bien aux funeſtes impreſſions d'un air qui devient mortel à ceux qui ſont nés de meres foibles & d'un tempérament détruit par le fréquent uſage des plaiſirs, ou par le ſoin même qu'on prend pour le rendre meilleur.

Ce n'eſt pas tout, la nourrice, ne voulant pas que ſon nourriſſon l'empêche de vaquer à ſes travaux ordinaires, le garotte de tous côtés, & ſouvent le laiſſe dans cet état pendant des demi journées entieres, ſans faire attention à ſes cris perçans & plaintifs; abîmé pour ainſi dire dans ſes excrémens, il en reſ-

pire l'odeur ; l'âcreté des urines entame la peau de ſes cuiſſes. La douleur que cauſe cette excoriation lui fait pouſſer de nouveaux cris plus forts que les premiers : l'enfant devient ſucceſſivement violet, rouge, noir, il ſurvient des hernies & d'autres infirmités, qui lui annoncent les jours les plus triſtes, s'il ſurvit aux maux qui l'environnent.

Si la nourrice ne va point travailler dans les champs, qu'elle reſte dans ſa maiſon, les inconvéniens ſont à peu près les mêmes. Les ſoins de ſon ménage l'empêchent de veiller à ſon enfant ; s'il crie, on le laiſſe crier. Le plus ſouvent on ne le change qu'une fois le matin & une fois le ſoir ; ſouvent elle le livre à d'autres enfans qui, ne pouvant le ſoutenir, le traînent par terre, & fort ſouvent l'eſtropient. A tous ces inconvéniens, joignons toutes les cauſes qui peuvent altérer le lait des nourrices. Une mere n'apprend ſouvent que ſon enfant tete de mauvais lait, que lorſqu'il n'eſt plus tems d'y apporter du reméde ; les nourrices, intéreſſées à cacher les indiſpoſitions qui les mettent hors d'état de nourrir, différent tant qu'elles peuvent à avertir les parens de leur nourriſſon, qui dépérit pendant ce tems-là, & qui ne paroît enfin aux yeux d'une mere éplorée, que comme un éclair qui s'eclipſera bien-tôt. J'ai vu rapporter, par une nourrice, une petite camiſolle pourrie, dans laquelle ſon nourriſſon étoit mort, avec des lambeaux de chairs & des marques ſenſibles d'une putréfaction conſidérable ; j'ai vu cette miſérable ſoutenir impudemment que des convulſions avoient enlevé cet enfant.

Il n'eſt enfin aucun danger auquel un enfant ne ſoit expoſé entre les mains d'une nourrice, loin des yeux maternels : & s'il en eſt quelques-unes qui s'attachent à leurs nourriſſons ; elles leur font preſque autant de mal, en leur prodiguant des ſoins mal entendus, que ſi elles les euſſent négligés ; elles les étouffent à force de les couvrir ; elles leur donnent

la mort en les faiſant paſſer trop ſubitement à une nourriture trop forte, en proportion de la délicateſſe de leurs organes. De-là viennent toutes les infirmités dont eſt affligée la moitié, au moins, des enfans qui échappent aux dangers d'être nourris par d'autres, que par leurs meres.

L'enfance eſt ſujette à pluſieurs maladies, & c'eſt dans ces circonſtances où les ſoins deviennent le plus néceſſaires ; les premiers tems de l'âge tendre ſont troublés par des coliques violentes, par des convulſions & les autres accidens de la dentition ; c'eſt dans ces circonſtances où il faut une patience & des attentions qu'on ne doit attendre que d'une mere. Une nourrice les refuſe à ſon nourriſſon, ou par impatience, ou par le défaut de tems, & l'enfant, qui eût ſurvécu à ces accidens, y ſuccombe enfin ; ce n'eſt pas là une des moindres cauſes de la dépopulation ; la choſe eſt facile à vérifier, je ne crains pas de trop m'avancer, en diſant, que des enfans mis en nourrice, la moitié périt, un quart eſt infirme, & l'autre quart ſeulement reſte ſain.

Les paſſions ſe communiquent à l'ame, comme les maladies ſe communiquent au corps ; le lait qui, avant d'être ſorti des mammelles de la nourrice, s'eſt identifié avec ſes humeurs, portera dans le corps du nourriſſon, le caractére & le tempérament de celle qui l'allaite ; ainſi l'enfant ſera enclin, dans la ſuite, à l'amour, à la haine, à la jalouſie, à la joie, à la triſteſſe, &c. ſelon que la mere aura été agitée de ces différentes paſſions ; on ne ſera donc pas ſurpris de voir les enfans ſujets à pluſieurs vices, quand on ſçaura que le lait qu'ils ont ſucé, en étoit l'origine. Ceci conduit à bien des réflexions qui ſont toutes dans la nature, & ſur leſquelles il ſeroit, par conſéquent, inutile de s'appeſantir.

La ſéparation des enfans de leurs nourrices entraîne auſſi après elle, des ſuites déſagréables & funeſtes. Quelquefois, la premiere choſe qu'on ſe pro-

pofe, en retirant un enfant, c'eft de lui faire oublier fa nourrice, fort fouvent au détriment de leur fanté, tant ils font fenfibles. La premiere leçon qu'on leur donne eft une leçon d'ingratitude : on leur apprend par la fuite à oublier auffi aifément leur véritable mere, & à ne pas être chagrins d'une féparation nouvelle ; mais qu'arrive-t-il de-là ? C'eft qu'ils ne s'attachent à perfonne, & que leur ame s'accoutume à l'indifférence : une des caufes de l'indifférence des enfans que leurs meres n'ont pas nourris, c'eft la maniere dont on les reçoit en venant de nourrice : il eft des meres qui, fans confidérer que la féparation que leurs enfans viennent d'effuyer leur eft fenfible, exigent tout-à-coup des careffes de la part de ces enfans, les rebutent & les jettent dans un défefpoir qui dure quelquefois fort long-tems. Quand on paroît injufte à un enfant, c'eft en quelque forte l'autorifer à être colérique, c'eft le révolter ; le contraindre, c'eft le préparer à la diffimulation & à la haine fecrete. Les enfans qui font le plus affligés de la perte de leurs nourrices, font ceux dont les parens doivent fe promettre plus de fatisfaction. Leur ame fera fenfible : il ne s'agit que de cultiver leurs heureufes difpofitions.

Confier fes enfans à une nourrice mercenaire, c'eft donc aller contre le vœu de la nature, c'eft déranger fes opérations. Nous venons de faire voir à quels dangers cette méthode barbare expofoit les enfans : voyons maintenant les avantages qu'elles retireront en bravant, à cet égard, les préjugés & les confeils fufpects, des agréables, ou des commeres.

Les raifons que les femmes alléguent ordinairement, pour fe difpenfer de nourrir, n'ont prefque jamais un fondement bien folide. L'amour des plaifirs ou de l'oifiveté en font le plus fouvent le mobile ; on craint d'affoiblir fa fanté ; le mari, dit-on, ne veut pas être troublé dans fon fommeil ; on redoute la dépenfe qu'un tel hôte entraîneroit. Tels font les motifs futiles qui engagent les meres à refufer

leurs mammelles à leurs enfans : attaquons chacune de ces objections en particulier.

Il est aisé de prouver que la santé d'une mere, loin d'être affoiblie, lorsqu'elle nourrit son enfant, se fortifie au contraire. Cette opération étant dans la nature ne sçauroit avoir de suites funestes ; ce seroit faire injure au Créateur que d'avoir cette idée ; le lait dont les seins se remplissent aussi-tôt après l'accouchement, n'a d'autre destination que de servir à la nourriture de l'enfant. A peine le nourrisson applique-t-il ses lévres délicates au mammelon, que cette rosée coule d'elle-même au grand soulagement de la mere. Lorsqu'au contraire elle n'allaite pas son enfant, que de peine n'a-t-elle pas à essuyer pour faire passer son lait ? Il faut qu'elle soit d'abord en proie à une fiévre de lait beaucoup plus violente, & plus dangereuse par conséquent, que dans l'état naturel, (celui où elle nourriroit) les sueurs auxquelles on va l'assujettir, la diette, le lit, la privation d'air, la réduiront bien-tôt à une foiblesse extrême, & malgré toutes ces précautions le lait fera peut-être des ravages terribles. Combien de femmes ne voit-on pas défigurées, couvertes de plaies & d'ulcères, phtisiques, &c. à la suite des dépôts laiteux ? Combien de femmes, sur-tout dans les villes, traînent la vie la plus languissante, pour s'être gratuitement affranchies de la loi naturelle ?

Les lochies ne coulent que pendant huit à dix jours aux femmes qui nourrissent, tandis que les autres ont cette incommodité pendant quarante jours. Cette excrétion est ordinairement suivie de fleurs blanches, qui incommodent presque toutes les femmes qui ne nourrissent pas, & qui conduisent enfin à la stérilité, parce qu'insensiblement le tissu de la matrice se relâche à un tel point, qu'elle ne peut plus reprendre son naturel. C'est encore une bien grande erreur que de croire que la poitrine souffre, lorsqu'une mere allaite ses enfans. *Morton*, Médecin Anglois, a observé au contraire, que des femmes très-délicates & pres-

que dans la phtysie; ont recouvré leur fraîcheur & leur embonpoint, en nourrissant leurs enfans : ainsi par une juste estimation, les femmes qui ne nourrissent pas, ont infiniment plus de fatigues à essuyer, de dangers à courir, d'infirmités à craindre, que celles qui nourrissent. Celles-ci n'ont à redouter que d'être interrompues, la nuit pendant leur sommeil; mais cette peine, si c'en est une, est-elle capable de balancer la satisfaction inconcevable que ressent une bonne mere, lorsqu'elle serre son enfant contre sa sa poitrine, où il doit trouver la vie? D'ailleurs ne peut-on pas élever un enfant de maniere qu'il se réveille tout au plus deux fois dans une nuit?

Mais le mari s'oppose à la bonne volonté d'une mere, il ne veut point cette incommodité ; raison frivole. Une femme n'a qu'à vouloir, c'est peut-être la seule circonstance où il lui soit permis de résister à son mari : il n'est point d'homme honnête, qui ne se rende, dans ces sortes de cas, aux instances de son épouse. On doit lui faire envisager les dangers que son enfant auroit à courir en des mains étrangeres, & lui mettre devant les yeux les avantages tant du côté phisique que du moral, qui seront procurés à l'enfant, par les soins de ceux qui lui ont donné le jour.

Si c'est par des raisons d'économie qu'on met ses enfans en nourrice, ce prétexte est encore bien frivol, & c'est bien peu entendre ses intérêts, car les nourrices sont insatiables.

Les accidens sans nombre, les erreurs qui ont toujours résulté de l'emploi des nourrices, ont fait imaginer d'élever les enfans sans nourrices. Nous allons, en faveur de ceux qui voudront essayer ce moyen, rapporter ici l'extrait d'une lettre écrite de Dresde, & insérée dans le Journal des Sçavans, année 1680. » Ce n'est pas seulement en Angleterre, y est-il dit, » qu'on éleve les enfans sans nourrices, on en fait » autant en Baviere. Un Mémoire envoyé par une » Dame de qualité, fait voir qu'elle a nourri dix-

» ſept ou dix-huit enfans de la maniere ſuivante. » Une heure après que l'enfant eſt né on lui fait lécher un peu d'huile d'amandes douces, & un peu » de ſuc de ſcille, ou oignon marin, avec du ſucre » candi; après quoi on le laiſſe tout le premier jour » & la nuit, ſans lui donner ni à manger, ni à boire: » le lendemain à ſix heures du matin, on lui donne de » la bouillie faite avec de la farine la plus fine, & » à neuf à dix heures, de l'eau préparée, comme il » ſera dit ci-deſſous; ce qu'on obſervera tous les » jours. A une heure après midi, on lui donne encore » de la bouillie, & ſur le ſoir, deux ou trois fois » de l'eau, autant qu'il en veut boire; à neuf heu- » res, une autre bouillie & encore à boire: on le » laiſſe après en cet état, ſans lui donner davantage » de bouillie, juſqu'au lendemain neuf heures du » matin. L'eau qu'on lui donne eſt compoſée de cette » maniere. On prend une chopine d'eau de fontai- » ne, dans laquelle on jette autant d'anis qu'on » en peut prendre avec deux doigts: on fait bouillir » le tout, autant qu'il eſt néceſſaire pour faire cuire » des œufs, & on met enſuite un biſcuit de ſucre » dans cette eau bouillie, que l'on couvre pour la » faire refroidir. Il faut faire de cette eau tous les » jours, & quand l'enfant en a beſoin, on en paſſe » avec ce biſcuit dans une tetine, qu'on met dans » de l'eau bien chaude, afin que ce breuvage ap- » proche de la chaleur tempérée du lait «.

Les enfans nourris de cette maniere pendant ſept à huit mois, ſont plus ſains que s'ils avoient teté des nourrices, qui quelquefois ſont fort malſaines, & le plus ſouvent paſſionnées; preſque tous les enfans de Baviere ſont ainſi nourris. Un de mes amis n'a été nourri qu'avec par du lait de chévre. *V.* CHEVRE, t. II. p. 75.

NOURRITURE DES CHEVAUX. (Hypp.) Dès qu'un cheval a ceſſé de ſe nourrir du lait de ſa mere, ce qui arrive ordinairement un an après ſa naiſſance, il doit pâturer l'herbe verte, & lorſque

l'herbe

l'herbe manque, on le nourrit de ſon, de foin, & quelquefois d'avoine. Lorſqu'il eſt parvenu à l'âge de quatre ans, on le met au ſec, c'eſt-à-dire, on le nourrit à l'écurie de foin, de paille & d'avoine. C'eſt la nourriture ordinaire de tous les chevaux au ſec. On peut auſſi leur faire manger de tous les grains, comme du froment, du ſeigle & de l'orge, & pluſieurs autres plantes, ſuivant l'occaſion; mais comme tous ces alimens différent par des propriétés inhérentes à chacune, on ne trouvera pas mauvais que nous faſſions ici quelques réflexions ſur chacun d'eux.

De toutes les nourritures, l'avoine eſt ſans contredit celle qui convient le mieux à un cheval qui travaille. La noire, & la plus peſante à la main, eſt généralement regardée comme la meilleure.

Les qualités du foin varient à raiſon des différens terreins dans leſquels on l'a recueilli : le foin vaſé ne vaut rien aux chevaux, il porte de l'âcreté dans le ſang; le foin trop délicat ne leur convient guère, premierement par la raiſon qu'il eſt trop nourriſſant; en ſecond lieu, parce que les chevaux n'en veulent plus manger d'une autre eſpéce, dès qu'une fois ils y ſont accoutumés. On ne doit donner le foin aux chevaux que trois mois après qu'il aura été dans le grenier; car le foin nouveau, c'eſt-à-dire, qui n'a pas ſué, peut leur faire beaucoup de mal. Le foin poudreux peut rendre les chevaux pouſſifs, c'eſt pourquoi il faut le bien ſecouer, & même le mouiller, avant de le leur donner. Il eſt inutile de dire, que le foin pourri ne doit jamais être donné aux chevaux, on ſent aſſez combien cela pourroit leur être préjudiciable.

L'expérience a prouvé, que les chevaux qui mangeoient trop de foin avant l'âge de ſix ans, couroient un très-grand riſque de devenir pouſſifs; mais avant ce tems, on n'a pas cet inconvénient à appréhender.

Lorſqu'on s'apperçoit qu'un cheval a de la diſpoſition pour devenir pouſſif, il faut lui retrancher cette nourriture ; la paille lui convient beaucoup mieux alors. Quand il n'y a pas de raiſon expreſſe pour retrancher le foin aux chevaux, il ne faut pas les en priver, car il les fait boire.

On doit donner plus de foin aux chevaux étroits de boyaux qu'aux autres. En général le foin ne convient guère qu'aux jeunes chevaux ; on lui reproche de rendre le cheval pareſſeux.

La paille ne fournit pas tant de nourriture que le foin, & malgré cela, on la regarde comme un aliment qui leur eſt favorable : elle rend le cheval plus alerte & plus éveillé. Tout ce dont on l'accuſe, c'eſt d'augmenter l'encolure à ceux qui ſont ſujets à s'en charger.

La nourriture des chevaux doit toujours être proportionnée à leur taille & à leur travail.

Ordinairement on donne à un cheval de ſelle de bonne taille, dix à douze livres de foin, onze livres de paille, & cinq picotins d'avoine.

On donne à un double bidet, ſix à huit livres de foin, huit livres de paille, & trois picotins d'avoine.

A un bidet, quatre à cinq livres de foin, autant de paille, & deux picotins d'avoine.

On donne pour deux chevaux de caroſſe très-grands, trente livres de foin, vingt-quatre livres de paille, & quatorze picotins d'avoine : pour les médiocres, vingt-quatre livres de foin, autant de paille, & dix meſures d'avoine : pour des chevaux de manége, ſept livres de foin, huit livres de paille, quatre picotins d'avoine, & de plus deux picotins de ſon à midi.

Nous ne prétendons pas dire néanmoins que les régles que nous venons d'établir pour la nourriture des chevaux ſoient invariables, & qu'on ne doive pas s'en écarter. On pourra l'augmenter ou la diminuer,

felon le travail du cheval ; son appétit & le degré de son embonpoint, car il s'agit, dit M. de *Garsaut*, d'entretenir les chevaux en chair, sans être ni trop gras, ni trop maigres. Le cheval en chair est plutôt en haleine, plus en état de soutenir la fatigue ; & ses muscles qui ne sont point enveloppés de trop de graisse, en ont plus de jeu. S'il est trop gras, tous les ressorts de son corps sont affaissés, & ne peuvent se mouvoir qu'avec peine ; s'il est trop maigre, ses muscles se roidissent & se dessechent : dans ce cas on l'engraissera en lui augmentant son ordinaire d'avoine, jusqu'à ce qu'il soit devenu bien en chair.

On doit donner très-peu de nourriture à un cheval qui ne travaille point. Les chevaux trop nourris ont fort souvent des sueurs très-abondantes, lorsqu'ils sont dans l'écurie ; lorsqu'on s'en apperçoit & qu'après de mûres réflexions on ne découvre aucune autre cause qui puisse y avoir donné lieu, que l'excès de nourriture, il faut en retrancher. Quelquefois néanmoins, ces sueurs viennent de ce qu'ils ont mangé leur litiere, ce qu'il faut empêcher le plus qu'on peut : car cette litiére échauffée, les feroit devenir poussifs par la suite.

Jusqu'ici nous avons parlé des nourritures qu'on fait prendre communément aux chevaux : il y en a qu'on peut leur donner dans certaines circonstances ; celles-ci peuvent s'appeller *accidentelles*, telles sont le son, l'orge, le froment, le fenugrec, les féveroles ou haricots, les cosses de pois gris secs, les lentilles herbe & grain, le sainfoin sec, la luzerne séche, la lande ou le jonc marin, la paille hachée.

Le son est un aliment qui a toujours été regardé comme très-convenable aux chevaux malades. Il est rafraîchissant, tempere l'acrimonie des humeurs, & se digére facilement ; les chevaux qu'on met au son, ne peuvent guères travailler pendant qu'ils en mangent. Lorsqu'on veut rétablir des chevaux trop mai-

gres, on peut leur donner, outre leur ordinaire d'avoine, deux picotins de ſon mouillé avant qu'ils ſe couchent.

L'orge eſt encore un aliment qui convient aſſez aux chevaux maigres ; on peut leur faire prendre l'orge en grain concaſſé, ou la farine d'orge pendant quelque tems, avec l'avoine. Comme cette nourriture eſt rafraîchiſſante on pourra auſſi la preſcrire avec ſuccès aux chevaux échauffés. Le fenugrec peut s'employer pour remplir les mêmes indications.

La paille hachée & mêlée avec l'avoine, eſt une très-bonne nourriture, moins échauffante que l'avoine pure, & qui convient principalement mieux aux chevaux altérés du flanc, en mouillant le tout : la doſe de cette paille hachée, eſt de deux jointées, contre une d'avoine.

Le froment eſt un grain dont les chevaux doivent faire très-peu d'uſage, car il eſt très-échauffant, & peut leur cauſer la fourbure & le farcin. Il y a cependant des circonſtances dans leſquelles on peut leur en donner, mais en petite quantité. Si l'on donne, par exemple, tous les matins pendant quelque jour une jointée de froment avec un peu de paille & beaucoup de foin, à un cheval étroit de boyau, on pourra parvenir à lui redonner du corps.

Les féveroles ou haricots de marais n'échauffent pas tant que le froment, néanmoins il faut que leur uſage ſoit très-modéré ; on les donne par jointées. Le cheval qui en mange, doit travailler journellement.

Le ſainfoin engraiſſe les chevaux, leur donne du courage ; c'eſt un foin très-nourriſſant ; on n'en donne que la moitié de ce qu'on donneroit de foin ordinaire.

La luzerne engraiſſe les chevaux, mais on lui reproche de les échauffer : on donne les coſſes de pois gris & les lentilles avec le grain & l'herbe ſeche : tout cela doit être donné en moindre quantité que

le foin : & il faut faire travailler les chevaux qui en mangent, car ces nourritures ſucculentes ne feroient qu'accumuler les humeurs faute de diſſipation. On en donne auſſi pour redonner du corps aux chevaux, mais auſſi-tôt qu'ils ont repris corps, il faut les remettre à la nourriture ordinaire, qui eſt l'avoine, la paille & le foin.

La lande ou le jonc marin eſt une eſpéce de genet, qui ſe cultive dans les terreins maigres. Ses feuilles piquent comme celles du geniévre. On le donne aux chevaux en vert ou en ſec, après en avoir amorti les pointes avec des pilons, cette nourriture eſt aſſez bonne.

Les nourritures qu'on donne en vert aux chevaux ſont deſtinées à les rafraîchir en leur lâchant le ventre, & à leur donner ainſi du corps. On les donne ainſi à ceux qui ſont trop échauffés & à ceux qui ſont jeunes. Nous ne parlons ici que des eſpéces d'herbes que les chevaux mangent dans l'écurie, ce qui s'appelle mettre les chevaux au vert, car quand on les lâche dans les herbages, on dit qu'on le met à l'herbe, & non au vert. *Voy.* VERT.

L'herbe & le vert ſont préjudiciables aux chevaux pouſſifs, morveux & farcineux ; mais ils ſont indiqués dans beaucoup d'autres maladies, comme nous l'avons obſervé dans différens endroits de cet ouvrage.

Lorſqu'on met les chevaux au vert, ce qui arrive toujours au printems, il faut les tenir dans une très-grande propreté. Pluſieurs auteurs diſent, qu'avant de donner le vert dans l'écurie aux chevaux, il faut commencer par les ſaigner deux jours auparavant ; on coupe le vert à l'heure que la roſée eſt deſſus, puis on le donne par poignée pendant toute la journée, tant qu'ils en veulent manger : ſi l'on en jettoit une grande quantité devant eux, ils ſouffleroient deſſus, & s'en dégoûteroient. Ce qui n'arrive pas quand on leur en donne petit à petit.

Quand c'est à un cheval bien maigre qu'on donne le vert, il faut lui donner du son deux fois par jour, autrement une fois suffit.

On pourra même chaque fois que l'on donnera du son, le mouiller, & y mettre deux onces de foye d'antimoine pour empêcher que le vert n'agace les dents, pour tuer les vers à mesure qu'ils s'engendreront, & garantir de la fourbure. Un cheval qui prend le vert doit être tenu bien chaudement.

L'orge en vert est le meilleur vert & le plus en réputation pour les chevaux : il y en a de deux sortes, celui qu'on appelle escourgeon, & l'autre simplement orge ; ces deux orges se donnent quand ils sont en fourreau, c'est-à-dire, quand l'épi est prêt à sortir du tuyau. On seme l'escourgeon en hiver, & il n'est bon qu'à la fin d'Avril ; l'orge commun se seme en Mars, & est propre à donner à la fin de Mai ; l'Escourgeon engraisse plutôt, mais l'orge purge mieux. Il faut semer ces orges de façon que vous en ayez toujours au point de maturité, pendant tout le tems que vous en donnerez, qui est ordinairement un mois ou six semaines. Il faut aussi les semer très-épais. A chaque fois que vous donnerez de l'orge, il faut toujours le mouiller.

Au défaut de ces orges, on donne la luzerne, le sainfoin, les lentilles, le grand trefle, en les coupant à pleine fleur, & enfin l'herbe des prés, dans le tems qu'elle est verte & tendre.

La boisson ordinaire des chevaux est l'eau, mais toutes les espéces d'eau ne leur conviennent pas également ; les eaux vives & crues, comme l'eau de puits, l'eau de neige, &c. leur sont préjudiciables, l'eau d'étang, de grande riviere, de fossés, l'eau séjournée & même épaisse, leur sont bonnes. *Voy.* Eau (Hipp.)

Si l'on est contraint de faire boire de l'eau de puits à un cheval, il faut la tirer longtems avant de la lui donner, lui laisser prendre l'air dans des pierres ou autres vaisseaux, afin de lui ôter sa crudité.

Dans le cas où l'on eſt preſſé, on y met du ſon ou bien on met la main dans le ſeau, & on l'y laiſſe pendant quelques minutes.

L'eau blanche, qui n'eſt autre choſe que du ſon mêlé dans de l'eau, eſt la nourriture des chevaux malades.

On fait boire du vin à un cheval, lorſqu'on veut le mener plus loin que de coutume, ſur-tout dans les chaleurs. On lui en ſouffle dans la bouche, ou on lui en fait avaler une chopine avec la corne, quand il ne veut pas la boire de lui-même. Cette liqueur le fortifie & lui donne du courage.

NOYAU. (Méd.) Les éphémérides des curieux de la nature font mention d'un rajeuniſſement arrivé après l'expectoration d'un noyau de cériſe. Une femme ſcorbutique, âgée de plus de ſoixante ans, après une toux de cinq mois, cependant ſans difficulté de reſpirer, expectora un noyau de ceriſe enveloppé d'une couche pierreuſe. Cette femme ayant été guérie du ſcorbut, au moyen des purgatifs réitérés, des bouillons rafraîchiſſans, des décoctions de chicorrée, d'aigremoine, de capillaire, & ſur-tout par l'uſage du lait, il lui pouſſa des cheveux noirs, à la place de ſes cheveux gris.

Outre les taches noires & livides, ſymptomes de l'affection ſcorbutique, elle avoit été attaquée d'accidens très-graves, entr'autres de convulſions, de fiévre lente, & d'un commencement d'hydropiſie.

NOYAU DE PÊCHE. (Mat. Méd.) Les noyaux de pêche ont ſouvent été employés avec ſuccès, pour faire mourir les vers & diſſiper la fiévre. Tout le monde ſçait qu'ils ſont très-amers. Ce médicament ſe prend ſous la forme d'émulſion, depuis deux juſqu'à trois gros.

NOYÉ. (Méd.) Il eſt inconteſtable que pluſieurs de ceux que l'on retire de l'eau ſans aucun ſigne de vie, ſeroient préſervés d'une mort prochaine, ſi on leur donnoit des ſecours dirigés par la ſcience & par

un vrai zèle ; qui ne se rebutât point après de légeres tentatives ; mais faut-il que l'ignorance & le préjugé avancent le terme fatal & retranchent de la durée si courte de nos jours ?

Pour donner des secours efficaces aux malheureux qu'on a retirés de l'eau, & ne leur en point administrer de préjudiciables ou d'inutiles, il faut d'abord connoître la cause de la mort des noyés. Les anciens étoient persuadés qu'on mouroit dans l'eau par le trop de boisson qu'on avaloit, ce qui leur faisoit regarder comme utiles des moyens dangereux, & les empêchoit de distinguer, parmi les secours, ceux qui sont capitaux, d'avec ceux qui ne sont qu'auxiliaires. Les expériences multipliées de M. *Louis*, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, jointes à l'autorité d'*Ettmuller*, de *Lancisi* & de M. *Littre*, ont fait voir d'une maniere évidente, que les poumons gonflés & remplis de l'eau qui a été inspirée, & les vaisseaux du cerveau fort engorgés, par l'obstacle que la dilatation des bronches apportoit à la circulation du sang, étoient les seules causes de la mort des noyés. Cela posé, voyons quels sont les moyens les plus propres à rappeller à la vie ceux en qui les fonctions n'en sont que suspendues.

Les indications qu'on a à remplir, sont de rétablir la chaleur naturelle & la circulation arrêtée ; de débarrasser la poitrine & le cerveau, du sang dont ils sont engorgés, de vuider les bronches du fluide qui a été inspiré. Pour y satisfaire, on commencera par transporter le malade dans un lieu médiocrement chaud, on l'étendra sur une couverture en double ; ou bien on l'enveloppera dans des peaux de moutons récemment tués, ou on lui fera mettre des vêtemens, & des chemises encore impregnées de la chaleur naturelle ; on lui soufflera de l'air chaud par la bouche, avec la précaution de pincer le nez ; on le suspendra ensuite par les pieds pendant deux ou trois minutes seulement, afin d'évacuer l'eau restée dans

la trachée artere ; on n'oubliera pas de faire des frictions avec des linges chauds ſur toute l'habitude du corps. Dès qu'on ſera parvenu à avoir quelque ſigne de vie, & que les organes auront repris leurs fonctions, il faudra chercher à dégorger les bronches du poumon : à cet effet, on l'excitera à vomir en introduiſant, à diverſes repriſes, une plume avec ſes barbes, dans l'éſophage, on lui fera prendre des potions expectorantes émétiſées, l'oximel ſcillitique, &c. Des expériences nombreuſes ayant prouvé le prompt & heureux effet de la chaleur & de la fumée ſtimulante du tabac introduite dans les inteſtins, on fera uſage de ce reméde préférablement à tout autre ; on pourra, dans un cas preſſant, ſe ſervir d'une pipe ou d'un chalumeau, pour ſouffler dans le corps la fumée qu'on tirera d'une pipe allumée. *Thomas Bartholin*, *Hiſtoriæ anatomicæ*, cent. 6. hiſt. 66. a décrit un inſtrument très-propre à cet uſage, malheureuſement inconnu de trop de monde. L'opération *de la fumée de tabac* aura un ſuccès beaucoup plus ſûr, ſi l'on pratique une ſaignée à la jugulaire, avant de tenter ſon introduction. L'expoſition des cauſes de la mort des noyés que nous avons faite ci-deſſus, prouve combien cette ſaignée eſt indiſpenſable.

Il ne faudra pas croire que dès qu'un noyé aura donné des ſignes de vie, il ſoit tout à fait hors de danger : on le conſidérera encore comme attaqué d'une maladie très-grave, qui exige les ſecours de l'art ; le traitement conſiſte alors à lui faire prendre des délayans, l'émétique en lavage, & l'oximel ſcillitique ; ſi la fiévre s'allume, comme cela arrive très-ſouvent, on ſe conduira de la maniere que nous l'avons dit en traitant de cette maladie.

M. *Dumoulin*, Médecin de Cluni, a rendu publique, dans les annonces & affiches, pendant le cours de l'année 1757, une lettre qui prouve que les bains de cendre à laquelle on a donné un degré de chaleur convenable, en l'expoſant ſur le feu dans

des chaudiéres, eſt une des meilleures méthodes dont on puiſſe ſe ſervir pour rappeller les noyés à la vie : il rapporte, à ce ſujet, une obſervation très-curieuſe, & qui mérite d'être citée. Une fille de dix-huit ans, dit-il, tomba du haut d'une terraſſe dans la riviere. Elle fut entraînée ſous une caſcade & de-là ſous des maiſons à la diſtance d'environ cent cinquante pas, juſqu'à une tannerie où elle fut arrêtée par ſes jupons à un pieu planté ſur le rivage ; malgré toute la diligence que l'on put mettre à la chercher & à la retirer de l'eau, elle y reſta près de deux heures.

Paſſant, par haſard, près de la maiſon où elle étoit, & y étant entré avec la foule des curieux, je la trouvai étendue devant le feu, je repréſentai le danger de la laiſſer expoſée à cette chaleur, en faiſant voir que la raréfaction ſubite des liqueurs pouvoit être beaucoup plus dangereuſe que leur ſtagnation accidentelle, elle étoit ſans mouvement, glacée, inſenſible, les yeux fermés, la bouche béante, le teint livide, le viſage bouffi, tout le corps enflé, chargé d'eau & ſans pouls. Je demandai des cendres qui n'euſſent point ſervi à la leſſive, je les fis mettre dans des chaudiéres ſur le feu, afin de leur donner une chaleur convenable, j'en fis étendre ſur un lit de l'épaiſſeur de quatre doigts, on y coucha la noyée toute nue, & on la couvrit d'une pareille quantité de cendre.

Après une demi-heure le pouls ſe rendit ſenſible, elle articula quelques mots, je lui fis prendre une cuillerée d'eau clairette, & je la laiſſai enſevelie dans les cendres pendant près de huit heures, après ce tems elle en ſortit rétablie entiérement.

Quoique l'obſervation que nous venons de rapporter prouve l'efficacité de la méthode de M. *Dumoulin*, néanmoins nous croyons qu'il ne faudroit pas tellement s'y fier, qu'on négligeât les autres. Heureuſement ce procédé, loin d'exclure les moyens que nous avons indiqués, leur prépare la voie. Si, dans

le court eſpace que le bain de cendres exige, pour rétablir la circulation, on n'en voit pas l'effet deſiré, on doit auſſi-tôt avoir recours aux autres moyens efficaces que nous avons propoſés.

NUMMULAIRE. (Bot.) Herbe aux écus, monnoyere, herbe à cent maux ou maladies, *Nummularia major lutea.* C. B. P. *nummularia ſive centi-morbia.* J. B. *Lyſimachia humifuſa folio retundiore, flore luteo.* J. R. H. C'eſt une plante qui croît à la campagne dans les lieux humides, le long des foſſés & des chemins, proche des courans d'eau ou des ruiſſeaux; ſes fleurs ſont axillaires, grandes, jaunes, formées en roſettes, coupées en cinq parties, pointues, attachées à des pédicules courts. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde de petits fruits ſphériques, qui contiennent des ſemences très-menues, à peine viſibles: ſes feuilles ſont oppoſées deux à deux, preſque rondes, luiſantes, un peu crépues, avec un très-court pétiole; ſes tiges ſont herbacées, rampantes, grêles, anguleuſes, rameuſes; ſa racine eſt menue, fibreuſe, traçante. La rondeur des feuilles de cette plante, lui a fait donner le nom de *nummularia*, & ſes grandes propriétés, celui de *centi-morbia.* Elle eſt aſſez commune, & fleurit depuis le mois de Mai, juſques bien avant dans l'été. On obſerve, dit M. *Lemery*, qu'elle s'étend plus ou moins en grandeur, ſuivant les terres où elle naît, & que celle qui ſe trouve dans les jardins s'éleve plus haut que celle des champs. *Fuſchius* l'appelle l'*herbe qui tue les moutons*, parce que les payſans s'imaginent, (peut-être ſans raiſon) qu'elle ulcere les poumons des agneaux & des brebis qui en mangent.

Les feuilles de nummulaire ſont d'un goût aigrelet & ſtyptique; on les regarde comme aſtringentes & très-vulnéraires; c'eſt pourquoi on le recommande intérieurement en décoction, pour arrêter toutes ſortes de flux de ſang & les fleurs blanches; pour conſolider les plaies intérieures & les ulceres du pou-

mon. *Camerarius* dit, que bouillies dans du lait, elles sont très-bonnes pour les scorbutiques. *Tragus* conseille de les faire bouillir avec du vin & du miel, & d'en faire boire la décoction aux phtysiques : mais si l'on en fait usage dans la dyssenterie & contre les fleurs blanches, la décoction s'en doit faire dans l'eau ou dans le lait. On peut les appliquer extérieurement en cataplasmes sur les ulcères, pour les dessécher ; prises en poudre intérieurement, & appliquées extérieurement, elles guérissent les hernies des petits enfans, suivant l'opinion de plusieurs Auteurs. On les donne alors à la dose d'un scrupule dans une cuillerée de lait ou de bouillie, une fois le jour, en continuant pendant quelque tems. La décoction des feuilles de nummulaire est encore regardée par quelques Auteurs comme bonne pour l'asthme & les morsures de serpens.

Décoction contre la Dysenterie.

Prenez *de la nummulaire, une poignée.*

Faites-la bouillir dans une pinte de lait, à la réduction de moitié.

Coulez le tout par un linge, & ajoutez y de syrop de grande consoude, une once & demie : pour donner en trois doses, à trois heures de distance l'une de l'autre.

NUTRITION. (Phys.) Tout ce que nous nous proposons de dire sur la nutrition sera presque une copie de ce que M. *Dusieu* a inséré sur cette matiere dans son manuel de physique, parce que nous avons cru ne pouvoir rien dire de mieux. Il est impossible, dit cet Auteur, que les différentes parties qui entrent dans la composition du corps, tant solides que fluides, soient dans en mouvement non interrompu, sans qu'il s'en détache de petites particules, qui se dissipent & s'évaporent, pour ainsi dire, à chaque instant par l'insensible transpiration : les pertes

que nous faiſons par cette voie, ſont conſidérables. Ce ne ſont pas ſeulement les liquides qui ſe diſſipent, les parties ſolides s'uſent auſſi inſenſiblement, ſoit en s'etendant & ſe reſſerrant continuellement, ſoit en éprouvant le frottement des liquides qui les arroſent. Il eſt donc néceſſaire qu'il ſe faſſe une réparation proportionnée aux pertes que nous faiſons, ſans cela le corps dépérit, comme on le voit dans ceux qui pouſſent le jeûne trop loin. Il eſt aiſé de comprendre, comment le nouveau chile, formé des alimens que nous prenons tous les jours, venant à paſſer dans le ſang & devenant ſang lui-même, répare la perte de nos liqueurs; mais comment la perte des parties ſolides peut-elle ſe réparer? pour cela il ſuffit qu'il y ait dans le ſang ou dans la lymphe une matiere propre à remplir les petits vuides que laiſſent les particules qui ſe détachent & s'envolent; que cette matiere prenne la couleur & la conſiſtance de celle qui a été emportée, & qu'elle s'attache comme elle, aux parties voiſines: or, la partie gluante & gélatineuſe de la lymphe eſt propre à cet uſage. Les vaiſſeaux lymphatiques qui ſont répandus dans tout le corps, laiſſent échapper une humeur, qui, par ſa fluidité, eſt capable de s'inſinuer dans les petits vuides, & par ſa qualité viſqueuſe eſt propre à s'attacher aux parties auxquelles elle touche. Le ſéjour de cette humeur lymphatique, joint au mouvement & à la chaleur des parties environnantes, donne lieu à la diſſipation de ce qu'il y a de plus ſéreux, en ſorte que ce qui reſte, acquiert une conſiſtance ſolide. Mais comment, dira-t-on peut-être, la lymphe aura-t-elle aſſez de force pour ſoulever les parties entre leſquelles elle eſt obligée de s'inſinuer? & ſuppoſé qu'elle s'y inſinue, comment prendra-t-elle la nature & la couleur de celles qu'elle doit remplacer?

Quant à la premiere difficulté, nous répondons que le mouvement qui eſt imprimé à la lymphe

par la force du cœur & des arteres, la met en état de s'insinuer dans les vuides que laissent les parties qui s'envolent : sa fluidité seule la rend propre à cet usage, pour en faire mieux sentir la possibilité; il suffira de rapporter quelques expériences analogues à ce méchanisme, & qui présentent des phénomenes bien plus extraordinaires.

Qu'on enfonce un coin de bois sec dans la fente d'un rocher, & qu'ensuite on l'humecte en l'arrosant, l'eau entre dans les pores du bois, le gonfle & le distend, au point d'enlever une masse énorme de rocher. Tout le monde sent facilement que la lymphe n'a pas de semblables résistances à vaincre, pour s'insinuer dans les vuides & les interstices des parties qu'elle doit nourrir.

A l'égard de la seconde difficulté, elle se résout aisément, en faisant réflexion que toutes les parties solides de notre corps, ne sont, dans l'embrion, qu'une espéce de gelée, qui peu à peu acquiert le degré de consistance que nous leur voyons dans le corps plus avancé en âge; & que ces mêmes parties, c'est-à-dire, les os, les cartilages, les ligamens, les muscles, & les vaisseaux, se réduisent en une matiére gélatineuse par la dissolution. La couleur différente qu'on remarque dans les différentes parties solides du corps, vient uniquement de la quantité différente du sang qui remplit les vaisseaux qui les arrosent. Les chairs, qui sont rouges, deviennent blanches, quand on a enlevé le sang par des lotions réitérées.

Ainsi tout paroît concourir à prouver que la lymphe seule est le suc nourricier qui entretient toutes les parties. D'ailleurs cette idée s'accorde parfaitement avec la simplicité que nous remarquons dans tous les ouvrages de l'Auteur de la nature, qui, des principes les plus simples, sçait en former des choses très-composées, & qui paroissent très-différentes à nos yeux. L'expérience de *Vanhelmont* nous prouve que l'eau de pluie seule contient des principes

ſuffiſans pour fournir à la nourriture des différentes parties d'un arbre : je veux dire ſes racines, ſon écorce, ſon bois, ſes feuilles, &c. qui ſemblent pourtant être aſſez hétérogenes entr'elles. Ce Phyſicien planta une branche de ſaule dans une caiſſe remplie de terre. La caiſſe étoit fermée par un couvercle de fer percé de pluſieurs trous. Cette branche de ſaule qui, lorſqu'elle avoit été plantée, ne peſoit que cinq livres, devint, en cinq ans de tems, un arbre parfait, de la peſanteur de plus de cent ſoixante livres, quoique la terre de la caiſſe n'eût perdu que quelques onces de ſon poids, & qu'on ne l'eût arroſée que de l'eau de pluie.

Il n'eſt perſonne qui ignore la maniere de faire pouſſer les plantes & d'avoir des fleurs dans des caraffes remplies d'eau qu'on met ſur la cheminée pendant l'hiver; l'eau de pluie, ou l'humidité de la terre, ſuffiſent, non-ſeulement pour nourrir une plante, mais même une infinité de plantes différentes dans leurs eſpéces. Pourquoi donc ne pourroit-il pas ſe trouver, dans la lymphe ſeule, tout ce qui eſt néceſſaire pour former & entretenir toutes les parties du corps?

Si nous réparons plus que nous ne perdons, le corps reçoit de l'accroiſſement, cela arrive dans l'enfance & dans la jeuneſſe, parce que le ſuc nourricier eſt alors fort abondant, & que les fibres molles & ſouples ſont ſuſceptibles d'extenſion & d'allongement; tant que la réparation n'égale que la perte, il ſe fait ce qu'on peut appeller nutrition ſimple : Nous ne croiſſons ni ne décroiſſons; c'eſt ce qui s'obſerve dans les adultes, en qui les fibres ont acquis, par le mouvement, & par les oſcillations réitérées, un degré de conſiſtance & de roideur, qui ne leur permet plus de s'étendre & de s'aggrandir; mais s'il arrive que nous perdions plus que nous ne réparons, le corps décroit néceſſairement : c'eſt ce qu'éprouvent les vieillards; leurs fibres ſont plus deſſechées, elles ont perdu leur premiere ſoupleſſe; les petits vaiſſeaux ſe reſſer-

rent, ils deviennent moins perméables ; il y en a même qui s'oblitérent, ou dont la cavité ſe détruit: c'eſt alors qu'on remarque des rides qui viennent de la ſécheresſe & du reſſerrement des fibres. Les lys & les roſes diſparoiſſent, parce que le ſang & la lymphe, qui les produiſoient, ne peuvent plus parvenir juſqu'aux extrémités des vaiſſeaux capillaires de la peau. C'eſt par une ſuite de ce même endurciſſement de toutes les parties, que la vivacité des ſenſations eſt extrêmement diminuée dans la vieilleſſe. Les vieillards n'entendent plus de ſi loin, & les ſons bas ſont entierement perdus pour eux. Leurs yeux n'apperçoivent plus les objets fins & déliés ; leur goût eſt émouſſé, les alimens ne font plus qu'une impreſſion légere ſur leur langue & ſur leur palais ; les odeurs n'en font pas plus ſur l'organe de l'odorat ; le tact eſt affoibli, ils ne diſtinguent qu'avec peine, les inégalités d'un corps, parce que les fibres nerveuſes ſont endurcies, & qu'il leur faut des impreſſions fortes, pour les ébranler.

Ceux qui ont les fibres lâches, deviennent fort gras, parce que ces fibres n'ayant pas la force de pouſſer beaucoup de matiere par la tranſpiration, la matiere huileuſe ne doit pas rentrer facilement dans les vaiſſeaux, & ſon amas formera la graiſſe.

Mais ſi les fibres ſont fortes, leur grand mouvement pouſſera beaucoup de fluides au dehors, & ramenera la graiſſe dans les grandes routes de la circulation.

Dans les maladies aigues, il ſurvient en peu de tems une maigreur extraordinaire. Outre que la nourriture qu'on prend eſt peu abondante, & qu'il ſe fait une grande perte par les ſaignées & par les évacuations, le grand mouvement & la chaleur qui accompagnent ces maladies, rendent les ſels & les huiles âcres. Alors la matiere nourriſſante trop diviſée, & mêlée avec l'eau, ne peut point s'appliquer, la graiſſe même ſe liquefie, & s'échappe par divers

divers couloirs ; les engorgemens des gros vaisseaux bouchent les tuyaux capillaires, qui portent la nourriture aux parties où ils se rendent ; pour l'âcreté des sels & des huiles, elle est prouvée, par l'âcreté que contractent l'urine & la salive, quand on jeûne.

Les phtisiques sont maigres, parce que les poumons qui réparent la lymphe destinée à nourrir les parties, ne font plus leurs fonctions ; au contraire, ils y mêlent une matiere purulente, qui la déprave entiérement.

Quand on maigrit, il doit paroître des rides sur le corps, parce que quand les parties charnues diminuent de volume, la peau n'est plus tendue. Ainsi par la force de l'atmosphere, les parties de la peau sont poussées les unes contre les autres, & en divers enfoncemens : de tout cela il doit nécessairement résulter des rides.

NUTRITUM. Onguent, (Pharm.)

Prenez *de litharge d'or pulvérisée, demi-livre.*
de vinaigre très-fort, huit onces.
d'huile commune, une demi-livre.

On agitera long-tems, dans un mortier de bronze ou de cuivre, la litharge pulvérisée, avec le vinaigre & l'huile, qu'on versera peu à peu, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, pour nourrir, unir & lier ces ingrédiens ensemble, & pour faire une espéce d'onguent qu'on gardera dans un pot pour le besoin.

Cet onguent est propre à dessécher la gale & les dartres, à dissiper les démangeaisons de la peau ; il appaise, détruit l'inflammation des plaies & les cicatrise.

Le nom de *nutritum* a été donné à cet onguent, parce qu'il se fait en nourrissant l'huile, le vinaigre & la litharge peu à peu ensemble, & leur donnant un corps qu'ils n'avoient point étant séparés.

On peut à la place de la litharge, employer la ceruse ou le mimium ; & à la place du vinaigre, les sucs de solanum, de plantain, de joubarbe.

NYCTALOPIE. (Med.) C'est un aveuglement de nuit. Quoique l'œil ne paroisse point affecté, le malade se plaint qu'il voit médiocrement pendant le grand jour, encore moins quand la lumiere est moindre, & point du tout le soir & la nuit, ni même au clair de la lune.

Tous les Auteurs ne s'accordent pas sur la cause de cette maladie, il y en a un qui l'attribue à une disposition qu'il suppose dans les humeurs de l'œil, à s'éclaircir, ou à se troubler, selon que les vapeurs de l'atmosphere sont raréfiées par l'action du soleil, ou condensées par la fraîcheur du soir : il remarque par analogie, que les urines se troublent & s'éclaircissent suivant

le degré de froid ou de chaud auquel elles ſont expoſées. Ici, ſelon cet Auteur, la préſence du ſoleil éclaircit les humeurs de l'œil, & ſon abſence leur donne lieu de s'épaiſſir & de devenir opaques.

Un autre met le ſiége de cette incommodité ſinguliere, dans le nerf optique, attendu qu'on n'apperçoit dans les yeux du malade aucun nuage, aucun obſcurciſſement ſenſible.

Pluſieurs ſoutiennent que cette maladie vient de ce que les fibres de la rétine ont un peu trop de conſiſtance, ou de ce qu'elles ſont enduites de quelque humeur viſqueuſe, qui diminue leur ſentiment. Dans ce premier cas, diſent-ils, la nyctalopie eſt incurable, telle eſt celle qui arrive aux vieillards, & qui, pour l'ordinaire, eſt invétérée; dans le ſecond cas, comme elle eſt recente, & arrive à de jeunes gens, elle eſt très-curable.

Lorſqu'on veut traiter une perſonne attaquée de nyctalopie, on commence par les remédes généraux; on ordonne au malade un régime exact, on lui preſcrit une ou deux purgations & une ſaignée; les véſicatoires, les cautéres, les ſétons, ont ſouvent été employés avec ſuccès en pareil cas. Maître *Jean* conſeille de mettre le malade à l'uſage de la tiſanne ſuivante.

Prenez *de ſalſepareille, une once.*
d'eſquine, une demi-once.
d'eau commune, deux pintes.

Après que ces plantes ont été cuites & infuſées dans l'eau juſqu'à diminution d'un quart, on paſſe la tiſanne. & le malade en prend deux verres le matin, & autant le ſoir, pendant l'eſpace de quinze jours ou trois ſemaines. M. *Gendron* conſeille en même tems les douches ſur l'œil & un bain de vapeur, fait avec une infuſion de fleurs de camomille & de mélilot dans de l'eau ordinaire, dont le malade reçoit deux fois le jour la vapeur bien chaude, & dont il ſe baſſine les yeux, lorſqu'elle n'eſt plus que tiéde; par la ſuite, au lieu de douches, il faut expoſer les yeux au-deſſus de la vapeur de ſuccin en poudre, miſe ſur un très-petit feu, ce qui, pour l'ordinaire, termine la guériſon.

On trouve une obſervation dans les éphémérides des curieux de la nature, ſur la guériſon d'une nyctalopie, arrivée à la ſuite d'un accouchement. Une femme d'une complexion délicate, dans un premier accouchement très-laborieux, fut attaquée d'une nyctalopie, de façon qu'elle voyoit très-bien pendant le jour, très-peu le ſoir, & qu'elle ne voyoit nullement pendant la nuit: on lui conſeilla de manger pendant quelques jours, avant ſes repas, du foie d'Anguille, au bout d'un mois de ce reméde, elle fut parfaitement guérie.

NYMPHES. (Anat.) Ce ſont deux replis de la peau,

placés aux deux bords de la partie supérieure de la vulve, sous les grandes lévres : on leur donne ce nom, parce qu'on a pensé qu'elles servoient à diriger le cours des urines, & que l'on a comparé cette fonction à celle que les Poëtes donnoient autrefois aux nymphes, de présider aux eaux.

Les Anatomistes ont observé que les nymphes étoient d'une substance spongieuse, parsemées de glandes, dont plusieurs sont sensibles à la vue, & qu'elles ressembloient assez, par leur couleur & leur figure, aux crêtes de coq. Leur situation est oblique; leurs extrêmités supérieures sont fort approchées, la distance qui est entre leurs extrêmités inférieures est plus grande, leur couleur n'est pas la même dans les différens âges de la vie; chez les jeunes filles, elles sont d'un rouge vermeil, elles brunissent ensuite & se flétrissent chez les personnes âgées, & sur-tout chez celles qui ont eu des enfans; elles sont si fermes dans la jeunesse, que l'urine produit en sortant une espéce de siflement.

Leur grandeur varie beaucoup, quelquefois il y en a une plus étendue que l'autre : assez communément elles sont recouvertes en France, par les grandes lévres; mais en Afrique, & chez certains peuples, comme ceux de la riviere de Benin, elles prennent un accroissement si considérable, qu elles mettroient un obstacle à l'usage du mariage, si l'on n'avoit soin de les couper. *Voyez* NYMPHOTOMIE.

Ces parties reçoivent le sang des artéres & des veines honteuses; leurs nerfs viennent des intercostaux.

Plusieurs prétendent qu'elles servent à empêcher l'air d'entrer dans le vagin & dans l'uréthre.

NYMPHOMANIE. (Méd.) *Voyez* FUREUR UTÉRINE.

NYMPHOTOMIE. (Chir.) C'est une opération par laquelle on retranche une partie des nymphes, lorsqu'elles sont si allongées qu'elles incommodent en marchant, ou dans l'usage du coït. Les Chirurgiens François la pratiquent très-rarement; mais en Afrique, elle est si commune, qu'il y a des hommes qui n'ont d'autre métier. Ces opérateurs vont dans les rues, en criant : *qui est celle qui veut être coupée?*

Pour faire l'opération de la nymphotomie, on fait coucher la femme sur une table ou sur un lit, & après avoir écarté les grandes lévres, on prend avec le pouce & le doigt indice d'une main, une des nymphes, dont on retranche, avec des ciseaux, ce qui excéde la grandeur convenable, ayant soin de presser fermement la base avec les doigts, ou de petites pinces : on en fait autant de chaque côté, en observant toujours les mêmes précautions. Il est très-important de ne pas les couper trop près de leurs racines, & de n'en pas plus ôter de l'une que de l'autre, car, comme l'observent très-judicieusement les Auteurs du Dictionnaire de Chirurgie, publié en 1768, l'usage des nymphes étant de donner, par leur extension, moyen à

l'orifice de s'élargir dans les accouchemens, cette dilatation ne pourroit pas avoir lieu, si ces parties étoient entiérement coupées ; les cicatrices d'ailleurs, qui seroient à leur place, ne sçauroient prêter. La section faite, on couvre la plaie de charpie, trempée dans l'eau alumineuse, puis on met pardessus des compresses fenestrées. Le tout doit être assujetti par le bandage en T, appliqué de façon qu'il n'y ait aucun obstacle à la sortie des urines & des excrémens. La plaie se cicatrise comme dans toute autre circonstance. On trouve dans *Solingen*, observ. 80. *de morbis mulierum*, un cas dans lequel la mortification des nymphes en rendit l'amputation nécessaire.

Fin du quatriéme Volume.





